00026922

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 03 December, 2015

ESSAI STATISTIQUE

SUR

LE ROYAUME DE PORTUGAL ET D'ALGARVE,

COMPARÉ AUX AUTRES ÉTATS DE L'EUROPE,

ET SUIVI

D'UN COUP D'ŒIL SUR L'ÉTAT ACTUEL DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES BEAUX-ARTS PARMI LES PORTUGAIS DES DEUX HÉMISPHÈRES.

DÉDIÉ

A SA MAJESTÉ TRÈS-FIDÈLE,

PAR ADRIEN BALBI,

ANCIEN PROFESSEUR DE GÉOGRAPHIE, DE PHYSIQUE ET DE MATHÉMATIQUES, MEMBRE CORRESPONDANT DE L'ATHÉNÉE DE TRÉVISE, ETC. ETC.

TOME PREMIER.

26922

PARIS,

CHEZ REY ET GRAVIER, LIBRAIRES,

QUAI DES AUGUSTINS, N° 55.

1822.

PR 514.07
Bal/ESS
26922

00026922

A SA MAJESTÉ TRÈS-FIDÈLE.

SIRE,

En daignant accepter l'hommage de mon Essai Statistique sur le Royaume de Portugal, Votre Majesté m'a permis de remplir un devoir de reconnaissance envers une nation qui se distingue parmi toutes les autres par les égards qu'elle prodigue aux étrangers, et qui fait revivre cette hospitalité que les anciens peuples mettaient au nombre des devoirs et des vertus les plus sublimes. Ce n'est que par le secours des lumières d'un grand nombre de sujets de Votre Majesté que je suis parvenu à recueillir les matériaux de mon ouvrage: c'est le fruit de mes veilles en Portugal; il appartient par cela même à ce beau pays, et il devait être dédié à Votre Majesté, comme

père de ce peuple illustre, qui sous le règne de Votre Majesté a déjà acquis tant de nouveaux titres de gloire.

Vivez, SIRE! que le ciel conserve vos jours, si nécessaires au bonheur d'une nation digne de jouir des bienfaits du gouvernement paternel d'un Monarque aussi sage et aussi vertueux que Votre Majesté, dont le nom auguste brillera dans les fastes de l'immortalité.

Je suis avec le plus profond respect,

SIRE,

DE VOTRE MAJESTÉ,

le très-humble et très-obéissant serviteur,

ADRIEN, BALBI.

Paris, 22 septembre 1822.

DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

Le royaume de Portugal, placé à l'extrémité sud-ouest de l'Europe; environné de deux côtés par l'Océan; ne tenant à l'Espagne que par des chemins aussi difficiles que dangereux, ou par des montagnes plus ou moins escarpées, mais toujours difficiles à franchir; manquant presque entièrement de communications intérieures; peu riche de ces vénérables restes de l'antiquité, de ces chefs-d'œuvre des arts, et, par la nature de son climat et de son sol, privé tout-à-fait de ces imposantes horreurs naturelles qui attirent la curiosité des voyageurs; le royaume de Portugal paraissait ne devoir être visité et décrit que par ces hommes passionnés pour la science, qui entreprennent des voyages dans le seul but de reculer les bornes de la géographie et des sciences naturelles. Cependant il n'en a pas été ainsi, et on peut dire, sans être accusé d'exagération, qu'il n'y a peut-être pas un seul pays en Europe qui compte un plus grand nombre de mauvaises descriptions, et sur lequel l'ignorance ou la médisance aient répandu plus d'inexactitudes et plus de fausselés. Jeté par les malheurs du temps dans une carrière tout-à-fait opposée à celle que nous avions suivie jusqu'alors, les circonstances nous amenèrent dans la vaste capitale du Portugal vers le commencement de 1820.

Persuadé que nous ne pouvions rien ajouter à tout ce que l'on avait publié sur cette contrée dans tant d'ouvrages que nous avions lus, et intimement convaincu que l'*ignorance*, le *défaut de lumières*, le *manque d'industrie*, *de commerce* et *d'agriculture* de ce pays ne pouvaient nous offrir rien qui pût attirer

notre curiosité, et nous fournir assez de matériaux pour en former un livre intéressant, nous y sommes resté plus de dix mois occupé seulement d'achever les ouvrages que nous avions commencés en Italie. Ce n'est qu'en travaillant au *Tableau statistique de l'Europe*, que nous avons publié à Lisbonne en novembre 1820, et pour y rectifier ce que les géographes et les voyageurs avaient publié relativement aux finances, à la population, aux forces de terre et de mer, et aux possessions d'outre-mer du Portugal, que nous nous sommes adressé à quelques savans nationaux. C'est à la généreuse amitié de ces Portugais qui nous ont ouvert tant de trésors littéraires, et à la libéralité du gouvernement qui nous a permis de puiser dans les archives des différens bureaux, jusqu'alors impénétrables aux étrangers et même aux nationaux, que nous devons la première idée de rédiger une statistique de cette contrée. Quel a été notre étonnement de trouver, dans un pays qu'on nous avait peint comme plus arriéré que la Turquie, un bilan général du commerce dressé annuellement, depuis 1775 jusqu'à présent, par le chevalier Mauricio Teixeira Moraes, d'après un plan et avec une exactitude qui difficilement se trouvent dans les pays les plus civilisés de l'Europe. Quelle a été notre surprise de trouver épars dans différens bureaux une grande partie des matériaux nécessaires à la rédaction d'une statistique, et des essais assez heureux déjà faits sur la province du Minho, sur celle de Tras-os-Montes, sur celle de l'Algarve, et sur quelques comarcas de l'Estremadura et de l'Alem-Tejo. Nous n'avons pas été moins étonné d'apprendre que des Portugais, dirigés par leur compatriote, l'habile astronome Ciera, avaient, depuis 1793 jusqu'à 1802, mesuré deux grandes bases dans l'Estremadura avec toute la précision de la géodésie moderne, pour déterminer exactement la longueur d'un degré du méridien, et avaient fait la triangulation de la plus grande

partie du Portugal ; que plusieurs savans Portugais avaient voyagé dans toute l'Europe aux frais de leur gouvernement pour y examiner les établissemens littéraires les plus importans et pour se perfectionner dans l'étude des sciences naturelles ; que plusieurs autres avaient parcouru dans différentes directions leurs vastes établissemens dans l'Amérique et dans l'Afrique méridionales, et avaient fait reculer les bornes de la minéralogie, de la botanique et de la zoologie par les nouvelles espèces qu'ils y avaient découvertes ; que plusieurs gouverneurs instruits avaient rédigé des mémoires plus ou moins savans sur les capitaineries générales du Cap-Vert, d'Angola et de Mozambique, et sur les possessions portugaises dans l'Inde, à la Chine et dans l'Océanie, dans lesquels ils ont mis sous les yeux du gouvernement l'état précaire dans lequel se trouvent des établissemens qu'une administration éclairée pourrait rendre, en peu de temps de la plus grande importance ; que la valeur des seuls produits des fabriques et des manufactures portugaises, exportés pour les établissemens d'outre-mer, s'était élevée annuellement de 1795 à 1807 jusqu'à 8 et 10 millions de cruzades ; que la valeur des seuls produits du commerce de ces mêmes régions avait monté annuellement pendant cette période à 30 ou 40 millions de cruzades, au lieu de 18 millions, comme l'a publié récemment un des plus grands écrivains français, quoique dans les deux premières sommes ne fussent pas compris ni l'or importé pour le compte du roi, ni celui introduit par contrebande, ni les diamans, ni le bois du Brésil, ni l'urzella, ni l'ivoire ; que dans les derniers temps des savans portugais avaient écrit sur toutes les sciences exactes et dans tous les grandes de la littérature ; et que cette nation possédait dans sa langue depuis quelques années des journaux rédigés d'après une excellente méthode, remplis d'articles, aussi nouveaux qu'intéressans, et écrits avec une éloquence qui ferait honneur aux Malte-

Brun, aux Gentz, aux Etienne, aux Benjamin Constant et aux plus célèbres publicistes de l'Europe.

Encouragé par la riche moisson que nous offraient les auteurs nationaux, par les renseignemens précieux que la libéralité du gouvernement mettait à notre disposition, et par ceux que nous fournissaient les notes et les mémoires de plusieurs savans portugais, nous nous sommes déterminé à rédiger une statistique du Portugal. Nous ne nous étions pas dissimulé toutes les difficultés qui devaient infailliblement accompagner l'exécution du vaste plan que nous nous étions tracé, d'autant plus qu'aucun auteur ni étranger ni national n'avait encore rien entrepris de semblable. Nous n'ignorions pas que la rédaction de la statistique complète d'un Etat quelconque était un travail de plusieurs années, très-difficile et très-compliqué, dépendant du concours de plusieurs travaux auxiliaires, auxquels une seule personne ne pourrait suffire; et que ce travail devait être encore plus difficile à l'égard de Portugal, où cette science étant très-peu cultivée, nous avions besoin d'un temps très-considérable, afin d'attendre que le gouvernement eût rassemblé lui-même les faits partiels sur lesquels nous devions travailler. Toutes ces difficultés, loin de nous décourager, nous engageaient au contraire à mettre en œuvre tous les moyens que nous fournissaient nos nombreuses relations, et la protection décidée dont quelques hauts personnages nous honoraient. D'ailleurs nous comprenions bien que dans un moment où les regards de toute l'Europe étaient fixés sur le Portugal, il était plus facile qu'on accueillît favorablement les tentatives faites par un géographe italien pour faire connaître cet intéressant pays, et que la nouveauté du plan et l'importance des sujets qu'il renfermait, qui presque tous voyaient le jour pour la première fois, pouvaient plus facilement faire pardonner à l'auteur des imperfections, conséquence inévitable d'un premier essai. Nous nous sommes donc

empressé de rassembler tous les matériaux que nous avons pu recueillir, et de les offrir le plus promptement possible au public sous le titre qui nous paraissait leur convenir le plus, celui d'*Essai Statistique sur le royaume de Portugal et d'Algarve.*

Nous avons été assez heureux dans notre entreprise pour trouver partout la plus généreuse assistance, même de la part de quelques personnes dont les occupations importantes et multipliées paraissaient devoir nous ôter tout espoir d'en obtenir le moindre renseignement. Nous saisissons cette occasion pour les remercier toutes des secours généreux qu'elles ont bien voulu nous prêter, et sans lesquels il nous aurait été impossible de rédiger notre Essai Statistique sur le vaste plan d'après lequel nous l'avons conçu. Voici les noms des personnes respectables auxquelles nous devons de savans mémoires et des informations plus ou moins détaillées sur différens sujets, dont nous nous sommes servi dans la rédaction de notre ouvrage : messieurs *Franzini*, *Rodrigues de Bastos*, *Villela Barbosa*, *Vaz-Velho*, *Filgueiras*, *Ferreira Borges*, *Pinto de Magalhães*, *Rebello da Silva*, *Alves do Rio*, *Gonçalves de Miranda*, *Machado*; le *baron de Molellos* et *l'évêque de Castello-Branco*, députés aux Cortès; *Carvalho*, ci-devant gouverneur du royaume et actuellement ministre de la justice; *José Ignacio da Costa*, ministre des finances; le *vicomte de San Lourenço*, ancien ministre des finances de la monarchie portugaise au Brésil; le *médecin Francisco Solano Constancio*, actuellement chargé d'affaires aux États-Unis; *Borges*, dernier gouverneur de la capitainerie de Rio-Grande do Nort; *Antonio Pusich*, dernier capitaine général du Cap-Vert; le *vicomte de Balsemão*; *Mauricio Teixeira Moraes*, contador géral do Balanço do commercio do reyno de Portugal; *Carlos Mardel Ferreira* et *Joaquim da Costa Macedo*, employés à la junta dos juros dos novos emprestimos; *Alexandre Vandelli*, inspecteur

général des mines du royaume ; *monseigneur Horta* ; *Joào Paulo dos Santos Barreto*, major de génie et professeur de mathématiques à l'académie militaire de Rio-Janeiro ; *Teixeira Aragào*, ancien juiz de fora à Torrào ; *Bernardo de Sa Nogueira*, capitaine de cavalerie ; le *comte Gervasoni*, capitaine d'artillerie ; *Joào Gandra*, secrétaire do governador das armas du Partido de Porto ; *Abreu*, juiz d'Alfandega de la même ville ; *Bernardo Brito*, député de la compagnie des vins du Haut-Douro ; *Duarte Lessa*, secrétaire de la commission chargée de rédiger le nouveau tarif des droits d'entrée et de sortie ; le *major Leal*, employé dans l'archivio militar et chargé du recensement du royaume ; *Cambiaso* et *Bareto*, desembargadores de Relaçào de Porto ; *Campelo*, employé au bureau de la marine ; *Fernando Corea*, employé à la marine ; *Adolphe de Lindenberg*, consul général des villes Hanséatiques, et *Gaspar Pilaer*, consul général du royaume des Pays-Bas ; *Joào Pedro Aillaud*, vice-consul portugais à Caen ; *Klingelhœfer* et *Krus*, négocians allemands établis à Lisbonne ; *Bellermann*, pasteur des protestans dans la même ville ; *Antonio d'Almeida*, médecin à Penafiel ; *José dos Santos-Dias*, médecin à Montalègre ; *Benevides*, médecin à Lisbonne ; *Agostinho Albano*, médecin et professeur d'agriculture à l'académie de Porto ; *Nunes Chaves*, médecin à Villa-Nova de Portimào ; le *chevalier Constantino de Mattos* et le *docteur Neto*, à Lisbonne ; le *père Braga*, et l'*abbé Antonio Correa*, professeur de rhétorique à Porto ; *Avellino*, substitut à la chaire de mathématiques de l'académie de Porto ; *Francisco de Assis Roiz*, fils du substitut à l'école de sculpture ; *Jeronimo José Rodrigues*, archidiacre de Baroso ; les *pères de Santa Barbara* et *Drak*, le premier professeur de philosophie rationnelle et morale à Porto, le second à Lisbonne ; les *pères Joào d'Annunciada* et *Ferdinando Garcia*, le premier professeur de rhétorique et biblio-

thécaire à Saint-Vincent de Fora, le second à Necessidades à Lisbonne: *Antonio de Castro*, commissario dos estudos de Lisbonne et de l'Estremadura; *Matheus Valente do Couto*, directeur de l'observatoire de la marine; *Gomes Rozado*, professeur à l'école de commerce à Lisbonne; *Pedro Alexandre Cayroé*, rédacteur de la Mnemosine Constitucional; *Guimaraens*, propriétaire, et *Carlos Wucherer*, négociant à Porto; *José Bons Annos*, propriétaire à Setubal; les deux frères *Antonio Feliciano* et *Augusto Federigo Castilho*, et *Manoel Gomes da Silva*, tous trois étudians à l'université de Coimbra; les frères *José* et *Batista Edolo*, musiciens distingués à Porto (1). L'excessive modestie de quelques personnes nous interdit de citer les noms de celles auxquelles nous devons le bel article sur la langue portugaise, le tableau des fabriques et manufactures existantes en 1821 dans le royaume, quelques renseignemens sur les environs de Lisbonne, et l'intéressant Précis des événemens arrivés depuis le 24 août 1820 jusqu'au 29 mars 1821. Nous ne pouvons pas non plus nommer deux personnages respectables et très-instruits, qui nous ont fourni beaucoup de ma-

(1) Un sentiment de reconnaissance nous oblige à ajouter à cette liste les noms de quelques Portugais avec lesquels nous avons eu l'honneur de faire la traversée de Setubal au Havre-de-Grâce, et qui, par la parfaite connaissance de leur pays qu'ils ont parcouru dans tous les sens, et par celle de sa littérature, dans laquelle quelques-uns occupent un rang distingué, ont beaucoup contribué à rectifier nos idées sur différens sujets et à rendre notre travail moins imparfait. En voici les noms: *Diogo de Mascarenhas Neto*, ancien magistrat, actuellement premier adjoint de la légation portugaise à Paris, et *Torcato* second adjoint; *Oliveira*, chargé d'affaires à la cour de Berlin, et *Loureiro* son premier adjoint; *Nobre*, ancien lieutenant-colonel de cavalerie au service de France et actuellement chargé d'affaires à la cour de Copenhague; *Freire*, ancien colonel de cavalerie au service de France, et nommé premier adjoint à la légation portugaise à Vienne; *Travassos*, frère du député des Cortès, et membre de l'Académie Royale des Sciences de Lisbonne.

tériaux précieux sur différens sujets. Notre séjour dans la capitale d'une vaste monarchie, qui depuis long-temps est le centre de réunion d'un grand nombre de savans très-distingués et le siége de superbes établissemens littéraires, nous a mis à même de consulter les uns et de puiser dans les autres à des sources que difficilement nous aurions trouvées ailleurs. M. le baron Alexandre de Humboldt, et MM. Malte-Brun et Barbier du Bocage ont bien voulu honorer notre travail et le rendre plus complet en répondant avec la plus grande bonté à nos questions et en nous aidant de leurs conseils.

Quoique les savans portugais qui ont bien voulu nous aider de leurs lumières dans la composition de cet ouvrage, méritassent toute confiance par la franchise de leur caractère, et fussent entièrement exempts de cet excessif orgueil national, qui agrandit tout ce qui regarde son pays pour abaisser tout ce qui lui est étranger, nous avons voulu néanmoins soumettre les matériaux qui nous étaient fournis par les nationaux aux réflexions d'autres savans qui, n'étant pas Portugais, devaient être encore plus impartiaux, nous réservant à juger nous-même sur les matières qui, étant à notre portée, nous laissaient la liberté de le faire avec autant d'impartialité que de connaissance de cause. Nous pouvons assurer à nos lecteurs que nous étant toujours proposé la vérité pour but dans ce travail, nous avons tâché de l'atteindre de toutes les manières possibles. Ce n'est pas notre faute si notre zèle et notre bonne volonté n'ont pas suffi toujours pour nous la faire découvrir.

Tous ceux qui ont parlé du Portugal jusqu'à ce jour ont beaucoup écrit et cité peu de faits. Nous avons suivi un chemin tout opposé. Nous avons tâché de rassembler le plus grand nombre de faits positifs qu'il nous a été possible, et nous en avons présenté l'ensemble d'après un plan qui renfermât les principaux élé-

mens de la statistique de ce pays, encore presque inconnu au reste de l'Europe, parce que les voyageurs qui en ont fait la description n'en ont tracé que de faibles tableaux, ou se sont attachés à piquer plutôt la curiosité de leurs lecteurs par des détails controuvés ou satiriques, que de satisfaire les recherches du géographe et du philosophe.

Il est vrai qu'écrivant à une époque où la nation est bien différente de ce qu'elle était autrefois, à cause des circonstances politiques où elle s'est trouvée depuis quelques années, le tableau que nous en offrons doit par cela seul différer beaucoup de ceux tracés par Dumouriez, par Châtelet, par Bourgoing, par Carrère, par Robert Southey, par Murphy, par Link, par Costigan, par Ruders et par Ebeling. Les trois invasions des François en Portugal, le long séjour des troupes anglaises et le grand nombre d'officiers de cette nation amalgamés dans son armée, les liaisons intimes et multipliées de ces deux nations entre elles, le grand nombre de journaux politiques et littéraires publiés depuis 1807 en Espagne et en Portugal, et surtout quelques journaux politico-littéraires, publiés en portugais hors du royaume, ainsi que les savans travaux de l'Académie Royale des Sciences, ceux des professeurs de l'université de Coïmbra et de quelques écoles spéciales instituées dernièrement à Lisbonne et à Porto, ont contribué beaucoup à donner aux Portugais ce développement qui s'est manifesté dans les derniers événemens. Toute nation peut avoir de grands parleurs, parce que la nature seule suffit pour les former, mais il faut une longue instruction pour avoir des orateurs. Ceux qui brillent actuellement dans les Cortès par leur éloquence et leur profond savoir dans les plus hautes théories de l'économie politique, et dans les branches les plus compliquées de l'administration, démontrent victorieusement aux détracteurs de la nation portugaise qu'elle possédait beaucoup de gens

qui se préparaient dans le silence, et dont le mérite n'attendait qu'une occasion pour se découvrir.

Laissant à une plume plus exercée que la nôtre la tâche difficile de décrire les monumens des arts et les restes vénérables de l'antiquité qu'on trouve épars dans quelques endroits du Portugal, les mœurs, les usages, les fêtes populaires, la manière de vivre et les particularités qu'offre au spectateur ce peuple intéressant, nous nous sommes borné à peindre seulement à grands traits son caractère d'après ce que nous voyions nous-même, et d'après ce que nous apprenions des personnes les plus instruites qui, ayant parcouru le Portugal dans tous les sens, étaient à même de connaître le caractère général de ses habitans. Des nuances plus fines auraient échappé à des observateurs aussi peu exercés que nous le sommes, et auraient été d'ailleurs mal rendues par une plume presque étrangère au brillant de la littérature. Nous ne craignons pas d'être accusé de partialité parce que nous n'avons pas relevé les défauts de la nation à côté des bonnes qualités que nous lui avons attribuées. Nous n'avons remarqué les premiers que dans quelques individus; nous avons toujours rencontré celles-ci dans la masse de la nation. Ayant examiné de près ce peuple dans des momens où il est si difficile de ne pas commettre des désordres, et l'ayant toujours vu montrer une modération et une douceur extraordinaires, dans des circonstances où tout autre peuple, peut-être même le plus civilisé de l'Europe, aurait fait couler des ruisseaux de sang; nous aurions craint de blesser la vérité en prononçant un jugement différent. Nous invitons ceux de nos lecteurs qui douteraient de ce que nous venons de dire, à méditer sur les détails de l'histoire des derniers événemens.

Visant toujours à notre but, qui est la rédaction d'un Essai statistique sur le Portugal, nous nous sommes peu inquiété si d'autres auteurs avaient déjà écrit sur tel ou

tel sujet, mais nous avons pris seulement occasion d'en traiter selon que le plan de notre ouvrage l'exigeait. Nous nous bornerons à faire remarquer que, d'après les recherches multipliées auxquelles nous nous sommes livré pour faire cet ouvrage, nous pouvons franchement avancer qu'il n'existe aucune description du Portugal rédigée d'après notre plan, et que notre Essai Statistique, quoique composé de deux volumes seulement, offre une grande masse de faits aussi nouveaux qu'intéressans.

On reproche aux Portugais de manquer entièrement de fabriques et de manufactures; d'ignorer tout-à-fait l'agriculture et de recueillir à peine assez de blé pour avoir du pain pour trois mois dans les années ordinaires, et pour six mois dans les bonnes; de n'exporter qu'un peu de vin, de sel, de laine et quelques fruits; de n'avoir qu'un commerce très-borné, et de l'abandonner presque entièrement aux étrangers; de nourrir 2 à 300000 ecclésiastiques, pendant que l'armée est peu nombreuse, mal payée et mal disciplinée; de végéter dans la plus grossière ignorance des sciences et des arts; de manquer entièrement de peintres, de graveurs et de sculpteurs; de n'avoir d'autres journaux politiques que la mauvaise gazette de Lisbonne et deux ou trois autres feuilles périodiques insignifiantes; de ne publier annuellement que des livres de dévotion et quelques-uns de poésie; de faire que leurs vastes établissemens d'outre-mer se distinguent de tous ceux des autres nations maritimes par leur peu de population, et par la modicité extraordinaire de leurs produits. Pour toute réponse à ces injustes accusations, nous prions nos lecteurs de vouloir bien lire les chapitres qui traitent du commerce, de l'industrie, de l'agriculture, du clergé, du militaire, et ceux de la géographie littéraire et du Coup-d'œil, où ils trouveront rassemblés en peu de pages une série de faits aussi exacts que nouveaux, qui démontreront d'une manière victorieuse que ces accusations, dont quelques-unes

pouvaient être justes il y a trente à quarante ans, ne sont plus que de misérables calomnies à l'époque actuelle.

L'ignorance où a été l'Europe sur tout ce qui regarde le Portugal, produite par sa position qui n'invite pas à le visiter souvent, et par le manque de gazettes et d'ouvrages périodiques qui publiassent ce qui, parmi les Portugais, méritait d'être loué; l'importance que mettait le gouvernement à couvrir de mystère tout ce qui avait le moindre rapport à l'administration, et la trop grande indifférence des auteurs portugais à faire connaître au-delà des Pyrénées leurs productions littéraires, causèrent et accréditèrent toutes les calomnies que des voyageurs mal intentionnés ou mal informés ont répandues sur ce pays. Depuis quelque temps, riche en journaux politiques et littéraires, dans lesquels plusieurs rédacteurs éclairés ont pris à tâche de défendre leur patrie, on commence à lui rendre justice. Déjà en 1812 le docteur André Halliday, dans son *Etat présent du Portugal et de son armée*, a fait un tableau assez exact de la littérature portugaise vers la fin du XVIIIe siècle, et a présenté ce pays sous un aspect bien différent de celui sous lequel il avait été offert antérieurement aux regards des autres nations. Plus récemment encore M. de Hautefort, dans son *Coup d'œil sur Lisbonne et Madrid en 1814*, vient de prononcer un jugement bien favorable aux Portugais. Il n'y a pas long-temps qu'on a traduit en vers français quelques opuscules du célèbre José Monteiro da Rocha, et les Principes de mathématiques de José Anastasio da Cunha, mathématicien portugais; et M. Raynouard, secrétaire de l'académie française, vient de publier dans le Journal des savans, avec tous les charmes de son style et de son imagination, la traduction de quelques morceaux des Géorgiques portugaises du jeune poète Mozinho d'Albuquerque.

Tout en accordant aux écrivains qui nous ont pré-

cédé, qu'il s'en faut encore de beaucoup que les Portugais soient au niveau des Français, des Anglais, des Allemands, des Danois, des Italiens ou des Suédois, pour tout ce qui regarde les fabriques, les manufactures, le commerce, la navigation, l'agriculture, les sciences, les arts et les différentes branches de l'administration, nous n'hésitons pas à dire qu'ils ont été injustement calomniés, et qu'ils sont de beaucoup plus avancés en ce moment qu'ils ne l'étaient il y a quarante ans. A l'appui de cette assertion il suffirait de citer les éloquens discours prononcés au Congrès, et la promulgation de ses décrets qui tous tendent à faire renaître le crédit public, en introduisant la plus sévère économie et le plus grand ordre dans les finances; à réorganiser la marine militaire et à relever la marine marchande; à multiplier les instituts littéraires et d'instruction publique; à donner une meilleure méthode d'enseignement, et à diriger l'éducation morale de la jeunesse de manière à en obtenir des citoyens aussi habiles pour servir la patrie que probes dans leurs relations particulières; à encourager l'agriculture, le commerce, les pêcheries, la navigation et l'industrie, qui étaient presque détruites par l'accumulation impolitique de droits pesans et de charges absurdes; et à faire cesser les abus de toute espèce qui régnaient dans l'administration, et rendaient inutiles les efforts que faisait de temps en temps l'ancien gouvernement pour tirer le Portugal de sa nullité politique.

Voici les traits principaux du plan de notre ouvrage, dont nous ne donnons pas ici les détails, parce qu'ils sont indiqués dans la *Table des matières*, qui, par l'arrangement particulier avec lequel elle a été faite, peut être considérée comme un tableau synoptique de cet ouvrage.

D'abord nous croyons devoir prévenir nos lecteurs que nous avons toujours indiqué les sources principales auxquelles nous avons puisé, afin de les mettre à même

d'apprécier ce que nous avançons sur chaque sujet, et de leur faire connaître en même temps les noms souvent ignorés de ceux qui nous ont servi de maîtres ou de guides dans notre travail. Pour éviter toute incertitude sur l'orthographe, et pour suivre l'exemple de M. Malte-Brun, à qui certes on peut bien accorder le titre de premier des géographes vivans, nous avons conservé les noms portugais tels qu'ils s'écrivent dans le pays, à l'exception de ceux du Tage, de Lisbonne, de Madère, du Brésil et de quelques autres, pour lesquels un usage trop général pour être contesté ne nous a pas permis de suivre la même règle. Nous avons toujours scrupuleusement conservé les noms originaux de tous les emplois civils et militaires, administratifs et ecclésiastiques, afin de ne pas les rendre méconnaissables, en cherchant à rendre en français des choses qui ne pouvaient souvent être traduites, faute de termes correspondans. Nous y avons cependant ajouté entre parenthèses l'expression française qui nous a paru le mieux se rapporter à l'original. Les Portugais n'ayant pas encore une orthographe fixée (1), il arrive très-souvent de trouver le même nom écrit de deux ou trois manières différentes, soit dans les livres imprimés, soit dans les manuscrits. En pareil cas, il nous eût été difficile, à nous étranger, d'adjuger la préférence à un système d'orthographe plutôt qu'à un autre, et la multiplicité des recherches qu'exigeait notre travail nous ôtait la possibilité de consulter à chaque instant les personnes savantes qui auraient pu nous éclairer. Nous avons en conséquence pris le parti d'écrire ces mots tels que nous les trouvions dans les différens mémoires ou livres que nous avions à consulter, avec l'attention cependant de suivre toujours, autant que notre mémoire nous le permettait, une

(1) Voyez le Coup d'œil, page cxxj.

marche uniforme pour l'orthographe des noms les plus communs et de ceux qui revenaient le plus souvent. Nous avons substitué un accent grave au *til*, que nous avons toujours placé sur l'avant-dernière voyelle, d'après le conseil qui nous a été donné par notre savant ami M. le docteur Constancio (1), qui méritait notre confiance à tant de titres, et qui passe pour posséder parfaitement sa langue. Dans le chapitre de la *langue portugaise*, et dans la première partie de l'*Appendix à la Géographie littéraire*, qui en forme la suite, nous avons conservé scrupuleusement l'orthographe que nous avons trouvée dans l'original. M. de Teixeira Aragão (2) a bien voulu nous aider dans notre travail, et s'est chargé de la révision des Tableaux Bibliographiques rédigés par le savant docteur d'Almeida, et des deux Catalogues des livres imprimés par les soins de l'Académie Royale des Sciences de Lisbonne et de l'Université de Coimbra. Tant de soins de notre part, et l'assistance que nous avons reçue de quelques savans portugais, nous font espérer que notre livre, même sous le rapport de l'orthographe, sera exempt de la multitude de fautes qui déparent si souvent les meilleurs ouvrages toutes les fois qu'il y est question de noms d'objets ou de personnes écrits en langue étrangère.

Tout l'ouvrage est divisé en deux parties très-inégales : la *GÉOGRAPHIE ANCIENNE ET HISTORIQUE*, qui n'est subdivisée qu'en deux sections suivies d'un Appendix, et la *GÉOGRAPHIE MODERNE*, qui en comprend huit, suivies d'un autre Appendix. Les deux sections de la première partie sont la GÉOGRAPHIE ANCIENNE, COMPARÉE A LA GÉOGRAPHIE MODERNE, qui offre à onze époques

(1) Voyez aux pages lxx et cxxxiv du Coup d'œil.
(2) Voyez à la page xxxj du Coup d'œil.

différentes les principaux changemens qui ont eu lieu dans le Portugal, et qui, à travers une série de variations de limites, nous mène depuis les temps les plus reculés jusqu'au moment où la géographie de ce royaume fut définitivement fixée. Cette section a été rédigée en partie sur la savante *Géographie d'Antillon*, sur le *Tableau des révolutions de l'Europe de Koch*, sur le savant *Lehrbuch der Allgemeinen Geschichte, insbesondere Europens von doct. Dresch*, et sur des notes précieuses qui nous ont été fournies par le respectable et sayant pasteur des protestans de Lisbonne, *M. Bellermann*.

La seconde section offre l'intéressant tableau des PRINCIPALES ÉPOQUES DE L'HISTOIRE DU PORTUGAL, depuis le commencement de la monarchie jusqu'à présent. Nous y avons inséré toutes les grandes découvertes faites par les Portugais, leurs vastes conquêtes et les grandes pertes qu'ils eurent à essuyer. Le *Tableau de Koch*, le *Lehrbuch* de *Dresch* et l'*Historia de Portugal*, composée en anglais par une société de littérateurs, et traduite en portugais avec des notes et des augmentations par le célèbre écrivain *Hippolito da Costa*, et le *Répertoire portatif de l'histoire de la littérature des nations espagnole et portugaise, par le chevalier Alvar Augustin de Liaño*, sont les principaux ouvrages que nous avons consultés. Les époques du commencement du règne et de la mort de chaque roi de Portugal sont prises d'un tableau qui fait partie d'un sayant mémoire sur les monnaies du royaume, rédigé par l'académicien Fr. Joaquim de Santo Agostinho. Dans ces deux sections, mais surtout dans la première, nous avons presque toujours donné la préférence aux auteurs étrangers, parce que les Portugais traitent l'histoire de ces siècles reculés avec une telle prévention pour leur patrie, qu'elle leur fait souvent manquer à la vérité, et qu'elle les empêche toujours d'user de la moindre critique dans une ma-

tière qui en demande plus que toute autre, et que l'on ne peut approcher qu'avec la plus grande circonspection. Dans un Appendix à cette section, nous avons inséré l'intéressant *Précis des changemens politiques arrivés en Portugal depuis le 24 août 1820 jusqu'au 29 mars 1821*, qui nous a été fourni par un de nos meilleurs amis, qui réunit aux connaissances les plus étendues un esprit observateur et toute l'impartialité nécessaire pour traiter convenablement de semblables sujets. Nous avons cru indispensable de mettre à la suite de ce précis le *Manifeste de la nation portugaise aux nations étrangères*, afin de faire connaître par cette pièce officielle, écrite avec éloquence et modération, l'état où se trouvait le Portugal, et les causes qui ont amené le changement de gouvernement.

La Géographie moderne donne d'abord l'explication de l'origine du nom actuel de Portugal. Vient ensuite la section de la GÉOGRAPHIE PHYSIQUE, dont presque tous les chapitres contiennent des choses jusqu'à présent ignorées des géographes et des voyageurs qui ont décrit ce pays. Nous avons consulté et suivi, dans une partie des chapitres qui traitent des productions des trois règnes de la nature, les ouvrages du comte de Hoffmannsegg, de Link et d'Ebeling, et nous avons eu soin d'y rectifier ce qui ne nous a pas paru vrai, et de remplir leurs lacunes par les renseignemens positifs et en partie officiels qui nous ont été fournis par les savans travaux de MM. les députés Soares Franco, Franzini, Brotero, etc.; par ceux des académiciens Alexandre Vandelli, José Bonifacio d'Andrade, Constantino Botelho de Lacerda Lobo; par ceux des savans médecins Antonio d'Almeida, Nunes Chaves, José dos Santos Dias; par les ouvrages classiques du baron de Humboldt, et par ceux du médecin Francisco Tavares, de Warden, etc. etc., ainsi que par les tableaux officiels que nous avons tirés nous-même des archives du gouvernement. Nous sommes entré

dans quelques détails sur le climat du Portugal, sur ses pêcheries et sur son agriculture, parce que nous avons cru servir la science que nous professons en publiant pour la première fois des observations météorologiques aussi intéressantes que nouvelles (1); parce que le chapitre des pêcheries nous fournissait des faits aussi importans pour l'histoire de ce pays qu'inconnus aux étrangers; et parce que nous avons voulu, à force de calculs et de faits incontestables, démontrer que le Portugal n'a besoin que d'un peu d'activité de la part de son gouvernement pour être entièrement indépendant des autres nations pour tout ce qui regarde sa subsistance. Nous aurions voulu faire suivre nos chapitres des productions du règne végétal et du règne animal de tableaux statistiques de la quantité des bois et forêts et de leurs produits, de la quantité de blé, de lin, de chanvre et de vins récoltés annuellement dans les différentes comarcas, ou du moins dans les différentes provinces; nous aurions voulu aussi rédiger des tableaux du nombre de bœufs et vaches, de chevaux, de brebis et de chèvres que l'on nourrit dans le royaume, afin d'essayer d'évaluer la richesse territoriale du Portugal. Mais toutes nos recherches pour obtenir les documens nécessaires pour ce travail ayant été infructueuses, nous avons dû nous contenter d'offrir les tableaux de l'importation du blé et ceux de l'exportation des vins, de l'huile, des fruits secs et frais et de la laine, les seuls que nous ayons trouvés dans les bureaux.

Dans la section de la GÉOGRAPHIE POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE, après avoir indiqué la population du Portugal à différentes époques depuis le temps d'Auguste jusqu'à présent, nous comparons le mouvement

(1) Voyez la note à la page 198 du premier volume de nos Variétés Politico-Statistiques sur la Monarchie Portugaise.

de cette population depuis un certain nombre d'années avec celui des différentes contrées de l'Europe. Les grandes inexactitudes et les bévues grossières que l'on trouve dans tous les ouvrages étrangers relativement au gouvernement du Portugal ; le silence presque absolu que gardent les auteurs nationaux sur tout ce qui tient à la manière dont était gouverné leur pays ; et la grande difficulté de se former une idée exacte d'un gouvernement où les trois pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire étaient toujours confondus, nous ont engagé à laisser à part tout ce que nous avions déjà rassemblé avec beaucoup de peine sur cet important sujet dans les ouvrages publiés, et à nous adresser à un de nos amis, au jeune dezembargador de la Relaçào de Porto, M. Cambiaso, qui a bien voulu travailler lui-même tout ce chapitre. Les documens précieux qu'il y a insérés, et la méthode claire qu'il y a suivie, nous ont mis à même, avec l'assistance d'autres Portugais instruits, de débrouiller ce chaos politique, et d'offrir à nos lecteurs, dans les deux chapitres du gouvernement ancien et actuel, le tableau le plus exact et le plus complet qui ait encore paru sur ce sujet important. C'est aussi aux profondes connaissances de ce jeune magistrat dans la jurisprudence que nous devons le chapitre non moins important du *Droit portugais*. A l'égard des finances et de l'état militaire, outre les précieux renseignemens qui nous ont été fournis par différens députés, et ceux que nous avons puisés dans les différens bureaux, dans lesquels nous avons été admis avec une bienveillance extraordinaire, nous avons consulté la *Compilaçào das leis militares por Verissimo Antonio Ferreira*, les journaux portugais le *Correio Braziliense*, l'*Investigador Portuguez*, le *Campeào*, et celui connu sous le nom de *O Portuguez*. Nous devons une grande partie des matériaux qui nous ont servi à rédiger l'article sur la dette publique et sur le papier-monnaie à l'amitié d'un

des négocians les plus riches et les plus instruits de Lisbonne, et à celle de monseigneur Horta, qui possède des matériaux précieux et des connaissances profondes sur cet important sujet. Nous avons aussi emprunté le secours de plusieurs mémoires très-intéressans, qui ont été publiés dernièrement ou présentés au Congrès, et que nous avons pu consulter. Nous avons commencé le chapitre sur l'état militaire par un court aperçu historique sur le militaire portugais, afin de rendre justice à cette classe honorable de la nation, maintenant si différente de ce qu'elle était il y a quarante ans. Le tableau des places fortes du royaume est travaillé en entier sur des mémoires tirés des archives du gouvernement et sur les informations qui nous ont été fournies par des officiers du génie; il contient beaucoup de détails aussi importans à connaître qu'ignorés jusqu'à présent de tous les géographes. Pour le chapitre des ordres de chevalerie nous avons consulté le *Mappa* de João Baptista de Castro, et celui beaucoup plus récent de M. Cardozo Giraldez.

Nous devons répéter pour la section de la GÉOGRAPHIE COMMERCIALE ce que nous venons de dire de celles de la *géographie physique* et de la *géographie politique et administrative*. On n'a encore publié rien de positif sur le commerce, l'industrie et la navigation du Portugal. Tous les faits relatifs à ces sources de la richesse nationale étaient ensevelis dans les archives impénétrables des différentes administrations du royaume. Ceci explique pourquoi l'on ne trouve que quelques données de vieille date dans Murphy, dans Ebeling, etc., et des évaluations très-inexactes dans Raynal et dans tous les autres écrivains qui ont traité cette matière. Nous avons cru servir tout à la fois la géographie et l'histoire de ce pays en commençant cette section par donner en peu de mots, d'après de savans mémoires insérés dans l'*Investigador* et le *Correio-Braziliense*, et d'après les renseignemens

que nous nous sommes procurés nous-même, les principales époques du commerce du Portugal en général, et celles de son commerce avec l'Inde et le Brésil. Nous avons présenté ensuite les bilans annuels du commerce du Portugal avec les places de l'Asie, de l'Afrique, de l'Amérique, et des îles Madère et Açores, depuis 1795 jusqu'à 1820, en faisant suivre ces bilans partiels du bilan général annuel de ce royaume avec tous ses établissemens d'outre-mer dans les mêmes années. De même, après avoir donné les bilans annuels du commerce du Portugal avec l'Angleterre, l'Espagne, la France, l'Italie, la Russie, la Suède, le Danemarck, la Prusse, l'Autriche, Hambourg, la Hollande, la Barbarie et les États-Unis d'Amérique dans les années 1796, 1806 et 1819; nous avons fait suivre ces tableaux partiels du tableau général du commerce du Portugal avec les nations mentionnées ci-dessus depuis 1795 jusqu'en 1820. Ne voulant pas donner les bilans de chaque année, nous avons choisi les deux extrêmes, 1796 et 1819, et la moyenne qui offre le bilan le plus favorable au Portugal, pour faire voir la marche du commerce, donnant la préférence à l'année 1806 sur celle de 1807, parce que cette dernière, à cause de l'invasion française, ne comprend que le commerce extérieur fait pendant onze mois, et parce que la crainte de l'approche des armées françaises a beaucoup influé sur les spéculations des négocians dans la même année! Nous avons fait précéder le tableau de la navigation des neuf principaux ports du Portugal de quelques remarques sur l'histoire de cette branche importante de la prospérité publique. Nous avons suivi la même marche à l'égard du tableau de la valeur moyenne des produits des fabriques et manufactures du royaume exportés pour les possessions d'outre-mer, et de l'intéressant tableau alphabétique des fabriques et manufactures existantes en Portugal au commencement de 1821.

Nous devons ce dernier à l'amitié toute particulière dont nous honore le même négociant qui nous a fourni des renseignemens sur la dette publique, un savant mémoire sur les monnaies anciennes et modernes du Portugal, et quelques détails intéressans sur les environs de Lisbonne. Il a encore eu la complaisance de revoir toute cette section, qui l'a été aussi par d'autres négocians non moins instruits. Dans le chapitre des monnaies, poids et mesures du Portugal, nous avons été particulièrement assisté par des négocians instruits de Lisbonne et de Porto, ainsi que par le député Franzini, qui nous a fourni la valeur correspondante des mesures métriques françaises.

La section de la GÉOGRAPHIE ECCLÉSIASTIQUE commence le second volume. Dans la rédaction de cette partie nous avons consulté principalement le Mappa de Cardozo, celui de Joào Baptista de Castro et plusieurs personnes savantes qui nous ont aidé de leurs conseils. Nous sommes entré dans quelques détails relatifs au nombre des ecclésiastiques, pour démontrer combien on l'a exagéré, et pour faire voir que, sous ce rapport comme sous tant d'autres; le Portugal est bien loin d'être ce qu'on le croit communément. La savante brochure *Os Frades julgados no tribunal da razào* nous a fourni les bases de nos raisonnemens.

Le caractère physique et moral des peuples civilisés dépend en grande partie de l'éducation, et leur littérature se ressent de l'influence de l'état plus ou moins parfait auquel leur langue a été portée. C'est donc au domaine de la GÉOGRAPHIE LITTÉRAIRE qu'appartient tout ce qui regarde le caractère physique et moral d'un peuple et la langue qu'il parle. Aussi est-ce dans cette section, destinée particulièrement à faire connaître tous les établissemens littéraires et d'instruction publique du Portugal, que nous nous sommes réservé à parler du caractère physique et moral de cette nation, de l'origine et du caractère de sa langue.

Quant au premier, qui forme le sujet du premier chapitre de cette section, nous le décrivons non-seulement d'après nos observations, mais encore d'après celles de quelques-uns de nos amis, dont l'impartialité égale les connaissances et l'adresse dans l'art difficile de bien observer. Nous avons cru rendre notre ouvrage plus intéressant, et coopérer en même temps aux progrès de l'etnographie, qui, depuis la publication du *Mithridates* d'Adelung, continué par M. Vater, est si généralement cultivée, en offrant à nos lecteurs, dans le deuxième chapitre, un beau mémoire sur l'origine et le caractère de la langue portugaise, morceau que nous devons à une femme que la mort vient d'enlever à la littérature qu'elle cultivait avec un grand succès, et à sa famille dont elle faisait le bonheur et l'ornement. Ce mémoire est accompagné d'une série de fragmens et de compositions en portugais, choisis sous chaque règne de la Monarchie Portugaise, pour présenter la marche progressive de la formation de la langue depuis son commencement jusqu'à 1495, qu'on peut considérer comme l'époque où elle a été fixée définitivement.

Comme nous avons trouvé très-inexact, ou pour le moins suranné et incomplet, tout ce qui a été publié sur la géographie littéraire proprement dite du Portugal, tant par les étrangers que par les nationaux, nous avons travaillé nous-même toute cette section d'après les renseignemens qui nous ont été fournis par les plus savantes personnes du royaume, et d'après les documens officiels que nous avons pu obtenir du gouvernement.

Les matériaux que nous avons pu rassembler relativement à l'état actuel des sciences et des beaux-arts parmi les Portugais, étant devenus d'un volume trop considérable pour pouvoir être resserrés dans le chapitre pour lequel nous les avions destinés, nous avons pris le parti d'en faire une section à part sous le titre d'*Appendix*

à la géographie littéraire, partagé en deux parties distinctes. La première, sous le titre d'*Appendix au chapitre de la langue portugaise*, comprend les fragmens et morceaux portugais dont nous venons de parler; la seconde, sous le titre de *Coup d'œil sur l'état actuel des sciences et des beaux-arts parmi les Portugais*, offre en seize chapitres principaux et en plusieurs autres secondaires l'état où se trouve la science ou l'art dont il traite, les principaux ouvrages relatifs qui ont été publiés depuis 1800 jusqu'à 1821, et les personnes mortes dans le même espace de temps, ou celles encore vivantes qui s'y distinguent le plus. Ces seize chapitres sont suivis d'une série de tableaux bibliographiques de tous les ouvrages publiés annuellement dans la même période, ainsi que des catalogues de tous ceux qui ont été imprimés par les soins de l'Académie Royale des Sciences de Lisbonne et par ceux de l'Université de Coimbra. Ayant fait une introduction à notre Coup d'œil, dans laquelle nous avons exposé la méthode que nous avons suivie pour sa rédaction, nous croyons inutile d'en donner ici aucun détail, pour éviter les répétitions. Nous dirons seulement que l'impression de notre Coup d'œil était presque finie lorsque nous eûmes connaissance de deux articles insérés dans les *Archives littéraires de l'Europe* de l'année 1804, qui, rédigés par le savant abbé Correa de Serra, offraient en peu de mots et avec beaucoup d'impartialité l'état des sciences et des lettres parmi les Portugais pendant la seconde moitié du siècle passé. Nous n'avons pas hésité à les mettre à la suite de notre Coup d'œil, afin d'offrir ainsi à nos lecteurs un tableau plus complet de la littérature portugaise moderne.

Le troisième chapitre de la géographie littéraire comprend tous les établissemens d'instruction publique actuellement existans, dont la description est accompagnée de tableaux qui offrent le nombre d'écoliers qui ont fréquenté les plus importans; et la rétribution

annuelle de chaque professeur. Dans le quatrième nous indiquons tous les établissemens littéraires, tels que l'Académie Royale des Sciences de Lisbonne, la Société patriotique littéraire de Lisbonne, etc.; les jardins botaniques, les observatoires, les musées, toutes les bibliothéques publiques, et les bibliothéques particulières les plus considérables, etc. Nous donnons aussi dans ce chapitre quelques détails sur le commerce de librairie en Portugal comparé à celui de la France, des Provinces Lombardo-Vénitiennes, de l'Angleterre, de l'Allemagne et de quelques autres contrées de l'Europe. Le cinquième chapitre est entièrement consacré à fournir à nos lecteurs les moyens de comparer le Portugal aux principaux Etats de l'Europe, sous les rapports des établissemens littéraires et de l'instruction publique. Ce chapitre, qui nous a coûté beaucoup de temps et de peine, offre une foule de faits presque tous connus à la vérité, mais isolément, et qui acquièrent de l'importance et deviennent pour ainsi dire nouveaux par leur rapprochement. D'ailleurs les longues recherches auxquelles nous avons dû nous livrer pour rédiger ce chapitre nous ont mis à même de rectifier quelques erreurs et de présenter dans nos tableaux tout ce que l'on sait de moins inexact sur leurs différens sujets.

Pour la section de la TOPOGRAPHIE nous n'avons consulté que des géographes portugais, en y faisant les corrections et les additions que des brochures portugaises dernièrement publiées, les documens officiels que nous possédions, et les renseignemens particuliers qu'on nous a fournis nous mettaient à même de faire. Nous avons cru indispensable d'entrer dans quelques détails sur les villes de Lisbonne, Coimbra, Porto, Evora, Braga, Setubal, Alcobaça, Batalha, Mafra et Cintra, ainsi que sur d'autres endroits remarquables des environs de Lisbonne, parce que l'importance de quelques-unes, les souvenirs historiques de quelques autres, des restes vénérables d'antiquités ou des bâtimens

somptueux qui s'y trouvent nous paraissaient le mériter. Nous avons cru aussi servir la géographie en donnant une description détaillée des environs délicieux de Lisbonne, sur lesquels les voyageurs n'ont encore donné que quelques détails partiels. Pour la ville de Porto nous avons consulté la description topographique et historique d'Antonio Álvares Ribeiro, en y faisant les modifications qu'exigeait le laps de temps qui s'est écoulé depuis sa publication. Pour la ville de Lisbonne nous nous en sommes principalement tenu au Mappa de João Baptista de Castro, à une petite géographie portugaise publiée dernièrement, qui contient des détails assez piquans sur cette ville, à nos propres observations et à celles qui nous ont été communiquées par les savans Portugais dont les secours nous ont tant aidé dans la rédaction de cet Essai Statistique. Nous avons aussi consulté l'intéressant ouvrage de M. de Hautefort, qui a eu le rare talent de mieux décrire Lisbonne après un séjour de deux semaines seulement que ne l'ont fait d'autres voyageurs après l'avoir habitée fort long-temps. L'ouvrage de Murphy a été notre guide pour la description des bâtimens somptueux de la Batalha, de Mafra et de quelques autres; nous y avons cependant fait des modifications qui nous ont été en partie suggérées par nos propres observations et en partie par celles de quelques Portugais et de quelques étrangers très-instruits sur ces matières. En faisant la description d'Aveiro et de San-Martinho, nous sommes entré dans quelques détails sur les travaux hydrauliques entrepris dernièrement pour reconquérir ces deux ports sur la mer, travaux qui ont été couronnés du plus grand succès.

Les documens officiels que, par le moyen des députés qui forment la Commission Statistique du Congrès, nous nous sommes procurés sur la division actuelle des vastes contrées soumises aux Portugais dans les deux hémisphères, et les données relatives à leur population

que nous avons obtenues du vicomte de San-Lourenço qui a été pendant long-temps à la tête des finances de ce pays, nous ont mis à même de présenter pour la première fois aux géographes, dans la section des PAYS QUI FORMENT LA MONARCHIE PORTUGAISE, la véritable division et la population actuelle de ces régions encore si mal connues, et sur lesquelles nous nous proposons de publier des *Essais statistiques*.

Des circonstances aussi fâcheuses qu'imprévues ne nous permettant pas de donner à la dernière section des CONSIDÉRATIONS POLITIQUES SUR LA MONARCHIE PORTUGAISE tout le développement que nous nous proposions d'y donner, nous nous sommes borné à offrir à nos lecteurs une série de tableaux, dans lesquels nous comparons d'abord la Monarchie Portugaise avec les États les plus étendus du globe, ensuite le royaume du Portugal avec tous les États de l'Europe sous les rapports de la surface, de la population absolue, de la population relative, des revenus, de la dette publique, des forces de terre et de mer, et sous celui de la population des villes les plus considérables.

Peut-être quelques-uns de nos lecteurs trouveront-ils que nous avons intercalé un trop grand nombre de notes dans notre ouvrage, et désapprouveront deux ou trois digressions que nous nous sommes permises sur la typographie, le commerce de librairie et l'état actuel des sciences en Italie. Mais qu'ils daignent considérer que nous écrivions sur un pays qui est pour ainsi dire une *terra incognita* pour les géographes, sous le rapport statistique et littéraire, et que par conséquent nous nous trouvions obligé à chaque pas de motiver notre opinion ou de rectifier celle des autres par des faits, qui par leur nature auraient altéré l'harmonie des parties de notre ouvrage si nous les avions exposés dans le texte; et qui, d'un autre côté, auraient laissé le lecteur en doute sur la justesse de

nos assertions s'ils eussent été omis. Nous avons donc cru concilier la marche méthodique que doit avoir tout ouvrage de science avec la confiance que nous voulions inspirer à nos lecteurs, en insérant dans des notes une foule de faits aussi piquans que nouveaux, et qui appuyaient notre opinion d'une manière victorieuse. Quant aux digressions sur l'antiquité de la typographie en Portugal et dans ses établissemens d'Orient, et sur le commerce de librairie de la ville de Paris, nous espérons que la nouveauté et l'importance des faits que nous y avons rassemblés nous fera pardonner ces deux écarts, qui sont le résultat des longues recherches auxquelles nous nous sommes livré pour découvrir la vérité sur ces deux importantes questions. Quant à la digression sur l'état actuel des sciences en Italie, nous en appelons à tous ceux qui sentent battre leur cœur au nom sacré de patrie. Pourront-ils nous désapprouver de l'avoir faite, nous qui avons entrepris la défense de la nation portugaise, quand nous voyions nos compatriotes en butte aux calomnies les plus atroces et les moins fondées? Non : ils penseront que nous nous sommes acquitté d'un devoir, et que nous le devions à la nation à laquelle nous avons l'honneur d'appartenir.

Nous terminerons ce long mais indispensable aperçu de notre ouvrage, en demandant pardon à nos lecteurs si, pour le rendre plus accessible à un plus grand nombre de personnes, nous l'avons écrit dans une langue qui nous est étrangère, et que nous n'avons apprise qu'à force de lecture et d'étude.

TABLEAU SYNOPTIQUE

Des articles contenus dans l'Essai Statistique sur le royaume de Portugal et d'Algarve.

TOME PREMIER.

Lettre dédicatoire
Discours préliminaire. . . . . vij

GÉOGRAPHIE ANCIENNE ET HISTORIQUE.

APERÇU COMPARATIF SUR LA GÉOGRAPHIE ANCIENNE ET LA GÉOGRAPHIE MODERNE DU PORTUGAL.

Pages.

Le Portugal avant Auguste. 1
Le Portugal sous Auguste. 3
Le Portugal après Auguste. . . . . *Ibid.*
Le Portugal dans le IIe siècle. 7
Le Portugal dans le IVe siècle. . . . . *Ibid.*
Le Portugal dans le Ve siècle. 8
Le Portugal dans les VIe, VIIIe, IXe et Xe siècles. . *Ibid.*
Le Portugal dans le XIe siècle. 9
Le Portugal dans les XIIe et XIIIe siècles. . . . *Ibid.*

APERÇU SUR LES ÉPOQUES PRINCIPALES DE L'HISTOIRE DE LA MONARCHIE PORTUGAISE.

Première dynastie appelée de Bourgogne. 10
Seconde dynastie appelée d'Avis. 13
Régime espagnol. 21
Troisième dynastie appelée de Bragance. 23

APPENDIX A LA GÉOGRAPHIE HISTORIQUE.

Précis des changemens politiques survenus en Portugal depuis le 24 août 1820 jusqu'au 29 mars 1821. . 30
Manifeste de la nation portugaise aux souverains et aux peuples de l'Europe. 46

GÉOGRAPHIE MODERNE

Étymologie du nom Portugal. 64

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE.

Position astronomique, confins politiques et naturels, longueur et largeur, surface. 65
Tableau de la surface et de la division du royaume de Portugal et d'Algarve. 67
Côtes, montagnes, plateaux et nature du sol. . . . 68
Tableau des principales hauteurs du Portugal. . . *Ibid.*
Tableau accessoire des principales hauteurs du globe. 75
Lacs et fleuves. 80

Tableau hydrographique des principaux fleuves du Portugal. 84
Tableau de la longueur des principaux fleuves du Portugal comparée à celle du cours des plus grands fleuves du globe. 86
Climat physique du Portugal. 89
Tableau des limites des *maximum* et des *minimum* du Portugal. 99
Tableau des principaux tremblemens de terre éprouvés par la ville de Lisbonne. 102
Tableau comparatif de la floraison de l'abricotier, du pêcher, du cerisier et du pommier dans différens endroits des États-Unis et du Portugal compris entre les mêmes parallèles. 109
Tableau météorologique comparé de Lisbonne, Mafra et Rio-Janeiro. 110
Tableau météorologique comparé de Coimbra et Montalegre. 111
Tableau météorologique comparé de Lisbonne, Coimbra, Porto, Penafiel, Lobrigos et Villa-Nova de Portimão. 112
Tableau météorologique accessoire de Williamsbourg, Cincinnati, Kingston, Cambridge, Palerme et Pekin. 119
Tableau météorologique accessoire de Paris et Londres. 121
Tableau des bandes isothermes 123
Tableau du thermomètre de Réaumur comparé au thermomètre centigrade et à celui de Fahrenheit. 125
Productions naturelles du Portugal. 126
Productions du règne minéral.
Eaux minérales. 127
Tableau des eaux minérales du Portugal. 130
Mines 131
Tableau des mines actuellement exploitées. 136
Tableau des salines du Portugal. 138
Tableau de la quantité et de la valeur du sel exporté annuellement pour le Brésil, les îles Madère et Açores et pour l'étranger. 139
Productions du règne végétal.
Végétation des différentes provinces. 140
Tableau de la Flore du Portugal comparée à celle de différentes régions. 142
État actuel de l'agriculture en Portugal. 143
Tableau de la quantité et de la valeur des blés et de la farine importés annuellement en Portugal depuis 1795 jusqu'en 1820. 146
Pour combien de jours le Portugal a-t-il besoin des grains étrangers pour fournir à la consommation de ses habitans ? 147
Tableau de la quantité et de la valeur des vins du Portugal, exportés annuellement pour le Brésil,

les îles Madère et Açores et pour l'étranger depuis 1795 jusqu'en 1820. 152
Tableau de la quantité et de la valeur de l'huile d'olive entrée et sortie annuellement du royaume depuis 1796 jusqu'en 1820. 153
Tableau de la valeur des oranges, citrons, figues, amandes et autres fruits secs exportés annuellement pour les pays étrangers depuis 1796 jusqu'en 1820. 154
Compagnie générale des vins du Haut-Douro. 155
Tableau de l'exportation moyenne annuelle des vins sortis de la barre de Porto dans les vingt années qui ont précédé la création de la compagnie, et dans les vingt premières du siècle actuel. 157
Tableau de l'accroissement de la population dans le district soumis à la compagnie. . . . . *Ibid.*
Avantages et inconvéniens de cette institution. 158
Causes de la décadence de l'agriculture en Portugal. 162
Productions du règne animal
Animaux domestiques, oiseaux, reptiles, poissons, etc. 165
Tableau de la quantité et de la valeur de la laine exportée annuellement dans les années 1796, 1801, 1806, 1811, 1816 et 1819. 170
Pêcheries, compagnie de l'Algarve, et considérations sur les causes principales de leur décadence. *Ibid.*
Tableau de la quantité et de la valeur de la morue importée annuellement par les nations étrangères depuis 1795 jusqu'en 1820. 176
Tableau des pêcheries du Portugal vers la fin de 1821. 181

GÉOGRAPHIE POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE.

Population. 184
Tableaux de la population absolue du Portugal à différentes époques depuis Auguste jusqu'à présent. 186
Tableau de la population du Portugal en 1801 par provinces, comparée à la surface 189
Conséquences importantes déduites de ce tableau. *Ibid.*
Tableau général de la population du Portugal, par provinces, comarcas, *cidades*, *villas*, *concellos*, paroisses, feux et habitans en 1801 et 1819. 192
Conséquences déduites de ce tableau. 193
Tableau général de la population du Portugal en 1801; distribuée d'après les différens diocèses du royaume et de son mouvement dans la même année. 204
Conséquences déduites de ce tableau. 206
Tableau du mouvement de la population du Portugal dans les années 1815, 1816, 1817, 1818 et 1819. 208

Conséquences importantes déduites de ce tableau. 211
Rapport des feux aux habitans. 212
— des hommes aux femmes. 213
— des majeurs aux mineurs. *Ibid.*
— des garçons aux filles. 214
Rapport des naissances légitimes aux naissances illégitimes. 215
Rapport des naissances légitimes aux mariages. *Ibid.*
Rapport des naissances légitimes et illégitimes à la masse totale des habitans. *Ibid.*
Rapport des morts aux vivans. 217
— des naissances aux morts. 219
— des mariages aux vivans. 220
Tableau accessoire du mouvement de la population dans différens États de l'Europe dans le XIXe siècle. 221
Tableau du mouvement de la population de quelques villes du Portugal comparé à celui observé dans d'autres villes de l'Europe. 224
Tableau de la population du Portugal classifiée d'après l'âge, le sexe et l'état. 231
Conséquences déduites de ce tableau. 232
Tableau de la population du Portugal, classifiée d'après les différentes conditions et les différens emplois. 234
Considérations sur les causes qui ont retardé l'accroissement de la population en Portugal. 235

Gouvernement.

Gouvernement avant le 24 août 1820

Du gouvernement en général et du pouvoir suprême en particulier. 241
Cortes anciennes; roi, ministres d'État, etc. 242
Des tribunaux, des conseils et des magistrats supérieurs.
Section de grâce et de justice.
Mesa do dezembargo do Paço. 247
Casa da supplição de Lisboa. 248
Casa e relação de Porto. 249
Section ecclésiastique
Mesa da consciencia e ordens. *Ibid.*
Curia patriarchal. 250
Nunciatura apostolica. *Ibid.*
Junta do exame, estado actual e melhoramento temporal das ordens religiosas. *Ibid.*
Junta da bulla da santa Cruzada. 251
Concelho geral do santo officio. *Ibid.*
Inquisição de Lisboa, de Coimbra et Evora. *Ibid.*
Section des finances.
Concelho da fazenda. *Ibid.*
Erario regio. 252
Junta dos juros dos reaes emprestimos. 253

Junta da direcção dos provimentos das munições de boca. . . . . *Ibid.*
Casa da moeda. . . . . *Ibid.*
Mesa d'Arrecadação do novo imposto do sello, das mercez e papeis forenses. . . . . *Ibid.*
Superintendencia geral da decima. 254
Alfandega grande do assucar. . . . . *Ibid.*
Alfandega das sette casas 255
Alfandega da casa da India. . . . . *Ibid.*
Alfandega do tabaco. 256
Mesa do Consulado geral de sahida. . . . . *Ibid.*
Alfandega do Porto. . . . . *Ibid.*
Alfandegas das provincias. . . . . *Ibid.*
Section du commerce.
Real junta de commercio, agricultura e fabricas e navegação. 258
Junta do tabaco. 259
Junta d'administração da companhia geral d'agricultura das vinhas do Alto-Douro. . . . . *Ibid.*
Junta da companhia das reaes pescarias do Algarve. . . . . *Ibid.*
Junta da extracção do sal de Setubal. 260
Junta d'administração dos fundos da companhia extincta do Pará e Maranhão. . . . . *Ibid.*
Mesa do Bem commun dos mercadores. . . . . *Ibid.*
Direcção da real fabrica das sedas e obras das agoas livres. . . . . *Ibid.*
Terceiro publico. 261
Section de la marine.
Concelho do Almirantado. . . . . *Ibid.*
Real junta da fazenda da marinha. . . . . *Ibid.*
Intendencia dos Armazens, Almoxarifado e Inspecção. . . . . *Ibid.*
Section de l'armée.
Concelho da guerra. 262
Concelho supremo de justiça. . . . . *Ibid.*
Thesouraria geral do exercito. 263
Arsenal real do exercito. . . . . *Ibid.*
Commissariado. . . . . *Ibid.*
Inspecção de transportes. . . . . *Ibid.*
Auditoria geral. . . . . *Ibid.*
Real junta da fazenda dos arsenaes do exercito. 264
Arsenal real das obras militares e inspecção dos quarteis. . . . . *Ibid.*
Junta do codigo militar. . . . . *Ibid.*
Section de la santé publique.
Junta do proto-medicato. . . . . *Ibid.*
Junta da saude publica. 265
Tribunaux et juntas qui n'appartiennent à aucune des sections précédentes.
Concelho ultra-marino. . . . . *Ibid.*
Mesa Censoria. . . . . *Ibid.*
Real junta da directoria geral dos estudos e escolas do reino. 266

Intendencia geral da policia. *Ibid.*
Junta do estado e casa de Bragança. 267
Concelho da real casa e estado das rainhas de Portugal. *Ibid.*
Junta e casa do estado do infantado 268
Obras publicas. *Ibid.*
Correio geral. *Ibid.*
Senado da camara da cidade de Lisboa 269
Camaras das cidades e villas. 270
Des magistrats et des employés inférieurs.
Corregedores. 271
Provedores das comarcas. 273
Juizes de fora et juizes ordinarios. *Ibid.*
Juizes da vintena. 276
Superintendente dos contrabandos e alfandegas. 277
Superintendentes dos lanificios. 278
Superintendente do sal de Setubal. *Ibid.*
Escrivães. *Ibid.*
Tabeliães. *Ibid.*
Meirinhos et Alcaides *Ibid.*
Carcereiros. 279
Gouvernement actuel.
Pouvoir législatif.
Congrès ou Cortès actuelles. 280
Deputação permanente. 282
Pouvoir exécutif.
Roi *Ibid.*
Ministres. 284
Conseil d'État *Ibid.*
Pouvoir judiciaire.
Juizes de Fora. 285
Relacões de Lisbonne et de Porto. *Ibid.*
Tribunal supremo de justiça. *Ibid.*
Tribunal especial da protecção da libertade da imprensa. 286
Concelho de jurados. *Ibid.*
Pouvoir administratif.
Junta administrativa provincial. 287
Camaras des cidades e villas. 288
Bases de la constitution. 290
Droit portugais.
Précis historique sur les différens codes promulgués en Portugal depuis la fondation de la monarchie jusqu'à présent. 295
Considérations sur les inconvéniens dérivés de l'accumulation de tant de lois différentes, et sur la nécessité d'un nouveau code. 306
Finances.
Disparité extraordinaire entre les évaluations des différens voyageurs et géographes sur les revenus du Portugal. 303
Revenus et dépenses de Portugal avant le départ du roi pour le Brésil. 304

Tableau de la liste civile des principaux souverains de l'Europe. 306
Budget de la recette et de la dépense moyennes du Portugal déduites des années 1815, 1816, 1817, 1818 et 1819. 307
Considérations importantes sur ce budget. 313
Budget de 1822. 316
Dette publique.
Aperçu historique sur les dettes anciennes et modernes du Portugal. 320
Papier-monnaie. 323
Tableau des *Maximum* et *minimum* annuels de l'agio du papier-monnaie depuis son émission jusqu'en 1822. 325
Moyens décrétés pour l'amortissement de la dette. 328
Banque de Lisbonne. 331
Hôtel des monnaies. 334
Tableau de la quantité des pièces frappées à la monnaie de Lisbonne depuis 1807 jusqu'en 1821. 335
Comparaison entre les sommes frappées à Lisbonne et celles frappées à Londres et en France. 336
Quantité de numéraire qui circule en Portugal. *Ibid.*
Quantité de numéraire qui circule en France. *Ibid.*
Réflexions sur les causes qui ont fait disparaître les pièces d'or. *Ibid.*
État militaire.
Aperçu historique sur le militaire portugais. 339
Divisfon militaire du royaume et governadores das armas. 343
Milicias. 344
Tableau des différens régimens des milicias. 346
Ordenanças. 347
Troupes de ligne.
Organisation de l'armée. 348
Organisation de l'état-major de l'armée selon l'état actuel et selon le plan proposé par la commission spéciale. 351
Organisation du corps des ingénieurs selon l'état actuel et selon le plan proposé par la commission spéciale. 353
Organisation d'un régiment de cavalerie selon l'état actuel, etc. etc. *Ibid.*
Organisation d'un régiment d'infanterie, *idem.* 354
Organisation d'un régiment d'artillerie, *idem.* 355
Organisation d'un bataillon de chasseurs, *idem.* 356
Organisation d'un bataillon d'ouvriers du génie, *idem.* 357
Organisation d'une compagnie de soldats du train, *idem.* 358
Organisation du corps des vétérans. *Ibid.*
Organisation de la garde royale de police de Lisbonne. 359
Force de l'armée en 1811 et 1812. 360

Pied de paix d'après les règlemens de 1814 et 1816. 361
État effectif de l'armée en août et décembre 1821. 362
Tableau des places militaires avec l'indication du grade de leurs gouverneurs 363
Établissemens militaires.
Archivio militar, academia de fortificação, collegio real militar da Luz e Monte pio. . . 365
Arsenaux de Lisbonne, Elvas et Porto. 366
Places fortes du royaume . . . . . *Ibid.*
Tableau géographique de l'état actuel des places fortes du royaume 367
Entretien de l'armée et des différens établissemens militaires. 373
Tableau de la solde des grades supérieurs. *Ibid.*
Tableau de la solde des grades inférieurs en temps de paix et en temps de guerre. . . . . *Ibid.*
Tableau des gratifications accordées aux officiers généraux et aux autres grades de l'armée. 374
Considérations sur l'influence nuisible qu'aurait eue le réglement militaire de 1816 sur les progrès de la population, de l'agriculture et de l'industrie nationale. 375
Tableau comparatif de l'armée de ligne et des milices et du nombre des hommes de 17 à 40 ans des monarchies anglaise, française et portugaise. 376
Marine militaire.
Aperçu historique sur la marine militaire du Portugal. 381
Tableau de la flotte portugaise en 1793. 383
Tableau de la flotte portugaise en 1807. 384
Tableau de la flotte portugaise en 1821. 385
Personnel de la flotte. 386
Tableau des différens officiers employés sur la flotte. 388
Brigade royale de marine. 389
Tableau de la solde de toutes les personnes employés sur la flotte. 390
Chantiers militaires de la monarchie portugaise. 391
Corderie de Lisbonne. 392
Autres établissemens. *Ibid.*
Ordres de chevalerie. 893
Observations sur les ordres portugais. 397.
Titres du roi et armes du royaume. . . 398

GÉOGRAPHIE COMMERCIALE.

Du commerce en général. . . . . 400.
Époques principales du commerce du Portugal. 403
Commerce intérieur. 411
Commerce extérieur. 412
Commerce extérieur avec les possessions d'outre-mer.
Commerce du Portugal avec l'Asie et la côte orientale d'Afrique. 413

Tableau du nombre des vaisseaux sortis de Lisbonne depuis 1803 jusqu'en 1821. 416
Bilan du commerce du Portugal avec ses établissemens au-delà du cap de Bonne-Espérance depuis 1795 jusqu'en 1820. 418
Commerce du Portugal avec le Brésil. 419
Bilan du commerce du Portugal avec le Brésil depuis 1795 jusqu'en 1820. 424
Commerce du Portugal avec ses établissemens sur la côte occidentale d'Afrique. 425
Bilan du commerce du Portugal avec ses établissemens sur la côte occidentale d'Afrique depuis 1795 jusqu'en 1820. 427
Commerce du Portugal avec les îles Açores et Madère. 428
Bilan du commerce du Portugal avec les îles Açores et Madère depuis 1795 jusqu'en 1820. 429
Bilan général du commerce du Portugal avec tous ses établissemens d'outre-mer depuis 1795 jusqu'en 1820. 430
Tableau général de la valeur des marchandises importées et exportées dans le royaume de Portugal par ses établissemens d'outre-mer dans l'année 1796. . . 431
Idem dans les années 1806 et 1819. *Ibid.*
Commerce extérieur avec les nations étrangères. *Ibid.*
Commerce avec l'Angleterre. 432
Bilan du commerce du Portugal avec l'Angleterre dans les années 1796, 1806 et 1819. . . . . *Ibid.*
Commerce avec la France. 433
Bilan du commerce du Portugal avec la France dans les années 1796, 1806 et 1819. . . . . *Ibid.*
Commerce avec le royaume des Pays-Bas ou la Hollande. 434
Bilan du commerce du Portugal avec la Hollande dans les années 1796, 1806 et 1819. . . . *Ibid.*
Commerce avec Hambourg. *Ibid.*
Bilan du commerce du Portugal avec Hambourg dans les années 1796, 1806 et 1819. 435
Commerce avec l'Espagne. . . . . *Ibid.*
Bilan général du commerce du Portugal avec l'Espagne dans les années 1796, 1806 et 1819. 436
Commerce avec la Russie. . . . . *Ibid.*
Bilan du commerce du Portugal avec la Russie dans les années 1796, 1806 et 1819. . . . *Ibid.*
Commerce avec la Suède. 437
Bilan du commerce du Portugal avec la Suède dans les années 1796, 1806 et 1819 . . . . *Ibid.*
Commerce avec le Danemarck *Ibid.*
Bilan du commerce du Portugal avec le Danemarck dans les années 1796, 1806 et 1819. *Ibid.*
Commerce avec la Prusse. . . . . *Ibid.*
Bilan du commerce du Portugal avec la Prusse dans les années 1796, 1806 et 1819. . . . 438
Commerce avec l'Italie. *Ibid.*
Bilan du commerce du Portugal avec l'Italie dans

les années 1796, 1806 et 1819. 438
Commerce avec l'Autriche. 439
Bilan du commerce du Portugal avec l'Autriche dans les années 1817, 1818 et 1819. . . . *Ibid.*
Commerce avec les Etats-Unis. *Ibid.*
Bilan du commerce du Portugal avec les États-Unis dans les années 1796, 1806 et 1819. . . 440
Commerce avec la Barbarie Occidentale. *Ibid.*
Bilan du commerce du Portugal avec la Barbarie occidentale dans les années 1796, 1806 et 1819. . . . . *Ibid.*
Bilan général du commerce du Portugal avec les nations étrangères depuis 1795 jusqu'en 1820. 441
Tableau général de la valeur des marchandises importées et exportées dans le royaume de Portugal par les nations étrangères dans l'année 1796. 442
Idem dans les années 1806 et 1819 . . . . . *Ibid.*
Fabriques et manufactures du Portugal. . . . *Ibid*
Époques principales de l'industrie portugaise. . . *Ibid.*
Tableau général de la valeur des objets manufacturés et exportés pour le Brésil et les autres établissemens d'outre-mer depuis 1795 jusqu'en 1820. 445
Tableau détaillé de la valeur totale des produits des fabriques et des manufactures du Portugal exportés pour le Brésil et les autres établissemens d'outre-mer dans les années 1796, 1806 et 1819. . . . *Ibid.*
Tableau alphabétique des fabriques et manufactures existantes en Portugal au commencement de l'année 1821. 446
Aperçu historique sur la navigation des Portugais. 462
Tableau du nombre des vaisseaux portugais et étrangers entrés annuellement dans les neuf principaux ports du royaume dans les années 1796, 1801, 1806, 1811, 1816, 1819 et 1820. 467
Cours du change. *Ibid.*
Tableau du cours des changes entre Lisbonne et les places de Hambourg, Amsterdam, Londres, Paris, Gênes, Madrid et Cadix dans les différens mois des années 1801, 1806, 1813, 1819 et 1820. 469
Monnaies, poids et mesures du Portugal. 470
Tableau des monnaies d'or, d'argent et de cuivre du royaume comparées à celles de France. . . . *Ibid.*
Tableau des poids du royaume comparés aux mesures métriques françaises. 472
Tableau des mesures portugaises linéaires, de capacité pour les liquides et de capacité pour les grains, comparées aux mesures métriques françaises. 473
Routes, phares, manière de voyager, paquebots anglais et nationaux et bateaux à vapeur. . . . 474

TOME SECOND.

GÉOGRAPHIE ECCLÉSIASTIQUE.

Religion. 1
Tribunal de l'inquisition. 3
Division ecclésiastique du royaume. . . . . *Ibid.*
Tableau de la division ecclésiastique actuelle du royaume, avec l'indication de l'époque de la fondation de chaque diocèse, du nombre de paroisses qu'il comprend, et de tous les exempts actuellement existans. . . . 6
Haut clergé.
Patriarche. . . . 7
Archevêques. 8
Évêques. *Ibid.*
Clergé inférieur.
Ordres religieux et examen du nombre des ecclésiastiques existant en Portugal. 9
Nombre des couvens. 11
Tableau du nombre des couvens d'hommes, des religieux qu'ils contiennent, et de leurs revenus. 13
Tableau du nombre des couvens de femmes, des religieuses et autres personnes qu'ils contiennent, et de leurs revenus. 14
Rapport numérique des religieux à la totalité des habitans du royaume. 15
Comparaison du Portugal à l'Espagne, au gouvernement de Milan et au royaume de Naples, *Ibid.*
Casas de Misericordia, recolhimentos, hôpitaux, etc. 16
Tableau des malades guéris et morts annuellement dans l'hôpital royal de Saint-Joseph à Lisbonne depuis 1788 jusqu'en 1807. 18
Comparaison avec les hôpitaux de Paris et de Madrid. *Ibid.*

GÉOGRAPHIE LITTÉRAIRE.

Caractère physique et moral des Portugais. 20
Précis historique et littéraire sur la langue portugaise. 23
Établissemens d'instruction publique. 31
Établissemens dépendans de la direction générale des études.
Écoles de premières lettres. 32
Écoles de langue latine. 33
Tableau de tous les endroits où se trouvent ces écoles. . . . . *Ibid.*
Écoles de rhétorique. 36
Écoles de langue grecque. . . . . *Ibid.*
Écoles de philosophie rationnelle et morale. *Ibid.*
Université de Coimbra. 37
Tableau des chaires et du traitement des professeurs de l'université et du collége royal des arts. 38
Tableau du nombre des étudians qui ont fréquenté

annuellement l'université et le collége royal des arts depuis 1799 jusqu'en 1821. 41
Tableau des livres qui servent de texte dans l'université et dans le collége royal des arts. . . 42
Cours d'études qu'on fait dans l'université et le collége royal des arts. 44
Tableau du traitement annuel des maîtres dépendans de la direction générale des études. . . 53
Tableau du nombre des écoliers qui ont fréquenté annuellement toutes les écoles dépendantes de direction générales des études depuis 1809 jusqu'en 1821. 54
Établissemens dépendans des évêques, archevêques, et du patriarche.
Séminaire du patriarcat. . . . . *Ibid*
Séminaires des diocèses archipiscopaux et épiscopaux. 55
Colléges des ordres religieux. *Ibid.*
Établissemens dépendans de différentes branches de l'administration.
Académie royale de marine et commerce de Porto. *Ibid.*
Tableau de la rétribution annuelle des professeurs et des substituts. 56
Tableau du nombre des étudians qui ont fréquenté cet établissement depuis 1803 jusqu'en 1821. 57
École de commerce à Lisbonne et rétribution annuelle des professeurs. . . . . *Ibid.*
Tableau du nombre des étudians qui ont fréquenté cette école depuis 1801 jusqu'en 1821. *Ibid.*
Académie royale de marine à Lisbonne et traitement des professeurs. . . . . *Ibid.*
Tableau du nombre des étudians qui ont fréquenté l'académie dans les quatre dernières années. 59
Académie royale des gardes-marines. *Ibid.*
Note sur l'académie royale militaire de Rio-Janeiro. 60
Observatoire de la marine de Lisbonne. 61
Tableau du nombre des élèves qui ont fréquenté annuellement cet établissement depuis 1800 jusqu'en 1821. 63
Attelier d'instrumens de mathématiques. *Ibid.*
École royale de construction, ou d'architecture navale. 64
Académie royale de fortification, d'artillerie et de dessin. . . . . *Ibid.*
Collége royal militaire. 66
Collége royal des nobles. 67
École royale de chirurgie. *Ibid.*
Collége de Mafra. . . . . *Ibid.*
Écoles royales du monastère de Saint-Vincent de Fora à Lisbonne. . . . . *Ibid.*

Tableau du nombre d'étudians qui ont fréquenté annuellement ces écoles depuis 1800 jusqu'en 1821. 68
Écoles royales de la congrégation de l'Oratoire. . *Ibid.*
Écoles de grammaire, rhétorique et philosophie de Necessidades à Lisbonne. . . . . *Ibid.*
Tableau du nombre d'étudians qui ont fréquenté annuellement ces écoles depuis 1796 jusqu'en 1822. 69
École royale de langue arabe. *Ibid.*
Collége de Saint-Antoine. . . . . *Ibid.*
Collége royal de Saint-Patrice. 70
Collége royal des Catéchumènes. . . . . *Ibid.*
Écoles militaires d'enseignement mutuel. *Ibid.*
École royale de dessin et d'architecture civile. . . 71
Tableau du nombre d'élèves qui ont fréquenté annuellement cette école depuis 1799 jusqu'en 1822. 72
Casa do Risco. *Ibid.*
Académie de peinture. . . . . *Ibid.*
École royale de sculpture et nombre d'écoliers qui l'ont fréquentée depuis 1800 jusqu'en 1822. . 73
École royale de gravure. . . . . *Ibid.*
Institut de musique. *Ibid.*
Établissemens particuliers 74
École gratuite pour les sourds et muets. 75
Pensionnaires du gouvernement . . . . . *Ibid.*
Établissemens purement littéraires.
Académie royale des sciences de Lisbonne. . . . 77
Académie de géographie. 79
Société littéraire patriotique de Lisbonne . . . . *Ibid.*
Société littéraire patriotique de Covilhãa. 81
Société d'encouragement pour l'industrie nationale de Lisbonne 82
Bibliothèques publiques. 83
Bibliothèques particulières 88
Magasins de livres ou librairies. 92
Cabinets d'histoire naturelle, publics et particuliers . 93
Jardins botaniques publics 94
Cabinets de physique publics. *Ibid.*
Laboratoires de chimie publics 95
Observatoires. *Ibid.*
Collections de médailles publiques et particulières . . 96
Typographies. 97
Parallèle entre le nombre des typographies du Portugal, celui du gouvernement de Milan, et d'autres parties de l'Europe. 98
Nombre d'ouvrages imprimés annuellement en Portugal, comparé au nombre d'ouvrages publiés dans les mêmes années en d'autres États de l'Europe. . . . 99
Tableau du nombre d'écrits publiés annuellement en Portugal depuis 1800 jusqu'en 1820. . . . 100
Commerce de librairie de Portugal. . . . 102

Commerce de librairie des provinces Lombardes. 104
Commerce de librairie de l'Allemagne et particulièrement de la ville de Paris 105
Aperçu sur l'instruction publique et sur quelques établissemens littéraires des principaux Etats de l'Europe pour servir de point de comparaison entre ces États et le royaume de Portugal 108
Nombre total des écoliers en Portugal. 109
Nombre des écoliers qui ont fréquenté annuellement les écoles des provinces allemandes de l'empire d'Autriche. 110
Aperçu sur les établissemens d'instruction publique de l'empire d'Autriche. 112
Enumération des établissemens d'instruction publique de la Monarchie Prussienne. 119
Idem du duché de Nassau, du royaume de Bavière et du grand-duché de Baden. 120
Idem de l'Archipel-Britannique. 121
Idem de l'ancien royaume de Hollande. 122
Idem du canton de Vaud. 123
Idem du royaume de Danemarck. . . . . *ibid.*
Aperçu sur les établissemens d'instruction publique de l'empire de Russie, et sur les grands progrès faits par les Russes sous le règne actuel. . . . . *Ibid.*
Aperçu sur l'état actuel des sciences, les établissemens littéraires et d'instruction publique en Italie. 127
Aperçu sur les établissemens d'instruction publique de la Monarchie Française. 135
Tableau comparatif de l'état de l'instruction primaire des deux années 1817 et 1820. . . . . *Ibid.*
Tableau du traitement fixe annuel des fonctionnaires et professeurs des Colléges royaux. 142
Tableau du nombre des établissemens compris dans le ressort de l'université de France et de celui des étudians qui les ont fréquentés en 1821, comparé avec la population existante dans chaque académie dans la même année. 146
Tableau comparatif du nombre d'étudians qui ont fréquenté les écoles de plusieurs Etats de l'Europe, comparé à leur population respective. 150
Tableau comparatif des principales universités de l'Europe. 151
Observations sur le nombre d'espèces cultivées dans les principaux jardins botaniques de l'Europe. 153
Observations sur le nombre de volumes des principales bibliothèques de l'Europe. 154
Tableau du nombre de volumes de 206 bibliothèques publiques de l'Europe. 159

TOPOGRAPHIE.

Observations sur la grande confusion qui existe entre les limites des divisions administratives, financières, judiciaires, ecclésiastiques et militaires. 163
Division actuelle du royaume. 164
Définition des titres dont jouissent les différens endroits du royaume. . . . . *Ibid.*

Tableau des divisions électorales, accompagné du nombre de *concelhos*, paroisses, feux et habitans trouvés dans le dernier recensement 167
Remarques sur la population présentée par ce tableau. 168
Description du royaume de Portugal proprement dit. *Ibid.*
Province de l'Estremadura. 169
Description détaillée de Lisbonne. . . . . *Ibid.*
Note sur le nombre de fontaines, de gallegos, etc, 176
Description des environs de Lisbonne. 180
Description de Cintra. 182
Description de Mafra. 183
Note sur l'aquéduc. 184
Province d'Alem-Tejo. 195
Province de la Beira. 201
Description de Coimbra. . . . . *Ibid.*
Note sur les travaux hydrauliques d'Aveiro. 206
Province du Minho, ... 212
Description de Porto. 213
Province du Tras-os-Montes 219
Description du royaume d'Algarve. 221
PAYS QUI FORMENT LA MONARCHIE PORTUGAISE.
Grandeur des Portugais dans les 15e et 16e siècles . . . 223
Remarques sur les divisions politiques et sur la surface et la population des possessions portugaises d'outre-mer. 225
Tableau de la division actuelle, de la surface et de la population absolue de tous les pays formant la Monarchie Portugaise. 228
CONSIDÉRATIONS POLITIQUES SUR LES RESSOURCES, LA FORCE ET L'IMPORTANCE DE LA MONARCHIE PORTUGAISE.
Remarques sur les revenus des différens Etats 235
Remarques sur la dette publique des différens Etats. 24
Remarques sur les armées des différens Etats. 243
Remarques sur les flottes des différens Etats. 247
Tableau des importations et des exportations des Monarchies Anglaise, Française et Espagnole, et de l'Emp. Russe. 250
Remarques sur la population absolue des différens Etats. 252
Note sur la population actuelle de l'Empire Russe . . 251
Remarques sur la population relative des différens Etats. 257
Remarques sur la population des villes 258
Première série.
Tableaux comparatifs de la Monarchie Portugaise avec les plus grands Etats du globe.
I. Tableau de la surface. 259
II. Tableau de la population absolue. . . . . *Ibid.*
III. Tableau de la population relative. 260
Deuxième série.
Tableaux comparatifs du royaume de Portugal et d'Algarve avec tous les Etats de l'Europe.
I. Tableau de la surface. . . . . *Ibid.*
II. Tableau de la population absolue. 261
III. Tableau de la population relative. 262
IV. Tableau des revenus. 263
V. Tableau de la dette publique. 264

VI. Tableau des forces de terre. 265
VII. Tableau des forces de mer. 266
Troisième série.
Tableaux comparatifs de la population des principales villes du royaume de Portugal et d'Algarve, avec celles d'égale population dans tous les états de l'Europe.
I. Tableau de la Monarchie Portugaise. . . . . *Ibid.*
II. Tableau de la Monarchie Espagnole. . . . . *Ibid.*
III. Tableau de la Monarchie Française. 267
IV. Tableau de la Monarchie des Pays-Bas. 268
V. Tableau de la Monarchie Prussienne. . . . . *Ibid.*
VI. Tableau de l'empire d'Autriche. . . . . *Ibid.*
VII. Tableau du royaume de Bavière. 269
VIII. Tableau des petits États de la Confédération Germanique. . . . . *Ibid.*
IX. Tableau de la Confédération Suisse. . . . . *Ibid.*
X. Tableau de la république de Cracovie. . . . . *Ibid.*
XI. Tableau du royaume Sarde. 270
XII. Tableau du duché de Parme. . . . . *Ibid.*
XIII. Tableau du duché de Modène. . . . . *Ibid.*
XIV. Tableau du duché de Lucques. . . . . *Ibid.*
XV. Tableau de l'État du Pape. . . . . *Ibid.*
XVI. Tableau du royaume des Deux-Siciles. . . . . *Ibid.*
XVII. Tableau du grand-duché de Toscane. . . . . *Ibid.*
XVIII. Tableau des États-Unis des îles Ioniennes. . . . *Ibid.*
XIX. Tableau de l'Empire Ottoman. 271
XX. Tableau de l'Empire Russe. . . . . *Ibid.*
XXI. Tableau de la Monarchie Suédoise. . . . . *Ibid.*
XXII. Tableau de la Monarchie Danoise. 272
XXIII. Tableau de la Monarchie Anglaise. . . . . *Ibid.*

TABLEAU SYNOPTIQUE

Des articles contenus dans l'Appendix à la géographie littéraire du second volume.

PREMIÈRE PARTIE.
Exercices et compositions en portugais, choisis sous chaque règne de la Monarchie Portugaise, pour faire voir la marche progressive de la formation de la langue jusqu'en 1495. . . . . j
DEUXIÈME PARTIE.
COUP D'OEIL SUR L'ÉTAT ACTUEL DES SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS PARMI LES PORTUGAIS DES DEUX HÉMISPHÈRES.
Discours préliminaire. xiv
Théologie, morale et pratiques religieuses. . . . . xxj
Jurisprudence. . . . . xxvj
Logique et métaphysique. xxxiv
Mathématiques, astronomie et mécanique. xxxix
Sciences naturelles, savoir: physique, chimie, minéralogie, botanique et zoologie. . . . . xlvij
Note sur les savans étrangers appelés en Portugal. . . . *Ibid.*
Médecine, chirurgie et pharmacie. . . . . lxij

Note sur la société littéraire de Cellas et sur la société d'histoire naturelle de Rio-Janeiro. . . . . lxviij
Note sur un trait de philanthropie d'un médecin français. lxxv
Économie politique, commerce et agriculture. lxxviij
Tactique de terre et de mer. . . . . lxxxviij
Politique et diplomatie. xcij
Géographie, statistique, cartes géographiques et voyages. . . . . cj
Dictionnaires, grammaires et langues étrangères. cxxi
Éloquence et rhétorique. cxxx
Littérature, histoire, chronologie, diplômes, philologie et traductions. cxxxv
Poésie. clv
Poëmes épiques. . . . . clvij
Poëmes didactiques. clviij
Poésies satiriques et poèmes héroï-comiques. . . . clx
Poésies dramatiques. clxij
Poésie lyrique et autres genres. clxiv
Journaux politiques et littéraires. clxxv
Tableau de tous les journaux publiés en portugais vers la fin de juin 1821. . . . . clxxxij
Beaux-arts. clxxxiij
Note sur les causes qui ont contribué à ralentir les progrès des Portugais dans les beaux-arts, et sur la *Casa pia*. . . . . *Ibid.*
Dessin. clxxxv
Architecture.
Architecture civile. clxxxvi
Architecture militaire. clxxxix
Architecture hydraulique. cxc
Architecture navale. cxcj
Peinture. . . . . cxciij
Sculpture. cxcvij
Gravure. . . . . ccj
Lithographie. cciij
Musique en général, et sur l'opéra italien du temps du roi Joseph en particulier. cciv
Théorie musicale ou acoustique. ccvj
Composition musicale. . . . . ccvij
Musique instrumentale. ccviij
Musique vocale ou chant. . . . . ccxiij
Note sur le conservatoire de musique pour des nègres à Rio-Janeiro. . . . . *Ibid.*
Art dramatique. ccxviij
Tableau de tous les théâtres actuellement existans dans la Monarchie Portugaise. . . . . ccxxij
Danse. ccxxvij
Calligraphie. ccxxix
Typographie. ccxxx
Note sur l'antiquité de l'introduction de la typographie en Portugal. . . . . *Ibid.*

Tableau des villes de l'Europe qui les premières ont possédé des imprimeries. . . . . ccxxxiij
Tableau du nombre des éditions de la première et de la seconde période de la typographie. ccxxxiv
Escrime. . . . . ccxxxvij
Équitation. . . . . ccxxxviij
Tableaux bibliographiques des ouvrages publiés en Portugal depuis 1800 jusqu'en 1820.
Tableau de l'année 1801. . . . . ccxlj
— — 1802. . . . . ccxlvij
— — 1803. ccl
— — 1804. cclv
— — 1805. cclx
— — 1806. . . . . cclxiij
— — 1807. . . . . cclxvij
— — 1809. cclxx
— — 1810. cclxxv
— — 1811. . . . . cclxxviij
— — 1812. cclxxxiv
— — 1813. . . . . cclxxxvij
— — 1814. cclxxxix
— — 1815. . . . . ccxcij
— — 1816. ccxcvi
— — 1817. ccxcix
— — 1818. . . . . cciij
— — 1819. . . . . ccevij
Catalogue des ouvrages publiés par l'académie royale des sciences de Lisbonne depuis sa fondation jusqu'en 1819. cccxij
Catalogue des livres imprimés dans la typographie de l'université de Coimbra depuis 1800 jusqu'en 1821. . . . . cccxxvj
Liste des membres de l'académie royale des sciences de Lisbonne, tirée de l'almanach de Lisbonne publié vers la fin de 1820 . . . . . ccçxxix
Coup d'œil sur l'état des sciences et des lettres parmi les Portugais pendant la seconde moitié du siècle dernier, rédigé par l'abbé Correa da Serra. . . . . cccxxxiij

Prospectus de l'Atlas physique, hydrographique et politico-statistique des cinq parties du Monde. ccclix
Prospectus des articles contenus dans le second volume des Variétés politico-statistiques sur la Monarchie Portugaise. ccclxij
Prospectus du Coup-d'œil statistique sur le royaume du Brésil. ccclxvj

FIN DE LA TABLE.

GÉOGRAPHIE
ANCIENNE ET HISTORIQUE.

APERÇU COMPARATIF

SUR

LA GÉOGRAPHIE ANCIENNE ET LA GÉOGRAPHIE MODERNE DU PORTUGAL.

LE PORTUGAL AVANT AUGUSTE.

La partie principale du Portugal actuel, qui forme l'extrémité la plus occidentale de la péninsule hispanique, a été connue sous le nom de *Lusitania* par les plus anciens voyageurs. Cette dénomination lui venait des *Lusitani*, qui étaient un des principaux peuples de ce pays, et qui étaient célèbres par leur agilité et leur bravoure.

Les Phéniciens, qui, les premiers, naviguèrent sur l'Océan, furent aussi les premiers étrangers qui visitèrent la Lusitanie. Il est probable que ces marins, aussi hardis qu'entreprenans, qui allaient chercher sur des côtes encore plus éloignées l'étain et l'ambre jaune, y avaient des établissemens fixes comme sur celles de l'Espagne, puisque nous savons qu'ils connaissaient la richesse et la fertilité de cette terre.

Les Carthaginois succédèrent aux Phéniciens. On ne sait point l'époque précise de leur apparition dans la Lusitanie. Il y a toute apparence qu'ils en ont

soumis une partie pendant la paix qui suivit la première guerre punique, et pendant la seconde. Le *Portus Hannibalis* dans l'Algarve, atteste, selon les auteurs nationaux, la domination de ce peuple en Portugal. Le silence de l'histoire sur les établissemens des Phéniciens et des Carthaginois dans la Lusitanie laisse dans un grand doute sur ce sujet. Peut-être parviendra-t-on, par un long et savant examen de quelques restes de monumens en pierre et en métal qui se trouvent encore dans le pays, à pouvoir s'arrêter à quelque chose de positif.

Après une lutte aussi longue que sanglante, les Carthaginois furent entièrement chassés de l'Espagne, et toutes leurs possessions dans la presqu'île passèrent sous la domination des Romains. Ce n'est qu'avec beaucoup de peines et après de longs combats que ces terribles guerriers parvinrent à soumettre les parties les plus septentrionales de l'Espagne et du Portugal actuels, qui jusqu'alors avaient conservé leur indépendance.

Environ deux cents ans avant Jésus-Christ, presque toute la péninsule était devenue une province romaine. Ce peuple conquérant y introduisit sa langue, ses mœurs et ses lois. Les superbes aquéducs, les ponts majestueux, et d'autres imposans édifices, qu'on trouve encore de nos jours assez bien conservés en Espagne et en Portugal, rappellent au voyageur étonné les temps dans lesquels Rome étendait son empire sur ces pays. A cette époque toute la péninsule était divisée en deux grandes provinces : *ulterior*, qui comprenait l'Andalousie et le Portugal actuel ; et *citerior*, qui embrassait tout le reste. Il paraît que la *Lusitania*, avant Auguste, était bornée au nord par l'Océan, et au sud par le Tage ; de cette manière elle embrassait toute la Galice en Espagne, et le Minho, le Tras-os-Montes, la Beira et plus de la moitié de l'Estremadura en Portugal.

Les géographes romains connurent ces deux régions

bien mieux qu'elles n'avaient été connues des Grecs. C'est d'après eux que nous allons décrire le Portugal tel qu'il était sous l'empereur Auguste.

LE PORTUGAL SOUS AUGUSTE.

Ce pays était alors partagé très-inégalement entre les trois grandes divisions de l'Espagne. La partie du Portugal qui s'étendait du Douro à la Guadiana, c'est-à-dire la Beira, l'Estremadura, l'Algarve et presque tout l'Alem-Tejo, appartenait à la *Lusitania*. Cette province, selon Antillon, avait pour confins, au nord, le Douro; au sud et à l'ouest, l'Océan; à l'est, la Guadiana depuis son embouchure jusqu'à la comarca des Oretanos, qui correspond aujourd'hui à la Mancha, et, depuis ce point une ligne imaginaire, qui, passant par Puente del Arzobispo sur le Tage au-dessous de Talavera, finissait à Simancas sur le Douro au-dessous du confluent de la Pisuerga. Il s'en faut de beaucoup que la Lusitania, dans les limites que nous venons d'indiquer, correspondît, comme on le croit communément, au Portugal actuel. Son étendue était beaucoup plus considérable, puisqu'elle embrassait tout le Portugal compris entre le Douro et la Guadiana, toute l'Estremadura espagnole au nord de ce dernier fleuve, toute la province actuelle de Salamanca, et une partie de celles de Zamora, de Toro, de Valladolid, d'Avila et de Tolédo. Les deux provinces actuellement connues sous les noms de Minho et de Tras-os-Montes formaient une partie de la vaste province de l'Espagne appelée *Tarraconensis*. La petite partie de l'Alem-Tejo qui reste à la gauche de la Guadiana était comprise dans la *Betica*.

Les principaux fleuves de la *Lusitania* dans le Portugal actuel étaient : l'*Anas* (aujourd'hui Guadiana); *Callipus* (Sadao); le *Tagus* (Tage, Tejo) avec

l'*Ocecarus* (Zezere), *Naban* (Nabão), et d'autres; le *Munda* (Mondego); le *Vacus* ou *Vacua* (Vouga); le *Durius* (Douro) avec la *Cuda* (Coa) : les principaux fleuves de la *Tarraconensis* dans les confins du Portugal actuel étaient : l'*Avus* (Ave); le *Cadavus* (Cavado); la *Limia*, *Belion* ou *Lethe* (Lima); le *Minius* ou *Baenis* (Minho); la *Tamaca* (Tamega).

Les principales montagnes de la *Lusitania* dans les limites du Portugal actuel étaient : le *Mons Cicus* (Serra de Monchique); le *Mons Herminius* (Serra de Estrella); le *Mons Lunae* (Serra de Cintra).

Les caps principaux de la *Lusitania* dans les limites du Portugal actuel étaient : le *Promontorium magnum* ou *Olisiponense* (cap Roca); sur son sommet il y avait un temple du Soleil et de la Lune; le *Promontorium Barbarium* (cap Espichel); le *Promontorium Sacrum* (cap St.-Vincent); *Cuneus* (cap Ste.-Marie).

Les villes principales de la *Lusitania* dans les confins du Portugal actuel étaient :

Pax Julia (Beja), colonie romaine, et tribunal pour la Lusitania du sud ouest; elle est nommée plus tard *Pax-Augusta*. On y voit encore aujourd'hui des restes d'édifices romains et de beaucoup de monumens sépulcraux. On a trouvé dans les fouilles qu'on y a faites des vases romains et des monnaies romaines avec le nom de cette colonie.

Ebora et *Liberalitas-Julia* (Evora). Cette ville jouissait des priviléges d'une ville latine. Elle est nommée dans l'histoire de Sertorius. On attribue à ce grand général la construction du temple de Diane, encore conservé, et celle d'un aquéduc. Il y a aussi plusieurs monnaies romaines qui portent le nom de cette ville.

Myrtilis Julia (Mertola). Elle jouissait aussi des priviléges d'une ville latine.

Medobriga, située probablement près de Marvão, où l'on trouve beaucoup d'indices d'une ville romaine.

Ad septem Aras. C'est, suivant les antiquaires portugais, Assumar, dans l'Alem-Tejo; suivant d'autres on devrait la chercher en Espagne.

Caetobrix ou *Caetobriga*; selon quelques-uns Setubal, selon d'autres Cezimbra.

Troja vis-à-vis Setubal. Les monumens découverts en 1814 paraissent confirmer l'opinion de quelques auteurs, que cette ville, dont il ne subsiste que quelques ruines, était une colonie phénicienne.

Salacia Imperatoria, selon quelques auteurs, Alcacer do Sal; selon d'autres, Setubal. Elle jouissait des priviléges d'une ville latine.

Merobriga, St.-Jago de Cacem ou peut-être Odemira.

Scalabis, près de Santarem, sur le Tage, colonie romaine, et tribunal pour la Lusitania du nord-ouest.

Olisipo (Lisbonne). C'était la seule ville municipale de citoyens romains dans la Lusitania. Ce n'est que la partie orientale de la ville moderne qui est construite sur les ruines de l'ancienne. On y découvrit en 1798 un théâtre romain dédié à Néron. Minerve avait un temple sur les bords du Tage.

Hierobriga, peut-être Alemquer.

Eburobritium, peut-être Evora près d'Alcobaça.

Conimbrica, Coimbra, et selon quelques-uns dans son voisinage.

Igaeditania, suivant les auteurs portugais Idanha a Velha.

Portus Hannibalis. Cette ville, dont Strabon fait mention, doit être placée près de Villa-Nova de Portimão, où, suivant les auteurs portugais, on voit les restes d'une ville ruinée, qui paraît n'avoir pas été construite dans le goût romain.

Ossonoba, selon d'antiques inscriptions, Estoi près de Faro. Il existe aussi deux médailles avec le nom de ce port.

Balsa, Tavira.

Lacobriga, Lagos.

Les villes principales de la *Lusitania* dans les confins de l'Espagne d'aujourd'hui étaient : *Norba-Caesarea* (Alcantara); *Emerita-Augusta* (Merida); *Salmantica* (Salamanca); *Castra-Julia* (Trujillo); *Abula* (Avila); etc.

Les principales villes de la *Betica*, dans les confins du Portugal actuel étaient : *Serpa*, qui n'a pas changé de nom.

Arucci, Moura.

Caeriana. On ne sait rien de certain sur sa position.

Les principales villes de la *Tarraconensis*, dans les confins du Portugal actuel, étaient :

Bracara-Augusta (Braga). C'était le siége d'un tribunal de la province. Encore aujourd'hui on y voit de belles ruines d'édifices romains, entre autres celles d'un temple, d'un amphithéâtre et d'un aquéduc.

Araduca, dont les ruines servirent, selon quelques auteurs, à bâtir Guimaràes.

Coeliobriga. On n'a pu encore parvenir à découvrir précisément la place qu'elle occupait.

Forum Limicorum, Ponte de Lima.

Aquae Flaviae (Chaves). Elle fut ainsi nommée à cause des sources thermales qui existent encore dans son voisinage, et qui étaient très-fréquentées du temps des Romains. On dit qu'on y a trouvé des antiquités romaines.

Les peuples principaux de la LUSITANIA étaient, outre les *Lusitani*, qui demeuraient en Portugal entre le Tage et le Douro, les *Cynetas* dans l'Algarve, les *Turdetanos Celtas* ou *Gletas*, qui s'étendaient depuis la Guadiana jusqu'au Tage, et même vers l'orient sous le nom de *Turdulos* jusqu'au centre de l'Estremadura; les *Vectones* habitaient entre le Douro, le

Tage et la Guadiana, dans l'Estremadura espagnole et le royaume de Léon. Les *Turdetanos* demeuraient à la gauche de la Guadiana dans la BETICA. Les *Gallecos* méridionaux, appelés aussi *Gallecos-Bracaros*, étaient dans la partie de la TARRACONENSIS qui correspond aux provinces portugaises, le Minho et le Tras-os-Montes.

LE PORTUGAL APRÈS AUGUSTE.

Dans le IIe *siècle* l'empereur Adrien partagea la péninsule en cinq provinces, savoir : la *Tarraconensis*, la *Carthaginiensis*, la *Lusitania*, la *Galicia* et la *Betica*.

Dans le IVe *siècle*, l'empereur Constantin y ayant ajouté la *Balearica*, toute la presqu'île se trouvait divisée en six (1) provinces, savoir : la *Balearica*, la *Tarraconensis*, la *Carthaginiensis*, la *Betica*, la *Gallœcia* ou *Galicia* et la *Lusitania*. Le Portugal était alors partagé entre la *Lusitania* et la *Gallœcia*. Les confins de la première au nord, à l'ouest et au sud étaient les mêmes qu'à l'époque précédente; mais cette province s'étendait moins du côté de l'est, puisque sa frontière allait de Zamora sur le Douro jusqu'à Medellin sur la Guadiana, en passant entre Avila et l'Escurial. Le Minho et le Tras-os-Montes appartenaient à la *Gallaecia*, qui s'étendait de Santillana en Biscaye, passant par les sources de l'Ebre jusqu'au

(1) Antillon dans ses excellens *Elementos de la geografia astronomica, natural y politica de España y Portugal*, publiés à Valencia en 1815, dit, à la page 209, que l'Espagne était divisée en cinq provinces à cette époque. Mais il faut que ce soit une faute typographique, puisque dans la démarcation détaillée qu'il donne de chaque province on voit qu'il compte la *Betica* aussi comme une des divisions principales.

Douro près de Zamora ; ce fleuve et l'Océan formaient ses limites au sud, à l'ouest et au nord.

Les noms des villes, des fleuves, des montagnes et des caps n'ont pas souffert de changement durant cette époque.

Dans le Ve *siècle*, lors de la chute de l'empire romain d'Occident, le Portugal fut partagé entre les deux *royaumes des Suèves* et *des Visigoths*, de manière que la partie au nord du Tage fit partie du premier, et celle qui reste au sud de ce fleuve fut agrégée à celui des Visigoths. Le *royaume des Suèves*, qui s'étendait aussi sur toute la Gallæcia de l'époque précédente, avait pour capitale *Bracara-Augusta* (Braga) ; ses autres villes principales dans les confins du Portugal étaient *Lisbonne* (Olisipo) et *Coimbra* (Conimbriga). Les villes principales de la partie du Portugal soumise aux Visigoths étaient *Evora* (Ebora) et *Pax-Julia* (Béja).

Dans le VIe *siècle* (585) le royaume des Suèves fut conquis par les Visigoths, qui devinrent ainsi les maîtres de tout le Portugal et de toute l'Espagne.

Dans le VIIIe *siècle* (711) les Arabes, commandés par Tarec, envahirent l'Espagne, dont ils devinrent les maîtres après avoir complétement battu, à la bataille de Xerès de la Fontera, Roderic, roi des Visigoths. Tout le Portugal passa sous la domination des vainqueurs, connus aussi sous le nom de *Maures*. Les provinces, et beaucoup de villes, de montagnes et de fleuves changèrent de nom ; et toute la presqu'île forma le *califat d'Espagne*. En 745 les rois d'Oviedo, qui étaient déjà parvenus à chasser les Maures de presque toute la Gallæcia, telle qu'elle était dans le IVe siècle, firent la conquête du Minho, connu dans le siècle suivant sous le nom de *Portucalia*.

Dans les IXe et X^e^ *siècles* le Portugal était très-inégalement partagé entre les Maures et les rois

d'Oviedo, qui ensuite prirent le titre de rois de Léon, et plus tard de rois de Léon et de Castille. La partie soumise aux chrétiens s'étendait tantôt au Douro, tantôt au Mondego, et tantôt jusqu'au Tage, selon l'issue des guerres entre les rois d'Oviedo et de Léon contre les Maures, qui durant cette période perdirent même (en 953) Lisbonne. Les villes principales de la Portucalia étaient *Braga*, *Portocale* et *Lamego*. Les villes principales de la partie soumise au califat d'Espagne étaient *Lisbonne*, *Evora*, *Beja* (Pax-Julia), *Lagos* (Lacobriga) et *Coimbra*.

Dans le XIe *siècle* le Portugal était partagé entre le royaume de Léon et Castille, qui avait succédé à celui d'Oviedo, et les états mahométans, qui s'étaient élevés sur les ruines du califat d'Espagne. La partie soumise aux chrétiens formait un gouvernement particulier sous le nom de *Portocale*, et ne comprenait que le Minho, le Tras-os-Montes et partie de la Beira. Tout le reste du Portugal actuel jusqu'à la Guadiana était gouverné par des rois mahométans. Le plus puissant était celui de *Lisbonne*, dont les villes principales, outre cette dernière, étaient *Santarem*, *Coimbra*, *Evora* et *Beja*. C'est en 1092 ou 1093 que Henri de Bourgogne reçut en dot de son beau-père Alphonse VI, roi de Léon et de Castille, le gouvernement de Portocale avec le titre de comté. Cet état naissant ne comprenait sous le comte Henri que les deux provinces du Minho et de Tras-os-Montes, et une partie de la Beira, qu'il avait prise sur les Maures, et où se trouvaient les villes de *Coimbra* et *Viseu*. Il possédait en outre le château de *Lobeira* en Galice. *Guimaraens* était sa capitale.

Dans les XIIe et XIIIe *siècles*. Sous le règne d'Alphonse Ier, qui conquit le reste de la Beira, l'Estremadura et presque tout l'Alem-Tejo, le Portugal commença à prendre sa forme actuelle, et à être connu sous le nom de *royaume de Portugal*. Son

fils Sanche Ier en étendit les frontières par la conquête d'une partie de l'Algarve, et Alphonse III, en achevant la conquête de ce petit royaume en 1249, donna au Portugal l'étendue que depuis lors il a toujours conservée, à l'exception de quelques petits changemens arrivés sur sa frontière orientale.

Durant cette époque et la précédente les noms propres des villes, des bourgs, des montagnes, des fleuves et des provinces ont subi leurs derniers changemens, et depuis lors ils sont restés, à quelques exceptions près, tels que nous les connaissons aujourd'hui.

APERÇU

SUR

LES ÉPOQUES PRINCIPALES DE L'HISTOIRE DE LA MONARCHIE PORTUGAISE

PREMIÈRE DYNASTIE APPELÉE DE BOURGOGNE.

1092-1112 (1). Le comte Henri, petit-fils de Robert dit *le Vieux*, duc de Bourgogne, et arrière-petit-fils de Robert II, roi de France, s'étant distingué par sa valeur dans les guerres des Castillans contre les Maures, Alphonse VI, roi de Castille, lui donne en mariage (1092 ou 1093) l'infante Dona Thérèse sa fille, et le

(1) Pour ce règne et pour les suivans, la première date indique toujours l'année dans laquelle un souverain succède à son prédécesseur ; la seconde celle de sa mort. Le successeur est toujours le fils du dernier roi, à moins qu'on ne dise expressément le contraire.

nomme *comte de Portugal*. Ensuite il lui en donne (1107) la souveraineté absolue. Henri meurt en 1112, laissant le comté à son fils Alphonse sous la tutelle de la comtesse Thérèse.

1112–1185. ALPHONSE HENRIQUEZ ou ALPHONSE Ier se fait proclamer *comte* (1128), et dépouille sa mère du gouvernement. Il bat (1139) les Maures dans les plaines d'Ourique, et est proclamé *roi* par ses soldats. Il fait la conquête du reste de la Beira, de toute l'Estremadura, et de presque tout l'Alem-Tejo. Il se reconnaît vassal (1137, selon d'autres 1142) et tributaire du pape, qui lui confirme le titre de roi, et oblige le roi de Castille à reconnaître son indépendance. Il convoque (1143) à Lamego les Cortès, qui règlent l'ordre de la succession au trône et établissent les bases de la constitution du royaume. Les ordres militaires de Saint-Benoît d'Avis (1162) et de Saint-Jago de l'Épée (1177) sont reçus en Portugal.

1185–1211. SANCHE Ier prend Silves et d'autres places de l'Algarve, et Elvas aux Maures. Il divise le royaume en provinces et comarcas, et répare les villes de Vizeu, Cea, Gouvea, Pennamaçor, etc., qui avaient été ruinées dans les dernières guerres.

1211–1223. ALPHONSE II prend Alcaçar do Sal, et continue à faire la conquête de l'Algarve.

1223–1248. SANCHE II fait plusieurs conquêtes sur les Maures dans l'Algarve. Il est déposé en 1245 par le pape Innocent IV, qui lui donne pour successeur son frère.

1245–1279. ALPHONSE III achève la conquête (1249) de l'Algarve. Il obtient (1263) du roi de Castille la renonciation à tous ses droits sur le royaume d'Algarve, et dans la nouvelle démarcation des confins entre la Castille et le Portugal (1264), il acquiert les villes de Serpa, Moura, Arronches

et Allegrete. Alphonse repeuple plusieurs villes et fait plusieurs sages réglemens.

1279-1325. Denys. Ce grand roi gouverne avec beaucoup de sagesse et fait fleurir l'agriculture, le commerce et la navigation. Il fonde (1290) une université à Lisbonne, qu'il transfère (1308) à Coimbra. La bourgeoisie commence à s'élever. Il sépare (1288) l'ordre portugais de Saint-Jago de celui d'Espagne, et fonde (1319) celui du Christ avec les biens de celui des templiers, qui est aboli.

1325-1357. Alphonse IV. Horrible tremblement de terre à Lisbonne (1344) où il périt beaucoup de monde. La peste enlève au Portugal (1348) la moitié de sa population. Guerre contre la Castille, qui dure 12 ans. Assassinat (1355) de la malheureuse Inès de Castro, épouse de Pierre Ier.

1357-1367. Pierre Ier. Le commerce, l'agriculture, la navigation et les pêcheries continuent à prendre de grands accroissemens sous ce règne comme sous le précédent.

1367-1383. Ferdinand dissipe des trésors immenses pour soutenir ses droits à la couronne de Castille. Pendant cette longue guerre, qui dura, avec des petits intervalles de paix, depuis 1369 jusqu'en 1382, le royaume est dévasté et Lisbonne est assiégée. Ferdinand meurt à l'âge de 37 ans et 11 mois, sans laisser d'enfans légitimes. Ce prince avait une fille unique, nommée Béatrix, née d'une alliance criminelle avec Éléonore Tellez de Meneses, qu'il avait enlevée à son époux. Désirant faire succéder cette princesse, Ferdinand l'avait mariée dès l'âge de 11 ans à Jean Ier, roi de Castille, en assurant le trône au fils qui viendrait à naître de cette union, et en substituant à ce fils le roi de Castille son gendre.

SECONDE DYNASTIE APPELÉE D'AVIS.

1383-1433. JEAN Ier LE BÂTARD. Ce prince, frère naturel de Ferdinand, et grand-maître de l'ordre d'Avis, profite de l'aversion que les Portugais ont pour les Castillans et leur domination, pour s'emparer de la régence, dont il dépouille la reine douairière. Le roi de Castille assiége inutilement Lisbonne, et est battu à la fameuse bataille d'Aljubarotta en 1385. Les Cortès assemblées à Coimbra (1385) déférent la couronne à Jean. Paix (1399) avec la Castille. Jean s'embarque sur une flotte nombreuse, et prend (1415) Ceuta en Afrique; c'est le commencement des guerres dans cette partie du monde, et des voyages sur l'océan Atlantique, entrepris par les Portugais sous la protection du célèbre prince Henri. Ce grand prince s'établit à Sagres, ville qu'il avait bâtie à l'est du cap Saint-Vincent, d'où il dirige toutes les expéditions maritimes qu'il entreprend pour faire de nouvelles découvertes. Gonzalez Zarco et Tristan Vaz (1418-1420) découvrent les îles Porto-Santo et Madère. Les Portugais s'établissent (1424) dans les îles Canaries. Gilianez, après plusieurs tentatives inutiles, double (1432) le fameux cap Non, qui avait été jusqu'alors le terme de la navigation sur la côte occidentale d'Afrique. Gonzalo Velho Cabral aborde (1432) à l'île Santa-Maria, et commence la découverte de l'archipel des Açores, terminée sous le règne d'Alphonse V en 1450. Jean meurt de la peste qui ravage Lisbonne.

1433-1438. EDOUARD. Gilianez arrive (1434-1435) à la baie Angra de Ruyoos. Malheureuse expédition contre Tanger, qui coûte la vie à 9000 Portugais, et la liberté à un des fils du roi.

Édouard meurt de peste à Thomar, où il s'était retiré pour échapper à ce fléau qui désolait Lisbonne.

1438-1481. Alphonse V, dit *l'Africain*, à cause de ses conquêtes en Afrique. Nuno Tristan découvre (1440) le Cap-Blanc. Antonio Gonzalez découvre (1442) l'île Arguin, et commence le commerce des esclaves nègres. Denis Fernandez découvre (1447) le Cap-Vert. On commence (1449) à peupler les Açores. Alphonse passe (1456) en Afrique avec une flotte de 200 voiles et une armée de 20,000 combattans; il y prend Alcaçar. Dans une seconde expédition (1471) il prend Arzilla, Tanger et autres villes. Cadamosto, noble vénitien au service du Portugal, découvre (1455-1456) l'archipel du Cap-Vert, le Sénégal, la Gambia et le Rio-Grande. Création (1459) de l'ordre chevaleresque de *la Tour et de l'Epée*. Les Portugais s'établissent (1460) dans les îles du Cap-Vert. Pierre de Cintra atteint (1462) le premier la côte de Guinée et va au sud de la Sierra-Liona jusqu'au cap Mesurado. Jean de Santarem et Pierre Escobar (1471) découvrent la côte d'Or, et passent *la ligne équinoxiale*? Fernando Po découvre les îles de Saint-Thomas, du Prince, d'Annobon et de Fernando Po. On termine sous le nom d'*Ordenaçoes Alfonsinas* le corps de législation qu'on devait observer dans tout le royaume, pour que toute la nation fût régie par les mêmes lois. Ce travail avait été commencé sous Jean Ier, et continué sous Edouard. Alphonse fait la paix (1479) avec le roi de Castille, en renonçant à cette couronne et au mariage avec l'infante Jeanne, surnommée Bertraneja; deux ans après il cède (1481) aux Castillans les îles Canaries. La peste oblige (1480) la cour à s'éloigner de Lisbonne. Alphonse périt victime de ce fléau en 1481.

1481-1495. JEAN II, surnommé *le Grand*. Dans les cortès d'Évora (1482) il révoque les concessions que les rois ses prédécesseurs avaient faites à la noblesse au préjudice des droits de la couronne; il supprime le droit de vie et de mort que les seigneurs exerçaient sur leurs justiciables, et soumet leurs villes et leurs terres à la juridiction des officiers royaux. Les Portugais s'établissent dans la Guinée, où Diogo d'Azambuja jette (1482) les fondemens du fort de Saint-Georges de la Mina. Diogo Cano découvre (1484) de compagnie avec le célèbre cosmographe Martin Behaim, la côte du Congo, pendant qu'Alphonse d'Aveiro découvrait le Benin. La ville d'Azamor en Afrique se soumet (1484) aux Portugais. Barthélemi Diaz double (1486) le premier l'extrémité méridionale de l'Afrique, qu'il appelle le *Cap des Tourmens*, et que le roi change en celui de *Bonne-Espérance*. Jean envoie (1487) par terre Pierre de Covilhàa et Alphonse de Payva à l'Inde pour prendre des informations sur les produits de cette riche contrée, et sur la manière de commercer avec elle. Le pape confère (1490) les grandes-maîtrises de Saint-Jago et d'Avis à l'infant don Alphonse. Les Portugais s'établissent (1492) dans le Congo. Célèbre *ligne de démarcation* déterminée à Tordesillas (1494) par les deux rois d'Espagne et de Portugal, et confirmée par le pape Alexandre VI, par laquelle tous les pays situés à 370 milles à l'ouest du méridien des îles du Cap-Vert doivent appartenir à la couronne de Castille, et tous ceux à l'est de ce même méridien à celle de Portugal.

1495-1521. EMMANUEL *le Fortuné*, chasse (1496) les Maures et les juifs espagnols, qui s'étaient réfugiés en Portugal. Il épouse (1497) l'infante Isabelle, héritière des couronnes de Castille et

d'Aragon. Persécution contre les juifs. Naissance (1498) de l'infant don Miguel, qui est déclaré héritier des couronnes de Portugal, de Castille et d'Aragon; il meurt dans la même année et sa mort prive son père de ces deux dernières couronnes. Vasco de Gama passe (1497) le cap de Bonne-Espérance, visite une partie de la côte de Cafrerie, à laquelle il donne le nom de pays de Natal; ensuite il découvre l'île de Mosambique et va à Melinde, où il obtient des pilotes qui le mènent (1498) à Calicut sur la côte de Malabar. Cabral, allant à l'Inde avec la seconde flotte portugaise, est poussé (1500) par les vents sur les côtes du Brésil, à l'endroit où se trouve actuellement la ville de Porto-Seguro. Il aborde le premier à Quiloa, capitale d'un royaume arabe très-puissant, et de là passe à l'Inde. En même temps Gaspar Cortereal visite Terre-Neuve, examine le fleuve Saint-Laurent et côtoie la partie de l'Amérique appelée Terre de Labrador jusqu'au détroit d'Hudson, qu'il nomme détroit d'Anian. Le Florentin Américc Vespucci, au service du Portugal, visite (1500-1503) dans deux voyages le Brésil, dont il prend possession pour le roi. Albuquerque-le-Grand découvre (1503) l'île Zanzibar, et impose à son souverain un tribut annuel; plusieurs autres états arabes ne tardent pas à être soumis à de semblables contributions. La peste oblige (1506) la cour à se retirer à Abrantes; pendant son absence 2000 chrétiens nouveaux sont massacrés à Lisbonne. Pierre de Rbaja bâtit (1506) un fort à Sofala, pays dépendant du Monomotapa, et Tristan d'Acunha visite en détail l'île de Saint-Laurent, connue depuis sous le nom de Madagascar. Les Portugais prennent Safie en Afrique, pendant qu'Antoine d'Almeida aborde aux Lakedives, où il bâtit un fort; ensuite

il découvre Ceylan et Sumatra; il défait (1509) auprès de Diu la flotte du sultan mameluk d'Égypte, réunie à celle des rois de l'Inde. François d'Almeida fait plusieurs établissemens (1506) dans les royaumes de Quiloa, de Cananor, de Narsingue et de Cochim, et prend possession des Maldives et de Ceylan. Alphonse Albuquerque conquiert (1507) l'importante île d'Ormus, Dabul (1508), Calicut (1509), les îles (1510) Goa, Choran, Divar et le territoire de Salsette; il prend Malacca (1511) et accorde sa protection aux rois de Siam et de Sumatra. Ce grand homme fait bâtir (1512) une forteresse à Calicut, parvient (1513) à expulser les Arabes d'Aden, et ouvre par là la mer Rouge aux Portugais, qui en visitent les ports et les côtes. A la même époque Jacques Sigueira fait alliance (1510) avec plusieurs princes de la partie occidentale de l'île Sumatra, et Antoine Abreu découvre (1511) les Moluques, où ses compatriotes s'établissent en bâtissant des forteresses à Tidor (1519) et à Ternate (1521). Des Portugais arrivent (1513) à Borneo, d'autres débarquent (1515) à Célèbes. Ferdinand Perez Andrade est le premier Européen qui arrive (1516) par mer à la Chine, et Thomas Perez va comme ambassadeur à la cour de l'empereur. Les Portugais s'établissent (1517) à Macao. Ferdinand Perez découvre aussi (1518) l'archipel de Lieukieu, pendant que Silveira aborde le premier à Chittagong dans le Bengale. Antoine Correo arrive (1520) à Martaban, et fait alliance avec le roi de Pegu. Celui de Narsingue cède (1521) la province de Balagate aux Portugais, qui s'emparent aussi de l'île Baharem. Ces succès et à ceux qu'ils avaient eus sur la côte orientale d'Afrique, où ils s'étaient établis à Sofala, à Mombaza, à Brava et dans l'île So-

colora, les rendent maîtres de tout le commerce de l'Orient, exploité jusqu'alors par les Vénitiens. Goa devient le siége de la puissance portugaise en Asie, et le centre du commerce le plus riche et le plus vaste du monde. Hélène, reine d'Abyssinie, envoie (1514) une ambassade au roi Emmanuel. Lopez Segueira se présente avec une flotte sur les côtes de l'Abyssinie, et François Alvarez fait connaître cette importante contrée par la relation de son ambassade. D'un autre côté le duc de Bragança, à la tête de 16,000 fantassins et de 2000 chevaux, prend (1513) aux Maures d'Afrique Azamor, Almédine et Lita; mais ces avantages sont en partie perdus par trois expéditions malheureuses faites (1515, 1516, 1517) ensuite dans cette même contrée. Emmanuel avait fait faire depuis quelque temps une collection de lois connue sous le nom d'*Ordenaçao Manoelina*.

1521-1557. JEAN III. Le commerce, la navigation et le pouvoir des Portugais continuent d'augmenter sous ce règne. Goa et Lisbonne deviennent les deux villes les plus commerçantes du globe. Jean III crée plusieurs tribunaux; promulgue des réglemens sages; embellit et fortifie plusieurs villes de ses vastes états, où il fait ériger par le pape deux archevêchés et dix évêchés; réforme l'université de Coimbra en faisant venir de Paris de savans professeurs; réunit à la couronne la grande-maîtrise des ordres militaires d'Avis, de Saint-Jago et de Christ, et encourage le premier l'agriculture du Brésil, qui dans la suite devint si riche et importante. La gloire de ce grand roi fut cependant ternie par l'établissement du tribunal redoutable de l'inquisition, dont la funeste influence paralysa les forces de son gouvernement, et arrêta les progrès de la nation dans les

sciences, les arts, et tout ce qui forme la civilisation des peuples modernes. Garcie Henriques découvre (1522) les îles Banda, si importantes pour leurs précieuses productions. Tous les souverains des Moluques se mettent (1523) sous la protection des Portugais, qui, moyennant une forte somme d'argent, obtiennent (1524 et 1529) de l'empereur Charles-Quint la renonciation à toute prétention sur ces îles. Des Portugais partis des Moluques, découvrent (1525) la côte orientale de la Nouvelle-Hollande (1). D'autres Portugais bâtissent (1526) une citadelle à Sonde, ville maritime de Java; ils commencent leurs établissemens dans le Brésil, et ouvrent (1527) des relations commerciales avec les habitans de Borneo. Antoine Terniec part d'Ormus (1528),

(1) Nous devons à l'amitié dont nous honore M. le chevalier Barbié du Bocage la connaissance de quelques détails sur cette découverte. Voici la lettre par laquelle ce savant distingué nous les a communiqués.

« En 1807, le 3 juillet, j'ai lu en séance publique de l'Institut un mémoire qui depuis a été imprimé dans le numéro 195 du Moniteur, de cette même année, par lequel j'ai fait voir que la côte orientale de la Nouvelle-Hollande, visitée par le capitaine Cook en 1770, avait été découverte et relevée par les Portugais vers l'an 1525. Il n'est point question de cette découverte dans les livres de géographie, ni dans les relations des voyages des Portugais, mais deux de leurs historiens semblent en faire mention; et la relation qu'ils donnent d'une navigation qui aurait eu lieu en 1525, vers l'Orient, à partir des Moluques, et la distance qu'ils indiquent de ces îles à l'égard d'une autre grande qui aurait été découverte à cette époque, paraissent déterminer la connaissance du point le plus septentrional de cette côte, dont la navigation aurait sans doute été suivie dans les années postérieures.

» Cette côte se trouve figurée sur des Atlas français manuscrits portant les dates de 1542, 1547 et 1555; presque tous les noms sont exprimés en portugais.

» Depuis, la connaissance de cette côte s'est perdue en Portugal, et j'attribue cette perte à l'infidélité d'un certain dom Michel de Sylva, évêque de Vizeu, qui enleva dans ce temps en 1542, du cabinet du roi de Portugal, dom Juan III, des papiers d'importance que le roi lui avait confiés, et que celui-ci regretta beaucoup. Je pense que Michel de Sylva les apporta en France, ce qui fait que cette découverte ne se trouve consignée que sur des atlas français. »

et en trois mois arrive par Bassora, Alep, Chypre, l'Italie, la France et l'Espagne, à Lisbonne, où il était envoyé par le gouvernement de l'Inde. Tanor devient (1529) tributaire des Portugais, qui prennent (1530) Deman. Ils s'emparent de Diu (1531), à laquelle le roi de Cambaye renonce aussi bien qu'à Baçaim et autres places le long de la côte; horrible tremblement de terre à Lisbonne, où périssent plus de 30,000 habitans, à Santarem, Almeirim et autres villes qui sont presque entièrement détruites. Les Maures d'Afrique s'emparent (1532) de Santa-Cruz. Fondation (1535) de la forteresse de Diu, si bien défendue depuis (1538) par Silveira contre les Turcs et les Indiens, et par le vice-roi Jean de Castro (1547), qui, prenant ensuite l'offensive, conquiert tout le royaume de Diu. La reine de Canara devient (1543) tributaire des Portugais, et le roi de Cambaye leur cède (1544) tous ses droits sur Salsette, Bardes et autres territoires voisins de Goa. Les Portugais deviennent maîtres (1555) des terres de Concan, et pillent Tata à l'embouchure de l'Indus. Cependant leurs marins continuaient à parcourir les mers pour faire des découvertes. Vasco Laurenz aborde à Borneo; Francisco de Castro découvre l'île Mindanao, Menezes la Nouvelle-Guinée (1527), et Antoine de Mota, jeté (1542) par une bourrasque sur les côtes du Japon, commence les relations commerciales avec ce riche empire, que ses habitans appelaient *Nipongi*. Jean III meurt laissant le trône à son petit-fils Sébastien, âgé de trois ans, sous la tutelle de la reine Catherine d'Autriche, qu'il nomme régente.

1557-1578. SÉBASTIEN. Les Portugais font (1558) plusieurs établissemens au Brésil; ils fondent entre autres les villes de Saint-Sauveur ou Bahia,

Pernambuco et Saint-Vincent. Dans l'Inde ils s'emparent (1559) de Deman, qu'ils fortifient, de l'île Balzar, et de celle de Manar (1560) près de Ceylan. Gonçales Pereira Marramaque soumet (1568) l'île Amboina. Barreto et Homen partent (1573) de Sofala à la tête d'une petite armée, et pénètrent jusqu'aux mines d'or de Manica et de Butua dans le Mononiotapa. La gloire et la puissance du Portugal s'éclipsent sous le règne de cet imprudent roi. Brûlant du désir de se signaler contre les Maures, il passe en Afrique (1578) à la tête d'une armée de 16,000 hommes, et il est tué à la fameuse bataille d'Alcaçar, dans le royaume de Fez, sans avoir été marié. Le trône passe à son grand-oncle paternel, le cardinal Henri.

1578-1580. Henri, *le Cardinal*, convoque (1579) les Cortès à Lisbonne pour y faire régler la succession, et meurt avant que cette grande affaire soit décidée. Philippe II, roi d'Espagne, qui était le plus puissant des prétendans, sans attendre la décision des onze juges commissaires, envoie le duc d'Albe à la tête d'une armée pour prendre possession du Portugal. Le duc défait (1580) auprès d'Alcantara les troupes que lui oppose Antoine, prieur de Crato, l'un des prétendans, qui s'était fait proclamer roi, comme fils prétendu légitime de l'infant dom Louis, fils du roi Emmanuel. Antoine se sauve aux Açores, ensuite en France, et le Portugal avec ses vastes colonies passe sous la domination espagnole.

RÉGIME ESPAGNOL.

Pendant les soixante ans (1580-1640) que le Portugal reste soumis aux rois d'Espagne Philippe II,

Philippe III et Philippe IV, cet état perd ses trésors, son commerce, son armée, sa marine marchande et militaire, les riches domaines de la couronne et presque toutes ses colonies. Les Hollandais, ne pouvant pas acheter à Lisbonne les marchandises de l'Inde, dans la revente desquelles ils faisaient un grand profit, commencent (1595) à naviguer directement aux Indes, où ils tâchent de s'établir malgré l'opposition des Portugais. Le combat naval, que ceux-ci perdent en 1601 auprès de Bantam dans l'île de Java, leur fait perdre l'un après l'autre leurs plus importans établissemens. Les Hollandais font la conquête des Moluques et de Malacca, s'établissent à Java, s'emparent de Saint-Georges de la Mina et d'autres établissemens en Guinée (1630), de Pernambuco et d'une grande partie du Brésil, pendant que les Persans, aidés des Anglais, prennent (1622) l'importante île d'Ormus, que les Japonais chassent les Portugais de leur empire, et que dans d'autres contrées les naturels secouent leur joug. Tant de pertes, dont l'acquisition de Macao (1586) et la *troisième collection des lois portugaises*, faite sous Philippe II, ne pouvaient pas dédommager, aigrissent extrêmement les Portugais contre les Espagnols. Une conjuration, tramée par quelques seigneurs et concertée avec le duc de Bragança, éclate le 1er décembre 1640. Les Espagnols sont chassés du Portugal et de toutes ses possessions, excepté de Ceuta, où ils trouvent le moyen de se soutenir. Le duc de Bragança est proclamé roi sous le nom de Jean IV. Il descendait en ligne directe d'Alphonse, fils naturel du roi Jean Ier le Bâtard, qui fut créé duc de Bragança en 1442.

TROISIÈME DYNASTIE, APPELÉE DE BRAGANCE.

1640-1656. JEAN IV. Pour mieux s'affermir sur le trône le roi Jean conclut des traités d'alliance avec la France, la Hollande et la Suède. Mais l'alliance en Europe et la trêve aux Indes conclues avec les Hollandais n'empêchent pas ces républicains d'y continuer leurs conquêtes, et d'enlever successivement aux Portugais tous leurs plus beaux établissemens. Ils font la conquête (1641) d'une autre partie du Brésil; ils prennent (1641) Malca, Pontocale (1640), Negombo (1644) et Colombo (1656) dans l'île de Ceylan; le cap de Bonne-Espérance (1650) et autres places en Afrique. Le jeune négociant Vieira, à la tête des Brésiliens et des nègres, reprend (1645-1654) aux Hollandais l'une après l'autre leurs possessions dans le Brésil, et les oblige à l'évacuer entièrement. Les Portugais les chassent aussi du Congo. Jean meurt à cinquante-deux ans et sept mois, laissant le trône à son fils aîné Alphonse, sous la tutelle de la reine Louise sa mère.

1656-1683. ALPHONSE VI. Les Hollandais continuent leurs conquêtes dans l'Orient. Ils prennent l'île Manara, célèbre par sa riche pêche des perles, Jafanapatnam dans l'île de Ceylan, et Negapatnam sur la côte de Coromandel; Coulan (1661), Cranganor (1662), Cochin et Cananor (1663) sur celle de Malabar. La paix des Pyrénées ayant ôté au Portugal la protection de la France, Alphonse conclut une alliance avec l'Angleterre en 1661, à laquelle il cède Tanger en Afrique et l'île Bombay aux Indes, comme dot de l'infante qui épouse le roi Charles II. Le comte de Schomberg passe (1660) en Portugal avec beaucoup d'officiers français et réorganise l'armée

portugaise. Les victoires d'Almexial près d'Estremos (1663) et de Montes-Claros ou de Villa-Viciosa (1665), remportées sur les Espagnols, assurent l'indépendance du Portugal. Le roi Alphonse, méprisé pour ses vices, est détrôné en 1667 par l'infant Pierre son frère, qui sous le titre de régent, jusqu'à la mort d'Alphonse, gouverne le royaume avec la reine sa belle-sœur qui devient ensuite son épouse.

1667-1706. PIERRE II fait (1668) la paix avec l'Espagne, à laquelle il cède Ceuta, et qui reconnaît l'indépendance du Portugal. L'année suivante (1669) il fait aussi la paix avec les Hollandais, qui conserver toutes leurs conquêtes dans l'Afrique et dans les Indes orientales. Célèbre ministère du comte d'Ericeira, qu'on peut appeler le premier Colbert portugais, et pendant lequel on crée des manufactures de drap à Covilhàa et Portalegre, et on réorganise les finances. Découverte (1695) des mines d'or du Brésil. Célèbre traité d'alliance offensive et défensive conclu (1703) avec l'Angleterre par le moyen de son ambassadeur Methuen, qui fait entrer le Portugal dans la grande alliance contre la France, et qui paralyse pendant un demi-siècle l'industrie, l'agriculture, le commerce et la navigation du Portugal, dont le seul dédommagement est l'augmentation de la culture de la vigne surtout le long du Douro. Les Portugais, assistés des Anglais, pénètrent (1706) jusqu'à Madrid et y proclament Charles d'Autriche.

1706-1750. JEAN V continue la guerre contre la France. Les Français, commandés par Duguay-Trouin, prennent (1711) Rio-Janeiro. Le traité d'Utrecht (1713) redonne au Portugal tout ce qu'il avait perdu, lui assure la possession de la partie de la Guyane qui s'étend entre l'Oyapok et

l'Amazone, et une partie du bord septentrional de la Plata avec la colonie du Saint-Sacrement, que le gouverneur de Rio-Janeiro avait établie en 1680 malgré l'opposition de l'Espagne. Jean prodigue les trésors du Brésil pour obtenir du pape l'érection (1616) du patriarcat de Lisbonne, et le titre de *Roi très-fidèle* (1749), et pour la construction de Mafra qui dure 13 ans. Découverte (1730) des riches mines de diamans au Brésil. Sur la fin de ses jours (1742-1750) il s'adonne entièrement à des pratiques religieuses, abandonnant les rênes de l'état à un récollet, nommé dom Gaspar, son confesseur, sous le ministère duquel de nombreux abus s'introduisent dans le gouvernement, et le plus grand désordre dans les finances et dans l'armée.

1750-1777. Joseph. Guidé par les conseils d'un ministre éclairé, Sébastien de Carvalho, connu depuis sous les noms de comte d'Oeyras et de marquis de Pombal, il entreprend la réforme des abus introduits pendant le règne précédent, en donnant successivement ses soins à toutes les branches de l'administration publique. On peut justement l'appeler *le père de la patrie* et *le restaurateur de la monarchie*. Il étend le commerce et le rend plus avantageux à la nation qu'il ne l'était auparavant; il rétablit l'ordre dans les finances; il crée une marine, réorganise l'armée, restaure les places frontières et en bâtit des nouvelles; encourage les arts mécaniques et libéraux; abolit les jésuites et quelques autres corporations religieuses; établit de justes bornes entre le sacerdoce et l'empire; défend les *auto-da-fé*, et met un frein aux cruautés de l'inquisition; encourage l'agriculture et la population; abolit la distinction impolitique qui subsistait depuis des siècles entre les chrétiens anciens et les nouveaux, et qui causa, sous Emma-

nuel, le massacre de 2000 individus à Lisbonne; augmente et règle mieux les maisons des enfans-trouvés; étend les lumières par une censure plus libérale, par la création des écoles primaires (escolas minores) dans tout le royaume, et par la réformation de l'université de Coimbra, à laquelle il ajoute les deux facultés de mathématiques et de philosophie; encourage par des primes la culture des mûriers; établit plusieurs manufactures et accorde de grands priviléges aux manufacturiers. Le terrible tremblement de terre de 1755 détruit la moitié de Lisbonne, y fait périr près de 25000 individus et porte la désolation et la mort sur une partie considérable du royaume. Le roi, en allant dans la nuit du 3 septembre 1758 à Belem, est grièvement blessé par des assassins armés de fusils; cet événement donne occasion de faire chasser les jésuites de tous les pays soumis à la domination portugaise. Ne pouvant pas conserver la neutralité, Joseph entre (1762) en guerre contre l'Espagne, qui fait une invasion dans le Portugal, où les Espagnols ne prennent qu'Almeida. A la paix de Paris, conclue en 1763, entre l'Espagne et le Portugal, on renouvelle les traités précédens. L'empereur de Maroc ayant assiégé (1769) Mazagan, les Portugais l'abandonnent après en avoir fait sauter les fortifications. Joseph meurt en 1777, en laissant la couronne à sa fille Marie, qu'il avait mariée à Pierre son frère cadet, et qui règne conjointement avec elle.

1777–1816. Marie et son oncle Pierre III, roi titulaire (1777–1786). Le traité de Saint-Idelphonse (1778) finit la guerre qui durait depuis plusieurs années en Amérique entre les Espagnols et les Portugais. Ces derniers cèdent à l'Espagne toute la rive septentrionale de la Plata, avec l'île Saint-Gabriel et la colonie du Saint-Sacrement, aussi

bien que les deux îles Annobon et Fernando Po dans le golfe de Guinée; le Portugal reçoit en échange une partie du Paraguay, située à l'est de l'Uruguay. L'agriculture, le commerce, les fabriques et les manufactures continuent à faire des progrès. La reine crée des écoles (*aulas*) pour l'enseignement de tous les arts libéraux et mécaniques, la *Cordaria*, la *Casa-Pia*, une maison de correction pour les femmes de mauvaise vie. Elle abolit toutes les compagnies de commerce du Brésil, de l'Afrique et de l'Inde, le déclarant libre pour tous ses sujets. Elle crée une commission (1779) composée des meilleurs jurisconsultes pour réunir dans un seul corps, disposé méthodiquement, les nombreuses lois promulguées par ses prédécesseurs. Elle ordonne (1780) que dans les couvens des moines on enseigne différentes branches de la littérature; crée la bibliothèque royale et fonde l'académie des sciences, à laquelle elle réunit celle d'histoire qui existait déjà. Attaquée, en 1792, d'une maladie qui l'empêchait de vaquer aux affaires, le prince du-Brésil commence à gouverner sous son nom. Le Portugal entre (1793) dans la première coalition contre la république française. La maladie de la reine ayant augmenté, ce prince prend (1799) le titre de régent qu'il garde jusqu'à la mort de sa mère, arrivée en 1816. Le Portugal entre (1799) dans la seconde coalition contre la république française.

1799-1816. JEAN VI (1). Grande prospérité du Portugal jusqu'en novembre 1807. Le prince régent encourage l'agriculture, le commerce et l'industrie; crée plusieurs fabriques, une chaire de métallur-

(1) Régent depuis 1799, roi depuis 1816.

gie dans l'université de Coimbra, l'académie de marine et de commerce à Porto, et quelques autres établissemens littéraires. Guerre (1801) contre la France et l'Espagne. Les Espagnols prennent Campo-Mayor. Paix de Badajoz (1801), confirmée par le traité de Madrid, par lequel le Portugal cède à l'Espagne la place d'Olivença avec son territoire, et à la France la portion de la Guyane qui s'étend jusqu'au fleuve Karatanaputa ou Carapana-tuba. Mais dans le traité subséquent d'Amiens (1802) la France cède de nouveau au Portugal toute la Guyane à la droite de l'Aruari ou Avari. Nouvelle guerre (1807) contre l'Espagne et la France. Une armée hispano-française entre en Portugal. Le prince régent s'embarque sur la flotte portugaise, le 28 novembre, avec sa famille, une partie de sa cour et quelques troupes, et fait voile pour le Brésil, où il arrive dans le mois de janvier 1808, et établit sa cour à Rio-Janeiro. Les Français entrent à Lisbonne le 29 novembre 1807 et s'emparent de tout le royaume. Le général Junot est nommé gouverneur général du Portugal. Insurrection (1808) contre les Français; la junte de Porto déclare qu'elle est en paix avec les Espagnols; les Anglais débarquent (juillet 1808) en Portugal et obligent (30 août) les Français à l'évacuer. Alliance des Portugais avec les Espagnols. Les Portugais, aidés des Anglais, s'emparent (1809) de la Guyane française. Les Français, commandés par le duc de Dalmatie, rentrent (7 mars 1809) en Portugal par le nord, parviennent jusqu'au Vouga, mais sont obligés de se retirer de nouveau. Réorganisation de l'armée portugaise par le maréchal Béresford. Troisième (1810) invasion française commandée par le maréchal Masséna, qui, après avoir été long-temps dans les environs de Lisbonne, est obligé de se retirer.

Malheureux traité conclu avec l'Angleterre, qui porte un coup fatal à l'industrie, à la navigation et au commerce du Portugal. Le général Souza, à la tête de 8000 Portugais, marche (1811) au secours de Monte-Video. Commencement (1812) de la guerre entre les Portugais et le gouvernement de Buenos-Ayres. Continuation (1811-1814) de la guerre contre les Français, qui sont entièrement chassés du Portugal et de l'Espagne, et poursuivis jusqu'en France. Le Portugal fait la paix (1814) avec la France, et au congrès de Vienne obtient (1815) la restitution de la place d'Olivença avec son territoire, et s'engage à rendre à la France sa Guyane jusqu'à l'Oyapok. La première partie de ce traité n'a pas encore été exécutée. Le roi élève (1815) le Brésil à la dignité de royaume, et prend le titre de roi du *royaume uni de Portugal, du Brésil et des deux Algarves.* Mésintelligence entre le Portugal et l'Espagne, causée par l'obstination de celle-ci à garder Olivença, et par l'occupation de Monte-Video et de Santo-Sacramento par les Portugais. Insurrection (1817) à Pernambuco qui se déclare indépendante; elle se soumet de nouveau au roi. Continuation (1817-1821) de la guerre contre les insurgés espagnols de la Plata, qui absorbe des sommes immenses, et qui augmente les pertes du Portugal, par le grand nombre de prises faites par les corsaires américains. Proclamation d'un gouvernement constitutionnel faite à Porto le 24 août 1820. Les provinces du nord suivent l'impulsion donnée par cette ville. L'armée constitutionnelle marche sur Lisbonne. Changement de gouvernement dans cette capitale arrivé le 15 septembre suivant; dissolution de la régence; installation du nouveau gouvernement provisoire; convocation des Cortès; ouverture du Congrès national (26 jan-

vier 1821). L'île de Madère se déclare pour le gouvernement constitutionnel; les Açores suivent son exemple. Parà, Bahia et Rio-Janeiro proclament la constitution. Le roi accepte les bases de la constitution promulguée par le Congrès national. Il nomme le prince royal vice-roi du Brésil, et s'embarque avec le reste de sa famille pour retourner en Europe. Il arrive le 3 juillet à Lisbonne, où il jure la constitution devant le Congrès national.

APPENDIX A LA GÉOGRAPHIE HISTORIQUE.

PRÉCIS DES CHANGEMENS POLITIQUES SURVENUS EN PORTUGAL DEPUIS LE 24 AOÛT 1820 JUSQU'AU 29 MARS 1821.

La révolution qui éclata en Espagne le 1er janvier 1820 devait avoir un effet certain sur le Portugal, où depuis long-temps l'on sentait que la machine politique marchait avec difficulté, au milieu des obstacles qu'offraient à la fois le délabrement des finances, le discrédit toujours croissant du trésor, la misère générale, et le découragement de toutes les classes de la nation.

En effet, le laboureur, l'artisan, le militaire et le négociant se plaignaient à l'envi, et à juste titre; le magistrat même, privé de son salaire, se voyait forcé, pour vivre, de se livrer à la vénalité.

L'avenir, qui, fécond en espérances, trompe le malheureux, le console et le soutient, ne présentait plus ses images riantes aux Portugais, parce que, déçus mille

fois, ils ne voyaient autour d'eux qu'un abîme inévitable, et la dissolution de l'ordre social. Le séjour de la cour, qui semblait irrévocablement fixé au Brésil, leur ôtait tout espoir d'un meilleur sort, et réduit à l'état de colonie, le Portugal ne pouvait que souffrir de plus en plus les maux inséparables d'un gouvernement placé à une si grande distance.

Telle était en peu de mots la situation des choses, lorsque le 24 août la force armée qui était à Porto, et dont les chefs (1) étaient d'intelligence avec des personnes distinguées dans les autres classes de la nation, proclama la convocation d'un Congrès national, en reconnaissant la religion dominante, le roi Jean VI et sa royale dynastie, au milieu des acclamations du plus vif enthousiasme de la part du peuple de la ville et des environs. Le gouvernement qui fut installé et reconnu

(1) Voici les noms de ces différentes personnes réparties dans les deux classes, tels qu'on les trouve dans les nos 196 et 207 du *Diario do governo*. A la première classe appartiennent Manoel Fernandès Thomas, aujourd'hui député aux cortès; José Ferreira Borges, aujourd'hui député aux cortès; José da Silva Carvalho, aujourd'hui ministre de la justice; João Ferreira Vianna. Ces quatre personnes commencèrent l'association le 22 janvier 1818; elle fut augmentée dans le courant de la même année par Duarte Lessa, José Maria Lopes Carneiro, José Gonsalves dos Santos Silva, José Pereira de Menezes; et en 1820 par Francisco Gomes da Silva, João da Cunha Sotto-Maior, José de Mello e Castro d'Abreu, José Maria Xavier d'Araujo, et Bernardo Correa de Castro e Sepulveda. A la seconde classe appartiennent Antonio da Silveira Pinto da Fonseca, colonel des milices; le brigadier Sebastião Drago Valente de Brito Cabreira, alors colonel du 4e régiment d'artillerie; le colonel Domingos Antonio Gil de Figueiredo Sarmento, alors lieutenant-colonel du 6e régiment d'infanterie; le colonel José Pereira da Silva Leite de Berredo, alors lieutenant-colonel du corps de la police de Porto; José de Sousa Pimentel de Faria, major du régiment des milices de Porto; Tiburcio Joaquim Barreto Feio, adjudant du régiment des milices de Maia; José Pedro Cardoso da Silva, major du régiment des milices de Maia; le brigadier Francisco Antonio Pamplona Monitz, alors colonel du 11e bataillon de chasseurs; le brigadier Francisco Antonio Lobo Teixeira de Barros, alors colonel du 9e régiment d'infanterie; le lieutenant-colonel Manoel Vaz Pinto Guedes, alors commandant major du 6e bataillon des chasseurs; Antonio Barreto Pinto Feio, lieutenant-colonel du régiment des milices de Feira.

par toutes les autorités locales prit le titre de *Gouvernement suprême provisoire*, et il fut composé des membres suivans :

Antoine da Sylveira Pinto da Fonseca, président.
Sebastien Drago Valente de Brito Cabreira, vice-président.
Louis-Pierre d'Andrade Brederode,
Pierre Leite Perreira de Mello,
François de Souza Cirne de Madureira,
Emmanuel Fernandes Thomaz,
François-Joseph de Barros Lima,
Joseph-Marie-Xavier de Araujo,
Jean da Cunha Sotto-Mayor,
Joseph Ferreira Borges,
Joseph da Silva Carvalho,
François Gomes da Silva, } secrétaires, auxquels

on ajouta peu de temps après le père *François de Saint-Louis*, moine bénédictin, docteur et professeur à l'université de Coimbra.

Un des premiers soins du nouveau gouverment fut de payer les troupes, qui ne l'étaient point depuis plusieurs mois. Les sommes qui se trouvèrent dans les coffres publics, celles qui furent avancées par les particuliers suffirent abondamment à tout, et permirent de pourvoir aux moyens d'assurer le succès des changemens projetés pour tout le royaume.

La nouvelle de cet événement parvint à Lisbonne le 28 au matin, et les proclamations du gouvernement de Porto, ainsi que tous les détails de ce qui s'y était passé, furent délivrés par le courrier, sans que les gouverneurs du roi eussent prévenu cette communication dangereuse. La sensation que ces nouvelles produisirent dans la capitale prouva que les esprits étaient bien disposés à suivre l'exemple des habitans de Porto ; et la crainte que devait inspirer une police sévère ne put empêcher qu'on ne louât hautement ce qui s'y passait. Cependant les gouverneurs du roi prirent des mesures

pour empêcher les communications ; mais elles furent inutiles, et les proclamations du nouveau gouvernement circulèrent presque publiquement ; elles étaient dans toutes les poches, chacun en recherchait la lecture, et quelques-unes furent même affichées au coin des rues par les partisans les plus prononcés de la révolution.

Enfin le 29 août parut une proclamation des gouverneurs de Lisbonne, qui, en taxant d'horrible rébellion le soulèvement de la ville de Porto, assurait qu'il n'était excité que par une poignée de factieux qui avaient réussi à séduire les chefs des corps qui se trouvaient à Porto, et recommandait à la nation la fermeté dans les principes d'obéissance au roi et aux gouverneurs du royaume, seuls dépositaires de son autorité. Cette proclamation portait les signatures

du cardinal patriarche,
du marquis de Borba,
du comte da Feira et
d'Antoine Gomes Ribeiro.

Ce fut aussi inutilement qu'une nouvelle proclamation fut publiée le 1er septembre : elle promettait au nom du roi la convocation des *Cortes* ou congrès national, suivant le mode pratiqué autrefois. D'autres proclamations datées du 2 septembre accordaient une amnistie générale aux officiers, soldats et citoyens qui reviendraient à l'obéissance ; une autre du 6 du même mois fut adressée à l'armée portugaise, et lui annonçait que la convocation du congrès national assurait un prompt remède aux maux de la nation. Le 9 septembre, les lettres de convocation pour ce congrès furent en effet expédiées par les gouverneurs du roi, et le même jour ils adressèrent aux gouverneurs de Porto une lettre dans laquelle ils cherchaient à les engager à se dépouiller d'une autorité *illégitime*, puisque la convocation du congrès national leur ôtait, disaient-ils, tout motif de la conserver. Mais les gou-

verneurs du roi avaient perdu depuis long-temps la confiance de la nation, et ces concessions arrachées par la force des circonstances ne pouvaient l'inspirer de nouveau. D'ailleurs ce n'était pas un congrès composé des trois ordres de l'État que l'on voulait, mais une assemblée composée des députés tirés de la masse de la nation, et qui la représentât sans distinction de classes, comme cela s'était pratiqué en Espagne; et l'édifice gothique des anciennes *Cortes*, quoique respectable dans son origine, cher à la nation parce qu'il lui rappelle ses droits inaliénables, qui y furent reconnus à diverses époques, avait été trop altéré dans le cours des siècles, et trop facilement abattu et détruit, pour qu'on le jugeât une garantie suffisante contre de nouveaux abus du pouvoir. Cependant le gouvernement de Porto voyait réunir à sa cause successivement tous les corps de l'armée et toutes les provinces du nord du royaume. Déjà il s'était transféré à Coimbra, accompagné par une force considérable, et il se disposait à s'approcher de la capitale, lorsque le 15 septembre, à 5 heures après midi, les divers régimens qui formaient la garnison de Lisbonne se rendirent dans la place du *Rocio*, où se trouve le palais du gouvernement, et où bientôt se réunit aussi une foule de peuple qui proclamait son adhésion au gouvernement de Porto : ils élurent par acclamation :

le principal Freire
le comte de Sampayo,
le comte de Rezende,
le comte de Penafiel,
le lieutenant-général Mathieu Joseph Dias Azedo,
Herman Joseph Braamcamp, pour former le gouvernement provisoire qui fut de suite installé, au milieu des applaudissemens et des cris de joie d'une immense population, qui circulait entre les troupes, sans que ce mélange de soldats, de femmes, d'enfans et d'hommes de toutes les classes, produisît le moindre

désordre ou le plus petit accident. Les salves d'artillerie du château, des forteresses et des vaisseaux annoncèrent au loin le changement qui venait de s'opérer. La ville fut illuminée spontanément par les habitans, et dans tous les théâtres l'enthousiasme se manifesta par des hymnes, des pièces de vers improvisées, et par mille acclamations aux gouverneurs de Porto, au roi et à la constitution que les *Cortes* venaient de faire.

Un exprès avait été envoyé dès les premiers momens au gouvernement de Porto, et un autre au comte de Barbarcena, qui avait été nommé, par les anciens gouverneurs, commandant en chef des troupes qui leur restaient encore, et qui embrassèrent sans hésiter le parti devenu celui de la nation. Les ordres les plus sévères furent aussi donnés pour ne laisser sortir aucun navire de la rivière.

Les deux jours suivans furent consacrés à l'allégresse publique, et le 17 surtout les troupes réunies en grande parade défilèrent devant le palais du gouvernement. Une multitude immense fit retentir les airs de ses acclamations. Le château, les forteresses et les vaisseaux pavoisés firent des salves générales. De nombreux groupes continuèrent bien avant dans la nuit à parcourir les principales rues et places, en se livrant à toutes les impressions de la joie, tandis que dans les théâtres la foule des spectateurs témoignait par ses acclamations le plus vif enthousiasme et son amour pour le roi, dont le portrait, exposé dans la tribune royale, fixait tous les regards.

D'autres membres furent ensuite agrégés au gouvernement provisoire, qui se composa, outre ceux nommés le 15 septembre :

de deux députés pour le commerce, *Joseph Nunes da Sylveira* et *Louis Monteiro;*

de deux pour l'agriculture, *François de Lemos Bettencourt*, et *Benoît Perreira do Carmo;*

de trois magistrats pour le gouvernement de l'inté-

rieur du royaume, *Emmanuel Vincent Ferreira de Carvalho*, *Joachim Pierre de Oliveira*, et *Philippe Ferreira de Araujo*; ce dernier fut placé au ministère de l'intérieur;

du baron *de Molellos*, qui eut le ministère des affaires étrangères, de la guerre et de la marine.

Le gouverneur de l'Alem-Tejo, le vicomte de Souzel, s'empressa de se joindre à la cause nationale, ainsi que le gouverneur d'Elvas, et successivement toutes les autorités des provinces méridionales.

Cependant la nouvelle de ce qui s'était passé le 15 septembre à Lisbonne était parvenue aux gouverneurs installés à Porto, et qui formaient le gouvernement suprême. Elle leur causa la plus grande satisfaction, parce que la résolution des habitans de la capitale prouvait toute leur adhésion aux changemens qui allaient s'opérer dans la monarchie, et prevenait tout emploi de la force pour obtenir la réunion de tous les Portugais à un centre unique. Il s'agissait toutefois de réunir en un seul gouvernement celui qui venait d'être créé à Lisbonne et le gouvernement suprême; car le premier, ayant été nommé par le peuple, offrait une légalité à laquelle il fallait avoir égard; en outre les membres qui le composaient étaient véritablement dignes des suffrages de la nation; tandis que le gouvernement suprême érigé à Porto, ayant été reconnu déjà par une grande partie du royaume, ne pouvait se dépouiller d'une autorité qu'il avait juré de conserver jusqu'à l'installation des *Cortes*. Ces difficultés, qui auraient pu avoir des conséquences fâcheuses si l'ambition du pouvoir eût ébloui l'un ou l'autre gouvernement, furent aplanies par leur générosité réciproque, et le gouvernement suprême s'étant transféré de Coimbra, où il se trouvait avec l'armée, à Alcobaça, il décréta le 27 septembre que les deux gouvernemens réunis formeraient deux sections, la première sous la

dénomination de *gouvernement suprême exécutif provisoire*, composé des membres suivans :

Le principal Freire, président,
Antoine da Sylva Pinto da Fonseca, vice-président.
Herman Joseph Braamcamp do Sobral,
Emmanuel Fernandes Thomaz,
Frère François de S. Louis,
Joseph Joachim Ferreira de Moura,
Mathieu Joseph Dias Azedo,
et comme adjudans :
Joseph Ferreira Borges,
Roque Ribeiro d'Abrantes Castello Branco,
Bernard Correa de Castro Sepulveda.

La seconde section, sous le titre de *gouvernement provisoire pour la convocation des Cortes, et pour en préparer les travaux*, comprit tous les autres membres des gouvernemens suprêmes de Porto, et provisoire de Lisbonne, sous la présidence du comte de Sampayo.

Ces dispositions ne pouvaient pas manquer d'obtenir l'approbation générale, puisqu'elles étaient une preuve sensible de la modération, de la sagesse et du patriotisme des hommes chargés de la direction des affaires de l'État, et qu'elles faisaient concevoir les meilleures espérances de ce qu'ils feraient pour la régénération du royaume. Tout se prépara donc dans la capitale pour la réception des membres du gouvernement suprême, qui firent leur entrée le 1er octobre, escortés d'une simple garde d'honneur, car ce ne fut que le 5 qu'ils permirent à l'armée qui les accompagnait de venir jouir pendant quelques semaines du séjour de Lisbonne. Cette confiance de la part des gouverneurs fut bien justifiée, car des arcs de triomphe avaient été élevés en divers endroits de leur passage, et l'on peut dire que les démonstrations de la joie publique, les éclats du plus vif enthousiasme, les bénédictions de tous les habitans et de l'armée de la capitale, les rues

jonchées de fleurs, durent être pour eux une douce récompense des dangers qu'ils avaient courus dans leur entreprise. Les salves d'artillerie des forteresses et des vaisseaux, le brillant concours de femmes élégamment parées, de cavaliers, de la garnison de la ville placée sous les armes, tout cela formait un spectacle superbe et imposant, qu'embellissait encore un de ces jours magnifiques si fréquens dans cet heureux climat.

La journée se termina par des illuminations générales, parmi lesquelles se distinguaient celles des arcs de triomphe, chargés d'inscriptions et de figures allégoriques, et dans les théâtres par des représentations analogues à la circonstance, accompagnées de chants patriotiques, de vers improvisés, souvent interrompus par des acclamations aux gouverneurs, dont plusieurs s'étaient rendus à des loges qui leur avaient été préparées pour jouir de leur présence.

Le nouveau gouvernement ainsi installé commença ses travaux, et le 11 octobre, tous les corps de l'Etat lui prêtèrent serment de fidélité et d'obéissance, ainsi qu'aux prochaines *Cortes* et à la constitution qu'elles devaient faire, en maintenant la religion catholique et la dynastie de la maison de Bragance.

Tandis que tout était joie et enthousiasme à Lisbonne, lord Béresford arrivait du Rio de Janeiro à bord du vaisseau anglais le *Vengeur*, et déjà le 10 octobre il était dans le Tage. Le poste éminent qu'il occupait dans l'armée, et surtout le pouvoir illimité et dictatorial dont il venait d'être investi par le roi, ne pouvaient s'allier au système actuel. Des ordres furent donc donnés par le gouvernement pour qu'il ne débarquât point, et pour qu'au contraire il sortît du port sans retard. En effet le 18 octobre il partit pour l'Angleterre sur le paquebot, et il fut accompagné par quelques officiers anglais au service de Portugal, tous ceux qui étaient dans l'armée ayant été invités, dès les premiers jours de la révolution, à ne point pa-

raître dans leurs différens corps, quoiqu'ils continuassent à recevoir leur solde.

Enfin, le 31 octobre, parurent les instructions sur le mode de convocation des *Cortes*, ou congrès national, accompagnées d'un manifeste signé par tous les membres du comité préparatoire. La méthode adoptée pour les élections ne satisfit ni l'armée ni les habitans de la capitale : d'ailleurs le manifeste faisait entrevoir la probabilité de cabales et d'intrigues dans les prochaines élections, en inspirant de trop fortes craintes par des exhortations emphatiques. Ces causes générales n'auraient pas été suffisantes pour produire un mouvement; mais l'ambition de quelques hommes sut en tirer parti en se servant du *juiz do povo* Jean Alvares, ou plutôt en séduisant son secrétaire Verissimo Joseph da Veiga, qui le dirigeait en tout. Ce juge du peuple, qui n'est autre chose que le syndic du corps des métiers, que ceux-ci élisent d'entre les maîtres, et qui ne représente nullement le peuple, adressa au général Teixeira un mémoire au nom des habitans de la capitale, en l'engageant à réunir l'armée et à faire proclamer la constitution espagnole. En conséquence, le 11 novembre, le trop crédule général fit rassembler les divers corps de troupes, qui se portèrent, avec tout appareil d'une grande opération militaire, vers le palais du gouvernement, où il fut décidé, dans un conseil de guerre, que l'on proclamerait la constitution espagnole, pour être adoptée en Portugal avec les modifications que les *Cortes* détermineraient, à condition qu'elles seraient plus libérales.

Cet acte arbitraire et violent consterna la capitale, et fut désapprouvé par la plupart des citoyens, qui virent dans le résultat de la journée du 11 novembre une trop grande influence de la force militaire. Ce qui acheva d'indisposer les esprits fut que quatre membres du gouvernement, Emmanuel Fernandes Thomaz, frère François de S. Louis, Joseph Joachim

Ferreira de Moura, et Herman Joseph Braamcamp, en furent éloignés le 13, tandis qu'Antoine da Sylveira Pinto da Fonseca, vice-président du gouvernement, avec la présidence par l'absence du principal Freire, qui avait été le principal agent de la journée du 11 et s'était arrogé une trop grande autorité dans sa place, s'était encore saisi du portefeuille du ministère des affaires étrangères. Les plaintes qui éclataient de toutes parts, et surtout dans quelques journaux, qui respiraient toute l'énergie de la liberté, en manifestant l'opinion publique, faisaient craindre une nouvelle crise, dont les conséquences étaient incalculables, lorsque le général Teixeira, reconnaissant franchement qu'il s'était laissé égarer par de fausses suggestions, se décida à consulter le commandant de la brigade légère, Bernardo Correa de Castro Sepulveda, qui, le 11 novembre, s'était fortement prononcé dans le conseil militaire contre tout ce qui s'y était passé, et ils résolurent d'un commun accord de convoquer un autre conseil de guerre le 17 novembre, où tous les membres du gouvernement assistèrent, excepté le vice-président Sylveira, qui au contraire envoya sa démission.

Il fut décidé à l'unanimité que les quatre membres du gouvernement qui en avaient été éloignés seraient rappelés le 18, mais que les élections pour les *Cortes* se feraient suivant la constitution espagnole. Cependant le peuple fut à peine instruit de cette délibération qu'il se hâta de reconduire en triomphe les quatre membres déplacés, et ils arrivèrent en effet, à 9 heures du soir, au palais du gouvernement, à la lueur de mille flambeaux, et au bruit des acclamations d'une foule immense.

Les choses se trouvèrent ainsi rétablies à peu près comme elles étaient le 10 novembre, excepté qu'Antoine da Sylveira eut l'ordre de se retirer dans ses terres de Trás-os-Montes, et que de nouvelles instructions

furent expédiées le 22 novembre pour qu'on procédât sans retard aux élections des députés des *Cortes*, suivant la méthode de la constitution espagnole. Ces instructions portaient que les députés, au nombre de cent pour le Portugal, devraient être rendus à Lisbonne le 6 janvier 1821. Il y fut aussi recommandé d'imposer aux députés l'obligation, en les munissant de pouvoirs généraux, de faire la constitution sur les bases de celle d'Espagne, modifiée et adaptée au Portugal d'une manière plus libérale encore.

On procéda ainsi dans tout le royaume aux élections, et elles eurent lieu avec beaucoup de tranquillité, et avec autant d'ordre qu'on pouvait en espérer d'un peuple pour lequel tout ce qui se faisait était entièrement nouveau.

Quoique les députés fussent entièrement choisis, à peu près partout, dans le temps fixé, les difficultés qu'offrait la saison, et surtout les pluies extraordinaires qui rendaient les routes impraticables, empêchèrent que la réunion s'effectuât au jour déterminé. Ce ne fut que le 26 janvier qu'eut lieu la première séance du congrès, dans un salon magnifique et bien ordonné du palais de *Necessidades*, qui fait partie du couvent bâti sous le règne du roi Jean V.

On doit dire que cette assemblée se trouva composée des personnes les plus distinguées de la nation, et il n'était pas difficile de prévoir que ses délibérations seraient de nature à remplir les vœux et les espérances de tous, et à assurer le bonheur futur de la nation.

L'*archevêque de Bahia*, l'un des députés, fut nommé président, à la pluralité des voix, et *Emmanuel Fernandes Thomaz*, vice-président. On nomma aussi quatre secrétaires choisis parmi les députés, et tous eurent voix délibérative. On décida que chaque mois on procéderait à une nouvelle élection du président, du vice-président et des secrétaires.

A l'installation du congrès, le gouvernement provisoire cessa d'exister : plusieurs députés en avaient été membres, et l'on vit avec plaisir qu'en le choisissant pour ses représentans, la nation leur avait donné un témoignage certain de confiance, et le gage sûr de sa gratitude pour leurs nobles travaux. Un gouvernement exécutif fut créé par le congrès avec le titre de *régence*, dont les actes seraient au nom du roi. Les membres de cette régence furent les suivans :

Le marquis de Castello Milhor, président.
Le comte de Sampayo, vice-président.
Frère François de S. Louis,
Joseph da Sylva Carvalho,
Jean da Cunha Sotto Mayor,
Ferdinand-Louis de Souza Barradas, ministre de l'intérieur.
François Edouard Coelho, ministre des finances.
Le maréchal Antoine Teixeira Rebello, ministre de la guerre.
François-Maximilien de Souza, ministre de la marine.
Anselme-Joseph Braamcamp, ministre des affaires étrangères.

Ayant ainsi pourvu à la direction des affaires, le congrès s'occupa de suite de l'objet principal de sa réunion, et il chargea une commission, dont les membres étaient choisis dans son sein, d'établir les bases de la constitution. Cette commission ayant en peu de temps présenté son travail, il fut discuté article par article, et après les amendemens déterminés dans la discussion, ces bases furent décrétées telles qu'on les voit à la suite du chapitre du *gouvernement actuel*, dans la section de la Géographie Politique. On nomma ensuite une autre commission dont les membres furent aussi choisis parmi les députés, qui, réunie à la commission des bases, fut chargée de former la constitution.

Bien que quelques personnes eussent désiré voir adopter la constitution espagnole avec peu de modifications, les amis de ce pacte social sont satisfaits de l'assurance que présentent les bases décrétées, puisqu'elles leur promettent une constitution nationale dont les principes sont encore plus libéraux, et qui sera coordonnée d'une manière plus claire et plus régulière. Ces bases furent offertes à l'acceptation du peuple, et le 29 mars les autorités civiles, militaires et religieuses de tout le royaume jurèrent solennellement de les observer et de les maintenir.

Le congrès ne borna point ses travaux à la discussion des bases de la constitution; et tandis que les différentes commissions nommées parmi ses membres préparaient dans le silence du cabinet les matières qui devaient lui être soumises sur toutes les branches de l'administration, rédigeaient des décrets, et faisaient leurs rapports sur les pétitions des citoyens, les séances étaient occupées à discuter tout ce qui s'offrait de plus propre à remédier aux abus les plus frappans, à soulager les classes les plus utiles de la société, et à pourvoir aux moyens de satisfaire les créanciers de l'État.

Peu d'assemblées publiques ont présenté autant de dignité, de modération et de sagesse dans les délibérations, et autant de tranquillité, de silence et de respect de la part d'un nombreux auditoire. Aussi l'opinion publique qui juge avec sévérité les hommes et les choses s'affermit-elle de jour en jour en faveur de ce congrès régénérateur, et fait-elle présager qu'il arrivera au but que les vœux et les besoins de la nation lui ont assigné, celui de former une constitution qui lui garantisse à jamais ses droits, et un bon code de lois qui assurent son bonheur. En remplissant ainsi cette double tâche, le congrès verra bientôt les corps épars de cette vaste monarchie se réunir au Portugal, et s'empresser de participer aux bienfaits d'un système fixe et régulier, en renouvelant d'une manière fixe et indissoluble leurs

liens avec la mère-patrie. Déjà l'île de Madère a manifesté ses sentimens d'adhésion au gouvernement de Portugal, et l'époque n'est pas éloignée où l'immense continent du Brésil témoignera des sentimens pareils, ainsi que tous les autres membres de la grande famille portugaise (1), dont les députés viendront aussi bientôt prendre leur place au congrès général de la nation.

Le roi lui-même et toute la famille royale ne tarderont pas à embrasser ce système régénérateur, qui seul pouvait sauver d'un naufrage inévitable la couronne et la nation, et ils s'empresseront de revenir en Portugal, pour fournir un témoignage irréfragable de la sincérité de leurs sentimens, et pour replacer le trône dans l'ancienne capitale de la monarchie.

Tels sont les progrès et les résultats obtenus jusqu'à ce jour d'une révolution entièrement produite par les maux qui accablaient les Portugais, et non point par un esprit d'innovation, par l'ambition d'un parti, ou par une secte subversive, comme chez d'autres nations qui ont été taxées de devoir leurs changemens politiques à de pareilles causes. Il n'est pas plus possible de méconnaître la nécessité d'une régénération en Portugal, que de désapprouver les moyens employés pour l'obtenir, puisqu'ils ont été dictés par la plus grande modération ; et la révolution de ce royaume portera toujours avec elle son excuse aux yeux du philosophe, parce qu'elle a été accompagnée de l'assentiment général de la nation, et qu'elle n'a pas coûté une goutte de sang à l'humanité.

---

(1) Ce précis a été écrit en avril et nous a été remis dans ce même mois. Depuis lors tous les députés des îles de l'Atlantique, et presque tous ceux du Brésil sont arrivés, et le Congrès représente actuellement tous les pays formant la vaste monarchie portugaise, à l'exception de ceux situés au-delà du cap de Bonne-Espérance, dont les députés, à cause du grand éloignement, n'ont pas encore pu se rendre à Lisbonne.

MANIFESTE

DE LA NATION PORTUGAISE AUX SOUVERAINS ET AUX PEUPLES DE L'EUROPE.

La nation portugaise, animée du désir le plus sincère et le plus ardent de maintenir les relations politiques et commerciales qui l'ont unie jusqu'à présent à tous les gouvernemens de l'Europe, et ayant encore plus à cœur de continuer à mériter, dans l'opinion des hommes les plus éclairés de tous les pays, l'estime et la considération qu'on n'a jamais refusées au caractère loyal et plein d'honneur des Portugais, trouve qu'il est d'une nécessité indispensable de soumettre au public l'exposition succincte, mais franche, des causes qui ont amené les événemens mémorables arrivés depuis peu en Portugal, du véritable esprit qui les a dirigés, et de l'unique but où tendent les changemens qui se sont opérés et doivent s'opérer encore, touchant la forme intérieure de son administration; pleine de confiance que cette exposition, en rectifiant les fausses idées que peut-être on a conçues sur lesdits événemens, lui méritera l'attention bienveillante des souverains et des peuples.

Toute l'Europe connaît les circonstances extraordinaires qui, dans l'année 1807, forcèrent D. Jean VI, alors prince régent du Portugal, à passer avec sa famille royale à ses domaines trans-atlantiques; et quoiqu'on reconnût alors que cette résolution de sa majesté devait avoir les résultats les plus avantageux pour la cause générale de la liberté publique de l'Europe, on prévit néanmoins généralement l'état critique où se trou-

verait le Portugal par l'absence de son prince ; et les faits ultérieurs ont prouvé jusqu'à l'évidence que cette prévoyance n'était ni vaine ni téméraire.

Le Portugal, séparé de son souverain par la vaste étendue des mers, privé de toutes les ressources de ses possessions d'outre-mer et de tous les bénéfices du commerce par le blocus de ses ports, dominé dans l'intérieur par une force ennemie, qu'on jugeait alors invincible, semblait toucher au dernier terme de son existence politique, et ne devoir plus entrer dans la liste des nations indépendantes.

Dans une crise si alarmante, ce peuple héroïque ne perdit ni l'honneur, ni le courage, ni la fidélité pour son roi, parce que ces sentimens ne pouvaient lui être arrachés du cœur par la violence des circonstances ni par la force supérieure de l'ennemi. Ils se manifestèrent en effet de la manière la plus énergique, aussitôt que l'occasion favorable se présenta. Les Portugais, avec les secours de leurs alliés, conquirent, aux dépens des sacrifices les plus pénibles, leur propre existence politique ; ils rendirent à leur monarque, avec une généreuse loyauté, son trône et sa couronne ; et l'Europe impartiale doit avouer (quoique cette justice ne lui ait pas toujours été rendue) qu'elle leur doit aussi, en grande partie, les triomphes qu'elle a depuis obtenus, en faveur de la liberté et de l'indépendance des trônes et des peuples.

Il est plus facile d'imaginer que de décrire l'état intérieur du Portugal après des circonstances si étranges, des efforts si extraordinaires, et un renversement si universel et si absolu.

Sa population, dont la ruine fut commencée par l'émigration des habitans qui avaient suivi le prince, ou avaient cherché à échapper à la méfiance soupçonneuse ou à la poursuite systématique de l'ennemi, reçut encore deux funestes atteintes par les invasions

de 1809 et 1816, et par les pertes inévitables d'une guerre opiniâtre de sept ans.

Le commerce et l'industrie, qui ne peuvent jamais prospérer qu'à l'ombre bienfaisante de la paix, de la sûreté et de la tranquillité publiques, avaient été non-seulement méprisés et abandonnés, mais semblaient entièrement détruits par la franchise sans bornes accordée aux vaisseaux étrangers dans tous les ports du Brésil; par le funeste traité de 1810; par la décadence des fabriques et des manufactures nationales, qui en était la suite; par la presque totale extinction de la marine marchande et militaire, et par le manque absolu de toute sorte de mesures, protectrices de ces deux branches importantes de la prospérité publique.

L'agriculture, base fondamentale de la richesse et de la force des nations, privée des bras que la guerre lui enlevait, dénuée des capitaux qui l'alimentent, et qui peut-être avaient été employés à des objets de plus urgente nécessité, privée des secours et de la force vitale que lui donnent l'industrie nationale et l'activité du commerce, tant interne qu'externe, gisait dans un abattement mortel, et n'offrait plus au spectateur étonné que le triste tableau de la faim et de la misère.

La sensible diminution des revenus publics, causée par la ruine de la population, du commerce et de l'industrie, par la perte irrévocable des grands capitaux que la violence de l'ennemi avait extorqués des mains des Portugais, et par les énormes dépenses de la guerre, en obligeant la nation à contracter des dettes nouvelles et considérables, pour l'amortissement desquelles ses ressources ne suffisaient pas, avait achevé de porter le dernier coup au crédit public, déjà chancelant par la scandaleuse malversation des agens du fisc, et plus encore par le système vicieux de l'administration.

Si les Portugais n'avaient aimé et respecté leur prince et son auguste dynastie d'une espèce d'amour

et d'idolâtrie presque religieuse, s'ils n'avaient pas voulu ne recevoir que de sa justice et de sa bienfaisance les réformes et les améliorations publiques qu'exigeait impérieusement un pareil état de choses, il leur eût été bien facile, à cette époque, de mettre des bornes à son pouvoir, et de lui dicter les conditions que demandaient des circonstances si urgentes. Ils n'ignoraient pas leurs droits : la tendance générale de l'opinion, dirigée par les lumières du siècle, et plus que suffisamment manifestée parmi les peuples les plus civilisés de l'Europe, les invitait à faire usage de ces droits, que leurs aïeux avaient déjà reconnus et exercés dans des circonstances moins impérieuses : l'armée, victorieuse et triomphante, aurait appuyé de si justes prétentions, et la nation serait aujourd'hui libre, ou certainement moins infortunée.

Mais le caractère des Portugais ne sut jamais se démentir. Ils aimèrent mieux espérer tout du prince que de donner à l'Europe, encore affligée des disgrâces passées, le spectacle d'une nation peu endurante et inquiète, ou paraître abuser de la facilité de l'occasion pour se montrer remuans ou moins soumis. La souffrance silencieuse et paisible de leurs maux fut la base de leur conduite ; la confiance dans les vertus reconnues du prince, le fondement de leurs espérances.

Cependant, il faut le dire, ces espérances furent entièrement frustrées, et cette souffrance fut portée au plus haut degré où puisse arriver la patience d'une nation magnanime qui sentait le vice de sa position, et qui n'ignorait point les moyens d'y remédier.

Pour preuve de cette pénible vérité, il n'est point nécessaire de renouveler ici le triste tableau du décroissement progressif du Portugal dans toutes les branches de son administration, pendant les six années qui se sont écoulées depuis la paix générale de l'Europe jusqu'à présent. L'Europe tout entière l'a vu, ou l'a entendu raconter avec douleur, et les augustes souve-

rains des différentes nations doivent avoir été informés d'un si grand malheur par leurs ministres ou agens diplomatiques, qui, ayant appris dans l'histoire la splendeur, la gloire et l'élévation où étaient autrefois parvenus les Portugais, auront sans doute été frappés d'étonnement et touchés de pitié de l'incompréhensible abaissement où était tombé ce peuple, qui n'est pas moins bien partagé que tout autre de l'Europe des dons et des bienfaits de la nature.

Sa population, déjà épuisée par les causes ci-dessus indiquées, continua à s'appauvrir par l'envoi forcé au Brésil de quelques milliers d'hommes, qui, après avoir exposé leur vie pour la patrie et pour le trône, après avoir mérité de goûter le repos dans la tranquillité de la paix, au sein de leur famille, ou de jouir dans leur pays natal du prix de leur dévouement et de leur courage, furent continuer dans l'Amérique méridionale les durs travaux de la guerre, et d'une guerre qui, faite à une si grande distance du Portugal, semble n'avoir porté ses coups que sur ce royaume, en attaquant de plusieurs manières les sources essentielles de sa vigueur, et en l'exposant en même temps aux entreprises d'une nation puissante, sa voisine, toujours sa rivale, et maintenant piquée, et même, d'après son opinion, offensée et outragée.

Le commerce, au lieu de la protection assidue que sa situation demandait, et qui aurait encore pu lui conserver un reste de vie, et le ressusciter peu à peu de la léthargie mortelle où il se trouvait réduit, n'obtint que de rares et chétives mesures, qui, n'étant point le résultat des combinaisons judicieuses du véritable état comparatif des relations commerciales des différens peuples de l'Europe, ni liées ensemble et dépendantes d'un système général adapté aux circonstances actuelles, ou en rendaient les transactions chaque fois plus difficiles et plus compliquées, ou même tournaient directement à son préjudice, en faisant passer

tous ses avantages à des mains étrangères, et détournant de son cours public des fonds qui auraient dû y être employés.

L'industrie n'était pas plus favorisée, et il n'y avait pas à espérer que son sort fût moins malheureux. Les Portugais virent et souffrirent que leurs fabriques et leurs manufactures fussent détruites, et presque entièrement anéanties; que les produits de leur travail ne pussent soutenir la concurrence des produits étrangers; que les meubles les plus simples de leurs maisons, leurs habits et leur linge d'usage le plus commun et le plus habituel, jusqu'aux chemises, jusqu'aux chaussures qu'ils portaient, tout leur fût fourni du dehors, et qu'ainsi d'innombrables familles d'artisans et d'ouvriers croupissent dans l'oisivité et la misère: les Portugais virent et souffrirent que leurs vaisseaux marchands leur fussent saisis par les amis comme par les ennemis; qu'ils fussent exposés aux insultes des pirates, et qu'ils le fussent au point d'être enlevés à la vue même de leurs propres forteresses: les Portugais virent et souffrirent ..... Mais pourquoi renouveler ici de si profondes et si sensibles douleurs? Pourquoi rappeler des maux si connus et si universellement déplorés? Qu'ils le disent les étrangers eux-mêmes; qu'ils le disent, ceux-là mêmes qui tiraient parti de l'étonnante nonchalance du gouvernement portugais, et qui assez souvent s'écriaient, avec une noble franchise, « *que ce beau pays était digne d'un meilleur sort.* »

Au milieu d'un si grand abandon de tous les intérêts publics, il ne fallait pas s'attendre à voir l'agriculture obtenir l'attention et le soin que lui mérite son influence reconnue sur le bonheur des nations. La délicatesse portugaise rougit d'avoir à avouer de faibles secours fournis par la générosité d'une nation étrangère au soulagement de la classe la plus utile et la plus misérable; secours qui, ne pouvant être d'aucune utilité réelle par leur valeur ni par le mode de leur distri-

bution, ne servirent qu'à découvrir aux yeux de l'Europe étonnée le profond abîme de misère où était plongé ce pays autrefois si riche et si opulent.

La Providence voulut favoriser l'agriculteur portugais, en fécondant pour son salut le sein de la terre, et en lui accordant d'abondantes moissons : mais cette même faveur du ciel fut rendue inutile par les erreurs des hommes. Le numéraire avait disparu de la circulation par la stagnation du commerce, par la ruine de l'industrie, par les sommes considérables qui tous les jours passaient sans retour à l'étranger en échange des articles indispensables à la consommation du pays, et par les remises régulières ou éventuelles qui se faisaient au Brésil sous différens prétextes et pour diverses applications; la stagnation et conséquemment la pauvreté publique arrivèrent à un tel point, qu'au milieu de l'abondance du blé, augmentée encore d'une importation excessive et imprudemment tolérée de cette denrée, le peuple mourait de faim; le laboureur abandonnait ses terres et ses travaux; tout le monde se plaignait d'une pénurie générale; et à chaque instant on craignait que le désespoir n'éclatât en tumultes, et que les tumultes ne dégénérassent en la plus complète et la plus horrible anarchie. Dans l'état où se trouvaient les principales sources de la prospérité et de la richesse nationale, il est facile de concevoir quel était celui du trésor et du crédit public. Non-seulement on conservait sans nécessité et sans diminution les anciennes dépenses proportionnées à la grandeur, à l'apparat et au faste d'une cour qui n'existait plus en Portugal, mais on y en ajoutait d'autres également superflues et non moins exorbitantes, en même temps que la recette décroissait sensiblement, tant par les causes ci-dessus indiquées que par l'affreuse négligence ou la prévarication des administrateurs subalternes, à plusieurs desquels l'impunité assurait en quelque sorte la tranquille jouissance de leurs criminelles spéculations.

Tous ces maux s'accrurent encore des dépenses extraordinaires de quelques expéditions maritimes, destinées à fournir des troupes à la désastreuse guerre de l'Amérique méridionale, et des traites continuelles en argent effectif pour la solde ou l'entretien de la portion de l'armée portugaise qui y était détachée; dépenses qui, tirant sans retour des sommes considérables de la circulation du pays, portaient la plus nuisible influence sur la valeur du papier-monnaie, dont l'agiotage devenait chaque fois plus désavantageux et plus ruineux.

Les employés, le corps militaire, les meilleurs et les plus utiles serviteurs de l'État, souffraient un retard extraordinaire dans le paiement de leur salaire bien mérité, et en même temps que ce délai réduisait les uns à la détresse et au désespoir, il excitait les autres à éclater en clameurs dangereuses ou à se livrer aux excès de la plus funeste vénalité et de la corruption.

Les créanciers de l'État invoquaient en vain la foi publique et l'accomplissement des promesses sacrées qui leur avaient été faites, et sur lesquelles seules reposaient le crédit du trésor, et l'espérance de nouvelles ressources quand elles deviendraient nécessaires.

Enfin on en était au point que le trésor, ayant dernièrement eu besoin d'ouvrir un emprunt de quatre millions de crusades; quoiqu'il fût à espérer que la stagnation du commerce inviterait les capitalistes à se prêter à l'envi à une pareille négociation, qui semblait présenter un avantage assuré, par la valeur des hypothèques au paiement d'un intérêt régulier et à l'amortissement du capital, il ne fut pas possible, nous rougissons de le dire, il ne fut pas possible de le remplir, pas même quand le gouvernement, dépassant les bornes de la spontanéité qu'il avait d'abord annoncée, voulut y forcer les capitalistes et les propriétaires par la voie d'une distribution calculée sur l'évaluation de la pro-

priété individuelle, et des revenus présumés de chaque maison de commerce.

Au milieu de tant de disgrâces dont la progression croissante accabla les Portugais pendant six années consécutives, il pénétrait encore parfois dans leur cœur quelque rayon d'espérance que le roi reviendrait au milieu d'eux entendre leurs plaintes, et apporter tous les remèdes possibles à des maux si intolérables. Ils connaissaient par expérience la bonté naturelle de son cœur, héritage de ses augustes aïeux, et le savaient toujours disposé à faire le bonheur des peuples de ses états; c'était là la source de la confiance qu'ils avaient qu'il préparait les réformes, les améliorations et les secours dont toutes les branches de l'administration avaient un si grand besoin. — Sa majesté semblait avoir donné lieu, en diverses occasions, à cette flatteuse espérance.

Mais elle s'évanouit peu à peu, et les ministres de Rio de Janeiro, qui peut-être éloignaient de l'esprit du roi l'idée de la réaliser, souffraient même de mauvais gré qu'un citoyen, ami de sa patrie, osât manifester en public ses opinions sur un pareil objet, et indiquer les avantages qu'il y aurait à rétablir en Portugal le siége de la monarchie.

C'est ainsi que les Portugais commencèrent à perdre l'espoir de l'unique ressource et du seul moyen de salut qui parût encore leur rester au milieu de la ruine presque consommée de leur chère patrie. L'idée de l'état de colonie, où le Portugal se trouvait en effet réduit, affligeait extrêmement tous les citoyens qui conservaient encore un sentiment de dignité nationale. La justice était administrée du Brésil à des peuples fidèles de l'Europe, c'est-à-dire à la distance de deux mille lieues, avec des dépenses et des lenteurs excessives, et quand la patience des sujets était déjà fatiguée et épuisée par d'ennuyeuses et peut-être d'iniques formalités. Les représentations adressées au

trône, et qui ne pouvaient plus être accompagnées des importunités ni des larmes des prétendans, étaient souvent détournées des yeux et de l'attention du roi, et abandonnées à l'arbitraire des ministres et des favoris. Tous enfin connaissaient l'impossibilité absolue de mettre en marche régulière les affaires publiques et particulières d'une monarchie, à une si grande distance du centre de ses mouvemens ; mouvemens en outre plusieurs fois suspendus ou retardés par la malignité des hommes, la violence des passions, et même par la contrariété des élémens.

Cette même distance, en rendant difficiles les plaintes des peuples et des individus opprimés, rendait plus hardie l'iniquité des mauvais administrateurs de la justice et des infidèles dépositaires de quelque portion que ce fût de l'autorité publique. La basse vénalité avait tout corrompu. L'ambition, l'avarice, l'égoïsme insensé, avaient pris la place de l'amour de l'ordre public, de l'amour de la patrie, vertus jadis si familières au peuple portugais, et les vrais mobiles des faits héroïques que l'Europe admire encore et admirera toujours dans l'histoire de cette grande nation. Tous les liens sociaux se trouvaient relâchés, tous les intérêts en contradiction, toutes les opinions en discorde, toutes les passions et les vices déchaînés, et un seul sentiment était commun à tous les Portugais, celui de leur profonde disgrâce; tous les bons citoyens s'accordaient à former ce même vœu, celui de voir s'établir un nouvel ordre de choses, qui sauvât le vaisseau de l'état du terrible naufrage où il allait s'abîmer.

Que devait donc faire le peuple portugais, une nation entière, dans une si extrême situation ? — Souffrir et espérer. — Elle souffrit et espéra en vain bien des années. — Gémir, représenter et se plaindre ? — Elle gémit, et ses gémissemens ne furent point écoutés : que disons-nous *point écoutés !* ils furent réprimés ; ils furent, cruellement, suffoqués. — Elle

représenta et se plaignit, mais ses plaintes et ses représentations ne parvenaient point au pied du trône. On disait au roi que ses peuples vivaient contens et étaient fidèles.... Oui, ils étaient et ils sont fidèles : aucune nation au monde n'a donné des preuves plus constantes d'amour à ses princes, de loyauté à ses monarques. — A présent même ils ont juré, et ils jurent encore, à la face de l'Europe et du monde entier, la plus inébranlable fidélité à leur roi et à son auguste famille, qu'ils aiment cordialement, qu'ils adorent. Mais ils ne vivaient pas contens, car le contentement ne peut jamais s'allier, dans une nation, à la pauvreté et à la misère, à la triste décadence de tous les établissemens utiles, à la perte de la dignité et de la considération publique, à l'ignorance systématiquement introduite et maintenue, à la ruine enfin de l'honneur, de la gloire et de la liberté nationale. — Ils ne pouvaient être heureux, et voulurent l'être. — Peut-on disputer à une nation ce droit et les moyens de l'exercer, de le mettre en usage ? Un peuple quelconque, grand ou petit, quelque association que ce soit d'hommes raisonnables, pourrait-il renoncer à ce droit inaliénable, pour s'asservir irrévocablement à l'arbitraire d'un ou de plusieurs hommes ; pour obéir aveuglément à un pouvoir illimité, à une volonté qui peut être injuste, capricieuse, désordonnée ; pour se laisser entraîner dans l'abîme du malheur, sans faire un pas qui les détourne du précipice, sans un effort généreux pour se sauver ?

Le peuple portugais en appelle au sentiment intime de tous ses concitoyens, des hommes éclairés de tous les pays, des peuples de l'Europe et des augustes monarques qui les gouvernent.

Ce ne sont point, comme on le dit, les faux principes d'un philosophisme absurde et désorganisateur des sociétés ; ce n'est point l'amour d'une liberté illimitée, et inconciliable avec le véritable bonheur de

l'homme, qui l'ont dirigé dans ses mouvemens patriotiques. C'est le sentiment profond de la disgrâce publique; c'est le désir d'y remédier; c'est la nécessité inévitable d'être heureux, et le pouvoir que la nature lui a mis en main d'employer les moyens propres à le devenir.

La nature a fait l'homme social pour lui faciliter les moyens de pourvoir à son bonheur, qui est la fin commune de tous les êtres raisonnables. Les sociétés ne peuvent exister sans gouvernement, la nature conseille donc l'existence de ce gouvernement, et autorise le pouvoir qu'il doit exercer; mais un pouvoir subordonné à sa fin, un pouvoir limité par des lois sages, Un pouvoir qui cesse de mériter ce nom, pour prendre l'odieuse épithète de tyrannie, quand il sort de ses bornes naturelles, empêche, au lieu de le faire, le bonheur des peuples qui lui sont soumis.

De quelque manière que ce pouvoir ait été exercé sur une nation, par un ou par plusieurs, concentré ou partagé, limité par des lois expresses ou confié sans limites, ni la force des armes, ni les habitudes invétérées, ni le laps des temps ne peuvent jamais dépouiller cette nation de la faculté et du droit invariable qu'elle conserve toujours de revoir ses lois fondamentales, de redresser ses premiers pas, d'améliorer la forme de son gouvernement, de lui prescrire de justes bornes, et de le rendre utile à la masse des associés. Si la nation elle-même pouvait exercer en masse les pouvoirs du gouvernement, elle ne les aurait pas illimités, parce qu'aucune société ne pourrait raisonnablement vouloir, approuver et autoriser son propre malheur et sa commune disgrâce.

Voilà les vrais principes qui ont dirigé les Portugais, qui les ont placés dans la nécessité indispensable et absolue d'élever unanimement la voix, non pour offenser ou dépriser leur prince, non pour le dépouiller, ou son auguste maison, des droits que lui ont acquis

sur leurs cœurs tant de titres, surtout ceux de sa bonté, de sa clémence, de son amour pour ses peuples ; non enfin pour placer sur le trône la licence, l'immoralité, l'absurde et barbare anarchie ; mais pour donner à ce trône les bases solides de la justice et de la loi ; pour le mettre à l'abri des piéges de la flatterie, des manœuvres de l'ambition, des ruses de l'arbitraire ; pour le rendre plus ferme sans pouvoir être injuste ; pour le placer à égale distance des excès violens du despotisme, et du danger non moins funeste de la mollesse et de l'insouciance.

Tels étaient les vœux de tous les Portugais, quand ils proclamèrent la nécessité d'une constitution, d'une loi fondamentale qui réglât les limites du pouvoir et de l'obéissance, qui garantît à l'avenir les droits et le bonheur du peuple, qui rendît à la nation son honneur, son indépendance et sa gloire ; et qui sur ces fondemens maintînt ferme et inviolable le trône de dom JEAN VI et de l'auguste maison et famille de Bragance, et la pureté et la splendeur de la religion sainte qui à toutes les époques de la monarchie a été la devise la plus sacrée des Portugais, et a donné le plus noble éclat à leurs faits héroïques.

En vain on prétend calomnier ce généreux effort, en le taxant d'innovation dangereuse. Les hommes doctes et impartiaux, versés dans l'histoire des nations, savent bien que de tous temps les peuples opprimés ont reconnu le même droit, et l'ont souvent employé avec encore moins de réserve. L'histoire même du Portugal en fournit des exemples, et la maison actuellement régnante doit à un pareil effort sa grandeur et sa plus haute gloire. Si la philosophie moderne a créé un système scientifique du droit public des nations et des peuples, elle n'a pas pour cela créé ou inventé les droits sacrés que la nature a gravés de sa propre main, en caractères ineffaçables, dans les cœurs des hommes, et qui ont toujours été plus ou

moins développés, mais jamais entièrement ignorés.

Les Portugais donnèrent le trône en 1139 à leur fameux premier roi, et firent dans les états-généraux (cortès) de Lamego les premières lois fondamentales de la monarchie. — Les Portugais donnèrent le trône en 1385 au roi dom Jean Ier, et lui imposèrent des conditions qu'il accepta et garda. — Les Portugais donnèrent le trône en 1640 à dom Jean IV, qui respecta aussi et garda religieusement les franchises et les libertés de la nation. — Les Portugais, jusqu'en 1698, ont toujours eu des états-généraux, où on traitait des affaires les plus importantes de la politique, de la législature et des finances; et dans cette période, qui comprend plus de cinq siècles, les Portugais se sont élevés au faîte de la gloire et de la grandeur, et se sont rendus dignes du rang distingué que, malgré l'envie et la partialité, ils occuperont toujours dans l'histoire des peuples européens. Ce qu'ils veulent donc aujourd'hui, ce qu'ils désirent, n'est point une innovation: c'est la restitution de leurs anciennes et salutaires institutions, corrigées et appliquées suivant les lumières du siècle et les circonstances politiques du monde civilisé; c'est la jouissance des droits inaliénables que la nature leur a accordés, comme elle les accorde à tous les peuples; droits qu'ils exerçaient, dont ils étaient jaloux, et n'ont été privés que depuis un siècle, ou par le système erroné du gouvernement, ou par les fausses doctrines avec lesquelles les lâches adulateurs des princes ont confondu les véritables et saines notions du droit public.

Le nom de rébellion, la qualification d'illégitimité ont été également employés pour ternir la gloire des Portugais, pour rendre odieux leurs mouvemens patriotiques, pour attribuer au crime leur noble hardiesse. Mais la rébellion est la résistance au pouvoir légitime; et ce n'est pas un pouvoir légitime celui qui n'est pas réglé par la loi, qui n'agit pas suivant la loi, et ne

tend point au bien des gouvernés et à leur bonheur : il n'y a d'illégitime que ce qui est injuste, et d'injuste que ce qui se fait sans droit ou contre le droit.

Avec de pareilles dénominations ; Philippe IV chercha à décrier, dans les cours de l'Europe, le glorieux soulèvement des Portugais en 1640. La justice prévalut ; dom Jean IV cessa d'être rebelle et usurpateur ; les Portugais qui le firent roi furent des héros bien méritans de la patrie, et l'auguste maison de Bragance commença à faire les délices de la nation. Nous ne prétendons point mettre en parallèle cette époque avec la présente dans toutes ses circonstances. Nous sommes bien loin de vouloir comparer le caractère du roi dom Philippe IV avec celui de dom JEAN VI ; les sentimens du premier envers les Portugais, avec les vertus qu'ils admirent eux-mêmes dans le second, avec la tendresse et la bienveillance qu'ils lui reconnaissent pour eux. Mais il n'en est pas moins vrai que la nation éprouvait dans les dernières circonstances la même pauvreté, la même décadence, les mêmes vices, la même oppression qu'à cette époque ; ses droits sont les mêmes ; leur développement, regardé alors comme légitime, ne saurait aujourd'hui être criminel.

Ceux qui attribuent ce développement, dans les circonstances actuelles du Portugal, aux résultats d'une faction, honorent à coup sûr beaucoup trop ce nom, parce qu'il n'y a jamais eu de faction ni aussi sacrée dans ses principes, ni aussi désintéressée dans ses intentions, ni aussi modérée dans ses procédés, ni si unanimement désirée, approuvée, applaudie. Il n'y a jamais eu de faction qui, dans le court espace de trente-sept jours, changeât la face d'une nation entière, et d'une nation qui se pique de religion et de loyauté, sans répandre une seule goutte de sang, sans donner lieu à la moindre insulte contre l'autorité, à la moindre attaque contre les propriétés publiques ou particulières, sans occasionner la plus légère disgrâce

ou le plus léger désordre, pas même un accident désagréable. Il n'y a jamais eu de faction qui excitât si justement l'admiration et méritât les applaudissemens des étrangers, qui l'ont vu commencer, qui ont observé ses progrès et son esprit, et qui ne peuvent s'empêcher de rendre l'hommage qui est dû au caractère noble, généreux et paisible des Portugais, comme ils ne pouvaient s'empêcher de s'apitoyer sur leur triste décadence et sur leur malheureuse situation.

D'après tout ce qu'on vient de dire, les Portugais ne sauraient douter que leurs mouvemens patriotiques ne doivent mériter non-seulement les égards les plus favorables, mais encore la plus juste louange, tant dans l'opinion publique des nations éclairées que dans les cabinets des souverains qui régissent les divers peuples de l'Europe.

Il serait assurément bien douloureux pour la nation portugaise que de grands et puissans monarques, avec lesquels elle a entretenu dans tous les temps des relations amicales, fidèlement et religieusement gardées et respectées, abusassent maintenant de leur force et de leur supériorité pour la subjuguer et lui imposer des lois, ou employassent leur influence pour réprimer le noble et courageux effort d'un peuple par trop humilié et malheureux, qui, se trouvant par sa position géographique dans l'impossibilité d'étendre son pouvoir, de s'accroître par des conquêtes, de troubler les autres peuples dans la libre et paisible jouissance de leurs droits et de leurs institutions, ne peut que tenter et ne tente en effet que d'améliorer son sort, de réformer son administration intérieure, de recouvrer les droits sacrés que la nature lui a accordés, dont il a joui, et dont aucun pouvoir ne doit le dépouiller; et enfin de rendre à la couronne de son auguste prince l'indépendance, la splendeur et la gloire qui dans des temps plus heureux formaient son plus bel ornement.

Jamais la nation portugaise ne s'est mêlée des affaires intérieures des autres nations de l'Europe. Elle reconnaît et respecte les droits qui appartiennent aux peuples indépendans, et doit espérer que les siens seront également reconnus et respectés par la même raison. Comment donc pourrait-elle voir sans douleur qu'au mépris de ces droits on abusât du pouvoir et de la force, pour la tenir dans l'humiliation et l'abattement, pour la rendre victime d'un pouvoir illimité et arbitraire, et pour lui enlever le rang distingué que les qualités éminentes de ses habitans lui assignent parmi les nations civilisées? Est-il possible que ceux-là mêmes qui naguère dédaignaient la nation portugaise à cause de sa décadence, et qui voulaient presque la reléguer aux frontières de l'Afrique, entreprennent aujourd'hui de la forcer à rester dans cet état d'abjection?

La prudence reconnue, la sagesse et la magnanimité des princes de l'Europe; le respect qu'ils professent pour les principes sévères de la morale publique et d'une justice impartiale; la juste déférence à l'opinion générale des hommes libres de toutes les nations, et même la considération particulière que doit mériter un peuple illustre, à qui le monde moderne doit en grande partie sa civilisation et ses progrès, sont à la vérité des motifs de confiance pour la nation portugaise, et ne lui permettent pas de douter des dispositions pacifiques des souverains, qui à la face de l'Europe ont établi pour base de leurs procédés les saintes maximes de la fraternité universelle, si recommandées dans le code sacré de l'Evangile.

Néanmoins, si malgré toutes ces considérations leur espérance se trouve frustrée, les Portugais, après avoir invoqué l'arbitre suprême des empires comme témoin de leurs intentions, et comme protecteur de la justice de leur cause, emploîront pour leur juste et nécessaire défense tous les moyens et toutes les forces qu'ils ont à leur disposition; ils soutiendront leurs droits

avec toute l'énergie d'un peuple libre, avec tout l'enthousiasme qu'inspire l'amour de l'indépendance. Chaque citoyen deviendra soldat pour repousser l'agression inique, pour maintenir l'honneur national, pour venger la patrie outragée; et, à la dernière extrémité, ils verront ravager leurs champs, dévaster leurs provinces, réduire leurs habitations à la plus déplorable ruine, exterminer jusqu'à leur nom, plutôt que de se soumettre à un joug étranger ou de recevoir la loi des nations, qui lui sont à la vérité supérieures en forces et en pouvoir, mais qui ne le sont ni en honneur ni en dignité.

Un peuple qui veut être libre ne manque jamais de l'être. Ce principe adopté en théorie est dérivé de l'élasticité naturelle du cœur humain et confirmé par des faits illustres de nos jours. Les cabinets de l'Europe sont assez clairvoyans pour juger jusqu'à quel point peuvent se développer les ressources d'un peuple vaillant, et plein d'honneur, quand il se voit attaqué injustement dans ses droits les plus sacrés, et qu'il combat pour sa liberté et son indépendance. Les événemens récens de la dernière guerre ont montré à l'Europe étonnée que le caractère national des Portugais n'a point dégénéré de ce qu'il était du temps des Romains et des Arabes, et à des époques plus modernes et non moins glorieuses. Il se déploirait donc avec autant d'énergie et de constance, quand ce peuple illustre aurait à défendre tout ce qu'une nation sensée et réfléchie peut regarder comme son intérêt le plus vrai et le plus solide. *Le peuple portugais aura une juste liberté, parce qu'il veut l'avoir.* Mais si, par le plus grand des malheurs, la fortune lui refusait ce bien inestimable, il sera plutôt détruit que vaincu ou subjugué! Aucun de ses concitoyens ne survivra aux ruines de sa patrie, aux ruines du bonheur public! Mais que les monarques et les peuples prennent bien garde que l'injustice et l'immoralité d'une guerre, quelque

heureux qu'en soient en apparence les résultats, ne manquent jamais de recevoir tôt ou tard leur châtiment, par les lois invariables de l'ordre éternel que le suprême arbitre du monde a prescrites à tous les êtres, et auxquelles ni la force, ni la grandeur, ni aucun pouvoir sur la terre ne sauraient jamais se soustraire !

GÉOGRAPHIE MODERNE

Le Portugal était appelé par les anciens *Lusitania* ou *Lysitania;* mais il n'était pas alors renfermé dans les limites que nous lui connaissons aujourd'hui, comme nous l'avons vu dans la géographie ancienne. L'opinion la plus probable sur sa dénomination actuelle est qu'elle est dérivée d'un bourg anciennement nommé *Cale,* et maintenant *Gaya.* Dans la suite des temps, quelques habitans bâtirent, vis-à-vis Cale, un nouveau bourg avec un port qui fut nommé *Portucale,* c'est-à-dire *Port de Cale;* ce bourg s'augmenta tellement qu'il forma la ville de *Porto,* et c'est de ce nom que la dénomination de *Portucale* ou *Portucalia,* qui primitivement ne fut donnée qu'aux provinces actuelles du Minho et Tras-os-Montes, devint commune ensuite à tout le pays. Ce fut sous Ferdinand-le-Grand, roi de Castille et de Léon, qui, en 1064, donna ce pays avec la Galice à Garcia son troisième fils, qu'on cessa de lui donner l'ancien nom de *Lusitania* pour y substituer le nouveau. Le plus ancien écrit où l'on trouve employé le nom de *Portugal* pour tout le pays, est de l'année 1069, et est conservé soigneusement dans le monastère d'Aroun.

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE.

POSITION ASTRONOMIQUE, CONFINS POLITIQUES ET NATURELS, LONGUEUR ET LARGEUR, SURFACE.

Ce royaume est le plus occidental de toute l'Europe, puisqu'il est compris entre le 8me méridien et 15 minutes, calculé depuis l'île de Fer, qui passe par son extrémité nommée *Cabo da Roca*, dans l'Estremadura, et le 10e méridien et 5 minutes, qui coupe l'angle le plus oriental de la province de l'Alem-Tejo. Dans la direction du sud au nord, il s'étend depuis le *Cabo Santa-Mariá* jusqu'au point le plus septentrional de la frontière au-dessus de Melgaço sur le Minho, entre le 36e degré 56 minutes, et le 42e degré 7 minutes de latitude boréale.

Les *confins politiques* du royaume de Portugal sont au nord et à l'est le royaume d'Espagne, et particulièrement les provinces de Galice, de Valladolid, de Zamora, de Salamanca, d'Estremadura et le royaume de Séville.

Les *confins naturels* sont formés à l'ouest et au sud par l'Océan atlantique, au nord et à l'est par une partie du cours des fleuves Minho, Douro, Tage et Guadiana, avec leurs influens le Macas et l'Agueda du Douro, l'Elga et le Sever du Tage, et le Gevora et le Caya de la Guadiana. Le reste des confins sont purement de convention, et ont été établis par des traités avec l'Espagne à différentes époques.

Sa plus grande *étendue* du nord au sud est de 310 milles géographiques; de l'est à l'ouest elle est de

134 milles. Selon Ebeling, il aurait dans la première dimension 301 et dans la seconde 128 milles. Le tableau suivant indique la surface des six provinces entre lesquelles est divisé le royaume de Portugal et d'Algarve, auxquelles nous avons ajouté celle des îles Açores, comme dépendance géographique (1) et politique de ce royaume. La première colonne indique les noms des provinces, la seconde leur surface en milles d'Allemagne, calculée par Ebeling sur la carte de

---

(1) Quoique tous les géographes s'accordent à classifier l'archipel des Açores parmi les îles dépendantes de l'Afrique, nous n'hésitons pas à le comprendre dans l'Europe portugaise, parce qu'il est plus près du Portugal que de l'Afrique. C'est cette même raison de la plus grande proximité au continent d'Amérique qu'à celui de l'Europe, qui, dans notre *Compendio di geografia universale*, publié à Venise en 1817, nous a fait mettre l'Islande en Amérique, contre l'opinion de presque tous les géographes, qui s'obstinent à classer cette île à la suite du royaume de Danemarck. Sa dépendance politique du Danemarck, son gouvernement analogue à celui de ce royaume, la langue et la religion de ses habitans ne sont pas des motifs assez puissans pour autoriser le géographe à considérer cette île comme une dépendance géographique de l'Europe. Les archipels des Antilles et des Lucayes, l'île de Terre-Neuve, celle de Saint-Jean, etc., devraient être classifiées parmi les îles européennes, si ces considérations pouvaient valoir pour l'Islande. Mais qui ne voit pas l'inconvénient d'un tel raisonnement? Il faut donc nécessairement avoir recours au principe invariable et unique de la plus grande proximité au continent pour classifier méthodiquement les différentes îles du globe; et c'est celui que nous avons toujours suivi dans notre *Compendio* et que nous suivons dans cet Essai de statisque. La grande proximité du groupe de Madère à l'archipel des Açores, et les relations multipliées et presque journalières de ces îles avec le Portugal paraissent avoir invité le gouvernement actuel à les réunir toutes sous la dépendance immédiate du Portugal, de même que l'archipel du Cap-Vert, qui, quoique appartenant sans contredit à l'Afrique, est cependant plus près du Portugal que du Brésil. On pourrait ajouter que, vu le mauvais état des chemins en Portugal, la correspondance entre Lisbonne et Madère, Lisbonne et les Açores, est plus facile, et se fait ordinairement en moins de temps que celle entre Lisbonne et Chaves, Lisbonne et Bragança. Nous nous sommes borné dans cet ouvrage à la seule description du Portugal, n'ayant fait entrer l'archipel des Açores que dans les calculs que nous avons faits en général sur la surface et la population de ce royaume. Nous en prévenons nos lecteurs pour éviter toute méprise dans le cours de cet Essai statistique qui ne regarde absolument que le Portugal et l'Algarve.

Mannert, et faisant abstraction des embouchures des grands fleuves et des golfes; la troisième, leur réduction en milles géographiques italiens de 60 au degré; la quatrième, leurs surfaces calculées en lieues carrées de 20 au degré, par le colonel Franzini, sur une carte de Lopez qu'il a corrigée lui-même; la cinquième, leur réduction en milles d'Italie. La surface des Açores nous l'avons calculée nous-même sur la carte de Tofiño.

Tableau de la surface et de la division du royaume de Portugal et d'Algarve.

ROYAUMES et PROVINCES.	SELON EBELING.		SELON FRANZINI.	
	Milles carrés d'Allemagne.	Milles carrés d'Italie.	Lieues carrées de 20 au degré.	Milles carrés d'Italie.
ROYAUME DE PORTUGAL.				
Minho.	109.08	1744	240	2160
Tras-os-Montes.	137.20	2195	340	3060
Beira.	459.63	7355	720	6480
Extremadura.	356.90	5710	830	7470
Alem-Tejo.	480.25	7684	860	7740
ROYAUME D'ALGARVE. . .	99.22	1588	160	1440
ARCHIPEL DES AÇORES. .				800
Total du Portugal.	1543.15	24688	2990	26910
Total de l'Algarve.	99.22	1588	160	1440
Total de l'arch. des Açores.				800
Total du Portugal et de l'Algarve.	1642.37	26275	3150	28350
Dito avec les Açores.	. . . .	. . . .	. . . .	29150

COTES, MONTAGNES, PLATEAUX ET NATURE DU SOL.

La province de Tras-os-Montes est la seule du royaume qui ne soit pas baignée par l'Océan; l'Alem-Tejo est celle des autres qui l'est le moins. La côte au nord commence par être basse, mais bientôt elle s'élève, et devient escarpée et brisée. Dans la Beira elle s'abaisse, devient sablonneuse et marécageuse; dans l'Estremadura, elle est tantôt basse et peu sûre pour la navigation, tantôt élevée, surtout auprès des promontoires, dont plusieurs s'élèvent à des hauteurs considérables, comme ceux de Roca et d'Espichel. Au-dessous de ce dernier la côte est élevée; mais dans l'Alem-Tejo elle s'abaisse, et la mer, parsemée d'écueils et peu profonde, devient très-dangereuse. Depuis le cap Saint-Vincent (S.-Vicente), la côte va à l'est, d'abord haute et escarpée, ensuite basse, et enfin se perd sur les confins espagnols dans des îles de sable, dont une forme la basse pointe dite *Cabo S.-Maria*. Outre ces îles de sable au sud, on ne trouve le long des côtes du Portugal que le petit groupe des îles Berlengas à l'ouest de Peniche dans l'Estremadura.

Les principales chaînes de montagnes du Portugal ne sont que la continuation de celles qui traversent l'Espagne. Dans les deux provinces boréales, le Minho et le Tras-os-Montes, qui sont très-élevées au-dessus du niveau de l'Océan, il y a plusieurs chaînes qui, commençant en Galice, parcourent le sol en différentes directions. La *Serra de Montezinho*, au nord de Bragança, qui forme une branche de la Serra de Senabria dans la Galice, est au moins aussi élevée que la Serra d'Estella, puisque bien souvent quelques-uns de ses plus hauts sommets conservent la neige pendant toute l'année, comme il arrive aux plus hautes cimes de la Serra d'Estella. Dans la *Serra de Suazo*, au nord du Lima, se trouve le *Gaviarra*, le seul pic qui dans

les confins du royaume conserve la neige pendant toute l'année. La *Serra do Marão*, dans la province de Tras-os-Montes, entre le Tua et le Tamega, et celle de *Gérez* sur les confins du Minho et du Tras-os-Montes, sont les plus élevées après les précédentes. La *Serra de Nogueira*, qui sépare le plateau de Bragança du reste du Portugal, est peu élevée au-dessus de sa base, mais beaucoup au-dessus du niveau de la mer. On remarque peu la hauteur de ces montagnes, parce que le plus souvent leur base repose sur un plateau déjà fort élevé. Quelques-unes cependant sont entrecoupées de vallées profondes. La plus haute chaîne du Portugal central, ou de la Beira, est la *Serra d'Estella*, qui n'est qu'une continuation de la Sierra de Gata, qui traverse le royaume de Léon; ses plus hauts sommets sont le *Cantaro Delgado*, le *Malão da Serra*, et entre Covilhãa et Guarda le *Cantaro Magro*, le *Cantaro Gordo* et l'*Espinhasso de Cam*, qui souvent conservent toute l'année la neige sur leurs cimes. La partie occidentale de la Beira et la moyenne de l'Estremadura, avec laquelle elle confine, sont occupées par la chaîne calcaire, dite *Serra do Coentral* ou *de Lousãa*, qui n'est qu'une continuation de l'Estrella, et dont le sommet fournit de la neige aux habitans de Lisbonne, lorsque celle du Monte-Junto est épuisée. Au nord de l'embouchure du Tage s'élèvent tout à coup les *montagnes de Cintra*, et au sud la *Serra d'Arrabida*. Dans l'Alem-Tejo on ne trouve que des chaînes peu élevées s'étendant du nord au sud; la *Serra d'Ossa* en est la plus haute. Le centre de l'Alem-Tejo est occupé par une plaine haute et sablonneuse interrompue par des collines. La partie de cette province qui reste à la gauche de la Guadiana est entrecoupée par des montagnes peu élevées, qui sont des branches de la Sierra Morena. Une chaîne indépendante et isolée sépare l'Alem-Tejo de l'Algarve; sa direction est de l'ouest à l'est, et elle envoie

quelques branches dans l'Alem-Tejo. Sa partie la plus haute s'appelle *Serra de Monchique*, s'élève au sud-ouest du royaume, et finit d'un côté au cap Saint-Vincent, pendant que de l'autre elle s'étend vers l'est sous le nom de *Serra de Caldeirão*. Cette chaîne ne le cède en hauteur qu'à l'Estrella et à celles de Suazo et de Montezinho. Ses plus hauts sommets forment la *Foya* et la *Picota*.

D'après ce que l'on vient de dire, on voit que le Portugal est un pays couvert de montagnes. Il n'y a que deux plaines de quelque étendue; *la plaine au midi du Tage*, dont celle de Santarem est une continuation, et la plaine *à l'embouchure de la Vouga*. Quelques petits plateaux, par exemple les *environs de Chaves*, de *Viseu*, le *Campo de Villarica*, celui d'*Ourique*, influent peu sur l'aspect du pays en général. Cette multitude de montagnes et de collines rapprochées rend l'aspect du pays beaucoup moins agréable; partout elles bornent la perspective. On ne jouit d'une vue belle et étendue que sur le sommet de la Serra d'Aire, de Arrabida et de Foya. Mais cette contrée présente une foule de belles vallées et de côteaux rians; la province du Minho est une suite de vallées délicieuses; Coimbra, Lisbonne, Porto, Monchique, Palmella, Portalegre, Marvão, Fundão, etc., offrent des perspectives enchanteresses.

Les montagnes les plus élevées du Portugal sont formées de granit. Cette pierre primitive se trouve dans beaucoup d'endroits; toute la province du Minho et la partie septentrionale de celle de Tras-os-Montes en sont formées. Le granit compose la Serra d'Estrella, et reparaît ensuite de nouveau près de Cintra. Au midi du Tage les montagnes de granit s'étendent par Portalegre, Elvas, jusqu'à Beja; et le sommet le plus élevé de ces contrées, la Serra de Foya, en est composée. Il y a peu d'autres montagnes primitives dans ce pays; le granit, là où il est mêlé de schiste, est

par couches, et passe dans celui-ci par un mélange qui ressemble au schiste micacé. La pierre calcaire compacte se transforme dans le Tras-os-Montes en un vrai schiste micacé ; et ce n'est que dans cette province qu'on voit des montagnes qui consistent en schiste micacé pur.

Une masse énorme de grès schisteux couvre une grande partie du pays. Quoique sa couleur soit différente, il fait cependant partie des montagnes primitives, et contient du schiste micacé. Il couvre le granit et les espèces de pierres schisteuses. Les montagnes frontières de l'Algarve, toutes celles d'une hauteur moyenne dans l'Alem-Tejo, les montagnes de la Beira dans les environs de Castellobranco, et la chaîne qui accompagne le Douro, en sont formées.

La pierre calcaire primitive forme une suite de montagnes entre Lisbonne et Coimbra, comme la Serra de Lousàa, Porto de Moz et Monte-Junto, ensuite la Serra de Arrabida, et la chaîne de montagnes qui s'étend jusqu'en Algarve. La pierre calcaire feuilletée se rencontre près d'Elvas, d'Estremoz, de Cintra et de Lisbonne, mais elle appartient cependant à la pierre calcaire primitive. C'est dans cette pierre calcaire primitive qu'on trouve le charbon de terre près de Buarcos. Elle contient peu de pétrifications. Cette pierre est recouverte quelquefois par la pierre sablonneuse ; au cap Espichel, avec des traces de charbon minéral qu'on ne trouve pas sur la Serra de Açor, près de Caldas de Raguza, et dans quelques autres endroits. Ce n'est que l'angle près de Lisbonne et au cap de Saint-Vincent qu'a atteint la formation du trapp.

Nous terminerons ce chapitre par deux tableaux, qui feront voir d'un coup d'œil les principales élévations connues de ce royaume, et celles des plus importantes régions du globe. Le Portugal, sous ce rapport, comme sous tant d'autres, est encore pour le géographe une *terra incognita*, et ce n'est qu'avec beaucoup

de peines et de calculs, et avec le secours du savant colonel Franzini et de M. Verdier, membre correspondant de l'institut de France, que nous sommes parvenu à connaître la hauteur au-dessus du niveau de la mer de 60 points différens. Les évaluations données par le savant professeur Link ne sont qu'approximatives, et se bornent d'ailleurs à une demi-douzaine. C'est au travail fait par M. Franzini sur les matériaux rassemblés par l'astronome Ciera, lorsqu'il entreprit la mesure d'un degré du méridien, que la géographie du Portugal doit la connaissance des hauteurs suivies de son nom dans le premier tableau. Nous avons mis le nôtre à la suite des hauteurs que nous avons calculées nous-même par les méthodes approximatives enseignées dans les savans ouvrages du baron de Humboldt et de M. Léopold de Buch, soit à l'aide de la connaissance de leur température moyenne déduite de beaucoup d'informations que nous nous sommes procurées sur chacun de ces différens points, soit par celle de la plus grande distance à laquelle ils sont visibles, soit enfin par la comparaison avec d'autres points dont la hauteur nous était connue. Dans le premier cas nous avons fait entrer toujours dans notre calcul tous les élémens qui pouvaient le modifier, tels que la latitude, l'exposition, la nature du sol, la position relative par rapport à la mer et aux chaînes de montagnes. Comme ces évaluations méritent encore moins de confiance que celles obtenues par la première méthode, nous les avons marquées de deux points d'interrogation (??), et nous n'avons marqué les autres que d'un seul point interrogatif (?). Ayant plusieurs raisons pour porter au moins à 7200 pieds la hauteur des plus hauts sommets de l'Estrella, nous croyons qu'elle n'a été évaluée qu'à 6460 pieds par le colonel Franzini, parce qu'il se sera glissé quelque erreur dans la mesure des angles faite par l'astronome Ciera, et d'après la valeur desquels M. Franzini a fait ses calculs, ou bien

parce qu'on a peut-être évalué trop bas la hauteur du plateau sur lequel cette haute montagne est assise. C'est pour cela que nous avons donné notre évaluation immédiatement après celle de ce savant officier. Ce qu'on a dit des hauteurs du premier tableau doit s'étendre à celles du second; qui sont toutes tirées de l'ouvrage de M. Miltenberg, du tableau de M. Carry et des ouvrages de MM. Vahlenberg, Humboldt, Buch, etc., que nous avons consultés pour la rédaction de notre *Prospetto fisico-politico sullo stato attuale del globo*, et d'autres sources plus récentes auxquelles nous avons puisé postérieurement, telles que la belle carte de la capitainerie de Minas Geraes dressée par le baron Eschwege, du journal de John Oxley, etc., etc. Nous prévenons nos lecteurs que dans ce second tableau, lorsqu'on n'indique pas la localité d'une montagne, on doit entendre la précédente. Nous y avons marqué d'un point d'interrogation suivi d'une étoile (? *) les hauteurs sur lesquelles les géographes et les voyageurs diffèrent beaucoup. Dans ce cas nous avons donné toujours la préférence aux évaluations qui nous ont paru être les plus exactes. Nous avons marqué de deux points d'interrogation (? ?) toutes les hauteurs que nous avons calculées nous-même par des méthodes approximatives, et d'un seul point celles calculées approximativement par d'autres auteurs.

I. Tableau des principales hauteurs du Portugal.

DANS LE TRAS-OS-MONTES.	*hauteur en pieds* (1)
Le plus haut sommet de la Serra de Montezinho au nord de Bragança.	7000 ? ? Balbi.
Le plus haut sommet de la Serra do Marão.	4400 ? ? Balbi.
Le plus haut sommet de la Serra de Nogueira.	3500 ? ? Balbi.
Le Plateau Septentrional du Tras-os-Montes.	de 1600 à 2400 ? ? Balbi.
Chaves, *villa*.	2000 ? ? Balbi.
Montalegre, *villa*.	2800 ? ? Balbi.

(1) Dans ce tableau et dans le suivant toutes les hauteurs sont calculées au-dessus du niveau de la mer, et en pieds de Paris.

DANS LE MINHO.

Murro de Burrageiro, le plus haut sommet du Gerez.	4800??	Balbi.
Dito.	de 3 à 4000?	Link.
Le mont Gaviarra dans la Serra de Suazo.	7400??	Balbi.
La place de la Batalha à Porto.	269	Guimaràes
Le pavé de l'église du couvent da Serra vis-à-vis Porto	246	Guimaràes
Le couvent de Bouro à 7 milles de Braga	500	Link.
Le plus haut sommet de la Serra de Santa Lucia.	2100?	Balbi.
La Serra de Santa Lucia près de la chapelle de S. Lucia.	640	Franzini.

DANS LA BEIRA.

Le pic de la Serra de Caramulo.	1700?	Balbi.
Le plus haut sommet de la Serra de Bussaco.	1650?	Balbi.
Les plus hauts sommets de la Serra d'Estrella.	6460	Franzini.
Dito.	7200?	Balbi.
Trancoso, *villa.*	2700??	Balbi.
Guarda, *cidade.*	3000??	Balbi.
Le château de Monsanto.	2200??	Balbi.
Le Plateau Central, ou de la Beira.	de 1500 à 2000??	Balbi.
La Serra de Buarcos.	700	Franzini.

DANS L'ESTREMADURA.

Les plus hauts sommets de la Serra de Lousàa, ou do Coentral.	2300?	Balbi.
Le signal géodésique de la Serra d'Aire ou de Minde, posé dans l'endroit appelé *o Cabecinho de todo o Mundo*	2150	Verdier.
La Serra de Melriça près Villa de Rei.	2250	Verdier.
Thomar, *villa.*	301	Verdier.
Le plus haut sommet de la Serra de Monte-Junto.	2180	Franzini.
Un autre sommet de la Serra de Monte-Junto.	2043	Verdier.
Le couvent de Mafra	714	Balbi.
L'Alto da Vella dans le centre de la tapada de Mafra.	1190?	Verdier.
Le couvent de Penna dans la Serra de Cintra.	1720	Franzini.
Les plus hauts sommets de la Serra de Cintra.	1800?	Balbi.
Montachique.	750?	Verdier.
Le phare du cap Roca.	150?	Verdier.
La Serra do Sabugo, au nord-ouest de Lisbonne.	600?	Verdier.
Monsanto au nord d'Ajuda.	550?	Verdier.
Lisbonne.		
le pavé de la maison du colonel Franzini à S. Pedro d'Alcantara.	234	Franzini.
la batterie du Castello.	347	Franzini.
le pavé de l'église du couvent do Graça	252	Franzini.
le pavé de l'eglise du couvent da Penha de França	338	Franzini.
le pavé du couvent de l'Estrella.	340?	Balbi.
le pavé de l'église de Nossa Senhora do Monte.	306	Franzini.
le pavé du palais de la comtesse d'Anadia.	344?	Balbi.
Almada, *villa* vis-à-vis Lisbonne.	265	Franzini.

La colline de Manetica vis-à-vis Belem.	397	Franzini.
La phare du cap Espichel, extrémité de la Serra d'Arrabida.	620	Franzini.
Le Formozinho, sommet le plus élevé de la Serra d'Arrabida.	1635	Franzini.
Le plus-haut sommet de la Serra de San-Luiz près de Palmella.	1190	Franzini.
Palmella, *villa*	875	Franzini.
L'extrémité orientale de la Serra d'Arrabida près de la Torre de Outao.	1000	Franzini.

DANS L'ALEM-TEJO.

La Serra d'Ossa.	2030	Verdier.
La Serra de Portalegre ou d'Arronche	2000?	Balbi,
Marvão, *villa*.	1600?	Balbi.
Le plateau de l'Alem-Tajo entre la Guadiana et le Saado.	de 400 à 800??	Balbi.
Beja, *cidade*.	900?	Verdier.

DANS L'ALGARVE.

La Foya, pic le plus élevé de la Serra de Monchique.	3830	Franzini.
La Picota, autre sommet de la Serra de Monchique à 4 milles à l'est du précédent.	3700?	Balbi.
Quelques pointes du cap S. Vincent.	200	Franzini.
La pointe de Sagres.	200	Franzini.
Le Monte-Figo.	2000	Franzini.
Le Monte-Gordo près d'Ayamonte.	2100?	Balbi.

II. Tableau accessoire des principales hauteurs du Globe.

MONTAGNES.

EN EUROPE.

	Chaînes et localités	*hauteur en pieds.*
Système des Pyrénées.		
Mont Perdu	dans les Pyrénées.	10 578
— Vignemale		10 332
— Cilindre		10 260
Pic de Mulhacen	dans la Sierra Nevada en Espagne	11 081
Picacho de Veleta		10 686
Système des Cévennes.		
Mont Mezin	dans les Cévennes en France	6 162
Mont d'Or.		5 820
Système des Alpes Occidentales.		
Mont Louzire.	dans les Alpes en France	13 548
— Loupillon.		13 260
— Pellou de Vallouise		13 287
— Blanc	dans le royaume Sarde	14 793
— Rose		14 314
— Cervin		13 851

Roche Saint-Michel (2)		
Mont Finsterhaarhorn	en Suisse	10 772
— Jungfrauhorn		14 202
— Mönch		12 870
— Peschiora (3)		12 666
— Ortler	dans le Tyrol	9 972
— Glockner	dans le Saltzbourg	14 466
— Terglou	dans la Carniole.	11 988
— Dôle	dans le Jura (4).	10 000
— Ballon	dans les Vosges en France	5 174
Gran Sasso d'Italia	dans les Apennins (5)	4 368
Mont Velino		8 255
— Vésuve, volcan		7 368
— Etna, volcan	en Sicile	3 504
— Rotondo	en Corse	10 278
Système des Alpes Orientales.		8 226
Mont Orbelo	en Turquie	10 000??
— Scardo		8 000??
— Lacha ou Olympe		7 000?*
— Santo ou Athos (6)		4 278?*
Système des Alpes Hercinio-Krapaks.		
Mont Lomnitz	dans les Krapaks (7)	7 942

(2) C'est le plus haut sommet du mont Cenis.

(3) C'est le plus haut sommet du mont Saint-Gothard.

(4) Entre la Suisse et la France.

(5) Dans l'Etat du Pape et le royaume de Naples.

(6) Les anciens avaient des idées très-exagérées sur la hauteur des montagnes, faute d'instrumens pour les mesurer. Ces idées ont encore été propagées de nos jours, au grand détriment de la géographie, par des voyageurs peu instruits dans les sciences naturelles, ou admises dans les ouvrages géographiques par des auteurs enthousiastes des anciens. Nicholls donnait 15 lieues de hauteur au pic de Ténériffe !!! Ricciolo lui donnait encore dix milles italiens ou environ 50,000 pieds !!! Quoique les évaluations modernes sur la hauteur de cette montagne varient de 1700 à 2600 toises, celles de Borda, de Lamanon et de Cordier, faites avec de bons baromètres, et calculées d'après la formule de M. La Place, ne varient que de 1976 à 1920 toises. On pourrait en dire autant du fameux mont Athos, sur le sommet duquel les anciens disaient qu'on voyait le soleil trois heures plus tôt que sur les côtes de la mer Égée !!! Si les mathématiques nous démontrent que dans la plaine le lever du soleil aurait dû commencer 11′ 51″ 3 plus tard que sur le sommet du pic de Ténériffe, la différence doit être bien plus petite encore, et se réduire à peu de chose entre le sommet du mont Athos et les bords de la mer Égée, puisque cette montagne n'a, selon Delambre, que 713 toises de hauteur perpendiculaire. On peut remarquer à cette occasion que presque toutes les mesures des monts du système des Apalacks, prises dernièrement par M. Partridge, officier de génie, donnent des résultats très-inférieurs aux évaluations des mêmes hauteurs données précédemment par Williams, Cutler, Peck, etc.

(7) En Hongrie et Transylvanie.

Mont Krywan		7 538
— Ruska-Pojana		9 300
— Lipsa		7 800
— Gayjurippi*		9 000
— Schneekoppe	dans le Riesengebürge (8)	4 884
— Schwarzwald	dans le Herzgebürge (9)	3 870
— Broken	dans le Harz en basse Saxe	3 486
Système des Alpes Scandinaviennes.		
Mont Sneehaelten	en Norwége	7 620
Mont Gousta		6 080
Sule-Tind		5 524
Oresknuten	en Suède	4 850
Sutitelma	en Laponie.	5 796
Système des Alpes Britanniques.		
Mont Snowdon	dans la principauté de Galles	3 346
— Ben-Nevis	en Ecosse	4 108
— Cairgorm		3 798
— Macgillicuddys-Reeks.	en Irlande	3 193
Système des Açores.		
Le Pic	dans l'île Pico	7 500?*

EN ASIE.

Système de l'Altaï.		
Grand-Bogdo.	dans l'Asie centrale	18 000??
Kossipnaïa-Sopka	dans le petit Altaï en Sibérie	10 500
Kamschatka, volcan	dans le Kamschatka	14 000??
Un sommet	dans la chaîne russo-chinoise	15 000
Mont Fusi, volcan	dans le Japon	17 000??
Système du Taurus.		
Mont Ararat	dans la chaîne centrale en Arménie	12 000?*
— Erdschir	dans le Taurus en Asie-Mineure	10 000??
— Tumel-Mezereb	dans le Liban en Syrie	8 946
— Kasbeck	dans le Caucase.	16 700
Système de l'Oural entre l'Europe et l'Asie.		
Mont Tanagai	en Russie	8 500??
— Komchefskoi		7 630
Système des Alpes Tibétaines.		
Mont Dhawalageri.	dans l'Himmalaya (10)	24 764
— Jamaturi		23 864
— Dhaibun		23 152

EN AFRIQUE.

Système de l'Atlas.		
Les plus hauts sommets de l'Atlas	dans l'empire de Maroc	13 200?*

(8) Entre la Silésie et la Bohême.

(9) Entre les royaumes de Saxe et de Bohême.

(10) Dans le royaume de Nepal.

Système Central.

Quelques sommets de la chaine des monts de la Lune.		15 000 ??
Quelques sommets de la chaine d'Abyssinie		14 500??
Mont Schneeberg	dans la chaîne australe	6 000
— de la Table	dans l'Afrique anglaise	3 666

Dans les îles.

Pic de Ténériffe, volcan	dans l'île de Ténériffe	11 424 ?*
Pic de los Muchachos	dans l'île de Palma	7 258
Quelques cimes des monts Ambotismènes	dans l'île de Madagascar	10, 800
Mont Salazes	dans l'île de Bourbon	9 600

EN AMÉRIQUE.

Système Polaire.

Les Cornes du Cerf.	dans le Groenland.	9 000??
Mont Snaefjael	dans l'Islande	6 234
Eyafialla-Jockul, volcan		5 140
Hécla, volcan.		4 000?*

Système des Apalaches.

Mont Washington	dans le New-Hampshire (1)	4 550?*
Round-Top	dans la New-York	3 565?*
Mont de la Table	dans la Sud-Caroline	4 300?*

Système d'Anahuac.

Grand pic des Montagnes Blanches	dans le Nouveau-Mexique	18 500?
Popocatepetl, volcan	dans le Vieux-Mexique	16 584
Itzacihuatl		14 766
Pic d'Orizaba, volcan		16 332
Nevado de Toluca		14 274
Quelques rimes des Monts Rocky	dans la Chaîne Centrale (2)	10 000
Mont Fair-Weather	dans la Chaîne Maritime	14 000
— Elie	dans l'Amérique russe	16 924
Volcan de Cook		17 000

Système des Andes.

Pic de Guanacas	dans la Nouvelle-Grenade	18 000?
Pic de Baragan		18 000?
Mont Chimboraço		20 148?*
— Cayambé		18 330
Antisana, volcan		17 958
Cotopaxi, volcan		17 712
Pichincha, volcan		15 000
Tungurahua, volcan		15 264
Sanguay, volcan		16 080
Altar		16 370

(1) Dans les États-Unis.

(2) Dans les États-Unis. Cette chaîne est la continuation de la chaîne principale de cet immense système; après avoir traversé le Vieux Mexique et le Nouveau, elle sépare les eaux du Missouri de celles de la Columbia.

Illiniza		16 302
Descabesado	dans le Chili	20 000?

Système Brésilien.

Serra d'Itambé dans la capitainerie de Minas-Geraes (3)		6 300
Serra d'Itacolumi (4)		5 720
Serra da Piedade		5 460

Système Insulaire ou Antillien.

Le plus haut sommet des Montagnes Bleues	dans la Jamaïque	6 828
La Soufrière, volcan	dans la Guadeloupe	4 794
Le plus haut sommet	dans la Martinique	8 775

EN OCÉANIE.

Mont Ofir	dans l'île Sumatra	12 162?
— Albay, volcan	dans l'île Luzon	10 200?
— Egmont	dans la Nouvelle-Zélande	14 370?
Tofoa, volcan	dans Tofoa dans l'archipel des Amis.	10 000?
Le Pic	dans Otaïti dans l'archipel de la Société	10 230?
Mauna-Roah	dans Owaihi dans l'archipel de Sandwich	14 480?
Le Volcan de Cook	dans une île au nord de l'archip. de Sandwich	19 000?
Quelques sommets	dans la Nouvelle-Guinée	14 000??
Les plus hauts sommets des Montagnes Bleues dans la Nouvelle-Hollande ou la Notasie.		7 000?

PLATEAUX.

EN EUROPE.

De la Suisse, de la Bavière et de la Suabe	de 1200 à 1800
Des Deux-Castilles	de 1600 à 1900
De l'Auvergne	de 1600 à 2700
De la Russie centrale	de 1600 à 1800
De la Norwège	de 500 à 4000
De la Transylvanie	de 700 à 1900
Du Piémont	de 600 à 1800

EN ASIE.

Du Thibet	de 8000 à 10000??
De la Calmukie et Mongolie	de 7000 à 8000??
De la Perse, de l'Afghanistan et du Bellochistan	de 4000 à 6000??
De l'Asie-Mineure et de l'Arménie	de 2500 à 4000??

EN AFRIQUE.

Le Central	de 6000 à 8000??

(3) Dans le Brésil à 10 milles au nord de Villa do Principe.
(4) Dans la même capitainerie entre Villa-Rica et Mariana.

Du Mocaranga et du Monomotapa	de 3000 à 4000 ??
De l'Abyssinie et du Sennaar	de 4000 à 6000 ??
Du Sudan	de 2000 à 3000 ??

EN AMÉRIQUE.

D'Anahuac dans le Vieux-Mexique	de 6000 à 7500
Du Haut Missouri dans les États-Unis	de 3000 à 7000 ??
De la Nouvelle-York, de la Pensylvanie, de la Virginie, de l'Ohio, du Kentucky, de l'Indiana et de l'Illinois	de 600 à 1200 ??
De Quito et de Los Pastos dans la Nouvelle-Grenade	de 8000 à 9000
De la Capitainerie de Minas-Geraes au Brésil	de 1500 à 2000

EN OCÉANIE.

De la partie visitée de l'intérieur de la Notasie, ou Nouvelle-Hollande	de 400 à 2800 ??

LACS ET FLEUVES.

Le royaume de Portugal n'a point de lacs, du moins d'une étendue considérable, puisque ceux qui se trouvent dans l'Estremadura méridionale et dans l'Estrella sont extrêmement petits; le profond marais ou *Lagoa de Sapellos* près de Chaves a été produit, selon Murphy, par une mine d'or ou d'argent exploitée par les Romains.

Mais si le Portugal manque de lacs, il a en revanche beaucoup de fleuves, dont les plus grands viennent de l'Espagne, les autres prennent leurs sources dans ses propres montagnes. Voici les noms des premiers.

Le *Tage*, appelé *Tejo* par les Portugais et *Tajo* par les Espagnols. Il prend sa source dans la Sierra d'Albarracin, traverse la Nouvelle-Castille et l'Estremadura espagnole, sépare la portugaise de l'Alem-Tejo, et après avoir partagé inégalement l'Estremadura portugaise, se jette dans l'Océan Atlantique. Sa grande largeur près de l'embouchure, qui ressemble à un vaste lac, forme à Lisbonne un des ports les plus beaux et les plus sûrs du monde. Ses eaux sont troubles; elles inondent et fertilisent toutes les années régulièrement les grandes plaines qui se trouvent dans les environs de Santarem.

et de Villa-Franca, et forment plus bas plusieurs marais appelés *Lizirias*, dont on tire un grand parti, et dont la surface peut s'évaluer à 70 milles carrés. Ce fleuve fut célèbre dans l'antiquité par la grande quantité de paillettes d'or qu'il roulait dans ses flots; mais maintenant il en charrie si peu, que les lavages ne méritent pas la peine d'être faits. Il est navigable pour les barques plates jusqu'à Abrantes, et en hiver même jusqu'au confluent du Rodão. Au-delà il n'est plus navigable à cause de sa rapidité et des rochers dont son lit est parsemé. Les plus fortes marées se font sentir jusqu'à Omnias, peu au-dessous de Santarem. Ses influens principaux sont au nord l'*Elga*, le *Ponsel*, le rapide *Zezere*; au sud le *Sever*, le *Sorraya* improprement appelé *Zatas* sur quelques cartes, et le *Cunha*, appelé improprement *Almansor* par quelques géographes. Aucun de ces influens n'est navigable.

La *Guadiana*, qui a sa source dans la Mancha en Espagne, et qui, après avoir traversé l'Estremadura espagnole, partage très-inégalement l'Alem-Tejo, et sépare l'un de l'autre les royaumes de l'Algarve et de Séville. Entre Ayamonte et Castro-Marim près de Villa Real, ce fleuve entre dans la baie de Cadix. Il n'est navigable que jusqu'à Mertola. Son plus grand influent est le rapide *Ardila*, qui, venant de l'Espagne, mêle ses eaux aux siennes non loin de Moura; les autres sont le *Degebe*, le *Chanza* et la *Caya*; les deux derniers séparent l'Espagne du Portugal.

Le *Douro*, nommé Duero par les Espagnols, prend sa source au mont Olbion dans la province de Soria et entre en Portugal près de Miranda. Il coule dans presque toute la longueur de son cours, entre des montagnes, dans de profondes vallées; son lit est très-étroit, et son cours très-rapide, surtout lorsqu'il est enflé par les eaux des pluies. Il est navigable jusqu'à San-João de Pesqueira, où un coude et une forte chute produite par des rochers en interrompent

la navigation. La Compagnie des vins du Haut-Douro a déjà fait disparaître quelques-uns des obstacles qui entravaient la navigation de ce fleuve, de sorte qu'il est navigable en été par des barques plates jusqu'à Torre de Moncorvo. L'entrée dans son embouchure, qui est au-dessous de Porto, est très-difficile, et dans l'hiver les vaisseaux ne peuvent pas entrer dans le port de cette ville. Il est très-rapide, et il a un pont de barques qui unit la ville de Porto au faubourg de Villa-Nova; ce pont a été en partie emporté par la grande crue de l'hiver passé (1821), qui a inondé une partie de la ville basse, et qui a causé un dommage très-considérable. Le Douro reçoit un grand nombre d'influens, qui parcourent le Minho, le Tras-os-Montes et la Beira. Les principaux du côté du sud sont le *Coa*, le *Tavora* ou *Soberbo* et le *Paiva*; du côté du nord le *Sabor* qui roule des grains d'or, le *Tua* et le *Tamega*; ces deux derniers ont leurs sources dans la Galice.

Le *Lima* naît en Galice, et après un cours très-borné mais tranquille, pendant lequel il n'est navigable que pour de petites barques, il entre dans l'Océan au-dessous de Vianna.

Le *Minho* naît en Galice, et se jette dans l'Océan non loin de Caminha. Il n'est navigable que pendant 20 milles, et seulement pour de petites barques, à cause des bancs de sable qui encombrent son embouchure.

Les principaux fleuves qui ont leurs sources en Portugal sont les suivans :

Le *Cavado*. Il prend sa source dans la Serra de Gerez dans le Tras-os-Montes, traverse le Minho, et entre près d'Esposende dans l'Océan. Il n'est navigable que pendant 7 milles.

L'*Ave*. Il naît dans la Serra de Cabreira, et entre près de Villa do Conde dans l'Océan.

Le *Vouga*. Il commence dans les montagnes de la Beira, il traverse cette province, et, après s'être uni

au Rio d'Ovar et avoir formé un petit lac, il se jette dans l'Océan au-dessous d'Aveiro, dont il forme le port.

Le *Mondego*. Il prend sa source dans l'Estrella non loin de Guarda, traverse la Beira et les vastes plaines de Coimbra, et forme enfin les ports de Figueira et de Buarcos. Ce fleuve, qui est le plus grand de ceux qui naissent en Portugal, est navigable pendant 60 milles, mais en été jusqu'à Coimbra seulement. On y recueille des paillettes d'or. Les principaux influens sont le *Dào* à la droite, et la *Ceira* à la gauche.

Le *Saado* ou *Sadào*, que quelques cartes nomment improprement *Caldão* dans la partie supérieure de son cours. Il a sa source dans l'Alem-Tejo, sur la pente de la Serra de Monchique, prend son cours au nord-ouest vers l'Estremadura, où il devient navigable depuis Porto de Rey, et forme ensuite une baie au sud de Setubal par laquelle il entre dans l'Océan.

L'*Odemirà*. Il naît dans la Serra de Monchique et forme à son embouchure le port de Villa-Nova de Milfontes. Ce fleuve est navigable pendant 12 milles jusqu'à Odemira.

Le *Portimào*. Il prend sa source dans la Serra de Monchique, et forme à son embouchure le port de Villa-Nova de Portimào. Ce fleuve, qui est le plus grand de l'Algarve, est navigable jusqu'à Silves.

Le *Rio Quarteria*. Il descend de la Serra de Caldeirào, et forme à son embouchure le petit port de Quarteira.

Quoique tous ces fleuves se soient creusé des lits plus ou moins profonds, ils sont cependant très-bas en été, et plusieurs des petits aussi bien que plusieurs ruisseaux sont alors entièrement secs. Pendant l'hiver les pluies les font tous enfler, et alors ils inondent le pays; ces débordemens donnent cependant la fertilité à beaucoup de terrains environnans, à cause de la terre féconde qu'ils enlèvent aux montagnes dont ils des-

cendent. La navigation sur ces fleuves serait beaucoup plus étendue si on les délivrait des rochers et des bancs de sables qui embarrassent leurs lits, et rendent difficile l'entrée dans les nombreux ports formés par leurs embouchures.

On a déjà commencé dans ces derniers temps à prendre la chose en considération, et on a même fait des travaux sur le Douro supérieur et sur la partie inférieure du cours de la Vouga et du Mondego, qui ont été couronnés du plus grand succès. Il paraît que le gouvernement actuel, persuadé des avantages immenses qui résulteraient pour le Portugal si on parvenait à régler le cours des nombreux fleuves qui l'arrosent, va étendre ses vues bienfaisantes sur cette branche importante de la prospérité publique, et se propose d'y coopérer efficacement en resserrant les fleuves principaux dans leurs lits, en les débarrassant des rochers qui en interrompent la navigation, en déblayant leurs embouchures des sables qui les encombrent, et en les unissant les uns aux autres par des canaux navigables.

Dans le tableau ci-dessous, qui offre l'hydrographie du Portugal, et dans le suivant, les noms écrits en première ligne indiquent les fleuves, ceux en seconde leurs influens; les lettres *d* et *g*, qui suivent les noms de ces derniers, marquent leur position à la droite ou à la gauche du fleuve principal.

Tableau hydrographique des principaux fleuves du Portugal.

Minho.
Lima.
Cavado.
Ave.
Douro.
Agueda. g.
Coa. g.
Sabor. d.
Tua. d.

Tavora. g.
Tamega. d.
Vouga.
Mondego.
Dão. d.
Alva. g.
Ceira. g.
Lis.
Alcoa.
Tage.
Elga. d.
Sever. g.
Ponsel. d.
Zezere. d.
Sorraya. g.
Cunha. g.
Saado.
Odemira.
Portimão.
Rio Quarteira.
Guadiana.
Caya. d.
Ardila. g.
Degebe. d.
Chanza. g.

Nous terminerons ce chapitre par un autre tableau que nous avons redigé sur les matériaux tirés de notre *Prospetto fisico politico dello stato attuale del globo*, publié à Venise vers la fin de 1818. Nos lecteurs pourront y voir d'un coup d'œil dans quel rapport sont les plus grands fleuves de ce royaume avec les principaux du monde, dont nous avons calculé approximativement et avec la plus grande diligence la longueur du cours sur des cartes modernes, presque toutes construites sur des échelles qui diffèrent peu l'une de l'autre.

Tableau de la longueur approximative du cours des principaux fleuves du Portugal, comparée à celle du cours des plus grands fleuves du globe.

EUROPE.

Bassin de l'Océan Atlantique.

Glommen	270
Gothelbe avec la Clara	300
Elbe	470
Weser avec la Werra	300
Rhin	590
Meuse	340
Tamise	150
Shannon avec les lacs	170
Escaut	165
Seine	350
Loire	450
Garonne	275
Minho	150
Lima	77
Douro	390
Vouga	73
Mondego	115
Tage	490
Saado	84
Guadiana	350
Guadalquivir	270

Bassin de la Baltique.

Dala avec la branche occidentale	235
Torneä	250
Dwina Méridionale	420
Niemen	390
Vistule	480
Oder	450

Bassin de la Méditerranée.

Ebre	310
Rhône	300
Arne	105
Tibre	165

Bassin de l'Adriatique.

Po	300
Adige	195
Piave	100
Drino-Noir	140

Bassin de l'Archipel.

Vardar	130
Marmara	100
Marizza	220

Bassin de la Mer Noire.

Danube	1330
Dniester	470
Dnieper	880

Bassin de la Mer d'Azow.

Don	840

Bassin de la Mer Blanche.

Dwina Boreale	620

Bassin de l'Océan Arctique.

Petchora	700

Bassin de la Mer Caspienne.

Wolga	1670
Ural	550
Kuma	240

ASIE.

Bassin de l'Océan Arctique.

Oby	2000
Irtich	1680
Jenissei	1890
Tunguska	1500
Lena	1860

Bassin de la Mer d'Ochotk.

Amur avec l'Onon	1740

Bassin de la Mer de Lieu-Kieu.

Hoang, ou Fleuve-Jaune	2130
Kiang, Yangtse-Kiang, ou Fleuve-Bleu	2520

Bassin de la Mer de la Chine.

Moi-Kong, Cambodja ou Sat-Chu	1800?
Me-Nam, ou Fleuve de Siam avec le Nu-Kian	1800?

Bassin du Golfe de Bengale.

Thaluan	1500?
Irabaddy ou Ava	1100?
Gange	1580
Brahmaputre, ou Tsampo	1460
Godaveri	630
Kistnah	500

Bassin du Golfe Arabique.	
Nerbuddah	540
Indus	1200
Bassin du Golfe Persique.	
Euphrate	1200
Tigre	670
Bassin de la Méditerranée.	
Oronte	180
Bassin de l'Archipel.	
Méandre	220
Bassin de la Mer Noire.	
Sankara	320
Kizil-Irmak avec la branche de Sivas	460
Bassin de la Mer Caspienne.	
Kur	400
Ural	550
Bassin de la Mer d'Aral.	
Sir	840?
Amu	1000?
Bassin du Lac Lop.	
Ilyarkun	780?
Bassin du Lac Zereh.	
Hindmend	470?

AFRIQUE.

Bassin de la Méditerranée.		*Bassin de l'Océan Atlantique.*	
Nil avec le Bahr-el-Abiad (1)	2460?	Subu	190
Bahr-el-Azrek ou Fleuve-Bleu	630	Tensiff	210
Schellif	225	Senegal	750

(1) Nous croyons indispensable de dire un mot sur la longueur du cours de ce fleuve et sur celle du Congo, du Zambeze et du Niger. Quoique nous les ayons calculées sur les meilleures cartes récemment publiées en Allemagne, en France et en Angleterre, nous devons avouer qu'en grande partie le cours de ces fleuves se trouvant tracé d'après des relations vagues et peut-être erronées, les longueurs indiquées dans le tableau sont extrêmement incertaines. Aussi les avons-nous marquées d'un point d'interrogation, pour ne pas les confondre avec les autres que l'on connaît avec assez de certitude. Ayant consulté sur ce sujet M. Malte-Brun, voici ce que ce géographe justement célèbre, qui nous honore de son amitié, nous a répondu :

« Monsieur,

» Vous me faites beaucoup d'honneur en me consultant sur le tableau des fleuves de l'Afrique que vous m'avez fait voir, mais je ne me trouve pas plus que les autres géographes en état de vous fournir aucune addition positive. Tout ce que je pourrais vous dire serait négatif et restrictif.

» Par exemple, je ne crois pas que l'on connaisse d'une manière certaine le cours du Niger dans une étendue de 1600 milles, car on ne sait pas si le fleuve qui coule au sud de Caschena, est le Niger ou non ; on ignore également la direction du fleuve de Bournou qui peut-être est la source du Nil-el-Abiad.

» J'ai soutenu et je soutiens encore que le Nil doit venir d'une région, où plusieurs grands lacs ou du moins de grands amas d'eau temporaires se trouvent placés l'un derrière l'autre à des niveaux différens, de sorte que, remplis par les pluies tropiques, ils se déchargent successivement en dépassant leurs bords respectifs, ou bien que les pluies périodiques ont lieu pour chacun de ces lacs à des intervalles distans de huit à quinze jours. C'est une conclusion que je tire d'un fait positif, savoir la marche progressive des inondations de l'Egypte. Le Nil doit donc venir de plus loin qu'on ne l'a cru depuis un demi-siècle; mais c'est tout ce que nous en pouvons dire.

» Je crois toujours qu'il existe dans l'intérieur de l'Afrique beaucoup de plateaux, sans issue, sans vallée principale, où par conséquent coulent des fleuves qui n'arrivent pas jusqu'à la mer et qui forment des lacs saumâtres, à l'instar de l'*Oxus*, de l'*Iaxartes*, de l'*Ili*, du *Lop* et de tant d'autres fleuves de l'Asie centrale. J'ai dessiné ces quatre fleuves sur une carte d'Afrique et j'ai trouvé qu'ils remplissaient l'intervalle entier de Tombouctou à la Nubie; je crois que les voyageurs un jour résoudront dans ce sens le grand problème du cours des fleuves de la Nigritie.

Gambie	360
Mesurada	300?
Congo, Barbeli ou Zaïre	1050?
Orange	750
Kurumana	510

Bassin de la Mer des Indes.

Macquinis ou S. Esprit.	420?
Zambeze ou Cuama	1440?

Bassin du Bahr Sudan, ou de la Mer de Nigritie.

Niger jusqu'au Bahr Sudan	1656?

AMÉRIQUE.

Bassin de l'Océan Arctique.

Mackonzie avec l'Unigigah ou fleuve de la Paix	1700?

Bassin de l'Océan Atlantique.

Hudson	260
Delaware	240
Connecticut	260
Potowmac	240
Savannah	280
Orenoco	1100
Essequebo	420
Surinam	312
Maroni	300
Amazone ou Maranon avec l'Ucayali	2700
Amazone sans l'Ucayali	2400
Ucayali	1140
Parana-Guaa ou Madeira	1400
Rio Tocantins	1300
S. Francisco	1170
Plata avec le Parana	1700
Paraguay	960
Moyale-Leru ou Colorado	830

Bassin de la Baie de Hudson.

Shaskashawan avec le Nelson	1100
Assiniboïl avec la Severn	1400

Bassin du Golfe de S. Laurent.

S. Laurent avec les lacs et leurs influens	1040
S. Laurent depuis le lac Ontario	600

Bassin du Golfe du Mexique.

Mississipi	1600
Missouri	1680
Missouri calculé comme fleuve principal	2600
Rio do Nort	1200
Madalena	610

Bassin du Grand Océan.

Columbia	960
S. Felipe	780?

Bassin de la Mer Vermeille.

Colorado	600

OCÉANIE.

La partie reconnue du Macquarie dans la Nouvelle-Galles ou Nouvelle-Hollande	360?
Bonjer-Massing dans l'île Bornéo	340?

»A l'égard de l'Afrique méridionale, il n'y a pas même de quoi faire des conjectures ; seulement il est probable que le désert des Gimbébas au sud du Congo joint le désert de la côte d'Ajan, et qu'en général les eaux y sont aussi peu abondantes et aussi mal distribuées que dans l'Afrique septentrionale. Nous savons aujourd'hui qu'on avait exagéré la largeur du Congo. Ne pourriez-vous pas obtenir des Portugais une description plus détaillée du Zambeze ? Ils vous doivent tous les secours possibles en reconnaissance des travaux si neufs et si utiles que vous avez entrepris pour faire connaître leur monarchie dans le reste de l'Europe.

»Je vous salue avec l'estime la plus sincère.

» MALTE-BRUN. »

CLIMAT PHYSIQUE DU PORTUGAL,

Comparé à celui des contrées placées sous des latitudes correspondantes dans les États-Unis d'Amérique, au climat de Palerme et de Pékin, et à celui d'autres endroits du globe, sur le climat desquels on a les renseignemens les plus exacts.

Le Portugal ne s'étendant du nord au sud qu'entre cinq parallèles, il semble qu'on ne devrait pas rencontrer de grandes différences dans la température de ses différentes parties. Ces différences, d'après la loi du décroissement du calorique de l'équateur au pôle, fixée par le savant baron de Humboldt, ne devraient monter qu'à 3 ½ degrés (1) de l'échelle centigrade, ou à 7 ¼ de celle de Fahrenheit. Mais la grande inégalité du sol de ce petit royaume, qui en quelques endroits forme des plateaux très-élevés; le plus ou moins grand éloignement de la mer; la différente position des montagnes relativement à l'exposition générale, qui en abritant certains endroits des vents chauds, en expose d'autres à toute l'action des vents froids; la direction des vallées; la nature différente du sol, et l'exposition particulière de telle ou telle localité à l'égard du soleil et relativement à l'exposition générale

(1) Ayant soumis notre article sur le climat du Portugal à M. le baron de Humboldt, ce savant distingué a bien voulu nous donner une marque de la bienveillance dont il nous honore en nous fournissant la note suivante sur les températures moyennes de Lisbonne, Mafra et Rio-Janeiro, comparées à celles de Rome et de Paris.

« Le plus grand nombre d'observations thermométriques ayant été faites à Lisbonne, il faut commencer par fixer avec précision la température moyenne de cette ville et la distribution de la chaleur entre les différentes parties de l'année. M. Franzini auquel sont dues les précieuses observations météorologiques rapportées par M. Balbi, trouve pour la température moyenne annuelle de Lisbonne, dans les trois

du pays : toutes ces causes réunies modifient tellement le climat astronomique du Portugal, que bien souvent

---

années 1816, 1817 et 1818, près de 63° Fahr. ou 17°.2 du thermomètre centigrade. Je trouve pour

	1784 et 1785. Moyennes des mois.	1816, 1817 et 1818. Moyennes des mois.
Janvier	12°.3 cent.	10°.5 cent.
Février	11 .9	12 .2
Mars	13 .3	13 .7
Avril	15 .3	14 .6
Mai	18 .9	16 .4
Juin	21 .4	20 .2
Juillet	23 .0	21 .6
Août	21 .9	21 .8
Septembre	21 .4	20 .5
Octobre	16 .7	17 .2
Novembre	12 .0	13 .9
Décembre	11 .2	10 .4
Température de l'année	16°.6 cent.	16°.1 cent.

» L'harmonie entre les températures moyennes de chaque mois est telle qu'on observe à égale latitude isotherme en comparant des moyennes tirées d'un petit nombre d'années. On trouve par la distribution de la chaleur dans les différentes saisons (en comptant décembre, janvier et février pour l'hiver) les résultats suivans :

	1784 et 1785. Moyennes des mois.	1816, 1817 et 1818. Moyennes des mois.
Hiver	11°.8 cent.	11°.3 cent.
Printemps	15 .8	14 .9
Été	22 .1	21 .2
Automne	16 .7	17 .1
Tempér. moyenne annuelle	16°.6 cent.	16°.1 cent.

» Nous avons vu plus haut que les années 1816, 1817 et 1818 ont donné à M. Franzini pour la température moyenne 17.2 C. On pourrait par conséquent être tenté de regarder 16° 8 comme le résultat définitif. Toutes ces moyennes ont été tirées non de deux observations diurnes, mais de trois observations faites à 7 heures et demie du matin, à midi et 11 heures du soir, d'où il résulte (d'après ce que j'ai

un intervalle de quelques milles suffit pour y passer du climat de l'Allemagne à celui de Coimbra, de Lisbonne, de Faro et d'autres parties les plus chaudes de cette région. On peut dire cependant que le climat le long des côtes est très-chaud, surtout dans les parties qui restent au sud du cap Roca, quoique les vents de mer qui soufflent très-souvent pendant l'été en tempèrent beaucoup la chaleur. Les parties au nord du cap Roca sont déjà sensiblement un peu moins chaudes, sur tout celles comprises entre les embouchures du Douro et du Minho. Dans l'intérieur on jouit à peu près du climat des côtes, avec les modifications produites par le voisinage des montagnes et leur

---

exposé dans mon mémoire sur les lignes isothermes) que les moyennes de l'année peuvent être par les 45° à 48° de latitude presque d'un degré centésimal trop fortes. Il sera donc prudent de considérer même pour un climat plus méridional non 16° 8, mais au plus 16° 3 ou 16° 5 centésimal (à peu près 62° de Fahrenheit ou 13° 2 de Réaumur), comme la température moyenne de Lisbonne, et d'admettre la distribution suivante entre les différentes saisons.

	Lisbonne, lat. 38° 43′	Rome, lat. 41° 53′	Paris, lat. 48° 50′
Hiver.	11°.7 cent.	7°.7 cent.	3°.7 cent.
Printemps	15 .5	14 .3	9 .6
Eté.	21 .9	24 .0	18 .1
Automne.	16 .9	17 .1	10 .8
Température annuelle.	16°.5 cent.	15°.8 cent.	10°.6 cent.
Temp. moy. du mois le plus chaud.	22 .5	25 .0	18 .5
du mois le plus froid.	11 .0	5 .7	2 .3
Différence.	11°.5 cent.	19°.3 cent.	16°.2 cent.

» En comparant les seules moyennes des années 1784 et 1785, on trouve moyenne annuelle

pour Lisbonne, lat. 38° 43′ (élevé de 36 toises au-dessus du niveau de la mer). . . . . 16°.6 cent.

pour Mafra, lat. 38° 56′ (élevé de 116 toises au-dessus du niveau de mer). . . . . 14°.4

pour Rio-Janeiro lat. 22° 54′ australe. . . . . 22°.5

direction. Sur les hauteurs de la partie méridionale du royaume, telles que Monchique, Mafra, Cintra, et même Celorico dans le centre de la Beira, on jouit d'une température délicieuse en été, et exempte des excès de froid en hiver. Il y a telles parties dans l'intérieur, qui, quoique placées sur un sol déjà assez élevé, et à une latitude très-haute relativement au pays, éprouvent néanmoins pendant l'été des chaleurs excessives, telles que Lamego, Santa-Marta de Penaguião, Pezzo de Regoa et autres endroits du territoire soumis à la Compagnie des vins du Haut-Douro. La connaissance des circonstances locales où se trouve Pezzo de Regoa fournit au géographe les moyens d'expliquer cette anomalie. Les collines d'ardoise noirâtre qui l'environnent s'abaissent vers le sud, tandis que le Marão qui s'élève au nord le met à l'abri des vents froids; à cela il faut ajouter l'éloignement de la mer qui ne permet pas à ses vents rafraîchissans de parvenir jusqu'ici, et l'effet produit par le calorique rayonnant, qui devient très-considérable dans une aussi étroite vallée, et qui est encore augmenté par la faculté d'absorber le calorique que possède l'ardoise, dont sont composées les collines environnantes. Aussi cet endroit est-il pendant l'été un des plus chauds du Portugal. Mirandella, au bord de la Tua, quoiqu'au pied du plateau qui occupe toute la partie septentrionale du Tras-os-Montes, fournit un exemple d'une température délicieuse à côté d'une froide, de même que Celorico qui n'est éloigné que de 8 milles du froid Trancoso. On pourrait en dire autant du petit plateau de Villarica près du Sabor, dont le climat agréable contraste singulièrement avec celui de Bragança, qui n'en est éloignée que de 40 milles en ligne droite.

La région froide du Portugal, celle dont le climat diffère tant en hiver de celui dont jouissent les parties chaudes, se trouve partagée en deux lisières : une au

sud dans le centre du royaume dans les plus hautes vallées de l'Estrella vers les sources du Mondego, du Zezere, de la Coa et du Sobrádo; l'autre au nord le long de la frontière septentrionale d'une partie du Minho et de toute la province de Tras-os-Montes depuis Castro-Laboreiro, par Montalegre, Outeiro et Chaves, jusqu'au-delà de Bragança. Les froids excessifs que l'on éprouve dans ces deux régions sont dus à leur éloignement de la mer, et surtout à la grande élévation de leur sol au-dessus du niveau de l'Océan; et au voisinage des hautes montagnes de la Galice, qui sont couvertes de neige pendant toute l'année. Quoique nous ne puissions citer à l'appui de notre opinion aucune observation barométrique, ni aucune livellation, nous avons été cependant assez heureux pour posséder les seules observations météorologiques faites dans ces contrées, et pour avoir rassemblé beaucoup de faits qui démontrent d'une manière incontestable la grande élévation du sol, et expliquent par là toutes les anomalies que présente leur climat. La floraison des arbres fruitiers et d'autres plantes y retarde en général d'un mois en comparaison des parties basses des mêmes provinces; la neige y tombe un mois avant, et continue à tomber un mois plus tard; la moisson dans les environs de Montalegre et des endroits les plus élevés de la Serra d'Estrella ne se fait guère plus tôt qu'en Allemagne. Les orangers, les pêchers, les abricotiers ne réussissent point ni à Montalegre, ni à Guarda, ni à Trancoso; les orangers ne réussissent point dans tous les endroits élevés de la Serra d'Estrella, tels que Guarda, Manteigas, Linhares, Covilhão. A Guarda et à Trancoso on ne voit que des châtaigniers et des pins; dans les autres endroits moins élevés on trouve des pommiers, des poiriers et des cerisiers. On a vu quelquefois tomber en juin de la neige à Trancoso et à Guarda. Il n'est pas rare de voir la l'ervenza gelée à Bragança; les prairies des environs

de cette dernière ville sont couvertes de plusieurs plantes qui ne croissent que dans le nord de l'Europe, telles que la crête de coq, *rhinanthus crista galli*, la reine des prés, *spiroea ulmaria*, et le vulpin des prés, *alopecus pratensis*. Trancoso, Guarda, Manteigas, Sabugal, Alfayates, Almeida et Pinhel sont les parties les plus froides du plateau central ou de la Beira; Castro-Laboreiro dans le Minho, Montalegre, Outeiro au nord de Chaves, Montezinho au nord de Bragança, et cette dernière ville dans le Tras-os-Montes, sont les contrées les plus froides du plateau septentrional ou du Tras-os-Montes. La situation élevée de Montalegre, dont la colline est posée sur un plateau qui d'après nos évaluations ne doit pas s'élever à moins de 2400 pieds au-dessus du niveau de l'Atlantique, et la direction des deux chaînes de montagnes qui forment son vallon, et qui, en l'abritant des vents chauds de midi, le laissent ouvert à ceux du nord-est, qui sont toujours froids parce qu'ils viennent de la Serra de Senabria, constamment couverte de neige, expliquent pourquoi cette contrée offre un climat si différent de celui des autres parties du Portugal. L'abricotier et le pêcher ne donnent point de fruits dans Montalegre, et ce n'est que dans quelques localités plus basses et plus favorablement situées de son territoire que l'on recueille des cerises et des pommes.

Dans les régions chaudes du Portugal l'hiver est très-court, et on y jouit d'un double printemps. Le premier, qui est délicieux, commence dès le mois de février; les mois suivans ne sont pas constamment d'une température égale; dans certaines années il arrive qu'ils sont pluvieux et froids et qu'on y éprouve des coups de vent impétueux; dans d'autres années ils sont chauds et secs. La moisson se fait en juin. Les chaleurs de l'été, qui durent depuis la fin de juillet jusqu'au commencement de septembre, dessèchent tout dans les pays de plaines et le long de la mer; là

campagne devient aride; on n'y voit plus la moindre verdure, le feuillage même des arbres toujours verts est alors resserré et flétri. La chaleur dure, sans discontinuer, sous un ciel tout-à-fait serein; mais l'air est rafraîchi par les vents de mer. La sécheresse est telle qu'on serait privé de légumes et de certains fruits sans le soin extrême avec lequel on arrose les jardins. La plus forte chaleur est amenée par le vent d'est; cependant, dans les jours les plus chauds, les soirées et les nuits sont ordinairement assez fraîches. Des observations comparées démontrent (1) que pendant quelques jours il fait plus chaud en Portugal qu'au Brésil et en d'autres parties de la zône torride, quoique la température moyenne annuelle de ces pays éloignés dépasse de plusieurs degrés celle du Portugal. Dans les pays de montagnes et sur les hauteurs, on jouit d'une température bien plus douce. Les habitans de Cintra, quand tout est brûlé dans les environs de Lisbonne, voient leurs campagnes encore verdoyantes, et le thermomètre de Fahrenheit se soutenir à 10 degrés plus bas. Après la première pluie, à la fin de septembre, ou au commencement d'octobre, la campagne se pare de nouveau de verdure. Après les fleurs de l'automne on voit tout à coup les fleurs printanières qui ne laissent paraître dans la végétation qu'un espace presque imperceptible entre le second printemps et l'automne. Les jeunes herbes et le feuillage commencent à se montrer, et font du mois d'octobre un des plus agréables de l'année. On voit fleurir les orangers et autres arbres fruitiers. Dans l'hiver, qui commence à la fin de novembre et dure jusqu'au mois de février, on voit ordinairement en décembre tomber de grandes pluies accompagnées de violens ouragans. C'est dans cette saison que les fleuves et les ruisseaux débordent, ce

(1) Voyez le IIe et le Ve [illegible].

qui rend les voyages très-incommodes, et entraverait, comme la sécheresse de l'été, les opérations militaires. Le froid n'est jamais excessif, et il y gèle très-rarement la nuit. D'après les excellentes observations météorologiques faites depuis 1816 par le colonel Franzini, il paraît qu'à Lisbonne particulièrement on doit diviser l'année de la manière suivante : les mois de décembre, janvier, février et mars y forment l'hiver; le printemps n'y dure que pendant les mois d'avril et de mai; le véritable été continue pendant ceux de juin, juillet, août et septembre, et l'automne ne comprend que ceux d'octobre et de novembre. Le climat de Coimbra est plus tempéré que celui de Lisbonne, mais beaucoup plus humide et moins salubre. Celui de Porto est très-humide et nébuleux en hiver, et il y fait beaucoup plus froid qu'à Lisbonne et en d'autres endroits le long de la côte; mais en revanche l'été y est très-chaud. Le petit royaume d'Algarve doit à la proximité de la mer qui le baigne de deux côtés et aux vents dominans, l'avantage dont il jouit de n'éprouver jamais les chaleurs excessives qu'on souffre à Lisbonne, à Coimbra, à Penafiel et en d'autres parties du Portugal. Pendant l'hiver on y jouit d'une température plus douce que celle du printemps de Venise et de Padoue. Dans tous les temps on y voit les champs parés de fleurs. Des pluies trop rares en réalisent cependant de beaucoup la quantité; c'est pourquoi dans les mois de juillet, août et septembre, époque où il y pleut très-peu, elles sont beaucoup moins communes qu'en décembre et janvier, temps auquel la terre y est humectée par des pluies abondantes. Il n'est pas rare d'y voir fleurir de nouveau plusieurs arbres fruitiers dans le mois de novembre, quand celui d'octobre a été très-pluvieux, ce qui fait qu'on voit des pommes et des poires sur les arbres comme dans le printemps; cependant ces fruits, arrêtés par la basse température de l'hiver, ne parviennent pas

à maturité. Les mois les plus pluvieux sont ceux d'octobre, novembre, décembre, janvier et avril. La moisson est ordinairement abondante lorsque les pluies d'avril sont fréquentes et modérées. Depuis le mois de mai le vent tourne ordinairement avec le soleil, c'est-à-dire qu'il souffle de l'est au lever de cet astre, du sud à midi, du nord-ouest le soir, et du nord pendant la nuit; c'est aussi pour cela que les Algarviens l'appellent *vento rodeiro*. Dans une grande partie de l'Alem-Tejo, de l'Estremadura, de la Beira et du Minho, le nord-ouest le matin et le sud-ouest l'après-midi sont les vents dominans pendant l'été; en hiver c'est le sud-ouest. Les grands froids sont ordinairement causés par le vent d'est, qui vient des plateaux élevés de la Castille; dans le Minho et le Tras-os-Montes par le vent du nord qui vient des montagnes de la Galice, perpétuellement couvertes de neige.

La neige, surtout dans les provinces méridionales, est très-rare. Il en tombe cependant beaucoup plus souvent que n'ont dit les voyageurs qui ont décrit le Portugal. Dans les quinze dernières années il en est tombé à Lisbonne, en 1806, 1811, 1814 et 1815, selon les observations faites par notre ami M. de Lindenberg, consul général des villes Hanséatiques; dans les parties basses de l'Algarve ce phénomène est presque inconnu. Toutes les années il en tombe une grande quantité dans les montagnes, où, excepté sur les plus hauts sommets, elle ne dure qu'un mois, dans les provinces au sud du Douro. Dans les deux régions froides dont il a été question, il tombe tous les ans une grande quantité de neige, et il y gèle souvent; cependant les rivières et les ruisseaux n'y sont pris de glace que très-rarement. Les hivers de 1799, 1805 et 1820 ont été extraordinairement froids. La durée extraordinaire de la neige dans la Serra d'Estrella fit périr en 1805 tous les arbres fruitiers et le peu d'orangers qu'il y avait; on est parvenu à faire revivre les pommiers,

les poiriers et quelques autres arbres, mais tous les essais pour faire revivre les orangers ont été inutiles. Dans les premiers jours de février de 1820, à Covilhàa, qui se trouve à 3 ½ milles de Guarda, on trouva le vin gelé dans des pipes de 80 almudes, et pendant plusieurs jours personne ne put passer l'Estrella, à cause de la grande quantité de neige qui obstruait le passage. Nous avons vu les rues de Lisbonne, surtout celle qui mène à Boa-Vista, couvertes de glace, dont quelques morceaux n'avaient pas moins de 7 lignes d'épaisseur. D'après les informations exactes que nous avons prises de M. Brotero et de quelques autres députés des parties les plus froides du Portugal, nous pouvons assurer nos lecteurs qu'à l'exception du Gaviarra, aucune montagne dans les confins du Portugal ne conserve constamment la neige pendant toute l'année, pas même les plus hauts sommets de l'Estrella et des hautes montagnes du Minho et du Tras-os-Montes. Ce n'est que sur le sommet du Gaviarra, qui est à une lieue à l'ouest de Castro-Laboreiro, et dans quelques cavités des montagnes les plus élevées de l'Estrella et du Marào, et sur les cimes les plus élevées de la Serra de Senabria, dans la Galice, au nord de Bragança, qu'on voit de la neige qui ne fond jamais. M. Joào Francisco Guimaraens, qui a dressé la carte topographique du Minho et du Tras-os-Montes, nous a assuré avoir vu le sommet du Gaviarra toujours couvert de neige pendant les plus fortes chaleurs de l'été, et que, d'après les informations qu'il avait prises des habitans des environs, ce phénomène avait lieu constamment toutes les années. Il nous a assuré la même chose du plus haut sommet du Marào, mais seulement dans ses cavités. Nous avons cru indispensable d'entrer dans ces détails pour constater la vérité d'un fait si nouveau et si important pour la géographie physique du Portugal.

Les orages sont très-rares en Portugal ; la grêle

encore plus ; ce n'est qu'en automne et en hiver que l'on y entend gronder le tonnerre.

Le tableau suivant, que nous avons rédigé d'après les observations météorologiques que nous nous sommes procurées sur différentes contrées du Portugal, offre à nos lecteurs les degrés entre lesquels oscillent le *maximum* et le *minimum* annuels de leur température, déduits de plusieurs années d'observations, et peut servir à leur faire voir d'un coup d'œil les grandes anomalies produites par les causes ci-dessus indiquées.

Tableau des limites des maximum *et des* minimum *du royaume de Portugal et d'Algarve.*

Latitudes et lieux.	*Maximum.*	*Minimum.*	*Années d'observations.*
36°59' Faro	de 81 à 90	de 45 à 52	de 1810 à 1821
37°13' Villanova de Portimão	84 à 88	48 à 58	1816 à 1821
38°43' Lisbonne	86 à 102	(1) 33 à 43	1815 à 1821
39°34' Thomar	80 à 85	36 à 38	1793 à 1807
40°12' Coimbra	82 à 92	41 à 52	1812 à 1820
41° 9' Porto	82 à 96	29 à 36	en 1792, 1818 et 1821
41°17' Penafiel	79 à 101	32 à 42	de 1814 à 1821
41°15' Lobrigos	86 à 100	(2) 72 à 36	en 1817
41°46' Montalegre . . .	79 à 84	21 à 30	(3)

(1) Il n'est pas question dans ce calcul du froid extraordinaire de l'année 1820, dans laquelle le mercure descendit à 27.

(2) Les observations que nous avons sous les yeux donnent 79 et 86, mais comme elles ont été faites dans la chambre, il est probable qu'elles auraient donné au grand air de 89 à 100.

(3) En 1812, 1813 et 1814 pour le minimum, et 1810, 1819 et 1820 pour le maximum.

Le climat du Portugal est en général très-sain. Cette réputation est tellement bien établie chez l'étranger, et surtout parmi les Anglais ; que des médecins

de cette nation ont l'usage d'y envoyer leurs malades pour s'y rétablir. Nous pourrions rapporter un grand nombre d'exemples de longévité extraordinaire pour appuyer cette assertion, mais nous nous contentons de citer les suivans : en 1789, Maria Barreta mourut à Leomil, dans le diocèse de Lamego, à 116 ans; dans la même année, une certaine Maria Francisca mourut à Villa-Franca, dans le diocèse de Viseu, à 117 ans, et le moine Fr. José, à Alcobaça, à 112 ans. En 1790, à Maxapào près de Mialhada (à 3 lieues de Coimbra, sur le chemin de Porto) vivait encore une certaine Joanna Francisca da Piedade, âgée de 120 ans. En 1820 il est mort à Linhares, dans la Serra d'Estrella, un prêtre âgé de 120 ans.

Les endroits les plus salubres du royaume sont sur les hauteurs le long de la côte, et dans l'intérieur sur les plateaux. Ceux de l'Estrella sont célèbres dans tout le Portugal pour leur salubrité, et pour la force et la santé dont jouissent ses habitans. Les lieux les plus renommés pour la bonté de l'air sont : *Monchique*, *Faro*, *Tavira*, etc. dans l'Algarve; *Beja*, *Evora-Monte*, *Ourique*, etc. dans l'Alem-Tejo; *Lisbonne*, *Ourem*, *Loures*, etc. dans l'Estramadura; *Celorico*, *Linhares*, *Manteigas*, *Covilhàa*, *Cea*, etc.; et toute la vallée du Mondego depuis Guarda jusqu'à Ponte de Murcella dans la Beira; *Mirandella*, *Villa-Pouca*, *Montalegre*, etc. dans le Tras-os-Montes. Toutes les parties du Minho passent pour être très-salubres, mais surtout *Braga* et *Ponte-de-Lima*. Il y a cependant beaucoup d'endroits en Portugal où l'air est très-mauvais. Ceux qui passent pour être les plus malsains sont, outre les environs des salines, *Villa de Lagoa*, *Silves*, *San-Marcos da Serra* dans le territoire de Silves, *Quarteira* dans celui d'Albufeira dans le royaume d'Algarve; *Almeirim* dans l'Estremadura et toute la partie de cette province qui s'étend le long du bord méridional du Tage, depuis

le confluent du Rio Almansor jusque presque vis-à-vis Lisbonne ; *Montemor-Novo*, *Coruche*, *Silveiras*, etc., etc. dans l'Alem-Tejo ; *Aveiro*, *Ovar*, tout le cours du Mondego depuis Coimbra jusqu'à Figueira, et toute la pente méridionale de l'Estrella, surtout les environs de *Monforte*, *Rosmanihal*, *Segura*, etc. dans la Beira ; *Pezzo de Regoa*, *Chaves*, *Bragança* et *Miranda* dans le Tras-os-Montes ; on ne peut citer aucune partie du Minho qui soit absolument malsaine.

Les maladies les plus communes à Lisbonne et dans ses environs sont les apoplexies, les plaies aux jambes, même spontanées ; les paralysies, la goutte vague ou anomale, les maladies du foie et celles de poitrine ; en hiver les fièvres gastriques et les *constipaçoes*, qui sont des fièvres catharrales malignes ; en été les fièvres aiguës, les rhumes violens et opiniâtres, et d'autres affections qui sont l'effet de la suppression de la transpiration, causée par les grandes variations qui ont lieu très-fréquemment dans l'échelle thermométrique. Les maladies dominantes dans l'Algarve sont les fièvres gastriques et les pneumonies. Les inflammations chroniques du canal intestinal et de l'estomac, connues sous le nom de *mal de barriga*, y sont très-fréquentes, et sont causées, selon le savant médecin Nunes Chaves, par la grande quantité de figues à moitié mûres que mangent les gens du peuple, par goût et par habitude, et qui pendant trois ou quatre mois sont presque leur unique nourriture. Les fièvres intermittentes suivies presque toujours d'hydropisie ; les charbons, dont on meurt en vingt-quatre heures, lorsqu'ils sont prononcés, sont les maladies dominantes dans l'Alem-Tejo. Les maladies cutanées les plus graves, même la véritable lèpre, s'observent assez souvent dans la Beira. Dans les provinces du nord les rhumatismes, les pleurésies, les pneumonies. Dans les endroits marécageux, surtout dans les environs des

B 6980

salines, les fièvres tierces, suivies souvent d'obstructions et d'hydropisies.

Il est reconnu depuis long-temps que la partie méridionale du Portugal, et surtout la ville et les environs de Lisbonne, sont très-sujets aux tremblemens de terre. Ordinairement ils n'arrivent que depuis le mois d'octobre jusqu'à celui d'avril. On a observé qu'ils n'ont lieu qu'après une grande sécheresse, une chaleur étouffante, et après les premières pluies. Les secousses légères sont très-fréquentes et presque annuelles. Voici la liste des tremblemens de terre les plus remarquables que Lisbonne a éprouvés; elle est tirée d'une note insérée dans l'ouvrage du médecin Tavares, sur les eaux minérales du Portugal :

Ceux des années 370 et 377 avant Jésus-Christ furent très-violens.

Ceux de 1009, 1117, 1146 et 1290 ont été très-forts, et quelques-uns ont fait de la ville un monceau de ruines.

Celui du 24 août 1356 dura, avec plusieurs intervalles, pendant un quart d'heure, fit tomber un grand nombre de bâtimens, et fut suivi de plusieurs autres secousses pendant une année entière.

Celui du 1er janvier 1531 fut un des plus terribles; il causa d'immenses dommages, et fut suivi d'autres secousses pendant 8 jours.

Celui du 27 juillet 1575, quoique violent, ne causa aucun mal.

Celui du 28 juillet 1597 renversa trois rues entières du mont Sainte-Catherine, et partagea cette montagne par le milieu.

Celui du 22 juillet 1598 fut si violent, qu'il renversa des personnes qui étaient debout.

Celui du 27 octobre 1699 dura, avec plusieurs intervalles, pendant 3 jours, et fut très-violent.

Celui du 12 octobre 1724 fut très-fort, mais sans aucune suite funeste.

Celui à jamais mémorable du 1er novembre 1755 renversa la moitié de la ville; il fut suivi d'autres violentes secousses pendant les 8 jours suivans.

Ceux du 30 avril 1761, du 10 et du 17 janvier 1796 et du 6 juin 1807, furent très-forts, quoique sans produire de grands dommages.

Cette fréquence de tremblemens de terre, et le grand nombre d'eaux thermales qu'on trouve en Portugal, nous paraissent des indices assez puissans pour considérer ce beau pays comme posé sur le foyer d'un volcan qui n'est pas encore éteint, et qui de

temps à autre décèle sa funeste existence par les secousses plus ou moins violentes qu'il fait éprouver.

Nous croyons qu'à l'époque actuelle, où la géographie physique commence à être généralement cultivée, nos lecteurs nous sauront gré de trouver ici un essai de climatologie, dans lequel nous nous sommes proposé de comparer le climat du Portugal avec celui des autres pays du globe sur lesquels on a des observations exactes, et surtout avec celui des différentes parties des États-Unis d'Amérique placés entre des parallèles correspondans. Nous allons commencer par décrire le climat de ces dernières régions, d'après l'excellente Statistique des États-Unis de M. Warden, publiée à Paris en 1820.

Dans le Massachusetts, dans le Connecticut et dans la partie de la Nouvelle-York au sud du 42 ½ parallèle, pays qui correspondent aux provinces du Minho et du Tras-os-Montes, l'hiver commence avec le mois de décembre et finit au milieu de mars. La terre est alors couverte de neige; le thermomètre de Fahrenheit est ordinairement entre le 33 et le 10 degré; quelquefois le mercure y tombe jusqu'à 20 au-dessous de zéro. Le 12 février 1817, il descendit même jusqu'à 30 au point du jour. La glace des rivières peut porter des chariots chargés, et quelquefois la mer est gelée à une distance considérable des côtes. En 1807 la glace que charriait la rivière de Deerfield avait une épaisseur de deux pieds neuf pouces. Le printemps ne dure que jusqu'au milieu de mai. Les chaleurs de l'été sont quelquefois si grandes, qu'en 1811 le thermomètre à Cambridge près de Boston marqua 101 ½ degrés. L'automne amène six semaines d'une température délicieuse, et finit fréquemment par deux ou trois semaines de vent du sud-ouest, que l'on appelle l'*été indien*. Dans la partie méridionale de la Nouvelle-York l'automne est la saison la plus agréable; il dure deux mois du commencement d'octobre jusqu'à la fin de novembre.

Dans la Nouvelle-Yersey et dans les parties de la Pennsylvanie, du Maryland et du Delaware comprises entre les 41 et 39 parallèles, pays qui correspondent à la Beira et à la plus grande partie de l'Estremadura, on observe des degrés de froid inconnus sous les latitudes correspondantes en Europe. Les mois d'avril, de mai, la première quinzaine de juin, le mois de septembre et une partie d'octobre sont les plus agréables de l'année. Quoique le climat du reste du Maryland et de la Virginie septentrionale, pays correspondans à la partie la plus chaude de l'Estremadura, à l'Alem-Tejo et à l'Algarve, se soit adouci depuis 50 ans, il est encore assez froid pendant l'hiver pour faire geler quelquefois très-profondément les rivières, et faire descendre le mercure jusqu'à 6 degrés au-dessous du zéro de l'échelle de Fahrenheit.

Dans les états situés à l'ouest des monts Allegany on observe les mêmes excès de froid, quoiqu'on ne puisse l'attribuer à une grande élévation du sol au-dessus du niveau de la mer, puisqu'elle n'est en général que de quelques centaines de pieds. Cependant il faut avouer que leur climat est un peu plus tempéré en comparaison des pays compris sous les mêmes parallèles entre l'Allegany et l'Atlantique. Dans l'Ohio et le Missouri, pays qui correspondent au Portugal, le printemps se fait sentir plus ou moins vers le milieu de mars par une chaleur agréable qui dure jusque vers la moitié de mai; alors commence l'été, qui finit ordinairement en septembre; après quoi le temps devient gris, l'atmosphère sèche et sereine, et l'on y a ce qu'on appelle *l'été indien*. Le plus grand froid ordinaire est d'environ 10 à 15 degrés de Fahrenheit. Cependant le mercure descendit en 1797 jusqu'à 18 au-dessous de zéro. La plus grande chaleur ordinaire est de 90 à 94; elle va quelquefois jusqu'à 98 degrés. Les hivers et les étés sont moins rigoureux dans l'Indiana et l'Illinois, pays situés sous les mêmes latitudes quoiqu'il y tombe

beaucoup de neige; le printemps y commence vers la mi-février. A Saint-Louis, sur le Mississipi dans le Missouri (latit. 38° 42′), qui correspond à Lisbonne, il tombe beaucoup de neige: et il y fait, quoique pendant deux, ou trois jours seulement, un froid plus grand que dans le Canada. On peut dire en général que dans tous les états intérieurs il tombe beaucoup de neige. Dans la vallée de l'Ohio, rivière qui coule entre les parallèles correspondans à ceux du Portugal, il gèle rarement avant le 1er octobre, mais quand cela arrive le fleuve l'est si profondément, que le 14 février 1817 l'Ohio fut pris auprès de Marietta (latit. 39° 42′, environ comme Leiria et Thomar) jusqu'à la profondeur de 19 pouces. A Cincinnati, dont la latitude est égale à celle de Salvaterra sur le Tage, les mois les plus pluvieux sont ceux d'avril et de mai. Dans le Missouri le printemps s'annonce par de fortes pluies, qui tombent jusqu'au 1er mai, époque à laquelle elles cessent. Depuis le 1er mai jusqu'au 1er août le temps est sec et chaud, et le thermomètre monte jusqu'à 96°, quoique ordinairement ce ne soit que jusqu'à 84 degrés. Mais une singularité qui paraît propre au climat de cette partie du nouveau continent, et qu'en Europe on ne trouve qu'en Portugal et en d'autres localités beaucoup plus boréales, c'est la rapidité avec laquelle change la température. A Salem, à Kingston, à Cambridge près de Boston, à Philadelphie, elle change quelquefois de 10, 20 et 30 degrés de Fahrenheit dans l'espace de 24 heures. Il n'est pas rare dans l'Illinois de voir par un vent du nord tomber le mercure à 7 ou 8 degrés au-dessous du zéro de l'échelle de Fahrenheit, et par un vent du sud remonter dans trente à quarante heures à 50 au-dessus. La température est aussi très-variable en Portugal, et surtout à Penafiel, Porto et Lisbonne. Dans le premier de ces endroits les tableaux météorologiques du docteur d'Almeida, que nous avons sous les yeux, offrent des variations diurnes

de 24 à 28 degrés. Nous en avons vu de 18, 20 et 27 à Porto, et les tableaux du colonel Franzini en présentent, quoique rarement, de 22 à Lisbonne. Ils en offriraient de plus fortes si, au lieu de faire ses observations, en été, à sept heures et demie du matin, il les avait faites comme nous au lever du soleil, qui est l'époque du jour la plus froide.

Nous croyons indispensable de remarquer ici une autre analogie entre le climat du Portugal et celui de la partie de l'Amérique comprise entre le Mississipi et l'Atlantique, et bornée par les parallèles 36 et 44; c'est la fréquence des tremblemens de terre à laquelle ces pays sont sujets, et dont quelques-uns ont été très-violens. Depuis 1638 jusqu'en 1788 on en éprouva 45, et M. Williams remarque que la ligne du feu souterrain se porte du nord-ouest au sud-quest en affectant fortement la direction de la mer et celle du lac Ontario, dont M. Volney suppose avec raison que le lit est le cratère d'un volcan éteint. En 1812 New-Madrid sur le Mississipi (lat. 36 40′) fut presque détruit par un tremblement de terre qui fut ressenti jusqu'à la Caroline méridionale.

Maintenant nous allons donner une série de tableaux météorologiques qui serviront de preuve à tout ce que nous avons dit sur cet important sujet, et fourniront à nos lecteurs les moyens de comparer d'après des bases sûres le climat du Portugal avec celui d'autres contrées remarquables du globe. Nous avions préparé un tableau des *maximum*, des *minimum* (1) et de la *température moyenne annuelle* de tous les endroits du globe, dans lesquels on a fait jusqu'à présent des observations météorologiques. Mais nous avons changé

(1) Tiré d'un ouvrage auquel nous travaillons depuis long-temps, qui a pour titre *Tableau météorologique du globe*, et que nous nous proposons de publier immédiatement après notre *Tableau des principales langues connues*, qui nous a coûté plus de deux ans de travail.

de détermination, parce qu'il nous a paru déplacé dans un ouvrage tel que celui-ci, ne pouvant pas offrir, sans leur ôter une grande partie de leur intérêt, tant de résultats différens sans les accompagner de remarques qui sont indispensables, vu les époques diverses, et les soins plus ou moins grands avec lesquels on les a faites, et surtout à cause des instrumens différens qu'on y a employés et de la diversité des méthodes qu'on a suivies pour déterminer les températures moyennes (1) des mois, des saisons et des années. Comme depuis 1817 le baron de Humboldt avait offert les bases d'une nouvelle météorologie générale, dans son travail sur les *Bandes isothermes* ou *Lignes d'égale chaleur*, nous avons jugé que nous n'avions rien de mieux à faire que de donner le tableau météorologique qui accompagne ce mémoire, en le faisant précéder de sept tableaux météorologiques qui offrent les *maximum* et les *minimum* de chaque mois observés dans les mêmes années à Lisbonne, Penafiel, Coimbra, Villanova de Portimão, Montalegre, Lobrigos et Porto. Avec le secours de ces tableaux et de ceux que nous donnons à leur suite, nos lecteurs auront le moyen de comparer le climat de plusieurs parties du Portugal entre elles et avec les endroits du globe sur lesquels on a de bonnes observations météorologiques, qui dans notre continent se bornent à une étendue limitée par les parallèles de 30° et 70°, et par les méridiens de 30° de longitude à l'est et de 20° de longitude à l'ouest de Paris. Ne pouvant pas, faute de loisir, calculer les vraies moyennes de tous les endroits du Portugal ci-dessus indiqués, en prenant la masse de toutes les observations faites pendant cinq années consécutives, nous en avons

(1) Le jésuite Boudier à Chandernagor ne marquait que les jours où le thermomètre s'élevait au-dessus de 37° et au-dessous de 14°. Voilà pourquoi il évalua si haut la température moyenne de cette ville du Bengale.

donné les *maximum* et les *minimum* de chaque mois, afin que nos lecteurs puissent en déduire les températures moyennes annuelles par les 24 extrêmes de chaque année répartis parmi les douze mois de l'an. Quoique cette méthode ne soit pas aussi exacte que la première, elle donne cependant des résultats assez approchans de ceux obtenus par le moyen de celle-ci, et l'est beaucoup plus que celle des *maximum* et des *minimum annuels* employés par Maraldi, Labire, Muschenbroek, Celsius, Mairan, Réaumur et jusqu'en 1770 par Cotte. Nos lecteurs pourront à leur loisir compléter le savant tableau du baron de Humboldt, en faisant les calculs relatifs sur les observations météorologiques de sept endroits du Portugal, que pour la première fois nous offrons au public. Afin de mettre plus d'ordre dans la classification des observations météorologiques qui forment la partie la plus importante de notre climatologie du Portugal, nous les avons réparties en sept tableaux principaux subdivisés en plusieurs tableaux secondaires contenant les observations faites dans chaque ville. Nous allons commencer par le premier qui présente l'époque de la floraison de quelques arbres fruitiers dans différens endroits des États-Unis d'Amérique et du Portugal, et qui peut servir à donner une idée de la marche des saisons si différente dans ces deux pays, qui cependant sous le rapport astronomique jouissent d'un même climat. Les données relatives au Portugal nous ont été fournies par le savant botaniste M. Brotero, membre des Cortès, par les médecins MM. José de Santos Dias, Nunes Chaves, et par l'archidiacre de Baroso; celles de l'Amérique sont tirées de la Statistique de M. Warden.

I. Tableau comparatif de la floraison de l'abricotier, du pêcher, du cerisier et du pommier dans différens endroits des États-Unis d'Amérique et du Portugal compris entre les mêmes parallèles.

Latitudes et Lieux.	*Arbres.*	*Époques de la Floraison.*
37° 40' Richemont en Virginie.	Pêcher.	Du 23 mars au 6 avril.
37° 15' Villanova de Portimão.	Pêcher, abricotier et cerisier.	Dans la première semaine de février.
	Pommier.	Dans la seconde semaine de février.
38° 43' Lisbonne.	Pêcher, abricotier et cerisier.	Dans la seconde semaine de février.
	Pommier.	Dans la troisième semaine de février.
38° 6' Lexington dans le Kentucky.	Pêcher.	Du 6 au 15 avril.
39° 6' Cincinnati dans l'Ohio.	Pêcher.	Du 3 au 7 avril.
40° 12' Coimbra.	Pêcher, abricotier et cerisier.	Au commencement de février.
	Pommier.	Vers la moitié de fév.
40° 42' New-York.	Pêcher.	Du 21 au 26 avril.
41° 9' Porto.	Pêcher, abricotier et cerisier.	Vers la moitié de fév.
	Pommier.	A la fin de février.
41° 43' Chaves.	Pêcher, abricotier et cerisier.	De la fin de février au 15 mars.
	Pommier.	Au commencement d'avril.
41° 46' Montalegre.	Pommier.	Dans la première semaine d'avril.
42° 23' Boston.	Abricotier.	Le premier mai.
	Cerisier.	Le 6 mai.
	Pêcher.	Le 8 mai.
	Pommier.	Le 20 mai.

Le tableau suivant fait voir la différence qui existe entre le climat de Lisbonne et celui de Mafra, produite par la différence de niveau et autres circonstances locales, et démontre que les *maximum* de chaleur à Lisbonne sont plus élevés que ceux observés à Rio-Janeiro, quoique la température moyenne de cette dernière ville soit de beaucoup plus élevée que celle de Lisbonne. Les observations de *Lisbonne* ont été faites par Pretorius, celles de *Mafra* par Joaquim da Assumpção Velho, et celles de *Rio-Janeiro* par Bento Sanches Dorta. A l'exception de celles de Lisbonne que nous avons tirées de l'Almanach de cette ville, nous avons extrait les autres des mémoires de l'Académie royale des sciences de Lisbonne. Nous remarquerons aussi que les observations de Mafra et de Rio-Janeiro ont été faites avec beaucoup de soin et avec de bons instrumens.

II. Tableau météorologique comparé de Lisbonne, Mafra et Rio-Janeiro dans les années 1784 et 1785.

		LISBONNE.				MAFRA.				RIO-JANEIRO.			
		max.	min.	moy.	pluie. pou. lig.	max.	min.	moy.	pluie. pou. lig.	max.	min.	moy.	pluie. pou. lig.
Janvier	1784			54	2 8	58	37	49	6 0.6	90	70	81.	6
	85			54	5 1	56	42	50	8 9.3	90	74	81.2	5 5
Février	1784			55	3 8	66	35	50	6 6.7	94	71	80.2	2 3.6
	1785			52	3 9	56	40	45	4 8.6	90	75	80.4	6 9
Mars	1784			55	7 7	59	43	51	7 4.9	87	71	78.2	2 5.4
	1785		34	56	3 10	58	35	51	4 9.5	82	70	76.3	14 6.5
Avril	1784			57	3 7	63	42	49	3 1.4	87	71	77.7	2 7.4
	85			62	2 11	70	37	56	1 9.6	85	67	76.2	7 8
Mai	1784			67	0 8	75	48	58	3 4.1	81	63	70.8	5 3.2
	85			65	2 3	79	53	61	2 5.2	79	66	71.3	2 5
Juin	1784	97		70	0 0	84	54	61	0 0.1	82	63	69.5	3 3.9
	85			71	0 3	84	51	62	0 8.8	82	56	68.6	1 9
Juillet	1784	102		73	0 0	90	56	63	0 2.	82	55	68.5	2 5.6
	85	94		74	0 9	85	59	68	0 0.8	80	53	67.8	0 5
Août	1784	106		73	0 0	93	53	64	0 3.2	81	58	68.5	4 7
	85			70	1 3	75	58	65	0 11.8	79	65	72.2	0 0.5
Septembre	1784			71	0 6	88	50	64	0 6.2	81	58	69.7	8 2
	85			76	2 10	80	58	66	3 9.1	84	64	72.4	3 3.9
Octobre	1784			60	3 11	69	41	55	3 0.7	85	62	72.4	3 3.7
	86			64	2 3	77	50	63	1 7.8	86	66	74.2	3 3.3
Novembre	1784			54	2 6	58	43	51	3 0.1	89	68	78.1	3 0.4
	85		34	54	1 9	64	42	54	1 7.3	87	69	76.6	4 7.9
Décembre	1784		30	51	8 10	56	39	48	11 6.9	88	61	77.4	8 9.2
	85			52	6 4	60	43	51	6 9.4	90	71	78.7	3 7.7
Moyenne ann.	1784			62				55				73.7	
	1785			62				58				75.2	
Jours de pluie	1784		149 jours		33 6		142 jours		45 0.9		133 jours		56 1.4
	1785		123		32 2		93		38 2.1		150		55 0.6

Nous avons réuni dans le tableau suivant les observations météorologiques faites au grand air, à l'ombre et presque dans les mêmes heures à *Montalegre* et à *Coimbra* par le savant médecin José de Santos Dias dans la première, et par le professeur Constantino Botelho au cabinet de physique de l'université dans la seconde, pour faire voir d'une manière encore plus sensible la grande différence existante entre la température de ces deux villes du Portugal, qui sont toutes deux placées sur une colline, et qui ne sont éloignées en latitude l'une de l'autre que d'un degré et 22 minutes. M. Santos Dias a calculé la température moyenne de Montalegre en la déduisant de la somme de toutes les observations faites dans chaque mois. L'interruption de mai à octobre, qu'on remarque dans ses observations, vient de ce que M. Santos Dias, étant médecin directeur des bains de Caldas do Gerez, devait s'absenter toutes les années pendant ces 4 mois.

III. Tableau météorologique comparé de Coimbra et Montalegre.

		COIMBRA.		MONTALEGRE.		
		maxim.	minim.	maxim.	minim.	moyenne
Janvier	1813	9.7	5.5	4	— 3	
	1814	12	7	7	— 5	3
	1820	12	4		— 4	
Février	1813	12.5	5.7	8	— 3	
	1814	10.7	7	4	— 2	
Mars	1813	15.5	8.5	8	+ 1	
	1814	12.5	6.5	10	— 1	
Avril	1813	18	8.5	15	— 1	
	1814	16	10.7	10	+ 3	
Mai	1813	19	12.5	14.7	4.7	

		COIMBRA.		MONTALEGRE.		
		maxim.	minim.	maxim.	minim.	moyenne.
	1814	19.5	13.5	10	6	8
Octobre.	1812	18.7	13.7	9	— 2	
	1813	19.2	11	13	+ 4	
Novembre.	1813	14	10.5	8	+ 2	
Décembre.	1812	14 7	6.7	8	— 1	
	1813	12.5	6.7	7	— 4	

Le IVe tableau ci-contre offre les observations météorologiques faites dans les mêmes années à *Villanova de Portimão*, à *Lisbonne*, à *Coimbra*, à *Porto*, à *Penafiel* et à *Lobrigos*. Nous les avons réduites toutes à l'échelle de Fahrenheit, afin que l'on pût voir d'un coup d'œil les grandes anomalies du climat physique du Portugal. Nous croyons indispensable de faire quelques remarques sur la manière dont ces observations ont été faites.

Villanova de Portimão. Par le savant médecin José Nunes Chaves chez lui, à l'air libre et à l'ombre, avec un bon thermomètre de Réaumur, deux fois par jour, à 8 heures du matin et à 2 heures du soir.

Lisbonne. Par le savant colonel Franzini, actuellement député aux Cortès, avec un bon thermomètre construit à Londres par Tagliabue, avec un bon hygromètre à barbe de baleine, et avec de grands soins, et d'après la méthode exacte qu'on a introduite depuis peu en météorologie. Les observations thermométriques ont été faites chez lui à San-Pedro d'Alcantara, à 7 heures et demie du matin, à 2 et à 11 heures du soir, au grand air et à l'ombre. Les observations hygrométriques ont été faites à 8 heures du matin et à 3 et 11 du soir. La moyenne est déduite de la somme de toutes les observations journalières. Le pluviomètre est placé à 73 mètres au-dessus de la hauteur moyenne

IV. Tableau météorologique comparé de Lisbonne, Coimbra, Penafiel, Villanova de Portomão, Lobrigos et Porto dans les années 1816, 1817, 1818, 1819, 1820 et 1821. A la page 112 du premier volume.

		LISBONNE.					COIMBRA.						PENAFIEL.		VILLANOVA DE PORTIM.		LOBRIGOS.		PORTO.	
		THERMOMÈT.		HYGROMÈT.		PLUIE.	THERMOM.		HYGROMÈT.		PLUIE.		THERMOMÈTRE		THERMOMÈTRE		THERMOMÈT.		THERMOMÈT.	
		max.	min.	max.	min.	millim	max.	min.	max.	min.	po.	lg.	max.	min.	max.	min.	max.	min.	max.	min.
Janvier.	1816	60	38	»	»	60	54	47	105	76	9	»	»	»	»	»	»	»	59*	32
	1817	60	40	»	»	78	58	47	100	75	11	1	54	42	»	»	59	37	»	»
	1818	58	43	»	»	38	57	46	95	78			55	40	62	56			54	46
	1819	60	43	94	59	80	»	»	»	»			57	57	66	53				
	1820	64	27	96	56	81	59	41	99	75			59	33	64	49				
	1821	64	41	98	64	117	»	»	»	»			»	»	66	57				
Février.	1816	65	43	»	»	121	61	50	105	71	6	»	»	»	»	»	»	»	60*	46
	1817	68	46	»	»	»	61	51	89	65	»	1	63	48	»	»	55	48	»	»
	1818	65	45	»	»	57	58	51	99	82			61	43	63	57			56	49
	1819	64	46	90	55	26	»	»	»	»			59	41	64	56				
	1820	63	39	89	53	93	56	50	98	85			60	41	62	57				
	1821	66	40	87	58	27	»	»	»	»			»	»	64	55				
Mars	1816	67	47	»	»	59	66	54	99	67	7	»	»	»	»	»	»	»	61*	52
	1817	76	47	»	»	4	71	54	95	63	»	5	72	53	»	»	68	43	»	»
	1818	72	49	»	»	20	64	52	97	78			69	45	71	59			57	50
	1819	74	44	85	50	35	»	»	»	»			75	42	73	56				
	1820	70	38	87	53	82	61	»	95	85			71	40	66	50				
	1821	68	47	82	60	43	»	»	»	»			»	»	70	60				
Avril	1816	67	45	»	»	126	64	53	99	71	9	»	»	»	»	»	»	»	68*	55
	1817	76	47	»	»	19	75	61	85	58	6	»	70	54	»	»	68	52	»	»
	1818	70	48	»	»	118	66	58	89	75			69	45	68	62			61	56
	1819	76	52	75	45	138	»	»	»	»			81	46	70	65				
	1820	74	48	77	53	27	»	»	»	»			75	49	71	55				
	1821	72	50	87	60	84	»	»	»	»			»	»	71	62				
Mai.	1816	80	50	»	»	46	76	58	90	75	4	5	»	»	»	»	»	»	70*	58
	1817	71	54	»	»	113	72	62	93	74	14	9	68	53	»	»	64	50	»	»
	1818	78	52	»	»	30	71	58	92	85			77	50	71	64			65	54
	1819	81	53	70	45	58	»	»	»	»			87	50	77	68				
	1820	81	54	77	47	16	»	»	»	»			76	52	73	66				
	1821	82	52	76	60	7	»	»	»	»			79	»	»	»				
Juin.	1816	82	55	»	»	2	79	66	90	65	»	11	»	»	»	»	»	»	76*	60
	1817	85	55	»	»	6	79	65	87	73	18	3	76	58	81	70	79	59	»	»
	1818	92	59	»	»	2	»	»	»	»			96	61	86	79			78	64
	1819	88	58	60	47	2	»	»	»	»			87	56	82	75			»	»
	1820	84	56	63	49	2	»	»	»	»			92	61	86	74			»	»
	1821	84	56	88	54	11	»	»	»	»			»	»	82	73			78	48
Juillet.	1816	82	56	»	»	28	80	69	88	66	2	»	»	»	»	»	»	»	79*	65
	1817	88	60	»	»	1	82	70	85	70	3	9	83	65	85	77	86	68	»	»
	1818	92	63	»	»	0	»	»	»	»			101	65	88	79			86	69
	1819	102	57	95	40	2	»	»	»	»			99	60	88	78			»	»
	1820	92	63	76	45	9	»	»	»	»			95	62	86	75			»	53
	1821	94	62	68	50	5	»	»	»	»			»	»	92	81			83	61
Août.	1816	85	58	»	»	24	83	67	87	67	5	»	»	»	»	»	»	»	73*	64
	1817	89	61	»	»	5	84	67	86	70	9	5	82	63	84	79	82	66	»	»
	1818	95	65	»	»	6	»	»	»	»			97	64	86	79			84	69
	1819	94	65	53	44	1	»	»	»	»			98	60	86	80			»	»
	1820	87	60	70	54	13	»	»	»	»			92	63	89	77			»	»
	1821	95	61	84	47	10	»	»	»	»			»	»	86	84			96	54
Septembre.	1816	86	57	»	»	8	78	66	89	75	8	2	»	»	»	»	»	»	71*	60
	1817	83	62	»	»	103	79	68	89	70	87	10	77	64	84	73	77	61	»	»
	1818	88	59	»	»	55	»	»	»	»			87	55	88	74			75	65
	1819	89	53	80	52	21	»	»	»	»			98	57	88	73			»	»
	1820	92	57	64	54	6	»	»	»	»			90	55	86	77			88	52
	1821	92	62	80	47	3	»	»	»	»			»	»	88	76			63*	56
Octobre	1816	86	51	»	»	92	74	59	90	78	20	4	»	»	»	»	»	»	»	»
	1817	75	55	»	»	57	76	56	94	74	108	5	69	52	77	65	68	46	»	»
	1818	74	57	»	»	80	68	61	90	76			68	52	77	66			»	»
	1819	84	50	82	47	144	»	»	»	»			85	50	77	67			»	»
	1820	80	52	90	46	123	»	»	»	»			77	49	78	66			78	52
	1821	88	53	100	54	20	»	»	»	»			»	»	86	71			65*	49
Novembre	1816	67	38	»	»	98	62	50	100	74	19	2	»	»	»	»	»	»	»	»
	1817	70	46	»	»	78	66	56	95	80	50	6	65	51	73	59	61	48	»	
	1818	68	50	»	»	99	»	»	»	»			61	44	72	63				
	1819	67	45	95	60	54	»	»	»	»			65	45	70	59				
	1820	74	50	85	54	103	»	»	»	»			62	41	72	62				
	1821	73	47	90	54	61	»	»	»	»			»	»	73	»	»	»	55*	45
Décembre.	1816	65	33	»	»	60	59	46	90	80	10	4	»	»	68	52	55	37	»	44
	1817	65	35	»	»	82	62	44	100	80			59	36	68	52				
	1818	66	35	»	»	105	»	»	»	»			59	37	64	51				
	1819	63	40	100	»	104	»	»	»	»			65	40	65	58				
	1820	68	42	93	64	99	57	40	97	87			54	40	64	57				
	1821	64	47	95	65	136	»	»	»	»			»	»	68	59				

* Toutes les observations ont été faites dans l'année 1822.

N'ayant pas encore reçu les éclaircissemens que nous avons demandés sur la grande quantité de pluie tombée à Coimbra dans les mois de septembre et d'octobre 1817, nous ne savons pas si on doit la considérer comme une faute d'impression échappée au savant rédacteur du journal d'où nous avons tiré les observations de cette année, ou bien si cette immense quantité d'eau est réellement tombée dans cette année extraordinairement pluvieuse.

des eaux du Tage, et la quantité de pluie tombée exprimée en millimètres. Cette quantité aurait été plus considérable si le pluviomètre avait été placé dans la ville basse : cette observation peut convenir aussi pour Coimbra, où cet instrument a été placé dans la partie la plus élevée.

Coimbra. Par feu le professeur Constantino Botelho de Lacerda Lobo, au cabinet de physique de l'université, qui se trouve dans une des parties les plus élevées de Coimbra, avec un bon thermomètre de Réaumur, au grand air et à l'ombre, et avec un hygromètre à cheveux, qui n'était certainement pas d'une aussi grande bonté, puisqu'il marquait plusieurs fois des *maximum* qu'il est impossible de trouver avec cet instrument quand il est bien gradué. Outre ces *maximum* fautifs indiqués dans le tableau, voici ceux que nous avons remarqués dans les tables météorologiques des années précédentes : janvier 1815 — 104° ; novembre 1815 — 104° ; décembre 1813 — 101°, et 1815 — 105°. Tout en mettant en garde nos lecteurs sur l'exactitude de ces observations hygrométriques, nous avons voulu les donner pour leur offrir un moyen du moins approximatif pour connaître le climat de Coimbra, qui passe pour être un des cantons les plus humides du Portugal. La quantité de pluie tombée est exprimée en pouces et lignes du pied de Paris. La grande quantité de pluie tombée en 1817 ne doit pas servir de règle pour comparer sous ce rapport le climat de Coimbra à celui d'autres villes, parce que cette année se distingue de celles de 1812, 1813, 1814 et 1815 par la quantité extraordinaire de pluie tombée dans la partie basse du bassin du Mondego. Les observations ont été faites entre 8 et 9 heures du matin et 2 et 3 du soir.

Porto. Les observations de l'année 1792 ont été faites par José Bento Lopes, qui est le premier médecin portugais qui ait appliqué les observations

météorologiques à l'art de guérir. Il est fâcheux qu'il les ait faites dans l'intérieur de sa chambre, où il tenait son thermomètre pendu à la muraille devant une fenêtre et exposé à l'occident. Il observait cet instrument entre 7 et 8 heures du matin, et entre 3 et 4 du soir. Voilà pourquoi on n'y remarque point les excès de chaud et de froid qu'on aurait dû y observer, si elles eussent été faites au grand air, comme les nôtres. Ses tables, publiées dans son *Anno Medico*, imprimé à Porto en 1796, marquent en décembre 4 jours de gelée et de verglas. Nous avons cru inutile de donner ses observations hygrométriques, parce que, ayant été faites avec des instrumens qui n'étaient pas comparables aux autres, elles n'offraient aucun résultat important sur le climat de cette ville ; c'est aussi pour cette raison que dans le tableau météorologique de Villanova de Portimão nous n'avons pas donné les observations hygrométriques faites par M. Nunes Chaves. Les observations thermométriques de l'année 1818 ont été faites par un religieux, dans l'intérieur de sa maison placée près du Douro dans la ville basse. Comme dans cette année quelques thermomètres observés dans l'intérieur des maisons du centre de la ville ont marqué 32° en hiver, et 90° en été, il est très-probable que les *minimum* et les *maximum* correspondans au grand air ont été de 27° et 100° et même de 26° et 103°. Les observations de l'année 1821 ont été faites par nous-même dans l'hôtel de M. Antonio-Bernardino Peixe, à la place da Batalha, au grand air et à l'ombre, sur une terrasse dont l'élévation au-dessus de la hauteur moyenne des eaux du Douro est de 302 pieds de Paris. Nous avons observé le thermomètre trois fois par jour, c'est-à dire, au lever du soleil, à 2 heures, et entre 10 et 12 heures du soir. Notre instrument est fait à Londres, par Tagliabue, et comparé avec celui du colonel Franzini, il a toujours marqué exactement les mêmes températures. C'est tout ce que nous avons pu re-

cueillir sur la météorologie de Porto, parce que malheureusement pour la science le savant médecin Albano a perdu les observations qu'il avait faites au grand air pendant 3 ans consécutifs avec beaucoup de régularité et d'exactitude.

Penafiel. Par le savant médecin Antonio d'Almeida, chez lui, au grand air et à l'ombre, avec un thermomètre de Caprani, gradué comme celui de Fahrenheit. Nous n'avons pu donner l'année 1816, à cause de plusieurs lacunes que nous avons trouvées dans le tableau que nous avions rédigé à Porto et que nous ne pouvons pas remplir, ayant laissé chez nous tous nos papiers relatifs à la météorologie, dont nous croyions n'avoir pas besoin pour la publication de cet Essai Statistique. M. d'Almeida observait son instrument au lever du soleil et entre 2 et 3 heures du soir.

Lobrigos près de Santa-Martha de Penaguião. Nous n'avons pu savoir le nom du médecin qui a fait les observations à Lobrigos, chez lui, à une lieue du Marão. Il est fâcheux qu'il les ait faites presque toujours dans l'intérieur de sa maison. Le 26 décembre 1817 l'instrument marquait + 2° de Réaumur dans la chambre et − 2° au grand air. Nous regrettons beaucoup que la multiplicité des recherches, dont nous devions nous occuper pour la rédaction de cet ouvrage, ne nous ait pas laissé assez de loisir pour nous procurer des renseignemens plus détaillés sur les observations faites pendant trois ou quatre ans dans une position aussi intéressante pour la géographie physique du Portugal.

Nous aurions voulu offrir dans le Ve tableau les observations météorologiques faites dernièrement à Philadelphie, à New-York, à Washington, à Cincinnati et autres localités des États-Unis d'Amérique comprises entre les parallèles extrêmes du Portugal, et dans les mêmes années pendant lesquelles on a fait celles que nous offrons pour ce royaume; afin de

donner à nos lecteurs le moyen de comparer exactement le climat physique de ces deux régions, qui sous les mêmes latitudes offrent les anomalies les plus extraordinaires. Comme toutes nos recherches faites à la Bibliothèque Royale, à celle de l'Institut et chez plusieurs libraires de Paris, ont été infructueuses, et que nous ne pourrions recevoir les observations qu'on nous a promises que dans quelques mois, nous nous sommes déterminé à donner en attendant celles que nous avons pu trouver dans la Statistique de M. Warden, dans la Dissertation sur la température de la terre de Kirwan, dans les Mémoires sur la météorologie de Cotte et dans le *Natural and Statistical View of Cincinnati* de Drake. Nous y avons ajouté les observations météorologiques faites à Palerme et à Pékin, pour fournir à nos lecteurs deux autres points de comparaison avec le climat du Portugal et celui de la Sicile et de la Chine, et pour leur faire voir d'une manière sensible la grande différence existante entre la température des deux extrémités orientale et occidentale de l'ancien continent placées sous les mêmes parallèles. Nous nous réservons de publier dans un second volume de nos Variétés Politico-Statistiques sur la monarchie portugaise plusieurs tableaux météorologiques que nous attendons de quelques-uns de nos savans amis, à l'aide desquels nous nous proposons de faire voir la marche du thermomètre dans les mêmes années en Portugal, en Espagne, en Italie, aux Açores, à Madère, dans les États-Unis, dans quelques autres contrées de l'Europe et dans les principales villes du Brésil. Voici quelques remarques indispensables sur les observations météorologiques offertes par le Ve tableau ci-après.

Nous observerons, avant tout, que toutes les températures indiquées dans ce tableau sont exprimées en degrés de l'échelle de Fahrenheit, à laquelle nous avons réduit celles de Pékin, afin de rendre la comparaison plus facile, et qu'elles sont, à l'exception de

celles de Kingston, les moyennes calculées sur plusieurs années d'observations.

Les observations météorologiques de *Williamsbourg* dans la Caroline méridionale ont été faites de 1772 jusqu'à 1777, et réduites à un terme moyen par M. Jefferson; elles sont tirées de la Statistique des États-Unis par M. Warden. Le *maximum* annuel ordinaire est de 98°, et le *minimum* de – 6°. La quantité moyenne de pluie tombée dans l'année est de 47 04 pouces anglais.

Les observations météorologiques de *Kingston*, près de l'Hudson dans la Nouvelle-York, sont tirées de la Statistique de M. Warden, et ont été faites depuis juin 1802 jusqu'au mois de juin 1803.

Les températures de *Cincinnati* dans l'Ohio sont les moyennes déduites sur d'excellentes observations faites avant le lever du soleil et à 2 heures du soir par le lieutenant-colonel Jared Mansfield, depuis 1807 jusques et y compris 1813, à 4 milles au nord de cette ville. Nous les avons tirées de l'intéressant ouvrage de M. Drake, publié à Cincinnati en 1815, sous le titre de *Natural and Statistical View of Cincinnati*. On ne connaît pas encore exactement la quantité de pluie tombée annuellement. On l'évalue à 36 pouces anglais. Les mois les plus pluvieux sont avril et mai; viennent après ceux de novembre, mars, décembre, juillet et octobre; ensuite janvier, août, février, septembre et juin. Le plus grand froid observé à Cincinnati fut le 8 janvier 1797; le mercure tomba ce jour-là, selon le gouverneur Sargent, à – 18° Fahrenheit. Le plus haut degré de chaleur observé depuis 1806 jusques et y compris 1813 fut selon M. Mansfield de 98°. La température moyenne annuelle dans la même période varia de 52°.6 à 56°.6.

Les températures de *Cambridge*, près de Boston dans le Massachusetts, sont tirées de l'ouvrage de Kirwan sur la température de la terre, et sont les moyennes

déduites des observations faites pendant les années 1781 et 1783. La température moyenne de l'année est de 50°.3.

Les observations météorologiques de *Palerme* sont les moyennes déduites de vingt ans d'excellentes observations faites à l'observatoire de cette ville depuis 1796 jusqu'à 1815, par M. Scina, professeur de physique dans l'université. Nous les avons tirées du volume XII de la Bibliothèque Universelle rédigée à Genève avec tant de savoir et de critique par M. Maurice et par ses savans collaborateurs. Aucun des *maximum* observés n'a surpassé 107° ni été au-dessous de 86°. Le premier fut observé dans le milieu de la ville chez M. Marabitti, le 7 juillet 1809; à l'observatoire, qui est plus élevé, le thermomètre n'a marqué que 103°.5. Le 2 août 1805 en observa le *maximum* à 106° dans la ville et à 102°.5 à l'observatoire. Le *maximum* de froid observé n'a jamais été au-dessous de 32°.5, ni au-dessus de 40. La température moyenne de l'année à l'observatoire est de 63°.5, et chez M. Marabitti de 64°.4. Quoique la neige ne soit pas très-rare à Palerme, elle n'y tombe pas tous les ans. Le nombre moyen annuel des jours où il neige est 2 $\frac{1}{7}$. C'est en février que la neige tombe le plus ordinairement, et le plus rarement en avril. La quantité moyenne de pluie, sur douze années d'observations, est de 22.149 pouces anglais. Les mois les plus chargés de pluie sont décembre, mars et janvier; le *minimum* est en juillet. Le nombre des jours pluvieux dans l'année est de 64.

Les observations de *Pékin* sont tirées de l'ouvrage de Cotte sur la météorologie, et offrent les moyennes des six années d'observations faites avec assez de soin par le père Amyot dans cette capitale, depuis 1757 jusques et y compris 1762. Nous remarquerons à cette occasion que la hauteur moyenne du baromètre à Pékin est de 1 $\frac{1}{7}$ ligne plus basse que celle du même instrument à Paris, ce qui donne environ 354 pieds au-dessus du niveau de la mer.

V. Tableau accessoire des observations météorologiques faites à Williamsbourg, Cincinnati, Kingston, Cambridge, Palerme et Pékin.

	Williamsbourg. lat. 37° 16′			Cincinnati. lat. 39° 6′			Kingston. lat. 41° 48′		Cambridge. lat. 42° 25′			Palerme. lat. 38° 7′				Pékin. lat. 39° 54′		
	max.	min	pluie	max.	min.	moy.	max.	min.	max.	min.	moy.	max.	min.	moy.	pluie	max.	min.	moy
Janvier.	44	38 5	3.2	59	−2	29 9	56	7	48	0	29.5	72	36	52.5	3.02	44	7	25.5
Février.	47 5	41	2	66	+6	34.4	50	9	55	0	37.5	71	34	52	2.37	46	10	26
Mars	54 5	48	3.6	73	16	44	75	6	59	13	36.5	86	37	54 5	3.18	66	20	41.2
Avril	62.5	56	3.9	84	28	57.6	86	33	77	35	48.5	87	45	58.7	1.37	80	35	57
Mai	70.5	63	2 9	88	40	61.3	90	36	77	41	58 5	98	45	64 8	1.06	97	48	70.2
Juin.	78.3	71.5	3.8	93	49	71.2	89	58	85	50	68.5	95	56	71.6	0 48	102	63	84
Juillet	8. 5	77	4.5	94	54	74.5	92	62	91	62	73	104	62	76.1	0.23	98	66	82.5
Août.	81	76.3	9.2	90	53	73 3	90	64	92	62	71	103	64	76.6	0 48	97	64	80.5
Septembre	74.3	69 5	4.8	88	46	68.3	88	52	85	45	63.5	97	54	72.8	2.19	87	50	69 2
Octobre	66 5	61.3	3.6	80	28	55.1	84	42	68	38	50.5	91	51	67.3	2.46	75	35	55
Novembre	53.5	47.7	2.6	66	13	41.7	58	29	57	19	36	82	43	60.4	2.24	55	17	38.7
Décembre.	48.7	43	2.9	56	10	34.5	58	2	61	12	31	75	36	54.9	3.29	48	12	27.5

Nous avons rédigé le tableau VIe afin de comparer les climats si connus de Londres et de Paris entre eux et avec celui de Lisbonne. En faisant ensuite la comparaison entre le climat de cette dernière ville et celui des autres villes du Portugal, du Brésil, des États-Unis d'Amérique, de la Sicile et de la Chine, avec lequel nous l'avons comparé dans les tableaux IIe, IIIe, IVe et V^e^, nos lecteurs pourront se former une idée assez exacte de la marche des saisons et de la température de ces différentes localités. Nous avons extrait les observations faites à l'observatoire de *Paris* par le diligent M. Bouvard, du Journal de Physique, qui, depuis tant d'années, rassemble tant de faits utiles à l'histoire et aux progrès des sciences naturelles. Nous avons tiré les *maximum* et les *minimum* hygrométriques des observations faites à 9 heures du matin et à midi. La température est exprimée en degrés du thermomètre Centigrade, et la quantité de pluie tombée est celle recueillie dans le pluviomètre placé dans la cour de l'observatoire, et exprimée en millimètres, dont nous avons négligé les fractions inférieures à la moitié de cette mesure.

Les observations de *Londres* ont été faites dans le Somerset-House, et nous les ayons tirées du *Philosophical Transactions of the Royal Society of London*, ouvrage périodique rempli d'excellens mémoires sur toutes les sciences naturelles et mathématiques. La quantité de pluie est celle recueillie par le pluviomètre inférieur, et est exprimée en pouces et centièmes de pouces anglais. Les températures sont exprimées en degrés de l'échelle de Fahrenheit.

VI. Tableau accessoire des observations météorologiques comparées faites en 1816, 1817, 1818 et 1819 à Paris et Londres, et en 1820 et 1821 à Paris seulement.

		PARIS, lat. 48° 50′ 14″					LONDRES, lat. 51° 30′ 49″			
		Thermomèt.		*Hygromètre*		*Pluie.*	*Thermomètre.*			*Pluie*
		max.	min.	max.	min.	millim.	max.	min.	moy.	pouces
Janvier	1816	11.9	−8			49	48	25	38.8	0.73
	1817	13	−5			38.2	53	28	41.5	2.15
	1818	12.2	−4.7			52.3	53	28	41.7	1.46
	1819	11.7	−5	99	62	37.8	52	32	41.8	0.79
	1820	13 4	−14 2	97	51	42				
	1821	12.2	−11.6	98	70	60.8				
Février.	1816	10.3	−10.7			6	55	19	39	1.62
	1817	11.5	−1.5			20.6	53	37	45.2	0.87
	1818	12.5	−4 5			54	51	26	38.4	0.73
	1819	13.2	−0.2	98	51	61	51	30	41.9	1.64
	1820	14.2	−6 2	96	60	29.6				
	1821	11.7	−6.6	95	36	48				
Mars.	1816	15.1	−3			43.8	53	32	41.8	0.42
	1817	16.2	−5			50.1	55	30	43.8	1.05
	1818	14.6	−1.5			81.5	51	33	43.	0.99
	1819	18.9	−1	98	48	24.9	57	36	46	1.01
	1820	20.7	−5	97	37	19.8				
	1821	15.1	−0 8	94	45	79.3				
Avril.	1816	22.9	−3.2			12.8	64	35	47.3	1.02
	1817	18.1	−1.8			2	59	34	47	0.12
	1818	21.7	+0.7			70.6	61	40	48.4	1.79
	1819	20.5	1	93	40	26.7	65	39	50.7	1.69
	1820	21.7	2.2	90	22	23				
	1821	25	1.5	94	40	46.8				
Mai.	1816	24.4	2			38	67	41	53.3	0. 9
	1817	24 6	4.2			68.7	65	42	51.6	1. 7
	1818	21.7	6			49	69	48	56	1. 6
	1819	26	1.7	92	40	84.4	68	48	57.3	1. 4
	1820	24.2	3.5	96	30	91				
	1821	22	1 2	92	36	49.5				
Juin.	1816	25.7	6.2			53.7	70	48	58.2	0.93
	1817	31	4.5			112.7	81	47	62.8	1.86
	1818	29.7	7.4			23 5	78	57	66.1	0.40
	1819	28.5	7.5	84	41	52.2	70	51	59.7	1.02
	1820	31	5 2	95	41	31 5				
	1821	24.1	6.7	82	32	45.5				
Juillet.	1816	28	8			96.7	69	52	58.8	2.78
	1817	28 5	9			63	70	54	60.8	1.41
	1818	34.5	19.2			17 7	80	61	68.9	0.36
	1819	31.2	10	99	43	91.9	75	56	64.6	0.75
	1820	32.2	11.7	92	36	15.6				
	1821	27.2	8.7	90	36	56				
Août	1816	28	7			50.7	69	53	61	1.17
	1817	29	8.1			56.2	68	50	57.8	1.46
	1818	31.5	10.8			23.7	77	53	65.6	0.28
	1819	30.2	11	96	49	68 6	75	55	67	0.25
	1820	28.1	8 2	94	40	50				
	1821	31	9.7	94	36	47				
Septembre	1816	25	2.7			63.4	69	55	61	0.83
	1817	26.4	7 7			67.5	69	50	57.3	0.30
	1818	28	5.7			59	65	51	61.3	0.97
	1819	26.5	5.9	97	41	27.5	71	50	60.7	1.32
	1820	24.1	4.4	79	40	38.3				
	1821	27.5	1.8	92	42	12.7				

		PARIS, lat. 48° 50' 14"					LONDRES, lat. 51° 30' 49"			
		Thermomèt.		Hygromètre		Pluie.	Thermomètre			Pluie
		max.	min.	max.	min.	millim.	max.	min.	moy.	pouces
Octobre.	1816	21.9	0.7			20.6	69	37	52.6	0.88
	1817	19.5	0			62.3	59	39	48	0.55
	1818	20	1.7			16.2	66	48	56 2	1.17
	1819	24.2	0.1	100	52	63	70	34	51.5	1.07
	1820	19.5	3.1	96	49	69.2				
	1821	22 2	1	93	50	38.2				
Novembre	1816	12.7	—7.1			41.7	53	26	41.6	2.12
	1817	15.5	—0.7			21.2	57	37	49.2	1.11
	1818	17	—0.1			40	59	39	50.8	1.08
	1819	10.2	—1.2	99	60	78.4	56	29	42.9	0.92
	1820	14.9	—2.9	96	61	09.4				
	1821									
Décembre	1816	13.1	—1.0			69	51	25	39.5	1.74
	1817	11.7	—9 5				54	27	39	2.70
	1818	11.7	—6.4			15.1	50	24	39.6	0.80
	1819	14.2	—6.2	98	72	72.5	55	18	34.4	1.87
	1820	11.3	—1.3	98	58	17.6				
	1821									

Le VIIe tableau est tiré du savant mémoire du baron Alexandre de Humboldt sur la distribution de la chaleur sur le globe, inséré dans les Mémoires de la société d'Arcueil. Nous y avons ajouté la ville de Lisbonne, dont tous les élémens météorologiques ont été calculés par ce profond physicien et naturaliste, sur les excellentes observations faites par le colonel Franzini. Cet intéressant tableau complète ainsi la climatologie du Portugal, et offre en même temps sur une même échelle toutes les observations météorologiques qui méritent le plus de confiance. M. le baron de Humboldt a calculé les températures moyennes des saisons de manière que celles des mois de décembre, janvier et février forment la température moyenne de l'hiver. Il a donné le signe * aux endroits dont les températures moyennes ont été déterminées avec le plus de précision, ordinairement par des moyennes de 8000 observations. Les courbes isothermes ayant un sommet convexe en Europe, et deux sommets concaves dans l'Asie et l'Amérique orientales, on y a indiqué le système de climat auquel appartiennent les différens lieux, dans la première colonne, sous le titre de Bandes Isothermes.

VII. Tableau des Bandes Isothermes.

BANDES isotherm.	Noms des Lieux.	Position en Latitude.	Position en Longit.	Hauteur en toises.	Température moyenne de l'année.	Partage de la chaleur entre les diff. saisons, Temp. moyenne de l'hiver.	Temp. moyenne du print.	Temp. moyenne de l'été.	Temp. moyenne de l'aut.	Maximum et Minimum. Temp. moy. du mois le plus chaud.	Temp. moy. du mois le plus froid.
Bandes isothermes de 0° à 5°.	Nain	57° 8′	63 40 O.	0	— 3 1	— 18	— 4 5	+ 9 1	+ 0 8	11	— 24
	Enontekies *	68 30′	18 27 E.	296 t.	— 2 8	— 17 6	— 3 9	+ 12 7	— 2 6	15 3	— 18 1
	Hospice du S. Gothard.	46 30′	6 3′ E.	1065 t.	— 0 9	— 7 6	— 3 1	+ 7 2	— 0 1	7 9	— 9 4
	Cap Nord (île *Mageroe*).	71 0	23 30′ E.	0	+ 0 0	— 4 6	— 1 3	+ 6 3	+ 0 1	8 1	— 5 5
	Uléo *	65 3′	23 6 E.	0	+ 0 6	— 11 2	— 2 7	+ 14 3	+ 2 2	16 4	— 13 5
	Uméo *	63 50′	17 56 E.	0	+ 0 7	— 10 6	+ 1 0	+ 12 7	+ 0 8	17 0	— 11 4
	Petersbourg *	59 56	27 59 E.	0	+ 3 8	— 8 3	+ 3 4	+ 16 7	+ 3 7	18 7	— 13 0
	Drontheim	63 24	8 2 E.	0	4 4	— 4 6	1 8	16 3	4 5	18 3	— 6 9
	Moscou	55 45	35 12 E.	145 t.	+ 4 5	— 11 8	+ 6 7	+ 19 5	+ 3 5	21 4	— 14 4
	Abo	60 27	19 58 E.	0	+ 4 6	— 6 2	+ 3 5	+ 16 6	+ 4 8		
Bandes isothermes de 5° à 10°.	Upsal *	59 51	15 18 E.	0	5 6	— 3 9	4 1	15 7	6 0	16 9	— 5 5
	Stockholm *	59 20	15 43 E.	0	5 7	— 3 6	3 5	16 6	6 2	17 8	— 5 1
	Quebec	46 47	73 30 O.	0	5 4	— 9 9	3 8	20 0	7 8	23 0	— 10 1
	Christiania	59 56	8 28 E.	0	6 0	— 1 8	3 9	17 0	5 1	19 3	— 2 0
	Couv. de Peissenberg *	47 47	8 14 E.	511 t.	6 1	— 1 9	5 6	14 7	6 1	15 2	— 1 0
	Copenhague *	55 41	10 15 E.	0	7 6	— 0 7	5 1	17 0	9 1	18 2	— 2 2
	Kendal *	54 17	5 6 O.	0	7 9	+ 2 7	7 5	13 8	7 9	14 5	+ 1 6
	Iles Malouines	51 25	61 19 O.	0	8 3	+ 4 2	8 1	11 7	9 2	13 2	+ 3 0
	Prague *	50 5	12 4 E.	0	8 7	— 0 3	8 7	20 5	10 1		
	Göttingue	51 32	7 33 E.	76 t.	8 3	— 0 9	6 8	18 2	9 3	19 1	— 1 3
	Zurich *	47 22	6 12 E.	225 t.	8 8	— 1 3	9 0	17 8	9 4	18 7	— 2 9
	Edimbourg *	55 57	5 30 O.	0	8 8	+ 3 7	8 0	14 6	9 2	15 2	+ 3 5
	Varsovie	52 14	18 42 E.	0	9 2	— 2 8	8 6	20 6	9 7	21 3	— 2 7
	Coire *	46 50	7 10 E.	312 t.	9 4	+ 0 2	10 0	17 4	10 2	18 1	— 1 4
	Dublin	53 21	8 39 O.	0	9 5	+ 4 0	8 5	15 3	10 0	16 2	+ 1 9
	Berne	46 56	5 6 E.	275 t.	9 6	0 0	9 3	19 2	9 9	19 6	0 8
	Geneve *	46 12	3 48 E.	180 t.	9 6	+ 1 5	8 7	18 3	10 0	19 2	+ 1 2
	Manheim *	49 29	6 8 E.	72 t.	10 1	+ 1 0	9 8	19 5	9 9	20 4	0 8
	Vienne *	48 12	14 2 E.	170 t.	10 3	+ 0 4	10 7	20 7	10 3	21 4	— 3 0

BANDES isotherm.	NOMS DES LIEUX.	POSITION EN Latitude.	Longit.	HAUTEUR en toises.	Température moyenne de l'année	Partage de la chaleur entre les diff. saisons. Temp. moyenne de l'hiver.	Temp. moyenne du print.	Temp. moyenne de l'été.	Temp. moyenne de l'aut.	Maximum et Minimum. Temp. moy. du mois le plus chaud.	Temp. moy. du mois le plus froid.
Bandes isothermes de 10° à 15°.	Clermont *	45 46	0 45 E.	210 t.	10 0	+ 1 4	10 3	18 0	10 7	19 0	— 2 2
	Budo *	47 29	16 41 E.	79 t.	10 6	— 0 6	10 6	21 4	11 3	22 0	— 2 4
	Cambridge	42 25	73 23 O.	0	10 2	+ 1 1	8 7	21 5	9 9	22 7	— 1 1
	Paris *	48 50	0 0	37 t.	10 6	+ 3 7	9 6	18 1	10 8	18 5	+ 2 3
	Londres *	51 30	2 25 O.	0	10 2	+ 4 2	9 2	17 3	10 1	18 0	+ 3 2
	Dunkerque	51 2	0 2 E.	0	10 3	+ 3 6	9 2	17 8	10 5	18 2	+ 3 2
	Amsterdam	52 22	2 30 E.	0	10 9	+ 2 7	10 9	18 8	10 9	19 4	+ 1 9
	Bruxelles	50 50	2 2 E.	0	11 0	+ 2 6	11 8	19 0	10 6	19 6	+ 2 0
	Franecker *	52 36	4 52 E.	0	11 0	+ 2 6	10 6	19 6	12 4	20 6	+ 0 5
	Philadelphie	39 56	77 36 O.	0	11 9	+ 0 1	10 8	23 5	13 6	25 0	+ 0 4
	New-York	40 40	76 18 O.	0	12 1	— 1 2	10 7	26 2	12 5	27 1	— 3 7
	Cincinnati *	39 6	85 0 O.	84 t.	12 1	+ 0 5	12 3	22 7	12 7	23 5	+ 1 0
	Saint-Malo	48 39	4 21 O.	0	12 3	+ 5 7	11 2	18 9	13 2	19 4	+ 5 4
	Nantes	47 13	3 52 O.	0	12 6	+ 4 7	12 5	20 5	13 1	21 4	+ 3 9
	Pekin	39 54	114 7 E.	0	12 7	— 3 1	15 5	28 1	12 4	29 1	— 4 1
	Milan *	45 28	6 51 E.	65 t.	13 2	2 4	13 4	22 8	13 8	23 7	+ 2 3
	Bordeaux	44 50	2 51 O.	0	13 6	5 6	13 6	21 6	13 5	22 8	+ 5 0
Bandes isothermes de 15° à 20°.	Marseille	43 17	5 2 E.	0	15 0	7 5	14 2	22 5	15 6	23 7	+ 6 9
	Montpellier	43 36	1 32 E.	0	15 2	6 7	15 7	24 3	16 1	25 7	+ 5 6
	Rome *	41 53	10 7 E.	0	15 8	7 7	14 3	24 0	17 1	25 0	+ 5 7
	LISBONNE	38 43	11 29 O	36 t.	16 5	11 7	15 7	21 9	16 9	22 5	+ 10 0
	Toulon	43 7	3 59 E.	0	16 7	9 1	16 0	23 9	18 0	25 0	+ 8 0
	Nangasacki	32 45	127 35 E.	0	16 0	4 1	14 2	28 5	17 9	30 5	+ 3 0
	Natchez *	31 28	95 50 O.	30 t.	18 2	9 2	18 6	26 2	18 9	26 5	+ 8 3
Bandes isoth. de 20° à 25°.	Funchal *	32 37	19 16 O.	0	20 3	18 0	18 8	22 5	22 4	24 2	17 8
	Alger	36 48	0 41 E.	0	21 1	16 4	18 7	25 8	22 5	28 2	15 6
Bandes au-dessus de 25°.	Caire *	30 2	28 58 E.	0	22 4	14 7	23 1	29 5	21 9	29 9	13 4
	Vera-Cruz *	19 11	98 21 O.	0	25 4	22 2	25 5	27 5	26 9	27 7	21 7
	Havane *	23 10	84 33 O.	0	25 6	21 8	26 1	28 5	26 1	28 8	21 1
	Cumana *	10 27	67 35 O.	0	27 7	26 8	28 7	27 8	26 8	29 1	26 2

Nous prevenons nos lecteurs que les températures dans le tableau VII sont exprimées en degrés du thermomètre Centigrade; que les longitudes y sont comptées à l'est (E) et à l'ouest (O) du premier méridien de l'observatoire de Paris; et que dans les sept colonnes indiquant la température les chiffres placés en second rang sont des décimales.

Dans le VIII tableau nous offrons aux amateurs des sciences naturelles et à tous ceux qui s'adonnent à la lecture des voyages et des livres de géographie le moyen de réduire aux échelles des thermomètres Centigrade et de Fahrenheit, en un clin d'œil, les différentes observations météorologiques qu'ils trouveront indiquées d'après l'échelle de Réaumur, et cela par le tableau ci-dessous de la graduation de ce dernier thermomètre, comparé degré par degré avec les deux autres depuis la température de l'eau bouillante jusqu'à celle de 14 degrés au-dessous du point de congélation. M. le baron de Humboldt nous ayant fait la grâce de nous prêter le tableau manuscrit qu'il a dressé lui-même pour s'en servir dans ses intéressans travaux sur la température, nous avons rédigé le nôtre sur le sien, et nous pouvons par conséquent en garantir l'exactitude. C'est aussi cette circonstance qui nous a engagé à le publier en entier, quoique, pour un usage ordinaire, il eût suffi d'en donner la moitié. Nous avons calculé nous même la partie de ce tableau depuis — 14° jusqu'au — 40° de Réaumur.

VIII. Tableau du thermomètre de Réaumur comparé au thermomètre Centigrade et à celui de Fahrenheit.

Réaumur.	Centigrade.	Fahrenheit.	Réaumur.	Centigrade.	Fahrenheit.
80°	100°	212°	74°	92°,50	198°,50
79	98,75	209,75	73	91,25	196,25
78	97,50	207,50	72	90	194
77	96,23	205,25	71	88,75	191,75
76	95	203	70	87,50	189,50
75	93,75	200,75	69	86,25	187,25

Réaumur.	Centigrade.	Fahrenheit.
68°	85°	185°
67	83,75	182,75
66	81,50	180,50
65	81,25	178,25
64	80	176
63	78,75	173,75
62	77,50	171,50
61	76,25	169,25
60	75,00	167
59	73,75	164,75
58	72,50	162,50
57	71,25	160,25
56	70	158
55	68,75	755,75
54	67,50	153,50
53	66,25	151,25
52	65	149
51	63,75	146,75
50	62,50	144,50
49	61,25	142,25
48	60	140
47	58,75	137,75
46	57,50	135,50
45	56,25	133,25
44	55	131
43	53,75	128,75
42	52,50	126,50
41	51,25	124,25
40	50	122
39	48,75	119,75
37	47,50	117,50
37	46,25	115,25
36	45	113
35	43,75	110,75
34	42,50	108,50
33	41,25	106,25
32	40	104
31	38,75	101,75
30	37,50	99,50
29	36,25	97,25
28	35	95
27	33,75	92,75
26	32,50	90,50
25	31,25	88,25
24	30	86
23	28,75	83,75
22	27,50	81,50
21	26,25	79,25
20	25	77
19	23,75	74,75
18	22,50	72,50
17	21,25	70,25
16	20	68
15	18,75	65,75
14	17,50	63,50

Réaumur.	Centigrade.	Fahrenheit.
13°	16°	61°,25
12	15	59
11	13,75	56,75
10	12,50	54,50
9	11,25	52,25
8	10	50
7	8,75	47,75
6	7,50	45,50
5	6,25	43,25
4	5	41
3	3,75	38,75
2	2,50	36,50
1	1,25	34,25
0	0	32
—1	—1,25	29,75
2	2,50	27,50
3	3,75	25,25
4	5	23
5	6,25	20,75
6	7,50	18,50
7	8,75	16,25
8	10	14
9	11,25	11,75
10	12,50	9,50
11	13,75	7,25
12	15	5
13	16,25	2,75
14	17,50	0,50
15	18,75	—2,25
16	20	4,50
17	21,25	6,75
18	22,50	9
19	23,75	11,25
20	25	13,50
21	26,25	15,75
22	27,50	18
23	28,75	20,25
24	30	22,50
25	31,25	24,75
26	32,50	27
27	33,75	29,25
28	35	31,50
29	36,25	33,75
30	37,50	36
31	38,75	38,25
32	40	40,50
33	41,25	42,75
34	42,50	45
35	43,75	47,25
36	45	49,50
37	46,25	51,75
38	47,50	54
39	48,75	56,25
40	50	58,50

PRODUCTIONS NATURELLES DU PORTUGAL.

Il n'existe peut-être pas de pays en Europe, proportion gardée avec la petitesse de l'étendue, où l'on

puisse trouver en si grande abondance et avec tant de variétés que dans le Portugal les produits des trois règnes de la nature. Il faut cependant avouer qu'il s'en faut de beaucoup que ses habitans tirent tout le parti possible de tant de trésors que la richesse du sol et la bonté du climat mettent à leur portée. Nous allons donner en peu de mots un aperçu des productions des trois règnes, et nous terminerons chaque article par des tableaux où nous ferons voir l'importance des plus considérables. Nous exposerons ensuite l'état dans lequel se trouvent actuellement l'agriculture et les pêcheries, qui fourniraient d'immenses trésors à ce royaume, si ses habitans y donnaient tous les soins que méritent ces deux sources de richesse, inépuisables pour un peuple qui par sa position est en même temps agricole et marchand.

PRODUCTIONS DU RÈGNE MINÉRAL.

EAUX MINÉRALES.

Le Portugal est peut-être le pays de l'Europe qui, eu égard à sa petite étendue, a le plus grand nombre d'eaux minérales, particulièrement de celles qu'on nomme *thermales*, dont le nombre, selon Vasconcellos, ne va pas à moins de deux cents, et dont très-peu sont connues hors du royaume. Ces eaux, dont la médecine tire un si grand parti pour guérir des maladies rebelles à tout autre remède, se trouvent classifiées de la manière suivante dans un ouvrage publié à Coimbra en 1810 par le savant médecin Francisco Tavares :

Eaux simplement chaudes ou thermales. Elles ne diffèrent de l'eau commune que par leur température, étant sans saveur, sans odeur, et ne donnant aucune substance minérale lorsqu'elles sont assujetties à l'action des réactifs. Quelques-unes cependant contiennent une petite quantité d'argile, à laquelle elles doivent leur onctuosité. Le Portugal a très peu d'eaux de cette espèce.

Eaux minérales gazeuses. Outre le gaz acide carbonique et l'hydrogène sulfuré (gaz hépatique), qui est le principe volatil prédominant auquel ces eaux doivent leur dénomination, elles contiennent aussi plus ou moins de soude, de terre calcaire, parfois du muriate et du sulfate de soude, du muriate calcaire, du sulfate de magnésie, rarement de l'alumine, et souvent du fer, quoiqu'en très-petite quantité. Elles reçoivent le nom de *froides* ou *thermales*, selon le degré de leur température.

Eaux minérales salines. Ces eaux ont toutes un goût plus ou moins salé et désagréable, qui annonce la présence des substances salines et terreuses qu'elles tiennent en dissolution. Les sels qui le plus communément entrent dans leur composition sont ceux dont la base est l'argile, la magnésie et la chaux; ceux à base alcaline, tels que le carbonate, le muriate et le sulfate de soude, qui d'après leur abondance constituent les *eaux salines neutres* ou *alcalines*. Il y en a plusieurs qui contiennent du gaz acide carbonique, qui les rend plus vives, plus légères et plus actives, et qui se trouve également dans les froides et les thermales. Quelques-unes tiennent même en dissolution des particules métalliques, qui sont ordinairement de fer. Toutes les sources salées dont on tire le sel commun ne sont pas comprises dans cette classe, qui ne comprend que celles dont on se sert en médecine. Le Portugal n'a qu'une seule de ces sources, celle de *Rio-Mayor*, non loin de Batalha dans l'Estremadura; elle est très-abondante, donne un sel excellent, et nous l'avons comprise dans le tableau des salines de ce royaume.

Eaux sulfureuses. Ces eaux, qui ont une odeur d'œufs pourris ou de foie de soufre et un goût désagréable, doivent leur dénomination au soufre qu'elles contiennent, et qui les minéralise de différentes manières. Cette substance dans presque toutes s'y trouve

combinée à l'état de sulfite de soude, de sulfite calcaire ou de sulfite de fer. Plusieurs d'entre elles contiennent une grande quantité de substances terreuses, métalliques et salines à différentes bases. Elles s'appellent *hépatiques*, si elles contiennent les principes susmentionnés avec une très-petite quantité de gaz, et *hépatisées*, si le gaz hydrogène sulfuré tient la plus grande partie dans la combinaison totale. En général ces eaux sont chaudes, quoique de différentes températures. On en trouve cependant quelques-unes de froides.

Eaux ferrugineuses ou martiales. Elles sont ainsi nommées à cause du fer auquel elles doivent la plus grande partie de leurs qualités salutaires ; on peut même dire que c'est à la présence de ce métal en plus ou moins grande quantité qu'est dû en partie l'effet produit par beaucoup d'eaux gazeuses, salines et même sulfureuses. Le fer dans les eaux martiales se trouve ordinairement accompagné de terre calcaire, de sélénite, de muriates magnésiens et argileux, de soude, etc. Ces eaux sont ordinairement minéralisées par le gaz acide carbonique. Le Portugal a un très-grand nombre d'*eaux martiales* qui, à cause de leur grande abondance et de la difficulté d'être classifiées convenablement, n'ont pas été décrites par M. Tavares. Voici celles qui nous ont été indiquées par les savans médecins Agostinho Albano et Benevedis, comme celles dont la médecine fait le plus souvent usage : *Val da Mò* près d'Anadia et *Falla* dans la Beira ; *Bellas*, *Punhete*, *Tancos*, *Cabeça de Montacique* et *Collares* dans l'Estremadura ; *Torre de Moncorvo* dans le Tras os-Montes ; *Amarante*, *Guimaraens*, etc. etc., dans le Minho. Nous remarquerons à cette occasion que toutes les eaux martiales de cette dernière province sont très-faibles.

Le tableau ci-dessous, que nous avons rédigé sur les matériaux tirés de l'ouvrage du médecin Tavares,

offre en quatre colonnes séparées le *nom*, la *position*, la *nature* et la *température* des principales eaux minérales du Portugal, classifiées d'après les six provinces de ce royaume. Nous avons mis dans la dernière colonne un point interrogatif lorsque le silence de Tavares ne nous donnait pas les moyens d'en indiquer la température, et nous avons marqué d'une étoile celles qui sont les plus connues et les plus fréquentées.

Tableau des eaux minérales du royaume de Portugal.

Provinces et noms des eaux.	*Comarcas.*	*Nature des eaux.*	*Tempér.*
Dans le Minho.			
San Antonio das Taipas, ou Caldas das Taipas	Guimaràes	Sulfureuse hépatique	91
Braga	Braga	Sulfureuse hépatisée et ferrugineuse	froide
Caldas	Guimaràes	Sulfureuse	?
* Caldellas de Rendufe	Vianna	Un peu ferrugineuse et sulfureuse	90
Canavezes	Guimaràes	Sulfureuse hépatisée	95
Entre-Rios	Penafiel	Gazeuse hépatisée	froide
* Gerez	Guimaràes	Gazeuse (1)	145
Guimaràes	Guimaràes	Sulfureuse hépatique	136
Monçào	Vianna	Gazeuse	110
Padreiro	Vianna	Sulfureuse	froide
Dans le Tras-os-Montes			
Carlào, Caldas de Favaios, de Pogaes ou de Murça	Villa-Real	Gazeuse hépatique et ferrugineuse	94
Chaves	Bragança	Salino-alcalino-gazeuse	150
Pombal d'Anciàes	Torre-de-Moncorvo	Sulfureuse hépatique	97
Ponte de Cavez	Villa-Real	Sulfureuse	74
Rede, de Corvoceira, de Moledo, de Ponaguiào	Villa-Real	Sulfureuse	100
Pedras Salgadas	Villa-Real	Saline	froide
Dans la Beira.			
* Alcafache	Viseu	Sulfureuse hépatique	110
Fonte-Santa	Pinhel	Sulfureuse	froide
Almafala	Pinhel ?	Saline	froide
Alprenda	Castello-Branco	Sulfureuse	froide
Aregos	Lamego ?	Faiblement hépatique	142
Canas de Senhorim	Viseu	Sulfureuse saline	95
Carvalhal	Viseu ?	Sulfureuse hépatique	102
Santa Cambadào	Arganil	Sulfureuse hépatique et saline	froide
* Santa Gomil ou Lagiosa	Viseu	Sulfureuse hépatique	120

(1) Cette eau est d'une nature qui diffère de celle de toutes les eaux connues en Portugal et ailleurs.

San Jorge	Feira ?	Sulfureuse hépatique froide	
* San Pedro do Sul . . .	Viseu	Sulfureuse hépatique	153
Penagarcia ou Caldas de Moufortinho	Castello Branco	Thermale simple	68
Penamacor	Castello Branco	Sulfureuse hépatique	67
Pranto, Azenha, ou Vinha da Rainha	Coimbra	Sulfureuse hépatique	93
Ranhados	Pinhel	Sulfureuse hépatisée	108
Rapoila de Coa	Castello Branco	Sulfureuse saline	100
Unhaes da Serra	Guarda ?	Sulfureuse hépatique	88
Dans l'Estremadura.			
Alhandra	Riba-Tejo	Sulfureuse saline froide	
* Caldas da Rainhas	Alemquer	Sulfureuse hépatique	96
Cascaes ou Estoril	Torres-Vedras . .	Salino neutre . . .	84
Gaiciras	Alemquer	Sulfureuse hépatique	92
Leiria	Leiria	Thermale simple .	79
Lisbonne, ou Banhos do Duque (1)	Lisbonne	Sulfureuse hépatique	87
Maiorga	Alcobaça	Saline	83
Monte-Real	Leiria	Sulfureuse hépatique saline.	67
Povoa de Cós	Alcobaça	Thermale simple . .	76
Rio Real	Alemquer ?	Sulfureuse hépatique	74
Torres-Vedras	Torres-Vedras . .	Saline ferrugineuse	112
Agua Santa de Vimeiro. . . .	Torres-Vedras ? .	Faiblement saline .	78
Dans l'Alem-Tejo.			
Aljustrel	Ourique	Saline . . . . . froide	
Arez, Gafão ou Tolosa	Portalegre	Sulfureuse hépatique froide	
Cabeço de Vide	Aviz	Sulfureuse hépatique	80
Gaviño	Crato	Hépatique ferrugin. froide	
Maria Viegas	Portalegre	Sulfureuse hépatique froide	
Mertola, ou Agua do Pego de San Domingos	Ourique	Ferrugineuse froide	
Mohte de Pedra	Crato	Sulfureuse hépatique froide	
Ouguella	Elvas	Gazeuse saline froide	
Portalegre	Portalegre . . .	Gazeuse hépatique froide	
Dans l'Algarve.			
* Monchique	Lagos	Gazeuse hépatique	92
Tavira	Tavira	Gazeuse hépatique	78

MINES.

Le Portugal, ainsi que l'Espagne, est très-riche en minéraux de toute espèce. C'est surtout à l'abondance de ses mines d'or et d'argent qu'on doit attribuer les guerres que les Carthaginois et les Romains firent pour posséder ces deux contrées, qui étaient le

(2) Il y a 8 sources différentes dont celle *do Duque* est la plus chaude, et celle nommée *Bica do Sapato* la plus froide ; celle-ci n'a que 66 degrés de Fahrenheit.

Mexique et le Pérou des anciens. Les Romains tiraient près de 30,000 marcs d'or par an des mines de l'Asturie, du Portugal et de la Galice. Ils exploitèrent pendant cinq siècles les mines d'argent de la Serra de Santa-Justa, au pied de Vallongo, dans la comarca de Trancoso, et ils en tirèrent d'immenses quantités de ce métal. Il y avait encore en 1628 dans le Tras-os-Montes, auprès de Bragança et de Monforte, des mines d'argent en exploitation. Depuis Alphonse II jusqu'à Emmanuel tous les rois de Portugal ont encouragé plus ou moins l'exploitation des mines d'or, d'argent, de fer, de plomb et d'étain, qui, avec les trésors pris aux Arabes, leur fournirent les moyens de subvenir aux énormes dépenses qu'exigeaient des guerres continuelles et l'érection d'un grand nombre de somptueux édifices. Le roi Denis accorda beaucoup de priviléges à ceux qui exploitaient la mine d'or d'Adissa, entre Almada et Cezimbra près de l'embouchure du Tage. Cette mine est la seule de ce métal qui soit actuellement en exploitation; mais les frais d'exploitation réduisent le gain à peu de chose. On croit que les montagnes près de Goes, et celles de l'Estrella, aussi bien que quelques-unes de l'Alem-Tejo, contiennent des veines d'or. Les lavages de ce métal produisent actuellement trop peu pour dédommager de la peine et des frais qu'ils causent. Aussi ce n'est que dans les environs de Sarzedas, de Rosmaninhal et dans quelques cantons de la comarca de Coimbra, que des paysans recueillent encore quelque peu d'or de lavage. Autrefois on en tirait une grande quantité des sables du Tage.

Le Portugal est aussi extraordinairement abondant en mines de fer; on peut dire que la comarca de Castello-Branco est posée sur un banc de ce métal; celles de Machuca sur les bords du Zezere, de Coimbra, de Costa de Cão, de Bussaco, de Carvalho, de Pernes, de Cintra, etc., sont aussi très-riches, mais

on n'en tire aucun parti. Du temps de Jean III et de Sébastien, on tirait beaucoup de fer de la mine de Penela, et de celles de Moncorvo et de Ouva dans le Tras-os-Montes. Dans ces deux derniers endroits il y avait plus de 50 forges qui le travaillaient continuellement. A Chapa-Cunha, non loin de Carravicaes, dans la comarca de Torre de Moncorvo, il y avait une forge dont le produit était très-considérable. Plusieurs causes, qu'il serait trop long de détailler ici, ont fait tomber en ruine tous ces établissemens pendant le régime espagnol. Sous Jean IV, les besoins de l'armée lui firent établir de nouveau les forges de Thomar, de Figuero de Vinhos et de Machuca. Pierre II en établit une nouvelle à Foz d'Alge; tous ces nouveaux établissemens, après avoir prospéré pendant quelques années, cessèrent tout-à-fait en 1761. En 1802 on reprit les travaux à Foz d'Alge, qui, avec des interruptions plus ou moins longues et des succès variés, ont continué jusqu'à présent. On peut dire que cet établissement est le premier de ce genre en Portugal, et qu'il pourrait suffire à tous les besoins du royaume et des colonies si on lui donnait toute l'extension dont il est susceptible.

Presque au commencement du règne de Joseph Ier un Anglais découvrit la riche mine de charbon de terre de Buarcos près de Figueira. En 1785 on y fit des travaux immenses, mais inutiles; en 1804 la mine fut inondée par les eaux de la mer, et ce n'est qu'aux profondes connaissances et aux infatigables soins du savant minéralogiste M. José-Bonifacio d'Andrade qu'est dûe la nouvelle exploitation de cette mine importante. En 1809 on estimait qu'elle aurait pu rendre 12,000,000 reis par an, en vendant le charbon 10,000 reis la pipe. A ce gain il faudrait ajouter celui d'un four à chaux, celui de la fabrique de briques et d'une autre de vitriol qu'on a établies dans le voisinage. En 1802 on découvrit près de Porto, dans la

paroisse de San Pedro de Cova, une autre mine de charbon très-riche et d'excellente qualité. Depuis 1804 jusqu'en 1809, on vendit 29,392 *carros*, équivalens à 2,940 pipes, qu'on peut évaluer 40,000,000 reis au prix de la mine, et qui ont empêché la sortie du royaume de près de 117,000,000 reis, qu'on aurait payés aux Anglais à raison de 40,000 reis par pipe de leur charbon. Ces mines, depuis avril 1818 jusqu'au 31 décembre 1820, ont rapporté 45,163,200 reis, dont 20,295,418 ont été de gain net, ce qui fait un gain de 7,380,000 reis par an.

Le Portugal est aussi très-riche en mines de plomb et d'antimoine. Celle de plomb découverte en 1710 près de Marvão dans l'Estrella, vers Marialva, fut exploitée pendant quelque temps avec un grand succès. Son minerai est d'une richesse extraordinaire. Celles de Lamego et de Murça sont aussi très-riches. Dans la comarca de Viseu et dans le territoire de Monforte il y a de riches mines d'étain. On trouve l'antimoine en quantité incroyable à Lamas de Orelhão au pied de Mirandella, de même qu'à Villar-Chão et dans le territoire de Mogaduro dans le Tras-os-Montes, à Murça dans la Beira, et en moindre quantité à Covelo près du Douro et à Alfena non loin de Porto. D'après des essais faits sur la mine de Vallongo, il paraît que son minerai contient plus de 40 pour cent de régule. La mine de cuivre et la malachite en puissans filons se trouvent dans l'Estremadura méridionale, aussi bien qu'à Elvas et Portalegre dans l'Alem-Tejo et dans l'Algarve. On trouve l'aimant près de Cintra, et l'on a exploité l'émeri avec peu de succès dans le Douro-Supérieur dans le territoire de Moncorvo. On a essayé dernièrement d'exploiter une mine de mercure près de Coina dans l'Estremadura méridionale, mais sans beaucoup de profit. On trouve aussi dans ce pays plusieurs mines de bismuth et d'arsenic, surtout dans la Beira.

Le Portugal ne manque pas non plus de pierres précieuses. Il a des améthistes, quoique en petite quantité, dans la Serra de Gerez. On trouve des hyacintes, des aigues-marines et des turquoises dans l'Estrella, et de belles grenades et de belles hyacinthes près de Bellas, non loin de Lisbonne. Dans la Serra d'Estrella, dans celle de Gerez et près de Portalegre on trouve du cristal de roche. On a déjà tiré parti des beaux marbres d'Estremoz, d'Arrabida, de Mafra, de Leiria, d'Oeyras, et on en a découvert des carrières d'une qualité supérieure à Lagarteira, à Ega, à Soure, à Porto de Moz, à Monte Redondo, à Anciào, à Minde, à Cascaes, à Cintra, etc., etc. Celui de Colares ressemble au marbre de Paros et de Carare. Ce royaume possède en grande abondance les pierres à chaux, le gypse, plusieurs sortes d'ardoises, de pierres à bâtir, et d'excellentes pierres à moudre. Dans les environs du village d'Azenheira, à 3 milles de Rio-Mayor, dans l'Estremadura, on trouve beaucoup de silex, dont les habitans fabriquent une immense quantité de pierres à fusil, qui, après avoir abondamment fourni à la consommation du royaume, passent en Espagne. Il y a près de Batalha une riche mine de jayet, dont les habitans tirent un grand parti en en faisant des ouvrages qui circulent dans tout le Portugal. On pourrait tirer une immense quantité de vitriol et de soufre des pyrites et des marquesites qui se trouvent dans plusieurs endroits de l'Estremadura. Il y a aussi une grande quantité de terre à potier dans les environs de Leiria, Ericeira, Cascaes, Cezimbra, et on en fait beaucoup de poterie et de faïence. A Lodeiro, peu loin des mines de charbon de Porto, on a découvert un banc d'argile pure à porcelaine, aussi bien que de la terre à creuset, de l'ocre et autres terres à couleurs. Le tableau suivant, que nous avons rédigé d'après les renseignemens qui nous ont été fournis par le savant M. Vandelli, directeur provisoire

des mines du royaume, indique l'état actuel où se trouvent les différentes mines en exploitation.

Tableau des mines actuellement exploitées.

	Années.	*Or pur tiré.*	*Valeur en reis.*	*Mineurs.*
		mar. onc. oit. gr.		
Mine d'or d'Adissa dans le termo d'Almada, comarca de Setubal.	1815	82 7 1 36		Pendant l'été 24. En hiver on n'en retient que 4, ou tout au plus 6.
	1816	36 6 3 0	à 97 000 reis le marc,	
	1817	22 0 1 0		
	1818	24 6 4 16		
	1819	26 3 5 51		
	1820	21 4 7 45		
	1821	36 environ		
		Fer tiré.		
Forge de fer de Foz d'Alge dans le termo de Pedrogão-Grande comarca de Thomar	1816	4582 15	4 307080	41 matriculés et presque tous employés.
	1817	5423 13	5 100 800	
	1818	4201 19	3 948940	
	1819	4211	3 958310	
	1820	(1)		
	1821	4500	4 230000	
		Charbon tiré.	*Valeur en reis.*	
Mine de charbon de San-Pedro da Cova dans le termo de Porto, comarca de Porto.	1816	6146 carros	17 397600	70 dont 50 matriculés.
	1817	6591	17 758000	
	1818	6073	15 393200	
	1819	6318	17 401600	
	1820	6053	16 099600	
	1821 au 13 octobre.	5103		
Mine de charbon de Buarcos dans le termo de Buarcos, comarca de Coimbra.	1816	1650 (2)	1 617000	de 30 à 40, dont 20 matriculés.
	1817	1100	1 078000	
	1818			
	1819	2300	2 244200	
	1820	2400	1 852200	
	1821 (3)			
		Plomb tiré.	*Valeur en reis.*	
Mine de plomb de Ventozello dans le termo de Mogaduro, comarca de Torre de Moncorvo.	Cette mine n'a été exploitée que depuis la fin de 1818 jusqu'à celle de 1819, que les travaux cessèrent par la mort de l'inspecteur.	On n'en tira que 2900 arrobas de minerai, qui, à 45 pour cent, peut produire 960 arrobas de métal pur.	1 700000 à 1900 l'arrob.	de 3 à 6.

(1) Cette année la forge ne travailla pas, pour des raisons particulières. Ce n'est qu'en novembre 1821 que commencera la fusion, dont le produit peut être évalué à 4500 arrobas.

(2) Ce charbon est d'une qualité bien inférieure à celui de San-Pedro de Cova. Dans les quantités indiquées il y en a un quart qui ne peut servir que pour des fours à chaux; aussi construisit-on les fours d'Alcantara à Lisbonne pour en tirer parti.

(3) On a suspendu les travaux, parce qu'il y a dans la mine 1760 carros de charbon qu'on n'a pas pu vendre.

C'est bien peu de chose pour tant de richesses minérales que la nature a prodiguées à ce royaume! Quelle honte pour un pays qui a tant de riches mines de fer, de plomb, d'étain, de cuivre et d'antimoine, de payer annuellement à l'industrie étrangère des sommes énormes pour acheter ces mêmes métaux en barres et en pains ou travaillés. Il ne faudrait qu'un peu d'activité, et des frais considérables à la vérité, mais qui seraient bientôt recouvrés au centuple, pour exploiter de nouveau les riches mines d'argent qui ont donné tant de trésors aux Romains, et qui sont bien loin d'être épuisées. On pourrait profiter de tous les travaux préliminaires encore subsistans, tels que galeries, puits d'extraction et de ventilation. Des essais faits dans le laboratoire de l'université de Coimbra donnèrent pour la mine la plus pauvre, sur 100 livres de plomb, 5 onces 4 octaves et quelques grains d'argent; une autre plus riche en donna huit onces, 3 octaves et quelques grains; une troisième, qui ne contenait point de plomb, mais qui était d'argent noir ferrugineux, donna plus de 3 marcs et 3 onces d'argent. Les environs de Porto bien exploités pourraient devenir un district minéralogique des plus riches et des plus importans de l'Europe, et les abondantes mines de fer, de plomb, d'étain, de cuivre et d'antimoine de l'Estremadura, de la Beira, du Minho et du Tras-os-Montes non-seulement pourraient suffire abondamment aux besoins des Portugais, mais, exploitées avec l'extension qu'elles méritent, leur fournir une assez grande quantité de ces métaux pour en vendre aux étrangers, et augmenteraient par là considérablement la richesse de ce pays, qui n'a besoin que d'un peu d'énergie de la part du gouvernement, et d'activité de la part de ses habitans, pour devenir en peu de temps un des plus riches et des plus florissans de l'Europe.

Mais la branche du règne minéral qui est actuellement la plus productive pour le Portugal, et qui le deviendra encore davantage lorsqu'elle sera conve-

nablement encouragée, c'est le sel commun, dont on en fabrique une immense quantité dans les nombreuses salines du royaume. Pour en faire voir l'importance nous offrons à nos lecteurs les deux tableaux suivans. Le premier, qui est tiré du V° volume des *Memorias economicas* de l'académie des sciences, démontre l'état où se trouvaient les salines du Portugal en 1790 et 1791. Comme à cette époque les salines du Minho n'étaient pas encore en activité, nous avons complété le tableau avec les renseignemens que nous avons pu nous procurer. Dans le second on verra la quantité annuelle et la valeur du sel exporté pour les possessions portugaises et pour les pays étrangers pendant les 24 années qui se sont écoulées depuis 1795 jusqu'en 1820.

I. Tableau des salines du Portugal dans les années 1790 et 1791.

Position des salines.	*Nombre total des salines.*	*Cultivées*	*Incultes*	*Moyos de sel qu'elles produisent chaque année.*	*Ouvriers qui y travaillent journellement dans la saison convenable.*
Aveiro	500	178	322	4 450	178
Figueira	1150	1150	0	34 500	3150
Rio-Mayor	350(*)	350(*)	0	400	25
Lisbonne	245	245	0	104 900	1860
Setubal	379	352	27	226 000	1760
Faro	16	16	0	1 361	48
Tavira	33	27	6	1 000	80
Villanova de Portimão	5	5	0	2 680	15
Castro-Marim	185	98	97	6 240	294
Entre Douro e Minho		52		3 000?	79?
Total	2863	2426	452	384 531	5510

(*) *Talhos.*

II. Tableau de la quantité et de la valeur du sel du Portugal exporté annuellement pour le Brésil, les îles Madère et Açores, et pour l'étranger.

Années.	*Pour le Brésil et les Iles.*	*Pour l'étranger*	*Total.*	*Valeur.*
1796	21 445 moyos	198 581 moyos	220 026 moyos	2 092 25[illegible].
1797	19 654	228 017	247 871	2 015 750
1798	24 062	183 211	207 273	2 135 750
1799	41 292	147 024	188 317	2 867 250
1800	21 948	104 363	126 312	1 692 750
1801	37 390	76 588	113 978	963 500
1802	25 224	103 958	129 182	1 173 500
1803	29 520	111 101	140 621	1 898 500
1804	26 910	58 783	82 693	1 134 000
1805	21 277	73 301	94 578	1 015 000
1806	30 651	105 862	136 414	1 169 250
1807	20 394	134 652	155 046	1 307 000
1808	9 881	38 164	48 045	519 000
1809	17 255	139 072	156 328	979 250
1810	14 017	123 533	137 551	932 250
1811	12 720	129 219	141 939	1 308 000
1812	9 107	118 690	127 797	992 500
1813	13 599	206 427	220 026	659 750
1814	18 706	119 468	138 174	1 025 250
1815	25 212	131 178	156 388	1 295 750
1816	28 390	143 175	171 565	1 479 000
1817	14 387	62 121	76 508	663 750
1818	17 221	131 652	148 874	1 [illegible]56 250
1819	18 523	124 393	142 917	946 250

PRODUCTIONS DU RÈGNE VÉGÉTAL.

VÉGÉTATION DES DIFFÉRENTES PROVINCES.

La grande différence de niveau qui existe dans le sol de ce pays, ce qui le soumet, suivant les différentes expositions, à une grande variété de climats, rend la végétation de ce petit royaume extrêmement variée. Sur les sommités les plus élevées on rencontre des forêts de bouleaux dans les endroits arrosés, et sur les rochers le cormier. Parmi les plantes du Nord on trouve quelques végétaux rares de la flore d'Espagne, qui, accoutumés à une grande variation de chaleur et de froid, ne croissent qu'ici. C'est en vain qu'on cherche beaucoup de plantes alpines; celles des régions inférieures des Alpes peuvent seules résister aux chaleurs de l'été dans ces montagnes. En descendant on arrive dans le nord du Portugal, dans des forêts de chênes, où les arbres, assez touffus pour ombrager les chemins, sont cependant assez éloignés les uns des autres pour ne former qu'une promenade agréable. Les vallées de la province du Minho sont couvertes de forêts de chênes presque continues. On trouve ensuite une contrée couverte de forêts de châtaigniers, véritables forêts du Portugal, dont les arbres rapprochés confondent leur feuillage. Ils forment l'ornement des revers de la Serra de Marão, de la Serra d'Estrella vers Fundão, de la Serra de Portalegre et de Monchique; le châtaignier ne croît point dans les plaines plus chaudes. Au pied des grandes chaînes de montagnes on trouve les vergers, et on peut remarquer qu'en général on ne se livre à la culture des fruits que sous les climats tempérés. Plus bas paraissent l'arbre à liége, le kermès et le pin maritime, ensuite le citronnier, et enfin l'oranger. On ne cultive de bonnes oranges que dans les endroits chauds et abrités. Les arbres

qui les portent croissent cependant également dans les vallées les plus profondes et dans la région des châtaigniers, où ils forment, réunis aux vergers et aux forêts de châtaigniers, les bosquets délicieux de Monchique et de Cintra. L'olivier est encore plus répandu; on le trouve près des bouleaux du Gerez, et à côté des orangers près de Lisbonne. Enfin dans les contrées les plus basses et les plus chaudes on voit fleurir l'aloès d'Amérique, et le dattier protéger les moissons de son ombrage.

Dans les endroits chauds on chercherait en vain les plantes de la flore du midi de la France et de l'Espagne; il faut cependant en excepter l'Andalousie, qui est encore peu connue. Les végétaux de la flore d'Italie y sont presque inconnus; il n'y en a que quelques-uns de la Sicile qui croissent dans le midi du Portugal, dont la flore ressemble parfaitement à celle de l'Afrique septentrionale. Une flore toute particulière à ce pays est celle des vallées ombragées et arrosées du Minho et de quelques parties de la Beira. Dans les endroits plus froids de cette province on trouve quelques plantes de l'Angleterre occidentale, telles que la *Sib thorpia europæa, scutellaria minor*, etc.

Les landes basses et sablonneuses de l'Alem-Tejo et les côtes de la Beira et de l'Estremadura sont ornées de cistes, de bruyères et d'autres végétaux. Les collines de basalte et les collines calcaires offrent la plus riche végétation. C'est là que croissent les différentes siliques, les orchidées et les plantes bulbeuses. Sur les montagnes calcaires plus élevées on voit les plantes odoriférantes, par exemple les variétés du thym, les ombellifères et les plantes épineuses. En parvenant aux montagnes schisteuses on voit commencer les déserts; dans les endroits chauds on voit le laudanum, dans les lieux froids, les cistes. De beaux arbustes ornent les revers des montagnes, surtout de celles de granite, entre autres le *tinus*, le myrte, le laurier et les va-

riétés de genêt. Dans le midi du Portugal on trouve la *faya* de Madès; les montagnes septentrionales ont un arbre d'une espèce toute particulière, l'*azeriro* (prunus lusitanica).

Les savans voyageurs et naturalistes Link et Hoffmansegg, qui depuis 1797 jusqu'en 1801 ont parcouru dans tous les sens le Portugal, y ont recueilli 2104 espèces de plantes, dont 1532 phanérogames et 572 cryptogames. Un si grand nombre, rassemblé en si peu de temps, prouve non-seulement l'infatigable zèle de ces deux naturalistes, mais encore la richesse de la flore de ce pays. Si le royaume de Naples, qui est plus petit d'un quart que le royaume de Portugal, compte, selon son illustre botaniste M. Tenore, 2537 espèces phanérogames, nous croyons que l'on pourrait bien en accorder au moins 3200 à ce dernier, qui par la grande variété de son climat physique et de son sol peut autoriser le botaniste à y supposer l'existence d'un nombre considérable d'espèces différentes. C'est là l'opinion de M. le baron de Humboldt; et certes nous croyons que les conjectures de ce talent sublime, qui paraît avoir reçu de la nature le don rare de perfectionner toutes les branches des connaissances humaines vers lesquelles il dirige ses utiles recherches, peuvent bien suppléer à des faits positifs qui manquent encore pour compléter la flore portugaise. Voici des renseignemens précieux que M. le baron a bien voulu nous donner, et à l'aide desquels nos lecteurs pourront comparer le Portugal avec d'autres régions.

La *France*, d'après MM. de Humboldt et Candolle, possède	3795 esp.
Les *Iles Britanniques*, d'après M. Smith.	1485
La *Suisse*, d'après Haller.	1712
La *Crimée* et le *Caucase*, d'après M. Marschall de Biberstein	2413.
Le *royaume de Naples*, d'après M. Tenore.	2537
Les *environs de Berlin*.	900
Les *environs de Venise*, d'après M. Moricand.	787
Les *Iles Canaries*, d'après M. de Buch	533
Les *Etats-Unis d'Amérique*, d'après M. Purth.	2891
L'*Ile de Sainte-Hélène*, d'après Roxburgh.	161
Le *Royaume de Portugal et d'Algarve*	3200 ?

Si on voulait prolonger cette comparaison en indiquant le nombre total des espèces connues dans les différens pays, on aurait des résultats moins exacts à cause des principes divers et des soins différens avec lesquels leurs flores ont été faites ; et parce que les cryptogames sont beaucoup moins connues que les phanérogames, et manquent même complétement dans plusieurs flores. En supposant que les acotylédones aient dans tout le Portugal le même rapport aux vasculaires ou phanérogames que donnent les herborisations de MM. Link et Hoffmannsegg, nous aurons pour

Le *Royaume de Portugal et d'Algarve*, ...	4100 ? espèces
La *France*, d'après MM. de Humboldt et Candolle. .	5966
L'*Allemagne*, d'après M. Hoffmann.	3650
La *Barbarie*, d'après Desfontaines.	1577
L'*Egypte*, d'après M. Delile.	1030
La *Laponie*, d'après M. Wahlenberg.	1087
L'*Islande*, d'après M. Hooker.	642
La *Jamaïque*, d'après M. Lunan.	1335
La *Guiane française*, d'après M. Aublet.	1209
L'*Amérique équinoxiale*, d'après M. de Humboldt. .	4160
La *Nouvelle-Hollande*, d'après M. Robert Brown. . .	4160
L'*Ile de Tristan da Cunha*, d'après MM. du Petit-Thouars et Dugald-Charmichael.	113

ÉTAT ACTUEL DE L'AGRICULTURE EN PORTUGAL.

L'agriculture, qui est le plus noble et le plus utile de tous les arts, et qui est la base de la population, de la force et de la richesse de tous les états, l'agriculture n'a jamais été bien florissante en Portugal. Tous les efforts du grand Denis pour l'encourager et l'étendre furent en grande partie détruits par les guerres intestines et extérieures de son règne et des règnes suivans. Quoique notre avis en cela soit contraire à celui de tous les auteurs portugais, qui parlent avec emphase des grains que les étrangers tirèrent du Portugal sous les règnes de Denis et de Ferdinand, et tout en leur accordant la réalité de cette exportation, dont la quantité est cependant un problème que personne ne saurait résoudre, nous dirons toujours que la preuve

certaine que le Portugal a été plus cultivé qu'il ne l'est à présent, serait celle d'une population supérieure de beaucoup à celle qu'il a aujourd'hui. Mais comme nous nous flattons d'avoir démontré (1), avec l'évidence dont ces sortes de sujets sont susceptibles, que le Portugal n'a jamais été aussi peuplé qu'il était en 1807, nous croyons pouvoir aussi rester dans notre opinion sans être accusé d'opiniâtreté. Nous avouons cependant que l'Alem-Tejo et peut-être quelques cantons de l'Estremadura, de la Beira et du Tras-os-Montes étaient beaucoup mieux cultivés au temps de Jules César, qui appelait la première de ces provinces *la Sicile de l'Espagne*, et sous les règnes mémorables de Denis et de quelques-uns de ses successeurs. Il faut néanmoins convenir que l'agriculture du Portugal est restée de beaucoup en arrière sur celle de la France, de l'Angleterre, de l'Italie, de l'Allemagne et d'autres régions de l'Europe. Mais si les bonnes méthodes y manquent à l'agriculteur, on ne peut sans injustice taxer celui-ci de paresse et de négligence, surtout dans les provinces septentrionales. Les vallées du Minho sont parfaitement bien cultivées. Le district soumis à la juridiction de la Compagnie des vins du Haut-Douro offre un modèle d'industrie et d'activité champêtre. On pourrait citer tels districts du Minho, du Tras-os-Montes et de la Beira qui sont aussi bien cultivés que les endroits du Florentin, du Luquois et du Bergamasque qui font le plus d'honneur à l'infatigable activité de leurs habitans. Depuis la moitié du siècle dernier, et surtout vers sa fin et au commencement de celui où nous vivons, le gouvernement a fait quelques efforts pour tirer l'agriculture de l'état déplorable où elle était réduite. On créa l'académie des sciences de Lisbonne, dont les savans mémoires re-

(1) Voyez le premier volume de nos *Variétés politico statistiques sur la monarchie portugaise*, publié à Paris, 1822.

latifs à l'agriculture ont beaucoup contribué aux progrès de cet art important; on abolit tous les droits qui entravaient la libre circulation des vivres dans l'intérieur; on créa la compagnie des vins du Haut-Douro, qui contribua beaucoup à étendre la culture de la vigne en Portugal, dont elle forme à présent la principale richesse; on encouragea par des primes la culture des mûriers; on créa la *Junta dos Lavradores de Riba-Tejo*, et on institua des chaires d'agriculture dans les villes de Coimbra et de Porto pour en augmenter les progrès. On obtint du pape la permission de travailler certains jours de fête, quoique la condition d'entendre la messe la rende presque inutile pour certaines paroisses de campagne dont l'église est très-éloignée; on fit des essais pour dessécher les marais de Barroco d'Alva et de Rio Frio qui excitèrent de grands et de petits propriétaires à en faire autant, chacun à proportion de ses moyens (1); on mit en valeur quelques terrains incultes appartenans à la maison de l'Infantado; on répartit les *baldios* (terres incultes) de Mirandella et ceux de la comarca de Moncorvo; on fit cultiver le *baldio* de Valongo dans la comarca d'Ourem et une partie de la plaine de Thomar, et depuis quelques années on travaille à dessécher les vastes marais du bas Mondego. Si l'agriculture était en Portugal aussi ruinée qu'on le dit, l'importation des céréales y serait beaucoup plus considérable qu'elle ne l'est. Le tableau suivant, que nous devons ainsi que les trois autres de l'exportation des vins, des fruits et de l'huile, à l'amitié du Contador Geral do Reino, le chevalier José Mauricio Teixeira Moraes, fait voir la quantité et la valeur du froment, de la fa-

(1) Le comte de Villa-Nova commença à ouvrir le marais de Rilva, projet dont la mort de celui qui l'avait conçu arrêta l'exécution. Le marquis de Castello-Melhor ouvrit celui de Villa-Nova. Les bruyères mises en culture et les terres nouvellement labourées dans toutes les provinces sont en grand nombre.

rine, du maïs, du seigle et de l'orge importés dans tout le royaume dans les 24 dernières années, en distinguant les grains provenans de l'étranger de ceux fournis par les possessions portugaises.

Tableau de la quantité et de la valeur du froment, de la farine, du maïs, du seigle et de l'orge importés dans le royaume par les possessions portugaises et par les nations étrangères depuis 1795 *jusqu'en* 1820.

Années.	*Des pays étrangers.*	*Des possessions portugaises.*	*Total.*	*Valeur.*
1796	78 344 moyos	5 850 moyos	84 194 moyos	3 753 760 cruz.
1797	155 096	4 565	159 661	9 477 000
1798	104 962	6 974	111 937	8 144 500
1799	81 855	7 020	88 875	7 153 750
1800	63 144	6 165	69 311	7 169 000
1801	135 900	9 153	145 053	21 902 750
1802	104 048	5 635	109 683	7 341 250
1803	86 234	9 529	95 763	6 987 000
1804	173 158	6 733	178 891	16 648 500
1805	183 361	3 564	186 926	17 729 250
1806	97 076	1 747	98 823	8 847 250
1807	102 760	10 100	112 861	9 133 000
1808	11 937	2 122	14 059	1 602 750
1809	68 863	5 928	74 791	7 485 000
1810	77 342	4 737	82 080	10 600 750
1811	360 931	5 218	366 149	44 070 500
1812	249 056	5 746	254 802	40 719 000
1813	119 456	3 673	123 530	17 457 750
1814	83 378	7 151	90 529	8 468 250
1815	195 548	7 092	202 641	17 235 250
1816	75 660	8 517	84 177	7 176 750
1817	61 026	7 654	68 680	7 579 750
1818	281 577	8 357	289 934	21 067 500
1819	150 096	12 863	162 959	8 797 000

En considérant avec attention ce tableau on voit clairement qu'il s'en faut de beaucoup que le Portugal ait besoin, comme on le dit, d'importer la moitié, ou pour le moins le tiers des blés consommés par ses habitans. A peine cette importation forme-t-elle le quinzième de la consommation totale du royaume. En voici la démonstration : les Portugais étant comptés avec raison parmi les peuples qui mangent le plus de pain et de pâtes, telles que macaroni, vermicelle, gâteaux, etc. etc., on pourra supposer avec les économistes les plus célèbres la quantité moyenne consommée par chaque individu un demi-*moyo* de blé par an. L'importation annuelle moyenne, prise sur 22 ans, monte à 110964 1/2 moyos; cette quantité, dont il faudrait retrancher l'orge, qui forme à elle seule plus d'un septième de l'importation totale, parce qu'en Portugal on ne s'en sert que pour la nourriture des bestiaux, mais que nous retenons parce que les informations prises dans plusieurs familles de toutes les classes ne laissent pas porter la consommation moyenne annuelle de chaque individu à plus de deux cinquièmes de moyo, cette quantité moyenne représentera la consommation annuelle moyenne de 221929 individus, ou en chiffres ronds de 222000, qui sont aux 3 173 000 habitans que contient le Portugal, comme 1 à 14, 29. Donc la somme des jours pendant lesquels le Portugal peut manquer de grains, s'il n'y avait pas d'importation, sera à la somme totale des jours de l'année comme 1 : 14, 29.

En exprimant cette somme, ou nombre inconnu par x nous aurons

$x : 365 :: 1 : 14,29$,

et mettant en équation, et la résolvant, nous aurons

$365 \times 1 = 14,29 \times x$;

et $x = \frac{365}{14,29} = 25,54 = 25\frac{1}{2}$ environ;

c'est-à-dire, que le Portugal n'a besoin d'importer du blé que pour $25\frac{1}{2}$ jours. Nous avons exclu de notre calcul les années 1811 et 1812, parce que plusieurs

causes particulières; que tout le monde connaît et qui sont étrangères à la marche ordinaire de l'agriculture en Portugal, ont puissamment influé pour produire l'extraordinaire importation de 366149 moyos en 1811 et 254802 dans l'année suivante. Ceci nous donnera lieu de faire remarquer que le Portugal, vu sous un point de vue général, fournit assez de blé, année commune, pour nourrir ses habitans; et que la presque totalité de cette immense importation de céréales est consommée par la grande population de Lisbonne, qui ne peut être approvisionnée que par mer, à cause du manque de routes, qui réduit presque à rien la quantité des denrées apportées des parties de l'intérieur où elles abondent, et parce que la partie la plus fertile du territoire de cette capitale est occupée par des jardins et le reste par des landes et des montagnes où la culture des céréales serait tout-à-fait infructueuse. Les blés importés, qui ne sont pas consommés dans Lisbonne, trouvent leur débouché à Porto et dans quelques parties de l'Algarve.

Il faut avouer néanmoins qu'à l'exception du Minho, d'une grande partie du Tras-os-Montes et de la Beira, presque tout le reste du territoire du Portugal est laissé sans culture. La plus grande partie de l'Estremadura et de l'Algarve est inculte; et d'après des calculs approximatifs très-exacts faits dernièrement, deux neuvièmes seulement de l'Alem-Tejo sont cultivés annuellement, et encore, de ceux-ci, un seul l'est-il en froment. La portion du sol qui est cultivée en grains, légumes, bois, oliviers et vignes, à l'exception du district des vins du Haut-Douro, ne l'est pas, généralement parlant, au degré de perfection dont elle est susceptible. Les oliviers, dont un grand nombre a été détruit pendant les invasions des Français, ne sont pas assez nombreux, comme ils devraient l'être dans un pays dont le territoire est si propre à la culture de cet arbre précieux, qui exige moins de

soins que la vigne, et qui devrait après celle-ci être la source principale de la richesse du Portugal.

Quelle mine inépuisable de richesses ne trouverait pas ce royaume dans la culture puissamment encouragée de cet arbre, par la prohibition de l'huile étrangère, et si le gouvernement faisait couvrir de plantations d'oliviers ces vastes terrains abandonnés, si favorables à cet arbre, et si peu propres à toute autre production! Un grand nombre d'agriculteurs se voient enlever presque tous les ans par le terrible *ferrugem* leurs oliviers plantés à une exposition trop chaude, qui les rend plus sujets à être attaqués par cette maladie. On observe le même défaut dans la culture de la vigne, qui occupe bien souvent des terrains qui seraient plus favorables au froment et au maïs. On plante rarement des bois, et on néglige trop ceux que l'on a. Tous les terrains sablonneux qui s'étendent le long de la côte du royaume sur une étendue de 247 milles, restent tout-à-fait incultes, et empiètent continuellement sur les terrains fertiles limitrophes, tandis qu'en y plantant des sapins on pourrait arrêter ce mal, et tirer un grand parti du bois, dont le royaume éprouve un si grand besoin. Les prés artificiels sont presque inconnus, excepté dans le Minho, où dans les endroits arrosés on cultive *l'astragalus onobrychis*. En général on laboure la terre trop superficiellement et on la fume le plus souvent, faute d'une quantité suffisante de bétail, avec des engrais végétaux, qu'on laisse pourir sur les grands chemins, et qui ne sont pas aussi riches en substances salines que les engrais animaux.

Parmi les céréales le maïs est celui qui est le plus généralement cultivé dans le Minho, la Beira et une partie de l'Estremadura; dans le Tras-os-Montes c'est le seigle; le froment est généralement cultivé dans tout l'Alem-Tejo, presque toute l'Estremadura et une partie de l'Algarve. Les fruits les plus ordinaires et les

plus abondans sont les oranges, les raisins, les melons et les melons d'eau : ces derniers sont rarement gros, et les autres rarement bons. On recueille une immense quantité de figues et d'amandes dans l'Algarve ; les figues d'Almada, vis-à-vis Lisbonne, au sud du Tage, sont exquises. Les prunes, les cerises, les pêches qu'on recueille en Portugal, excepté dans quelques cantons, sont en petite quantité, inconvénient rarement racheté par la qualité ; mais on y a en revanche de très-bonnes pommes et d'excellentes poires, dont le prix est cependant assez élevé. On en recueille une immense quantité à Colares, dont la plus grande partie passe à Lisbonne. On récolte aussi beaucoup d'oranges de la meilleure qualité à Colares et Setubal dans l'Estremadura, à Condeixa, à Grijo et Coimbra dans la Beira, à Vidiguera dans l'Alem-Tejo, dans l'Algarve le long des côtes, et même dans la partie méridionale du Minho. Les châtaignes abondent partout ; celles de Colares et de Portalegre sont renommées pour leur bonté et leur beauté. On recueille une grande quantité d'olives, mais on en fait une huile qui, à cause du peu de diligence qu'on met à l'extraire, est d'un mauvais goût. L'Alem-Tejo en produit la plus grande quantité, mais l'Algarve l'emporte de beaucoup par la qualité. Les mûriers ne sont pas aussi multipliés que le mériterait un sol aussi fertile et un climat aussi beau. Dans l'Algarve on a des dattes et des carouges. La vigne est une branche très-importante de l'agriculture du royaume ; ses produits suffisent non-seulement à la consommation des habitans, mais à l'exportation considérable qu'en font les étrangers, qui s'empressent d'acheter les vins exquis du Haut-Douro, connus sous le nom de *vins d'O-Porto*, ceux de Carcavelos près de Lisbonne, et ceux de Setubal ; on en exporte aussi une grande quantité pour les colonies, surtout pour le Brésil. Il faut avouer cependant que le Portugal ne produit pas à beaucoup

près, pas même à proportion de son étendue, des vins de qualités aussi variées que l'Espagne; ils sont aussi en général inférieurs à ceux-ci, et ils doivent, surtout ceux de Porto, leur feu à la grande quantité d'eau-de-vie qu'on y mêle en les faisant. Les meilleurs vins de l'Estremadura, outre l'excellent muscat de Setubal et de Carcavelos, sont ceux de Lisbonne, de Torres-Vedras, d'Ourem, de Lavradio et de Mogofoyes. Dans la Beira et le Tras-os-Montes on recueille dans les environs du Douro une partie des soi-disant *vins d'O-Porto*. Dans l'Algarve on fait d'excellens vins blancs. Au contraire le Minho et l'Alem-Tejo ne donnent que des vins mauvais pour la plupart, excepté ceux de Sines et de Villa de Frades. Le lin et le chanvre ne sont pas recueillis en assez grande quantité pour fournir aux besoins du pays; la plus grande partie est récoltée dans le Minho, le Tras-os-Montes et la Beira. On ne cultive qu'un peu d'*esparto* près du cap Saint-Vincent, quoiqu'on dépense annuellement beaucoup d'argent pour l'acheter des Espagnols. La culture des pommes de terre, qui réussissent très-bien en Portugal, n'y est pas assez répandue, non plus que celle du sumac, à laquelle on ne se livre que dans les provinces septentrionales. On trouve beaucoup du *quercus suber* dont l'écorce, connue sous le nom de liége, fournit une importante branche d'exportation. On ne cultive pas assez, et on ne tire pas tout le parti possible des plantes salines qui croissent le long des côtes méridionales, pour en préparer, comme les Espagnols, la soude et la potasse.

Afin que nos lecteurs puissent se former une idée des richesses que le Portugais tire de son sol, nous allons leur donner en trois différens tableaux la quantité annuelle et la valeur des vins, de l'huile et des fruits exportés depuis 1795 jusqu'en 1820. La quantité des vins est exprimée en pipes et celle de l'huile en almudes.

I. *Tableau de la quantité et de la valeur des vins du Portugal exportés annuellement pour le Brésil, les îles Madère et Açores et pour l'étranger depuis* 1795 *jusqu'en* 1820.

Années.	*Pour le Brésil et les possessions portugaises.*	*Pour les pays étrangers.*	*Total de la quantité.*	*Total de la Valeur.*
1796	11 151 pipes	53 583 pipes	64 734 pipes	6 521 000 cruz.
1797	10 794	40 662	51 456	5 787 000
1798	12 489	71 896	84 386	10 189 000
1799	10 863	70 508	81 371	10 860 000
1800	7 429	44 906	52 335	8 651 000
1801	12 255	88 820	101 076	15 951 000
1802	7 955	44 324	52 279	11 445 000
1803	9 834	60 024	69 858	16 784 000
1804	17 789	38 088	55 877	11 838 000
1805	16 147	50 384	66 531	14 150 000
1806	17 589	49 529	67 118	14 856 000
1807	18 482	61 067	79 549	17 776 000
1808	4 732	3 315	8 047	1 259 000
1809	6 221	49 903	56 124	13 706 000
1810	5 278	44 453	49 729	15 786 000
1811	2 279	19 693	21 972	8 341 000
1812	3 590	24 578	28 168	11 682 000
1813	10 632	26 137	36 769	13 62 000
1814	10 649	30 120	40 769	13 238 000
1815	14 656	39 178	53 834	17 421 000
1816	19 226	21 538	40 764	12 149 000
1817	16 271	29 888	46 159	14 548 000
1818	15 921	35 423	51 344	16 829 000
1819	21 088	21 526	42 614	13 728 000

II. *Tableau de la quantité et de la valeur de l'huile d'olive entrée et sortie annuellement du royaume depuis 1795 jusqu'en 1820.*

Années	IMPORTATION.		EXPORTATION.			Total de la valeur.
	Des pays étrangers.	Valeur.	Pour les possess. portug.	Pour les pays étrangers	Total de la quantité	
	Almudes.	Reis.			Almudes.	Reis.
1796	390	1 029 600	40 069	36 215	76 284	324 289 295
1797	17 755	46 201 300	19 764	25 082	42 846	192 818 666
1798	2 260	6 780 000	36 333	28 388	64 722	287 847 590
1799	27 695	98 169 600	50 337	11 111	61 448	287 229 583
1800	58 684	194 297 200	18 689	5 961	24 650	119 420 033
1801	31 673	102 151 600	39 216	9 360	48 576	254 720 800
1802	1 129	3 181 400	53 524	27 284	80 808	378 458 400
1803	12 592	30 222 000	29 238	8 609	37 847	176 988 000
1804	5 585	18 622 800	28 469	14 846	43 315	207 286 200
1805	26 231	114 752 000	18 332	8 427	26 759	162 676 750
1806	20 104	79 749 500	29 634	13 921	43 555	267 942 800
1807	31 470	115 677 309	32 111	21 517	53 628	310 676 000
1808	3 069	11 758 800	13 232	10 684	23 916	143 605 200
1809	57 937	210 500 600	10 542	1 609	12 151	73 614 400
1810	113 979	510 809 270	17 480	3 672	21 152	127 945 400
1811	162 590	840 495 210	11 161	1 048	12 209	74 089 800
1812	75 651	385 618 800	8 390	5 080	13 470	79 979 600
1813	146 428	532 948 327	16 380	11 342	27 722	126 424 900
1814	17 732	57 372 119	31 779	20 863	52 642	249 912 400
1815	19 661	85 680 200	13 390	9 662	23 052	126 800 000
1816	27 335	130 366 235	16 303	3 355	19 658	115 968 700
1817	30 016	223 184 400	5 478	2 609	8 087	62 703 600
1818	43 201	257 346 350	20 560	2 103	22 663	183 310 400
1819	6 224	27 871 160	18 751	6 256	25 007	184 107 000

III. *Tableau de la valeur des oranges, des citrons, des figues, amandes et autres fruits secs exportés annuellement pour les pays étrangers depuis 1795 jusqu'en 1820.*

Années.	*Valeur des oranges et des citrons.*	*Valeur des amandes et figues sèches*	*Total de la valeur.*
1796	216 536 675 reis.	48 871 799 reis.	265 408 474 reis.
1797	259 997 113	103 735 568	363 732 681
1798	191 161 020	82 621 600	273 782 620
1799	164 526 160	49 910 000	214 436 160
1800	131 253 180	81 700 470	212 953 650
1801	249 632 575	106 904 360	356 536 935
1802	304 455 710	97 695 390	402 151 100
1803	261 877 550	50 197 040	312 074 590
1804	315 819 550	80 733 550	396 553 100
1805	345 213 500	108 472 430	453 685 930
1806	317 602 020	78 444 140	396 046 160
1807	210 555 100	52 034 710	262 589 810
1808	118 606 800	28 461 780	147 068 580
1809	185 388 400	21 607 620	206 996 020
1810	161 934 200	13 889 440	175 823 640
1811	217 983 800	14 415 230	232 399 030
1812	235 827 200	24 016 370	259 843 570
1813	216 097 350	27 836 740	243 934 090
1814	214 916 000	67 570 740	282 486 740
1815	254 283 300	108 724 920	363 008 220
1816	417 543 240	46 674 190	464 919 430
1817	421 501 680	100 957 470	522 459 150
1818	448 220 850	127 160 290	575 381 150
1819	438 236 300	60 292 840	498 529 140

COMPAGNIE GÉNÉRALE DES VINS DU HAUT-DOURO.

On ne peut pas parler de l'agriculture du Portugal sans dire quelque chose sur la compagnie générale des vins du Haut-Douro. Cette institution du célèbre marquis de Pombal, qui est tant prônée par les uns et tant calomniée par les autres; qui a été dernièrement le sujet de très-vifs débats au congrès, où il a été question de l'abolir comme inconstitutionnelle et nuisible aux progrès de l'agriculture; cette institution, lorsqu'on veut parler impartialement, mérite des éloges pour le bien qu'elle a produit, et du blâme pour les abus qui se sont introduits dans sa gestion. Sans vouloir entrer dans les détails de son organisation, qui seraient déplacés dans notre ouvrage, et qui d'ailleurs seraient inutiles, puisque déjà l'on s'occupe de sa réforme, nous nous bornerons à offrir à nos lecteurs les faits principaux, qui démontrent d'une manière incontestable les avantages immenses qui en sont résultés pour l'agriculture et pour le commerce du Portugal, et qui doivent tout naturellement faire partie d'un ouvrage destiné à donner l'aperçu de toutes les ressources de ce royaume, en signalant en même temps les abus qui ont le plus contribué à diminuer leur salutaire influence.

Le district où l'on recueille les fameux vins du Haut-Douro, et qui depuis 1756, époque de la création de la compagnie, se trouve immédiatement soumis à sa surveillance, est compris entre le Marão et le Tua dans les provinces de Tras-os-Montes et de la Beira, le long des bords escarpés du Douro, ayant la largeur moyenne d'une lieue portugaise sur une longueur de huit, ce qui donne une surface de huit lieues carrées. Ce petit espace, qui avant l'institution de la compagnie était presque désert et inculte, est devenu depuis lors un des cantons les plus peuplés

du Portugal, et dont la culture peut être comparée à tout ce que la France, l'Italie, l'Angleterre et l'Autriche offrent de mieux dans ce genre. Ce petit coin du royaume donne depuis plusieurs années à ses nombreux habitans un revenu annuel de 8 à 9 millions de cruzades, outre un million et demi que le gouvernement en perçoit pour les droits d'exportation, sans compter ce qu'il touche par l'impôt territorial. Tous les vignobles de ce district sont divisés en deux classes, selon la qualité des vins qu'ils produisent. Les meilleurs forment la classe qu'on appelle *vinho de feitoria* ou *d'embarque*; ce vin vaut toujours plus du double de celui qui forme l'autre classe, et qui se nomme *vinho de ramo*. On vend les vins de la première qualité aux étrangers et surtout aux Anglais; ceux de la seconde se consomment dans le royaume ou sont exportés pour les possessions d'outre-mer. Toutes les années on tient en février une grande foire à Pezzo de Regoa, où la compagnie des vins décide sur la qualité des vins, fait les séparations convenables, en fixe le prix et en achète la quantité qu'elle juge convenable pour ses opérations commerciales et pour soutenir les agriculteurs du Douro. Cette foire, qui est incontestablement la plus riche du royaume, est fréquentée par les propriétaires du district et par un grand nombre de négocians qui y accourent de toutes les parties du Portugal. Les affaires qui s'y traitent sur le seul article des vins montent à 10 ou 12 millions de cruzades.

Les deux tableaux suivans présentent des faits importans qui viennent à l'appui de ce que nous avons dit, et dont nous pouvons garantir l'authenticité.

Tableau de l'accroissement de la population de quelques paroisses comprises dans la juridiction de la compagnie des vins du Haut-Douro.

	en 1733	en 1781	en 1819
La paroisse de Penaguião avait	508	675	952 habitans.
de Lobrigos	576	750	1164
de Cumieira	604	866	1267
de Pezzo de Regoa		1248	1622

Tableau de l'exportation moyenne annuelle des vins sortis de la barre de Porto (du port de Porto) *dans les vingt dernières années qui ont précédé la création de la compagnie, et dans les vingt premières du siècle actuel.*

De 1737 à 1756	PRIX			Quantité des pipes exportées dans l'année moyenne.	Total des pipes exportées dans les 20 années.	Total de la valeur de l'exportation des 20 années en reis.
Vins de toutes qualités, dont beaucoup provenant d'Anadia, de Coimbra et d'autres endroits qui ne sont pas compris dans le district du Haut-Douro.	maximum en reis.	minimum en reis.	moyen en reis.			
	45 000	36 000	40 500	17 729	354 582	14 360 652000
De 1801 à 1820						
Vins provenant du seul district du Haut-Douro.						
Vin de feitoria.	180 000	96 000	124 277	36 329	726 519	90 290 166825
Vin de ramo.	80 000	45 000	54 940	1 907	38 149	2 096 109034
Eau-de-vie.	250 000	150 000	162 849	48	960	156 335427
Vinaigre	50 000	24 000	32 979	175	3 501	115 461244
		Total.		38 459	769 129	92 658 072520

En réfléchissant sur les faits présentés par ces deux tableaux, on voit d'abord, à n'en pouvoir douter, que l'institution de la compagnie a beaucoup contribué à

augmenter la population et l'agriculture sur les bords du Douro ; qu'elle a fait entrer annuellement en Portugal une grande masse d'argent, qui a contribué en grande partie à former les riches négocians de Porto, et à fournir aux habitans de cette ville les moyens de l'agrandir considérablement, de défricher les terrains d'alentour, de multiplier les branches de son commerce et de son industrie, et faire sentir l'influence de son bien-être dans tout le Minho, dans une partie du Tras-os-Montes et de la patrie septentrionale de la Beira. Il faut avouer aussi que l'institution de la compagnie a fait cesser le monopole exercé par des négocians anglais, qui était parvenu en peu d'années à ruiner presque entièrement la culture de cette branche importante de la richesse territoriale du royaume, et que cette corporation, en surveillant la confection du vin et empêchant les mélanges frauduleux, non-seulement a redonné le crédit à des vins qui l'avaient entièrement perdu, au point d'être déclarés malsains et vénéneux par la faculté de médecine d'Angleterre, mais encore a fait remonter et a soutenu au plus haut degré leur réputation de bonté et de pureté. C'est aussi à la compagnie que le Portugal doit l'avantage inappréciable de voir des barques remonter et descendre sans danger le Douro jusque près de la frontière, et l'autre non moins important d'avoir quelques bons chemins qui facilitent les communications dans les provinces septentrionales du royaume. C'est aussi à la compagnie que les actionnaires doivent la perception du fort intérêt de 10 à 12 pour cent de leur capital et l'augmentation extraordinaire du fonds primitif, qui, n'étant que de 1,800,000 cruzades, peut être évalué actuellement à près de 14,000,000, en calculant l'immense quantité de vins qui existe dans ses magasins, les bâtimens et les ustensiles appartenans à la compagnie à Porto, à Pezzo de Regoa et ailleurs. C'est aussi la compagnie qui emploie directement ou indi-

rectement plusieurs milliers d'individus, dont la plus grande partie tomberaient dans la plus affreuse misère si cette corporation venait à être dissoute. La grande disproportion qui existe depuis long-temps entre la cueillette, qui des vins de feitoria seulement monte annuellement de 50 à 76,000 pipes, et la vente ordinaire, qui ne dépasse pas 25 à 30,000 pipes; le haut prix de tout ce qui est nécessaire à la vie dans le district du Haut-Douro, qui fait qu'une pipe de ce vin revient, prix moyen, de 20 à 30,000 reis au propriétaire cultivateur; et la difficulté de soutenir la concurrence dans les marchés du Brésil et dans les marchés étrangers, à cause du bas prix des vins de France, d'Espagne, des Canaries et de Madère, rendent nécessaire l'existence d'une corporation qui, réglant le prix sur une mesure qui concilie les intérêts du cultivateur avec ceux du négociant, soit assez riche pour pouvoir acheter les vins lorsque le manque de demandes et la grande abondance de la cueillette ruinerait par son bas prix l'agriculteur et avilirait la marchandise. C'est ce qu'a fait la compagnie dans les dernières années et surtout en 1816, où sans elle les agriculteurs du Haut-Douro auraient été entièrement ruinés, et le Portugal aurait perdu le plus important article de son commerce. Mais l'impartialité exige qu'après avoir exposé les avantages réels que cette institution a valu au royaume, nous indiquions aussi ses inconvéniens, parmi lesquels il en est quelques-uns qui exercent la plus funeste influence sur l'agriculture et même sur le bien-être des habitans de ce riche vallon, et se font plus ou moins sentir sur un grand nombre d'habitans du Minho, du Tras-os-Montes et de la Beira. Voici ceux qui nous paraissent les plus saillans.

Les réglemens actuels de la compagnie attaquent directement le droit sacré de la propriété dans le district du Haut-Douro, parce que les laboureurs, maîtres en apparence de leurs vignobles, ne le sont en effet réellement

ni du territoire ni des fruits, puisque la compagnie ne leur laisse pas la liberté de les cultiver comme la différénte qualité du sol et leur industrie l'exigeraient; parce qu'il est défendu, sous les peines les plus sévères, à un propriétaire de deux vignobles compris dans deux communes (Concelhos) différentes, quoique contigus l'un à l'autre et produisant des vins d'égale qualité, de mettre dans la même cave les vins qu'il y recueille séparément, et plus encore de les mêler ensemble; parce qu'il ne peut pas vendre quand il veut et à qui il veut son vin, étant obligé d'attendre l'époque de la foire et les décisions de la compagnie.

Il y a souvent des abus et quelquefois de l'injustice dans la détermination des différentes qualités de vins, et surtout lorsqu'à la foire de Pezzo de Regoa l'abondance du vin et le manque d'acheteurs rend nécessaire la mesure fatale à beaucoup de propriétaires cultivateurs de séparer de la masse totale des vins de *feitoria* une quantité plus ou moins grande pour être dénaturée et vendue comme si c'étaient des vins de *ramo*, conséquemment pour un prix beaucoup au-dessous de celui que leur qualité exigerait.

Le prix fixé par la compagnie aux vins de *ramo* est trop bas (1), eu égard à leur qualité absolue, qui, relativement aux vins des autres cantons, faits hors du district, est toujours supérieure.

La démarcation entre les vins compris dans le district et ceux qui ne le sont pas n'est pas équitable, puisqu'il existe dans les environs beaucoup de localités dans lesquelles on récolte un vin non-seulement égal, mais même supérieur à celui des vignobles les plus réputés du district, et qui cependant, pour cette seule raison, est toujours vendu à des prix beaucoup au-dessous de sa valeur intrinsèque.

(1) Le prix ordinaire est de 12000, 15000, 17000 et 20000 reis, dont la moitié payée en papier-monnaie.

Le privilége exclusif dont jouit la compagnie de vendre les vins du Douro au Brésil, est nuisible au commerce du Portugal, parce qu'il empêche les spéculations des négocians portugais sur cette branche, qui depuis quelques années a beaucoup perdu à cause de la concurrence des vins étrangers dans ce pays, concurrence que les négocians portugais ne pourront jamais soutenir sans être puissamment favorisés par le gouvernement; et sans jouir de la plus grande liberté dans cette branche de commerce.

Le privilége exclusif de fournir tous les vins consommés dans la ville de Porto et son termo (sa banlieue), donne lieu à des abus énormes, en forçant cette nombreuse population à payer fort cher du vin de mauvaise qualité, et souvent même malsain.

L'odieux privilége, dont jouit la compagnie dans les trois provinces du nord, de distiller elle seule l'eau-de-vie nécessaire pour la conservation et l'exportation des vins, pèse infiniment sur les deux tiers environ des habitans du royaume, attaque le droit de propriété, et paralyse une grande partie des ressources que parfois ils pourraient tirer de leurs vins mauvais ou gâtés, ou des vins qu'ils n'ont pu vendre.

Déjà la sagesse du congrès a pris en considération les plaintes multipliées des habitans du district et de ceux des trois provinces du nord, et tout en décrétant la conservation de la compagnie, on lui a ôté le privilége exclusif de la distillation de l'eau-de-vie, qui a dû cesser le 31 décembre 1821. Le congrès a même ordonné la création d'une commission élue par tous les propriétaires du district, qui, d'accord avec les actionnaires, doit examiner les réglemens de la compagnie, en sonder les abus et leur funeste influence, et proposer les réformes qu'elle juge nécessaires pour concilier l'existence de cette corporation avec la conservation du droit inviolable de propriété, la prospérité du commerce et les progrès de l'agriculture.

CAUSES DE LA DÉCADENCE DE L'AGRICULTURE EN PORTUGAL.

Nous ne saurions quitter cet important sujet sans dire quelques mots sur les obstacles qu'une législation aussi ignorante qu'impolitique semble n'avoir accumulés pendant tant de siècles que pour arrêter à chaque pas les progrès de l'agriculture dans un pays où elle était destinée, par la fertilité du sol et la douceur du climat, à parvenir au plus haut point de richesse et de perfection. Sans entrer dans des détails qui nous éloigneraient de notre plan nous nous bornerons à indiquer les abus qui nous paraissent avoir été les plus nuisibles aux progrès de l'agriculture en Portugal.

1°. Les odieux *foraes* ou priviléges accordés sous les différentes dénominations de *jugadas*, *quintos*, *quartos*, *alças* aux vastes terres de la couronne et d'un grand nombre de corporations religieuses et de grands propriétaires; les nombreux tributs imposés sur les terres et les paysans sous les dénominations de *sisas*, *devassas geraes*, *posturas*, *coimas*, *decimas*, *maneios*, *bolo*, *dizimo*, etc.; les nombreuses corvées personnelles et les fournitures de bœufs, chevaux, mulets, ânes et chariots pour les transports, exigées des paysans sous différens prétextes, et presque toujours payés mal ou très-tard; les classes réservées; les *caudelarias*, les bandes de vagabonds qui infestent l'Alem-Tejo et font souffrir mille extorsions aux laboureurs, etc.; tout cela pesant directement ou indirectement sur lui, tend à diminuer son gain, et le réduit à ne pouvoir labourer que les terres d'une fertilité égyptienne, laissant en friche d'autres terrains qui dans tout autre pays seraient très-productifs.

2°. L'immense étendue de terrains incultes, qui sous différentes dénominations, telles que *baldios*, *foreiros*, *coutadas*, etc., appartiennent aux communes, aux grands seigneurs, aux majorats, au clergé séculier et régulier et à la couronne, et qui, ne pouvant se vendre,

restent toujours incultes, ou réduits à n'être que de misérables pâturages, entre des mains insouciantes, au lieu de passer, s'ils étaient susceptibles de vente, entre celles de personnes industrieuses, qui sauraient les mettre à profit.

3°. Le manque de population, duquel résulte le haut prix des services, et par conséquent une diminution correspondante dans le gain de l'agriculteur. Ce mal se fait surtout sentir dans l'Alem-Tejo.

4°. L'institution des *ordenanças*, le service trop pesant des *milicias*, et surtout la levée des recrues, qui jusqu'à présent est presque toute tombée sur la classe des agriculteurs. Cette diminution de bras dans un pays aussi peu peuplé fait augmenter le prix de la journée pour ceux qui restent, et tend par là à augmenter les frais des travaux de l'agriculture, et à diminuer le profit de celui qui exploite. Ce mal a été encore augmenté par la mauvaise répartition du contingent que chaque province devait fournir. L'Alem-Tejo, dont la population ne forme que le dixième de celle de tout le royaume, fournit pendant plus d'un siècle les recrues nécessaires pour compléter dix régimens d'infanterie et quatre de cavalerie, qui forment plus du tiers de toute la force militaire du Portugal.

5°. La répugnance des nobles et des grands propriétaires à vivre dans leurs terres, et leur séjour permanent dans la capitale et dans les environs, leur fait négliger leurs possessions et employer dans un faste inutile les richesses qui, consommées dans leur province et employées à améliorer leurs fonds, serviraient à étendre l'agriculture, à donner une nouvelle vie au commerce et à l'industrie, et à répandre l'aisance dans les villages et les campagnes, qui ne présentent partout que le spectacle de la misère la plus affreuse.

6°. Le grand nombre de laboureurs qui ne sont pas propriétaires des terrains qu'ils cultivent. Ce mal est porté à son comble dans l'Alem-Tejo, où dans le

termo d'Evora, sur 950 possessions, à peine en pourrait-on compter cinquante appartenantes à ceux qui les cultivent. Ceci fait que les terres sont extrêmement négligées, parce que les maîtres des possessions, dès qu'ils les voient améliorées, ou les reprennent pour eux, ou bien les donnent à un autre fermier qui leur offre un bail plus avantageux.

7°. L'usage qu'ont les fermiers-généraux de prendre pour des baux très-bas et très-longs les biens des mains-mortes, des majorats et des *capelas*, pour les céder ensuite à des laboureurs avec un gain très-considérable.

8°. L'importation des céréales qui viennent de l'étranger par mer et par terre. Cette franchise impolitique, qui ne tend à rien moins qu'à faire tomber le prix des denrées du royaume, a failli ruiner entièrement son agriculture. Ce mal remonte jusqu'au règne de Jean II, sous lequel les Portugais commencèrent à tirer une grande quantité de froment et d'orge de leurs conquêtes dans la Mauritanie, ce qui causa une baisse considérable dans le prix des céréales du royaume. On sait par d'anciennes chroniques que le prix du froment, qui dans l'Alem-Tejo était de 20 à 30 reis l'alqueire avant Emmanuel, tomba sous ce roi à 15 et 20 reis. L'admission illimitée du blé étranger, et qui plus est l'exemption de tout droit accordée aux denrées venant du dehors par Jean IV, aggrava le mal au point que beaucoup de terres furent abandonnées. En effet le blé étranger se vendant à Lisbonne à beaucoup meilleur marché que celui du pays, les laboureurs portugais, ne pouvant soutenir la concurrence avec les étrangers, se trouvèrent privés non-seulement du salaire de leur industrie et du produit de leurs biens fonds, mais encore de leurs moyens de subsistance, et furent réduits à la cruelle nécessité de laisser plusieurs terres sans culture, ne pouvant pas même tirer d'elles

de quoi payer les frais d'exploitation et les droits dont elles étaient chargées.

9°. Le manque de chemins dans beaucoup d'endroits, le mauvais état dans lequel se trouvent ceux qui existent, et la défense d'exporter du blé à l'étranger. Presque tous les ans cette denrée est surabondante dans l'Alem-Tejo; cependant, à cause des grands frais de transport et du bas prix du blé étranger à Lisbonne, le blé de l'Alem-Tejo ne pouvant pas, conduit à cette capitale, soutenir la concurrence avec celui venu de l'étranger, cette surabondance devient non-seulement inutile, mais même nuisible. Ce mal serait en partie prévenu, si l'exportation de cette denrée étant permise, les laboureurs de l'Alem-Tejo pouvaient exporter en Espagne l'excédant de leur consommation.

10°. L'impôt exigé sur les troupeaux de gros bétail, qui, tendant à diminuer le nombre de ces animaux utiles, ne peut que retarder les progrès de l'agriculture, et prive le laboureur de ses profits.

La sagesse des Cortès, qui a senti les funestes conséquences de ces abus sur l'agriculture du royaume, a déjà aboli tous les priviléges qui offensent le plus la raison et l'humanité, a délivré les agriculteurs de certains tributs qui leur pesaient le plus, et a défendu, sous certaines conditions, exigées par la prudence, l'importation des grains étrangers. Il faut espérer que les représentans de la nation acheveront leur ouvrage en délivrant tout-à-fait cet art divin des entraves qui s'opposent à son entier développement en Portugal.

PRODUCTIONS DU RÈGNE ANIMAL.

Le gros bétail, qui est d'une si grande utilité à l'agriculteur par les services qu'il lui rend et par l'excellent engrais qu'il lui donne; au pasteur par le lait, le fromage et le beurre qu'il lui fournit; à la popu-

lation générale d'un pays par l'aliment sain et nourrissant que fournit sa chair; et aux arts par le parti qu'en tirent les cordonniers, les selliers, les tourneurs, etc. etc.; le gros bétail, sans lequel il n'y a et il ne peut jamais y avoir d'agriculture florissante, le gros bétail est loin d'être abondant en Portugal. Trois causes principales se sont jusqu'à présent opposées à sa grande multiplication : *le grand nombre de jours pendant lesquels on fait maigre ; le manque ou la mauvaise qualité des pâturages ; et l'ignorance ou l'insouciance des paysans portugais, qui possèdent très-rarement l'art de tirer du lait des vaches le fromage et le beurre.*

Les jours maigres en Portugal forment à peu de chose près le tiers de l'année. La consommation de la viande devant être correspondante, et le berger et le paysan ne pouvant dans un tel pays trouver un débit facile et bien avantageux des animaux qu'ils destinent à la boucherie, ne se soucient pas beaucoup d'en augmenter le nombre. Pour encourager cette branche importante de l'agriculture il faudrait que les Portugais suivissent l'exemple de leurs voisins, qui depuis plusieurs années ne font maigre qu'un seul jour par semaine, et qui dans tout le carême ne s'astreignent à suivre ce précepte que pendant la semaine sainte. Un tel changement serait doublement utile au Portugal, parce qu'il encouragerait la multiplication du gros bétail, et diminuerait considérablement la consommation de la morue, qui lui enlève annuellement plusieurs millions d'argent comptant, comme nous l'avons démontré dans le chapitre des pêcheries.

Il paraît inconcevable qu'on puisse se plaindre du manque ou de la mauvaise qualité de pâturages dans un pays envers lequel la nature a été si prodigue de ses dons. Il est cependant d'une vérité incontestable qu'à l'exception des pâturages du Minho, de l'Estrella, du Monte-Junto, et de quelques autres can-

tons du Portugal, ce royaume n'en a que de maigres, ou de mauvais, parmi lesquels il faut ranger presque tous les pâturages communaux. Ce mal est causé en partie par les sécheresses de l'été qui brûlent toutes les plantes, par le manque de prés artificiels, qui, à l'exception de Minho, y sont inconnus, et plus encore par l'insouciance du paysan portugais à cultiver les plantes à fourrage. Dans le Minho, dans l'Estrella, dans le Monte-Junto et dans quelques autres cantons, où les pâturages sont excellens, on trouve des bestiaux d'une beauté et d'une grandeur extraordinaire. On importe de la Galice et d'autres provinces espagnoles le bétail qui manque à la consommation du pays.

Le peu de parti qu'on tire du lait des vaches, que, par insouciance ou par ignorance, on ne sait pas utiliser en en faisant des fromages et du beurre, ôte au Portugais le désir d'en nourrir un grand nombre, qui cependant pourraient lui fournir un gain très-considérable, et boucher ainsi un des nombreux canaux par lesquels s'écoule continuellement le numéraire du Portugal, qui est obligé d'acheter aux Anglais et aux Hollandais leur beurre et leur fromage. Néanmoins il faut avouer que dans quelques maisons de campagne on prépare un peu de beurre, et que dans l'Alem-Tejo on fait d'excellens fromages en mêlant le lait de vache à celui de chèvre; mais cela n'est rien pour les besoins du Portugal et de ses vastes possessions d'outre-mer.

Les chevaux sont peu nombreux en Portugal, ils ne sont pas très-grands, mais ils sont bien faits et très-bons coursiers. Il y a en revanche une grande quantité de superbes mulets, très-sûrs, très-forts et dociles. Les plus beaux s'élèvent dans le Tras-os-Montes.

La culture des brebis est très-répandue surtout dans la Beira, dont les nombreux troupeaux émigrent pendant l'hiver dans l'Alem-Tejo. Leur laine ne le cède

en qualité qu'à celle de l'Espagne. La plus fine est celle de l'Alem-Tejo; la plus grossière celle de Tras-os-Montes. Le Portugal a de nombreux troupeaux de chèvres, dont on boit beaucoup de lait, et dont on fait d'excellens fromages. Les porcs sont très-nombreux dans presque toutes les provinces; ils forment une variété qu'on ne connaît pas ailleurs; ils ont les hanches courtes, le dos large, dépourvu de soies, et le poil noir. Ils deviennent extrêmement gras et donnent des jambons exquis, surtout ceux de Lamego, du Minho, de l'Alem-Tejo et de l'Algarve. La volaille n'est pas rare, surtout les pigeons et les coqs d'Inde. L'éducation des abeilles n'est pas aussi répandue qu'elle le devrait être dans un pays qui offre des fleurs en si grande abondance pour leur nourriture, et qui fait une si grande consommation de cire. L'Alem-Tejo est la province qui possède le plus de ruches; la Beira fournit le plus beau miel. La culture des vers à soie, qui jadis était beaucoup plus considérable qu'aujourd'hui, tomba pendant quelque temps en grande décadence, mais depuis quelques années elle commence à se relever; en 1804, dans le seul Tras-os-Montes, on recueillit 61,700 livres de soie. Il n'y a pas beaucoup d'oiseaux dans le pays; ces animaux voyageurs ne rencontrent pas facilement dans leur passage cette langue de terre étroite à l'extrémité de l'Europe. Les loups ne sont pas rares dans les montagnes, non plus que le chat sauvage dans les contrées désertes; la chèvre sauvage habite encore le Gerez. Bien que le cerf ne soit pas indigène dans la plupart des pays chauds, on le trouve ici quelquefois ainsi que d'autres espèces de gros gibier, quoiqu'il soit presque détruit, excepté dans les réserves. On trouve aussi quelques sangliers, quoiqu'il n'y ait point de forêts marécageuses; les lièvres sont très-rares; on trouve des lapins, mais pas en si grand nombre qu'en Espagne. Dans les bruyères on trouve des insectes du nord de l'Afrique; sur les revers de

l'Estrella, des papillons du midi de la France; dans les montagnes du Portugal septentrional, on voit des scarabées du nord. Les fleuves abondent en poissons, et les côtes en fourmillent. On y pêche une immense quantité de sardines (clupea sprattus de Linnée) qui servent également à la nourriture du bas-peuple et des porcs. Un autre poisson qui est aussi très-abondant est la *pescada*, espèce non encore décrite du *Gadus*. Les autres espèces plus abondantes et plus estimées sont l'anguille commune de mer et de fleuve, la sole (linguado, pleuronectes solea), le *rodovalho* (pleuronectes rhombus), le *savel* (clupea alosa), le *ruivo* (trigla cuculus), le *safio* (muroena ophis), la *cavalla* (scomber pelamis), le *petit espada* (trichicorus ensiformis Vandelli), etc. etc. On prend aussi un grand nombre de coquillages et poissons armés, tels que huîtres, homars, etc., surtout dans les baies d'Aveiro, d'Obidos, etc. La variété des amphibies rampans n'est pas grande; il manque d'eaux stagnantes où la plupart déposent leurs œufs. Le petit lézard se trouve en quantité dans les jardins et les maisons, et dans les champs la belle espèce verte. Personne ne craint ces jolis animaux, mais en revanche on redoute le *gecko* qui se rencontre assez souvent dans les maisons, même à Lisbonne; cependant M. Link dit n'avoir jamais appris que cet animal ait causé quelque accident; nous sommes à même de confirmer son assertion. Dans les montagnes, surtout dans le nord du Portugal, il y a des serpens venimeux et des vipères; mais le reste du pays en paraît exempt.

Nous finirons ce chapitre par le tableau de la laine exportée annuellement du Portugal par les nations étrangères. Comme une grande partie de cette exportation est alimentée par les laines importées de l'Espagne, nous avons distingué dans ce tableau, rédigé sur les matériaux qui nous ont été fournis par M. le chevalier Mauricio Teixeira de Moraes, contador geral

du royaume, la laine du pays de celle provenante de l'Espagne. Nous aurions voulu rédiger un autre tableau de la quantité de soie recueillie annuellement en Portugal, mais il nous a été impossible de nous en procurer les élémens nécessaires.

Tableau de la quantité et de la valeur de la laine exportée du Portugal par les nations étrangères dans les années 1796, 1801, 1806, 1811, 1816 *et* 1819.

Années	LAINE DU ROYAUME.		LAINE D'ESPAGNE.		TOTAL DE L'EXPORTATION	
	arrobas.	valeur en reis.	arrobas.	valeur en reis.	arrobas.	valeur en reis.
1796	14 361	125 481 200	. . .	. . . . .	14 361	125 481 200
1801	9 833	78 664 000	3 868	54 425 600	13 701	133 089 600
1806	6 441	70 256 500	2 138	32 006 000	8 579	102 262 500
1811	8 302	132 832 000	34 332	543 632 000	42 634	676 464 000
1816	2 410	31 089 000	22 572	394 299 600	24 982	425 388 600
1819	11 660	116 600 000	28 976	399 603 280	40 636	516 203 280

PÊCHERIES, COMPAGNIE DE L'ALGARVE ET CONSIDÉRATIONS SUR LES CAUSES PRINCIPALES DE LEUR DÉCADENCE.

La pêche est une occupation doublement avantageuse, parce qu'elle augmente la masse des subsistances, et parce que, en formant pendant la paix des navigateurs et des matelots, elle devient un moyen de force pendant la guerre. Le royaume de Portugal, placé le long de l'Atlantique, avec des côtes très-étendues et très-poissonneuses, arrosé par des fleuves qui fourmillent de poissons, peuplé par des habitans naturellement adonnés aux travaux maritimes, et riche en salines qui produisent une immense quantité de sel excellent, ne pouvait pas manquer, sous le régime de

Denis, de Pierre I, de Jean I et d'autres sages rois, de tirer parti de tant d'avantages. Aussi avons-nous plusieurs faits transmis par les anciennes chroniques de ce pays, qui ne laissent aucun doute sur l'état florissant des anciennes pêcheries de ce royaume.

Au temps d'Alphonse III et de Denis on faisait la pêche de la baleine le long de la côte du Minho. Cette pêche était une branche très-importante de l'industrie nationale dans l'Algarve sous Alphonse IV. On la faisait encore avec succès sous le règne de Ferdinand, non-seulement sur les côtes de l'Algarve, mais aussi sur celles de l'Alem-Tejo et de la partie de l'Estremadura qui s'étend au sud du Tage. Aujourd'hui elle est entièrement perdue en Portugal; et elle occupe très-peu de monde sur les côtes du Brésil, où les Anglais et les Anglo-Américains vont profiter des richesses que l'insouciance des Portugais abandonne presque entièrement à leur activité.

En 1353 les habitans de Lisbonne et de Porto firent un traité de commerce réciproque pour 50 ans avec Edouard III, roi d'Angleterre, par lequel leurs pêcheurs étaient autorisés à aller pêcher le long des côtes de l'Angleterre. Un autre fait très-remarquable cité aussi par Soares de Barros, c'est que les villes de Setubal, d'Alcacer do Sal, de Sines et de Cezimbra avaient formé entre elles une alliance commerciale pour protéger leurs pêcheries. Les habitans de ces villes et ceux d'Ericeira, de Lisbonne, de Porto, de Vianna, de Villa do Conde, de Ponte de Lima, d'Aveiro et d'autres villes, s'adonnaient beaucoup à la pêche, salaient une grande quantité de poisson qu'ils allaient vendre à d'autres nations. Cette branche d'exportation était encore favorisée par l'excellente qualité qu'a le sel de Setubal pour la salaison, ce qui étant reconnu depuis long-temps par toutes les nations du Nord, leur en a fait acheter toujours une immense quantité, surtout par l'Angleterre, ayant qu'elle

commençât en 1671 à exploiter ses riches mines de sel.

Par le chapitre 104 des Cortès de Santarem de l'année 1434, on voit qu'une grande quantité de poisson et surtout de merlan (pescada), qui a toujours été extrêmement abondant sur les côtes de Portugal, était exportée au Levant, et par un autre des Cortès d'Evora en 1436, on voit aussi que beaucoup d'aloses étaient achetées par les Espagnols et autres nations. Maintenant les choses sont tellement changées qu'il n'y a que l'Algarve seule qui fournisse du poisson à l'exportation, et qu'une immense quantité de poisson sec et salé est importée dans le royaume.

Par une détermination prise par Alphonse IV en 1462 on voit que l'on tirait encore un grand parti de la pêche du corail, qui est si utile pour le commerce de l'Inde, et qui se faisait sur les côtes de l'Algarve depuis les règnes d'Alphonse III et de Denis. On ne sait rien de positif sur l'époque de sa cessation; on comprend seulement par un édit (alvarà) de Jean V, de l'année 1711, qu'elle avait déjà cessé depuis plusieurs années.

La pêche du thon, que les Algarviens firent le long de leurs côtes avec la madrague, après l'avoir apprise des Italiens, était anciennement très-florissante, puisqu'on apprend par l'ancien livre des madragues, *livro antigo das Almadravas*, que cette seule pêche rapportait annuellement jusqu'à 80 000 000 reis!!!

Nous avons sous les yeux un savant mémoire sur l'histoire de cette pêche, fait dans l'année 1725 par ordre du gouvernement d'alors, et que le député Vaz-Velho a bien voulu nous communiquer. Par ce mémoire on voit que des Italiens établis en Algarve passèrent un contrat avec le roi Edouard, par lequel ils s'engagèrent à lui payer le 60 pour cent du thon et le 40 pour cent des sardines et autres poissons qu'ils prendraient. En vertu de ce contrat la couronne eut

pendant plusieurs années un revenu net de 40 à 45 000 000 reis. En 1586 elle put délivrer encore cette pêche pour 30 000 000, et en 1600 pour 31 000 000 reis par an. Depuis lors elle alla en diminuant toujours de plus en plus, de manière qu'en 1620 elle fut délivrée pour 18 000 000 reis, en 1644 pour 3 200 000, en 1675 pour 775 400, en 1700 pour 500 000 et en 1720 pour 700 000 reis. En 1651 et en 1695 la couronne fit faire cette pêche pour son compte, et le gain net ne monta dans la première année qu'à 2 518 315 reis, et à 1 095 600 dans la seconde. Quoique cette pêche se fût un peu relevée depuis 1725 jusqu'en 1771, elle était encore dans la plus grande décadence, puisqu'elle n'avait que 4 *armações* (armemens) et ne rapportait à la couronne que 3 850 000 reis. Le marquis de Pombal, voyant que la pêche du thon et de la *corvina* (coracinus) exigeait trop de dépenses pour être faite avec profit par un seul individu, imagina de créer une compagnie sous le titre de *companhia das pescarias do Algarve*, à laquelle il la délivra à des conditions assez avantageuses pour les actionnaires et pour la couronne. La pêche de la sardine n'est pas comprise dans l'acte de la compagnie, qui n'arme que trois barques pour la consommation du pays.

En 1813 elle avait neuf *armações*, dont chacune coûtait 3 000 000 reis et en rapportait 4 000 000, sur lesquels 800 000 étaient dus à la couronne, ce qui fait pour cette dernière 7 200 000 reis par an. C'est bien peu de chose en comparaison du revenu qu'elle percevait dans le 15e siècle, surtout si l'on voulait réduire cette somme à la valeur qu'avait l'argent à cette époque éloignée. Depuis l'institution de la compagnie jusqu'au 31 décembre 1812 le produit de la pêche a été de 1 936 051 511 reis. Sur cette somme les dépenses de toute espèce pour les armemens, et les expériences et les essais faits pour rendre à la pêche du corail et à celle de la *corvina* leur ancienne prospérité, ont ab-

sorbé 1475 746511 reis, qui sont tous restés dans l'Algarve et ont puissamment servi à augmenter les ressources de ses habitans, dont le nombre a considérablement augmenté depuis 40 ans. Le gain net, montant à 460 305009 reis, a été partagé entre les actionnaires, dont 119 103867 pour ceux établis dans l'Algarve, et 341 200933 pour ceux vivant dans les autres provinces du royaume. Par ces calculs on voit que la somme totale gagnée par l'Algarve, depuis l'institution de la compagnie, monte à 1 594 850378 reis. Quoique ces résultats ne correspondent pas aux espérances qu'on avoit conçues en créant cette corporation, ils démontrent cependant d'une manière satisfaisante que la compagnie, bien loin d'avoir empêché les progrès de la pêche du thon et avoir été nuisible à ce petit royaume, lui a été réellement utile en augmentant considérablement ces ressources de 1594 850378 reis, et en coopérant par là à l'augmentation remarquée dans son commerce et dans sa population.

L'édit (alvarà) du 14 octobre 1506 démontre de la manière la plus évidente que les Portugais furent des premiers à faire la pêche de la morue sur le grand banc de Terre-Neuve en Amérique, puisqu'ils y allaient déjà à cette époque. Le seul port d'Aveiro y envoyait soixante navires par an. Vianna et quelques autres ports y en envoyaient ensemble presque autant. D'ailleurs les noms des ports de l'île de Terre-Neuve, qui sont presque tous portugais, et qui se conservent encore, sont un document de plus qui vient à l'appui de cette vérité. Lorsqu'en 1578 les Portugais envoyèrent à Terre-Neuve 50 vaisseaux qui en rapportèrent 3000 tonneaux de poisson, les Anglais n'y envoyèrent que 30 navires seulement. Cette pêche éloignée et les autres qu'on faisait le long des côtes du Portugal, continuèrent à être plus ou moins florissantes pendant tout le règne d'Emmanuel et de ses successeurs, jusqu'au temps de l'occupation espagnole. Encore en 1620 les

madragues de l'Algarve rendaient 14 millions de reis par an à la couronne, et la *dizima* du poisson de Lisbonne payée à la couronne et à la maison de Bragança rapportait encore 13 800000 reis, somme qui, eu égard à la plus grande valeur de l'argent à cette époque, est incomparablement plus forte que celle de 30 à 40 000000 reis que cette branche a rapportée au gouvernement dans les années 1815, 1816, 1817, 1818 et 1819. La seule pêche des sardines employait dans ce port jusqu'à 112 barques. Le revenu que la couronne perçoit sur la pêche du thon de l'Algarve ne montait en 1812 qu'à 7 200 000 reis.

La promulgation de réglemens nuisibles à la pêche, les droits onéreux imposés sur ses produits à différentes époques, surtout sous le régime espagnol, et la ruine de la navigation et du commerce firent diminuer progressivement les pêcheries et les réduisirent à l'état déplorable où elles se trouvent à présent. Il est vrai que sous les deux derniers règnes, et même sous celui d'aujourd'hui, on a fait quelques efforts pour les relever; mais il s'en faut de beaucoup qu'elles soient aussi florissantes qu'elles l'étaient autrefois, comme on peut s'en convaincre par le rapprochement des faits que nous avons cités. D'ailleurs la pêche de la morue est entièrement négligée, et les Portugais se contentent maintenant d'acheter argent comptant des Anglais et des Anglo-Américains ce même poisson, qu'ils allaient autrefois pêcher eux-mêmes à Terre-Neuve, et dont ils revendaient une partie. Au lieu de la grande quantité de poisson qui anciennement était exportée du Minho par les Portugais et par les étrangers, on y importe maintenant beaucoup de poisson de l'Algarve, de la Galice, de l'Angleterre et d'autres pays. On peut en dire autant de la Beira, de l'Estremadura et de l'Alem-Tejo. Le tableau suivant, qui nous a été fourni par le contador général du royaume, fait voir la quantité et la valeur de la morue importée en Por-

tugal par les nations étrangères depuis 1795 jusqu'en 1820.

Tableau de la quantité et de la valeur de la morue importée en Portugal par les nations étrangères depuis 1795 jusqu'en 1820.

ANNÉES.	QUANTITÉ.	VALEUR.
1796	181 087 quintaux.	1 825 000 cruzades.
1797	129 402	1 294 000
1798	256 079	3 076 750
1799	267 887	3 352 250
1800	259 363	3 242 000
1801	128 631	2 052 250
1802	224 257	3 589 750
1803	205 898	2 860 750
1804	288 740	4 267 000
1805	285 420	4 138 500
1806	354 903	4 436 250
1807	207 666	2 595 750
1808	142 449	1 780 500
1809	202 415	2 681 750
1810	216 791	3 043 250
1811	313 114	3 757 250
1812	224 519	3 031 000
1813	287 609	3 856 000
1814	216 667	3 462 750
1815	282 525	4 943 750
1816	349 500	4 347 000
1817	301 395	3 586 500
1818	304 332	3 697 500
1819	234 914	3 130 000

Que de tristes réflexions ne fait pas naître ce tableau ! que de millions sont sortis du Portugal parce qu'il a négligé ses pêcheries ! que de millions n'aurait-il pas gagnés s'il avait su tirer parti des avantages que la nature lui a prodigués ! Plusieurs causes ont contribué à la décadence progressive de ses pêcheries. Après avoir mûrement réfléchi sur cet important sujet, nous croyons pouvoir nous arrêter aux suivantes, comme à celles qui ont eu la plus grande influence sur la diminution de cette branche de l'industrie nationale.

1°. Les grands frais nécessaires (1) pour exercer cet art, étant incompatibles avec la misère actuelle des pêcheurs, tendent à diminuer le nombre d'individus qui s'adonnent à la pêche, et s'opposent à la prospérité de ceux qui ne sont pas assez riches pour acheter les

---

(1) Selon les informations prises à Buarcos en 1794 par le savant académicien Constantino Botelho de Lacerda Lobo, chaque pêcheur de cette côte doit avoir au moins

Six filets pour le merlan (pescada) et autant de *mugigangas* ou filets pour pêcher les sardines, qui coûtent	28 800 reis
Huit *rascas* ou filets pour pêcher la raie (arraia), l'auge de mer (peixe anjo), et tous ceux que les pêcheurs nomment *poissons à peau*, qui coûtent	10 400
Un *espinhel* qui coûte	28 800
Une grande barque (barco grande) pour aller à la pêche, qui ne coûte pas moins de	400 000
Une autre barque plus petite qu'on nomme *Ericeira* .	210 000
Une *lancha* (canot)	250 000
Un bateau (batel)	30 000
L'écorce de saule nécessaire pour teindre les filets . .	9 600
Total. . .	1 167 600

Il faut observer que chaque filet ne dure pas plus de deux ans; qu'il arrive souvent qu'il ne dure qu'un an, et quelques-uns trois mois seulement. Nous croyons donc qu'un pêcheur de la côte de Buarcos, pour avoir une grande barque, ou au moins un bateau et les appareils susmentionnés, doit faire une grande dépense, qui ne peut pas être moindre dans le Minho et dans l'Algarve, où l'on fait usage d'autres appareils et en plus grand nombre. Sur la côte de Mira, où l'on ne pêche qu'avec l'appareil nommé *artes*, la dépense monte, y compris la barque (barco), à 600,000 reis.

appareils nécessaires, puisqu'ils sont obligés de les emprunter moyennant la cession d'un tiers et parfois de deux cinquièmes du produit total de leur pêche.

2°. Les droits excessifs que les pêcheurs doivent payer, et qui ne leur laissent pour récompense de leurs pénibles travaux et des dangers continuels auxquels ils sont exposés qu'une petite quantité de poisson qui suffit à peine pour satisfaire à leurs premiers besoins, et qui leur ôtent jusqu'à l'espoir de parvenir à un état aisé. Lorsque le malheureux pêcheur arrive à terre avec son poisson, il trouve tout aussitôt le fermier du seigneur qui lui ouvre son filet et lui enlève le quart, le sixième ou le huitième de sa pêche ; vient ensuite le fermier du *dizimo* et celui de la *sisa;* ce qui échappe à la rapacité de ces harpies est encore assujetti dans plusieurs terres aux *Almotacés* (officiers civils chargés d'établir le prix des denrées), qui mettent un impôt sur son poisson, sans savoir ce qu'il vaut ni ce qu'il a coûté.

3°. Les vexations auxquelles les pêcheurs ont toujours été exposés de la part des officiers civils et militaires, et bien souvent des fermiers des droits. C'est à cette cause et à la précédente qu'on doit attribuer l'émigration continuelle qu'on peut remarquer dans la classe des pêcheurs, et surtout celle qui a eu lieu en 1790, époque où l'on comptait plus de 2500 Portugais de l'Algarve employés dans les *chavegas* espagnoles d'Ayamonte et de San-Lucar de Barrameda. Cette émigration augmente dans les autres provinces qui sont sujettes aux recrutemens toutes les fois qu'on fait des recrues pour l'armée. On pourrait facilement la faire cesser en abolissant tous les droits, et en exemptant du service militaire cette classe utile, qui est l'école à laquelle se forment les meilleurs matelots de la nation.

4°. Les impôts pécuniaires que les curés imposent aux pêcheurs quand ils vont à la mer le dimanche et

les jours de fête, et qui augmentent les droits déjà excessifs qu'ils doivent payer.

5°. Le malheureux état dans lequel vivent les pêcheurs, et qui inspire à leurs enfans du dégoût pour une carrière qui ne leur laisse aucun espoir d'améliorer leur sort. Un grand nombre abandonnent le filet et la rame de leurs pères pour s'adonner à un métier qui, avec moins de peine et exempt de dangers, offre la perspective d'un gain plus considérable et d'une vie plus aisée.

6°. L'ignorance des pêcheurs, due en grande partie à leur misère, et qui les empêche de tirer de cet art, dont l'exercice exige plusieurs connaissances particulières, tout le profit dont il est susceptible.

7°. La liberté accordée de préférence à quelques pêcheurs et refusée à d'autres de faire la pêche dans certaines localités. Cela contribue à décourager l'exercice d'un art qui ne saurait jamais être assez encouragé, vu sa grande utilité, les grands dangers auxquels il expose, et le peu de profit qu'il donne en Portugal à ceux qui l'exercent.

8°. Le manque d'appareils convenables, le mauvais état et les défauts de ceux dont se servent les pêcheurs portugais, qui contribuent à diminuer le produit de la pêche, et parfois à porter un dommage irréparable en faisant périr inutilement dans leur source les générations futures.

9°. L'existence des *caneiros* (trappes), qui non-seulement sont nuisibles à la navigation des fleuves, mais qui empêchent aussi la multiplication et l'abondance du poisson qu'on pourrait y pêcher. D'anciennes chroniques nous apprennent qu'après la formation du *caneiro* d'Abrantes la pêche des aloses diminua beaucoup dans le Tage. Par d'autres chroniques on voit que les *caneiros* ont produit le même effet dans le Douro, le Mondego et le Zezere.

10°. Le mauvais état dans lequel, par une négligence

impardonnable, on laissa tomber les ports du royaume. Vianna, Villa do Conde, Sagres, Faro, Tavira et autres villes sont à la veille de rester sans port si on tarde encore à y porter remède.

Lorsqu'on considère les sommes énormes gagnées par les Hollandais, les Anglais, les Norwégiens, les Anglo-Américains et autres nations par la pêche, on ne peut s'empêcher de déplorer le sort de ce royaume, qui, ayant tout ce qui est nécessaire pour faire la pêche la plus riche de l'Europe, ne tire presqu'aucun parti de tant d'avantages. La pêche de la sardine, celle du merlan *(pescada)* et celle du thon pourraient devenir pour le Portugal ce qu'a été autrefois pour la Hollande celle du hareng, qui fut la première cause de la richesse et de la puissance de cette république. Le merlan salé étant incomparablement plus savoureux et plus nourrissant que la morue, on n'aurait qu'à exempter de tout droit la pêche de ce poisson si prodigieusement abondant sur les côtes du Portugal, et accorder des primes à ceux qui en saleraient une plus grande quantité, pour parvenir en peu de temps, non-seulement à le mettre en concurrence avec la morue, mais à exclure tout-à-fait cette dernière, dont l'importation tend sans cesse depuis deux siècles à appauvrir le royaume. Que de millions ne pourrait gagner cette monarchie, si ses habitans savaient tirer parti de la grande quantité de baleines qui fréquentent les parages du Brésil, des îles du Cap-Vert et de la capitainerie générale de Mozambique! Si les Hollandais, si les Anglais, si les Anglo-Américains peuvent faire cette pêche avec profit à une si grande distance de leur pays, en allant chercher les baleines au milieu des glaces polaires, sur les côtes du Brésil et dans la mer du Sud, quel gain ne devraient pas faire les Portugais, dont les côtes sont visitées annuellement par ces colosses de l'Océan! Le gouvernement actuel, qui s'occupe si utilement de remédier à tant de maux

physiques et moraux qui pesaient sur le Portugal, a senti toute l'importance de cet objet, et a déjà pris des mesures pour rendre de nouveau florissantes les pêcheries du royaume. Déjà plusieurs impôts onéreux, qui pesaient sur la classe utile et précieuse des pêcheurs, ont été abolis, et il y a tout lieu d'espérer que dans quelques années le Portugal ne verra plus sortir tant de millions pour acheter annuellement le poisson salé, qu'autrefois ses marins allaient eux-mêmes porter aux nations étrangères.

Le tableau ci-dessous fait voir l'état actuel des pêcheries du Portugal. La première colonne indique les localités réparties selon les différentes divisions financières(1) dans lesquelles elles sont comprises; la seconde le nombre de barques et de bateaux employés à la pêche, qui ont tous des noms particuliers en portugais selon leur grandeur et la force de leur équipage; la troisième le nombre de personnes employées sur ces mêmes barques.

Tableau des pêcheries du Portugal vers la fin de 1821.

	NOMBRE de barques.	PERSONNES employées.
Dans l'Algarve	355	3622 dont.
à Villa Real de San-Antonio	50	631
Castro Marim	19	127
Tavira	43	691
Tuzela près de Tavira	11	115
Villa de Olhão	51	362
Faro (sans y comprendre la pêche du thon)	33	381

(1) Les comarcas dont il est question ici ne sont pas les comarcas présidées par un corregidor, mais des divisions financières que nous avons retenues telles que nous les avons trouvées dans le tableau original qui a été présenté au congrès et que nous devons à la bienveillance dont nous honore M. le député Vaz Velho. Nous regrettons seulement qu'il soit imparfait, puisque à l'époque de notre départ de Lisbonne on n'avait pas encore remis à la *commission des piscarias* les documens relatifs à cette ville et à son territoire.

Quarteira	3	45	
Albufeira	6	162	
Pera (petit endroit)	24	144	
Farragudo (*idem*)	13	135	
Meixocira da Carregação (*idem*)	1	4	
Alvor	16	132	
Villa Nova de Portimão	18	130	
Lagos (sans y comprendre la pêche du thon)	65	625	
Dans la comarca de Setubal	140	1384	dont
à Setubal	86	684	
Cezimbra	54	700	
Dans la comarca de Torres-Vedras	89	671	dont
à Ericeira	50	472	
Cascaes	13	60	
Alhandra	16	80	
Alverca	9	56	
Villafranca de Xira	1	3	
Dans la comarca de Santarem	217	703	dont
à Ovar et Ilhavo	45	234	
Santarem	48	144	
Barguerinha	25	75	
Porcia de Tancos	12	42	
Xincha Real	3	40	
Pêcheurs séparés (avulsos)	84	168	
Dans la comarca de Thomar	159	518	dont
à Abrantes	40	80	
Punhete	10	20	
Paio de Pelle	77	154	
Tancos	2	4	
Atalaya	30	260	
Dans la comarca de Leiria	254	1385	dont
à Peniche	146	664	
Lagoa d'Obidos	29	95	
Porto de San-Martinho	24	36	
Porto de Pederneira	53	490	
Porto de Vieira	2	100	
Dans la comarca de Coimbra	53	1195	dont
à Figueira	23	771	
Redondos	2	200	
Quiaios	3	240	
Lavos	8	465	

Cadima	3	21	
Buarcos	14	92	
Dans la comarca d'Aveiro	311	4411	dont
à la Costa de San-Jacinto	19	141	
Costa Nova	51	430	
Costa da Noguoira	1	40	
Costa do Furadoiro	92	1416	
Costa da Torreira	128	820	
Costa de Espinho et autres endroits	20	1564	
Dans les comarcas au nord et au sud du Douro	387	2944	dont
à Espozende	43	820	
Gondomar	17	179	
Companhãa	2	38	
San-Joào da Foz	51	171	
Matozinho	4	60	
Darque, Villa Velha et Fao dépendans de Barcellos	24	216	
Povoa de Varzim	150	1020	
Leça da Palmeira	6	30	
Azurara	6	(1)	
Villa do Conde	49	162	
Alfandega da Villa do Conde	35	248	
Dans la province du Minho	194	721	dont
à Vianna avec Carresco et Arioza	39	239	
Caminha avec Crestello, Moledo, Gontinhei et Seixas	132	496	
Lanhales	23	46	
Somme	2159	17614	

Lorsqu'on considère que dans les sommes ci-dessus ne sont pas comprises toutes les barques et toutes les personnes appartenantes à la comarca de Lisbonne, on ne peut s'empêcher d'être étonné qu'au milieu des entraves sans nombre et de la misère affreuse qui accompagnent la profession de pêcheur en Portugal, il y ait encore tant d'individus qui s'y adonnent. Nous croyons que ce phénomène politique, dont on ne peut révoquer en doute la vérité, est le plus fort argument qu'on puisse citer pour prouver l'essor dont est susceptible cette branche de la prospérité nationale, lorsqu'elle sera encouragée comme le méritent son importance et les heureux résultats qu'elle peut produire sur les ressources du royaume.

(1) Les informations manquent.

GÉOGRAPHIE POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE.

DE LA POPULATION DU ROYAUME,

Considérée sous le rapport du nombre absolu de ses habitans, de sa proportion avec la surface qu'elle occupe, de sa distribution d'après les divisions civiles et ecclésiastiques, des mouvemens qu'on y a observés, et comparés à ceux qui ont eu lieu aux mêmes époques dans les principaux États et les villes principales de l'Europe; et de sa distribution d'après l'âge, le sexe et l'état de mariage ou de célibat, et d'après les différentes conditions et les différens emplois.

L'ÉVALUATION du nombre des habitans du Portugal est un problème qui n'a encore été résolu par aucun géographe ni par aucun voyageur. Les Portugais mêmes n'ont connu que depuis peu la population de leur pays. Tous les étrangers, avant la publication du savant mémoire de l'académicien Soares de Barros, se sont plu à diminuer extraordinairement la population du Portugal dans le 18e siècle, et à la porter, contre toute probabilité, d'après les calculs vagues et exagérés des auteurs nationaux, jusqu'à cinq millions au temps des Romains, et à quatre sous le règne d'Emmanuël. Après la publication de ce mémoire, dans lequel Soares de Barros a porté trop haut le nombre des habitans de ce pays en 1776, presque tous les voyageurs et les géographes, suivant l'opinion de ce savant Portugais, sont tombés dans l'erreur contraire, et l'ont évaluée trop haut.

La confusion extrême qui règne en Portugal dans les limites des divisions militaires, administratives,

judiciaires et ecclésiastiques, qui ne correspondent presque jamais les unes aux autres, et le peu de goût qu'ont toujours eu la nation et le gouvernement pour tous les objets qui sont du ressort de la statistique, ont beaucoup contribué à rendre très-inexactes les recherches sur la population du royaume, que de temps en temps on a essayé de faire. Voilà pourquoi les résultats des deux dénombremens faits en 1801 diffèrent tant l'un de l'autre; voilà pourquoi il y a une si grande divergence d'opinions sur le petit nombre de paroisses que contient le royaume, à des époques très-récentes et très-rapprochées l'une de l'autre; voilà pourquoi on voit des auteurs portugais donner les évaluations les plus disparates sur le nombre des habitans de Lisbonne, et répandre les opinions les plus absurdes sur la grande population du Portugal au temps des Romains et sous les rois des deux premières dynasties. En rejetant les calculs aussi vagues qu'inexacts faits par ceux qui ont écrit sur la population du Portugal dans le siècle passé et dans le siècle actuel, et en nous arrêtant aux seuls recensemens officiels par feux ou par individus dont on connaît l'époque précise et les résultats, nous allons offrir dans le tableau ci-après la marche de la population dans ce royaume depuis le temps d'Auguste jusqu'à présent. Nous en avons tiré les données d'un mémoire que nous venons de publier dans nos *Variétés politico-statistiques sur la monarchie portugaise*, et dans lequel nous nous flattons d'avoir démontré, avec l'évidence dont de semblables sujets sont susceptibles, que le Portugal n'a jamais été aussi peuplé qu'il l'était vers la fin de 1807, et qu'il contient actuellement (janvier 1822) 3 173000 habitans.

I. Tableau de la population absolue du Portugal à différentes époques depuis Auguste jusqu'à présent.

	Feux.	Habitans.
Le dénombrement fait dans l'ancienne Lusitania par ordre de l'empereur Auguste, l'an de la naissance de Jésus-Christ, donna pour résultat 568,126 chefs de famille ou feux. En donnant à chacun 5 individus, pour des raisons qu'il serait trop long d'expliquer ici, on aura.	568,126.	2,840,630
Nous nous flattons d'avoir démontré que le Portugal, sous aucun des rois de la première dynastie, ne peut avoir eu plus de. . .		2,600,000
et qu'en 1495 il ne pouvait en avoir plus de		2,000,000
Le dénombrement fait sous Jean III en 1527, cité dans le cahier XXV du journal de Coimbra, et dans lequel manque l'Algarve, donna 271,468 feux, dont 55,066 pour le Minho; 35,616 pour le Tras-os-Montes, 66,804 pour la Beira, 65,178 pour l'Estremadura, et 48,804 pour l'Alem-Tejo. En y ajoutant 18532 pour l'Algarve, qui sûrement n'en contenait pas tant à cette époque, nous aurons un total de 290,000 feux pour tout le royaume. Si nous supposons maintenant qu'à chaque feu correspondent 5 habitans, nombre que nous croyons trop grand, mais que nous adoptons pour avoir des résultats plus favorables à l'opinion de ceux qui soutiennent la grande population du Portugal à cette époque ou à une autre qui en diffère de quelques années seulement, nous aurons 1,450,000 habitans, auxquels il faudra ajouter 70,000 individus pour les religieux des deux sexes qui étaient alors beaucoup plus nombreux qu'à présent, et 30,000 autres pour le militaire. Ces trois sommes réunies donneront un total général de		

	Feux.	Habitans.
1,550,000 habitans. Le Portugal avait donc en 1527	290,000	1,550,000
Le dénombrement fait en 1636 sous le régime espagnol, ayant donné 200,000 hommes en état de porter les armes, on peut calculer la population du Portugal à cette époque tout au plus à		1,100,000
Le dénombrement de 1732 que nous avons calculé d'après les documens fournis par Lima, donna	459,800	2,143368
Le dénombrement par feux cité par Barros, qui eut lieu quelque temps avant la nouvelle division des évêchés du royaume que nous rapportons à l'année 1768, et que nous avons calculé d'après les documens fournis par les dénombremens postérieurs, par feux et par individus, donna . . .	633,432	2,409,698
Le recensement par feux fait en 1798, par ordre de l'intendant général de la police, Diogo Ignacio de Pina Manique, et que nous avons trouvé dans *l'Archivio militar*, à Lisbonne, donne pour résultat. . . .	746,864	
En donnant à chaque feu 3,9 individus, et portant seulement à 24,000 les militaires de terre et de mer et à 36,000 les ecclésiastiques, on aurait pour l'année 1798.	746,864	2,97[illegible]770
Le recensement par feux et par individus fait en 1801, avec assez de soin, par ordre du ministre don Rodrigo de Souza Coutinho, comte de Linhares, donna	758,500	2,931,930
dont 1,426,900 individus du sexe masculin, 1,505,030 individus du sexe féminin.		
2,931,930. Comme dans ce nombre les militaires et les ecclésiastiques ne sont pas compris et que nous avons démontré dans notre mémoire que la ville de Lisbonne devait à cette époque contenir au moins 80,000 habitans de plus que ceux donnés par le recencement, nous aurons pour la même époque	758,500	3,011,000

	Feux.	Habitans.
Nous avons démontré que le Portugal avait vers la fin de 1807.		3,199,000
et que vers la fin de 1814 il avait . . .	732,105	2,959,000
Appuyant nos calculs sur le recensement fait par feux et par individus en 1819 dans 24 comarcas, nous croyons que le Portugal a actuellement (1er janvier 1822). . . .		3,173,000

Maintenant nous allons considérer la population du Portugal sous différens points de vue, en commençant par celui de la surface sur laquelle elle est distribuée. Comme nous ne connaissons pas encore tous les résultats du grand travail entrepris par ordre du gouvernement sous la direction du colonel Franzini, nous prendrons pour base de tous nos calculs le nombre d'habitans trouvé dans le recensement de 1801, auquel nos lecteurs pourront faire les modifications nécessaires, en observant que les militaires et les ecclésiastiques, dont le nombre pouvait bien monter alors à 59,000 individus, n'y sont pas compris, non plus que la population de Lisbonne, qui y est évaluée à 20,000 âmes au-dessous de ce qu'elle était à cette époque. Nous y avons ajouté l'archipel des Açores, en indiquant la population qu'il avait en 1807 et qui maintenant monte à plus de 200,000.

Tableau général de la population du Portugal en 1801, par provinces, comparée à la surface.

ROYAUMES et PROVINCES.	SURFACE en mille carrés d'Italie.	FEUX.	HABITANS.	HABITANS par mille carré.
ROYAUME DE PORTUGAL.				
Minho	2 160	190 541	737 700	341 $\frac{324}{360}$
Tras-os-Montes . .	3 060	67 881	262 560	85 $\frac{240}{306}$
Beira	6 480	219 189	855 540	132 $\frac{108}{648}$
Estremadura . . .	7 470	169 543	678 360	90 $\frac{606}{747}$
Alem-Tejo	7 740	82 921	302 690	39 $\frac{81}{774}$
ROYAUME D'ALGARVE . .	1 440	26 194	95 080	66 $\frac{4}{144}$
ARCHIPEL DES AÇORES.	800		183 400	229 $\frac{1}{4}$
Total.	29 150		3 115 330	106 $\frac{22}{25}$
Total sans les Açores.	28 350	756 269	2 931 930	103 $\frac{2196}{2835}$

En réfléchissant sur les résultats donnés par le tableau ci-dessus et en consultant ceux insérés dans la VIIIe section, on peut en tirer quelques conséquences bien importantes pour la statistique de ce royaume.

1°. D'abord on voit que la population relative du Portugal est supérieure à celle de l'Espagne, puisque celle-ci n'a que 77 habitans par mille carré, tandis que ce royaume en a 103.4. Ce rapport de la population à la surface devient encore plus favorable si on fait le calcul sur la population actuelle, qui, étant de 3,175000, donne 111,92 ou en nombres ronds 112 habitans par mille carré. Ensuite on voit que le Portugal, considéré sous le rapport de l'étendue, est

le 10e état de l'Europe, et le 13e sous celui de population absolue, tandis qu'il n'en est que le 52e relativement à la population relative, qui n'est supérieure qu'à celle de la monarchie danoise, du grand-duché de Mecklenbourg-Schwerin, de la monarchie espagnole, de l'empire ottoman, de l'empire russe et de la monarchie suédoise. Dans tous les calculs susmentionnés et dans les suivans, on a fait toujours abstraction de l'archipel des Açores.

2°. En comparant les provinces entre elles, on voit que celle du Minho est de beaucoup la plus peuplée; que celle de l'Alem-Tejo est de beaucoup la plus pauvre d'habitans; qu'en ôtant à l'Estremadura la grande population concentrée dans Lisbonne et dans son petit territoire, cette province fertile est presque aussi peu peuplée que l'Alem-Tejo, puisqu'elle n'aurait qu'environ 62 habitans par mille carré.

3°. Si tout le Portugal était aussi peuplé que le Minho, ce royaume contiendrait 9,681525 habitans, ce qui est presque la population de toute l'Espagne. Mais comme le Minho n'a pas un sol aussi fertile que celui de l'Estremadura et de l'Alem-Tejo, et que les pêcheries dans leur état actuel ne donnent pas la huitième partie du produit dont elles sont susceptibles, on pourrait sans exagération accorder 400 habitans par mille carré à la surface du royaume, qui contiendrait alors 11,340000 habitans. Ce calcul, qui est bien loin d'être exagéré, puisque tout le Minho n'est pas aussi bien cultivé qu'il pourrait l'être, offre la mesure des forces que peut acquérir le Portugal, lorsque l'industrie et l'activité de ses habitans seront secondées par un gouvernement aussi sage qu'éclairé.

4°. Si tout le Portugal avait une population aussi faible que l'Alem-Tejo, ce royaume n'aurait que 1,168,800 habitans, c'est-à-dire un peu plus du tiers de ce qu'il a actuellement, et un peu plus de ce qu'il avait en 1656.

5°. En réunissant ensemble le Minho et la Beira

qui sont les deux provinces les plus peuplées, et qui forment presque le tiers de la surface du royaume, on voit que le Portugal offre sur 8640 milles carrés une population de 1,593240 habitans, ce qui donne $184\frac{174}{411}$ individus par mille carré. C'est la population relative du royaume Sarde ou de tous les pays soumis au roi de Sardaigne.

6°. En réunissant ensemble l'Alem-Tejo et l'Estremadura sans Lisbonne et son petit territoire, on trouve que ces deux vastes provinces, qui forment plus de la moitié du royaume, ne contiennent que 732690 habitans, ce qui, sur environ 15000 milles carrés, donne la population relative de 48 individus par mille carré; c'est un neuvième de moins que celle de l'empire ottoman en Europe, et seulement un tiers de plus que celle de la partie européenne de l'empire russe.

7°. En comparant le Minho, qui est la province la plus peuplée, à l'Alem-Tejo qui est la moins peuplée, on trouve que la population absolue de la première est plus que double de celle de la seconde, tandis que sa population relative est neuf fois plus grande que celle de l'Alem-Tejo.

III. Tableau général de la population du Portugal par provinces, comarcas, *cidades* (cités), *villas* (petites villes et bourgs), *concelhos*, paroisses, feux et habitans, en 1801 et 1819.

Provinces.	*Comarcas.*	*Cidades.*	*Villas ou Concelhos.*	EN 1801. *Paroissiales.*	*Feux.*	*Habitans.*	EN 1819. *Paroissiales.*	*Feux.*	*Habitans.*
Minho.	Barcellos.	0	23	299	58117	146630	278	55437	133481
	Braga.	1	18	76	11873	48910	78	12417	49836
	Guimarães	0	27	247	34111	139040	243	33552	136063
	Penafiel	1	9	116	15840	59790			
	Porto.	1	11	202	60798	194490			
	Valença	0	4	49	6934	26420			
	Vianna.	0	30	274	32818	122420			
	Somme	3	122	1263	190541	737700			
Tras-os-Montes.	Bragança.	1	17	266	21793	85710	267	22119	88896
	Miranda.	1	14	126	8299	31670			
	Moncorvo	0	20	165	14205	51060			
	Villa-Real.	0	24	130	23586	94120	136	24650	96130
	Somme	2	75	687	67881	262560			
Beira.	Arganil.	0	23	49	9808	40140			
	Aveiro	1	36	65	25060	87560	72	25842	100756
	Castello-Branco	1	24	96	15525	58760	98	15548	57725
	Coimbra	2	49	143	45250	166980			
	Feira	0	10	76	18400	72040	76	20257	79676
	Guarda	1	31	193	26500	104520			
	Lamego	1	50	144	16575	67040	155	26017	101256
	Linhares.	0	7	40	4480	17240			
	Pinhel	1	2	39	4164	15040			
	Trancoso.	0	45	193	21150	74450			
	Viseu.	1	56	169	56197	251810			
	Somme	7	353	1207	219189	855540			
Estremadura.	Alcobaça.	0	13	22	5843	22060	21	4692	17925
	Alemquer	0	7	56	10878	42870	56	10887	41506
	Chão de Couce	0	5	5	1496	5780			
	Leiria	1	9	45	16318	61180			
	Lisbonne.	1	0	41	44057	(1)220000	41	45611	240000
	Ire Termo.	0	1	31	10897	40000	34	10580	43056
	Ourem	0	2	17	5662	21190	17	4442	15162
	Riba-Tejo.	0	7	11	3412	12940	10	3411	13854
	Santarem	0	17	58	20458	78600	86	19016	71818
	Setubal.	0	19	51	16750	65560			
	Thomar.	0	25	66	21723	79430			
	Torres Vedras	0	14	46	12063	48750	47	12918	51278
	Somme	2	119	480	169543	698360			

(1) Voyez notre mémoire sur la population du Portugal dans nos Variétés politico-statistiques sur la monarchie portugaise.

Provinces.	Comarcas.	Cidades.	Villas ou Concelhos.	EN 1801. Paroisses.	Feux.	Habitans	EN 1819. Paroisses.	Feux.	Habitans.
Alem-Tejo.	Avis	0	18	36	6294	21860	36	6426	21810
	Béja	1	13	61	17525	61659	65	15189	55310
	Crato	0	13	33	7255	28550	40	7829	32287
	Elvas	1	6	22	7046	26850			
	Evora	1	16	64	13906	51270			
	Ourique	0	17	50	3538	45730	50	13145	43870
	Portalegre	1	11	36	8497	31660	37	8374	29903
	Villa-Viçosa	0	13	61	9080	32340			
	Somme	4	107	353	82921	302690			
Algarve.	Faro	1	2	21	10762	39170	21	11421	47469
	Lagos	1	6	23	6704	24760	24	7334	27841
	Tavira	1	3	20	8728	31150	21	10268	38290
	Somme	3	11	64	26194	95080	66	29023	113391
	Somme générale	21	767	4054	756269	2 951930			

En réfléchissant sur les faits présentés par le tableau ci-dessus, qui offre le nombre d'habitans recensés en 1801 dans tout le royaume et en 1819 dans vingt-quatre comarcas, et le nombre de feux et de paroisses que chacune contenait dans les susdites années, on voit d'abord que les résultats du dernier recensement, comparés avec ceux du recensement de 1801, démontrent:

1°. Que les comarcas de *Barcellos*, de *Guimarães*, de *Castello-Branco*, d'*Alcobaça*, d'*Alemquer*, d'*Ourem*, de *Santarem*, de *Béja*, d'*Ourique* et de *Portalegre* ont éprouvé une diminution dans leur population;

2°. Que les comarcas de *Braga*, de *Bragança*, de *Villa-Real*, d'*Aveiro*, de *Feira*, de *Lamego*, de *Riba-Tejo*, de *Lisbonne*, de *Torres-Vedras*, de *Crato*, de *Faro*, de *Tavira* et de *Lagos* ont vu augmenter la leur;

3°. Que dans celle d'*Avis* elle a été stationnaire;

4°. Que la diminution de la population dans les dix premières a été d'environ 44000 âmes, et que l'augmentation dans les treize suivantes, sans compter la ville de Lisbonne, a été de 96 000 âmes;

5°. Que l'accroissement, moins la perte faite par les dix premières comarcas, donne un reste de 52 000 âmes, qui exprime l'augmentation de la population appartenante aux susdites vingt-quatre comarcas, augmentation à laquelle on pourrait ajouter sans scrupule 10 000 âmes dont s'est accrue la population de Lisbonne de 1801 à 1819; chose prouvée par mille faits incontestables;

6°. Qu'en supposant qu'il y ait eu dans le reste du royaume une augmentation proportionnelle à celle offerte par les 24 comarcas susmentionnées, il s'ensuivrait que le Portugal aurait gagné de 1801 à 1819 environ 100 000 âmes. Ce nombre est sûrement au-dessous de la vérité, puisque dans ce calcul nous n'avons pas compris l'accroissement de la population de Lisbonne pendant cet intervalle.

On ne doit pas révoquer en doute ces résultats consolans, à cause de la petite discordance que l'on observe entre le nombre de paroisses appartenantes à une même comarca en 1801 et en 1819. D'abord parce que ces inexactitudes, qui viennent de la confusion existante entre les différentes juridictions, ne peuvent influer que sur la population d'une comarca, mais jamais sur celle de tout le royaume, dont la population est indiquée par le résultat général, obtenu des tableaux remis séparément par les curés de toutes les paroisses; ensuite parce qu'on peut considérer que les fautes en plus d'une comarca sont compensées par celles en moins d'une autre; enfin parce que l'excédant des naissances sur les décès, que l'on observe constamment dans les années 1815, 1816, 1817, 1818 et 1819 (voyez le tableau V°) démontre incontestablement que la population du Portugal a augmenté

d'une manière assez rapide depuis 1814 jusqu'en 1820. L'augmentation d'environ 8000 âmes, que ce royaume aurait acquise selon les listes remises par les évêques d'après le recensement de 1801 (voyez le tableau IVe), année dans laquelle la mortalité a dû être très-grande à cause de la disette affreuse qui a désolé le Portugal, inspire une nouvelle confiance pour les résultats offerts par le tableau ci-dessus. Nous ne doutons pas que, grâce à la grande quantité de froment et de maïs qui arrivait de tous les côtés en Portugal, cet état n'a presque pas senti les funestes effets que ce fléau a fait éprouver à l'Italie et à d'autres parties de l'Europe en 1816 et 1817. D'ailleurs les tableaux (voyez les tableaux IVe et V^e) du mouvement de la population du Portugal comparé à celui observé à la même époque dans presque tous les états de l'Europe et dans leurs villes principales (voyez les tableaux VIe et VIIe) rendent encore plus probables les faits présentés par les listes dressées par les curés portugais, surtout lorsqu'on les aura rectifiés d'après les remarques que nous avons faites après eux. Si la Suède, la Norwége et les gouvernemens les plus septentrionaux de la Russie d'Europe, au milieu des frimas, avec un commerce peu étendu, un sol ingrat et une agriculture peu florissante, ont considérablement augmenté leur population; si l'Irlande a pu doubler la sienne dans le court espace de 32 ans, au milieu des troubles civils et religieux dont elle a été le théâtre, de la misère qui opprime ses habitans, et de l'émigration considérable qui doit annuellement en diminuer le nombre; si l'Angleterre, la Bohême, la Moravie, la Silésie, le gouvernement de Magdebourg et plusieurs des départemens les plus peuplés de la France, avec une population très-concentrée, ont pu gagner chaque année plusieurs milliers d'individus; si quelques comtés de la Hongrie le long du Theis et du Danube, exposés aux ravages d'un air malsain; si les confins

militaires, qui pendant tant d'années ont fourni un si grand nombre de recrues aux armées autrichiennes, ont pu accroître d'une manière si extraordinaire le nombre de leurs habitans, pourquoi voudrions-nous refuser au Portugal la possibilité d'avoir pu réparer en sept ans de paix les ravages causés par les invasions de 1807, 1809 et 1810, lui qui est exempt des entraves qui paraissaient devoir s'opposer à l'augmentation de la population dans les pays dont nous venons de parler, augmentation prouvée par des listes officielles (1). Nous prions nos lecteurs de vouloir bien

(1) Voici quelques faits positifs à l'appui de notre assertion, et dont nous pouvons garantir l'exactitude; ils sont tirés des papiers anglais, français et allemands, du *Vatærlændische blætter* de Vienne, des Annales des voyages de M. Malte-Brun, et des *Allgemeine geographische ephemeriden* de Weimar.

Le royaume de suède sans la Finlande avait	en 1805	2 424874
	en 1810	2 377851(*)
	en 1813	2 407206
(*) Diminution causée par la guerre.	en 1815	2 465066
	en 1818	2 543312
	en 1821	2 605000
Le royaume de norwége, depuis 1814 jusqu'à 1821, a gagné.		60000
La finlande ci-devant suédoise avait . .	en 1800	837152
	en 1805	896773
	en 1815	1 095957
La population de la seule église grecque de l'empire de russie, d'après les listes du clergé publiées toutes les années, a eu un excédant des naissances sur les décès de 1800 jusqu'à 1820 de 8 886762 individus répartis de la manière suivante :		
	en 1801	453205
	en 1802	616097
	en 1803	485842
	en 1804	568469
	en 1805	570800
	en 1806	500662
	en 1807	467608
	en 1808	462478
	en 1809	466712
	en 1810	470946
	en 1811	369779

voir ce que nous disons à ce sujet dans le premier volume de nos Variétés politico-statistiques sur la mo-

	en 1812	293033
(*) Cette année les décès l'emportèrent sur les naissances de 2740.	en 1813 (*)	—2740
	en 1814	389255
	en 1815	407473
	en 1816	637247
	en 1817	670045
	en 1818	556441
	en 1819	503025

Selon M. le conseiller Gervais et MM. les professeurs Hagen et Schütz les deux gouvernemens de Kœnigsberg et de Gumbinnen, qui forment la PROVINCE DE LA PRUSSE, de 1805 à 1812 ont perdu 188611 habitans; cette perte était déjà réparée dès l'année 1820, quoiqu'elle eût été augmentée par la mortalité extraordinaire des années 1813 et 1815.

Le GOUVERNEMENT DE MAGDEBOURG, qui est une des contrées les mieux peuplées de l'Allemagne, a gagné dans le court espace de 3 ans 18060 habitans, puisque d'après les énumérations faites chaque année on y trouve vers la fin	de 1816	460405 (*)
(*) Les militaires ne sont pas compris dans ce nombre.	de 1817	466180
	de 1818	473396
	de 1819	478465
Le GOUVERNEMENT DE MERSEBOURG avait vers la fin	de 1817	501868
	de 1818	510629
Le GOUVERNEMENT DE AIX-LA-CHAPELLE avait vers la fin	de 1817	310619
	de 1819	316652
Le ROYAUME D'IRLANDE, d'après un recensement, avait	en 1788	3 197920
	en 1824	6 846949
Le COMTÉ DE CORK avait	en 1815	523936
	en 1821	702000
Le COMTÉ DE LIMERICK avait	en 1813	103865
	en 1821	214286
La GRANDE-BRETAGNE avait	en 1801	10 942646
dont 8 331434 pour l'Angleterre.		
551546 pour la principauté de Galles		
1 599068 pour l'Ecosse.		
470598 pour l'armée et la flotte.		
Elle avait	en 1811	12 596803
dont 9 538827 pour l'Angleterre.		
611788 pour la principauté de Galles.		

narchie portugaise, pages 80-93, où ils trouveront des argumens qui nous paraissent sans réplique. Nous

---

	1 805688 pour l'Ecosse.		
	640500 pour l'armée et la flotte.		
Elle avait		en 1821	14 379677
dont	11 260555 pour l'Angleterre.		
	717108 pour la principauté de Galles		
	2 092014 pour l'Ecosse.		
	310000 pour l'armée et la flotte.		
L'archiduché de la haute et basse Autriche avait		en 1800	1 666765
		en 1817	1 810787
Le royaume de Bohême avait		en 1801	3 013614
		en 1817	3 236142
Le gouvernement de Moravie et Silésie avait		en 1801	1 639309
		en 1817	1 733319
La France dans ses limites actuelles, d'après les états fournis en l'an IX et en l'an X (1800 1801) par les préfets, pour le travail de la réduction des justices de paix, et publiés par MM. Chanlaire et Herbin, avait			28 216254
Elle avait, d'après le dernier recensement terminé en 1821			30 465291
Le département de l'Ain avait		en 1800	284455
		en 1806	297470
		en 1821	328338
Le département des côtes du nord avait		en 1800	499937
		en 1806	509232
		en 1821	552424
Le départ. du finistère avait		en 1800	474349
		en 1806	446895
		en 1821	483095
Le départ. d'ille-et-vilaine avait		en 1800	488605
		en 1806	501668
		en 1821	533207
Le départ. de l'isère avait		en 1800	441208
		en 1806	471660
		en 1821	505585
Le départ. de la loire avait		en 1800	292588
		en	310754
		en 21	343524
Le départ. de la loire-inférieure avait		en 1800	368506
		en 1806	394790
		en 1821	433815

ne prétendons cependant pas avec cela prouver l'exactitude du dernier dénombrement. Nous n'ignorons pas

Le DÉPART. DE MAINE-ET-LOIRE avait	en 1800	376033	
	en 1806	401223	
	en 1821	442859	
Le DÉPART. DE LA MANCHE avait	en 1800	528912	
	en 1806	566726	
	en 1821	594196	
Le DÉPART. DU NORD avait	en 1800	774450	
	en 1806	820522	
	en 1821	905764	
Le DÉPART. DU PAS-DE-CALAIS avait	en 1800	566061	
	en 1806	559984	
	en 1821	626584	
Le DÉPART. DU RHÔNE avait	en 1800	345644	
	en 1806	335113	
	en 1821	391586	
Le DÉPART. DE LA SEINE avait	en 1800	629763	
	en 1806	671937	
	en 1821	821706	
Le ROYAUME DE HONGRIE avec la Croatie et la Slavonie civiles avait	en 1787		7 141 136
	en 1805		8 000000

M. Csaplovics a prouvé, par des argumens qui nous paraissent sans réplique, que ce royaume, avec la Croatie et la Slavonie civiles, avait . . en 1820 8 643622

Ce calcul diffère très-peu de celui de M. Szepeshazy, employé dans le district de Kaschau, qui dans son *Directorium itinerarium* porte la population de ces mêmes pays, pour l'année 1817, à 8 314454, auxquels ajoutant la noblesse et le clergé que M. Csaplovics évalue à 435358, on aura pour la Hongrie, avec la Croatie et la Slavonie civiles, en 1817 . . . . . 8 749812

M. Csaplovics a prouvé que ce royaume double sa population dans l'espace de 150 ans. Mais en comparant les résultats de la conscription de 1787 avec ceux de celle de 1805 il trouve que la population double en 45 ans dans les *comtés d'Unghvar* et de *Marmaros;* en 50 dans celui de *Torontal;* en 51 dans celui de *Csanad;* en 52 dans celui d'*Ugocsa;* en 56 dans celui de *Bacs;* en 59 dans celui de *Bekes;* en 60 dans celui de *Csongrad*, et en 62 dans celui de *Beregh*. En comparant les résultats des deux conscriptions sus-mentionnées avec ceux des énumérations faites par les évêques en 1817 et 1818 il trouve que le *comté de Bekes* double sa population en 35 ans; ceux de *Borsod* et de *Vesprim* en 36 et celui de *Gran* en 43. Le *comté de Csongrad* au contraire ne la doublerait, d'après l'énumération faite en 1816, qu'en 86 ans.

qu'il est très-difficile d'exécuter exactement un dénombrement sur une masse considérable d'habitans qui

Les CONFINS MILITAIRES avaient.	en 1799	823950
	en 1807	911760
	en 1814	942285
Le GÉNÉRALAT BANAT DE HONGRIE, ou la partie des confins militaires appartenante à la Hongrie avait	en 1799	129222
	en 1803	146346
	en 1806	162885
	en 1815	175044

Voici les noms de quelques villes, bourgs et villages de l'empire d'Autriche, dont la population s'est considérablement accrue depuis quelques années.

Neusatz. . .	en 1770	4000	*Lemberg* . .	en 1790	36082
	en 1805	13262		en 1810	43522
	en 1819	16663	*Brody* . . .	en 1770	4000
Zomborg. . .	en 1805	14956		en 1800	20000
	en 1818	18000		en 1804	24000
Debretzin. . .	en 1805	27365	*Brünn.* . . .	en 1791	9807
	en 1815	41175		en 1804	23367
Kronsenburg . .	en 1766	8666		en 1813	27101
	en 1780	14522	*Trieste.* . . .	en 1719	6000
	en 1812	25000		en 1792	22900
Kronstadt . .	en 1786	18118		en 1802	24660
	en 1812	30000		en 1818	33510
				en 1821	40000?

Nous pourrions étendre ces exemples à beaucoup d'autres contrées de l'empire d'Autriche, de la Confédération germanique, de l'Italie, de la France, etc. etc.; mais nous croyons que ceux que nous venons de citer sont plus que suffisans pour ôter toute invraisemblance aux résultats offerts par les recensemens portugais de 1801 et 1819, et pour rendre plus probables les résultats offerts dans le cinquième tableau. Nous saisissons cette circonstance pour rappeler l'attention des géographes sur quelques opinions que nous avons émises il y a quelques années à l'égard de la population des différens états de l'Europe et des principales régions de l'Asie, de l'Afrique, de l'Océanie et de l'Amérique. Nous avons dit, dès le commencement de décembre 1816 (1), que nous ne faisions aucune difficulté d'accorder à l'empire d'Autriche 28,700,000 habitans, tandis que le savant rédacteur des *Allgemeine geographische ephemeriden* ne l'évaluait, en janvier de la même année,

(1) Page 205 du *Compendio di geografia universale conforme alle ultime politiche transazioni e più recenti scoperte, corredato di cinque tavole sistematiche delle principali lingue, e di altrettante dissertazioni sulla popolazione attuale delle cinque parti del mondo*, Vinegia, 1817. Cet ouvrage a été mis en vente le 20 février de cette année.

varie à chaque instant par les naissances, la mortalité, l'émigration, les changemens de domicile et mille

---

que 27,715,500. Ayant repris nos calculs en 1819 (1), nous avons prouvé, par des calculs et des raisonnemens, que cet empire devait avoir 29,000,000 d'habitans, et cela lorsque M. le baron de Lichtenstern, dans sa Statisque de l'empire d'Autriche, ne portait sa population qu'à 28,207,882; que M. Hassel l'évaluait à 27,850,000, et que M. Stein ne la faisait monter qu'à 27,644,015. Nous avons eu la satisfaction de voir que les énumérations partielles faites en Hongrie ont prouvé la justesse de nos calculs, et que deux savans géographes, MM. Csaplovics et Szepeshasy, portant encore plus haut que nous le nombre des habitans de ce royaume et de ses dépendances civiles, venaient indirectement concorder avec nous sur la population totale de l'empire d'Autriche.

Nous avons démontré, par des calculs et par des raisonnemens (2), dès l'année 1808, que l'empire de Russie pouvait avoir 46,000,000 d'habitans, lorsque presque tous les géographes n'en accordaient à ce colosse politique que 33 à 36,000,000; que MM. Tooke et Fabri ne l'évaluaient qu'à 40 millions; que M. Hermann, en 1806, lui en donnait 41,253,483; que M. Bertuch, en 1808, lui en accordait 41,404,000; et M. Wichmann 42,265,000. Dans notre *Compendio di geografia universale* (3), nous avons prouvé, par des raisonnemens qui nous paraissent victorieux, que la population de la Russie devait monter, en décembre 1816, au moins à 51,684,369 âmes, tandis que M. Bertuch ne la portait, en janvier de la même année, qu'à 45,142,000. Nous avons répété les mêmes calculs dans la seconde édition de notre *Compendio* (4). Nous n'avons pas été peu étonné de lire à Lisbonne, dans le cahier de septembre 1820, du *Politisches journal de Hambourg*, un article dans lequel, suivant la même marche et faisant presque les mêmes raisonnemens que nous avions faits dès l'année 1816, on démontre que la Russie devait avoir en janvier 1818 environ 56,049,031 habitans. Nous avons eu d'autant plus lieu d'être surpris que l'auteur de l'article, après avoir cité l'opinion d'Adam Müller, de Bredow, de Broemsen, de Wichmann, de Hassel, du *Chronos*, etc., de Lüders, de Sablowsky et de Stein, n'a pas seulement fait mention du seul géographe qui, quatre ans auparavant, avait émis une opinion si différente de celle de tous ses prédécesseurs, et s'approchante de la sienne, dont elle ne diffère que par la crainte qui se laisse entrevoir à travers ses raisonnemens d'être accusé d'exagération en portant plus haut la population de cet empire. Cependant notre ouvrage pouvait bien être connu à l'auteur de l'article susmentionné, puisque la *Bibliothèque*

---

(1) Pages 316-318 de la seconde édition du *Compendio di geografia universale*, etc., qui a été mise en vente en mai 1819.

(2) Page 42 du *Prospetto politico-geografico dello stato attuale del globo sopra un nuovo piano*, Venezia, 1808.

(3) Pages 207-209 de la première édition de notre *Compendio*.

(4) Pages 320-322 de la seconde édition de notre *Compendio*.

autres causes, sans parler des différens intérêts que peuvent avoir d'en masquer ou même d'en défigurer

---

universelle de Genève en avait parlé très-favorablement dès l'année 1817, et puisque les Nouvelles Annales des Voyages et la *Biblioteca italiana* en avaient parlé dans le même sens en 1819, et que l'*Allgemeine zeitung* de Halle, et les *Allgemeine geographische ephemeriden* de Weimar l'avaient analysée en 1820. Néanmoins nous avons eu la satisfaction de voir que nos calculs avaient été adoptés par un des savans auteurs du *Vollstændiges Handbuch der neuesten Erdebeschreibung*, par M. Hassel, lorsqu'il évalue la population de l'empire de Russie 55,745,259 habitans, dont il en accorde 45,633,203 à la Russie d'Europe.

Nous avons tâché de démontrer par des calculs et des raisonnemens, en 1817 (1), que le royaume de Bavière devait avoir 3,600,000 âmes; quoique M. Bertuch ne lui eût donné, en 1816, que 3,377,410; et M. Stein 3,400,000. L'énumération faite en 1818 démontra que la Bavière avait 3,523,059 habitans; auxquels ajoutant l'armée et un certain nombre d'individus qui ne figurent point dans les listes de la population, on aura pour le moins 3,590,000 âmes, nombre qui est presque identique avec celui que nous lui avions accordé. Comme, lors de la seconde édition de notre *Compendio*, nous n'avions point eu connaissance de ce recensement, et que nous voyions les plus grands géographes allemands, au milieu de tous les trésors statistiques que présente leur pays, s'accorder à évaluer beaucoup plus bas que nous la population de la Bavière, nous avons pensé tout naturellement que nous nous étions trompé dans nos calculs, et changeant d'opinion, nous n'avons accordé à ce royaume que 3,550,000 habitans. Cela ne doit pas étonner tous ceux qui savent combien peu il y avait à cette époque de relations littéraires entre l'Allemagne et l'Italie, et combien il est difficile à un particulier qui ne jouit pas d'une grande fortune de se procurer tous les principaux ouvrages de statistique qu'on publie annuellement en Allemagne. D'ailleurs l'évaluation de la matricule de la Confédération germanique, pour déterminer le contingent qui devait être fourni par la Bavière, a achevé de nous persuader que nous étions tombé en erreur. Cependant, d'après les résultats du recensement fait en 1818, il est très-probable que ce royaume a eu, vers la fin de 1819, au-delà de 3,600,000 âmes. La même chose nous est arrivée à l'égard de la monarchie prussienne, car nous ignorions les résultats des recensemens faits annuellement depuis 1816 jusques et y compris 1819. Nous ne pouvions donc évaluer la population de cette monarchie qu'en nous servant des données positives qui étaient à notre connaissance, rejetant entièrement l'évaluation de M. Stein, qui, dans la troisième édition de son *Handbuch der geographie und statistik*, évaluait la population totale de la monarchie à 10,639,619 individus, pendant que la somme qu'il donnait de toutes ses provinces et de tous ses gouvernemens ne montait qu'à 9,875,584 habitans; ce qui donnait, même en

---

(1) Pages 210-212 de la première édition de notre *Compendio*.

les vrais résultats ceux qui se trouvent chargés de l'opération, ou ceux qui la subissent. Ces difficultés qui ont toujours été très-grandes dans tous les pays, le sont encore davantage pour le Portugal, où l'on n'est pas habitué aux recensemens, et où l'ignorance et les préjugés de plusieurs curés paraissent s'opposer à la bonne réussite de semblables opérations. Nous avons voulu seulement prouver que les résultats offerts par les listes portugaises, surtout après avoir été rectifiées, n'offrent rien d'improbable et qui soit contraire à la marche de la population observée à la même époque dans le reste de l'Europe.

---

y ajoutant 50,810 âmes pour le canton de Neufchâtel, la différence énorme de 713,215 âmes. Nous nous en sommes tenu d'autant plus volontiers à notre première évaluation, que nous voyions un des plus savans géographes vivans, M. de Bertuch, qui ne l'évaluait (janvier 1816) qu'à 10,108,000 habitans. Nous pourrions faire de semblables raisonnemens pour prouver la justesse de toutes nos évaluations, ou pour en justifier deux ou trois qui n'ont pas été constatées par les énumérations postérieures, si nous ne craignions d'abuser de l'indulgence de nos lecteurs par des digressions qui n'ont rien de commun avec notre Essai statistique. Nous ajouterons seulement que nous nous sommes engagé dans cette discussion parce que nous avons été aussi fâché que surpris de nous voir ravi l'honneur d'avoir prouvé par des calculs et des raisonnemens, avant tout autre, des vérités géographiques qui, il n'y a pas plus de quatre ans, passaient encore pour des paradoxes, et parce que nous n'avons pu résister au plaisir que nous éprouvions de voir nos opinions partagées par des hommes justement célèbres; plaisir qui est la plus belle récompense que nous puissions obtenir de nos veilles et de nos travaux. D'ailleurs nous voulions faire savoir au-delà des Alpes, qu'en Italie aussi, il y a des gens qui s'occupent de tout autre chose que de poésie, d'antiquité et de beaux-arts, et que dans la patrie des *Marco-Polo*, des *Fra-Mauro*, des *Zeni*, des *Cadamosto*, des *Barbaro*, des *Colombo*, des *Cabotto*, des *Pigafetta*, etc. etc., on peut rencontrer encore des géographes au niveau de ceux des autres nations, et qui, sans adopter avec une religieuse docilité, si contraire aux progrès des sciences, les opinions des géographes ultramontains, savent les assujettir au calcul, et leur donner la valeur qu'elles méritent.

IV. Tableau général de la population du Portugal en 1801, distribuée d'après les différens diocèses du royaume, et de son mouvement dans la même année.

Patriarcat, évêchés, etc.	*Paroisses*	*Feux.*	*Mâles.*	*Naissances.*	*Décès.*	*Femmes.*	*Naissances.*	*Décès.*
Patriarcat de Lisbonne . . .	333	117 730	230 980	7544	8102	222 597	7 234	7 372
Evêché de Leiria.	50	17 948	32 356	1021	920	34 683	993	854
Prieuré de Crato.	37	8 084	15 284	528	600	16 553	596	544
Prieuré de Thomar.	17	5 594	9 365	339	335	10 585	290	260
Total de l'*Estremadura*. .	437	149 356	287 985	9432	9957	284 418	9 113	9 030
Evêché de Castello-Branco. . .	81	18 472	33 736	1412	1198	35 615	1 350	945
— de Coimbra.	278	72 444	133 663	4204	3792	151 370	4 003	3 733
— d'Aveiro.	72	23 985	37 899	1560	1767	48 133	1 380	3 072
— de Guarda.	205	25 902	47 463	1751	1481	52 088	1 729	1 354
— de Vizeu...	200	37 288	74 500	2532	2437	81 990	2 501	2 379
— de Pinhel..	147	10 308	24 648	669	626	19 064	641	631
— de Lamego	238	34 016	65 837	2485	2091	69 983	2 369	1 952
Exempt de Santa Cruz. . . .	6	1 378	2 347	74	66	2 668	69	66
Total de la *Beira*.	1227	223 793	420 093	14 687	13 398	460 911	14 042	14 132

Patriarcat, évêchés, etc.	*Paroisses*	*Feux.*	*Mâles.*	*Naissances.*	*Décès.*	*Femmes.*	*Naissances.*	*Décès.*
Archevêché do Braga.	1292	162 960	300 859	11 580	8 000	337 243	10 267	8 604
Evêché de Porto.	559	81 913	149 698	5 384	3 405	160 431	5 244	3 446
Exempt de Grijo		1 456	3 067	95	60	2 674	87	77
Total du *Minho*.	1631	246 329	453 624	17 059	11 465	500 348	15 398	12 127
Archevêché d'Evora.	144	29 244	54 532	1 959	2 941	51 140	1 908	2 891
Evêché de Portalegre	41	9 162	16 888	627	727	16 404	635	744
— d'Elvas	44	11 492	23 381	755	1 388	19 769	807	1 263
— de Beja.	118	31 034	50 868	2 170	2 205	55 218	2 050	2 188
Total de l'*Alem-Tejo*. . .	347	80 932	145 669	5 511	7 261	142 531	5 400	7 086
Evêché de Faro, correspondant à l'Algarve et à une petite partie de l'Alem-Tejo. . . .	0	28 214	49 419	2 268	1 530	51 739	2 154	1 631
Evêché do Miranda et Bragança, correspondant à une partie du Tras-os-Montes. .	334	20 900	38 202	1 155	982	39 474	1 120	968
Total général du royaume. .	4046	749 524	1 394 992	50 112	44 593	1 480 421	47 427	44 974

En examinant avec attention les détails offerts par le tableau ci-dessus, on voit d'abord qu'il n'offre pas toute la population du royaume, parce qu'il ne comprend pas tous les militaires et les ecclésiastiques des deux sexes, et parce qu'il omet les habitans de plusieurs paroisses, qui étant comprises dans la juridiction de dignitaires exempts, ne pouvaient pas être portés dans les listes des diocèses indiqués dans le tableau. En effet on n'a qu'à consulter le tableau de tous les exempts, que nous avons rédigé d'après les documens officiels tirés du bureau de la statistique pour la section de la géographie ecclésiastique, pour voir qu'il y manque l'exempt de *Santa-Cruz do Douro* et ceux de la *chapelle royale de Villa-Viçosa*, des monastères de *San-Joào de Tarouca*, de *San-Christovào de Lafões*, de *Salzedas* et de *San-Pedro das Aguias*, qui à eux seuls ne comptent pas moins de 24 paroisses. D'ailleurs le nombre de paroisses des exempts de *Crato*, de *Thomar* et de *Santa-Cruz de Coimbra* est inexact, et celui de *Grijo* est entièrement omis. Le petit espace de temps auquel s'étend ce tableau, qui se borne à la seule année 1801, année d'ailleurs mauvaise par la grande disette qui a désolé le Portugal, et qui a dû influer puissamment sur la marche de sa population, et donner par conséquent des résultats bien différens de ceux qu'elle aurait offerts dans une année ordinaire, et l'imperfection de ce tableau que nous venons de remarquer, nous ont engagés à préférer le Ve tableau pour y faire nos recherches relatives à la population de ce royaume.

V. Tableau du mouvement de la population du Portugal dans les années 1815, 1816, 1817, 1818 et 1819.

Comarcas.	Années	Feux.	Naissances.				Morts.			Mariages.
			Garçons.	*Filles.*	*Enfans trouvés des deux sexes.*	*Total des naissances en 1819.*	*Hommes.*	*Femmes.*	*Total des morts en 1819.*	
Alcobaça	1815	4479	360	319	11		149	138		181
	1816	4531	318	349	6		136	121		190
	1817	4586	340	397	4		240	255		144
	1818	4636	319	314	4		191	161		127
	1819	4692	306	332	8	646	177	158	335	133
Lisbonne.	1815	46565	2912	2826	2094		3682	2939		1571
	1816	46275	2841	2532	2122		3794	3091		1618
	1817	46499	2791	2754	2026		3354	2880		1383
	1818	46269	2619	2551	2095		3332	2723		1259
	1819	45611	2812	2497	2051		3415	2814		1353
Le Termo	1815	10488	1030	830	10		521	501		382
	1816	10599	839	839	5		623	578		404
	1817	10653	882	843	10		746	691		342
	1818	10597	889	792	7		614	513		3277
	1819	10580	882	788	9		573	559		329
Ourem.	1815	4275	369	340	14		130	102		188
	1816	4386	403	353	9		111	101		173
	1817	4378	348	297	9		175	131		151
	1818	4417	354	317	15		128	135		107
	1819	4442	345	328	7	680	99	94	193	119
Riba-Tejo	1815	3320	252	282	32		179	187		137
	1816	3560	267	262	19		255	198		151
	1817	3437	276	269	26		248	251		100
	1818	3385	279	266	22		189	177		82
	1819	3411	289	258	26	573	182	192	374	93
Aenmquer.	1815	10456	818	776	85		568	439		389
	1816	10615	802	773	96		572	526		397
	1817	10683	794	788	71		639	595		360
	1818	10720	842	865	59		554	456		290
	1819	10887	774	717	63	1554	536	472	1008	324

Comarcas.	Années.	Feux.	Naissances. Garçons.	Filles.	Enfans trouvés des deux sexes.	Total des naissances en 1819.	Morts. Hommes.	Femmes.	Total des morts en 1819.	Mariages.
Santarem	1815	17720	1518	1358	133		855	776		898
	1816	18143	1464	1394	135		799	690		826
	1817	18678	1490	1373	117		1096	975		802
	1818	18888	1538	1520	78		1044	936		647
	1819	19016	1401	1305	79	2785	894	903	1797	585
Torres-Vedras	1815	12383	920	891	79		524	506		399
	1816	12557	941	808	58		600	559		438
	1817	12631	940	888	56		690	643		387
	1818	12705	915	831	55		525	477		512
	1819	12918	859	812	54	1745	587	539	1126	347
Aveiro	1815	25987	1572	1427	65		965	883		678
	1816	25867	1523	1393	63		931	963		657
	1817	25949	1616	1440	64		807	786		652
	1818	25417	1491	1471	48		975	1026		558
	1819	25842	1475	1434	49	2958	857	878	1729	567
Castello-Branco	1815	14257	1167	1169	101		885	746		635
	1816	14526	1271	1242	105		560	513		574
	1817	14869	1314	1204	121		657	582		535
	1818	15201	1471	1298	115		785	755		458
	1819	15548	1208	1204	102	2514	685	676	1359	477
Feira	1815	18895	1272	1280	187		793	795		573
	1816	19907	1355	1277	208		670	667		550
	1817	19787	1435	1325	220		568	599		490
	1818	20296	1183	1123	193		968	900		421
	1819	20257	1279	1189	177	2645	742	778	1520	464
Lamego	1815	25470	1938	1717	458		1258	1099		725
	1816	25701	1857	1740	536		1174	1084		629
	1817	25766	1723	1563	402		992	994		586
	1818	25859	1604	1449	397		1172	1206		425
	1819	26027	1648	1626	413	3687	1004	1013	2017	608
Barcellos	1815	32677	2079	1987	369		1179	1251		855
	1816	32888	2283	2108	283		1109	1162		853
	1817	33207	2198	1971	381		941	1154		785
	1818	35294	1822	1778	325		1441	1586		608
	1819	33437	1885	1812	316	4013	1084	1274	2358	757

Comarcas.	Années.	Feux.	Naissances. Garçons.	Filles.	Enfans trouvés des deux sexes.	Total des naissances en 1819.	Morts. Hommes.	Femmes.	Total des morts en 1819.	Mariages.
Braga.	1815	12025	845	772	239		522	466		352
	1816	12127	910	879	270		504	412		396
	1817	12377	834	901	266		409	440		319
	1818	12408	724	680	239		472	469		264
	1819	12417	810	792	236	1838	469	442	911	288
Guimarães	1815	32248	2245	2109	415		1093	1288		843
	1816	33255	2372	2238	438		1114	1263		672
	1817	33422	2127	2119	434		1052	1145		669
	1818	33538	1856	1722	439		1404	1572		611
	1819	33532	1987	1875	450	4312	1102	1359	2461	766
Bragança.	1815	22425	1502	1255	218		989	877		659
	1816	21859	1350	1335	217		845	891		549
	1817	21932	1451	1380	214		774	878		557
	1818	21960	1381	1330	203		837	998		587
	1819	22119	1412	1390	187	2989	905	952	1857	561
Villa-Real . . .	1815	23776	1667	1537	514		1050	981		679
	1816	23972	1634	1505	548		910	804		713
	1817	24235	1663	1495	497		859	804		617
	1818	24265	1523	1321	521		985	931		582
	1819	24660	1607	1528	527	3662	915	961	1876	585
Aveiro	1815	6351	544	453	52		508	412		268
	1816	6457	552	475	58		518	416		283
	1817	6415	536	503	55		419	330		276
	1818	6517	539	554	56		564	516		191
	1819	6426	504	477	66	1047	505	476	981	206
Beja	1815	14490	1093	1049	155		909	874		483
	1816	14515	1179	1092	149		908	875		605
	1817	14811	1258	1150	163		940	857		620
	1818	15278	1213	1118	164		749	743		375
	1819	15189	1114	1061	183	2358	763	738	1506	419

Comarcas.	Années.	Feux.	Naissances.				Morts.			Mariages.
			Garçons.	*Filles.*	*Enfans trouvés des deux sexes.*	*Total des naissances. en 1819.*	*Hommes.*	*Femmes.*	*Total des morts en 1819.*	
Crato.	1815	7 758	612	608	82		345	308		291
	1816	7 832	546	563	30		346	345		301
	1817	7 858	604	513	26		339	369		230
	1818	7 866	564	539	34		416	436		192
	1819	7 829	587	543	35	1165	267	272	536	202
Ouriques.	1815	12 787	946	893	87		763	790		507
	1816	12 869	1007	997	76		757	726		451
	1817	12 951	978	956	104		702	602		446
	1818	13 059	1066	992	111		750	722		349
	1819	13 145	945	878	126	1949	784	754	1538	382
Portalegre.	1815	8 109	613	655	115		464	438		309
	1816	8 348	659	659	119		366	408		384
	1817	8 232	645	682	106		405	374		246
	1818	8 327	609	615	116		432	447		218
	1819	8 374	657	635	104	1396	431	418	849	207
Faro.	1815	11 517	958	857	150		614	678		458
	1816	11 339	981	836	168		616	609		396
	1817	11 431	873	841	177		628	682		392
	1818	11 587	851	785	146		596	576		293
	1819	11 421	764	716	177	1657	497	536	1033	316
Lagos.	1815	7 067	676	629	107		536	439		329
	1816	7 234	659	592	104		400	438		264
	1817	7 256	605	592	104		419	355		305
	1818	7 297	639	453	84		382	385		189
	1819	7 334	605	510	92	1207	385	370	688	154
Tavira.	1815	10 066	814	740	231		601	615		401
	1816	10 171	799	752	157		489	516		415
	1817	10 251	799	802	156		584	638		365
	1818	10 263	749	702	129		653	617		269
	1819	10 268	727	650	134	2548	511	542	1053	268

Avant de présenter nos réflexions sur les résultats offerts par le tableau ci-dessus, nous croyons indispensable de faire quelques remarques au sujet des listes des naissances et des morts, dressées par les ecclésiastiques portugais. Les faits qu'elles offrent sont bien loin de mériter la confiance qu'on peut accorder à ceux donnés par les listes du clergé de Prusse, de Suède, de France, d'Autriche, de Bohême et d'autres contrées, où ces registres sont des modèles d'exactitude en ce genre. L'autorité ecclésiastique en Portugal ne prenant connaissance que des nouveau-nés qu'elle a reçus dans le sein de l'Église, il en résulte qu'on ne peut connaître tous ceux qui naissent et meurent sans être baptisés. A cette source d'erreurs, il faut ajouter : 1° que les listes des morts sont toujours très-imparfaites, parce que les curés ne prennent point note de tous les enfans des pauvres, morts avant d'avoir été admis à la communion, et dont les parens, pour éviter les frais de l'enterrement, déposent les cadavres aux portes des églises des couvens, afin qu'ils y soient enterrés *gratis*; 2° que les curés portugais n'inscrivent point sur leurs registres tous les individus qui meurent dans les couvens. Ces causes, réunies à l'ignorance extrême de quelques-uns de ces pasteurs, et à l'aversion plus ou moins grande qu'ont tous les curés portugais pour toute énumération d'habitans et pour toutes ces sortes de calculs, font que les listes portugaises sont très-inexactes, et qu'elles n'offrent que des résultats très-incertains, surtout dans la partie relative aux listes des décès des grandes villes. Cependant, toutes défectueuses qu'elles sont, ces listes ne laissent pas d'être très-importantes, étant les seuls élémens d'après lesquels on peut connaître avec assez d'exactitude le mouvement de la population du Portugal, surtout lorsqu'on fait dans les listes des morts les augmentations rendues nécessaires par les causes ci-dessus mentionnées, et dans celles des naissances, les diminutions qu'exige le

nombre d'enfans trouvés, qui, ayant été précédemment comptés dans les listes des baptisés, viennent de nouveau grossir le nombre des naissances, dont la somme totale est obtenue en Portugal, en comptant ensemble les naissances et les enfans trouvés. D'après les informations les plus exactes et les plus détaillées que nous avons prises à ce sujet, nous croyons qu'on approcherait beaucoup de la vérité en augmentant d'un dixième le nombre des morts donné par les listes portugaises, en ajoutant 800 autres individus pour les décès appartenans aux ecclésiastiques, et en diminuant d'un vingtième celui des enfans trouvés. En effet, il paraît démontré que sur 20 à 25 de ces êtres malheureux, un a été déjà inscrit sur les listes des naissances, avant d'entrer dans celles dressées dans les différentes maisons du royaume où ces infortunés sont portés par la criminelle indifférence ou par la misère de leurs parens. Ces deux réductions faites, on voit aussitôt disparaître cet excédant excessif des naissances sur les décès, qu'on ne saurait aucunement admettre dans un pays qui se trouve dans les circonstances physiques, morales et politiques du Portugal. C'est après avoir corrigé de la sorte les listes des naissances et des morts de 24 comarcas, pendant les années 1815, 1816, 1817, 1818 et 1819, et en avoir déduit l'année moyenne, que nous avons établi nos calculs, qui nous ont mené à des conséquences également intéressantes pour l'administration publique et pour l'histoire naturelle de l'homme, si peu étudiée jusqu'à présent sous ce rapport dans cette partie de l'Europe.

1ère. *Rapport des feux aux habitans.* La moyenne dans les 24 comarcas avec la ville de Lisbonne a été de 401215 feux et de 1,609886 habitans. Cela donne 4,01 habitans par feu. Comme nous nous flattons d'avoir démontré que Lisbonne doit avoir au moins 240000 âmes, au lieu des 220000 qu'on lui accorde dans le tableau en ajoutant 20000 aux 1,609886 ha-

bitans nous aurons $\frac{1621226}{401211} = 4{,}06$; c'est-à-dire que chaque feu correspond à 4,06 habitans. Si on voulait exclure du calcul la ville de Lisbonne les 24 comarcas donneraient 354970 feux et 1,389886 habitans ; et on aurait alors 3,91 habitans par feu. Le colonel Franzini, en calculant les résultats du recensement fait par l'autorité civile en 1801, avait trouvé 3,86 par feu pour tout le royaume.

2°. *Rapport des hommes aux femmes.* Le recensement fait par les autorités civiles en 1801 a donné 1,426900 mâles et 1,505030 femelles. En ajoutant 7000 individus à celles-ci pour les religieuses et 52000 aux mâles pour les religieux et pour l'armée de terre et de mer, nous aurons 1,478900 mâles et 1,512030 femelles. L'énumération faite en Espagne en 1797, dont les résultats ne furent publiés qu'en 1801, démontra que dans ce royaume sur 1000 individus 487 appartenaient au sexe masculin et 513 au sexe féminin. Ce rapport est presque identique avec celui donné par le recensement portugais, qui, réduit à cette expression, donnerait sur 1000 individus 486 mâles et 514 femelles. Nous croyons que la grande consommation d'hommes faite pendant la guerre aura altéré un peu cette proportion. Le recensement fait en 1817 dans la monarchie prussienne, dans lequel sont compris tous les militaires cantonnés dans les Etats prussiens, a offert 5,244308 mâles et 5,328535 femelles. Le recensement du royaume de Naples fait en 1818 a donné 2,432431 mâles et 2,574452 femelles. Le recensement fait dans la Grande-Bretagne en 1811 a donné 6,310548 mâles et 6,241596 femelles. Ceux de la monarchie suédoise, faits en 1800 et 1805, ont donné le premier 1,532849 mâles et 1,649283 femelles, le second 1,599487 mâles et 1,721160 femelles.

3°. *Rapport des majeurs aux mineurs*, savoir *aux individus qui sont au-dessous de 7 ans.* Les 24 co-

marcas, en excluant la ville de Lisbonne, ont donné sur 1,389886 individus de tout âge 272313 mineurs. Les adultes sont donc aux mineurs dans les rapport de 5.11 à 1.

4°. *Rapport des garçons aux filles.* Les 24 comarcas, y compris la ville de Lisbonne, mais sans comprendre les enfans trouvés, ont donné pour la moyenne des naissances des garçons 27997, et pour la moyenne des naissances des filles 26267. C'est à peu près comme 14 à 13.3. Le recensement de 1801 donna 50112 garçons et 47427 filles, ce qui fait presque 21 garçons contre 20 filles. En prenant la moyenne annuelle de 1775 à 1795 des listes suédoises, nous trouvons 50321 garçons et 48250 filles, ce qui offre un rapport presque identique avec celui donné par les listes portugaises de l'année 1801. Le recensement fait du 22 septembre 1799 au 22 septembre 1802 avec le plus grand soin dans 30 départemens de la France, choisis de manière à compenser les effets du climat, a donné 110312 garçons et 105287 filles, ce qui équivaut au rapport du 22 à 21. Les listes de 1817 ont donné pour toute la France 456077 garçons et 424903 filles; celles de 1818 440802 garçons et 414124 filles. Les listes de la Grande-Bretagne en 1811 donnèrent 247381 garçons et 237121 filles; ce qui est environ dans le rapport de 24 à 23 (1).

III.

(1) Nous regrettons de n'avoir pas assez de loisir pour comparer toujours le Portugal aux principaux états de l'Europe, comme nous nous l'étions proposé. Le temps considérable que nous employons à la seule recherche des documens nécessaires pour la rédaction de cet Essai statistique, d'après le plan que nous avons adopté, ne nous laisse pas la possibilité de faire nous-mêmes nos calculs. Nous aimons mieux n'en donner aucun que d'offrir à nos lecteurs des rapports tirés de différens auteurs qui, quoique très-estimables par leurs profondes connaissances dans l'économie politique et la statistique, ne méritent cependant pas la moindre confiance lorsqu'ils donnent des rapports numériques qui deviennent vagues et parfois inexacts, n'étant pas

5°. *Rapport des naissances légitimes aux naissances illégitimes.* La moyenne de toutes les naissances légitimes qui eurent lieu dans les 24 comarcas, y compris la ville de Lisbonne, a été de 54264; la moyenne de toutes les naissances illégitimes a été de 5740; c'est comme 9.45 à 1. Ce rapport deviendrait à peu près comme 13 à 1; si on excluait du calcul la ville de Lisbonne. D'après les listes françaises de 1817, 1818 et 1819 les naissances légitimes sont aux illégitimes comme 15 à 1.

6°. *Rapport des naissances légitimes aux mariages.* Nous venons de voir que les naissances légitimes dans les 24 comarcas, y compris la ville de Lisbonne, montent à 54264. La moyenne des mariages dans les mêmes comarcas ayant été de 11585, nous aurons les naissances aux mariages comme 54264 à 11585, ou à peu près 543 à 116, ce qui est comme 4.68 à 1; c'est-à-dire qu'à chaque mariage correspondent en Portugal 4,68 naissances. Les listes susmentionnées (voyez 5e rapport) ne donnent pour la France que 4,5 naissances par mariage, quoique ce royaume soit sous ce rapport un des plus favorisés de l'Europe. C'est un argument de plus à citer pour prouver l'augmentation progressive de la population du Portugal.

7°. *Rapport des naissances légitimes et illégitimes à la masse totale des habitans.* La moyenne

---

accompagnés de l'indication indispensable de l'année à laquelle ils se rapportent et des élémens dont ils ont été tirés. Nous espérons vers la fin de cette année trouver le loisir de publier notre dissertation *Sur les différentes méthodes employées jusqu'à présent pour connaître le nombre des habitans d'un pays quelconque, suivie de l'examen des causes qui ont produit les anomalies observées jusqu'à présent dans la marche de la population des différens pays de globe.* C'est dans cette dissertation, où nous avons toujours comparé les trois rapports des naissances, des mariages et des morts aux vivans non-seulement entre différens pays, mais encore entre deux époques différentes pour le même pays, que nos lecteurs trouveront le moyen de comparer sous ce rapport le Portugal aux principales contrées du globe.

des naissances dans les vingt-quatre comarcas, sans comprendre la ville de Lisbonne, est de 52508. Si nous diminuons ce nombre d'un vingtième, pour les raisons indiquées à la page 212, nous aurons 52325. Nous avons vu, pages 192, 193 et 214, qu'en 1819 on a trouvé 1389886 habitans de tout sexe dans les comarcas susmentionnées. En divisant ce dernier nombre par le premier nous aurons 26.57; c'est-à-dire qu'on trouve une naissance sur 26.57 individus. Comme il est très-probable que tout le royaume de Portugal et d'Algarve contient maintenant (1er janvier 1822) 3 173000 habitans, et que les vingt autres comarcas donnent un nombre de naissances égal, relativement à la population qui les produit, à celui donné par la population des vingt-quatre comarcas susmentionnées; par une simple règle de trois nous trouverons que le nombre des naissances de tout le royaume sera très-probablement de 119274. Il est vrai que les listes de l'année 1801 (voyez le tableau IV) n'ont donné que 97539 naissances; mais la disette éprouvée cette année, et la population moins nombreuse à cette époque sont des raisons plus que suffisantes pour expliquer cette différence. Maintenant divisant 3 173000 par 119274 nous aurons pour tout le royaume 26.61. Si nous voulions comparer tout le Portugal avec la monarchie française, en évaluant la population de cette dernière à 30 000 000 vers la fin de 1819 et à 949648 la moyenne des naissances déduites des trois années 1817, 1818 et 1819, nous trouverions que les naissances y sont aux vivans comme 1 à 31.57. Le recensement fait en 1817 donne pour toute la monarchie prussienne 1 à 28; celui de 1811 donne pour la Grande-Bretagne 1 à 25.93. Comme la moyenne des naissances de Lisbonne déduite des années 1815, 1816, 1817, 1818 et 1819 a été de 7496, et que nous croyons à peu près démontré que cette ville contient pour le moins 240000 âmes, nous aurons une naissance sur 32 habitans. Paris,

d'après l'intéressant ouvrage de M. Benoiston de Châteauneuf publié en 1817, donne une naissance sur 33 habitans.

8°. *Rapport des morts aux vivans.* La moyenne des morts dans les vingt-quatre comarcas, sans comprendre la ville de Lisbonne, a été de 31112. Si nous augmentons ce nombre d'un dixième et qu'à cette somme nous ajoutions encore 400 décès pour les morts appartenans aux individus du clergé des deux sexes pour les raisons indiquées à la page 212, nous aurons 34623, nombre qui nous semble devoir être très-probablement celui des décès qui eurent lieu annuellement dans les vingt-quatre comarcas, où d'après le recensement de 1819 il y avait 1 389886 individus. En divisant ce dernier nombre par le premier nous aurons 40.14; c'est-à-dire que chaque mort correspond à 40,14 individus. En supposant que le royaume ait une population de 3 173000 habitans et que les décès soient dans les vingt autres comarcas dans la même proportion qu'ils sont dans les vingt-quatre susmentionnées, nous aurons pour tout le Portugal 78908 décès. C'est quelques milliers de moins qu'en l'année 1801, dans laquelle les listes dressées par les ecclésiastiques donnèrent 89 567 (voyez le tableau IV, page 204). Mais la disette et les maladies qui en sont la suite inévitable expliquent assez la différence. Maintenant, divisant 3 173000 par 78908, nous aurons pour tout le royaume 40.16. La moyenne des décès à Lisbonne, déduite des années 1815, 1816, 1817, 1818 et 1819, ayant été de 6403 et pouvant estimer sa population au moins à 240000 âmes, nous aurons un décès pour 37.5 habitans. Cette proportion deviendrait un peu moins favorable, si on voulait tenir compte de tous les individus que la maison des Enfans-Trouvés envoie à la campagne, où le plus grand nombre meurt dans la première et la seconde année. Ces décès, qui appartiennent incontestablement à la ville de Lisbonne, doivent être

portés sur ses listes lorsqu'on veut avoir une idée juste de sa mortalité. Paris donne un décès sur 34 habitans; mais ce rapport serait d'1 à 31.04, comme l'a très-savamment démontré M. Benoiston de Châteauneuf, si on ajoute aux décès de la ville ceux de la campagne qui lui appartiennent, et qui, année commune, peuvent être évalués à 2000. Le rapport des morts aux vivans en France, déduit des élémens indiqués à la page 216, est de 1 à 39.52; le recensement de 1817 donne ce même rapport pour toute la monarchie prussienne 1 à 35.5. Le recensement fait dans la Grande-Bretagne en 1811 donne 1 à 37.24.

Nous regrettons que l'imperfection avec laquelle sont dressées les listes portugaises ne nous laisse pas la possibilité d'indiquer le rapport des morts-nés aux nés-vivans, ni de déterminer la longueur de la vie moyenne et de faire voir, par le nombre des morts appartenans à chaque mois de l'année, l'influence des saisons sur la mortalité dans les grandes villes du Portugal. Quant au premier rapport, d'après les informations que nous avons pu nous procurer en interrogeant quelques sages-femmes et des curés très-instruits, nous croyons que les morts-nés sont aux nés-vivans comme 1 à 24. En Suède et en Finlande la moyenne de 1775 à 1795 donne 1 à 25. Dans l'ancienne marche de Brandenbourg la moyenne de 1788 à 1798 donne pour les garçons presque 1 à 18. Ce rapport, selon M. Blanc, est en Angleterre aussi pour les garçons presque comme 1 à 19. Quant à l'influence des saisons sur la mortalité, nous espérons que M. le docteur Benevides, qui depuis quelque temps s'occupe de recherches utiles sur la statistique médicale de Lisbonne, nous fournira bientôt les moyens de remplir ce vide dans la géographie physique de sa patrie. En attendant que quelque savant portugais dresse des tables d'après lesquelles on puisse calculer la longueur moyenne de la vie, qui n'est que le nombre des années de vie, ou l'âge de

tous les individus marqués sur les tables, divisé par le même nombre d'individus, nous nous servirons de la méthode proposée dans un savant mémoire sur la population, inséré dans les *Recherches statistiques sur la ville de Paris*, publiées en 1821. Elle consiste à diviser la population totale par le nombre des naissances annuelles, en observant néanmoins qu'elle ne peut servir que pour un pays assez étendu pour que le mouvement de la population ne soit pas sensiblement altéré par l'arrivée d'un certain nombre d'étrangers, ou par la sortie de beaucoup d'indigènes. Nous croyons que cette méthode, vu le peu de mouvement et de commerce intérieur et extérieur du Portugal, convient à cet État plus qu'à tout autre pays, surtout si on exclut du calcul les deux comarcas de Lisbonne et de Porto, à cause du mouvement de la population, produit par le grand commerce de ces deux villes et par d'autres causes, aussi bien que la ville de Coimbra, à cause de son université. En établissant notre calcul de la sorte nous trouvons que la longueur moyenne de la vie en Portugal est de 26.61. Nous croyons utile de remarquer que les suicides sont extrêmement rares en Portugal, et que Lisbonne, sous ce rapport comme sous beaucoup d'autres, diffère entièrement des autres grandes capitales de l'Europe.

9°. *Rapport des naissances aux morts.* La moyenne corrigée de toutes les naissances des vingt-quatre comarcas, y compris la ville de Lisbonne, est de 59817. La moyenne corrigée de tous les décès des vingt-quatre comarcas, y compris la ville de Lisbonne, est de 41667. Les naissances sont donc aux morts dans les vingt-quatre comarcas comme 59817 à 41667, ou à peu près comme 30 à 21. Ce rapport, qui est extrêmement favorable pour l'augmentation de la population, est identique à celui trouvé en Angleterre en 1811. La moyenne des années 1817, 1818, 1819 donne pour la France 949648 à 758732, ou à peu près 21 à 19.

La moyenne de l'Angleterre et de la principauté de Galles déduite de 1795 à 1800 donne 263409 à 192000, ou à peu près 33 à 24. Les listes de l'année 1811 donnent 484502 à 337507, ou à peu près comme 30 à 21. Celles de 1817 donnent pour toute la monarchie prussienne 454031 à 306484, ou à près comme 28 à 19. Si le rapport favorable de 30 à 21, que nous trouvons de 1814 à 1820, continue, le Portugal aura doublé sa population en 51 ans.

10°. *Rapport des mariages aux vivans.* La moyenne des 24 comarcas, sans comprendre la ville de Lisbonne, donne 10152 mariages, qui, sur une population de 1,389886, présente le rapport peu favorable de 136.03 habitans pour chaque mariage. En comptant la ville de Lisbonne, la moyenne devient 11585, ce qui, sur une population de 1,630000 (Lisbonne évaluée 240000) individus, donnerait le rapport encore plus défavorable de 140.69 habitans par mariage. En supposant que le nombre des mariages dans les 20 autres comarcas soit en proportion avec le nombre de leurs habitans, nous trouvons que le Portugal aura année commune 23160 mariages à peu près. Maintenant divisant 3,173,000 par 23160 nous aurons pour tout le royaume 1 mariage par 136.76 habitans. La moyenne déduite des années 1817, 1818 et 1819 donne pour la France 211,565 mariages sur une population de 30,000000 habitans; cela fait un mariage sur 141.50 habitans. Nous trouvons pour la Grande-Bretagne en 1811 sur une population de 12,552144 habitans 136948 mariages, ce qui fait à peu près 1 mariage sur 91.62 habitans. Le dénombrement de 1817 donne pour la monarchie prussienne dans la même année 1 mariage sur 94 habitans.

VI. Tableau accessoire du mouvement de la population des différentes parties de l'Europe dans le XIXme siècle.

ETATS.	PROVINCES.	ANN.	NAIS-SANCES.	MORTS.	MARIA-GES.
Empire Russe.	Eglise grecque	1801	1 1794476	726271	298158
		1815	1 298461	749778	332703
		1816	1 427606	820383	329683
		1817	1 498606	828561	339069
		1818	1 431448	875007	335599
		1819	1 522134	919109	340212
	Evêché d'Abo . . .	1799	18899	13762	3658
Monare. Suédoise.	Royaume de Suède. moyenne de 1775 à 1795		98559	76297	
	Roy. de Norwége de 1794 à 1799		138799	94530	34313
		1808	23750	21188	4322
		1812	22960	17068	
	Diocèse de Aggerhuus.	1801	10403	13191	2369
		1804	11353	8203	2955
		1818	12986	8216	3352
	Diocèse de Bergen . .	1801	4704	3242	1186
		1818	4945	2855	1489
Monarchie Danoise	(1)	1819	54136	35173	14074
	Roy. de Danemarck, savoir: le Jutland et les iles	1812	32650	28172	
		1816	35162	22740	10227
		1818	32255	20845	
	(1) Sans Altona, Pinnenberg et Lauenbourg.	1819	35405	21441	9188
	Duché de Schleswig.	1801	6907	5910	1878
		1806	7061	5762	2034
		1807	7417	6153	1884
		1814	7102	6625	2185
		1816	7769	5520	2334
		1819	7902	5812	2192
		1821	8167	6306	2130
	Duché de Holstein .	1804	10131	6530	2515
		1805	10275	6891	2584
		1806	9360	7052	2156
		1807	9998	8051	2175
		1808	9601	8054	2165
		1814	9264	12516	2517
		1816	12456	7314	3488
		1819	10829	7920	2604
		1821	11582	6281	2864
Mon. Prussiennes.	Gouvernem. de Posen.	1801	32548	20971	6263
		1805	30637	25655	3971
		1817	29778	18565	6825
	Gouv. de Marienwerder.	1816	19208	9558	4718
		1817	19835	11330	4805
		1820	20823	10453	4552
	Gouvernem. de Clèves.	1816	7580	5133	1769
		1817	6323	5005	1404
	Gouv. de Kœnigsberg.	1817	30142	16597	7616
	Gouvern. de Dantzig .	1817	12724	6819	3284
	Gouvern. de Berlin. .	1817	7526	5969	2592
	Gouvern. de Francfort.	1817	24168	14156	6530
	Stralsund	1801	3062	2787	
		1817	4548	2671	1077
	Gouvern. de Stettin .	1817	14149	7465	4018

ÉTATS.	PROVINCES.	ANN.	NAIS-SANCES.	MORTS.	MARIA-GES.
	Gouvern. de Breslau .	1817	23113	15990	6068
	Gouv. de Magdebourg.	1817	17399	10980	5300
	Gouv. de Mersebourg.	1817	19829	15075	4780
	Gouvern. de Münster.	1816	11552	8914	
		1817	9864	8874	2742
		1818	10389	8505	
		1819	11903	10198	
		1820	11106	8799	2459
	Gouvern. d'Arensberg.	1817	12052	10800	3361
	Gouv. de Düsseldorf .	1817	11721	10476	2372
	Gouv. d'Aix-la-Chapelle.	1817	9620	8969	1728
Empire d'Autriche.	Basse-Autriche . . .	1810	39942	57815	14460
		1811	52489	45276	12043
	Royaume de Bohême .	1801	118787	99126	22507
	Styrie	1803	29437	21344	5659
	Transylvanie	1791	37168	31241	10920
		1794	41457	29855	13566
		1802	52059	41703	13944
	Moravie	1801	50815	52448	11030
		1803	63008	46873	13615
		1806	59773	45391	11610
	Silésie autrichienne .	1801	14473	12422	2782
		1803	9986	6910	1985
		1806	14201	11285	2603
	Moravie et Silésie . . .	1808	81234	63543	16227
		1809	77735	71101	11964
		1810	70392	81766	18439
		1811	85272	65300	18366
	Gouvern. de Venise .	1812	74597	78054	14974
		1813	78264	70382	15180
		1814	72823	79741	11529
		1815	92396	71857	12795
		1816	71461	80821	15289
	Province de Bergame .	1813	11952	10308	12735
		1814	10027	10431	1651
		1815	9708	11743	1965
		1816	11377	12587	1880
		1817	10284	15992	1703
		1818	11208	10017	2492
	Province de Brescia .	1815	10387	11938	2098
	Tout le ci-devant royaume d'Italie .	1810	254044	218004	61685
Grand-Duché de Mecklenbourg-Schwerin	de 1787 à	1799	250728	104631	
		1800	12540	8786	2997
		1801	12755	7600	3120
		1802	13479	7206	3127
		1803	13650	8124	3227
		1804	13512	7506	3267
Royaume de Hanover		1821	14442	7749	6973
		1816	50257	31264	13786
		1818	48805	33004	12330
		1819	51602	38310	11827
	Les duchés de Bremen et Verden	1800	6889	4890	1694
		1801	6433	4327	1614
		1802	7186	4714	1723
		1803	6803	4690	1702

ÉTATS.	PROVINCES.	ANN.	NAIS-SANCES.	MORTS.	MARIA-GES.
Confédérat. Suisse.	Canton de Thurgovie .	1808	2885	2437	
		1817	2940	2458	559
	Cant. de Vaud. de 1803 à	1810	35770	24141	
	en	1810	4343	3720	1121
	Canton de Neufchatel de 1788 à	1798	13915	9868	3414
	Canton de Fribourg en	1807	2318	2137	433
	Canton de Zug . . .	1821	426	284	88
Royaume de Deux-Siciles.	Royaume de Naples .	1804	167415	185382	49823
		1814	205789	164132	
		1816	209746	145950	
		1817	253987	306545	
Monarc. Française.	moyenne de 1771 à	1780	940935	818491	213774
	(1) en	1801	955430	821471	202177
		1817	944571	742939	206804
		1818	914351	746919	213001
		1819	990023	786538	215889
Monarc. Anglaise.	Angleterre et Galles, moyenne de 1795 à	1800	484502	263409	192000
	Angleterre, Écosse et Galles . . . . en	1811	484502	337507	136948

(1) En comprenant les départemens des Alpes-Maritimes, du Léman, du Mont-Blanc, de Vaucluse et ceux de la Belgique. Dans l'année 1819, le mouvement de la population des départemens de l'Ain, de la Dordogne, de la Drôme, d'Indre-et-Loire et de la Vendée a été évalué par approximation.

VII. Tableau du mouvement de la population de quelques villes du Portugal comparé à celui observé dans d'autres villes de l'Europe.

ÉTATS.	VILLES.	ANNÉES	NAISSANCES.	MORTS.	MARIAGES.
MONARCHIE PORTUGAISE.	*Lisbonne* . .	1787	6812	6019	1571
		1788	7041	4154	1560
		1789	6561	5386	1590
		1790	6967	4620	1587
		1815	7832	6621	1571
		1816	7395	6865	1618
		1817	7569	6234	1383
		1818	7325	6055	1259
		1819	7366	6239	1333
	moyenne de 1815 à	1819	7796	6493	1433
	Porto avec les faubourgs. .	1819	3724	1647	
	Setubal . .	1819	597	346	
	Viseu . . .	1819	429	224	
	Evora . . .	1819	355	243	66
	Elvas . . .	1819	435	306	69
	Braga . . .	1819	505	257	96
EMPIRE RUSSE.	*Pétersbourg.* .	1800	7087	10906	1632
		1801	7819	10466	1558
		1808	8729	15745	
		1817	8303	9256	1626
		1818	7968	9590	1549
		1820	8110	8787	1588
MONARCHIE SUÉDOISE.	*Stockholm.* .	1804	2441	3420	562
		1817	2456	2556	480
		1819	2329	3229	504
		1821	2356	2628	
	Gothembourg.	1800	417	547	107
		1801	411	427	114
		1817	531	493	147
MONARCHIE DANOISE.	*Copenhague.*	1805	3850	3585	1028
		1806	3890	3529	976
		1807	3716	4307	888
		1815	3193	3409	817
		1816	3125	2956	896
		1817	3256	2890	775
		1818	3245	3068	725
		1821	3219	3459	813

ETATS.	VILLES.	ANNÉES	NAISSANCES.	MORTS.	MARIAGES.
MONARCHIE DANOISE.	*Altona.*	1801	835	829	257
		1804	867	548	169
		1705	793	658	192
		1814	827	2479*	222
* Dont 1354 émigrés hambourgeois.		1815	765	687	327
		1816	832	658	239
MONARCHIE PRUSSIENNE.	*Berlin.*	1801	5973	7681	
		1802	6666	5963	
		1803	6580	6014	
		1804	6620	5713	
		1805	6588	7433	1316
		1811	5817	5642	1812
		1816	6426	5578	2553
		1820	6668	5483	
		1821	7096	5402	1716
	Breslau.	1809	1429	1972	469
		1810	2671	2808	492
		1812	2537	3055	658
		1814	2184	3301	
		1816	2143	2178	828
		1817	2709	2557	
	Thorn.	1801	320	261	52
		1802	301	282	56
		1803	358	307	74
	Konigsberg.	1801	1943	2104	541
		1805	2111	2068	571
		1807	1949	6392	490
		1814	2493	1995	772
		1817	2654	1831	799
		1821	2642	1651	683
	Dantzick.	1803	1401	1571	453
		1804	1425	1853	
		1807	1336	7207	356
		1808	1425	3114	
		1817	1582	827	297
GRAND-DUCHÉ DE MECKLENBOURG-SCHWERIN.	*Rostock.*	1800	401	327	110
		1801	360	282	118
		1802	446	316	128
		1803	451	328	119
		1804	436	293	111
		1821	456	348	43

ÉTATS.	VILLES.	ANN.	NAIS-SANCES.	MORTS.	MARIA-GES.
ROYAUME DE BAVIÈRE	*Munich*	1804	1388	1283	320
		1809	2125	2479	665
		1814	1958	2433	316
	Nürnberg	1806	935	1436	238
		1807	835	891	188
		1808	730	907	139
		1809	771	889	139
		1810	744	910	144
		1821	840	702	226
	Ratisbonne	1801	716	763	262
		1808	649	699	116
		1809	601	721	95
		1810	599	781	96
	Augsbourg	1801	1072	1276	342
		1803	1000	1028	267
		1804	978	1185	259
		1805	931	1189	198
		1810	1001	1334	278
	De 1700 à	1800	101672	125745	29634
		1821	803	818	169
GRAND-DUCHÉ DE BADEN.	*Carlsruhe*	1807	329	267	87
		1814	461	512	107
		1816	474	357	128
		1817	458	327	115
		1819	560	466	138
		1821	505	386	121
	Mannheim	1801	617	621	137
		1805	484	687	103
		1806	571	616	108
		1810	482	501	146
		1814	474	793	
		1821	840	702	226
ROYAUME DE WURTEMBERG.	*Stuttgardt*	1801	694	698	145
		1802	838	542	173
		1805	771	771	190
		1806	752	621	255
		1807	749	823	171
		1810	799	755	183

* Non compris 3347 dans le lazareth militaire.

ÉTATS.	VILLES.	ANN.	NAISSANCES.	MORTS.	MARIAGES.
ROYAUME DE WURTEMBERG.	*Ulm*	1811	496	632	212
		1802	566	537	163
		1803	522	493	
		1804	551	563	129
		1805	530	597	
		1821	453	453	75
HESSE ÉLECTORALE	*Cassel*	1801	562	499	192
		1802	589	520	186
		1803	600	553	101
		1804	629	542	188
		1811	1019	789	270
		1821	815	719	175
	Hanau	1801	410	379	113
		1802	410	1324	107
		1803	459	378	102
		1804	437	332	101
		1805	421	368	88
GRAND-DUCHÉ DE HESSE-DARMSTADT	*Darmstadt*	1808	373	343	129
		1810	489	424	184
		1814	547	545	188
ROYAUME DE SAXE	*Dresde*	1810	1693	2096	525
		1814	1183	3273	213
		1815	2091	1602	685
		1817	1853	1691	368
		1819	3183	2648	668
		1821	1878	1601	
	Leipzig	1804	1261	1825	335
		1808	1325	1526	312
		1810	1326	1424	334
		1814	1077	2002	
		1818	1257	1208	
		1819	1255	1170	
		1821	1306	1079	
RÉPUBLIQ. DE FRANCFORT.	*Francfort*	1801	1055	1141	245
		1802	1041	1128	250
		1803	1202	1168	258
		1804	1134	1194	281
		1814	1118	1773	277
		1821	1157	1012	309

* Non compris les catholiques, les juifs et les réformés.

ÉTATS.	VILLES.	ANNÉES	NAISSANCES.	MORTS.	MARIAGES.
RÉPUBLIQUE DE BREMEN.	*Bremen.*	1815	1336	939	486
		1816	1317	1089	378
		1817	1348	924	319
		1818	1281	1234	292
		1819	1268	1198	296
		1821	1324	1055	365
RÉPUBLIQUE DE HAMBOURG.	*Hambourg*	1801	4102	3916	
		1802	4330	4437	1451
		1803	3980	3928	1207
		1804	4370	4257	1229
		1817	3589	3068	921
		1821	3486	3698	1010
RÉPUBLIQUE DE LÜBEK.	*Lübek.*	1803	799	786	283
		1806	857	641	351
		1807	994	1068	289
		1817	662	449	188
		1821	738	709	222
MONARCHIE DES PAYS-BAS.	*Amsterdam.*	1801(a)	4181	8043	2237
		1802	4465	7386	2154
		1803(b)	4629	8362	2085
		1804	4579	8262	1783
		1816(c)	6615	8230	1787
		1817	7040	8416	1545
		1819	7154	6557	1586
		1820	6850	7066	1771
	Groningen.	1801	669	545	273
		1802	1001	578	317
		1819	982	839	225
		1820	1033	756	278
	Harlem.	1801	667	888	159
		1802	716	812	204
		1803	710	872	159
		1804	697	832	186
		1819	674	576	168
		1820	634	528	158
		1821	696	513	178

(a) Les seuls réformés.
(b) Les réformés et les luthériens.
(c) Toutes les religions.

ÉTATS.	VILLES.	ANNÉES	NAISSANCES.	MORTS.	MARIAGES.
MONARCHIE DES PAYS-BAS.	*La Haie*	1819	1596	1139	363
		1820	1633	1074	445
	Utrecht	1817	978	1272	226
		1819	1170	1043	266
		1820	1269	882	333
	Bruxelles.	1816	3128	3808	579
		1817	2987	2918	212
		1819	3183	2648	665
		1820	3232	2854	770
		1821	3570	2693	758
	Rotterdam.	1801	1859	2618	556
		1802	2011	2245	663
		1803	2154	2255	619
		1805	1942	1873	537
		1806	2037	1999	481
		1819	2595	1963	517
		1820	2473	2118	449
		1821	2639	2406	575
MONARCHIE FRANÇAISE.	*Paris.*	1800	20711	19872	3306
		1801	19670	20767	3826
		1802	21018	20390	4694
		1817	23759	21121	6382
		1818	26406	25706	7455
		1819	24076	22421	6616
		1820	24858	22464	5877
	Strasbourg.	1803	2010	2078	406
		1809	1879	1989	447
		1810	2061	2080	637
		1819	1809	1762	404
		1821	1925	1636	405
EMPIRE D'AUTRICHE.	*Vienne.*	1801	11429	15181	2756
		1802	12156	14522	2965
	de 1783 à	1807	285043	355830	60941
		1815	11520	12326	2437
		1817	11238	12742	2205
		1818	11536	11070	2428
		1821	12819	10411	2340
	Prague.	1801	3391	4048	821
		1812	3325	3892	

ÉTATS.	VILLES.	ANN.	NAIS-SANCES.	MORTS.	MARIA-GES.
EMPIRE D'AUTRICHE. . .	*Venise.* . .	1800	4729	6237	
		1801	4415	8500	
		1802	4661	5583	
		1803	4258	5761	
		1804	4554	4869	
	Bergame. . .	1815	1498	2690	154
		1816	1041	1979	205
		1817	1058	2713	203
		1818	1038	1394	228
ROYAUME SARDE	*Turin* . . .	1801	3237	5168	
					791
	Gênes . . .	1800	3022	12492	
		1801	3063	3977	
		1802	3502	3402	
		1806	2959	3513	692
		1807	3064	3115	
					412
ÉTAT DU PAPE	*Rome*	1801	4526	7260	
		1802	4432	7685	
		1815	4362	4094	
		1816	4256	4914	
		1817	3856	6437	
ROYAUME DES DEUX-SICILES.	*Naples.* . .	1804	12864	14019	
		1810	78098	62922	
	de 1804 à 1816		9325	13092	16705
		1817	11814	20475	1940
		1818	12411	12736	2199
					2753
MONARCHIE ANGLAISE. .	*Londres.* . . .	1801	17814	19374	
		1802	19918	19379	
		1803	20983	19582	
		1804	21443	17038	
		1805	20295	17565	
		1814	21247	67885	2730
		1815	23414	19560	4188
		1816	23581	20318	
		1817	24129	19968	
		1818	24235	19705	
		1819	24300	19228	
		1821	25232	18451	

* Les seuls Anglicans dans cette année et dans les suivantes.

VIII. Tableau de la population du Portugal, classifiée d'après l'âge, le sexe et l'état.

Ages.	Total des individus des deux sexes.	Hommes.	Célibataires	Mariés.	Veufs.
Jusqu'à 16	975 600	497 600			
17	49 950	25 000	56 700	16 400	300
18	49 760	24 900			
19	49 200	23 500			
20	48 640	23 000	40 800	26 700	500
21	48 080	22 650			
22	47 460	22 350			
23	46 870	22 100	21 100	22 300	500
24	46 260	21 800			
25	45 590	21 500			
26	44 970	21 400			
27	44 350	21 300	42 400	83 000	1 800
28	43 650	21 200			
29	43 019	21 100			
30	42 340	20 700			
31	41 730	20 300			
32	40 990	19 900			
33	40 380	19 600			
34	39 710	19 300			
35	39 030	19 000	45 300	137 600	7 000
36	38 360	18 700			
37	37 690	18 300			
38	36 990	17 900			
39	36 320	17 600			
40	35 650	17 300			
41	34 970	17 200			
42	34 290	17 100			
43	33 630	16 700			
44	32 870	16 300			
45	32 170	15 900	28 000	117 100	12 200
46	31 470	15 500			
47	30 740	15 200			
48	30 040	14 800			
49	29 320	14 500			
50	28 560	14 100			
51	27 800	13 700			
52	27 020	13 300			
53	26 240	12 900			
54	25 420	12 500			
55	24 610	12 100	20 250	83 400	14 950
56	23 800	11 700			
57	22 960	11 300			
58	22 090	10 800			
59	21 230	10 409			
60	20 350	9 900			
de 61 à 70	152 320	75 600	12 600	48 200	14 800
de 71 à 80	63 270	31 300	5 750	15 600	9 950
de 80 à 90	11 200	5 300	1 050	2 090	2 200
au-dessus de 90	1 100	450	100	200	250

M. le colonel Franzini a rédigé le tableau ci-dessus, en supposant que la population du Portugal était réduite en 1816 à 2,800,000 habitans, et en déduisant sur cette base les différens âges des tables françaises de Duvillard, et le sexe et l'état des individus du recensement espagnol, fait en 1797 et publié en 1801. Quand on réfléchit à la grande ressemblance du climat, des lois et des usages des Portugais et des Espagnols, on voit que les résultats relatifs à l'état et au sexe, tirés du susdit recensement, ne peuvent différer que très-peu de ceux qu'aurait donnés un semblable recensement fait en Portugal. Par un tableau comparatif, rédigé par M. le colonel Franzini, entre les résultats obtenus sur les différens âges des tables de Duvillard et du recensement espagnol, on voit que la différence en est si petite, qu'on peut se servir presque indistinctement de l'un et des autres. En augmentant donc les résultats du tableau ci-dessus proportionnellement à la population actuelle du Portugal, que nous avons démontrée être de 3,173,000 âmes, on aura des résultats qui ne différeront que très-peu de ceux qu'on aurait pu obtenir par un dénombrement effectif. Afin de pouvoir tirer quelques conséquences importantes de ce tableau, nous avons réduit à la population actuelle la récapitulation faite par M. Franzini, en augmentant chaque somme d'un septième. Quoique cette augmentation soit un peu trop forte pour l'époque actuelle (1er janvier 1822) elle sera juste pour la fin de l'année courante, époque à laquelle le Portugal aura pour le moins 3,200,000 âmes. Les sommes que nous avons réduites de la sorte sont fermées entre parenthèses, pour ne pas les confondre avec celles du tableau que nous avons conservées sans y faire aucun changement.

En mettant en somme les données offertes dans le tableau VIII nous aurons :

	Célibataires	Mariés.	Veufs.	Total.
Hommes de 17 jusqu'à 30 ans.	161000	148400	5100	312500
— de 31 jusqu'à 40 ans.	43300	137600	7000	187900
— de 41 jusqu'à 60 ans.	48250	200500	27150	275900
— au-dessus de 61 ans.	19500	65950	27200	112650
TOTAL	272050 (310914)	552450 (631371)	64450 (73657)	888520 (1045942)

Parmi les 631,371 hommes mariés, il y en a 143,829 (1), qui se trouvent unis à des femmes dont les âges sont indiqués dans le tableau ci-dessous :

Femmes de 50 à 60 ans . . .	73800	(84343)
— de 61 à 70 ans . . .	38300	(43771)
— de 71 à 80 ans . . .	12100	(13829)
— de 81 à 90 ans . . .	1600	(1829)
— au-dessus de 90 ans . .	50	(57)
	125850	(143829)

Il faut donc soustraire 143829 de 631371, nombre indiquant la totalité des hommes mariés, si l'on veut connaître celui des individus qui entretiennent la population. Nous aurons donc 631371 — 143829 = 477542 (2), qui exprimera le nombre d'hommes sur lequel l'Etat fonde toutes ses espérances, et qui, d'après l'énumération faite en 1819 dans les 24 comarcas indiquées dans le tableau V°, donnent naissance à 119274 indi-

(1) M. le colonel Franzini, en évaluant la population 2 800000, trouve 125829, comme on le voit par la somme des âges des cinq classes de femmes à côté desquels nous avons mis les sommes correspondantes augmentées d'un septième, pour avoir des résultats plus approchans du nombre réel des habitans de ce royaume.

(2) M. le colonel Franzini trouve 552450 — 125850 = 426600.

vidus, ce qui fait 1 naissance sur 4.003 mariages productifs existans.

IX. Tableau de la population du Portugal, classifiée d'après les différentes conditions et les différens emplois.

Classes.	Subdivisions.	Individ. mâles.	Total.
Religion	Clergé séculier.	24000	38000
	— régulier.	14000	
Administration publique.	Employés dans l'administration civile	8200	18000
	Avocats, procureurs, huissiers, etc.	7600	
	Employés dans les hôpitaux, les hospices, etc.	700	
	Prisonniers et condamnés aux travaux	1500	
Forces militaires . . .	Armée et marine	. . .	35000
Sciences, médecine et arts libéraux	Professeurs des sciences	300	9700
	Maitres des premières lettres . .	1500	
	Étudians au-dessus de 16 ans . .	2500	
	Médecine, chirurgie et pharmacie.	4600	
	Arts libéraux	800	
Individus qui vivent de leurs rentes	Propriétaires et autres individus, qui vivent de leurs rentes. . .	. . .	60000
Commerce et navigation .	Négocians et marchands. . . .	6800	24300
	Muletiers, charretiers et autres conducteurs	2500	
	Matelots et pêcheurs	15000	
Agriculture	Laboureurs propriétaires . . .	96000	481000
	— fermiers.	135000	
	Laboureurs journaliers	215000	
	Pâtres et autres employés pour soigner le gros et le menu bétail .	35000	
Arts!!!	Relatifs au règne végétal. . . .	46300	131000
	— au règne animal. . . .	64500	
	— au règne minéral . . .	14000	
	— aux règnes mixtes . . .	6200	
	Parmi ces 131000 fabricans et artistes 9850o sont des maitres, 24500 sont des ouvriers et 8000 sont des apprentis.		
Autres individus . . .	Valets de chambre et laquais .	10000	47000
	Autres domestiques, tels que cuisiniers, palefreniers, etc. . . .	37000	
	Individus non classifiés	. . .	44950
	Total		888950

Quoique le tableau ci-contre ne soit pas fait d'après une énumération effective des différentes classes d'habitans du royaume, il ne laisse cependant pas d'être très-intéressant, parce que, ayant été rédigé par M. le colonel Franzini sur les détails offerts par le recensement espagnol publié en 1801, avec les modifications rendues nécessaires par la différence qui existe entre les deux pays, il y a tout lieu de croire que ses résultats ne diffèrent pas beaucoup de ceux qu'on obtiendrait si on faisait en Portugal le travail qu'on a fait en Espagne. En attendant qu'on le fasse nous devons savoir gré au zèle infatigable de ce savant militaire, de nous avoir fourni le moyen de classifier d'après leurs différentes occupations tous les habitans du royaume. Nous ferons seulement remarquer à nos lecteurs que pour obtenir un résultat plus exact il faut qu'ils augmentent chaque classe d'une quantité correspondante à la différence existante entre la population réelle et celle de 2 800000 âmes, d'après laquelle ce tableau a été rédigé. Nous les invitons aussi à rectifier d'après les deux tableaux officiels donnés dans la géographie physique, page 183, et dans la géographie ecclésiastique, le nombre des pêcheurs et celui des individus formant le clergé régulier.

CONSIDÉRATIONS SUR LES CAUSES QUI ONT RETARDÉ L'ACCROISSEMENT DE LA POPULATION EN PORTUGAL.

Le premier tableau, tiré d'un mémoire dans lequel nous nous flattons d'avoir démontré que ce pays n'a jamais eu un si grand nombre d'habitans que vers la fin de 1807, a présenté à nos lecteurs le mouvement de sa population depuis la naissance de Jésus-Christ jusqu'à présent. Nous avons essayé de prouver dans ce même mémoire, par des argumens qui nous semblent sans réplique, que, malgré tout ce que les voyageurs et les économistes en ont dit, la popula-

tion du Portugal est toujours allée en croissant depuis 1668 jusqu'en 1807. Nous y avons fait voir aussi comment les invasions, les guerres, l'intolérance religieuse, les tremblemens de terre, la lèpre, la peste, la petite-vérole, le mal vénérien et des réglemens impolitiques ont combiné leur funeste influence à différentes époques pour arrêter les progrès de la population de ce royaume. Il faut joindre à ces causes, dont plusieurs ont été communes à d'autres contrées de l'Europe, bien d'autres qui sont toutes particulières au Portugal, ou dont l'influence y a été plus sensible qu'ailleurs. C'est leur concours et leur action non interrompue qui ont empêché la population du Portugal de faire d'aussi grands progrès que celle d'autres contrées de l'Europe moins favorisées de la nature. Nous allons indiquer les principales causes en jetant un coup d'œil rapide sur les effets qui ont le plus contribué à arrêter la marche de la population.

1°. *Le mauvais état de l'agriculture.* Quoique depuis le règne de Joseph l'agriculture ait fait de grands progrès en Portugal, et surtout dans la culture de la vigne, néanmoins elle y est encore dans un état déplorable. On peut dire sans exagération que la moitié de la surface du pays est tout-à-fait inculte, et qu'une grande partie de l'autre n'offre que de misérables pâturages communaux. Nous avons indiqué dans le chapitre qui traite de l'agriculture les causes qui l'ont ruinée et qui l'empêchent de se relever. Tant que cet art divin restera dans l'état d'abandon où il se trouve, le Portugal sera tributaire des autres nations pour le blé nécessaire à la nourriture de ses habitans, et ce royaume n'aura jamais une population proportionnée à sa surface et à la fertilité de son sol.

2°. *La misère des paysans et leur condition malheureuse.* Les bourgs, les villages et les hameaux, dont la population forme les trois quarts de celle du royaume, à l'exception d'une partie du Minho et de

la Beira et de quelques autres parties, doivent s'appeler des retraites de pauvres, car on peut appeler pauvre tout homme qui n'a pas de quoi satisfaire à ses besoins réels, et moins encore de quoi se procurer quelques douceurs. Dans les terres qui ont des seigneurs (*donatarios*) la condition des colons est aussi misérable qu'était celle des anciens serfs de la Russie. D'innombrables impôts connus sous les noms de *raçòes de terço* et *quarto*, de *jugadas*, d'*octaves*, de *dizimo*, de *coimas*, la dureté des percepteurs, l'usure des *rendeiros* (tenanciers), tout cela absorbe presque tout le gain du laboureur, auquel il reste à peine de quoi traîner une misérable existence. Les jeunes gens des deux sexes, au lieu de céder au doux penchant de la nature en s'unissant par les liens sacrés du mariage, passent leur vie dans le libertinage; d'autres attendent pour se marier qu'ils aient fait quelque fortune; en attendant les filles vieillissent, et dans chacune de celles qui se marient à 35 ans, l'État perd les deux tiers de sa fécondité.

3°. *L'émigration des paysans.* La difficulté qu'éprouve le paysan portugais de faire quelques économies par son travail, le force à chercher fortune dans les villes, où il devient domestique ou fainéant, ou chez l'étranger et dans les colonies. Le Portugal perd ainsi non-seulement les bras utiles d'un agriculteur, dont il a un si grand besoin, mais encore les laboureurs qu'il aurait pu lui donner en se mariant avec une femme de sa condition.

4°. *Le mépris dans lequel est tenue l'agriculture.* C'est à ce mépris qu'il faut attribuer la grande tendance qu'ont les laboureurs, dès qu'ils sont un peu à leur aise, de tirer la bêche des mains de leurs fils pour leur faire endosser la toge ou l'habit ecclésiastique. Ce changement d'état ruine ordinairement la famille par les frais qu'il exige, et diminue le nombre des laboureurs, qui forment la base principale de la po-

pulation, en augmentant par contre-coup celui des employés et des ecclésiastiques, qui est déjà excessif, vu le petit nombre des habitans du Portugal. En outre ces émigrations multipliées contribuent à déprécier toujours de plus en plus la condition des laboureurs, à élever excessivement le prix de la journée, et diminuent en même temps le prix des produits dans les villages et les campagnes, en les privant des seuls individus qui pourraient les acheter.

5°. Le *grand nombre de primogénitures*. Cette institution aussi barbare qu'injuste, en concentrant presque tous les biens des familles entre les mains du fils aîné, condamne les cadets à un célibat forcé, et les filles à se renfermer dans les couvens, et prive ainsi l'État d'un grand nombre de citoyens auxquels ils auraient donné l'existence. Les primogénitures, qui depuis leur institution ont coûté à l'Europe tant de millions d'habitans, ont été extraordinairement multipliées dans le 16e et dans le 17e siècle en Portugal, dont elles ont puissamment contribué à diminuer la population.

6°. *Le luxe des laboureurs*. Autrefois les habitans des campagnes étaient habillés de drap grossier fait dans le pays; maintenant eux-mêmes, leurs femmes et leurs enfans s'habillent de soie ou de drap étranger, consommant ainsi en peu de temps ce qu'ils ont pu gagner en plusieurs années. Ce luxe, nuisible à la simplicité des mœurs et à l'économie, est passé des laboureurs riches aux moins aisés, et est devenu si général, qu'on trouve extraordinaire d'en voir encore vivre avec l'ancienne économie. Voilà pourquoi on rencontre à présent si peu de familles riches dans cette classe; voilà pourquoi il est si rare de voir des paysans améliorer leur sort par une exploitation plus étendue; voilà pourquoi il suffit d'une maladie ou d'une disette pour les réduire à la plus affreuse misère.

7°. *Le grand nombre de mendians*. Cette classe

d'hommes qui vivent sans rien faire est très-nombreuse en Portugal. On les trouve partout, particulièrement dans les grandes villes, où ils assiégent les passans dans les rues, dans les places, à l'église et dans les boutiques. A l'occasion du mariage ou du baptême de quelque fils de laboureur un peu riche, on en voit devant sa porte un grand nombre qui vivent de ses largesses. Cette grande masse de pauvres entrave doublement la population, en vivant à la charge des classes industrieuses et productives de la société, et en augmentant par leurs vices et leur ignorance la masse des maux moraux qui influent puissamment sur la conduite du peuple. La facilité qu'ont les Portugais, entraînés par leur bon cœur, de faire l'aumône indistinctement à celui qui est dans l'impossibilité de gagner sa vie, comme à celui qui la demande par fainéantise, et les distributions de vivres et d'autres choses, que les nombreux monastères du royaume ont l'usage de faire à des époques et à des heures réglées, perpétuent ce mal, qui devient, tous les jours plus grand et plus insupportable.

8°. *La misère des pêcheurs.* Dans un pays qui a tant de côtes relativement à son étendue, et tant de fleuves poissonneux, il est tout naturel qu'une grande partie de la population s'occupe de la pêche. Mais les réglemens sur les pêcheries du royaume ont été si mal conçus depuis plusieurs siècles, que cette classe utile d'hommes, autrefois si riche et si nombreuse, languit maintenant dans la misère, et est très-diminuée. Dégoûtés d'un état qui ne leur offre aucun dédommagement des peines et des dangers auxquels il expose, les pêcheurs quittent leurs filets pour aller servir sur les vaisseaux anglais, américains et d'autres nations, sur lesquels une grosse paye, une nourriture plus abondante et une vie moins laborieuse leur promettent plus de jouissances et un avenir plus heureux. Voilà pourquoi en 1812 près de 8000 matelots portugais étaient

employés dans la marine militaire anglaise, et un plus grand nombre dans la marine marchande de la même nation. Voilà pourquoi la population de tant de cantons, autrefois si florissans par leurs pêcheries, a si considérablement diminué, voilà pourquoi cette classe utile de citoyens menace de s'éteindre tout-à-fait, si la sagesse du gouvernement ne remédie bientôt à ce désordre.

A toutes ces causes destructives de la population on doit ajouter: *le nombre des célibataires*, qui en Portugal est beaucoup plus grand qu'ailleurs; *le règlement des milicias*, qui, tenant dans une grande dépendance les individus que leur âge y soumet, les empêche souvent de contracter mariage; *le manque absolu de surveillance sur la classe trop nombreuse des filles publiques*, qui, n'étant soumises à aucun frein, infectent impunément la population existante, et attaquent les générations futures dans leur source; *les obstacles que les préjugés ont opposés* à l'introduction dans ce pays de l'inoculation de la petite-vérole naturelle et de la vaccine; enfin *l'ignorance des sages-femmes, le charlatanisme des empiriques* et *l'incapacité des médecins de village*, qui contribuent à augmenter considérablement la mortalité annuelle.

Si la France, au milieu des horreurs et des massacres de sa terrible révolution, de la perte de tant de riches colonies, de la ruine totale de son commerce maritime, d'une banqueroute nationale qui a détruit la fortune de plus d'un million de familles, et de la quantité énorme d'hommes qu'elle a perdus dans une guerre de 23 ans, a pu augmenter sa population, que ne fera pas, au milieu de la paix, le Portugal, qui a encore à défricher plus de la moitié d'un sol fertile qui n'attend que des bras pour produire d'abondantes moissons, avec des côtes et des fleuves extrêmement poissonneux et de nombreuses salines qui produisent le meilleur sel du monde, avec tant de riches mines à exploiter, et de colonies aussi importantes par leur

position que par la richesse et la variété de leurs productions, que ne fera pas le Portugal lorsque la sagesse de son gouvernement, qui a déjà mis la main à l'œuvre, le délivrera des obstacles qui ont empêché jusqu'à présent le développement entier de sa population? Nous sommes persuadé que ce royaume renouvellera, sur les bords du Tage, du Mondego et du Douro, le spectacle imposant de prospérité, de richesse et de population que l'Europe étonnée admire au-delà de l'Atlantique, sur les rives de l'Hudson, du Delaware et de l'Ohio, où de vastes déserts se changent continuellement en champs fertiles, où des villes industrieuses remplacent presque chaque année de sombres forêts, et où la population, croissant avec une rapidité dont l'histoire n'avait pas encore offert d'exemple, double tous les vingt-trois ans le nombre des heureux habitans qui forment la puissante Confédération des États-Unis d'Amérique.

DU GOUVERNEMENT AVANT LE 24 AOUT 1820, AVEC L'INDICATION DES CHANGEMENS QU'ON Y A FAITS JUSQU'A PRÉSENT.

Au milieu de la grande confusion qu'on observe entre les différens pouvoirs militaire, législatif, exécutif, administratif et judiciaire, qui, avant les derniers événemens, formaient la machine compliquée du gouvernement du Portugal, nous croyons que le moyen le plus facile pour sortir de ce labyrinthe est de diviser ce sujet entre les trois chapitres suivans, subdivisés en différentes sections. Ces trois chapitres sont : 1° *Du gouvernement en général et du pouvoir suprême en particulier.* 2° *Des tribunaux, des conseils et des magistrats supérieurs.* 3° *Des magistrats et des emplois inférieurs.*

I. DU GOUVERNEMENT EN GÉNÉRAL ET DU POUVOIR SUPRÊME EN PARTICULIER.

Le royaume de Portugal, fondé sous le règne d'Al-

phonse VI, roi de Léon et de Castille, sur les débris de la monarchie élevée dans le 8e siècle par les Sarrasins dans la péninsule hispanique, prit de l'Etat dont il se détacha par la suite ses principales institutions. Ses anciennes CORTÈS, qui n'étaient qu'une imitation de celles de l'Espagne, se composaient comme elles des trois députations de la *noblesse*, du *clergé* et des *communes*. On peut regarder ces Cortès, dès l'origine de la monarchie portugaise, comme formant une véritable représentation nationale, attendu qu'à cette époque les conquérans seuls formaient le corps de la nation, qu'ils étaient tous libres et égaux, ne reconnaissant d'autre supériorité que celle donnée par le courage et les talens. On peut considérer le gouvernement à cette époque comme monarchique héréditaire modéré. Par la suite l'influence du système féodal, la puissance excessive du clergé, et le grand pouvoir acquis par les rois le rendirent entièrement arbitraire. Dans le commencement de la monarchie il était modéré, parce que le roi, uni à la noblesse, au clergé et aux députés des communes, décidait les affaires les plus importantes du royaume, comme on peut le voir par les expressions emphatiques d'Alphonse I dans les cortès de Lamego, où il dit : *Faciamus leges, vultis facere leges de nobilitate et justitiâ?* Dans ces Cortès on établit les lois de la succession au trône, quelques points sur la noblesse, et on promulgua quelques lois en matière criminelle. Les anciennes Cortès tenues d'après les idées alors dominantes étaient beaucoup plus favorables à la noblesse, au clergé et à tout ce qui tient au système féodal qu'à la conservation des droits du citoyen. Elles étaient composées 1° du roi, qui, assis sur un trône élevé, était environné des grands officiers de la maison royale (officiaes mores da casa real) et du connétable (condestavel); venaient ensuite les titulaires (titulares), tels que les ducs, les comtes, les marquis, les vicomtes, les barons et les grands feuda-

taires de la couronne (donatarios da coroa), les membres des tribunaux supérieurs (tribunaes) et de celui d'appel (casa da supplicação) après son institution; 2° du haut clergé, qui comprenait les archevêques, les évêques et les prélats des ordres militaires; 3° des procureurs du peuple (procuradores do povo), qui n'étaient envoyés que par les cités (cidades), petites villes, et bourgs (villas) alors les plus considérables (notaveis). Les différens membres prenaient place sur les premier, deuxième, troisième, quatrième bancs, etc.; et cette différence de place faisait partie du rang et de la distinction dont jouissait tel ou tel endroit.

Pour rassembler les Cortès il fallait un appel formel fait par le roi, au moyen d'une lettre adressée aux membres et aux municipalités (camaras) pour envoyer leurs procureurs; le roi pouvait les dissoudre quand il voulait, et il avait le droit de choisir le lieu où elles devaient se tenir. Il y eut des Cortès à Lamego, à Coimbra, à Santarem, à Evora, à Thomar, à Lisbonne, etc., etc. C'était dans cette assemblée qu'on discutait les articles sur la succession au trône, et qu'on en révoquait quelques-uns. On les a vues, dans l'espace de 525 ans, élire cinq rois, savoir : Alphonse Ier, Alphonse III, Jean Ier, Jean IV et Pierre II. Dans les Cortès de Coimbra, sous Jean Ier, le peuple dit qu'il ne voulait pas la guerre; à quoi le roi répondit : que la paix et la guerre seraient toujours faites selon l'avis de ses peuples (com o parecer dos seus povos).

C'est aux Cortès que les rois demandaient les tributs pour fournir aux frais qu'ils avaient à faire, et les procureurs du peuple déterminaient ce qu'on devait leur donner. Dans les Cortès de Coimbra, en 1387, Jean Ier obtint du peuple la *sisa* (le dix pour cent de la vente), et dans celles de Braga dans la même année la *sisa* double (as dobradas). C'est en 1641, 1645 et 1646 que

les Cortès de Lisbonne établirent les *decimas* pour soutenir la guerre de l'Acclamation. C'est d'après ce principe que les peuples répondirent à Philippe II, que ce n'était pas un péché (que nào era pecado sunégar sizas, etc.) de se soustraire au paiement de la *siza*, qui sans le consentement des Cortès avait été prorogée au-delà du terme qu'elles avaient établi.

Telle était la forme et la manière régulière d'après laquelle se tenaient les anciennes Cortès, qui furent convoquées 97 fois, et qui différaient de celles assemblées en 1821. Il est bon de remarquer que rien n'a été plus irrégulier et plus variable que le mode de composition des anciennes Cortès. Cependant en général leurs membres ne formaient point d'assemblées séparées, mais votaient toujours ensemble, et tenaient leurs séances dans un même salon. Les plus anciennes, celles de Lamego, furent composées de tous les notables de la nation.

Les dernières Cortès, rassemblées d'après l'ancien mode, furent celles de 1697, sous Pierre II, car en 1705, 1726 et 1712 le roi Jean V présenta des raisons pour ne pas les convoquer alors. Dans les lettres écrites aux municipalités (camaras) il s'exprime de la sorte : « *Que l'urgence ne permettait pas d'attendre que les Cortès fussent rassemblées, et que pour cette fois il était bon d'épargner aux municipalités les frais . . . . . Mais que ce n'était pas l'intention du roi de renoncer aux usages et coutumes de la nation.* »

Il ne faut pas confondre la *Junte des trois États* (Junta dos tres Estados) avec les Cortès, et croire qu'elle fut créée pour les remplacer, comme le prétendent la plupart des auteurs. Cela se voit clairement par les dates et par son organisation : les assemblées des Cortès cessèrent en 1697, et la Junta dos tres Estados fut créée en 1643. Cette junte était chargée de la *decima* qui avait été établie par les Cortès pour con-

tinuer la guerre de l'Acclamation ; elle était composée de nobles (fidalgos), quoique d'après son nom elle parût comprendre les trois classes, la *noblesse*, le *clergé* et le *peuple*. Dans la suite on lui donna d'autres attributions, telles que les haras (coudelarias), etc. etc. ; elle fut abolie par le roi actuel, en 1808.

D'après un ancien usage les rois de Portugal consultaient dans les plus importantes affaires le CONSEIL D'ETAT (Conselho d'Estado), qui fut organisé d'une manière uniforme par le roi Sébastien en 1569. C'est la réunion de quelques sujets auxquels le roi donne le titre de *conseillers d'Etat* (conselheiros d'Estado), et qu'il choisit lui-même. Voilà le conseil d'État tel qu'il était avant le départ du roi pour le Brésil et jusqu'en 1821. Ce conseil d'État est bien différent de celui créé par les Cortès en 1821, et qui travaille avec le roi.

Le roi, pour expédier les affaires du royaume, se sert de MINISTRES SECRÉTAIRES D'ÉTAT (ministros secretarios d'Estado). Ceux-ci, sous Jean V, étaient au nombre de trois, et ils furent créés en 1736. Dès le règne de Jean IV en 1643, on trouve des lois qui règlent les attributions des ministres qui expédient avec lui les affaires publiques et particulières. Sous Alphonse VI, en 1663, nous voyons la grande autorité qu'il donna à son favori le comte de Castello Melhor. Sous le règne actuel il y eut beaucoup de changemens, les affaires étant expédiées tantôt par trois, tantôt par cinq ministres d'État.

Lors du départ du roi pour le Brésil en 1807, le royaume fut gouverné par une RÉGENCE (regencia) composée du marquis d'Abrantes, du lieutenant général Francisco da Cunha e Menezes, du principal Castro, de Pedro de Mello Breyner ; le comte de Sampaio en était le secrétaire, et le comte da Feira son substitut. Cette régence fut de courte durée, le général Junot, qui gouvernait le Portugal au nom de Napo-

léon, en ayant changé d'abord quelques membres, et ayant fini par la dissoudre entièrement le 17 février 1808. Après la bataille de Roliça et Vimeiro, gagnée par lord Wellington, alors connu sous le titre de sir Arthur Wellesley, le général anglais Dalrimple nomma une autre RÉGENCE, qui gouverna de nouveau le Portugal au nom du roi comme la première, et qui fut installée le 15 septembre 1808. Ses membres étaient nommés par le roi, qui les changeait, en diminuait ou augmentait le nombre selon son bon plaisir. Ensuite lord Stuart, ministre de sa majesté britannique auprès du gouvernement du Portugal, obtint du roi la grâce d'être compté parmi les membres de la régence, et d'assister en cette qualité à ses sessions pendant la guerre. Le maréchal Beresford jouit après lui de la même faveur, mais seulement lorsqu'il s'y traitait de quelque affaire importante, relative à l'armée portugaise, dont il était le général en chef. Cette régence, lors de sa dissolution, qui eut lieu le 15 septembre 1820, était composée du *patriarche*, du *marquis d'Olhão*, du *marquis de Borba*, du *comte de Peniche*, du *comte de Funchal*. Ses secrétaires étaient le *vicomte d'Azurara* pour le département du gouvernement, des finances et du royaume (do governo, da fazenda e reino), et le *comte da Feira* pour celui des affaires étrangères, de la guerre, de la marine et des colonies (dos negocios estrangeiros, guerra, marinha e ultramar).

Dans le commencement la régence jouit d'une grande autorité: non-seulement elle consultait le roi, mais plusieurs fois elle décidait elle-même, faisant les décrets nécessaires; elle confirmait les (consultas) décisions des tribunaux, qui allaient à Rio-Janeiro seulement pour être confirmées de nouveau par le roi; enfin elle mettait en exécution tout ce qu'elle jugeait utile au royaume. Cette grande autorité fut ensuite bien diminuée, au point qu'il ne lui était resté que le droit de donner son avis dans les différentes

affaires, qui toutes étaient décidées définitivement à Rio-Janeiro. La nouvelle régence, nommée le 1er octobre, jouit de toute l'autorité de la première, confirmant les *consultas* (les opinions motivées) des tribunaux, les faisant exécuter, suspendant toute remise pour Rio-Janeiro, veillant sur l'administration des biens nationaux, en un mot faisant tout ce qu'elle croyait être utile au Portugal. La régence créée par les Cortès, au commencement de leurs travaux, eut non-seulement les mêmes attributions, mais on lui accorda même une plus grande autorité, dont elle jouit jusqu'à l'arrivée du roi.

II. DES TRIBUNAUX, DES CONSEILS ET DES MAGISTRATS SUPÉRIEURS.

Pour procéder avec plus d'ordre, nous subdiviserons ce chapitre entre les huit sections suivantes.

Section de grâce et de justice (de graça e justiça.)

LA MESA DO DEZEMBARGO DO PAÇO (la cour suprême royale), établie d'une manière régulière par Jean II. Elle doit avoir un *presidente* (président); des *dezembargadores* (conseillers) qui sont nommés par le roi sans nombre fixe; des *escrivães* (secrétaires) selon les départemens (repartições), qui sont : de *la justice et des affaires de la cour* (da justiça e despacho da mesa); de l'*Estremadura et Iles*; de *l'Alem-Tejo et Algarve*; du *Minho* e *Tras-os-Montes*; et de *la Beira*. C'est le premier tribunal du royaume, et celui avec l'avis duquel le roi expédiait autrefois les affaires. Il jouit de la plus grande autorité, rendant l'honneur aux personnes reprises de justice; changeant ou commuant la peine infligée aux exilés; concédant la révision des sentences prononcées par les tribunaux d'appel, et même dispensant des lois générales du royaume dans les cas indiqués dans son réglement. Il consulte le roi lorsqu'il est question de faire une grâce, et donne

son avis. Il examine tous les bacheliers (bachareis) qui demandent des emplois pour lesquels il est nécessaire d'avoir suivi les cours de l'université, et pour chaque emploi il présente trois candidats au roi, qui choisit entre eux celui par qui il veut le faire remplir. Ce tribunal connaît des fautes commises par les magistrats dans l'exercice de leurs fonctions, et les poursuit d'après les plaintes qui lui sont faites, ou autrement; il a le droit de les réprimander ou de les suspendre. Il jouit des plus grands priviléges et des plus grands honneurs, et lorsqu'il travaille avec le roi, ses conseillers (dezembargadores) ont le droit de se couvrir. Il paraît qu'on va l'abolir.

La CASA DA SUPPLICAÇAO DE LISBOA (tribunal d'appel de Lisbonne), créé par Jean I, est le premier tribunal de justice du royaume. Ce tribunal est composé d'un *regedor* (président), qui, d'après les réglemens, doit être un noble d'une probité intacte (fidalgo da sáa consciencia), riche, et né dans le pays, mais qui cependant n'est pas obligé d'être *letrado*, c'est-à-dire d'avoir pris les degrés de bachelier en droit; d'un *chanceller* (chancelier), d'une *mesa dos aggravos* (bureau d'appel) composée de douze *casas* (sections), de deux *corregedores do civel da corte* (corregedores chargés des affaires civiles de la résidence du roi); un *corregedor do crime da corte e casa* (pour les affaires de la cour et de la maison du roi), et un autre *da corte* (de la résidence du roi), de deux *juizes dos feitos da fazenda e coroa* (pour les affaires de la finance et de la couronne), d'un *procurador dos feitos da fazenda* (procureur des affaires des finances), de quatre *ouvidores do crime*, d'un *juiz da chancellaria* et d'un *promotor das justiças*; en outre d'un *procurador da fazenda do ultramar* (procureur de la finance des colonies). Il y a encore plusieurs *dezembargadores* (conseillers) qu'on appelle *extravagantes*, et qui sont nommés par le président

pour adjoints aux dezembargadores chargés de juger les procès. A ce tribunal sont portés tous les procès qui par leur importance ne peuvent être jugés définitivement dans les tribunaux inférieurs. On y décide aussi en dernière instance les procès criminels. Sa juridiction particulière s'étend sur les provinces de l'Estremadura, de l'Alem-Tejo, de l'Algarve, de la comarca de Castello-Branco dans la Beira, et sur les îles Açores et Madère; il connaît aussi en dernière instance de procès civils qui excèdent les pouvoirs de la *Relaçào* de Porto.

La CASA E RELAÇAO DO PORTO (tribunal d'appel de Porto), créée par Philippe II en 1582. Elle a un *governador das justiças* (gouverneur de justice) qui correspond au *regedor* de la supplicaçào de Lisbonne, un *chanceller*, dix *casas d'aggravos*, deux *corregedores do civel* et deux *do crime*, un *juiz da coroa* qui sert aussi de *juiz da chancellaria*, un *procurador da coroa*, trois *ouvidores do crime* et plusieurs *dezembargadores extravagantes*. C'est le second tribunal judiciaire du royaume, et sa juridiction s'étend sur les provinces du Minho, Tras-os-Montes et Beira, excepté la comarca de Castello-Branco. Il décide en dernière instance jusqu'à la somme de 900000 reis en biens meubles, et de 750000 reis en biens immeubles.

Ce sont les tribunaux judiciaires qui jugent les procès criminels, et qui décident les affaires civiles jusqu'à une certaine somme, ce qui rend les uns supérieurs aux autres.

Section ecclésiastique.

La MEZA DA CONSCIENCIA E ORDENS (tribunal ecclésiastique et des ordres militaires), créée par Jean III en 1552. Elle a un *presidente*, des *deputados*, un *escrivao* (secrétaire) et plusieurs *officiaes da casa* (employés du tribunal), une *chancellaria* avec ses employés respectifs. Ce tribunal jouit des mêmes hon-

neurs que les autres; pour y être *deputado* il faut avoir été reçu chevalier dans un des trois ordres militaires. Sa principale inspection est tout ce qui regarde les ordres militaires de Christ, d'Avis et de Saint-Thiago; il était aussi chargé de la recette et administration des commanderies et de la nomination aux bénéfices des susdits ordres. Il eut autrefois l'inspection sur l'université de Coimbra. Maintenant ses attributions sont bien diminuées; elles le furent surtout par l'établissement que fit le roi, après son arrivée à Rio-Janeiro, d'un tribunal auquel il accorda les mêmes priviléges, et auquel il donna la nomination aux bénéfices de l'Amérique, où se trouve une grande partie de ceux de l'ordre de Christ.

La CURIA PATRIARCHAL est un tribunal (relaçào) qui a un *presidente*, un *chanceller* et des *ministros* (juges) avec d'autres employés au tribunal *(officiaes da casa)*, tels que *juiz dos casamentos* (juge des mariages), et *habilitaçòes de genere*, *juiz dos resíduos*, *juiz dos patrimonios*; et *defensor dos matrimonios e profissòes religiosas*, *promotor*, etc.

La NUNCIATURA APOSTOLICA, dans le palais du nonce, est un tribunal composé du nonce, de quelques juges (ministros) portugais, d'un *vice-auditor*, d'un *promotor*, etc. C'est le tribunal d'appel pour les procès ecclésiastiques, dont on peut appeler par voie de recours (via de recurso ão juizo) au juge de la couronne.

La JUNTA DO EXAME, ESTADO ACTUAL, E MELHORAMENTO TEMPORAL DAS ORDENS RELIGIOSAS (junte de l'examen et de l'état actuel de l'amélioration temporelle des ordres religieux), créée en 1789. Elle a un *presidente*, des *deputados* et des *officiaes*. Ses fonctions sont d'examiner l'état des ordres religieux des deux sexes, de régler leur augmentation ou leur diminution d'après les professions; c'est elle qui donne la permission d'entrer dans les ordres.

La JUNTA DA BULLA DA SANTA CRUZADA (la junte de la bulle de la sainte croisade) avec un *commissario geral* (commissaire général), des *deputados* et des *secretarios*. On y traite toutes les affaires relatives à la bulle que doivent acheter tous ceux qui veulent manger des œufs, du beurre et du lait dans les jours maigres. Ses revenus étaient appliqués primitivement au rachat des prisonniers faits par les barbaresques, et à entretenir une escadre contre eux.

Le CONCELHO GERAL DO SANTO OFFICIO (le conseil général du saint office), créé par Jean III en 1547. Il a un *inquisidor geral*, six deputados, un secretario et autres employés subalternes, outre neuf *censores* (censeurs) pour revoir les livres qu'on veut imprimer, ou dont on demande l'introduction dans le royaume.

L'INQUISIÇAO DE LISBOA (l'inquisition de Lisbonne), créée par Jean III en 1537. Elle a des *inquisidores*, des *deputados*, des *secretarios*, des *solicitadores* (solliciteurs) et autres employés subalternes.

L'INQUISIÇAO DE COIMBRA, créée en 1541.

L'INQUISIÇAO DE EVORA, créée en 1536.

Il y en avait une autre à GOA, dont la juridiction s'étendait sur tous les établissemens portugais au-delà du cap de Bonne-Espérance, et qui a été abolie par le roi actuel. Les Cortès viennent d'abolir tous ces tribunaux d'inquisition, et il paraît que dans la nouvelle organisation on abolira aussi la plupart des tribunaux de cette section.

Section des finances.

Le CONCELHO DA FAZENDA (conseil des finances) fut élevé au rang de tribunal en 1591, et fait partie du Trésor royal (Erario regio) depuis 1790. Il a un *presidente*, qui l'est en même temps du trésor, et qui est remplacé dans son absence par le conseiller qui est le plus ancien nommé, lorsqu'il n'y a pas un noble

titré, qui prend toujours la première place; des *concelheiros* (conseillers) et deux *escrivaens* (secretaires), un pour les affaires du royaume (negocios do reino), l'autre pour celles de l'Inde, des magasins et des ordres (India, armazens e ordens). A ce tribunal sont portés tous les procès relatifs aux finances royales et nationales, quelle qu'en soit la nature, et dans lesquels doit être entendu le *procurador da fazenda*. C'est à ce tribunal qu'on fait l'enchère de tous les biens nationaux qu'on vend, aussi bien que celle de tous les contrats royaux. Il a l'inspection sur le trésor (erario) et les douanes (alfandegas), auxquelles il envoie des ordres. Ses conseillers consultent et sont consultés par le roi dans les cas graves, et donnent leur avis. Les membres de ce tribunal sont choisis soit parmi les magistrats, et alors on les appelle *concelheiros togados*, soit parmi les autres classes, et alors on les appelle *concelheiros de capa e espada*, tels que les ambassadeurs, les ministres, les chargés d'affaires, etc. Il jouit des mêmes honneurs et priviléges que le Dezembargo do paço.

L'ERARIO REGIO, aujourd'hui THESOURO NACIONAL (Trésor royal ou national), créé par Joseph Ier en 1761. Il a un *presidente*, un *thesoureiro mòr* (grand-trésorier, un *escrivão da mesa* (un secrétaire du tribunal), et un *ajudante do thesoureiro mòr*. Il est divisé en plusieurs *contadorias* (bureaux), savoir de la ville de Lisbonne et son territoire, de l'Estremadura, des provinces du royaume, de l'Afrique occidentale et Bahia, et de Rio-Janeiro. Ce tribunal a différentes sections (repartições) composées où de quelques-uns des employés des contadorias ou du dehors. Il y a trois *thesourarias* (caisses), savoir : *dos ordenados, tenças e juros* (de la solde des employés, des pensions et des intérêts de la dette); *mesa da commissão dos donativos* (commission des dons patriotiques); et *commissão da liquidação da divida*

publica nacional (commission de la liquidation de la dette publique nationale), établie en 1820.

La JUNTA DOS JUROS DOS REAES EMPRESTIMOS (junte des intérêts des emprunts royaux). Elle a des *deputados*, des *contadores* et autres employés. Cette junte fut créée pour le paiement des intérêts du papier-monnaie. Ensuite on lui confia aussi la gestion des emprunts faits moyennant des *apolices* (titres d'emprunts) qui percevaient aussi des intérêts, et pour le paiement desquels ainsi que du capital on imposa différens impôts, tels que le *maneio* (impôt sur les chevaux, sur les domestiques, etc.), sur les marchandises du pays. Elle est chargée du recouvrement de ces impôts, et c'est à elle que les receveurs en sont responsables. Le paiement des intérêts se fait ponctuellement tous les six mois, et on y brûle le papier-monnaie et les *apolices* qu'elle juge nécessaire de détruire. Maintenant elle est chargée du paiement des titres (titulos) dont on fait la liquidation dans la commission chargée par décret des Cortès de liquider la dette publique.

La JUNTA DA DIRECÇAO DOS PROVIMENTOS DAS MUNIÇÕES DE BOCA (junte de la direction des provisions de bouche et munitions), créée le 29 août 1801. Elle a été abolie. Elle n'est chargée maintenant que de la liquidation des comptes relatifs à la gestion de 1811. On créa à sa place le COMISSARIADO PORTUGUEZ (le commissariat portugais) sur le modèle de celui d'Angleterre. Celui-ci vient aussi d'être aboli par les Cortès.

La CASA DA MOEDA (hôtel des monnaies); on y frappe les pièces d'or, d'argent, de cuivre et de bronze, et le gain fait dans cette fabrication entre dans le trésor (erario). Elle a un *provedor* et plusieurs employés (officiáes.)

La MESA D'ARRECADAÇAO DO NOVO IMPOSTO DO SELLO DAS MERCEZ E PAPEIS FORENSES (tribunal pour la perception du nouvel impôt du timbre des papiers

de procès et des diplômes de grâces, etc.). Le nom explique assez ses attributions.

La SUPERINTENDENCIA GERAL DA DECIMA (la surintendance générale de l'impôt foncier). La *decima* est un impôt de dix pour cent qu'on paie sur le revenu des terres, des maisons et autres immeubles. Pour Lisbonne et son territoire on créa une *surintendance générale* qui fut ensuite abolie, et remplacée par les vingt-quatre *surintendans de Lisbonne*, qui sont les différens juges de première instance des quartiers (ministros dos Bairros) et les neuf de son territoire, qui rendent compte au trésor. Dans les provinces on appelle *superintendentes da decima* (surintendans du dixième) les *corregedores* qui dans leur *comarca* sont obligés d'en percevoir la totalité, et qui sont receveurs dans le lieu de leur résidence. Dans les lieux où il n'y a point de corregedor le *juiz de fora* est chargé du recouvrement de cet impôt, et en remet les fonds au *corregedor*.

L'ALFANDEGA GRANDE DO ASSUCAR (la grande douane du sucre). Elle a un *administrador* (directeur), neuf *escrivães da mesa grande* (commis), outre différens *officiaes* (employés), tels que *thesoureiros* (trésoriers), *feitores* (experts), *escrivães de descargas* (commis aux déchargemens), le *sellador mór*, qui fait plomber toutes les marchandises qui en sont susceptibles, etc., etc. C'est dans ce bureau que l'on dépêche toutes les marchandises étrangères, et c'est d'après un tarif que les commis fixent le paiement des droits auxquels elles sont assujetties. La fonction de cette douane étant de percevoir les droits qui ont différentes applications, tels que le *donativo* de quatre pour cent pour les travaux publics (obras publicas), la contribution des volumes (contribuição dos volumes) pour la Junta real do commercio, etc., etc., l'employé chargé de dépêcher la marchandise doit aller dans les différens bureaux qui perçoivent ces sortes de droits. Il y a aussi différens bureaux où l'on dépêche des articles

particuliers, comme la *mesa do sal* (la douane du sel), le *paço da madeira* (douane du bois de construction et du charbon de terre), les *portos secos* (les douanes de terre), etc. etc.

L'ALFANDEGA DAS SETTE CASAS (l'octroi). Elle a un *administrador* (directeur) pour surveiller les intérêts du fisc (fazenda real); un *inspector das contadorias* (un inspecteur des bureaux) et des *officiaes, thesoureiros, recebedores* (receveurs) et escrivães (contrôleurs). Elle est divisée en différentes sections ou bureaux qui sont séparées, dont voici les titres : la *mesa do vinho* (le bureau du vin), d'*azeite* (huile), *carnes* (viande) *fruta* (fruits), *pescado freseo* (poisson frais) *herdades* (les terrains où l'on nourrit des cochons, du gros et menu bétail, et où l'on recueille du froment), *cavalgaduras* (chevaux et mulets), *portagem* (droits de conduite). Ces douanes ne perçoivent de droits que sur les denrées du pays apportées à Lisbonne pour la consommation des habitans. Elles sont affermées ordinairement à des particuliers qui les administrent avec l'obligation de rendre compte à l'*administrador da fazenda*, et avec le droit de recours au *concelho da fazenda* (conseil des finances) comme tribunal supérieur.

L'ALFANDEGA DA CASA DA INDIA (la douane des Indes). Elle a un *provedor* (président), six *escrivães da mesa grande* (six contrôleurs du grand bureau), un *sellador mòr* (inspecteur pour faire plomber les marchandises), des *feitores* (des experts), des *thesoureiros*, des *escrivães de descarga* (des commis aux déchargemens), etc. etc. C'est la douane la plus ancienne, car elle a été établie immédiatement après la découverte des côtes d'Afrique, non comme douane pour y payer les droits sur les marchandises, mais pour y recevoir ces dernières et les y vendre pour le compte du roi, parce que ce commerce appartenait à lui seul, et que ce n'était qu'avec une licence que les particuliers

acquéraient le droit de faire des entreprises dont ils partageaient le profit avec lui. Par la suite ce commerce augmenta beaucoup et surtout celui de l'Inde, qui l'emporta bientôt de beaucoup sur les autres, ce qui fit donner à la douane le titre de *casa da India*. On lui adjugea toutes les marchandises provenantes de ce pays. Ensuite on lui ôta les cuirs et le sucre, qui furent adjugés à la douane grande (alfandega grande) et le tabac, dont on fit une douane séparée. Après le traité de commerce conclu en 1810 avec l'Angleterre, cette douane fut chargée de dépêcher toutes les étoffes de coton de fabrication anglaise.

L'ALFANDEGA DO TABACO (douane du tabac) a un *provedor* (président), des *escrivães da mesa grande* et différens *officiaes* (commis). Elle était soumise autrefois à la douane des Indes (casa da India), comme attachée aux denrées coloniales; elle en fut séparée parce qu'on afferma le tabac, et parce qu'elle était surchargée d'affaires.

La MESA DO CONSULADO GERAL DE SAHIDA (douane de sortie), composée d'un *provedor*, cinq *escrivães* et autres *officiaes*. C'est ce bureau qui est chargé de recevoir les déclarations des marchandises qui sortent de Lisbonne.

L'ALFANDEGA DO PORTO (douane de Porto) a un *superintendente* qui est dezembargador de la *relação*, un *juiz* (juge) et son *ajudante* (adjoint), des *escrivães da mesa grande* (commis du grand bureau), des *feitores* (exports), des *recebedores* (receveurs), etc. C'est la principale douane des provinces à cause du grand commerce de cette ville. Elle a un tarif d'après lequel on fait payer les droits, qui sont les mêmes que ceux payés dans la douane de Lisbonne.

ALFANDEGAS DAS PROVINCIAS (douanes provinciales). Dans toutes les provinces il y a des douanes qui selon leur position s'appellent *portos molhados* (douanes de mer), et *portos secos*

(ports secs ou douanes de terre), qui sont établis le long de la frontière espagnole. Les douanes de l'Algarve sont toutes, à l'exception de celle d'Alcoutim, *portos molhados*, savoir Tavira, Lagos, Portimão, Villa-Real de San-Antonio, Faro et Alcoutim. Celles de l'Alem-Tejo sont toutes *portos secos*, savoir Mertola, Serpa, Moura, Mourão, Terena, Elvas, Campo Maior, Arronches, Alegrete, Marvão, Castello de Vide et Monte Alvão. Dans l'Estremadura se trouvent les *portos molhados* de Setubal et Peniche. Les *portos molhados* de la Beira sont Figueira, Buarcos et Aveiro; les *portos secos* sont Pena-Macor, Idanha a Nova, Sabugal, Almeida, Villar-Maior, Castello-Branco, Villar-Topim. Les *portos molhados* du Minho sont : Porto, Espozende, Caminha, , Vianna et Villa do Conde; les *portos secos* sont Barca, Outeiro, Monção et Valença. Toutes les douanes de la province de Tras-os-Montes sont des *portos secos*, savoir : Miranda, Bragança, Vinhaes, Freixo d'Espada a Cinta, Bemposta, Vimioso, Chaves, Monté-Alegre et Villa-Nova de Cerveira. Il est bon de dire que dans ces douanes, on ne dépêche pas indistinctement toutes sortes de marchandises, mais seulement celles que les réglemens leur ont assignées. Il est défendu de laisser entrer par les douanes de terre les marchandises de l'Asie, quoiqu'elles aient été manufacturées ou améliorées chez l'étranger, non plus que tous les articles des fabriques anglaises, françaises ou de tout autre pays, à l'exception de ceux qui sont fabriqués ou manufacturés par les Espagnols. Nous n'entrons pas dans de plus grands détails sur les articles dont l'entrée ou la sortie sont défendues, parce que l'on est à la veille de voir de grands changemens sur ce sujet, qui est l'objet principal des utiles travaux de la commission de commerce que l'on a chargée de la rédaction d'un tarif de tous les articles que l'on doit admettre ou rejeter, et qui doivent payer différens droits pour encourager l'indu-

strie nationale sans entraver le commerce étendu que le Portugal fait avec les autres nations.

Plusieurs de ces tribunaux, juntes et bureaux vont être abolis comme incompatibles avec les améliorations, la simplification et la séparation des pouvoirs que les législateurs portugais ont en vue dans la nouvelle organisation du royaume.

Section du commerce.

La REAL JUNTA DO COMMERCIO, AGRICULTURA, FABRICAS E NAVEGAÇAO (tribunal royal de commerce, de l'agriculture, des fabriques et de la navigation), créée par le roi Joseph en 1755, et élevée au rang de tribunal en 1788. Elle est composée d'un *presidente-inspector*, de *deputados*, d'un *juiz conservador*, d'un *fiscal*, d'un *juiz dos falidos* (juge des banqueroutiers), d'un *superintendente geral dos contrabandos* (surintendant général des contrebandes), d'une *secretaria* avec un *secretario* et autres employés, d'une *contadoria da junta* et différentes autres sections (repartiçoens). Les *deputados* peuvent être tirés de la classe des magistrats et de celle du corps des négocians les plus instruits dans les matières commerciales. Cette junte fut établie pour augmenter le commerce intérieur et extérieur, et c'est pour cela qu'elle est chargée de prendre note de toutes les marchandises d'importation, faisant dépêcher celles qui sont permises, et saisir celles qui sont défendues. Ces dernières sont portées à un dépôt et ensuite vendues à l'encan, avec l'obligation par les acheteurs de les faire sortir du royaume. Le produit, qui est un des revenus de la junte, entre dans son coffre. C'est par cette junte que les banqueroutiers doivent faire examiner leurs livres et leurs comptes; c'est elle qui convoque les créanciers afin qu'ils nomment entre eux un ou plusieurs administrateurs des biens du banqueroutier,

pour en faire la répartition au marc le franc entre les créanciers; c'est pour cela que cette junte a un juge (juiz) et un coffre particulier. Cette junte accorde des priviléges aux inventeurs de nouvelles marchandises (fazendas) ou de nouvelles machines. Elle a l'inspection sur l'école de commerce (aula de commercio), où l'on enseigne dans ses différens détails cet art important. Pour fournir à ses dépenses on lui a accordé plusieurs droits sur les marchandises, tels que l'impôt des volumes (a contribuição dos volumes), etc., etc.

La JUNTA DO TABACO, créée par le roi Pierre II en 1664. Elle a un *presidente*, des *deputados*, un *conservador da junta* (conservateur de la junte) et un autre *do contracto* (du contrat), un *procurador da fazenda real* (de la finance royale) et un *secretario*. De cette junte ressortent toutes les affaires relatives au contrat du tabac, aussi bien que les procès des contrebandiers qui y sont jugés en dernière instance. Elle a aussi l'inspection sur toutes les contrebandes de ce genre, sur leur entrée et leur sortie, et sur l'exécution des articles dudit contrat.

La JUNTA D'ADMINISTRAÇAO DA COMPANHIA GERAL D'AGRICULTURA DAS VINHAS DO ALTO-DOURO (junte d'administration de la compagnie générale d'agriculture des vignes du Haut-Douro), créée en 1756. Elle réside à Porto, et est composée d'un *provedor*, d'un *vice-provedor*, de sept *membros* ou *deputados* et d'un *secretario*. Elle est chargée d'examiner la qualité des vins, d'empêcher leur contrefaçon, d'en taxer le prix, et de diriger la vente que l'on en fait aux étrangers. Les cortès viennent de lui ôter le privilége exclusif de la vente de l'eau-de-vie dans les trois provinces du nord, qui lui rapportait un gain très-considérable. Cette junte tient un député procureur à Lisbonne.

La JUNTA DA COMPANHIA DAS REAES PESCARIAS DO ALGARVE (junte de la compagnie des pêcheries royales de l'Algarve), établie en 1772 par le roi Joseph pour en-

courager et augmenter la pêche des sardines et du thon, qu'on fait chaque année le long des côtes de l'Algarve. Elle jouit de grands priviléges, et est composée de quatre *directores* dont un réside dans l'Algarve et les autres à Lisbonne, d'un *secretario* et d'une *contadoria* (bureau des comptes) avec différens employés.

La JUNTA DA EXTRACÇAO DO SAL DE SETUBAL (junte de l'extraction du sel de Setubal), établie pour régler le prix et la sortie du sel, qu'on exporte des grandes salines de cette ville.

La JUNTA D'ADMINISTRAÇAO DOS FUNDOS DA COMPANHIA EXTINCTA DO PARA E MARANHAO (junte de l'administration des fonds de la compagnie éteinte du Para et Maranhão), créée par la reine Marie pour liquider les comptes des actionnaires.

La MESA DO BEM COMMUN DOS MERCADORES (bureau du bien commun des marchands). Elle est composée d'un *intendente*, des *deputados procuradores das cinco classes* (députés procureurs des cinq classes). Elle est chargée de pourvoir à tout ce qui peut tourner à l'avantage des susdites classes et de conserver leurs droits. Ces classes sont les différentes branches entre lesquelles sont divisés les marchands des boutiques et magasins, où les uns ne peuvent vendre les articles des autres.

La DIRECÇAO DA REAL FABRICA DAS SEDAS E OBRAS DAS AGUAS LIVRES (la direction de la fabrique royale de soie et des ouvrages des aquéducs et fontaines), créée en 1788 pour remplacer la *Junta das fabricas do reino*. Elle est chargée de l'administration de la fabrique royale de soie et de celles qui lui sont annexées, et qui toutes jouissent des mêmes priviléges; elle est chargée aussi de déterminer les ouvrages, les réparations et ouvertures des fontaines (*chafarizes*) de Lisbonne, et de la conservation du grand aquéduc. En 1804 on lui a adjugé l'administration des mines de

charbon et de fer. Elle administre aussi une fabrique royale de faïence.

Le TERREIRO PUBLICO (la halle au blé), créée par Joseph Ier. Il avait un *inspector*, un *administrador*, un *juiz*, un *escrivão*, une *thesouraria* et une *contadoria*. En 1820 on nomma à la place de l'*inspector* une *junta* pour régler le prix du froment, éviter les fraudes et la contrebande, diriger la vente en ordonnant la sortie des blés étrangers et nationaux selon la quantité relative de l'un et de l'autre. C'est dans cet entrepôt qu'on fait la vente publique des grains pour Lisbonne, laissant néanmoins aux particuliers la liberté de les acheter aux laboureurs. Cependant lorsque ces blés entrent par le fleuve, ils doivent toujours y être débarqués. Les farines et fromens étrangers sont toujours dépêchés dans cet entrepôt.

On a déjà projeté l'abolition et la modification de plusieurs des *juntas* et tribunaux susmentionnés.

Section de la marine.

Le CONCELHO DO ALMIRANTADO (conseil de l'amirauté), créé en 1795. Il a un *presidente*, des *concelheiros*, des *officiaes da marinha* (des officiers de marine) et des *adjuntos ministros togados* (adjoints magistrats). C'est le tribunal suprême pour les affaires criminelles relatives à la marine; c'est à lui qu'est confiée la surveillance de l'arsenal de la marine, et il présente les candidats aux places vacantes dans la marine royale.

La REAL JUNTA DA FAZENDA DA MARINHA (junte royale des finances de la marine). Le ministre de la marine en est le président. Elle a des *deputados* (députés), un *secretario* et des *contadores* (ou comptables). C'est le bureau d'administration de tout ce qui concerne les achats et les ventes relatives à la marine.

L'INTENDENCIA DOS ARMAZENS, ALMOXARIFADO E

INSPECÇAO (l'intendance des magasins des provisions et des munitions, et surveillance sur les travaux et les ouvriers de l'arsenal). Le titre suffit pour faire connaître les attributions de ce bureau. Elle réside à Lisbonne et est composée d'un *intendente* (intendant) qui est membre du conseil de l'amirauté, de deux *ajudantes* (adjoints), d'un *almoxarife* (administrateur) et d'autres employés subalternes. Porto a un bureau du même genre, mais dont les attributions sont moins étendues. Dans la nouvelle organisation on doit donner une forme toute nouvelle à ces bureaux.

Section de l'armée.

Le CONCELHO DA GUERRA (conseil de guerre), créé par Jean IV en 1643, était chargé de toutes les affaires relatives à la guerre et à l'armée, et avait une grande autorité sur tous les officiers. Son pouvoir fut peu à peu diminué, au point qu'il ne lui était resté en dernier lieu que la confirmation des patentes des *capitaens mores* (des chefs des paysans armés) qu'il vient de perdre par l'abolition des *ordenanças*; et l'inspection sur les *coudelarias*, qu'on lui adjugea, lors de l'extinction de la *Junta dos tres estados*, qu'on vient aussi de lui ôter par l'abolition des *coudelarias* (1). Ce conseil est composé de *tenentes generaes* (lieutenans-généraux) et de *ministros togados* (magistrats civils).

Le CONCELHO SUPREMO DE JUSTIÇA (conseil suprême de justice), composé des *membres du conseil de guerre* et de *ministros adjunctos concelheiros*, fut institué par la reine Marie. Il décide en dernière instance des

(1) C'était l'obligation qu'avaient les propriétaires d'une campagne d'entretenir une jument pour propager la race des chevaux, et de payer une certaine quantité de froment et d'orge au possesseur du cheval destiné à couvrir la jument, et auquel on donnait le nom de *cavalleiro*.

procès militaires, et il revoit les conseils de guerre tenus par les auditeurs (auditores) dans leurs régimens respectifs.

Il y a en outre une THESOURARIA GERAL DO EXERCITO (trésorerie générale de l'armée) avec des trésoriers des différens départemens. La *contadoria fiscal* (bureau du contrôle de l'armée) et les *inspectores de revista* (inspecteurs aux revues) dépendent de ce bureau.

L'ARSENAL REAL DO EXERCITO (arsenal royal de l'armée), composé de la *real junta da fazenda dos arsenaes do exercito* (de la junte des finances des arsenaux de l'armée), de l'*intendencia do arsenal* (de l'intendance de l'arsenal) et de la *contadoria* (bureau des comptes). La *junta da fazenda* est composée de 8 *deputados*, parmi lesquels on compte *l'intendente de l'arsenal*, qui est le chef de l'*intendencia*, et le *contador geral*, qui est le chef de la contadoria; il y a en outre un *secretario* et 8 autres employés subalternes, dont 4 ont le titre de *officiaes da secretaria*.

Le COMMISSARIADO (commissariat) est composé d'un *commissario em chefe* (commissaire en chef), d'un *assistente* (adjoint) par chaque province du royaume, et d'autres employés subalternes. Le commissariat est chargé de faire les approvisionnemens de bouche et de fourrages pour la consommation de l'armée.

L'INSPECÇAO DE TRANSPORTES (inspection des transports), répartie dans les différentes provinces sous la surveillance du *commissariado*, qui est chargé de fournir le nécessaire à la marche des troupes et au transport des provisions de bouche et munitions de guerre.

L'AUDITORIA GERAL (prévôté générale), composée d'un *auditor geral* (auditeur général) qui est toujours un magistrat civil, d'une secrétairerie, et de plusieurs *auditeurs* attachés aux régimens respectifs. Ce bureau est chargé de la révision des sentences

des conseils de guerre, avant qu'elles soient portées au conseil suprême de justice.

La REAL JUNTA DA FAZENDA DOS ARSENAES DO EXERCITO (junte royale des finances des arsenaux de l'armée), anciennement appelée *arsenal real do exercito* (arsenal royal de l'armée), qui est composée d'un *presidente*, d'un *vice-presidente*, de *deputados* et *secretarios*. Il y a en outre une *intendencia*, une *contadoria*, un *almoxarifado* et d'autres employés. Elle est chargée des munitions de guerre, des armes, des armemens et habillemens des troupes.

L'ARSENAL REAL DAS OBRAS MILITARES E INSPECÇAO DOS QUARTEIS (arsenal royal des ouvrages militaires et inspectorat des quartiers), créé en 1811. Il a un *intendente geral fiscal* (intendant général fiscal), un *inspetor*, un *contador*, des *pagadores* (payeurs), etc. Elle ordonne et dirige les travaux dans les places fortes du royaume, et surveille l'entretien des casernes.

La JUNTA DO CODIGO MILITAR (junte du code militaire), créée en 1804, qui dura peu de temps. En 1816 on en créa une autre qui termina le code. Le maréchal Béresford le porta à Rio-Janeiro pour être sanctionné par le roi.

Les Cortès viennent d'abolir *l'auditoria geral*, les hôpitaux de l'armée, le *commissariado*, et on a déjà projeté l'abolition d'autres bureaux de cette section, dont les différens emplois subiront de grands changemens. Les attributions de l'*auditoria geral* ont été transférées au *concelho supremo*.

Section de la santé publique.

La JUNTA DO PROTO MEDICATO (junte des premiers médecins), créée en 1782 par la reine Marie, fut abolie en 1809, et remplacée par le FISICO MÒR (médecin en chef), établi en 1810. Le médecin en chef a ses *delegados* et *subdelegados* (délégués et subdélégués)

dans toutes les provinces, pour examiner la qualité des vivres, des boissons et des drogues médicinales, donnant des certificats pour la vente des boissons, et faisant des visites dans les apothicaireries. Cet établissement, dont le but est si sacré et si utile, est devenu un fléau pour la nation, à cause de l'avidité de quelques-uns de ses employés, qui par leurs visites multipliées et par d'autres manœuvres extorquent des sommes considérables. Ces abus ont déjà été le sujet de quelques mesures dictées par la sagesse des Cortès.

La JUNTA DA SAUDE PUBLICA (tribunal de santé), créée en 1813. Elle a un *inspector*, un *provedor mòr*, sept *membros* (députés) et deux *secretarios*. Sa principale fonction est de prendre les mesures nécessaires pour préserver le royaume de la peste et d'autres maladies contagieuses, qui pourraient y être apportées par des navires où pénétrer par les frontières de terre.

On s'occupe d'organiser d'après une méthode plus simple et mieux combinée cette branche importante de l'administration publique.

Tribunaux et juntas qui n'appartiennent à aucune des sections précédentes.

Le CONCELHO ULTRAMARINO (conseil d'outre-mer), établi par Jean IV en 1643. Il a un *presidente*, des *concelheiros*, des *secretarios*. Avant le départ du roi pour le Brésil c'était par le moyen de ce tribunal que toutes les affaires relatives aux possessions d'outre-mer étaient présentées au roi; ses membres jouissent des mêmes honneurs et priviléges que ceux du Dezembargo do paço; etc.

La MESA CENSORIA (tribunal de censure), créée en 1768 par le roi Joseph, augmentée par la reine Marie en 1787, qui en changea le titre en celui de *real mesa da commissão geral sobre o exame e censura dos livros* (commission générale sur l'examen et la censure

des livres). Elle fut abolie en 1813, et ses attributions furent adjugées au *Dezembargo do paço*, qui nommait des *commissarios* (commissaires) pour revoir les écrits étrangers et nationaux. En 1820 on nomma une *comissão* (commission) particulière composée de trois membres, qui cessa ses fonctions dès la promulgation de la loi de la liberté de la presse, faite en 1821 par les Cortès.

La REAL JUNTA DA DIRECTORIA GERAL DOS ESTUDOS E ESCOLLAS DO REINO (junte royale de la direction générale des études et des écoles du royaume), créée à Coimbra en 1794 par la reine Marie. Elle a un *presidente*, qui est le recteur de l'université, dignité attachée à la personne de l'évêque de Coimbra, cinq *deputados* pris parmi les professeurs, un *secretario* et six *officiaes da secretaria*. Elle est chargée de la surveillance sur l'université et sur tous les établissemens d'instruction publique qui sont payés par le *subsidio litterario*, tels que les écoles de langue grecque, de langue latine, de philosophie rationelle et morale, de rhétorique, et celles de premières lettres. C'est par elle que sont examinés tous les sujets qui aspirent à être employés dans ces différens établissemens. Pour leur éviter les incommodités et les frais de voyage on a créé en 1799 trois *commissarios* (commissaires), qui entretiennent une correspondance suivie avec cette junte, et qui la remplacent dans ses fonctions, dans les autres provinces. Ces trois commissaires sont attachés aux provinces de la manière suivante : un pour l'Estremadura, un pour le Minho et le Tras-os-Montes, et un pour l'Alem-Tejo et l'Algarve.

L'INTENDENCIA GERAL DA POLICIA (intendance générale de la police), créée en 1760 par le roi Joseph. Sa juridiction s'étend non-seulement sur les ministres territoriaux (corregedores et juizes de fora) de la capitale, mais encore sur ceux de tout le royaume, et elle peut en exiger tous les renseignemens qu'elle désire.

Avant les derniers événemens son autorité était beaucoup plus étendue qu'aujourd'hui, car elle pouvait sans forme de procès faire arrêter et déporter où bon lui semblait tous les individus qui avaient le malheur de lui être suspects, ou d'avoir commis des crimes politiques. Les bases de la constitution ont fait cesser ces abus. Elle est composée d'un *intendente geral de policia*, de deux *ajudantes* (adjudans), d'un *official maior*, de quatre *officiaes* et autres employés. Elle a aussi une *thesouraria* et une *contadoria*, outre une administration particulière pour l'éclairage de Lisbonne. On a déjà présenté au Congrès le projet de l'abolir, comme incompatible avec un gouvernement constitutionnel.

La JUNTA DO ESTADO E CASA DE BRAGANÇA (junte des revenus de la maison de Bragance). Elle a des *deputados*, un *escrivão da camara e justiças*, des *officiaes de fazenda e chancellaria*. Cette junte administre la justice, et est chargée de veiller sur les biens et les droits de la maison de Bragança, qui appartenaient aux ducs de ce nom qui en 1640 montèrent sur le trône de Portugal. Les Cortès ont décrété que tous les biens de cette maison passeraient en propriété au prince royal, comme au successeur du roi. Cette junte expédie toutes les affaires civiles et criminelles, et afferme les biens dans les districts appartenans à cette maison; et elle choisit les quatre *corregedores* et les vingt *juizes de fora* qui sont compris dans sa juridiction parmi des bacheliers qui doivent présenter trois candidats pour chaque place.

Le CONCELHO DA REAL CASA E ESTADO DAS RAINHAS DE PORTUGAL (conseil de la maison royale et des revenus des reines de Portugal). Il a un *secretario do estado*, des *deputados* et une *chancellaria*. Ce conseil jouit des mêmes attributions que la junte de la maison de Bragança. Il a le droit de nomination aux trois places de corregedores, et aux neuf de juiz de fora,

comprises dans sa juridiction par le même mode que la junte des revenus de la maison de Bragança. Les revenus de cette maison appartiennent aux reines de Portugal.

La JUNTA E CASA DO ESTADO DO INFANTADO (junte des revenus de la maison des Infans). Elle a des *secretarios*, des *deputados* et des *repartiçoens* (bureaux) de *justiça*, *fazenda* (finances), *conto*, *mercês* (grâce), une *chancellaria*, une *thesoureria*, etc. etc. Elle jouit des mêmes attributions que les deux précédentes, et nomme par le même moyen neuf *corregedores* et dix-neuf *juizes de fora*. Les revenus de cette maison appartiennent à l'*infañte* (à l'infant) ou au second prince royal, et sont destinés à couvrir les frais particuliers de sa maison; il en prend l'administration dès qu'il a atteint l'âge fixé par la loi.

OBRAS PUBLICAS (travaux publics). Ce bureau est composé d'un *inspector geral*, d'un *intendente*, d'un *escrivão*. Les plus importans travaux à Lisbonne sont la construction du magnifique et vaste *palais royal d'Ajuda*, la continuation des bâtimens qui doivent fermer la belle place *do terreiro do paço*, le *caes d'alfandega*, ou quai de la douane.

Le CORREIO GERAL DE PORTUGAL E REINOS ESTRANGEIROS (courrier général du Portugal et des royaumes étrangers), créé en 1797, et installé en 1799. Il a un *inspector*, un *subinspector*, un *director*, un *contador* et plusieurs *officiaes* (commis). Avant cette époque, l'administration du courrier (correio) appartenait au *correio mor* (au grand-courrier), un des emplois dépendans de la maison royale. Il fut acheté pour être administré pour le compte de la finance royale, qui en reçoit les revenus. Il a l'inspection sur tous les autres bureaux de poste du royaume. On vient d'établir une petite poste à Lisbonne, à l'instar de celle de Paris.

Le SENADO DA CAMARA DA CIDADE DE LISBOA (la mairie ou municipalité de la ville de Lisbonne). Il a un

presidente, huit *vereadores* avec le titre de *conselheiros* (conseillers) qui sont *dezembargadores*, un *escrivão da camara*, deux *procuradores da cidade* (procureurs de la cité), quatre *procuradores dos misteres* (des métiers), une *secretaria* avec beaucoup d'employés. Il y a eu plusieurs changemens dans son organisation. On doit le dernier à la reine Marie, qui l'éleva au rang de *tribunal regio* (tribunal royal), et accorda à ses membres le titre et le grade de conseiller (titulo e carta de concelho). Il était présidé toujours par un noble de la première classe (fidalgo da primeira grandeza). Le dernier président avant le 15 septembre 1820 a été le marquis d'Olhão. Il est chargé de l'administration et du gouvernement, sous le rapport de la police sanitaire et des revenus de la ville de Lisbonne et de son territoire. Dans toutes les fonctions publiques de la ville il représente le peuple.

La *Junta da fazenda do senado da camara* (junte des finances de la mairie), créée en 1773, fut renouvelée en 1816. Elle a un *presidente*, des *deputados*, une *contadoria* et une *thesouraria*. Elle est chargée de l'administration des biens appartenans au *senado*, de la recette des impôts qui lui sont dus, et du paiement de toutes les dépenses qu'il fait.

La *Casa dos Vinte e quatro* (assemblée, ou corps des vingt-quatre), instituée par Jean Ier en 1385. Elle est composée du *juiz do povo* (juge du peuple), de son *escrivão*, des *procuradores dos misteres* (procureurs des métiers), et des *deputados* tirés des ouvriers mécaniques (officiaes mecanicos) de la ville de Lisbonne. On ne traite dans ce bureau que des intérêts des ouvriers des arts mécaniques (officios mecanicos); le *juiz do povo* et son *escrivão* sont tirés de la classe de ces artisans, ce qui se fait par élection annuelle. Le *juiz do povo* n'a aucune autorité particulière; il lui est même défendu de demander rien, soit pour ou contre les intérêts du peuple, avant d'avoir consulté

le *senado*, qui est le véritable représentant de tout le peuple de Lisbonne.

Les CAMARAS DAS CIDADES et VILLAS (mairies ou municipalités des cités, petites villes et bourgs). Elles ont un *presidente* qui est le *juiz de fora* ou l'*ordinario*; des *vereadores*; un *escrivão da camara*; des *procuradores do povo*; des *almotaceis* et autres employés (officiaes). Le président de la camara d'Evora est le vereador le plus ancien. Ces *camaras* ont les mêmes attributions dans leurs villes ou bourgs que celles dont jouit le *senado* de Lisbonne; c'est un reste des anciens conseils municipaux (concelhos municipaes). Elles font les lois municipales qu'elles croient être utiles au peuple, mais qui n'ont de vigueur que dans les cantons compris dans leur juridiction. On donne le nom de *posturas* à ces lois, et ceux qui ne les remplissent pas sont condamnés à payer des amendes, qu'on appelle *coimas*, qui sont déterminées par les mêmes lois; néanmoins lorsque le corregedor fait la visite de sa comarca et qu'il trouve que les *posturas* sont contraires au bien du peuple, ou faites contre les lois promulguées, il peut les annuller. Les *camaras* jugent et punissent les injures verbales; elles peuvent condamner l'offenseur à payer jusqu'à la valeur de 6000 reis. Elles sont chargées de l'administration des biens appartenans à la camara (bems do concelho), en les affermant annuellement au plus offrant, mais elles ne peuvent jamais les aliéner. Les *vereadores* partagent entre eux les attributions de leur *camara*, comme l'éducation et l'entretien des enfans trouvés (expostos); la construction et réparation des ponts, des chemins, des travaux publics, etc. etc.; en un mot les *camaras* sont chargées de tout ce qui regarde l'économie et la bonne police de leur territoire.

Tous les emplois de cette section vont subir de grands changemens par la nouvelle organisation, et

plusieurs vont être abolis, comme inutiles ou incompatibles avec la nature du gouvernement actuel.

III. DES MAGISTRATS ET DES EMPLOYÉS INFÉRIEURS.

Le *corregedor* est le premier magistrat de sa comarca; c'est pour cela que quelques écrivains le confondirent avec les présidens des provinces des Romains. Autrefois on l'appelait *sobrejuiz*, *adelantado* et même *corregedor*. Jusqu'au temps de Jean II les *corregedores* n'étaient pas jurisconsultes, et étaient chargés d'apaiser les factions (façoens) et désordres, de purger les provinces des voleurs, et même de repousser l'ennemi de leur district s'il en approchait; ils n'étaient consultés que dans des cas très-graves. Jusqu'à cette époque la justice était administrée par les *juizes das terras*, assistés des individus nobles et les plus riches de leur district (dos homens bons e ricos). Par l'introduction du droit romain, et ensuite du droit canonique, les rois furent obligés de créer des magistrats ou juges qui connussent ces droits; pour administrer la justice d'après leurs dispositions; et de là vint la création des tribunaux d'appel (relaçoens) et des juges inférieurs, tels que les *corregedores* et d'autres dont nous allons parler.

Les corregedores, avant les derniers événemens, étaient divisés en deux classes, selon qu'ils étaient nommés par la couronne (coroa) ou par les seigneurs (donatarios). Les Cortès viennent d'abolir cette distinction, en ordonnant que leur nomination serait exclusivement réservée au gouvernement. On appelait *de la couronne* ceux que le *Dezembargo do paço* proposait au roi, et qui en choisissait un sur trois. On nommait *des seigneurs* ceux qui, étant proposés par les *juntas da casa de Bragança*, *do Infantado*, et par le *concelho da casa das Rainhas*, étaient approuvés par leurs seigneurs respectifs; ces corrége-

dores avaient les titres d'*ouvidores*. Il y avait en outre l'*ouvidor d'Alcobaça* qui était proposé par le général des moines de Saint-Bernard, et ceux de *Tentugal* près de Coimbra, de *Noudar* et *Barrancos* dans l'Alem-Tejo, que le duc de Cadaval nommait, et qui étaient confirmés par le roi. Les corregedores de la couronne étaient au nombre de vingt-six, savoir : ceux d'*Aveiro*, d'*Avis*, de *Castello Branco*, de *Coimbra*, d'*Elvas*, d'*Evora*, de *Guarda*; de *Guimaraens*, de *Lagos*, de *Lamego*, de *Leiria*, de *Miranda*, d'*Ourique* (qui est aussi provedor), de *Moncorvo*, de *Penafiel*, de *Portalegre*, de *Porto*, de *Santarem*, de *Setubal*, de *Tavira*, de *Thomar*, de *Torres-Vedras*, de *Trancoso*, de *Vianna* et de *Viseu*.

La maison de la reine en nommait trois, savoir : ceux d'*Alemquer*, de *Faro* et de *Mira*.

La maison de Bragança en nommait quatre, savoir : de *Barcellos*, de *Bragança*, d'*Ourem* et de *Villa-Viçosa*.

La maison de l'Infantado en nommait neuf, savoir : ceux de *Beja*, de *Cinco Villas de Chão do Couce*, de *Crato*, de *Feira*, de *Linhares*; de *Pinhel*, de *Ribà-Tejo*, de *Valença* et de *Villa Real*.

Le corregedor, qui, comme nous l'avons dit, est le premier magistrat de sa comarca, exerce la juridiction civile et criminelle, juge en première instance les procès des personnes de distinction, et en seconde instance ceux de tous les autres qui lui viennent par appel des juizes de fora et des ordinarios. Lorsqu'ils dépassent la quantité déterminée par la loi ces procès passent à la *Relaçao* (tribunal d'appel) de son district. Le corregedor doit tous les ans faire une tournée dans sa comarca pour examiner les bureaux des *escrivães*, et voir si les *officiaes de justiça* (les sbires) remplissent leur devoir ; il peut les réprimander et même les suspendre. Ce magistrat est chargé de la

police de sa comarca et de la recette de la *decima* dans l'endroit de sa résidence.

Les PROVEDORES DAS COMARCAS, qui sont aussi *contadores* (receveurs généraux), sont des magistrats indépendans des corregedores, qu'ils égalent en dignité, mais dont les districts sont beaucoup plus étendus, puisque quelques-uns comprennent deux ou trois comarcas, et s'étendent sur le territoire de tous les seigneurs (donatarios) compris dans leur district. L'Algarve n'a qu'une seule *provedoria*; les *provedores* d'Evora et d'Elvas se partagent entre eux la comarca de Villa-Viçosa qui appartient à la maison de Bragança. Tous les *provedores* étaient nommés par le roi. Ces magistrats sont chargés de faire exécuter les testamens, de revoir les comptes des *capellas*, des hôpitaux et des receveurs des *sizas*, les dépenses des communes (terças dos concelhos), et de surveiller les tuteurs dans toutes les affaires qui regardent les orphelins. Ces magistrats peuvent désapprouver les dépenses des communes lorsqu'ils les trouvent irrégulières. Il y a vingt et une *provedorias*, savoir: celles de l'*Algarve*, d'*Aveiro*, de *Beja*, de *Castello-Branco*, de *Coimbra*, d'*Elvas*, d'*Evora*, de *Guarda*, de *Guimaraens*, de *Lamego*, de *Leiria*, de *Miranda*, de *Monçarvo*, d'*Ourique*, de *Portalegre*, de *Santarem*, de *Setubal*, de *Thomar*, de *Torres-Vedras*, de *Vianna* et de *Viseu*.

Après les JUIZES DE FORA et les JUIZES ORDINARIOS viennent les *corregedores* et les *provedores*. On appelle les premiers *juizes de fora* parce qu'ils sont étrangers au pays qu'ils gouvernent, dans lequel ils sont envoyés par le roi. Leur création remonte au roi Emmanuel. Les *juizes ordinarios* sont beaucoup plus anciens, et remontent aux premiers temps de la monarchie. Les *juizes de fora* sont divisés en deux classes, selon le mode de leur nomination. On appelle *juizes de fora da coroa* ceux que le roi

choisit sur trois candidats bacheliers en droit, qui lui sont présentés par le *Dezembargo do paço*. On nomme *juizes de fora dos donatarios* ceux qui sont proposés par les seigneurs (donatarios). Ceux-ci sont subdivisés en deux classes : ceux des *grands donatarios*, tels que les maisons de Bragança, de la reine et de l'Infantado, qui sont confirmés par le seigneur même; ceux des autres *donatarios* sont présentés par le seigneur et confirmés par le roi. Les *juizes ordinarios* sont élus par les habitans mêmes de l'endroit de leur résidence, et confirmés ensuite au nom du roi par le *Dezembargo do paço*. Les *juizes de fora* restent trois ans dans leur place; ils peuvent ensuite être prorogés pour trois nouvelles années. Les *juizes ordinarios* exercent une année seulement, mais ils peuvent être réélus. Les *juizes de fora* doivent avoir fait leur cours complet de jurisprudence à l'université de Coimbra pendant les cinq années déterminées par les statuts; les *juizes ordinarios* sont des hommes qui n'ont pas fait ce cours régulier, et c'est pour cela qu'ils doivent avoir un *assessor* (assesseur) pour les instruire dans l'expédition des affaires. Le *juiz de fora* porte un bâton blanc (vara branca), l'*ordinario* un rouge (vara vermelha). Tous les deux ont une juridiction civile et criminelle, et le droit de prononcer en première instance.

Les *juizes de fora de la couronne* sont au nombre de cent dix-sept, savoir : ceux d'*Alandroal*, d'*Albufeira*, d'*Alcacer*, d'*Aldea Galega*, d'*Alfandega da Fé*, d'*Algozo*, d'*Alijo*, d'*Almada*, d'*Almodovar*, d'*Alpedrinha*, d'*Amarante*, d'*Arronches*, d'*Aveiro*, d'*Aviz*, d'*Azambuja*, d'*Azeitão*, d'*Azurara da Beira*, de *Barca*, de *Belmonte*, de *Benavente*, de *Cabeço de Vide*, de *Campo Maior*, de *Cascaes*, de *Castello Branco*, de *Castello de Vide*, de *Castello Rodrigo*, de *Castro Marim*, de *Cea*, de *Celorico da Beira*, de *Cezimbra*, de *Coimbra* (où

il y en a deux, un nommé *juiz de fora do civel*, et l'autre *juiz de fora do crime*), de *Coruche*, de *Covilhãa*, d'*Elvas*, d'*Estremos*, d'*Evora* (deux, un *do civel* et l'autre *dos orfãos*), de *Figueira*, de *Fundão*, de *Freixo de Numans*, de *Freixo de Espada a cinta*, de *Fronteira*, de *Golegãa*, de *Gouvea*, de *Guarda*, de *Guimarães*, d'*Idanha a Nova*, de *Lagos*, de *Lamego*, de *Leiria*, de *Lolé* ou *Loulé*, de *Mafra*, de *Marvão*, de *Messejana*, de *Mertola*, de *Mezão Frio*, de *Miranda*, de *Mirandella*, de *Mogadouro*, de *Monção*, de *Monchique*, de *Moncorvo*, de *Monforte de Rio Livre*, de *Monte Mor Novo*, de *Monte Mor Velho*, de *Mourão*, de *Moita*, de *Niza*, d'*Odemira*, d'*Ourique*, de *Palmella*, de *Penafiel*, de *Penamacor*, de *Penella*, de *Peniche*, de *Ponte de Lima*, de *Portalegre*, de *Portimão*, de *Porto* (trois, savoir : un *do civel*, un *do crime* et un *dos orfãos*), de *Povoa de Varzim*, de *Ricardães*, de *Redondo*, de *Ribeira Grande*, de *Sabugal*, de *Santarem* (deux, dont un *do civel* et un *do crime*), de *San-Thiago de Cacem*, de *San-João da Pesqueira*, de *San-Jorge*, de *San-Vicente da Beira*, de *Setubal*, de *Sortelha*, de *Soure*, de *Taboaçó*, de *Tarouca*, de *Tavira*, de *Terena*, de *Thomar*, de *Tondela*, de *Torrão*, de *Torres-Novas*, de *Torres-Vedras*, de *Trancoso*, de *Vianna do Alem-Tejo*, de *Vianna do Minho*, de *Villa Franca do Campo*, de *Villa Franca de Xira*, de *Villa Nova da Cerveira*, de *Villa Velha de Rodão*, de *Vinhaes* et de *Viseu*.

Les *juizes de fora de la maison de la reine* sont au nombre de huit, savoir : ceux d'*Abrantes*, d'*Alemquer*, de *Cintra*, de *Chamusca*, de *Faro*, de *Lagoa*, d'*Obidos* et de *Silves*.

Il y a vingt et un *juizes de fora de la maison de Bragança*, savoir : ceux d'*Alter do Chão*, d'*Arraiollos*, de *Barcellos* (deux, dont un *do civel-crime* et un *dos orfãos*), de *Borba*, de *Bragança*, de

Chaves, d'*Espozende*, d'*Eixo*, de *Melgaço*, de *Monforte*, de *Monsarás*, de *Montalegre*, d'*Ourem*, de *Portel*, de *Porto de Mós*, de *Souzel*, de *Villa do Conde*, d'*Outeiro* et de *Villa-Viçosa*.

Les *juizes de fora de la maison de l'Infantado* sont au nombre de dix-huit, savoir : ceux d'*Alcoutim*, d'*Almeida*, de *Beja* (deux, dont un *do civel-crime* et un *dos orfãos*), de *Caminha*, de *Povos*, de *Crato*, de *Cuba*, d'*Ega*, de *Feira*, de *Moura*, d'*Oliveira d'Azemeis*, d'*Ovar*, de *Pinhel*, de *Serpa*, de *Sertãa*, de *Valença*, de *Villa-Real*, de *Vimioso*.

Les attributions des *juizes de fora* dans les *cidades* et les *villas* les plus populeuses sont presque toujours partagées entre trois juges différens, savoir : le *juiz do civel*, qui connaît des affaires civiles ; le *juiz do crime*, qui connaît des affaires criminelles ; et le *juiz dos orfãos*, qui connaît des affaires relatives aux orphelins. Ces derniers magistrats étaient ordinairement des gens *leigos*, c'est-à-dire qui n'avaient pas fait leur cours de droit à Coimbra, et étaient propriétaires de leur charge. Le roi actuel, pour remédier au préjudice que cette méthode causait aux orphelins, a ordonné qu'à l'avenir, à la mort de chaque propriétaire, ces juges seront remplacés par les *juizes de fora* dans tous les endroits où il y a un de ces derniers.

Il y a encore d'autres juges appelés JUIZES DA VINTENA, qui résident dans les plus petits endroits du royaume, tels que les *aldeas*, les *lugares* et les *casaes*. Ils sont élus par les *juizes vereadores em camara* (par les juges de la municipalité), devant lesquels ils prêtent leur serment. Ces juges ne peuvent prononcer que dans des causes où la valeur de l'objet contesté ne monte qu'à la somme de 400 reis ; ils ne peuvent pas non plus faire le procès aux criminels, mais ils peuvent arrêter les malfaiteurs et les renvoyer au *juiz de fora* ou au *juiz ordinario* dont ils dépendent.

Lisbonne étant la plus grande ville du royaume, elle a aussi un plus grand nombre de magistrats, dont quelques-uns, à cause des priviléges dont elle jouit, ont des dénominations et un grade supérieurs à ceux des autres villes. Cette grande ville a 4 *corregedores do civel*, 4 *juizes dos orfãos*, et 6 *corregedores do crime*. Ces derniers sont ceux d'Alfama, Bairro Alto, Belem, Remolares, Rocio et Rua-Nova. Elle a en outre 7 *juizes do crime*, savoir ceux d'Andaluz, Castello, Limoeiro, Mocambo, Mouraria, Santa-Catherina et Ribeira. Lisbonne a aussi plusieurs autres magistrats, tels que l'*ouvidor d'alfandega*, le *juiz d'India et Mina*, le *juiz dos contrabandos*, le *provedor dos residuos*, le *provedor das capellas*, l'*auditor geral da Marinha*, les *conservadores das naçoes estrangeiras*; ces derniers sont toujours desembargadores de la Relaçao.

Dans les provinces il y a d'autres employés (ministros) qui sont absolument indépendans des corregedores, provedores et juizes de fora, et qui appartiennent plus à la finance qu'à la justice, bien qu'ils instruisent les procès et en prononcent les sentences. Ce sont les 6 SUPERINTENDENTES DOS CONTRABANDOS E ALFANDEGAS (surintendans des contrebandes et douanes); savoir, de l'*Algarve*, de l'*Alem-Tejo*, de la *Beira*, des *Tres-Comarcas* (Aveiro, Coimbra et Leiria), du *Minho* et du *Tras-os-Montes*. Les principales obligations de ces surintendans sont d'empêcher toute contrebande et fraude sur les droits royaux, de contrôler les douanes comprises dans leur province, et en cela ils dépendent du *concelho da fazenda* (conseil des finances), dont ils reçoivent les ordres; ils ont aussi l'inspection sur la contrebande du tabac, et sous ce rapport ils sont soumis à la *junta do tabaco*. Ils instruisent les procès criminels, et en prononcent les sentences. Dans le premier cas ils étaient portés en appel au *concelho da fazenda*, pour y être

jugés en dernière instance; dans le second à la junta d'*administraçào dos tabacos*. Il y a aussi deux SUPERENTENDENTES DOS LANIFICIOS, un de *Covilhàa*, l'autre de *Portalegre*, qui sont chargés de tout ce qui regarde les fabriques royales de laine et les hommes qui y travaillent. Le *superintendenté do sal de Setubal* est le président de la *junta do sal*, et surveille la douane de cette ville.

Il y a encore d'autres employés qui sont chargés de lever les plans des territoires, de dresser celui d'une nouvelle division des camarcas, et d'examiner les progrès que l'agriculture pourrait faire; ils ont le titre de COSMOGRAFOS (cosmographes), et doivent avoir fait à Coimbra non-seulement le cours complet de droit, mais encore celui de mathématiques. Ce corps n'a jamais été complétement organisé, et il ne compte aujourd'hui que quelques personnes qui lui appartiennent, mais qui ne font aucune opération.

Les suivans aident les magistrats (ministros) dans leurs fonctions.

Les ESCRIVAENS (secrétaires, commis, huissiers, greffiers, etc., selon les différens emplois de leurs chefs), sont des employés qui écrivent tous les procès et papiers officiels sous les yeux de leur chef (ministro). Chaque *corregedor*, *provedor* et *superintendente* en a un; les *juizes de fora*, *do civel*, *do crime* et *dos orfàos* en ont plus ou moins, selon le besoin et l'étendue de leur juridiction. Les *escrivàes* doivent accompagner leur chef dans toutes les affaires publiques, pour dresser procès-verbal de ce qui s'est passé.

Les TABELIAENS DE NOTAS (notaires) sont des employés civils, qui sont chargés de reconnaître les signatures, de dresser les actes publics, etc, etc.

Les MEIRINHOS et ALCAIDES (sbires) sont des officiers de justice qui accompagnent les magistrats (ministros) dans leurs visites (diligencias) et dans les affaires publiques, et sont chargés de faire les arresta-

tions et tout ce qui est nécessaire pour mettre les arrêts à exécution. Chaque magistrat a un *meirinho* ou un *meirinho* et un *alcaide*, selon l'étendue de sa juridiction. Les *meirinhos* ou *alcaides* ont à leurs ordres des hommes qu'on appelle *da vara* ou *quadrilheiros*, pour les aider dans les arrestations.

Les CARCEREIROS (geôliers) sont ceux qui tiennent les clefs des prisons, qui doivent répondre de la discipline de ces lieux, et de tous les prisonniers qui leur sont confiés.

En réfléchissant sur ce grand nombre d'employés civils et d'administrations, dont nous avons vu les différentes attributions, nous ne pouvons nous empêcher de remarquer que ce n'est pas sans doute faute de juges et de tribunaux si la justice n'est pas rendue promptement en Portugal. On peut dire, sans crainte d'exagérer, qu'eu égard à sa population actuelle, il n'y a aucun pays en Europe qui en ait autant. Nous avons vu que la *relaçào* de Lisbonne a 60 *ministros*, que celle de Porto en a 45, et cela indépendamment de ceux appartenans à d'autres tribunaux. En Angleterre il n'y a que 12 juges suprêmes (*juges de droit*), répartis dans trois tribunaux supérieurs. Ces magistrats voyagent tous les trois mois dans les comtés, afin d'appliquer les lois aux faits qui ont été vérifiés dans tous les procès civils et criminels par les jurys. On pourrait demander d'où vient qu'en Angleterre 12 juges suffisent pour plus de dix millions d'habitans, tandis qu'en Portugal on en voit plus de 105 pour une population qui n'est que de trois millions. Cette disproportion, qui est déjà très-grande relativement au nombre absolu des habitans des deux états, le devient encore davantage lorsque l'on considère que les dix millions d'Anglais, vu l'étendue immense de leur commerce et la multiplicité d'affaires qui en résultent, doivent fournir un bien plus grand nombre de procès que n'en peut fournir un nombre

égal de Portugais. Nous croyons qu'on pourrait expliquer cette multitude de juges suprêmes qu'on trouve en Portugal, par l'imperfection de son organisation judiciaire et de sa procédure civile et criminelle, qui, en compliquant les affaires les plus simples, fournit à des avocats trop nombreux le moyen de faire naître les questions les unes des autres, et de traîner en longueur les procès, au grand détriment des parties et du commerce. Déjà, dans la réforme générale que va subir la machine si compliquée de l'ancien gouvernement, on a pris particulièrement en considération cette branche importante de la chose publique, qui a une si grande influence sur la *sûreté personnelle* et sur la *conservation de la propriété individuelle des citoyens*, qui sont la base de toute bonne législation.

GOUVERNEMENT ACTUEL ET BASES DE LA CONSTITUTION.

Bien que quelques-unes des institutions décrétées par le congrès ne soient pas encore mises à exécution, nous croyons cependant indispensable de présenter à nos lecteurs un aperçu rapide sur le gouvernement projeté, en tirant tout ce que nous allons dire du *Diario do governo*, publié jusqu'à présent, et du *Projecto para discussão* de la constitution politique de la monarchie portugaise, publié à Lisbonne en 1821.

Voici les branches principales du gouvernement actuel du Portugal.

POUVOIR LÉGISLATIF.

Les CORTES actuelles, ou le CONGRÈS SOUVERAIN, qu'on pourrait aussi appeler *assemblée constituante*, est le premier corps de la nation qu'il représente. Ses députés, élus dans la proportion d'un sur 30 000 habitans, ont été chargés, par le vœu presque unanime de leurs concitoyens, de faire une constitution fondée sur le système représentatif, en conservant la branche ré-

gnante comme chef héréditaire du pouvoir exécutif. Les Cortès actuelles n'ont point été nommées par chacun des trois ordres, comme cela se pratiquait autrefois. Leurs membres ont été nommés par des électeurs qui eux-mêmes l'avaient été par tous les citoyens jouissant de leurs droits civils, et dans la proportion d'un électeur par 300 feux, de deux depuis 450 jusqu'à 600 feux, et de trois depuis 750 jusqu'à 900 feux. Le nombre des députés du royaume de Portugal et d'Algarve ne monte qu'à cent, parce que le recensement de 1801 a servi de base pour déterminer le nombre des électeurs et des députés. Chaque député reçoit par jour une *moeda* d'appointemens, ou 4800 reis (1). Dans les possessions d'outre-mer la nomination des députés se fait de la même manière qu'en Portugal; seulement les esclaves, qui au Brésil forment une si grande partie de la population, ne pouvant pas être représentés, il arrive que le nombre des députés de ces contrées éloignées est inférieur à ceux des possessions européennes et des îles adjacentes. Pour les attributions du congrès, voyez les articles 23, 25, 27, 28, 29, 30, 32, 33, 34, 35, 36 et 37 des bases de la constitution qui viennent à la suite de ce chapitre. Le congrès actuel, pour traiter d'une manière plus régulière les différentes affaires sur lesquelles l'assemblée entière doit discuter, et pour simplifier et expédier plus facilement les mémoires qui lui sont présentés, s'est partagé dans les commissions suivantes : de la *législation*, des *finances*, des *manufactures et arts*, de *l'agriculture*, de la *guerre*, de la *santé publique*, du *commerce*, des *affaires ecclésiastiques*, de l'*instruction publique*, de la *statistique*, de la *régence*, des *pêcheries*, etc. etc.

(1) Dans le royaume de Bavière la deuxième chambre est composée de 116 membres qui ont chacun 5 florins par jour de traitement. On nomme un député sur 7000 familles. En Espagne on en nomme un sur 70 000 habitans.

La DEPUTAÇAO PERMANENTE (députation permanente). Elle est formée de sept députés des Cortès, dont trois pour les provinces d'Europe, et trois pour celles d'outre-mer, et le septième tiré au sort entre un de l'Europe et un député d'outre-mer. Les attributions de la députation permanente sont : de solliciter la réunion des *juntas eleitoraes* dans le cas où il y aurait quelque négligence; de préparer la réunion des Cortès, de les convoquer extraordinairement dans les cas indiqués par la constitution; de nommer la régence ou le régent du royaume; de veiller sur l'observation de la constitution, afin d'informer les Cortès prochaines des infractions qu'elle y aurait remarquées.

POUVOIR EXÉCUTIF.

Le ROI, d'après la constitution actuelle, est le chef du pouvoir exécutif. (Voyez les articles 23, 26 et 31 des bases de la constitution.) Ses attributions sont de sanctionner et de promulguer les lois; de nommer ses ministres et de les changer à son gré; de nommer les magistrats d'après la proposition du conseil d'état; de nommer à tous les emplois civils, excepté ceux qui sont électifs, et à tous les emplois militaires, en se conformant aux lois qui règlent l'avancement; de nommer les chefs de la force armée de terre et de mer; de nommer les agens diplomatiques; d'accorder des titres honorifiques, des décorations, etc., etc.; de faire grâce aux criminels en se conformant aux lois; de nommer aux évêchés et aux autres dignités ecclésiastiques sur une liste triple de candidats dressée par le conseil d'état; d'accorder ou de refuser la sanction aux décrets des conciles, lettres du pontife et toute autre espèce de constitution ecclésiastique. L'approbation préalable des Cortès est nécessaire lorsqu'il est question de dispositions générales, et le roi doit consulter le conseil d'état s'il s'agit d'affaires particulières,

et le suprême tribunal de justice s'il s'agit de matière contentieuse. Le roi peut déclarer la guerre et faire la paix, en communiquant ensuite aux cortès les motifs qui l'ont décidé. Il peut faire des traités d'alliance offensive et défensive, de subsides et de commerce; mais pour être valables ils doivent être approuvés par les cortès avant d'être ratifiés par le roi; ordonner l'emploi des fonds destinés aux différentes branches de l'administration publique. Il lui est défendu, 1° d'abdiquer la couronne; 2° de sortir du royaume sans le consentement des Cortès; 3° de lever des impôts, des contributions, ou de négocier des emprunts; 4° d'accorder des priviléges exclusifs, etc. etc.

Avant d'être proclamé le roi doit prêter par-devant les Cortès, entre les mains du président, le serment suivant :

« Je jure de défendre la religion catholique, apos» tolique et romaine; d'être fidèle à la nation portu» gaise; d'observer et de faire observer la constitution » politique décrétée par les Cortès extraordinaires et » constituantes dans l'année 1822, et les lois de la » même nation; et de faire tout ce qui dépendra de » moi pour augmenter son bonheur. »

Le roi a le titre de *magestade fidelissima* (majesté très-fidèle). L'héritier présomptif de la couronne a le titre de *principe real* (prince royal); les autres fils du roi et ceux du prince royal ont celui de *infantes*.

La succession à la couronne suivra l'ordre régulier de primogéniture et de représentation entre les descendans légitimes du roi actuel, donnant toujours la préférence à la ligne antérieure sur les lignes postérieures; et dans la même ligne au degré le plus proche sur le plus éloigné; dans le même degré au sexe masculin sur le sexe féminin, et dans le même sexe préférant toujours la personne la plus âgée à la plus jeune.

Toutes les affaires du royaume uni de Portugal, du Brésil et de l'Algarve, sont réparties entre six MINISTRES qui ont le titre de SECRETARIOS DE ESTADO (secrétaires d'état). Ces ministres sont :

— *dos negocios do reino* (de l'intérieur),
— *dos negocios da justiça* (de la justice),
— *dos negocios da fazenda* (des finances),
— *dos negocios da guerra* (de la guerre),
— *dos negocios da marinha* (de la marine),
— *dos negocios estrangeiros* (des affaires étrangères).

Toutes les affaires des provinces d'outre-mer sont réparties entre les ministres sus-mentionnés, selon la branche à laquelle elles appartiennent.

Le traitement de chaque ministre est fixé à 4,800000 reis par an.

Les secrétaires d'état sont généralement responsables devant les Cortès de tout abus de pouvoir et particulièrement de tout ce qu'ils auraient opéré contre la liberté, la propriété ou la sûreté des citoyens, et du mauvais emploi ou de l'application indue des sommes destinées aux dépenses de leur département respectif. Ils ne seront pas moins responsables lorsqu'ils auront agi par ordre verbal ou écrit du roi.

Tous les décrets ou ordres du roi sont signés par le secrétaire d'état respectif; à défaut de cette signature, aucune autorité ne peut les faire exécuter.

Le CONSEIL D'ÉTAT, qui est nommé par le roi sur une triple liste de candidats proposés par les Cortès, est composé provisoirement de huit membres, avec le titre de conseillers. Le roi en est le président, et en son absence le conseiller le plus âgé. Le roi consulte le conseil d'état dans les affaires graves, et particulièrement lorsqu'il est question de nier la sanction des lois, de déclarer la guerre, de faire la paix ou des traités. Le conseil d'état propose et présente au roi les candidats aux emplois publics et aux bénéfices ecclésiastiques. La solde annuelle des conseillers d'état

est de 2,400000 reis. Ils jouissent du titre d'*excellencia* (excellence), et dans les fonctions publiques ils ont le pas sur toutes les corporations de l'État, à l'exception d'une députation quelconque des Cortès.

POUVOIR JUDICIAIRE.

Tout le royaume est divisé sous le rapport judiciaire en plusieurs districts, dans chacun desquels il y a un juge de première instance avec le titre de JUIZ DE FORA. Lisbonne et les autres villes les plus peuplées en ont plusieurs. Les attributions de ces magistrats comprennent toutes les affaires judiciaires qui étaient auparavant dans les attributions des *provedores*, des *corregedores*, des *juizes ecclesiasticos* et du *Desembargo do paço*. Dans toutes les affaires contentieuses soit civiles soit criminelles, ces magistrats connaissent seulement du droit, et jamais du fait. Lorsque les procès civils dépassent une certaine somme déterminée par la loi, on peut recourir à un tribunal de seconde instance.

Il n'y a encore que deux seuls tribunaux de SECONDE INSTANCE ou d'APPEL, que les Portugais nomment RELAÇOES, savoir : la RELAÇAO DE LISBONNE et celle de PORTO. On a déjà projeté la création d'une nouvelle *relaçao* pour l'Alem-Tejo et l'Algarve, deux pour la Beira, une pour le Tras-os-Montes et une pour les îles adjacentes. On a aussi projeté d'en établir une pour chaque province du Brésil, une pour le royaume de Guinée, et une autre pour toutes les contrées placées au-delà du cap de Bonne-Espérance. Aucun de ces tribunaux d'appel ne pourra avoir moins de sept juges, outre le président et le *promotor da justiça e fazenda* (promoteur de la justice et de la finance).

Le SUPREMO TRIBUNAL DE JUSTIÇA (le tribunal suprême de justice), résidant à Lisbonne. Les attributions

de ce tribunal consistent à instruire les affaires où sont impliqués ses membres, les juges des tribunaux d'appel accusés de crimes dans l'exercice de leur charge, les secrétaires et les conseillers d'état, et les employés diplomatiques; les procès relatifs au patronage royal; les doutes sur la compétence de juridiction entre les différens tribunaux d'appel, etc. etc.

Le TRIBUNAL ESPECIAL DA PROTECÇÃO DA LIBERDADE DA IMPRENSA (le tribunal spécial de la protection de la liberté de la presse) est composé de cinq membres nommés par les Cortès, au commencement de chaque législature. Le premier nommé en est le président. Il a en outre un secretario et un *escripturario* (teneur de livres). Ses membres reçoivent la solde annuelle de 600000 reis. Ce tribunal est chargé de prononcer en dernier ressort sur les procès en appel relatifs à l'abus de la liberté de la presse, lorsqu'il y a nullité dans le procès par le manque de quelques-unes des formes exigées par les lois, et lorsque le *juiz de direito* (le juge de droit) n'a pas appliqué la peine correspondante; de proposer aux Cortès tous les doutes sur lesquels les autorités et les jugés le consultent relativement à l'observance de cette loi; de présenter aux Cortès au commencement de chaque législature un rapport sur l'état dans lequel se trouve la liberté de la presse, sur les obstacles qu'il faudrait faire disparaître et sur les abus auxquels il faudrait remédier.

Les causes civiles et les causes criminelles doivent être jugées par un CONCELHO DE JURADOS (jurés), ou JUIZES DE FEITO (juges de fait), qui seront créés dans les différens districts du royaume, d'après la nouvelle division territoriale. Ces juges seront élus tous les deux ans, à la pluralité des voix, par les électeurs des comarcas respectives, après l'élection des députés aux Cortès. Les *juizes de fora*, dans la procédure civile ou criminelle, n'auront d'autre attribution que celle de présider le conseil des jurés, de diriger l'interroga-

toire des témoins, qui sera public, et d'appliquer la loi au délit dans les procès criminels, ou le texte du code dans les procès civils. Le jugement par jurys ne sera mis en pratique qu'après la réforme du code civil et criminel.

POUVOIR ADMINISTRATIF.

Dans chaque province il y a une JUNTA ADMINISTRATIVA PROVINCIAL (junte administrative provinciale), composée d'un *presidente* (président), d'un *secretario* (secrétaire), et d'autant de *deputados* (députés) qu'elle contient de comarcas. Le président est nommé par le roi; les députés et le secrétaire sont élus tous les deux ans par les *juntas eleitoraes de comarca* (juntes électorales des comarcas), dans la même occasion et de la même manière que les députés des Cortès. Cette junte se rassemble une ou deux fois, et ne doit tenir que jusqu'à soixante sessions. Pendant tout le temps des sessions les députés jouissent d'une gratification. La junte est chargée d'encourager l'agriculture, l'industrie, le commerce; de prendre pour la salubrité publique et pour l'intérêt général toutes les mesures nécessaires; d'encourager l'éducation de la jeunesse d'après les plans approuvés; de faire en sorte que les établissemens de charité remplissent le but de leur institution; de former le cadastre et la statistique de toute la province; de veiller sur l'établissement des *camaras* (municipalités) dans tous les endroits qui auront plus de 600 feux; de répartir la contribution directe entre les comarcas et les *concelhos* (les communes) de la province; d'examiner annuellement les comptes de la recette et de la dépense des revenus du *concelho*, et d'en remettre l'examen au trésor national; dans les provinces du Brésil cette junte est chargée d'envoyer des missionnaires pour la conversion et la civilisation des indigènes; de dénoncer au

gouvernement les abus qu'elle aurait remarqués dans quelques-unes des branches d'administration sus-mentionnées, surtout dans celle des revenus publics, et de lui proposer les améliorations qu'on devrait y faire.

Les CAMARAS des CIDADES et VILLAS (les municipalités des cités, villes et bourgs) sont chargées du gouvernement administratif de leurs communes, sous la surveillance de la *junta administrativa* de la province. Les municipalités sont composées de sept *vereadores* dans les *cidades* (cités), et de cinq dans les *villas* (villes et bourgs), d'un *procurador* (procureur), et d'un *secretario* (secrétaire). La cité de Lisbonne seule a neuf *vereadores*, à cause de sa grande population. Les *vereadores* et les *procuradores* sont élus chaque année par les habitans du district respectif. Voici les attributions des *camaras* : encourager l'agriculture, le commerce, l'industrie ; prendre toutes les mesures propres à assurer la santé publique et à procurer à leurs administrés toutes les commodités possibles ; établir des foires et des marchés dans les lieux les plus convenables, avec l'approbation de la *junta provinciale* ; surveiller les écoles de *primeiras lettras* (d'instruction primaire) et autres établissemens d'éducation rétribués par le trésor public, ainsi que les hôpitaux, les maisons des enfans trouvés et autres établissemens de bienfaisance ; soigner la construction et la réparation des routes, ponts et chaussées ; empêcher l'encombrement du lit des fleuves ; faire faire des plantations d'arbres dans les *baldios* (champs en friche) et dans les terres du *concelho* (de la commune), et en général tous les travaux de nécessité, d'utilité ou d'embellissement public ; faire les recrutemens et pourvoir aux quartiers et à la distribution des billets de logement des troupes ; répartir la contribution directe entre les habitans du district, et surveiller la perception et la remise des revenus nationaux au trésorier du chef-lieu de la comarca ; surveiller la vente et l'ad-

ministration des biens nationaux; percevoir et employer les revenus du *concelho*, élire un trésorier pour en faire la recette correspondante, lui faire les comptes et les remettre documentés à la junte provinciale; en faire de même pour les contributions imposées sur les habitans du district, dans le cas d'un *déficit* dans les revenus du *concelho*, ce qui cependant ne pourra avoir lieu qu'avec l'approbation des Cortès; faire les *posturas* ou les lois municipales, qui devront être soumises à l'approbation de la junte provinciale avant d'être mises à exécution.

Le *secretario d'estado dos negocios da fazenda* (le ministre des finances), après avoir reçu des autres *secretarios* (ministres) les budgets relatifs aux dépenses de leurs départemens, présente chaque année aux Cortès un aperçu général de toutes les dépenses publiques nécessaires pour l'année; et un autre du produit des contributions indirectes, avec la déclaration de l'état des comptes du trésor national de l'année précédente. Les Cortès déterminent sur la présentation de ce budget quelle est la masse de la contribution directe à payer dans l'année, et sa répartition sur toutes les provinces du royaume selon la richesse de chacune. La junte administrative de chaque province en fait la répartition relative entre les comarcas comprises dans sa juridiction, et les *concelhos* (communes) de chaque comarca. C'est aux *camaras* (municipalités) à en faire la répartition entre les habitans à proportion des revenus qu'ils possèdent dans le district.

Les *thesoureiros das cabeças de comarcas* (trésoriers des chef-lieux des comarcas) sont élus par les *camaras* respectives. Ces trésoriers payent d'après un registre revu (folha processada) annuellement par le trésor national, qui réside à Lisbonne, les dépenses relatives à leur comarca, et envoient le reste au même trésor à des époques déterminées. Tous les revenus appartenans à l'État entrent dans le trésor, à l'excep-

tion de ceux qui sont payés par mandats en d'autres trésoreries.

Il n'y a de DOUANES (alfandegas) que dans les ports de mer et sur les frontières du royaume. Leurs *administradores* et *thesoureiros* (administrateurs et trésoriers) correspondent directement avec le trésor national.

La DIRECTORIA GERAL DOS ESTUDOS (direction générale des études), sous l'inspection du gouvernement, est chargée d'établir, partout où elle le croira convenable, des établissemens d'instruction publique pour l'enseignement de toutes les sciences et de tous les arts.

BASES DE LA CONSTITUTION PORTUGAISE, DONT L'OBSERVATION A ÉTÉ JURÉE LE 29 MARS 1821.

LE Congrès général extraordinaire et constituant de la nation portugaise, avant de procéder à la formation de sa constitution politique, en reconnaît et décrète comme bases les principes suivans, qui sont les plus propres à assurer les droits individuels et à établir l'organisation et les limites des pouvoirs politiques de l'État.

I. *Des droits individuels du citoyen.*

1. La Constitution politique de la nation portugaise doit maintenir la liberté, la sûreté et la propriété de chaque citoyen.

2. La liberté consiste dans la faculté qui appartient à chacun de faire tout ce que la loi ne défend pas. La conservation de cette liberté dépend de l'exacte observation des lois.

3. La sûreté personnelle consiste dans la protection que le gouvernement doit à tous les citoyens pour la conservation de leurs droits individuels.

4. Aucun individu ne doit jamais être arrêté sans désignation de crime.

5. Sont exceptés les cas déterminés par la Constitution, et même dans ceux-ci le juge devra donner par écrit dans les vingt-quatre heures le motif de l'arrestation.

6. La loi désignera les peines qui seront infligées non-seulement au juge qui aura ordonné l'arrestation arbitraire, mais encore à la personne qui l'aura sollicitée, et aux huissiers qui l'auront faite.

7. La propriété est un droit sacré et inviolable que chaque citoyen a de disposer de tous ses biens suivant sa volonté, et selon la loi. Si dans quelque circonstance de nécessité publique et urgente, il devient indispensable qu'un citoyen soit privé de ce droit, il devra avant tout être indemnisé de la manière qui sera déterminée par les lois.

8. La libre manifestation de la pensée est un des droits les plus précieux de l'homme; tout citoyen peut donc, sans être soumis à une censure préalable, émettre ses opinions sur toute sorte de matières, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas et de la manière que la loi déterminera.

9. Le Congrès fera sans retard cette loi, et nommera un tribunal pour protéger la liberté de la presse et en réprimer les abus.

10. Quant à l'abus qu'on peut faire de cette liberté en matières religieuses, la censure des écrits publiés sur le dogme et la morale est réservée aux évêques, et le gouvernement prêtera secours auxdits évêques pour la punition des coupables.

11. La loi est égale pour tous: on ne doit donc pas admettre les priviléges du barreau dans les procès civils ou criminels. Cette disposition ne comprend pas les procès qui par leur nature appartiennent à des juges particuliers; les lois désigneront cette classification.

12. Aucune loi, et surtout aucune loi pénale, ne sera établie sans nécessité absolue. Toute peine doit être proportionnée au délit, et aucune ne doit s'étendre au-delà du délinquant. La confiscation des biens, l'infamie, le fouet, le pilori, la marque de fer chaud; la torture, et toutes les peines cruelles et infamantes sont en conséquence abolies.

13. Tous les citoyens peuvent être admis aux charges publiques, sans aucune distinction que celle de leurs talens et de leurs vertus.

14. Tout citoyen pourra présenter par écrit au Congrès et au pouvoir exécutif des réclamations, plaintes ou pétitions qui devront être examinées.

15. Le secret des lettres sera inviolable. L'administration des postes sera rigoureusement responsable de toute infraction à cette loi.

II. *De la nation portugaise, de sa religion, de son gouvernement et de sa dynastie.*

16. La nation portugaise est la réunion de tous les Portugais des deux hémisphères.

17. Sa religion est la religion catholique, apostolique et romaine.

18. Son gouvernement est la monarchie constitutionnelle héréditaire, avec des lois fondamentales qui règlent l'exercice des trois pouvoirs politiques.

19. Sa dynastie régnante est celle de la sérénissime maison de Bragance. Le roi actuel est le seigneur dom Jean VI, auquel succéderont ses légitimes descendans, suivant l'ordre régulier de la primogéniture.

20. La souveraineté réside essentiellement dans la nation. Celle-ci est libre et indépendante, et ne peut être la propriété de personne.

21. Il appartient seulement à la nation de faire sa constitution ou loi fondamentale par le moyen de ses représentans légitimement élus. Cette loi fondamentale

obligera, pour à présent seulement, les Portugais résidans dans les royaumes de Portugal et d'Algarve qui sont légalement représentés dans le présent Congrès. Quant à ceux qui résident dans les trois autres parties du monde, elle leur sera commune, dès qu'ils déclareront par leurs légitimes représentans que telle est leur volonté.

22. Cette Constitution ou loi fondamentale, une fois faite par le présent Congrès extraordinaire, ne pourra être réformée ou altérée dans un ou plusieurs articles, qu'après le terme de quatre ans comptés depuis sa publication; mais il faudra pour cela que deux tiers des députés présens conviennent de la nécessité de l'altération prétendue; qui ne pourra se faire que dans la législature qui s'assemblera après les quatre ans ci-dessus, et les députés étant munis de pouvoirs spéciaux à cet effet.

23. Il y aura dans la Constitution une division bien marquée entre les trois pouvoirs, législatif, exécutif et judiciaire.

Le pouvoir législatif réside dans le Congrès, sous la dépendance de la sanction du roi, qui n'aura jamais un *veto* absolu, mais suspensif, de la manière que la Constitution le déterminera.

Cette disposition ne comprend cependant pas les lois faites par le présent Congrès, lesquelles lois ne seront sujettes à aucun *veto*.

Le pouvoir exécutif réside dans le roi et ses ministres, qui l'exercent sous l'autorité du même roi.

Le pouvoir judiciaire réside dans les juges. Chacun de ses pouvoirs sera respectivement réglé de manière à ce qu'aucun ne puisse s'arroger les attributions de l'autre.

24. La loi est la volonté des citoyens déclarée par leurs représentans réunis en Congrès. Tous les citoyens doivent concourir pour la formation de la loi, en élisant leurs représentans par la méthode que la

Constitution établira; elle déterminera aussi ceux qui devront être exclus de ces élections. Les lois se feront à l'unanimité ou pluralité des voix, à la suite d'une discussion publique.

25. L'initiative directe appartient seulement aux représentans de la nation réunis en Congrès.

26. Le roi ne pourra pas assister aux délibérations du Congrès, mais seulement à son ouverture et à sa clôture.

27. Le Congrès se réunira une fois chaque année dans la capitale du royaume de Portugal, à un jour fixé, qui sera déterminé par la Constitution : il restera réuni pendant trois mois, et pourra être prorogé pour un mois de plus, si cette mesure est approuvée par les deux tiers des députés. Le roi ne pourra ni proroger ni dissoudre le Congrès.

28. Les députés du Congrès sont, en leur qualité de représentans de la nation, inviolables dans leur personne, et dans aucun temps responsables de leurs opinions.

29. Il appartient au Congrès de nommer la régence du royaume, quand le cas y échet; de prescrire la manière dont la sanction sera alors exercée, et de déclarer les attributions de cette même régence. Il n'appartient non plus qu'au Congrès d'approuver les traités d'alliance offensive et défensive, de subsides et de commerce, ou de refuser l'admission de troupes étrangères dans le royaume, de déterminer les valeur, poids, titre et empreinte des monnaies; il aura en outre les autres attributions que la Constitution portugaise désignera.

30. Une commission composée de sept personnes élues par le Congrès parmi ses membres restera dans la capitale, où il se réunit à l'effet de faire convoquer un Congrès extraordinaire dans les cas exprimés dans la Constitution, et pour qu'ils observent les autres attributions qu'elle leur désignera.

31. Le roi est inviolable dans sa personne; ses ministres sont responsables pour l'inobservation des lois, particulièrement pour ce qu'ils feront contre la liberté, la sûreté et la propriété des citoyens, et pour toute dissipation ou mauvais usage des biens publics.

32. Le Congrès assignera au roi et à la famille royale, au commencement de chaque règne, une somme convenable qui sera remise chaque année à l'administrateur que le roi aura nommé.

33. Il y aura un conseil d'état composé de membres proposés par le Congrès, de la manière que la Constitution déterminera.

34. L'imposition des tributs et la forme de leur répartition sera exclusivement déterminée par le Congrès. La répartition des impôts directs sera proportionnée aux facultés des contribuables, et aucune personne ou corporation n'en sera exempte.

35. La Constitution reconnaîtra la dette publique, et le Congrès établira tous les moyens propres à son paiement, à mesure qu'on avancera dans sa liquidation.

36. Il y aura une force militaire permanente de terre et de mer déterminée par le Congrès. Elle est destinée à maintenir la sûreté interne et externe du royaume, sous les ordres du gouvernement, auquel seul appartient de l'employer de la manière qu'il jugera convenable.

37. Le Congrès établira et dotera des établissemens de charité et d'instruction publique.

DROIT PORTUGAIS.

Pour procéder avec plus d'ordre dans l'exposition de tout ce que nous avons à dire sur le corps de droit

d'après lequel la justice est administrée en Portugal, nous suivrons la série des règnes ; par ce moyen on verra se dérouler le tableau de tous les changemens qu'a essuyés la législation portugaise. Nous ne traiterons pas du temps des Romains ; des Goths et des Maures, parce qu'il est certain que ces peuples s'y gouvernaient d'après les lois qu'ils avaient apportées de leur pays ; nous traiterons seulement des lois promulguées par les rois de Portugal.

Les premières lois sont celles établies sur la succession par Alphonse Ier dans les Cortès de Lamego. Ce même roi donna les *foraes* à Coimbra, Miranda, Santarem, Abrantes, Penella, Marialva, Pinhel, etc. Ces *foraes* et bien d'autres contiennent, outre les tributs que les peuples payaient au roi, certaines lois administratives. Dans le *foral* de Coimbra, par exemple ; on détermine que *si un militaire meurt en campagne, la veuve doit conserver les honneurs et les privilèges dont jouissait son mari ;* que *celui qui donnera un coup de poing paiera* 12 *deniers* (dinheiros) ; que *celui qui donnera un soufflet paiera 5 sous* (solidos). Dans ce temps les Maures et les juifs étaient gouvernés par leurs lois et pouvaient choisir leurs juges. Jusqu'au temps d'Alphonse III, en 1279, on rendit quelques lois, tantôt par le moyen des Cortès, comme dans celles de Coimbra (1211), tantôt sans la coopération de ces représentans de la nation, comme lorsqu'on donna les *foraes* à plusieurs endroits, tels qu'à Odemira en 1256, à Monforte en 1257, à Estremoz en 1258, etc. etc. C'est sous le règne de Denis qu'on promulgua plusieurs lois qui presque toutes, étant entrées dans les codes portugais, sont encore en vigueur. Ce grand roi fit aussi des concordats avec les évêques, et c'est à cause de quelques-uns de leurs articles qu'il eut de grands démêlés avec la cour de Rome. C'est sous son règne aussi qu'on commença en Portugal à étudier le droit romain et le droit canon. Ce monar-

que envoya des Portugais en Italie pour s'y instruire dans ces deux droits, afin de les mettre en état de les enseigner dans les universités de Lisbonne et Braga qu'il avait fondées.

Le roi Jean Ier est le premier qui tâcha de faire un code régulier; il en confia la rédaction à Joào Mendes sous le *corregedor da corte*. Mais la difficulté et la longueur de l'entreprise ne lui permirent pas de le voir achever. Le roi Edouard n'en vit pas lui-même la fin, quoiqu'il y fît travailler Rui Fernandes, docteur en droit et son conseiller, qui ne le termina que sous Alphonse V, sous l'inspection de l'infante D. Pedro. Ce code, qu'on appelle *Affonsino*, est divisé en cinq livres. Le premier traite des *magistrados* et de leurs *officiaes*; le deuxième des *direitos magestaticos* (droits du roi); le troisième du *processo judicial*; le quatrième des *contractos et ultimas vontades* (contrats et testamens); le cinquième des *crimes* et *delictos*. C'est dans ce temps que les commentaires du droit romain d'Accursio et de Bartolo eurent le plus de vogue; on avait été en grande partie amené à ce résultat par Joào-das Regras, célèbre jurisconsulte de Jean Ier, qui leur fit obtenir dans les tribunaux autant de poids que les lois du pays.

Le roi Emmanuel, voyant que le *code Affonsino* avait plusieurs imperfections, et qu'il manquait de toutes les lois promulguées depuis sa publication, ordonna la rédaction d'un autre code plus parfait, dont les auteurs furent Joào Cotrim, Joào de Faria, Pedro Gregorio et Christovào Exteres dos Reis, tous dezembargadores. L'année de sa publication est très-incertaine; on conjecture cependant que ce fut en 1513 ou 1514. Il est divisé en cinq livres, comme le code *Affonsino*. Dans le premier il traite du *regedor da casa da supplicaçào*, du *chanceller mòr*, des *dezembargadores do paço*, de la *casa da supplicaçào*; des *officiaes de justiças*, etc. etc.; dans le deuxième il traite des

tribunaux qui doivent juger les laïques, les ecclésiastiques et les évêques; des droits royaux, des biens de la couronne, de sa succession, des droits et priviléges de la reine, des princes, des nobles (fidalgos), des dezembargadores, etc.; dans le troisième des *formulas e regras de direito* (des formules et des règles du droit), et de la manière d'instruire les procès; dans le quatrième des *contractos, convençoens e ultimas vontades* (de la manière de rédiger les testamens, etc.); dans le cinquième des *crimes e penas*, etc. Le roi Emmanuel essaya aussi de réformer tous les *foraes*, en en donnant l'exécution à Fernando de Pina; mais malheureusement on ne fit rien de bon.

Le roi Sébastien, voyant la quantité de lois *extravagantes* (qui ne sont pas comprises dans le code) rendues après la publication du *code Manuelino*, ordonna à Duarte Nunes de Leão de rassembler dans un volume toutes celles qui existaient; et lorsque la rédaction fut achevée, il la sanctionna en 1569. Ce nouveau code est divisé en six parties : la première traite des *officiaes* et de leurs *regimentos* (réglemens); la deuxième de la juridiction et des priviléges; la troisième de l'ordre judicaire; la quatrième des *crimes* et *delictos*; la cinquième des *privilegios* et *direitos reaes* et du *fisco*; la sixième des autres matières qui ne pouvaient pas entrer dans les parties précédentes.

Philippe II, roi d'Espagne et de Portugal, fit faire un nouveau code qui fut terminé en 1595, mais qui ne fut publié qu'en 1603 par Philippe III. Ses divisions étant les mêmes que celles du *Manuelino*, nous n'en ferons par l'énumération. Il en augmenta quelques *titulos* (titres) tirés des lois de Jean III et de celles de Sébastien, et donna de grands priviléges aux ecclésiastiques. Ses principaux rédacteurs furent Paulo Affonso et Pedro Barbosa.

En 1640 Jean IV monta sur le trône, et voyant la

nécessité d'un code, et la difficulté de le faire rédiger promptement, à cause de la guerre, il ordonna, le 29 janvier 1643, que jusqu'à la rédaction d'un nouveau code on se servît du *Filippino*, qui est celui dont on sert encore. Il a été imprimé plusieurs fois, en 1645, 1708, 1727, etc. etc. L'édition de 1747 est la meilleure et la plus complète, car elle a été augmentée de toutes les lois et décisions (leis e assentos) de la *Casa de supplicaçào* et de la *Relaçao* de Porto depuis 1603 jusqu'en 1746, et d'un *repertorio* ajouté à la fin, qui est accompagné de beaucoup de notes et éclaircissemens très-utiles aux jurisconsultes.

Le roi Joseph augmenta considérablement la législation portugaise, par le grand nombre de lois qu'il promulgua pendant le ministère du fameux marquis de Pombal, dont la collection forme plusieurs volumes. Il créa et organisa plusieurs tribunaux et juntes qui ont été indiquées dans le chapitre du gouvernement. La loi du 21 décembre 1761 sur la création du Trésor (do Erario); les statuts (estatutos) de l'université de Coimbra, qui, en 1772, a été plutôt formée que réformée; et la loi célèbre du 18 août 1769, par laquelle il donna une nouvelle forme à la jurisprudence, sont les décrets qui lui font le plus d'honneur. Dans ce dernier il ordonne qu'on ne conserve du droit romain que les seules lois qui sont conformes au droit naturel; que dans les procès civils et purement temporels le droit canonique n'ait aucune vigueur; que les commentaires d'Accursio et Bartolo ne fassent plus autorité; et que dans les cas qui ne sont pas prévus par les lois portugaises on suive la législation de la nation qui dans cette matière s'accorde le mieux aux mœurs et aux usages des Portugais.

La reine Marie et son auguste fils firent aussi plusieurs lois sages qui n'ont pas encore été rassemblées dans un code régulier. Dès l'année 1790 la reine reconnut la nécessité d'en rédiger un nouveau, et en

confia la rédaction à une junte composée des plus savans jurisconsultes portugais.

En résumant tout ce que nous avons dit nous voyons que la collection des lois portugaises est composée du *Code Alphonsin* (Codigo Affonsino); du *Code d'Emmanuel* (Codigo Manuelino), publié en 1513 ou 1514; de la *collection d'Edouard Nunes de Leão* (collecção de Duarte Nunes de Leão), qui eut force de loi en 1569; du *Code Philippin* (Codigo Filippino), publié en 1603; du *Répertoire et de la collection* (Repertorio e collecção) *des lois depuis le Code jusqu'en 1746*, publiés en 1747; de la *Collection des réglemens* (Collecção dos regimentos), en 6 volumes in-folio; et de la *Collection depuis 1746 jusqu'à présent* (Collecção desde 1746 até hoje), qui forme un corps de lois de 12 à 25 volumes in-folio, selon le plus ou moins de soin et le plan plus ou moins vaste des collecteurs de toutes les lois générales et particulières, promulguées dans ledit intervalle par les différens tribunaux et conseils suprêmes du royaume. On nous a assuré que la collection de monseigneur de As, achetée dernièrement par l'université, et celle de son excellence le député aux Cortès M. Manoel Fernandes Thomas, sont les plus complètes, et vont de 20 à 25 volumes in-folio.

En réfléchissant sur la formation successive des codes portugais, si savamment exposée par le jeune dezembargador Cambiaso, et en considérant la nature de plusieurs lois mises en vigueur dans la première période, on voit que la législation portugaise est un vrai chaos, offrant dans son ensemble un mélange informe de lois romaines, barbaro romaines, gothiques, juives, sarrasines et portugaises, qui contraste singulièrement avec les mœurs actuelles, et qui, pour cette raison, fait sentir le besoin de le voir bientôt remplacé par un code en harmonie avec les usages et les lumières du siècle. Mais si la législation est en général

contraire aux mœurs et aux usages actuels, cet inconvénient se fait sentir d'une manière bien plus forte dans la partie criminelle, à cause de la disproportion qu'elle présente entre les délits et les peines. Ce point est le plus essentiel de la législation, car, constituant les premières bases de la morale publique, il forme par conséquent l'esprit public de la nation. Si des lois qui mettent la peine hors de proportion avec les délits sont un grand mal, ce mal a des suites encore bien plus funestes quand elles laissent le champ libre à une application détournée; quand elles deviennent, suivant le caprice ou les intérêts de ceux qui sont chargés de les interpréter, autres pour le riche que pour le pauvre, autres pour le noble que pour le plébéien. La peine de la *confiscation des biens* d'un criminel, et celle de la *mutilation de ses membres*, qui sont ordonnées par le code portugais, sont injustes, impolitiques et atroces. La première est injuste et impolitique, parce qu'elle punit des innocens qui pourraient être utiles à l'Etat, et qui, par suite de cette injustice, lui deviennent à charge. La seconde est atroce, impolitique et injuste, parce qu'elle a un caractère de férocité absolument incompatible avec les mœurs actuelles; parce qu'elle enlève tous moyens d'existence à des individus qui, n'ayant pas commis des crimes assez graves pour être séquestrés à jamais de la société, se trouvent réduits néanmoins à la malheureuse condition ou de vivre dans un hôpital, à la charge de l'Etat, ou de subsister à force d'aumônes à celle des particuliers; tandis que, sans cette barbare mutilation ces mêmes individus auraient pu pourvoir à leurs besoins par leur industrie. Les idées vraies et sublimes contenues dans le savant mémoire de Francisco Freire de Mello *sur les délits et les peines*, pourraient servir de guide à la commission chargée de la rédaction d'un nouveau code criminel, dont la législation portugaise a le plus grand besoin, et que la

nation attend de la sagesse et du patriotisme de ses représentans, qui ont déjà proclamé, dans les *Bases de la Constitution*, que la *torture*, la *confiscation des biens* et *toutes les peines infamantes* sont abolies, et que la *loi étant égale pour tous les citoyens, on ne doit plus admettre les priviléges du barreau dans les procès civils ou criminels.*

FINANCES.

Le plus grand mystère a toujours enveloppé tout ce qui a rapport aux finances du Portugal. Le secret, qui était considéré par beaucoup de gouvernemens du siècle passé comme le *palladium* de leurs ressources et de leurs forces, était gardé si scrupuleusement en Portugal, que personne ne pouvait connaître le montant des revenus de ce royaume, où la divulgation des documens relatifs à cet objet était considérée et punie comme un crime d'état. Le grand Pombal même n'a pas été exempt de ce préjugé, et lorsqu'il réduisit à système le chaos des finances en en concentrant toutes les branches dans un seul trésor, il le répartit en quatre *contadorias* (sections) tout-à-fait indépendantes les unes des autres, pour empêcher chacun des quatre chefs de savoir les résultats généraux des trois autres *contadorias*. Il n'y avait que quatre seules personnes dans le royaume qui pussent connaître le bilan général : le roi, le marquis de Pombal, l'*escrivão* (le contrôleur général) et le *thesoureiro mòr* (le grand trésorier). Ce système de secret, qui ne sert qu'à couvrir les fraudes, à introduire, multiplier et perpétuer les abus, à inspirer la méfiance dans le public et à ôter tout crédit au gouvernement, ce système de secret a été en grande partie la source du gaspillage et du désordre qui se sont introduits dans les finances du royaume, qui se trouvent dans le plus grand délabrement. Au moment du changement de gouvernement (15 septembre 1820),

les bilans des caisses du trésor public donnaient un *saldo* existant inférieur peut-être à celui qu'aurait eu dans sa caisse un négociant d'une fortune médiocre. Cette pénurie du trésor nous rappelle l'état où il s'est trouvé en 1750, lors du décès du roi Jean V, qui, malgré les sommes (1) énormes entrées dans les caisses publiques dans les 23 années antérieures à sa mort, n'y laissa pas de quoi fournir aux frais de ses funérailles, ni crédit pour faire un emprunt. On fut trop heureux de trouver un particulier assez riche pour prêter l'argent nécessaire aux frais de la sépulture d'un monarque qui avait été un des souverains les plus riches de l'Europe.

D'après ce que nous venons de dire, on voit bien que tout ce que l'on a débité sur les revenus et les dépenses du Portugal ne mérite aucune confiance; parce que aucun auteur étranger ni national ne pouvait avoir de données certaines sur cet objet. Aussi voyons-nous les estimations les plus opposées faites presque à la même époque par différens écrivains. Tandis que Schmauss n'estimait les revenus du Portugal en 1706 que 8,000000 cruzades, le duc de Châtelet les évaluait à cette époque 28,000000!! de cruzades. Ce même auteur croyait qu'ils montaient en 1777 au-delà de 40,000000 cruzades, tandis que l'abbé Raynal ne les estimait que 15,628150 cruzades. Dumouriez les portait de 23,333000 à 26,666000 cruzades. Murphy pensait qu'ils pouvaient bien s'élever

(1) Par un *alvarà* passé en forme de quittance à Francisco da Costa Solano le 6 septembre 1748, on voit que depuis le 3 novembre 1722 jusqu'à la fin de décembre 1745, savoir dans l'espace de 23 ans et deux mois, il est entré dans le trésor royal 115 509132 cruzades en argent comptant; 410734 marcs en diamans et or pour les droits; 20739 marcs 5 onces 2 oitavas et 12 grains en argent; 501432 arrateis 10 onces 7 oitavas en cuivre en feuille pour frapper des monnaies, et pour faire l'alliage des pièces d'or et d'argent; 5 arrateis en cuivre en pain de l'Algarve (de Barbarie); outre 2388 quilates, 2 grains et demi de diamans bruts, différent pièces d'or et d'argent et autres matériaux déclarés dans la clôture de son compte.

de 24 jusqu'à de 32,000000 cruzades, et Ranque à 26,816000 cruzades. Presque à la même époque M. Bourgoing les évaluait à 100,000000 de francs, qui équivalent à 40,000000 de cruzades.

Rejetant entièrement toutes ces estimations, qui sont toutes plus ou moins erronées, nous nous bornerons à offrir quelques faits authentiques relatifs aux revenus du Portugal avant le départ du roi pour le Brésil, et à donner deux budgets qui offrent les revenus et les dépenses de ce royaume depuis 1815 jusqu'à 1822 inclusivement. De cette manière nos lecteurs pourront se former une idée exacte des finances de cet État, et auront le moyen de juger de la justesse et de la vérité des remarques que nous avons faites relativement aux finances du Portugal dans la section des *considérations politiques sur la monarchie portugaise*.

La recette la plus forte du Portugal avant le départ du roi pour le Brésil fut celle de l'année 1805, où les revenus montèrent à 28,000000 de cruzades, en y comprenant tous les revenus nets des possessions d'outre-mer. Nous ne pouvons en donner les détails, parce que nous n'avons pas encore reçu le budget de cette année que nos correspondans de Portugal nous avaient promis. Pour suppléer au défaut de ce document, nous allons donner quelques renseignemens partiels sur les branches plus importantes de la recette avant 1815, en les tirant de quelques mémoires officiels que nous avons sous les yeux, et que nous nous sommes procurés lors de notre séjour à Lisbonne.

Le produit des *alfandegas* (douanes) du Portugal s'éleva.	en 1796 à	3	151	452896 reis.
	1797 à	2	795	230627
	1798 à	2	894	829723
	1799 à	3	455	840971
	1800 à	4	177	518806
L'année moyenne déduite de 1801, 1802 et 1803	donna	3	940	953384
L'année 1812	donna	3	679	884643
L'année 1813	donna	4	601	075256

Le produit de la *decima* (impôt foncier) de tout le royaume monta . . . en 1796 à 536 858000 reis
1797 à 479 899722
1798 à 510 340557
1799 à 561 273509
1800 à 758 581501
L'année moyenne déduite de 1801, 1802 et 1803 . . . . . donna 739 383593
L'année 1812 . . . . . donna 448 630208
L'année 1813 . . . . . donna 693 575130
Le produit de la contribution pour la défense du pays monta . . . . . en 1812 à 1 040 715606
en 1813 à 1 497 673203

Le revenu annuel net de toutes les *capitanias do ultramar* (de toutes les possessions d'outremer), y compris les diamans, le *quinto* (cinquième) de l'or, l'ivoire, l'urzella et le bois de Brésil, ne s'éleva, année moyenne déduite de 1801, 1802 et 1803, qu'à 758 683640

Ce même revenu, moins celui de quelques branches hypothéquées pour payer le capital et l'intérêt des dettes contractées par la cour de Rio-Janeiro, était estimé en 1814, d'après une moyenne déduite en général des années 1810, 1811 et 1812, et pour quelques capitaineries, de 1808 à 1813. . . . . à 3 134 000000

Sur ces 3 134 000000 reis, 1 604 000000 étaient perçus immédiatement par le trésor royal à Rio-Janeiro, 600 000 000 appartenaient à l'excédant des revenus sur les dépenses de la capitainerie de Bahia; 480 000000 à l'excédant de la capitainerie de Pernambuco; 300 000000 à l'excédant de celle de Maranhão; et 150 000000 à l'excédant de celles de Minas-Geraes, de Seara et d'Angola.

Le produit des mines de diamans du Brésil a été extraordinairement exagéré, puisque la recette totale ne s'étant élevée de 1729 à 1785 qu'à 13 937876 cruzades, cela donne à peine un quart de million de cruzades par an. Maintenant ce revenu est encore moindre, parce que l'on a diminué le nombre des travailleurs.

Le produit du *quinto* (cinquième) de l'or du Brésil a tellement diminué depuis quelques années, que maintenant celui de Minas-Geraes ne monte qu'à 270000 cruzades, et celui des autres capitaineries ensemble ne s'élève qu'à 90000

cruzades, ce qui fait en tout 360000 cruzades. Cela vient en grande partie de la diminution du nombre des individus employés aux lavages, dont le nombre ne monte pas maintenant à 16000, au lieu qu'il était autrefois de 80000.

La vente du bois de Brésil faite par l'administration des fermes royales (contractos reaes) à Londres depuis le commencement de 1812 jusqu'en avril 1815, sur la quantité de 992 tonneaux anglais et le produit brut de 100464 livres sterling, donna un gain net de 83395 livres sterling.

Le produit net de la vente de l'urzella dans les trois années 1805, 1806 et 1807 monta à 24 720118 reis, ce qui donne une moyenne de . . . . . 8 240039 reis.

La vente de l'urzella, faite par l'administration de Londres dans les susdites années sur la quantité de 240 tonneaux et le produit brut de 30143 livres sterling, donna un gain net de 16450 livres sterling, dont il faut soustraire 4489 livres sterling pour le prix d'achat dans les îles du Cap-Vert.

La dépense de la maison royale, que l'on a si extraordinairement exagérée (a),

---

(a) Les opinions les plus absurdes sont répandues en Portugal sur le gaspillage et les dépenses annuelles faites par la cour avant son départ pour le Brésil, et pendant son séjour à Rio-Janeiro. Les documens officiels que nous venons de présenter démontrent toute leur fausseté. Mais pour mettre nos lecteurs à même de comparer sous ce rapport le Portugal à d'autres états de l'Europe, nous allons leur offrir les listes civiles de plusieurs souverains, telles que nous les avons trouvées indiquées dans les statistiques les plus estimées et les plus récentes. Nous avons réduit toutes les sommes en francs, afin de faire sentir plus facilement la différence qui existe entre les listes civiles de différens États. Nous croyons indispensable d'avertir que comme dans la liste civile du roi d'Angleterre, qui d'après le dernier réglement monte année moyenne à 1 340000 livres sterling ou à 33 500000 francs, il n'y a que 334500 liv. sterling ou 8,361000 francs qui soient dépensés par la famille royale, le reste étant employé à payer les juges, les ministres près les cours étrangères, des pensions et autres articles qui ne figurent pas dans les listes civiles des autres états, nous n'avons mis dans le tableau que cette dernière somme, parce que c'est la seule qui regarde la famille royale.

Le roi de Portugal a (517 400000 reis). . . .	3 233750	francs par an.
Le roi d'Espagne (45 090000 reaux de veillon) .	11 272500	
L'empereur de Russie (10 900000 roubles d'arg.)	52 800000	
Le roi d'Angleterre (334500 livres sterling) .	8 362000	
Le roi de France.	34 000000	
Le roi de Prusse (2 500000 florins).	9 000000	
Le roi des Pays-Bas (2 600000 florins) . . .	5 434000	
Le roi de Bavière (2 745000 florins)	5 992722	
Le roi de Suède et de Norwége (600000 species) .	6 612000	

ne montait en 1804, année moyenne déduite des années 1801, 1802 et 1803, qu'à		(b) 1 226 034625 reis	
réparti comme il suit :			
Particulares do serviço (dépenses particulières du service)	299 658219		
Ucharia (dépenses de bouche) . . .	352 502551		
Cavalericas (écuries du roi). . . .	347 328575		
Thesouraria (trésorerie)	82 976700		
Cire et autres articles.	143 568580		
La moyenne déduite des années 1804, 1805 et 1806 montait à		1 276 033333	
La dépense de la maison royale à Rio-Janeiro en 1811 monta à		887 462985	
répartie comme il suit pour les principaux articles :			
Particulares do serviço	72 000000		
Ucharia	192 000000		
Cavalericas e capim (fourrages) . .	210 000000		
Guarda roupas (garde-robe) . . .	72 000000		
Casa das obras e paços reaes (intendance des travaux et palais royaux).	60 000000		
Mezadas reines (cassette du roi) . .	57 516792		
Ordenados da real capella (traitemens des personnes employées dans la chapelle royale)	43 562536		
La dépense de la maison royale à Rio-Janeiro en 1820 monta à		856 806778	
Le budget des dépenses de toutes les provinces d'outremer monta en 1820 à .		8 000 000000	
Dito de 1821 a été évalué à		5 600 000000	

BUDGET de la recette et de la dépense moyennes du royaume de Portugal et d'Algarve, déduites des années 1815, 1816, 1817, 1818 *et* 1819, *dressé par Henrique Pedro da Costa, escrivão da Mesa do Thesouro, et présenté à la commission des finances du Congrès en* 1821.

RECETTE.

COFFRE NOMMÉ DE CORRENTES (des courans).

RECETTE ORDINAIRE.

1. Alfandegas et casas de arrecadação (douanes et entrepôts) (1).	3 663 740000 reis

Le roi de Danemarck (200000 species). . . 2 204000 francs par an.
Le roi de Wurtemberg (800000 florins) . . 1 723926
Le grand-duc de Baden. (1 181000 florins). . 2 951000

(b) La dépense de la chapelle royale n'est pas comprise dans cette moyenne ni dans la suivante, parce qu'elle était faite par la patriarcale.

(*) Les cortès viennent de la diminuer d'un quart.

(1) Dans cet article sont compris tous les produits des douanes de terre et de *mer* (voyez pag. 254-257); de la *siza do pescado fresco e seco* (siza du poisson frais et sec);

2. Decima (impôt foncier) (2)	774 800000 reis
3. Sizas (droit de mutation) (3)	350 600000
4. Real d'agoa (octroi général sur les boucheries et les cabarets)	42 980000
5. Terças (tiers) (4)	69 420000
6. Chancellaria e novos direitos (droits de chancellerie et nouveaux droits)	101 140000
7. Proprios reaes e almoxarifados da coroa (domaines) (5)	154 720000
8. Sello das merces e papeis forenses (sceau des titres et des sentences judiciaires)	96 780000
9. Tabaco e saboarias (ferme du tabac et du savon)	1 373 820000
10. Marfim, urzella e pào Brazil (ivoire, urzella et bois de Brésil) (6)	11 100000

---

des *contractos das cavalgaduras, pelourinho e adellas* (des droits affermés sur les chevaux et autres bêtes de selle et de somme, droits de marché dit pilori et de revendeuse); de l'impôt pour l'éclairage et la garde de police, de l'impôt sur les vins et l'eau-de-vie pour la réparation du port de Porto, de celui sur l'exportation des vins.

(2) Il ne faut pas confondre la *decima* avec le *dizimo*. Celui-ci est un impôt de dix pour cent sur tous les produits de la terre et des animaux, imposé non-seulement sur la rente du propriétaire, mais encore sur les frais des semences, du labourage, etc. Cet impôt est perçu par le clergé séculier et régulier, par les ordres militaires et par quelques individus comme une propriété. C'est sur les produits de ce *dizimo* que l'on a mis dernièrement l'impôt appelé *decima ecclesiastica*, qui est le dixième du revenu du *dizimo*. La *decima* est l'impôt de dix pour cent sur tous les revenus nets provenant des *immeubles*, payé à l'État par les seuls propriétaires. Nous avons de fortes raisons pour croire que dans le produit de la *decima* se trouve aussi compris le produit du *maneio* ou *decima do ganho dos obreiros e agricultores*, qui est un tribut de dix pour cent payé par les ouvriers et les agriculteurs sur le bénéfice net de leurs travaux.

(3) On comprend dans cet article la *siza singella* (siza simple), les *sobras e privilegiados* (excédans et privilégiés); la siza double, à l'exception de celle qui, étant perçue par les douanes, est comprise dans l'article n° 1, et le *cabrção*. La *siza*, qu'on pourrait traduire par *droit de mutation*, est la dixième partie du prix de tout ce que l'on achète et vend; le *cabeçào* est une contribution payée par tous les habitans du territoire portugais, afin de pouvoir compléter avec la *siza* la somme que le souverain exige annuellement de la population de chaque contrée. On pourrait traduire le cabeçào par *capitation*.

(4) C'est l'impôt sur certaines propriétés qui paient à l'Etat un tiers de leurs produits.

(5) Ce sont proprement les domaines de la couronne, dont les articles principaux sont les *bens de capellas* (biens provenans de fondation de chapelles abolies), la *prebenda de Coimbra* (prébende de Coimbra), *Torres Novas e almoxarifados dos fructos* (Torres Novas et le produit de l'impôt sur les fruits), les *almoxarifados das mesas mestraes* (intendance des grandes maîtrises des ordres militaires), les *proprios*, etc. (les domaines territoriaux, etc.) existans dans les comarcas, et autres droits de différente nature et application.

(6) L'ivoire, l'urzella, le bois de Brésil ont été pendant quelques années réunis dans une même administration résidante à Londres, qui était chargée d'en faire la vente, d'en passer le produit net à la caisse diplomatique (coffre de diplomacia) établie dans cette capitale pour payer les deux légations d'Angleterre et de France, et d'en faire passer les sommes restantes au trésor à Lisbonne. Les 11 100000 reis indiqués dans le *budget* sont les restes ci-dessus indiqués, auxquels il faut ajouter le produit de la vente de l'ivoire existant dans la Casa da India (douane des Indes) à Lisbonne. Dernièrement la cour de Rio-Janeiro avait transféré de nouveau la vente de

11. Casa da moeda (hôtel des monnaies) . . .	140 940000	reis
12. Cartas de jogar (cartes à jouer)	4 340000	
13. Anno de morto ou vago e outros rendimentos (année de mort ou vacante et autres revenus) (7)	88 480000	
14. Casa de Bragança (maison de Bragance) (8) .	139 300000	

Coffres hors du trésor (fora do erario) (9).

15. Agoa livre (impôt pour l'aquéduc). . . .	3 280000	
16. Correio geral (poste aux lettres)	25 820000	
17. Polvora (poudre).	18 180000	
18. Terreiro publico (halle aux blés).	75 400000	
19. Bulla (bulle) (10)	59 360000	
	7 194 200000	

RECETTE EXTRAORDINAIRE.

20. Contribuição extraordinaria (contribution extraordinaire) de 1809 à 1814) (11).		
21. Junta dos juros dos reaes emprestimos (junte des intérêts des emprunts royaux) (12) . . .	1 602 920000	reis
22. Depositos e outros artigos extraordinarios (dépôts et autres articles extraordinaires) (13) .		
23. Lucros na troca de metal a papel (gain sur l'achat du papier-monnaie) (14).		
Total de la recette du coffre dit de *correntes*	8 797 120000	

ces trois produits à Lisbonne, à la disposition des procureurs (procuradores) de la banque du Brésil, avec application au corps diplomatique.

(7) C'est la jouissance du revenu de la première année vacante d'un bénéfice, qui en Portugal s'appelle *anno de morto* ou *vago*. Les autres revenus compris dans cet article sont les *confiscos* (confiscations); la *casa de Pedrozo* (le domaine de Pedrozo); les *contribuções do Dezembargo do paço* (les contributions du); des *Relações* et de la *Mesa da consciencia* (voyez pag. 247 et suiv.); les *propinas dos contractos* (le pot de vin des fermes); le produit d'un pour cent sur l'or venu du Brésil, les *meias annatas da Ordem de Christo* (demi-annates de l'ordre de Christ); et autres articles moins importans.

(8) C'est la recette nette perçue par différentes administrations (almoxarifados) et sur des biens la plupart affermés, dont l'article le plus important est la *dizima administrada do pescado de Lisboa* (l'impôt de dix pour cent sur le poisson vendu à Lisbonne), qui rendait annuellement de 30 à 40 000000 reis.

(9) Toutes les sommes indiquées dans les articles 15, 16, 17, 18 et 19 sont les excédans en argent des recettes faites par ces différentes caisses et remises au trésor. Une grande partie du produit du coffre de la poudre est employée pour l'arsenal de l'armée, et en 1818 on en envoya à Rio-Janeiro pour la valeur de 90 912000 reis.

(10) La *bulla da cruzada* est renouvelée par le pape tous les trois ans, moyennant une somme que lui paie le gouvernement. Elle a été introduite en Portugal par Philippe II. On peut la distinguer en trois classes, selon leur différent but et la valeur différente des billets. La *bulle pour les vivans* est de 100 reis, la *bulle pour les morts* est de 50 reis, et la *bulla da composição* va de 40 à 500 reis.

(11) Ce sont les restes des produits de cet impôt dans l'espace de cinq années (de 1809 à 1814), qui ne furent perçus qu'après l'époque de leur échéance.

(12) Ce sont les sommes reçues directement de la *Junta dos juros* en *cédulas* (cédules), papier-monnaie, argent, et de différens percepteurs, pour son compte.

(13) Les objets les plus importans de cet article sont l'emprunt de 1 600 000000

DIFFÉRENS COFFRES.

24. Subsidio literario (subside littéraire) (15) .	100	840000
25. Donativo dos 4 per cento (don gratuit de 4 pour cent) (16).	290	540000
26. Commendas e captivos (commanderies et impôt en faveur des captifs) (17)	162	900000
27. Patriarchal (18).	272	500000
28. Basilica (basilique ou ancienne cathédrale) (18)	80	240000
29. Pertencente as senhoras raynhas (revenus appartenans à la maison de la reine). (19). . . .	54	800000
Total de la recette des différens coffres. .	961	820000
Total général de la recette de tous les coffres. . .	9 758	940000

reis fait en 1817 et terminé en 1820; l'emprunt de 800 000000 reis fourni par H. J. de Sampaio; 550 000 000 reis encaissés pour dépôts de différentes espèces; 322 000000 reis de la *junta do subsidio militar de Porto*; 40 000000 reis gagnés dans le change du papier-monnaie, outre les gains de même espèce indiqués dans l'article 23; le produit des *loterias* (loteries), de la *junta dos juros*, de la *misericordia* et de la *casa-pia* qui montèrent à 110 000000 reis. Tous ces objets réunis produisirent dans les cinq années 3055 500000 reis, ce qui donne le produit moyen annuel de 611 100000 reis.

(14) Le principal objet du change n'est pas de faire ces gains, mais de percevoir une certaine rétribution pour l'escompte du papier-monnaie.

(15) C'est un droit mis sur les vins et l'eau-de-vie, dont le produit est destiné à payer tous les maîtres de premières lettres et des établissemens d'instruction publique qui dépendent de la *directoria geral dos estudos*, à l'exception de l'université de Coimbra, qui est payée par des fonds particuliers de sa dotation. Le produit en est si mal administré, que depuis plusieurs années il ne suffit pas pour couvrir les frais auxquels il est affecté.

(16) C'est un droit d'entrée additionnel établi primitivement pour se procurer les fonds nécessaires aux réparations des bâtimens des douanes et aux autres travaux publics. Depuis plusieurs années la plus grande partie de son produit est employée aux frais de construction du magnifique palais royal d'Ajuda, dont la dépense payée par ce coffre monta dans les cinq années 1815, 1816, 1817, 1818 et 1819 à 898 100000 reis, tandis que tous les autres travaux publics ne coûtèrent dans la même période que 522 800000 reis.

(17) C'est le produit provenant des commanderies et églises vacantes, et d'un petit droit payé en faveur des captifs, outre le produit des *heranças jacentes* (des héritages vacans), dont plusieurs sont restitués aux héritiers et sont indiqués dans l'article 25 des dépenses.

(18) Outre le produit des *dizimos*, des *proprios*, des *foros*, etc., compris dans le terme moyen ci-dessus indiqué, ce coffre perçoit d'autres sommes très considérables provenant d'intérêts sur les capitaux de la dette publique qu'il possède (de juros de padrões reaes). Tout ce qui entre dans ce coffre en sort chaque mois pour couvrir les frais correspondans de la patriarcale et de l'ancienne cathédrale.

(19) Les branches principales de cet article sont la *dizima* du poisson, les *reguengos*, *jugadas*, *quartos*, etc., et plusieurs *juros reaes* (intérêts sur les fonds publics), *tenças* de la nature des traitemens.

DÉPENSE.

COFFRE DIT DE CORRENTES.

MAISON ROYALE.

1. Particulares do real serviço (dépenses particulières du service royal).	215 740000 reis
2. Ordenados e pensões (traitemens et pensions).	73 120000
3. Cavalerias (écuries du roi) (20).	136 620000
4. Fardamento da guarda real (habillement de la garde royale).	2 840000
5. Caxa das obras e paços reaes (coffre des travaux et palais royaux (21)	20 100000
6. Falcoaria (fauconnerie)	4 080000
7. Ucharia (dépenses de bouche).	3 040000
8. Tapadas e quintas (parques et maisons de plaisance.	5 360000
9. Cera (cire)	6 040000
10. Diversas despezas (dépenses diverses) (22) .	2 720000
11. Armée (23)	6 042 340000
12. Marine (23)	903 100000

LISTE CIVILE (folha civil). (24)

13. Ordenados na thesouraria mor (traitemens de la trésorerie générale).	52 820000
14. Pensões na dita e ordenados da casa da moeda e sello (pensions sur la trésorerie et traitemens de la monnaie et du sceau)	144 680000
15. Ordenados na thesouraria geral respectiva (traitemens sur la trésorerie générale respective)	392 360000
16. Ditos congruas, etc. nos almoxarifados (trai-	

(20) Dans cet article sont aussi comprises les dépenses pour les *manadas do Riba Tejo* et *raças dos potros* (les troupeaux de Riba-Tejo et les haras).

(21) Voyez, outre la somme ci-dessus, la somme dépensée dans les cinq années indiquées dans la note (16), et dont la dépense moyenne annuelle monte à 129 500000 reis. En 1820 elle monta à 178 000000 reis.

(22) Ce sont les dépenses de la garde-robe et quelques loyers des maisons de l'infirmerie des domestiques.

(23) On y comprend aussi les dépenses faites pour acheter les matériaux nécessaires aux travaux des chantiers, l'entretien de la forêt de Leiria, la paye et l'entretien de la brigade de marine, et 80 000000 reis donnés à M. le baron Teixeira Sampaio et à M. R. Buller de Londres pour le paiement d'une dette antérieure à 1809. Dans les dépenses de l'armée sont comprises aussi celles des travaux de fortifications et l'entretien de l'arsenal.

(24) Nous croyons indispensable de prévenir nos lecteurs que l'on ne comprend pas sous ce titre ce qui s'appelle ailleurs *liste civile*, mais que M. Costa y comprend toutes les dépenses qui ne regardent pas directement la maison royale, la liste ecclésiastique, la liste militaire et celle de la marine.

temens, pensions congrues, etc. dans les administrations).	23 260000 reis
17. Juros de padrões reaes (intérêt des inscriptions sur les dettes royales).	144 440000
18. Tenças (pensions viagères)	97 260000
19. Ministros e consules nas cortes estrangeras (ministres et consuls) (25).	26 100000
20. Correios (courriers).	20 260000
21. Expediente dos tribunaes e secretaria d'estado (service des tribunaux et de la secrétairerie d'état)	60 780000
22. Illuminação da cidade (éclairage de Lisbonne)	75 880000
23. Casa de Bragança (maison de Bragance) (26)	2 520000
24. Junta dos juros dos reaes emprestimos (junte des intérêts des emprunts royaux) (27)	90 960000
25. Diversas despezas (dépenses diverses) (28)	327 780000
Total du coffre dit de *correntes*.	8 874 140000

DIFFÉRENS COFFRES.

26. Subsidio litterario (coffre du subside littéraire) (29)	102 040000
27. Donativo do 4 por cento (don gratuit de 4 pour cent) (30).	284 180000
28. Commendas e captivos (des commanderies et impôt en faveur des captifs) (31).	53 140000

(25) Voyez la fin de la note (28).

(26) Ce sont les traitemens payés aux administrateurs de la decima, entre 14 à 15 000 000 reis payés par la *thesouraria dos ordenados*, et 20 000000 reis tirés des revenus de cette maison avant qu'ils entrent au trésor.

(27) C'est la somme des *apolices dos reaes emprestimos* (des polices des dettes royales) remises à la junte pour leur amortissement.

(28) Elles sont la plupart extraordinaires, et les plus importantes sont les suivantes :

Maison royale outre les dépenses susmentionnées	84 120000 reis
Bulles d'évêques et autres dépenses à Rome.	25 600000
Restes de l'emprunt de Baring de Londres et Hoppe de Hollande en 1801.	447 000000
Acquittement et intérêt de l'emprunt de 800 000000 reis de M. le baron Teixeira Sampaio.	328 000000
Réparation des chemins de Cintra, Caldas et Coimbra, du port de S. Martinho, des *Lizirias* (terrains d'alluvion), etc.	88 400000
Présens, etc. à régences d'Alger et de Tripoli.	162 700000
Délivrance d'argent en dépôt et restitution de récoltes diverses.	81 800000
Obligations au profit de la douane et des fermiers-généraux non acquittées (lettres de assignantes d'Alfandega e contractadores que as deixarão de pagar).	85 400000

M. Costa ne fait aucune mention de plusieurs articles qui ne sont que des opérations entre un coffre avec un autre, tels que les frais des deux légations de Londres et Paris, qui sont payées par le produit de la vente du bois de Brésil, de Pyxoire et de Porzella.

(29) Voyez la note (15).

(30) Voyez la note (16).

(31) Les dépenses principales payées par ce coffre consistent en 84 900000 reis

29. Patriarchal (de la patriarcale) (32). . . .	272 360000	reis
30. Basilica ou se (de la basilique ou cathédrale)(32)	81 240000	
31. Pertencente as senhoras rainhas (coffre des revenus appartenans à la maison de la reine)(33)	53 240000	
Total de la dépense des différens coffres. .	846 200000	
Total général de la dépense de tous les coffres.	9 719 300000	

Nous allons présenter quelques remarques très-importantes faites par M. Costa à la suite de son intéressant tableau, dont le but étant de faire connaître la recette et la dépense du trésor du Portugal, nous trouvons qu'il a agi avec beaucoup de sagacité en choisissant de préférence les cinq années susmentionnées, parce que les années antérieures étant des années de guerre, et celle de 1820, à cause des altérations conséquences inévitables des événemens qui ont amené le changement du gouvernement, étaient moins propres à établir un exemple.

M. Costa remarque 1° que la dépense moyenne annuelle déduite des années 1815, 1816, 1817, 1818 et 1819 monte à 9,719,300000 reis, pour laquelle le coffre dit *de correntes* concourut pour 8,797,120000 reis et les autres coffres pour le reste; que dans la première somme entrent 180,000000 reis d'excédant fourni par les coffres hors du trésor, dont les revenus sont très-casuels et très-incertains; que les recettes des autres coffres ne suffisent pas pour couvrir les dépenses auxquelles ils sont affectés.

2°. Que dans la recette du premier coffre on comprend 1,602,920000 reis de revenus extraordinaires qui servirent à faire face à l'excès de la dépense, et dont la suppression causerait un déficit annuel de

---

pour le couvent de Mafra; 119 200000 reis à la *folha da thesouraria geral dos ordenados* (liste de la trésorerie générale des traitemens); et 46 000000 reis au duc de Vittoria pour le paiement de sa pension annuelle de 8 000000 reis.

(32) Voyez la notte (18).

(33) Outre les traitemens (ordenados) et les remunérations (ordinarias) et autres dépenses, il y avait annuellement 30 480000 reis de soieries envoyées à la cour de Rio-Janeiro.

4 000000 de cruzades si les dépenses continuaient à être les mêmes, et si la dette à la fin de 1819 était égale à celle qui existait à la fin de 1814.

3°. Que les dettes actives existantes au commencement de 1815, même sans comprendre les restes de la contribution pour la défense (contribuição da defeza), perçus postérieurement, n'étaient pas plus considérables à la fin de cette période de cinq ans qu'elles ne l'étaient à son commencement, à l'exception de la partie de l'impôt foncier (decima), que quelques particuliers cessèrent de payer parce que le trésor cessa de s'acquitter envers eux de plusieurs intérêts et rentes viagères qu'il leur doit encore; que d'ailleurs cela n'influe pas sur la totalité, parce qu'on en a touché quelques-unes de nature différente, qui surpassent ce déficit.

4°. Qu'en comparant les dettes passives existantes à la fin de 1814, avec celles qui restaient en 1819, on trouve une augmentation de 590,000000 reis, dont un cinquième appartient à la liste militaire (folha militar), surtout au commissariat (commissariado) dont la dépense est énorme; un dixième à la liste de la marine (folha da marinha); et sept dixièmes à la maison royale et à la liste civile (casa real e folha civil), spécialement d'intérêts et de rentes viagères (juros et tenças), et quelques dettes du subside littéraire; que cette augmentation de 590,000000 reis, réunie aux 1602 000000 mentionnés à la 2° observation, fait monter le déficit annuel presque à 5 500000 cruzades.

5°. Que relativement aux ressources qui ont couvert jusqu'à présent ce *déficit* constant, peut-être ne pourra-t-on compter à l'égard des articles 20, 21, 22 et 23 de la recette que sur 70 000000 reis de la Junte du subside militaire de Porto (junta do subsidio militar de Porto), et sur 90 000000 reis de la Junte des intérêts des emprunts royaux pour échange des *apolices grandes* qu'on lui laissa pour l'amortissement de sa dette. Que pour ce qui regarde les dépenses ex-

traordinaires on pourra compter sur la diminution de 200 000000 reis relatifs à quelques-unes qui cessent en 1821, y compris les lettres de l'emprunt de Hollande déjà fini en 1820, ainsi que sur la diminution de 600 000000 reis comptés parmi les dépenses de l'armée, n° 11, et sur quelques autres sommes résultantes des économies qu'on pourrait faire.

6°. Qu'en réduisant aux classes principales les différens articles de la recette et de la dépense on a pour la

RECETTE.

Contributions directes n°s 2, 5, 6, 7, 8 et 13; dans ce dernier n° et dans le n° 7 sont comprises quelques contributions indirectes. . .	1 285 340000 reis.
Contributions indirectes, n°s 1, 3 et 4. . . .	4 057 320000
Différentes fermes de commerce exclusif, n°s 9, 10 et 12.	1 389 260000
Monnoyage, n° 11.	140 940000
Maison de Bragance, n° 14.	139 300000
Excédant des coffres hors du trésor, n°s 15, 16, 17, 18 et 19.	182 040000
Junte des intérêts et des recettes extraordinaires, n°s 20, 21, 22 et 23.	1 602 920000
Somme du coffre dit de *Correntes* . .	8 797 120000
Coffres divers dans le trésor, qui ont une application particulière, et dans lesquels sont comprises la patriarcale et la basilique, n°s 24, 25, 26, 27, 28 et 29.	961 820000
Total de la recette . . .	9 758 940000

DÉPENSE.

Maison royale, n°s 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10	469 660000
Armée, n° 11.	6 042 340000
Marine, n° 12.	903 100000
Liste civile, n°s 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24 et 25.	1 459 040000
Liste ecclésiastique, dont la partie payée par le trésor est comprise dans les coffres divers (patriarcale et basilique), à l'exception de la pension à son éminence et de quelques congrues.	» » » »
Somme du coffre dit des *Correntes* . .	8 874 140000
Coffres divers, séparés du trésor à cause de la grande importance des dépenses auxquelles	

leurs recettes sont appliquées, nos 26, 27, 28, 29, 30 et 31	845 160000
Total de la dépense . .	9 719 300000

En comparant les termes moyens susmentionnés de la dette et du crédit effectifs (9 758 940000 : 9 719 300000), on a 39 640000 d'excédant de la recette sur la dépense. En diminuant de cette dernière quantité les 590 000000 reis que nous avons vu (4e observation) dépasser chaque année la recette, nous aurons un surplus de dépense de 550 360000

en ajoutant à ce déficit les recettes extraordinaires, nos 20 à 23 . . . . . 1 602 920000

nous aurons un déficit de 2 153 280000

Mais comme pour l'année 1821 il faut diminuer le déficit des 160 000000 reis fournis par la Junte du subside militaire de Porto et par la Junte des intérêts, des 200 000000 reis de quelques dépenses extraordinaires qui cessent, et des 600 000000 reis qu'on peut économiser, toutes sommes indiquées à la 5e observation, formant une totalité de . . . . . — 960 000000

nous aurons en dernier résultat 1 193 280000

ou presque 3 000000 de cruzades, qui est le déficit pour l'année 1821 ; déficit qu'on ne pourra couvrir qu'en augmentant la recette ou en diminuant la dépense.

BUDGET DE 1822.

RECETTE.

Alfandegas (1) (a)	2 700 000000 reis.
Decima (2)	800 000000
Restes da contribuição de defeza	8 000000
Sizas (3).	280 000000
Real d'agoa (4)	50 000000
Terças (5)	50 000000
Chancellarias e sellos (6 et 8)	150 000000
Donativo dos 4 por cento (25)	260 000000
Commendas (26).	80 000000
Subsidio literario (24)	100 000000
Proprios chamados da coroa (7).	50 000000

(a) Les chiffres entre parenthèses sont les renvois aux articles correspondans du budget précédent, dans lequel les lecteurs trouveront la traduction et l'explication nécessaires.

Anno vago (13)		10 000000
Casa da moeda (11).		40 000000
Terreiro (18).		45 000000
Bulla da cruzada (bulle de la croisade) (19).		42 000000
Cofre de Malta (revenus provenant des biens de l'ordre de Malte).		15 000000
Terra Santa (produit des aumônes pour la Terre Sainte)		15 000000
Correio (16)		10 000000
Pelvora (17)		6 000000
Compagnia do Alto-Duoro.		260 000000
Cartas de jogar. (12).		60 000000
Casa de Bragança (14).		140 000000
Contracto do tabaco avec les autres sommes qu'il doit payer dans l'année (9).		1 417 000000
Autres petits revenus.		50 000000
Execuções e prestações (dettes actives)		80 000000
Junta dos juros pour la compensation des *Apolices grandes* qu'elle consigne au trésor		50 000000
Maison de la reine	38 000000	
Patriarcale	220 000000	318 000000
Cathédrale	60 000000	
Solde disponible en papier et en métal.		200 000000
Total de la recette sans les revenus des provinces d'outre-mer.		7 232 000000

DÉPENSE.

ARMÉE.

Trésorerie des troupes selon le budget présenté par le ministère de la guerre.		2 385 000000 reis.	
Commissariat.	despezas (dépenses) 900 000000	1 044 000000	
	letras (lettres). 144 000000		
Arsenal de l'armée (arsenal do exercito).		604 000000	
Travaux militaires.		200 000000	
Hôpitaux militaires.		33 000000	
		4 266 000000	
Remise (consignação) à la junte éteinte des munitions de bouche		104 000000	
Inspecteurs des transports payés par le trésor.		3 200000	
Remise à la trésorerie pour l'acquittement (distracte) du Monte-Pio.		6 000000	
			4 379 200000

MARINE.

Dépenses de ce département d'après le budget présenté par le ministère respectif.	915 000000	
Brigade de marine	67 000000	

Constructeurs et autres ouvriers de l'arsenal de marine	200 000000	
		1 182 000000

MAISON ROYALE.

Dotation annuelle à sa majesté le Roi.	365 000000	
A sa majesté la Reine pour dotation antérieure	42 000000	
A la princesse royale D. Maria-Thereza	12 000000	
A la princesse royale D. Maria Benedicta	40 000000	
Aux princesses royales (infantas) . .	14 400000	
A compte sur ce qui est dû aux écuries du roi avant 1821	12 000000	
A compte sur ce qui est dû aux domestiques payés par la trésorerie de la maison royale, et autres dettes relatives à la même époque.	20 000000	
Garde royale.	12 000000	
		517 400000

TRAITEMENS ET AUTRES DÉPENSES.

Cortès	216 000000	
Traitemens en général (ordenados em geral	550 000000	
Pensions, rémunérations et indemnités (pensões, ordinarias, et ajudas de custo)	150 000000	
Pension au duc de Vittoria	8 000000	
Traitemens aux diplomates, consuls, légations et consulats.	100 000000	
Dito échus jusqu'à la fin de 1821. . .	127 000000	
Intérêts de la dette publique (juros reaes)	270 000000	
Pensions viageres (tenças).	200 000000	
Gardes de santé (guardas mores da saude)	3 260000	
Gardes des barrières (guardas barreiras).	4 800000	
Infirmerie, soupes économiques et procès de prisonniers.	8 000000	
Congrues à des curés (congruas a parrocos)	10 000000	
Assignations pour les travaux publics .	144 000000	
Dito pour le palais royal d'Ajuda . .	176 800000	
Réparation de divers palais du roi . .	27 000000	
Consignations à des particuliers à compte de sommes déposées dans le trésor .	24 000000	
Secours (socorro) à la fabrique de Covilhàa.	16 000000	
Eclairage de Lisbonne . . . 72 000000		
Salaires (jornaes) arriérés 12 000000	84 000000	
		2 118 800000

Académie royale des sciences.	6 600000	
Au baron de Teixeira Sampaio pour intérêts et amortissement de l'emprunt de 800 000000 reis	140 000000	
Au même pour paiement correspondant au bey d'Alger	32 000000	
Aux religieux de Mafra.	4 800000	
Traitemens et gages des employés dans le palais et le couvent de Mafra déjà échus.	2 000000	
Grandes polices (apolices grandes) pour être brûlées)	50 000000	
Service (expediente) des secrétaireries et des tribunaux	28 000000	
Dépenses d'outre-mer, anticipations (adiantamentos) aux évêques et aux gouverneurs.	16 000000	
Haras et troupeaux (manadas) de Alter et de Azambuja.	7 000000	
Archives du royaume (torre do tombo)	4 000000	
Musée et jardin botanique d'Ajuda. .	3 200000	
Petites dépenses de différente nature.	30 000000	
		323 600000
Recette faite par le trésor et touchée par sa majesté la Reine, outre les 42 000000 reis mentionnés dans les dépenses de la maison royale	38 000000	
Recette pour compte de la patriarcale.	220 000000	
Dita de la cathédrale	60 000000	
		318 000000

RÉCAPITULATION.

Total de la recette.	7 232 000000
Total de la dépense.	8 839 000000
Déficit dans le cas où l'on ne recevrait pas de remise des provinces d'outre-mer.	1 607 000000

Le premier sujet de réflexion qui se présente tout naturellement lorsqu'on considère le budget ci-dessus, c'est l'énorme dépense faite pour l'armée, qui est hors de toute proportion avec les revenus publics et les moyens bornés de la population qui doit les fournir. En second lieu, c'est que le déficit, au lieu de diminuer s'est accru d'un quart sur ce qu'il était à la fin de 1819, et cela après sept ans de paix, et avec une marine dont il

n'existe pour ainsi dire que le personnel. Enfin que, si le ministre de finances n'a pas les moyens d'évaluer l'excédant annuel des provinces d'outre-mer, on ne peut se former une idée exacte de l'état des finances du royaume. Nous réservons pour l'article *finances* de nos CONSIDÉRATIONS POLITIQUES SUR LA MONARCHIE PORTUGAISE quelques réflexions que nous ont inspirées nos longues méditations sur les finances du royaume et la lecture des discours faits au Congrès sur ce sujet important, et nous présenterons un aperçu des ressources immenses que peut trouver un gouvernement éclairé dans un pays qui est encore, pour ainsi dire, une mine vierge à exploiter.

DETTE PUBLIQUE ; PAPIER-MONNAIE ; BANQUE DE LISBONNE.

D'après les recherches multipliées que nous avons faites, et les informations que nous avons prises de beaucoup de personnes employées dans les finances, nous croyons qu'on peut faire remonter l'origine de la dette publique du Portugal au règne de Jean III. Aussi les plus anciens documens dont nous ayons pu avoir connaissance sont-ils les titres de l'emprunt que ce roi fit en 1537 pour les frais de la guerre d'Afrique et pour les fortifications et la défense des places que le Portugal possédait en Barbarie, où ses armes commençaient à éprouver des revers. La dette s'est augmentée de beaucoup pendant les malheureux règnes de Sébastien et des Philippes, et encore plus lors de la longue guerre qui suivit l'acclamation de Jean IV, qui, quoique suivie des plus grands sacrifices, eut le brillant résultat de consolider l'indépendance de la nation, et de maintenir sur le trône son roi légitime. La guerre de la grande alliance a forcé la nation à de nouveaux emprunts. On trouve des pièces qui prouvent que Pierre II, depuis 1704 jusqu'à 1706, année de sa mort, emprunta pour 480,000000 reis sur les revenus

de la douane de Lisbonne, somme très-considérable relativement à la valeur de l'argent à cette époque, et à la modicité des revenus du royaume. Pour la réalisation des emprunts; l'État établissait des pensions sur différentes branches des dépendances du trésor, avec la faculté de les amortir; et ces pensions, qui constituaient l'intérêt des capitaux empruntés, étaient de 8 pour cent par an, et même plus fortes au commencement. Sébastien les a ensuite réduites à l'intérêt de 6 $\frac{1}{2}$ pour cent, en faisant un nouvel emprunt destiné à l'amortissement des dettes antérieures, et en stipulant que les pensionnaires qui voudraient recevoir leurs sommes sans la réduction, eussent à augmenter en proportion les capitaux respectifs. Quelques-uns se soumirent à en jouir avec la réduction, mais d'autres se déterminèrent à augmenter les capitaux, de manière que ceux qui recevaient, par exemple, 200000 reis de 8 pour cent sur le capital de 2 500000 reis, eurent à débourser encore 700000 reis pour compléter celui de 3 200000 reis, dont l'intérêt, à 6 $\frac{1}{2}$ pour cent, formerait ces mêmes 200000 reis. De nouvelles réductions eurent lieu ensuite, ainsi que des changemens dans le système de ces pensions, de sorte que quelques-unes furent fixées à 4, et d'autres à 5 pour cent d'intérêt sur les capitaux primitifs.

On doit véritablement distinguer en deux classes les différens papiers ou billets du gouvernement qui circulent en Portugal. Les uns sont les *titres des pensions* dont nous venons de parler, et les *polices des emprunts subséquens*, qui, quoique négociables et transmissibles à la volonté des propriétaires, ne circulent que comme des effets, devant cependant être enregistrés au trésor, afin que les nouveaux détenteurs en puissent jouir. Les autres sont les *apolices* (petits billets) ou *papier-monnaie*, qui circulent comme numéraire avec la monnaie métallique, moitié par moitié, lorsque les sommes le permettent. Les premiers appartiennent à la masse des

capitaux, étant de véritables titres de crédit, et les seconds augmentent celle du numéraire dont ils font réellement partie. Dans des temps plus heureux ces titres étaient considérés comme une propriété de la plus grande solidité, de manière qu'ils étaient compris dans les revenus des majorats, les dots, les legs et les patrimoines des particuliers, ainsi que dans ceux des établissemens de piété et religieux. Ils ont depuis bien déchu de leur crédit par l'irrégularité dans le paiement des intérêts ou pensions; mais ils n'en sont pas moins encore considérés comme des capitaux, et d'après ce que nous avons pu recueillir, leur totalité s'élève à environ 12500·000000 reis ou 31 250000 cruzades. Les polices des différens emprunts subséquens que nous calculons de la même manière s'élever à environ 7500 000000 reis, sont également considérées comme des capitaux : elles perçoivent l'intérêt de 6 pour cent payé avec régularité; et cela fait qu'elles jouissent de crédit, quoique plus ou moins limité, suivant les circonstances. Le gouvernement, voulant donner une circulation étendue à ces polices, a admis celles de l'emprunt fait en 1796 (qui fut le plus considérable) dans quelques paiemens à l'État, tels que les droits de sortie, ceux de vente des biens fonciers, la *decima* des propriétés et autres; mais en 1810 elles furent de nouveau exclues de la *decima*, parce que cet objet fut considéré comme trop important : elles subsistent cependant dans les autres objets, quoique par la force de leurs valeurs elles ne soient admises le plus souvent que dans les droits de vente des biens fonciers. Cette prérogative ne fut pas accordée aux polices de l'emprunt de 1797, augmenté en 1801 pour l'établissement d'un laboratoire de chimie et d'un atelier de pharmacie destiné à l'approvisionnement des hôpitaux et de la marine : elle ne le fut pas non plus aux polices de rentes viagères résultant d'une loterie qui eut lieu en 1799, ni à celles d'un

autre emprunt fait en 1802, quoique celui-ci fût de la même nature que celui de 1796. Le dernier de ces emprunts fut fait en 1817; mais il diffère des autres en ce que outre les intérêts il a un amortissement annuel par les fonds de certains revenus appliqués uniquement à cet objet : cet amortissement fut d'environ 10 pour cent sur le capital dans la première année; et comme les paiemens respectifs aux capitaux réduits sont continués sans interruption, il est à croire que la totalité en sera payée en 8 à 10 ans, n'ayant été primitivement que de 1600 000000 reis. Par ce que nous venons de dire on voit que la dette ancienne et moderne monte à 20000 000000 reis, ou à 50 000000 cruzades. A cette masse il faut encore ajouter les dettes suivantes, causées par le déficit annuel existant depuis long-temps dans les finances du royaume. Il est vrai qu'on ne les connaît pas encore avec exactitude, mais nous croyons que les sommes suivantes ne s'éloignent pas beaucoup de la vérité.

Ordenados (traitemens)	5 000000?	cruzades.
Tenças (rentes viagères).	18 000000?	
Commissariado (dettes du commissariat)	12 000000	
Autres dettes.	5 000000?	
Total. . .	40 000000	

Maintenant il nous reste à parler des *apolices* ou du *papier-monnaie*. La première émission eut lieu en 1797, et elle fut suivie de quatre autres dans les années 1798, 1799, 1805 et 1807. D'après les recherches faites par le trésor, il paraît démontré qu'il y en a en circulation pour 9000 000000 reis ou 22 500000 cruzades. Lors de la première émission le gouvernement ordonna que le papier-monnaie fût courant comme toute autre monnaie, et il a imposé des peines à tous ceux qui refuseraient de le considérer ainsi ou de le faire circuler en parallèle avec la monnaie métallique dans les sommes où il pourrait être admissible : il est natu-

rellement exclus dans les paiemens de petites sommes qui ne s'élèvent pas au double de la valeur des billets, comme il arrive souvent dans les menus frais. Ces billets sont de 1200, 2400, 5000, 6400, 10000, 12800, 20000 reis. A l'époque de son émission le papier-monnaie jouissait de l'intérêt de 6 pour cent. Lors du paiement de cet intérêt on le timbrait pour pouvoir en percevoir un second de la date du timbre à un an, et ainsi par la suite. En 1805 le gouvernement fit rentrer dans le trésor les billets de 1200, 2400 et 6400 reis, en les remplaçant par d'autres semblables, mais sans intérêt, non-seulement pour éviter les calculs sur des fractions, mais par objet d'économie. Les autres continuèrent à jouir de cet intérêt jusqu'en 1805, où il fut réduit à 4 $\frac{1}{2}$ pour cent; en 1810 il fut suspendu, mais il reprit de nouveau en 1812 à 4 pour cent; et en 1815 il fut entièrement supprimé, sans que ce déchet fît tomber le papier-monnaie dans la dépréciation à laquelle on aurait pu s'attendre. Il est vrai que le papier-monnaie, malgré les intérêts dont il jouissait, a toujours été sujet à une perte dans son échange contre la monnaie métallique; mais cette perte a toujours dépendu des circonstances politiques et commerciales plus que de toute autre chose; et elle aurait certainement été moins sensible si le gouvernement même n'eût été le premier à le déprécier par les paiemens qu'il faisait de $\frac{1}{2}$ et plus en papier-monnaie, ce qui était contraire à l'ordonnance, en même temps qu'il refusait de recevoir plus que la moitié en valeur de cette espèce dans ses recouvremens. Ce mauvais calcul des financiers, ainsi que leur erreur d'avoir fixé un intérêt au papier-monnaie sans prévoir que le manque de moyens de le satisfaire aurait ensuite été un motif pour le supprimer, peuvent être considérés comme les principales causes de sa dépréciation. La perte à l'échange ou l'agio du papier-monnaie a toujours été flottante; et son taux le plus bas, d'environ 4 pour cent, eut lieu dans le

mois de mars 1803, cette année ayant été de prospérité pour le Portugal; le plus haut, d'environ 37 pour cent, eut lieu pendant huit mois et demi, depuis le 30 novembre 1807 jusqu'au 15 septembre 1808, époque de l'invasion de l'armée française. Dans ce temps de calamités il y eut, il est vrai, quelques momens de terreur dans lesquels il était difficile d'échanger le papier-monnaie, même de 50 à 60 pour cent; mais dès que cette terreur se dissipait, il reprenait son cours ordinaire. Au reste, son agio a été le plus souvent de 15 à 20, et quelquefois de 20 à 25 pour cent, suivant l'abondance ou le manque de monnaie métallique que le pays éprouvait. Le tableau ci-dessous démontre les *maximum* et les *minimum* annuels de l'agio du papier-monnaie, depuis sa première émission jusqu'à la fin de l'année 1821. Nous l'avons rédigé jusqu'en 1814, d'après les renseignemens tirés de l'intéressant ouvrage que M. José Accursio das Neves a publié dernièrement sous le titre de *Variedades*. C'est à notre savant ami, M. Adolphe de Lindenberg, consul général des villes Hanséatiques, que nous devons les *maximum* et les *minimum* des années postérieures.

Années	Maximum.	Minimum.	Années	Maximum.	Minimum.
1798	6 pour cent	4 pour cent	1810	31 pour cent	25 pour cent
1799	9	7	1811	31	17
1800	20	6	1812	28	22
1801	30	18	1813	29	26
1802	19	7	1814	27	14½
1803	11	3	1815	20	12¾
1804	12	6	1816	15¾	12½
1805	19	10	1817	18	15
1806	20	17	1818	19½	16
1807	60	13	1819	20½	18½
1808	37	18	1820	26⅛	18
1809	25	16	1821	24	20

Outre les différens papiers du gouvernement, dont

nous venons de faire mention, il y a encore les billets des douanes, avec lesquels le trésor fait des paiemens; et ils proviennent des sommes que quelques particuliers doivent pour des droits d'entrée, dont le terme de 6 mois au paiement leur est accordé : il y a cependant beaucoup de personnes qui, au lieu de se prévaloir de cette facilité, préfèrent payer comptant le montant de ces droits, pour éviter l'embarras d'écritures compliquées, ou pour d'autres motifs; de manière que ce système n'est pas généralement adopté. Lesdits billets ne doivent pas être classifiés parmi les papiers du gouvernement, car ils ne sont proprement que des effets ou des traites du trésor sur des particuliers qui ne circulent que jusqu'à leurs échéances : ils devraient plutôt entrer dans la classe du numéraire, étant considérés comme tels dans les paiemens, sans hésitation de la part de ceux qui les reçoivent. Il en est de même à l'égard des autres traites du trésor sur des particuliers pour des contrats à terme.

En résumant tout ce que nous venons de dire sur la dette du Portugal, il paraît que la totalité des anciens et des nouveaux emprunts, y compris la dette flottante, monte à 90 000000 de cruzades, auxquels ajoutant 22 500000 cruzades de papier-monnaie, on aurait 112 500000 cruzades. Quoique tous ces calculs soient officiels, nous croyons cependant que la dette est actuellement inférieure de quelques millions à cette somme, 1° parce que dans l'article des nouveaux emprunts, celui de Hollande ayant été entièrement payé dès l'année 1820, il faut le soustraire de la susdite somme. 2° Parce que l'emprunt de 1600 000000 reis, ou de 4 000000 cruzades fait en 1817, et celui de 800 000000 reis ou 2 000000 cruzades fourni par M. Sampaio, ont déjà été remboursés en partie, et bientôt le seront entièrement. 3° Parce que l'emprunt d'un million de cruzades fait par la Compagnie des vins du Haut-Douro est déjà éteint. 4° Parce que nous

croyons que l'on a évalué trop haut la dette flottante. En effet nous savons que par l'arrangement proposé par les négocians capitalistes des lettres et autres titres du *commissariado*, et accepté par le Congrès, les douze millions de cruzades dus par cette administration sont réduits à six ; que l'on a presque entièrement payé ce qui était dû à la troupe, et que l'on a aussi payé une grande partie de ce que l'État devait aux employés civils, au *Monte-Pio* et aux *reformados* (réformés). Nous croyons que tous ces articles réunis peuvent diminuer la dette fondée et flottante de 15 000000, ce qui la réduirait à 75 000000 au lieu des 90 000000 cruzades, auxquels elle a été évaluée d'après les renseignemens officiels qu'on nous a procurés. A l'égard de l'évaluation de la quantité du papier-monnaie faite par le trésor, appuyé de plusieurs faits aussi curieux que positifs contenus dans un savant mémoire présenté au Congrès par monseigneur Horta, nous n'hésitons pas à dire que le papier-monnaie en circulation ne doit certainement pas dépasser 8000 000000 reis ; et voici sur quoi nous fondons notre opinion : la plus grande somme payée par la *junta dos juros* à tous les détenteurs de papier-monnaie ne s'est élevée en 1802 qu'à 495 621768 reis. Cette somme, qui est l'intérêt de six pour cent dont jouissait alors le papier-monnaie en circulation, présente un capital de 8560 000000 reis ou 21400000 cruzades. D'après un tableau annexé au susdit mémoire, qui offre la valeur et le nombre de tous les billets fabriqués, mais dont la moindre partie seulement a été mise en circulation, on voit que la somme totale de ceux fabriqués en 1805 et 1807, mais dont on ignore la quantité émise, ne monte qu'à 352 075200 reis. Ce fait important, combiné avec les intérêts payés en 1802, ne laisse presque aucun doute sur l'exactitude de ce calcul. Maintenant il faudrait soustraire des 8560 000000 reis les 1406 193200 qui ont été amortis jusqu'au 31 décembre 1820. Mais

comme par le bilan des quatre caisses de la *junta dos juros* que nous avons sous les yeux, nous trouvons que sur cette quantité de papier amorti il y en avait 466 874000 reis de faux, nous retrancherons 939 319200 seulement, ce qui nous donnera un résidu de 7620 683800 reis pour la masse totale du papier-monnaie en circulation. Cependant comme il est très-probable que cette quantité se trouve augmentée par une quantité plus ou moins considérable de billets faux, nous ne tiendrons aucun compte de l'amortissement qui a été fait en 1821, et nous porterons même à 8000 000000 reis ou 20 000000 cruzades la totalité d papier-monnaie encore existant. On voit donc que la masse totale de la dette du Portugal, y compris le papier-monnaie, ne s'élève qu'à 95 000000 cruzades, au lieu de la somme de 112 500000 à laquelle elle devrait s'élever, d'après les documens officiels qu'on nous a fournis.

Voyons maintenant quels sont les moyens auxquels on a eu recours pour l'amortissement de la dette et du papier-monnaie. Déjà sous l'ancien régime on avait ajouté, dès l'année 1817, une quatrième caisse aux trois existantes sous l'administration de la *junta dos juros*, à laquelle on accorda le produit d'un nouvel impôt mis sur le biscuit (bolacha), sur la viande salée, sur le beurre et le fromage importés, afin de payer l'intérêt du nouvel emprunt qu'on venait de faire, et d'appliquer le surplus à l'amortissement partiel à faire chaque année. Cette caisse, depuis son établissement jusqu'au 31 décembre 1820, avait payé 112 703535 reis d'intérêts et 887 081461 du capital. Nous avons vu plus haut que la quantité totale de papier-monnaie amortie depuis 1801 jusqu'au 31 décembre 1820, s'est élevée à 1406 193200 reis, sur lesquels il s'en trouvait pour la somme de 466 874000 reis de falsifié. Cet amortissement a été fait par la *junta dos juros* dont nous venons de parler, avec les fonds destinés à cet objet par l'ancien

régime. Un des premiers soins du Congrès a été de songer à l'amortissement du papier-monnaie et à la diminution de la dette publique. Dès le commencement de ses travaux législatifs il déclara par un décret que tous les biens de la couronne, de quelque nature qu'ils fussent, appartenaient à la nation, et s'appelleraient dorénavant *nacionaux*. En conséquence, tous les *proprios* et *capellas* de la couronne, tous les droits royaux, toutes les commanderies des trois ordres militaires et de celui de Malte possédées par des *donatarios* (seigneurs) et des commandeurs qui viendraient à vaquer, seront appliqués à une cinquième caisse qu'on a créée le 25 avril 1821 sous l'administration de la *junta dos juros*, avec le titre de *caixa d'amortizasão da divida nacional* (caisse d'amortissement de la dette nationale), dont toute la recette doit être employée à l'extinction de la dette publique. Une disposition particulière de ce décret excepte de cette mesure les palais, maisons de plaisance et parcs assignés à l'habitation du roi et de sa famille, ainsi que les commanderies appartenantes à l'université de Coimbra, qui ne doivent pas changer de destination, parce qu'elles sont destinées à dédommager les professeurs de la modicité de leurs traitemens. Par la suite le Congrès donna une plus grande étendue à ces dispositions, par le décret du 28 juin 1821, dont voici les articles les plus importans.

1°. Les revenus de toutes les *prelazias* (prélatures), *dignidades* (dignités), *canonicatos* (canonicats) et autres bénéfices ecclésiastiques *sine curâ* de quelque dénomination ou *padronado* qu'ils soient, vacans ou qui viendront à vaquer, sont provisoirement appliqués à l'extinction de la dette publique, et les nominations provisoirement suspendues, à l'exception de celles aux dignités ou canonicats que les évêques ou les chapitres représenteraient au gouvernement comme absolument urgentes. Les dignités, les canonicats et les comman-

deries du *juspadronado* de l'université de Coimbra ne sont pas compris dans cette disposition.

2°. Les revenus annuels liquides de *pensões* et *encargos* (pensions et obligations) légitimes de toutes les *prelazias* (prélatures), dignités, canonicats, abbayes et prieurés, et des autres bénéfices *cum* ou *sine curâ*, des commanderies de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, des *prestimonios* (prestimonies) et commanderies des trois ordres militaires, en sus de la *decima* respective, déjà affectée au paiement des intérêts des nouveaux emprunts, seront imposés de la manière suivante :

REVENUS LIQUIDES.	QUOTITÉ DE L'IMPÔT.
Depuis 600000 jusqu'à 1 200000 reis.	$\frac{1}{10}$ de la somme qui dépassera les 600000 reis.
Depuis 1 200000 jusqu'à 1 800000 reis.	60 000 reis et $\frac{1}{10}$ de la somme qui dépassera les 1 200000 r.
Depuis 1 800000 jusqu'à 2 400000 reis.	180000 reis et $\frac{1}{10}$ de la somme qui dépassera les 1 800000 r.
Depuis 2 400000.	360000 reis et $\frac{4}{10}$ de la somme qui dépassera indéfiniment les 2 400000 reis.

3°. Les revenus des *pensões* et *cavalleiratos* paieront

Depuis 200000 jusqu'à 400000 reis. . . .	$\frac{1}{10}$ de la somme qui dépassera les 200000 reis.
Depuis 400000 jusqu'à 600000	20000 reis et $\frac{1}{10}$ de la somme qui dépassera les 400000 reis
Depuis 600000 jusqu'à 800000 reis	60000 reis et $\frac{1}{10}$ de la somme qui dépassera les 600000 reis
Depuis 800000.	120000 reis et $\frac{4}{10}$ de la somme qui dépassera les 800000 r.

4°. Les revenus de la patriarcale, des archevêchés et évêchés du royaume, en sus de la *decima* qu'ils paient pour les intérêts du nouvel emprunt, seront imposés sur le revenu liquide des *pensões* et *encargos* légitimes, de la manière suivante :

Depuis 2 000000 jusqu'à 4 000000 reis . .	$\frac{1}{10}$ de la somme qui dépassera les 2 000000 reis.
Depuis 4 000000 jusqu'à 6 000000 reis. .	200000 reis et $\frac{1}{10}$ de la somme qui dépassera les 4 000000 r.

Depuis 6 000000 jusqu'à 8 000000 reis. . 600000 reis et $\frac{3}{10}$ de la somme qui dépassera les 6 000000 r.

Depuis 8 000000 reis. . . . . 1 200000 reis et $\frac{4}{10}$ de la somme qui dépassera les 8 000000 r.

5°. Les corporations religieuses des deux sexes paieront une seconde *decima* sur la totalité de leur revenu en sus de celle qu'elles paient. Le pouvoir exécutif est autorisé à exempter quelques couvens de religieuses dont l'indigence sera bien constatée.

6°. Toute la recette provenante de ces différentes contributions sera affectée à la caisse d'amortissement de la dette publique, dont le paiement est confié à la *junta dos juros*.

Nous avons entendu quelques personnes très-versées dans les finances du royaume évaluer à 2 000000 de cruzades le produit de toutes ces différentes contributions. D'après les documens que nous possédons, nous croyons que cette évaluation ne s'éloigne pas beaucoup de la recette réelle qui aura lieu dans l'année moyenne.

A l'égard de l'amortissement du papier-monnaie le moyen le plus efficace adopté par le Congrès a été la création de la *banque de Lisbonne* (29 décembre 1821), qui, par les attributions qu'on lui a accordées, est en même temps une banque de *giro*, d'hypothèque, de gages, d'escompte et d'assignats. Le but principal de la création de cet établissement est de détruire dans le plus bref délai possible le papier-monnaie, d'en diminuer de suite l'escompte en le relevant du discrédit où il est tombé, et de donner une nouvelle vie au commerce, à l'agriculture et à l'industrie de l'État en facilitant l'emploi des capitaux et les opérations commerciales. Voici ce que le décret relatif à cet établissement contient de plus important. La durée de la banque de Lisbonne est fixée provisoirement à vingt ans, sous la protection immédiate des Cortès, et avec une indépendance absolue du pouvoir exécutif. Son capital sera composé de 10000 actions,

de la valeur de 500000 reis chacune, payées moitié en argent et moitié en papier-monnaie. La somme totale du capital sera par conséquent de 5009 000000 reis ou de 12 500000 cruzades. D'après les statuts de son institution, dès que les souscriptions seront arrivées à 2500 000000 reis, 150 des souscripteurs qui auront signé pour un plus grand nombre d'actions se constitueront en assemblée générale de la Banque, et nommeront à la pluralité des voix un président et seize directeurs, qui doivent être Portugais de naissance ou naturalisés en Portugal, et propriétaires pour le moins de 12 actions. Le Congrès, pour inviter les étrangers à placer leurs capitaux sur la banque, leur a ensuite accordé un directeur par chaque somme de 1200 actions dont ils seraient titulaires. L'assemblée générale fixe le traitement du président et des directeurs; ceux-ci nomment les employés nécessaires au service de la banque, mais les traitemens respectifs sont déterminés par l'assemblée générale. Toutes les années au mois de janvier une assemblée générale composée des 150 principaux actionnaires se réunit pour l'élection du président et des directeurs, pour connaître et revoir les comptes de l'année précédente, pour réformer les abus qui auraient pu s'introduire dans l'administration, et pour demander aux Cortès les améliorations dépendantes du corps législatif. L'assemblée générale et la direction de la banque correspondent directement avec les Cortès. Le but principal que l'on s'est proposé dans la création de cette corporation est de diminuer l'usure, de faciliter les transactions entre les particuliers, et d'amortir le papier-monnaie. La banque doit prêter au gouvernement, dans la première année de ses opérations, 2000 000000 reis en billets de banque à l'intérêt de 4 pour cent, remis au trésor national en vingt paiemens de 100 000000 reis chaque. Le trésor s'oblige à faire amortir, en présence des agens de la banque et des

particuliers qui voudraient assister à cet acte, une quantité de papier-monnaie égale à la somme de chaque paiement, dont l'intérêt ne courra que depuis l'époque de ladite consignation, et sera payé de six en six mois en argent comptant par la *segunda caixa da junta dos juros* (seconde caisse de la junte des intérêts). Le Congrès a décrété aussi que toute la recette de la susdite caisse et la troisième partie de celle de la cinquième seront appliquées, dès le 1er janvier 1822 exclusivement, d'abord au paiement des intérêts et du capital de l'emprunt des 2000 000000 reis, ensuite à l'extinction du papier-monnaie. Le savant député Ferreira Borges, qui est le principal auteur de cette institution, calcule que, d'après la manière dont les 2000 000000 reis doivent être prêtés par la banque au gouvernement, ce dernier ne les aura reçus que dans l'espace de 480 jours ou environ 16 mois. On peut donc calculer d'avance que l'année prochaine le papier-monnaie sera diminué d'un quart, et que par conséquent son escompte sera de beaucoup diminué, et peut-être même entièrement annulé, puisque sa masse est bien peu de chose en comparaison de la quantité de numéraire existante dans le royaume, et des grandes ressources qu'une meilleure méthode introduite dans la distribution et la perception des impôts, et dans toutes les branches de l'administration, mettra à la portée du gouvernement. Déjà on a senti les effets de ces institutions salutaires, et l'escompte du papier-monnaie est déjà tombé (mars) à 16 au lieu des 20 et 25 pour cent, taux entre lesquels il a oscillé pendant toute l'année antérieure à la création de la banque (1).

(1) Nous nous réservons de donner de plus grands détails sur les finances, sur la dette publique et sur le produit des cinq caisses administrées par la *Junta dos juros*, dont nous possédons le bilan depuis leur création jusqu'au 31 décembre 1820, dans le second volume de nos *Variétés*, que nous avons joint à la fin de cet *Essai statistique* le prospectus des mémoires qu'il doit contenir.

HÔTEL DES MONNAIES; QUANTITÉ DE PIÈCES FRAPPÉES DEPUIS 1807 JUSQU'EN 1821; QUANTITÉ DE NUMÉRAIRE ACTUELLEMENT EXISTANTE DANS LE ROYAUME,

Et réflexions sur les causes qui ont fait disparaître les pièces d'or.

Le plus ancien hôtel des monnaies du Portugal, depuis la fondation de la monarchie, a été établi à Porto. C'est dans cette ville que les premiers rois firent battre monnaie. Dans la suite on en fit la principale fabrication à Lisbonne, et depuis long-temps cette ville est même la seule du royaume où l'on frappe monnaie. Ceux de nos lecteurs qui voudraient avoir des détails sur les différentes monnaies frappées en Portugal sous chaque règne depuis le commencement de la monarchie jusqu'à présent, peuvent consulter la cinquième partie de notre premier volume des Variétés politico-statistiques sur la monarchie portugaise. (Pages 141 - 152.)

Quoique la fabrication de la monnaie ait souffert une grande diminution depuis le départ du roi pour le Brésil, l'hôtel de Lisbonne a toujours continué d'en fabriquer une quantité qui paraîtra considérable, surtout si on met en compte les circonstances malheureuses dans lesquelles le royaume s'est trouvé depuis cette époque, et la diminution considérable qu'a éprouvée son commerce. Le tableau ci-dessous, tiré des registres de l'hôtel des monnaies, offre la quantité et la valeur des pièces d'or et d'argent frappées depuis le 1er janvier 1807 jusqu'au 31 octobre 1821; la quantité et la valeur des pièces de cuivre frappées depuis le 1er janvier 1810 jusqu'au 31 octobre 1821; et la quantité et la valeur des pièces de bronze frappées depuis 1819, année qui vit commencer cette fabrication.

PIÈCES D'OR.

Monnaies de	Quantité de monnaies.	Valeur en reis.
480 reis . . .	19 133 . . .	9 183 840
800	17 644	14 115 200
1200	9 639 . . .	11 566 800
1600	7 754	12 406 400
3200	4 264 . . .	13 644 800
6400	83 073	531 607 200
	Total.	592 584 240
Dans les années 1810, 1811, 1812 et 1813 on frappa pour compte des Anglais		272 308 829
	Total général.	864 893 069

PIÈCES D'ARGENT.

480	41 124 270 . . .	19 739 649 600
240	56 517 . . .	13 564 080
120	77 675 . . .	9 321 000
100	80 003 . . .	8 000 300
60	92 010 . . .	5 520 600
50	152 113 . . .	7 605 650
En d'autres pièces sans distinction.		53 602 860
	Total.	19 837 264 090
Dans les années 1810, 1811, 1812 et 1813 on frappa pour compte des Anglais.		60 903 665
	Total général.	19 898 167 755

PIÈCES DE CUIVRE.

10	1 543 944 . . .	15 439 440
5	1 410 448 . . .	7 052 240
3	1 065 . . .	3 195
	Total.	22 494 875

PIÈCES DE BRONZE.

40	7 284 465 . . .	291 378 600

RÉCAPITULATION DE LA VALEUR DES DIFFÉRENTES MONNAIES.

Pièces d'or	864 893 069 reis.	
Pièces d'argent . . .	19 898 167 755	
Pièces de cuivre. . .	22 494 875	
Pièces de bronze . .	291 378 600	
Total. . .	21 076 934 299 reis	— 52 692 336 cruzades.

Si nous divisons cette somme par 15, nombre des années écoulées depuis 1806 jusqu'à 1822, nous aurons pour terme moyen de la fabrication annuelle la somme de 3 512800 cruzades. En comparant cette somme avec celles frappées à Londres et en France dans ces dernières années, nous trouverons que l'hôtel de Londres, où presque toute la fabrication est en pièces d'or, a frappé pour 17,611563 livres sterling 3 shellings 1 p. en or depuis 1815 jusqu'en 1822; et que les hôtels des monnaies de France ont frappé, depuis le 1er septembre 1817 jusqu'au 1er novembre 1819, en or 166 224260 francs, et en argent 41,000946 francs.

On ne sait rien de positif sur la quantité de numéraire qui circule dans le royaume. D'après les recherches faites par la commission du Congrès à l'occasion de la création de la banque de Lisbonne, il paraît que le Portugal avait vers la fin de 1821 plus de 80 000000 cruzades en numéraire de différentes espèces. Le commerce n'en emploie pas la moitié dans ses opérations actuelles. Selon Mgr. le duc de Gaëte, ex-ministre des finances de France, ce royaume, au 31 décembre 1813, avait 3479 156869 francs, dont la plus grande partie en or et en argent, le reste en cuivre et billon. C'est presque le double du numéraire en circulation au temps de Necker. Quoique cette somme ait souffert une grande diminution depuis cette époque, nous croyons cependant qu'elle peut bien monter encore à environ 2300 000000 francs; ce serait onze fois et demie plus que le Portugal.

Depuis quelques années on remarque en Portugal que les pièces d'or ont presque entièrement disparu de la circulation, dans laquelle sont restées presque exclusivement les pièces d'argent et les *patacões* de bronze. La petite quantité d'or importée dans le royaume depuis le départ du roi, à cause de l'absence de la cour et de la stagnation du commerce, et le vice radical du système monétaire du Portugal, sont les

causes de ce phénomène. Deux poids égaux d'or à 22 *quilates* (carats) et d'argent à 11 *dinheiros* (deniers) ont des valeurs relatives qui sont entre elles dans le rapport de 16 à 1. Une *peça* (pièce) de 6400 reis contient 4 *oitavas* d'or à 22 *quilates*, et un *cruzado novo* (cruzade neuve) contient 4 *oitavas* d'argent à 11 *dinheiros*. Une *peça* devrait donc valoir 16 *cruzados novos* ou 7680 reis; mais ne valant d'après la loi que 6400 reis, il y a donc entre sa valeur réelle et la valeur nominale 1280 reis de différence ou 28 pour cent, différence qui sera à l'avantage de celui qui achetera une *peça* en la payant en *cruzados novos*. En diminuant de 8 pour cent ce gain à cause des frais de fabrication, l'acheteur de l'or aura toujours un gain de 20 pour cent dans ce trafic. Ce calcul tout simple explique pourquoi les pièces de 6400 sont devenues si rares. Un orfèvre qui les aurait achetées seulement pour les fondre aurait toujours gagné 800 reis sur chacune. Voici comment : une *oitava* d'or à 22 *quilates* valant 1800 reis, prix moyen en monnaie d'argent, 4 *oitavas* de ce même or vaudront 7200 reis. Mais une *peça* contient autant de ce métal et ne vaut que 6400 reis; donc l'orfèvre, qui ne la paie que 6400 reis, et en vend l'or qu'il en tire 7200 reis, y gagne 800 reis.

En comparant les valeurs des monnaies d'argent et d'or frappées dans les 15 dernières années en Portugal, on voit que la valeur des pièces d'argent est 23 fois plus grande que celle des pièces d'or. Cette grande disproportion est aussi une des causes qui ont contribué à rendre plus sensible le manque des pièces d'or dans la circulation, ce qui a été très-utile au royaume, qui sans cela aurait perdu plusieurs millions, si comme auparavant la fabrication des monnaies d'or avait été plus abondante. Si, comme nous l'avons démontré plus haut, les spéculateurs gagnent 20 pour cent en achetant les pièces de 6400 pour les fondre ou les exporter, la nation a perdu le cinquième des

592 584240 reis de monnaies d'or frappées depuis le 1er janvier 1807 jusqu'au 31 octobre 1821, c'est-à-dire 118 516848 reis; elle en aurait perdu 23 fois autant, ou environ 2630 000000 reis, si toute la fabrication avait été en or.

Les 41 124270 *cruzados novos* frappés pendant les 15 années sus-mentionnées, comparés à la petite quantité d'autres monnaies frappées dans le même laps de temps, expliquent la grande abondance de cette monnaie, actuellement si répandue dans la circulation. On peut en dire autant des *patacões* de 40 reis, mis en circulation par l'ancien gouvernement, contre les vrais principes d'un bon système monétaire, il s'était laissé abuser par l'apparence d'un gain qui dans la réalité n'est qu'une perte pour l'État. Il faudrait suspendre la fabrication de cette mauvaise monnaie, qu'on frappe encore à l'hôtel de Lisbonne, et on devrait la remplacer par des pièces d'argent de 60 et 50 reis, et par d'autres de cuivre de 10, 5 et 3.

Le Congrès, pénétré du dommage immense que la disproportion entre la valeur légale de l'or et de l'argent apportait au royaume, a remédié à ce mal par les sages réglemens contenus dans le décret du 28 février dernier. Nous n'en citerons que les articles les plus importans, afin de pouvoir en faire l'application dans les chapitres correspondans de la *géographie commerciale* de cet ouvrage.

1°. Dès la publication du décret le marc d'or monnoyé à 22 *quilates* vaudra 120000 reis. Par conséquent les *peças* d'or de 4 *oitavas*, qui jusqu'à présent valaient 6400 reis, en vaudront 7500; celles de 2 *oitavas* 3750, et les autres en proportion de leur poids.

2°. On ne frappera pour l'avenir que des pièces d'or de 2 et 4 *oitavas*, et avec les coins nouvellement adoptés pour les monnaies de ce poids.

3°. La libre entrée de l'or et de l'argent en barres dans toutes les provinces du Royaume-Uni est per-

mise. L'introduction de la monnaie de cuivre étrangère est absolument défendue.

ÉTAT MILITAIRE.

PRÉCIS HISTORIQUE SUR L'ÉTAT MILITAIRE DU PORTUGAL.

L'histoire nous présente les Portugais comme une des nations les plus braves et les plus belliqueuses de l'Europe. Leur conduite lors de la fondation du royaume, et leurs brillantes et nombreuses victoires sur les Maures; leurs actions héroïques, leurs grands exploits, et les prodiges de valeur des Albuquerque, des Pacheco, des Da Cunha, etc. etc., dans les deux Indes; leurs glorieuses campagnes en Afrique, et les importantes conquêtes qu'ils y firent sur des nations belliqueuses; la longue et heureuse lutte soutenue avant et après la restauration contre la puissance colossale de l'Espagne : tant de prodiges démontrent que la renommée a été juste à leur égard. Mais cet esprit militaire qui a animé la nation pendant tant de siècles a été presque entièrement détruit par l'asservissement dans lequel la nation a gémi pendant les 60 années du régime espagnol, époque dont les traces funestes ne sont pas encore effacées, et pendant laquelle le Portugal se vit ravir, avec la supériorité du commerce, la grande prépondérance politique dont il jouissait parmi les puissances maritimes de l'Europe.

A l'époque de la restauration, la nécessité de soutenir l'indépendance nationale et la crainte d'une vengeance sanglante de la part des Espagnols, donnèrent un nouvel essor à l'énergie de la nation, et on vit ce petit royaume, sans finances, sans marine, sans armée, sans colonies, puisque tout cela avait été détruit par le pillage organisé du gouvernement espagnol, on vit ce peuple soutenir glorieusement pendant vingt-huit ans une lutte inégale, et en sortir victorieux, en

obtenant de ses ennemis la reconnaissance de son indépendance, et la restitution de la partie la plus importante de ses colonies. Après cette époque le gouvernement négligea tellement l'état militaire, que la discipline qui avait été introduite par le fameux Schomberg se perdit entièrement. Les vainqueurs d'Ameixal et de Villa-Viçosa n'étaient plus reconnaissables. La guerre de la succession d'Espagne vint pour la seconde fois relever la discipline de l'armée portugaise; on y vit les troupes de ce royaume se couvrir de gloire, surtout dans la campagne de 1706, où, assistées des Anglais, elles pénétrèrent même jusqu'à Madrid pour y proclamer Charles d'Autriche.

Depuis la paix d'Utrecht jusqu'à l'invasion de 1762, tout ce qui a rapport au militaire avait été laissé dans le plus grand abandon. Ce corps respectable, auquel tous les États confient leur défense, languissait dans la plus honteuse misère, et était plongé dans le plus triste avilissement. Les nobles dédaignaient de prendre du service dans une armée où il n'était pas rare de rencontrer des valets de chambre (1) parmi les capitaines d'infanterie et de cavalerie; l'esprit militaire était éteint; il n'y avait ni instruction parmi les officiers, ni discipline parmi les soldats. Toute l'armée était réduite à 8 ou 10000 hommes mal armés et mal équipés. Le Portugal allait être la victime d'une négligence si impardonnable, lorsque le comte de Lippe-Schauenburg, appelé par le marquis de Pombal, réforma les débris encore subsistans de l'armée portugaise, en créa une nouvelle composée de 33 batail-

(1) Le comte de Lippe étant un jour à dîner chez le comte d'Arcos, général des troupes portugaises, aperçut un valet de la maison en uniforme d'officier, destiné à le servir. Ayant appris que cet homme était capitaine des cuirassiers de ce général, qu'on nommait alors le *régiment d'Alcantara*, il se leva de table et le fit asseoir entre lui et le comte d'Arcos.

lons d'infanterie et de 26 escadrons de cavalerie, restaura les fortifications des places frontières, et construisit la fameuse citadelle de la Lippe, qui est regardée à juste titre par les connaisseurs comme un chef-d'œuvre d'architecture militaire. La nation entière paye encore à ce grand homme un juste tribut d'estime et d'admiration, et le considère comme le créateur de son armée dans le XVIIIe siècle. Mais quelque temps après la paix de 1762 le comte étant retourné en Allemagne, beaucoup de ses sages institutions se perdirent, et la discipline commença à se relâcher de nouveau. Cependant la crainte d'une guerre avec l'Espagne donna momentanément quelque activité au département de la guerre. La mémorable révolution de France attira de nouveau l'attention du gouvernement sur l'armée. La courte campagne contre les Français en Roussillon, et celle de 1801 dans l'Alem-Tejo contre les Espagnols, ne firent que donner pour quelques instans l'éveil au gouvernement, et occasionnèrent quelques réformes et quelques augmentations dans l'armée. Tel était son état lorsque l'invasion des Français en 1807, et la glorieuse délivrance du Portugal du joug étranger en 1808, firent songer sérieusement à réorganiser entièrement l'armée de terre, et à la mettre sur le pied respectable où elle se trouve actuellement. Le maréchal Beresford, le général Blunt et les autres officiers anglais, qui furent à cette époque employés dans l'armée portugaise, contribuèrent beaucoup à introduire la discipline et la meilleure tenue dans les différens corps ; on doit même dire que peu d'officiers généraux en Europe peuvent être comparés au maréchal Beresford, sous le rapport de l'organisation d'une armée et de l'économie militaire ; aussi les Portugais eux-mêmes, en le plaçant à côté de Schomberg et du comte de Lippe, conviennent franchement du mérite de cet officier, et reconnaissent qu'il a eu de justes titres aux grandes récompenses et

aux honneurs extraordinaires qui lui ont été conférés pour des services si importans.

L'armée portugaise est actuellement animée du meilleur esprit, et est abondamment pourvue de tout ce qui lui est nécessaire. Les régimens sont bien exercés et exécutent les manœuvres militaires avec la plus grande précision. La cavalerie, qui, comme la cavalerie espagnole, est montée avec des chevaux entiers, est vraiment superbe, et a la plus belle tenue. Les uniformes des différentes armes sont beaux, et les couleurs sont bien assorties ; ceux des officiers sont très-riches. Dans la glorieuse guerre dans laquelle elle conserva l'indépendance du Portugal, elle soutint à Bussaco, à Vitoria, à Salamanca la gloire dont ses ancêtres s'étaient couverts dans les champs d'Ourique, d'Aljubarota, de Monteclaros. Nous ne savons pas ce qu'était l'armée portugaise à l'époque où elle fut jugée si sévèrement par l'auteur du *tableau de Lisbonne*, et par d'autres voyageurs qui visitèrent le Portugal après lui. Nous pouvons assurer qu'ayant vu manœuvrer les meilleures troupes françaises, italiennes et allemandes, nous ne saurions, sans manquer à la vérité, leur accorder aucune supériorité sur les troupes portugaises, soit pour la tenue militaire, soit pour la précision et la célérité des manœuvres ; tant il est vrai que la discipline et de bons chefs manquaient seuls à l'armée portugaise, pour être digne de figurer à côté des premières troupes de l'Europe. Le paysan portugais, outre l'avantage qu'il a de supporter avec une facilité extraordinaire les extrêmes du chaud et du froid, comme on en a vu de nombreux exemples dans la dernière guerre, possède encore deux des plus précieuses qualités nécessaires pour former un bon soldat, la *sobriété* et *l'obéissance passive aux ordres de ses supérieurs*. La première facilite beaucoup les opérations militaires, en exigeant moins d'approvisionnemens dans des expéditions lointaines, où la célérité est si souvent

nécessaire au succès; la seconde contribue beaucoup à faire réussir des plans dans l'exécution desquels de grands capitaines, à la tête des meilleures troupes, ont bien souvent échoué, faute de cette aveugle obéissance qu'il est si difficile d'obtenir d'un soldat qui a le sentiment de sa force et de son courage.

DIVISION MILITAIRE DU ROYAUME ET GOVERNADORES DAS ARMAS.

Le Portugal, sous le rapport militaire, était divisé, avant les derniers événemens, en sept *provinces militaires* appelées *governos militares*, qui correspondent aux *divisions militaires* de la France. Par la création de celui de la Beira-Baixa tout le royaume se trouve divisé en huit *governos militares*, qui sont commandés chacun par un général avec le titre de *governador das armas* (gouverneur des armes), et qui a un état-major, composé de deux *ajudantes de ordens*, (sorte d'aide-de-camp), d'un secrétaire et d'un sous-secrétaire. Ces gouverneurs, qui avant la dernière guerre étaient toujours des généraux au-dessus du grade de brigadier, commandent tout le militaire qui se trouve compris dans leur gouvernement; ils sont chargés de l'exécution des ordres supérieurs, excepté de ceux relatifs à l'économie des régimens. C'est à eux que les employés civils doivent s'adresser pour tout ce qui regarde la sûreté publique. Ces gouverneurs sont chargés de maintenir la discipline militaire et de faire le recrutement de l'armée, par le moyen des *capitães mores* (chefs des légions des paysans armés). Ils communiquent directement avec le général en chef, et dans son absence avec le ministre de la guerre. Ils n'ont pas de domicile fixe, mais peuvent établir leur résidence dans un endroit quelconque de leur district. Le chef-lieu du Tras-os-Montes, par exemple, a été, sous le général Sepulveda, à Bragança, et sous le comte

d'Amarante, d'abord à Chaves, puis à Villa-Real; celui de la Beira a été tantôt à Lamego, tantôt à Viseu; celui de l'Alem-Tejo tantôt à Elvas, tantôt à Estremoz, et celui de l'Algarve tantôt à Faro, tantôt à Tavira.

Le tableau suivant offre les huit *governos militares* avec leurs chefs-lieux correspondans; l'étendue de chacun est indiquée dans le tableau des régimens des milices :

Gouvernemens.	*Chefs-lieux.*
Estremadura.	Lisbonne.
Alem-Tejo.	Estremoz.
Algarve.	Faro.
Beira-Baixa.	Castello-Branco.
Beira Alta.	Viseu.
Partido do Porto	Porto.
Minho.	Vianna.
Tras-os-Montes.	Villa-Real.

D'après le plan proposé par la commission spéciale chargée de l'organisation de l'armée, tout le royaume doit être partagé, sous le rapport militaire, entre les sept provinces suivantes, dont chacune est commandée par un général avec le titre de *governador das armas* :

Provincia de entre Douro e Minho, qui comprend le Minho et tout le Partido do Porto à la droite du Minho et le régiment des milices de Feira à la gauche.

Provincia de Tras-os-Montes.

Provincia da Alta-Beira, qui comprend toute l'Alta-Beira et toute la partie du Partido do Porto qui n'appartient pas à la province d'entre Douro e Minho.

Provincia da Beira-Baixa.

Provincia da Estremadura.

Provincia do Alem-Tejo.

Le reino dos Algarves.

MILICIAS (milices).

Outre l'armée de ligne, dont nous parlerons dans le chapitre suivant, le Portugal a une nombreuse milice (milicias), qui depuis la guerre de la Péninsule est

très-bien exercée. Elle est toute composée de propriétaires ou de fils de propriétaires. D'après les réglemens tout individu qui a cette qualité est compris dans ses rôles depuis dix-huit ans jusqu'à quarante. Sont exemptés de servir dans les milices tous les employés civils, les écoliers de l'université, les individus employés dans l'instruction publique, les médecins, les chirurgiens, les apothicaires, un certain nombre d'apprentis dans les ateliers des manufactures et fabriques, etc. etc., et un individu pour chaque chariot attelé de deux bœufs. Les milices sont la partie auxiliaire de l'armée du royaume. Elles ne reçoivent de paye que quand elles sont employées en service actif. On les rassemble une fois par mois pour les exercer dans les manœuvres. Les officiers de ce corps sont choisis parmi les habitans les plus riches du pays, à l'exception du major et de l'adjudant qui sont pris parmi les officiers de la troupe de ligne qui veulent prendre du service dans cette arme. Ces deux officiers sont principalement chargés de discipliner les milices. Un général est chargé de l'inspection de toutes les milices du royaume; il a sous ses ordres deux sous . . . ecteurs dans les provinces, dont un pour les milices du Minho et du Partido do Porto, et l'autre pour les milices de la Beira et du Tras-os-Montes. Toutes les milices sont divisées en 48 régimens, qui sont tous de la même force que ceux de la troupe de ligne; et en six corps particuliers pour la ville de Lisbonne, qui s'appellent *milicias novas*, parce qu'ils ont été créés après les premiers, lors de la guerre contre les Français en 1808. Voici les noms des différens corps de milices, répartis selon les huit provinces militaires du royaume, et tels qu'on les trouve dans l'almanach de Lisbonne, publié vers la fin de 1820; nous y avons ajouté la subdivision de la province de la Beira-Basse (Baixa-Beira). Il est bon d'avertir que d'après la nouvelle division militaire du royaume les régimens de Coimbra, de Figueira, d'A-

veiro et d'Oliveira de Azemeis, compris dans le Partido do Porto, doivent faire partie de la Haute-Beira, et que tous les autres du Partido do Porto avec ceux du Minho doivent former la nouvelle province d'entre Douro e Minho.

ESTREMADURA.

Le régiment des volontaires royaux à pied de Lisbonne orientale.
dito du termo de Lisbonne orientale.
Le régiment des volontaires royaux à pied de Lisbonne occidentale.
dito du termo de Lisbonne occid.
En outre les *Milicias novas*, savoir :
Le bataillon de chasseurs nationaux de Lisbonne occidentale.
Le bataillon de chasseurs nationaux de Lisbonne orientale.
Le bataillon d'artilleurs nationaux de Lisbonne occidentale.
dito de Lisbonne orientale.
Le régiment d'infanterie des volontaires royaux du commerce.
Le régiment de cavalerie des volontaires royaux du commerce.
Le régiment de Torres-Vedras.
dito de Santarem.
dito de Thomar.
dito de Louzãa.
dito de Setubal.
dito de Alcacer do Sal.
dito de Leiria.
dito de Soure.

ALEM-TEJO.

Le régiment de Beja.
dito d'Evora.
dito de Villa-Viçosa.
dito de Portalegre.

ALGARVE.

Le régiment de Lagos.
dito de Tavira.

BEIRA-BAIXA.

Le régiment de Castello-Branco.
dito d'Idanha.
dito de Covilhãa.

BEIRA-ALTA.

Le régiment de Viseu.
dito de Tondella.
dito de Lamego.
dito de Aruca.
dito de Trancoso.
dito de Guarda.
dito de Arganil.

PARTIDO DO PORTO.

Le régiment de Coimbra.
dito de Figueira.
dito d'Aveiro.
dito de Oliveira de Azemeis.

dito de Feira.
dito de Porto.
dito de Maia.
dito de Penafiel.

MINHO.

Le régiment de Basto.
dito de Guimaràes.
dito de Villa do Conde.
dito de Braga.
dito de Barcellos.
dito de Barca.
dito de Vianna.
dito d'Arcos.

TRAS-OS-MONTES.

Le régiment de Villa-Real.
dito de Chaves.
dito de Bragança.
dito de Miranda.

ORDENANÇAS.

Tous les habitans du royaume qui n'entrent pas dans les milices, dans l'armée et dans les établissemens civils depuis 16 ans révolus jusqu'à 60, sont obligés de s'enrôler dans les *ordenanças*, qu'on pourrait traduire par l'expression de *paysans armés*, puisqu'ils correspondent à ce que les Français appellent *levée en masse*, les Espagnols *guerillas*, les Allemands *landsturm*, etc. D'après le décret de 1804, le Portugal est divisé, sous le rapport des ordenanças, en 441 *capitanias mores* (légions ou cohortes), dont 71 appartiennent à l'Estremadura, 51 au Partido do Porto, 79 au Minho, 46 au Tras-os-Montes, 119 à la Beira, 61 à l'Alem-Tejo et 14 à l'Algarve. Chaque *capitania mòr* est subdivisée en un certain nombre de *companhias* (compagnies), et est commandée par un *capitào mòr*, un *sargento mòr*, un *ajudante*, et chaque *companhia* par un *capitào* et un *alferes* (capitaine et sous-lieutenant). Comme le nombre de compagnies dont chaque légion était composée variait à l'infini, le maréchal Beresford a remédié à cet inconvénient en donnant une forme plus régulière à l'organisation des *ordenanças*. Elle a été approuvée par le roi, mais elle

n'a jamais été mise à exécution. Les recrues pour compléter l'armée et les milices sont tirées des ordenanças, d'après les cadres offerts par les *capitães-mores*. Mille abus s'étant introduits dans cette institution, qui remonte, quoique sous d'autres formes, jusqu'au règne de Jean IV, les Cortès viennent de l'abolir, au grand contentement de la nation, qui ne la croyait propre qu'à opposer de grandes entraves aux progrès de l'agriculture et de la population, et à fournir des occasions multipliées de commettre des violences et des injustices.

TROUPES DE LIGNE ET ORGANISATION DE L'ARMÉE.

Les événemens antérieurs à l'année 1807 obligèrent le gouvernement portugais d'augmenter ses forces à différentes époques depuis 1796. La guerre de la restauration, commencée en 1808 et terminée en 1814, leur donna un plus grand développement, et rendit nécessaire la création des répartitions civiles de l'armée. A l'époque de la paix, lorsque tous les gouvernemens de l'Europe songeaient à réduire leur état militaire pour rétablir leurs finances, ceux qui étaient à la tête des affaires en Portugal, non-seulement ne voulurent faire aucune réduction, mais firent au contraire tous leurs efforts pour donner à celui de ce royaume la plus grande extension possible; ils publièrent dans ce dessein le fameux réglement de 1816, dont l'exécution, évidemment impossible, ne put avoir lieu.

L'ancien état militaire du Portugal avant 1796 était composé de

24 régimens d'infanterie d'un bataillon chaque.
12 régimens de cavalerie de 4 escadrons de 36 rangs.
4 régimens d'artillerie.

L'état militaire actuel, qui est presque le double du précédent, est composé, sans compter la garde de police et la brigade de marine, de

24 régimens d'infanterie de ligne de 2 bataillons chaque.
12 bataillons de chasseurs.
12 régimens de cavalerie de 4 escadrons de 48 rangs.
4 régimens d'artillerie.
1 bataillon d'ouvriers du génie.
1 corps de soldats du train.
1 corps de vétérans.

D'après le plan proposé par la commission spéciale du Congrès, chargée de l'organisation de l'armée, l'état militaire sur le pied de paix est composé, outre *l'état-major* et le *corps du génie*, la *garde de police* et la *brigade de marine*, de

24 régimens de ligne d'un bataillon chaque.
6 régimens de chasseurs de 2 bataillons.
12 régimens de cavalerie de 3 escadrons de 48 rangs.
4 régimens d'artillerie.
1 bataillon d'ouvriers du génie.
1 compagnie de soldats du train.

Toute l'armée est divisée en 3 divisions, savoir : *division du nord*, *division du centre* et *division du sud*, ayant chacune le même nombre de régimens d'infanterie, de cavalerie et d'artillerie, à l'exception de la division du sud, qui a deux régimens d'artillerie, à cause du grand nombre de places fortes de l'Alem-Tejo. Tous les corps portent l'uniforme bleu, avec les collets et les paremens de différentes couleurs, combinés de manière à ce qu'on puisse connaître de suite le numéro d'un régiment, la brigade et la division à laquelle il appartient. Chaque brigade est commandée par un brigadier. Les divisions sont commandées ordinairement par un maréchal de camp, mais bien souvent elles le sont par un lieutenant-général lorsque le gouvernement veut le mettre en activité pour lui faire toucher la solde attachée au commandement effectif. D'après le plan proposé par la commission spéciale du Congrès les divisions et les brigades vont être abolies, comme inutiles et trop coûteuses pendant la paix, et leurs attributions sont réunies aux *governadores das armas* des provinces militaires.

L'artillerie n'est jamais réunie en campagne par

régimens, mais soit en paix soit en guerre elle est toujours divisée par *parques* (parcs) plus ou moins forts, selon le nombre de canons et d'artilleurs dont ils sont composés, et qui se trouvent répartis dans les différentes forteresses du royaume, et unis aux différens corps d'armée.

Chaque arme a en Portugal son *inspecteur*, qui, sous les ordres du général en chef de l'armée, commande en chef l'arme de son inspection. Ces inspecteurs sont au nombre de cinq, savoir : l'inspecteur de l'infanterie, l'inspecteur de la cavalerie, l'inspecteur de l'artillerie, l'inspecteur du génie et celui des milices. Ils sont tous officiers-généraux (officiaes generaes).

L'armée, avant la suppression des *ordenanças*, tirait ses recrues par le moyen du tirage au sort d'un certain nombre d'*ordenanças* compris dans l'âge fixé pour le recrutement. Cet âge variait selon les circonstances plus ou moins pressantes ; mais il était constamment entre 18 et 30 ans, quoiqu'il ait été porté quelquefois de 16 à 35. Les milices, jusqu'en 1812, étaient recrutées par des individus compris dans leurs rôles ; mais depuis cette époque elles tiraient leurs recrues, de même que les troupes de ligne, des *ordenanças*. L'âge requis pour le recrutement des milices est de 18 à 35 ans. A 45 ans révolus, un milicien reçoit son congé.

Nous allons donner maintenant, d'après la *compilaçao das leis militares* de Verissimo Antonio Ferreira, l'organisation des différentes armes, comparée à celle proposée dernièrement au Congrès par la commission spéciale, et publiée dans le *Diario do Governo*, n°s 19 et 21 de 1822. Afin d'en rendre les différences plus sensibles, nous avons placé dans deux colonnes les chiffres correspondans au nombre d'individus dont chaque corps est composé d'après chacun de ces deux plans. La première appartient toujours au plan actuellement en activité, la seconde à celui proposé, qui, d'après ce qu'on nous mande de Lisbonne, va être in-

cessamment adopté. Nous croyons indispensable de prévenir nos lecteurs que le réglement de la force de l'armée portugaise actuellement en vigueur est celui de 1814 sur le pied de paix, et promulgué par le gouvernement du royaume, mais que le maréchal Beresford, par son réglement de 1816, voulut altérer. Depuis cette époque on ne peut dire positivement que l'on suive ni celui de 1814 ni celui de 1816, parce que, quoique ce dernier ait été promulgué, il n'a jamais été mis complétement à exécution, à cause des obstacles qu'y opposait de toutes ses forces la régence du royaume; elle était persuadée qu'il faisait le plus grand tort à l'État, par les charges qu'il lui imposait, et qui étaient vraiment hors de toute proportion avec la médiocrité de ses revenus et avec sa population.

ORGANISATION DE L'ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE.

L'armée portugaise devrait avoir, d'après les réglemens, un nombre fixe d'officiers-généraux; ce qui a été observé jusqu'à la dernière guerre de la Péninsule. Depuis cette époque leur nombre n'a plus été fixe, mais il a varié selon le bon plaisir du roi et les propositions du maréchal Beresford. Ce dernier a eu l'honneur d'être fait *marechal general junto a pessoa* (mar. gén. attaché à la personne du roi), grade si important, qu'il n'avait été donné auparavant qu'au prince de Lippe, et au duc d'Alafoens, oncle de la reine Marie. Nous remarquerons à cette occasion qu'il n'y a jamais eu plus d'un maréchal général à la fois, et qu'il n'y a pas d'exemple qu'il y ait eu plus de deux *marechaes do exercito* en fonction en même temps.

Voici le personnel dont était composé l'état-major de l'armée au mois d'août 1821, d'après le rapport fait au Congrès par le colonel Franzini.

Tenentes generaes effectivos et graduados (1) (lieutenans-généraux)	7
Marechaes de campo (maréchaux de camp)	10
Brigadeiros (brigadiers)	21
Coroneis (colonels)	20
Tenentes coroneis (lieutenans-colonels)	24
Maiores (majors)	32
Capitães (capitaines)	47
Tenentes (lieutenans)	25
Ajudantes et alferes (adjudans et sous-lieutenans)	36
Total	220

Voici le personnel de l'état-major d'après le plan proposé par la commission spéciale, qui, relativement au nombre des *tenentes generaes*, tout en le laissant indéterminé, recommande au gouvernement la plus grande réserve dans les promotions à ce premier grade militaire, et prescrit que le nombre de ces généraux soit toujours inférieur à celui déterminé pour les *marechaes de campo*.

Tenentes generaes	nombre indéterminé
Marechaes de campo	16
Brigadeiros	24
Officiaes superiores	6
Officiaes subalternos depuis le capitão jusqu'au tenente	6
Ajudantes de ordens (aides-de-camp des commandans d'armes)	12
Secretarios dos governos das armas et inspecções (secrétaires des commandans d'armes et des inspecteurs)	12
Officiaes das secretarias desdits gouvernemens	10
Primeiro alveitar (vétérinaire en chef)	1
Total y compris les tenentes generaes	100

II

Les officiers-généraux (officiaes generaes) seront employés comme conseillers de guerre (conselheiros de guerra), comme gouverneurs ou chargés du gouvernement militaire et des provinces euro-

(1) Les *Tenentes generaes effectivos* touchent la solde de leur grade, et les *tenentes generaes graduados* ont le grade seul, sans les émolumens. Cette remarque s'applique également à tous les titres de grades militaires qui ont ces qualifications.

péennes et d'outre-mer (governadores *ou* encarregados do governo das armas e das provincias d'aquem e d'alem mar), comme inspecteurs des différentes armes (inspectores das armas), comme gouverneurs ou commandans des places de première classe (governadores ou commandantes das praças de 1ª classe), comme *tenentes reis* (lieutenans royaux) dans les susdites places, sans cependant exclure de ces emplois les officiers supérieurs, si le gouvernement juge à propos de les choisir dans cette dernière classe.

ORGANISATION DU CORPS DES INGÉNIEURS (corpo de engenheiros).

Le personnel de ce corps, d'après le rapport susmentionné du colonel Franzini, et d'après le plan proposé par la commission spéciale, est composé comme il suit :

Coroneis effectivos	4	4
Coroneis addidos (colonels surnuméraires) .	4	»
Tenentes coroneis (lieutenans-colonels). .	3	4
Maiores effectivos (majors)	8	8
Maiores addidos	10	»
Capitães effectivos (çapitaines).	9	12
Capitães addidos.	6	»
Primeiros tenentes (lieutenans en premier) .	9	12
Segundos tenentes (lieutenans en second). .	19	24
Total . .	72	64

ORGANISATION D'UN RÉGIMENT DE CAVALERIE.

	Hommes.	Chev.	Hommes.	Chev.
Estado maior.				
Coronel.	1	3	1	3
Tenente coronel.	1	2	1	2
Maior.	1	2	1	2
Total. . . .	3	7	3	7
Pequeno estado maior.				
Ajudante	1	1	1	1
Quartel mestre	1	1	1	1
Capellão	1	1	1	1
Cirurgião mór	1	1	1	1
Ajudante de cirurgia	1	»	1	»
Picador (piqueur)	1	1	1	1

	Hommes.	Chev.	Hommes.	Chev.
Porta-estandartes	4	4	3	3
Sargento ajudante	1	1	1	1
Quartel-mestre sargento	1	1	»	»
Alveitar (vétérinaire)	»	»	1	1
Selleiro (Sellier)	1	»	1	»
Coronheiro	1	»	1	»
Espingardeiro	1	»	1	»
Trombeta mòr	1	1	1	1
Total	16	12	15	11
Officiaes das companhias.				
Capitaens	8	8	6	6
Tenentes	8	8	6	6
Alferes	16	16	6	6
Total	32	32	18	18
Officiaes inferiores das companhias.				
Primeiros sargentos	8	8	6	6
Segundos sargentos	8	8	»	»
Furrieis	8	8	6	6
Total	24	24	12	12
Cabos de esquadra, anspeçadas, etc.				
Cabos de esquadra	24	24	18	18
Anspeçadas	24	24	18	18
Soldados	400	304	288	252
Total	448	352	324	288
Trombetas	8	8	6	6
Ferradores	8	8	6	6
Total	16	16	12	12
Total général d'un rég. de cavalerie	531	435	384	348

ORGANISATION D'UN RÉGIMENT D'INFANTERIE.

Estado maior		
Coronel	1	1
Tenente-coronel	1	1
Maiores	2	1
Total	4	3
Pequeno estado maior		
Ajudantes	2	1
Quartel-mestre	1	1
Pagador (paieur) (1)	1	»
Capellão (chapelain)	1	1
Cirurgião mòr	1	1

(1) Après la guerre il est resté attaché au régiment et perçoit sa solde sans cependant être en exercice.

Ajudante de cirurgia	2	1
Porta-Bandeiras	2	»
Sargentos ajudantes	2	2
Sargento quartel-mestre	1	»
Coronheiro	1	1
Espingardeiro	1	1
Mestre de Musica	1	1
Musicos	8	8
Tambor mòr	1	1
Cabo de tambores	1	»
Pifanos	2	2
Total	27	21
Officiaes das companhias.		
Capitaens	10	10
Tenentes	10	10
Alferes (2)	20	10
Total.	40	30
Officiaes inferiores das companhias.		
Primeiros sargentos	10	10
Segundos sargentos	20	10
Furrieis	10	10
Total.	40	30
Cabos de esquadra, anspeçadas, etc.		
Cabos de esquadra	40	40
Anspeçadas	40	40
Soldados	810	560
Total.	890	640
Tambores	10	10
Total général d'un régiment	1011	734

ORGANISATION D'UN RÉGIMENT D'ARTILLERIE.

Estado maior.		
Coronel	1	1
Tenente-coronel	1	1
Maior	1	1
Total	3	3

(2) Il y a toujours eu une grande confusion dans le nombre de *alferes agregados* ou surnuméraires depuis la guerre, parce que le maréchal Beresford faisait toujours des promotions, et nommait de nouveaux *alferes agregados*. Quoique ces derniers eussent une solde moindre que les *alferes effectivos*, ils n'en occupaient pas moins la place, et c'est pour cela que nous avons compté dans les cadres les surnuméraires dans chaque compagnie.

Pequeno estado maior.		
Ajudante.	1	1
Quartel-mestre	1	1
Capellão	1	1
Cirurgião mòr	1	1
Ajudantes do cirurgia.	2	1
Tambor mòr.	1	1
Pifanos.	2	2
Total . . .	9	8
Officiaes das companhias.		
Capitaens.	10	10
Primeiros tenentes	10	10
Segundos tenentes	20	10
Total. . . .	40	30
Officiaes inferiores das companhias.		
Primeiros sargentos.	10	10
Secundos sargentos.	20	20
Furricis	10	10
Total. . . .	40	40
Cabos de esquadra et *soldados.*		
Cabos de esquadra.	60	60
Soldados	740	500
Total . . .	800	560
Tambores.	10	10
Total général d'un régiment d'artillerie.	892	651

ORGANISATION D'UN BATAILLON (RÉGIMENT (3)) DE CHASSEURS.

	Hommes.	Chevaux.
Estado maior.		
Tenente coronel comandante	1	1
Maior.	1	2
Total . . .	2	3
Pequeno estado maior.		
Ajudante.	1	2
Quartel-mestre	1	1
Capellão.	1	1
Cirurgião mòr	1	1
Ajudante de cirurgia.	1	1
Sargento ajudante.	1	2
Sargento quartel-mestre	1	1
Coronheiro	1	1

(3) Dans le nouveau plan on a réuni deux à deux les bataillons de chasseurs pour en former les 6 nouveaux régimens de cette arme.

Espingardeiro.	1	1
Mestre de musica	1	1
Musicos.	8	8
Corneta mòr	1	1
Total . . .	19	21
Officiaes das companhias.		
Capitaens.	6	10
Tenentes	6	10
Alferes (4)	12	10
Total. . . .	24	30
Officiaes inferiores das companhias.		
Primeiros sargentos..	8	10
Segundos sargentos	12	10
Furrieis	6	10
Total	26	30
Cabos, anspeçadas, etc. etc.		
Cabos de esquadra..	24	40
Anspeçadas.	24	40
Soldados.	384	560
Total. . . .	432	640
Cornetas	6	10
Total général d'un bataillon (régim.) de chasseurs.	501	735

ORGANISATION D'UN BATAILLON D'OUVRIERS DU GÉNIE (artifices engenheiros).

Estado maior.		
Le commandant.	1	1
Pequeno estado maior.		
Ajudante.	1	1
Quartel-mestre.	1	1
Sargento quartel-mestre	1	»
Total. . . .	3	2
Officiaes das companhias.		
Capitaens.	3	3
Primeiros tenentes	3	3
Segundos tenentes	5	5
Total . . .	11	11
Officiaes inferiores das companhias.		
Primeiros sargentos.	12	6
Segundos sargentos.	15	9
Furrieis.	3	3
Total . . .	30	18

(4) D'après un ordre postérieur au réglement de 1814 il y en a deux dans chaque compagnie.

Cabos, anspeçadas, etc.		
Cabos de esquadra.	30	24
Anspeçadas	30	»
Soldados	240	156
Total.	300	180
Tambores	3	3
Total général d'un bataillon d'ouvriers du génie	348	201

ORGANISATION D'UNE COMPAGNIE DE SOLDATS DU TRAIN (5) (artilheiros conductores).

Tenente ou alfere	1	1
Primeiro sargento	1	1
Segundos sargentos.	2	»
Furriel.	1	1
Alveitar (chirurgien vétérinaire) . .	1	1
Cabos de esquadra.	10	6
Soldados.	50	30
Corneta.	1	1
Ferradores	2	1
Total	69	42

Outre ces différens corps qui forment l'armée active, il y a 30 *compagnies de vétérans* (companhias de veteranos), et la *garde royale de police de Lisbonne et de Porto* (guarda real de policia).

ORGANISATION DU CORPS DES VÉTÉRANS.

Les 30 compagnies de vétérans, d'après le réglement en vigueur, devraient être fortes chacune de 120 hommes. Elles sont distribuées de la sorte : huit dans l'Estremadura, six dans la Beira, trois dans l'Alem-Tejo, deux dans l'Algarve, quatre dans le Partido do Porto, quatre dans le Minho et trois dans le Tras-os-Montes. D'après le rapport susmentionné du colonel Franzini, ce corps comptait, dans le mois d'août 1821, 2528 individus. Le plan proposé ne fait aucune altération dans ce corps.

(5) Il y a quatre de ces compagnies, et chacune est attachée à un régiment d'artillerie ; elles forment en tout 276 individus et 400 mulets (bestas muares). D'après le nouveau plan il n'y en aura qu'une sur le pied de paix.

ORGANISATION DE LA GARDE ROYALE DE POLICE DE LISBONNE.

Ce corps a été organisé sur un très-bon plan en 1804, par le comte de Novion, émigré français, sous le ministère de don Rodrigo de Sousa Coutinho. Il remplit parfaitement le but de son intention, puisqu'il fit cesser les nombreux assassinats et les vols multipliés qu'on commettait journellement dans la capitale du Portugal, qui sous ce rapport était restée bien loin de toute autre ville de l'Europe civilisée. Quelque temps après on créa un corps semblable, quoique beaucoup moins nombreux, pour la ville de Porto. Voici le personnel du corps de Lisbonne, tel que nous l'avons trouvé dans la *Compilaçào das leis militares*. Il est fort de 1241 hommes répartis comme suit :

Estado maior, qui comprend 23 individus, dont un coronel, un tenente-coronel, etc.

Infanteria, qui comprend 980 individus, dont 5 capitàes, 5 tenentes, 10 alferes, 30 sargentos, 10 furrieis, 60 cabos, 60 anspeçadas, 20 tambores et 780 soldados.

Cavallaria, qui comprend 238 individus, dont 2 capitàes, 2 tenentes, 4 alferes, 8 sargentos, 4 furrieis, 16 cabos, 16 anspeçadas, 6 trombetas, 4 ferradores et 176 soldados.

Nous ignorons le nombre précis du corps de la GARDE DE POLICE DE PORTO.

L'expérience ayant démontré que ces deux corps ne suffisaient pas au maintien de la sûreté publique, qui depuis peu de temps a été sérieusement compromise par le grand nombre de vols et d'assassinats à main armée qui ont affligé toutes les parties du royaume, et dont les auteurs étaient en grande partie des déserteurs et des prisonniers auxquels on avait accordé la liberté lors du changement de gouvernement, la commission du Congrès chargée du département de la guerre a présenté dernièrement un projet pour augmenter la force de ces deux corps, leur donner une nouvelle organisation, et en former sept légions qu'elle propose de nommer *legiões de guardas de segurança publica*

(légions des gardes de la sûreté publique). Ce plan a été rejeté à cause du surcroît de dépense qu'il exige, et le ministre de la guerre a été chargé d'en présenter un autre mieux accommodé à l'état actuel des finances.

FORCE DE L'ARMÉE.

La force de l'armée portugaise a singulièrement varié dans ces dernières années. Réduite à peu de chose lors du départ du roi pour le Brésil, elle s'augmenta tellement sous la direction du maréchal Beresford, que le Portugal compta en 1811 la masse vraiment énorme pour sa population de 335439 hommes sous les armes répartis comme il suit :

Troupes de ligne	60 508
Milices (milicias)	58 500
Ordenanças armés de fusils .	82 843
Ordenanças armés de piques. .	133 588
Total. . . .	335 439

Le 1er mai 1812, l'armée portugaise comptait 108429 hommes sous les armes, répartis comme il suit :

	Hommes.	Chevaux.
Troupes de ligne.		
24 régimens d'infanterie.	33 792	142
12 bataillons de chasseurs. . . .	7 455	34
12 régimens de cavalerie.	6 167	3170
4 régimens d'artillerie	4 488	11
1 compagnie d'ouvriers du génie (artifices engenheiros)	104	
Total . . .	51 902	3 357 (*)
Autres corps.		
La garde royale de police . . .	1 317	229
Les bataillons de vétérans	3 059	
Les régimens de milices.	52 151	317
Total général. . . .	108 429	3 903

(*) La pénurie du trésor empêchait de mettre les régimens au complet de chevaux.

Sur le pied de paix, d'après le réglement de 1814, cette armée devait avoir 49268 hommes sous les armes, sans compter la brigade royale de marine et les milices, savoir :

24 régimens d'infanterie avec	24 274	hommes.
12 bataillons de chasseurs avec. . . .	6 018	
12 régimens de cavalerie avec 5230 chev. et avec	6 382	
4 régimens d'artillerie	3 579	
1 bataillon d'ouvriers du génie . . .	348	
4 compagnies de soldats du train (artilheiros conductores).	276	
Garde royale de police, dont 980 à pied et 238 à cheval	1211	
30 compagnies de vétérans	3028	
Total . . .	45 116	
Les individus ajoutés aux régimens d'infanterie et aux bataillons de chasseurs (*) par le décret (portaria) du 22 avril 1815.	4 152	
Total général	49 268	

L'armée était portée sur le pied de paix, selon le réglement de 1816, sans comprendre les 3028 hommes des 30 compagnies de vétérans, à 59325 hommes répartis comme il suit :

24 régimens d'infanterie.	37 248	hommes.
12 bataillons de chasseurs	8 316	
12 régimens de cavalerie	7 140	
4 régimens d'artillerie.	3 568	
1 bataillon d'ouvriers du génie (artifices engenheiros)	681	
4 compagnies de soldats du train . .	276	
1 corps de la garde royale de police .	1 164	
1 brigade royale de marine	932	
Total . . .	59 325	

Les désertions et les décès avaient réduit, en août 1821, cette armée à 32750 hommes, répartis comme

(*) Savoir 110 hommes dans chaque régiment d'infanterie, dont 10 segundos sargentos et 100 cabos, anspeçadas et soldados ; 126 hommes dans chaque bataillon de chasseurs, dont 6 segundos sargentos et 120 cabos, anspeçadas et soldados.

il suit d'après le rapport susmentionné du colonel Franzini :

Officiers d'état-major	220	
Officiers de tous les corps	1525, dont	
35 colonels.		
51 lieutenans-colonels.		
71 majors.		
426 capitaines.		
416 lieutenans.		
328 enseignes.		
65 adjudans.		
48 quartiers-maitres, etc. etc.		
Officiers des vétérans	66	
Chapelains et officiers de santé.	171	
		1983
Caporaux (cabos), anspessades (anspeçadas) et soldats de tous les corps	23 278	
Enseignes (porta-bandeira), sergens (sargentos) et fourriers (furrieis)	1821	
Artisans des corps (artifices)	241	
Musiciens et tambours.	1019	
Places surnuméraires	118	
Employés dans les forts.	76	
Sous-officiers et soldats des compag. de vétérans.	2414	
		28 957
Soldats congédiés		1 810
Total général		32 750

D'après un rapport fait par la commission au Congrès le 10 décembre 1821, on voit que les congés, les désertions, les décès et l'envoi au Brésil de 1536 hommes, ont réduit l'armée à 21816 cabos, anspeçadas et soldados, au lieu de 34641 hommes qu'elle devrait compter. La commission a proposé de faire une levée pour remplir les cadres, et nous croyons que maintenant elle a déjà été faite.

Voici la force de l'armée portugaise sur le pied de paix d'après le nouveau plan proposé par la commission spéciale :

	Hommes.	Chevaux.
État-major (estado-maior).	100	variable.
Corps du génie (corpo de engenheiros)	64	
24 régimens d'infanterie (regimentos de infanteria)	17616	120
6 régimens de chasseurs (de caçadores)	4410	42

	Hommes.	Chevaux.
12 régimens de cavalerie (de cavallaria). . . .	4608	4176
4 régimens d'artillerie (de artilheria)	2604	20
1 bataillon d'ouvriers du génie (artifices engenheiros.	261	3
1 compagnie de soldats du train (artilheiros conductores).	42	50
Total	29645	4411

Nous ne donnons point les noms des différens régimens, parce que depuis plusieurs années on ne distingue plus les régimens que par leurs numéros progressifs.

Il y a actuellement six bataillons européens au Brésil, qui d'ailleurs a ses propres régimens de ligne et une nombreuse milice, ainsi que les autres possessions du Portugal, qui pourvoient elles-mêmes à leur défense. Toutes ses troupes n'ont pas été comprises dans les calculs précédens, qui ne regardent absolument que le Portugal, qui forme le sujet de cet Essai Statistique.

Le tableau ci-dessus indique les grades des différens gouverneurs des places du royaume, tels qu'ils étaient en octobre 1820. Il est tiré de l'Almanach de Lisbonne.

Places de terre.	*Grades des gouverneurs.*
Valença	un marechal de campo.
Monção	un coronel.
Castello de Lindoso.	un major graduado em tenente-cor.
Chaves	un maior.
Miranda	un maior.
Almeida	un brigadeiro.
Monsanto	» »
Abrantes	un marechal de campo.
Palmella	un tenente-coronel.
Marvão	un tenente-coronel.
Ouguella.	un capitão.
Campo-Maior	un capitão.
Estremoz	un coronel.
Forte de la Lippe	un brigadeiro.
Elvas	un tenente-général.
Jurumenha	un tenente-coronel.
Mertola.	un maior.
Mourão	» »
Alcoutim	un maior.
Castro-Marim	un tenente-coronel.

Places maritimes.	*Grades des gouverneurs.*
Villa-Real de Santo Antonio . .	un tenente-corenel.
Tavira	un tenente-coronel.
Faro.	un maior.
Albufeira	un maior.
Villa-Nova de Portimão. . . .	un tenente-coronel.
Lagos	» »
Sagres	un capitão graduado em maior.
Sines	un capitão.
Setubal.	» »
Torre de Outão (dépendance de Setubal).	un tenente-general.
Castello de San Filippe (idem).	un maior.
Cezimbra	un capitão.
Torre de San Vicente de Belem (dépendance de Lisbonne). . .	un tenente-general.
Torre de San Julião da Barra (dépendance de Lisbonne). .	un coronel.
Cascaes	un coronel.
Forte-Velho (dépendance de Cascaes).	un capitão.
Ericeira	un maior.
Peniche.	un tenente-general.
Buarcos et Figueira	un maior.
Aveiro	un tenente-coronel.
Castello de San João da Foz .	» »
Castello de Matozinhos. . . .	un maior.
Castello de villa do Conde . .	un maior.
Forte de Espozende	un tenente-coronel.
Castello de Vianna	un coronel.
Forte de Insua	» »

ÉTABLISSEMENS MILITAIRES.

C'est surtout dans cette partie que le Portugal a besoin des plus grandes réformes. Le Congrès, pénétré de cette vérité, a déjà mis la main à l'œuvre, et en abolissant le *commissariado*, l'*auditoria géral*, les *hôpitaux militaires*, et les remplaçant par d'autres administrations moins coûteuses en même temps qu'elles remplissent le même but, est parvenu à faire de très-grandes économies. Comme on s'occupe actuellement de l'organisation de tous les établissemens de l'armée, nous nous bornerons à indiquer seulement les principaux, qui non-seulement doivent subsister, mais doivent même recevoir de l'extension, et nous finirons

ce chapitre par un court aperçu sur l'état actuel des places fortes du Portugal. Nous sommes entré dans quelques détails sur ces dernières, parce que nous l'avons cru nécessaire pour compléter la topographie du Portugal, en mettant ces prétendues forteresses à la place que l'état actuel de leurs fortifications leur assigne.

L'ARCHIVIO MILITAR (le dépôt de la guerre). Cet établissement utile, dont la création est due à don Rodrigo de Souza Coutinho, est placé dans le même palais que l'Académie royale des sciences. On y a adjoint le bureau da ESTADISTICA DO REINO (de la statistique du royaume) institué postérieurement. Il s'occupe presque des mêmes objets que le dépôt de la guerre en France. Son personnel, qui ne compte que dix employés, coûte annuellement 2 222000 reis. La section chargée de la statistique devrait surtout être organisée sur un plan proportionné à l'importance du travail dont elle est chargée.

L'ACADEMIA DE FORTIFICAÇAO (académie de fortification), placée dans le même local que l'archivio militar. Ses frais annuels montent à 4 930000 reis pour les professeurs, et à 1 440000 reis pour les étudians et les dépenses de secrétairerie. Pour ce qui regarde le nombre des élèves et la méthode d'enseignement, nous prions nos lecteurs de voir ce que nous en disons dans la section de la géographie littéraire.

Le COLLEGIO REAL MILITAR DA LUZ (académie royale militaire de Luz), placé dans les environs de Lisbonne, coûte environ 12 000000 reis. Voyez la géographie littéraire, pour ce qui regarde le nombre d'élèves et la méthode d'enseignement.

Le MONTE PIO a été créé en 1790 par la reine Marie, sur la demande faite par les officiers de l'Alem-Tejo, qui ont offert de renoncer chacun à leur solde d'une journée par mois, afin d'en former un fonds d'où l'on pût tirer après leur mort de quoi payer la demi-solde

à leurs veuves, filles et sœurs. Leur exemple fut suivi par les officiers des autres provinces, et cette institution devint nationale. Il est fâcheux que l'embarras des finances dans les dernières années ait forcé de mettre la main sur les capitaux de ce fonds sacré, et qu'on ait presque discrédité par le non paiement des pensions un établissement que son importance et son utilité devait faire respecter. On a déjà pris des mesures pour lui rendre son ancien crédit, et dédommager les nombreuses personnes qui ont fait de grandes pertes par la suspension des paiemens. Les dépenses de cet établissement sont comprises dans la branche des finances.

Le Portugal n'a que trois établissemens assez importans pour mériter le nom d'ARSENAUX (arsenaes). Le premier, qui est de beaucoup le plus considérable, est celui de *Lisbonne;* viennent en seconde ligne ceux d'*Elvas* et de *Porto*. Il y a un grand nombre d'employés dans celui de Lisbonne, et le nombre effectif des ouvriers montait en août 1821 à 1250, dont les journées coûtaient, en 295 jours de travail, 142 000000 reis. La dépense totale annuelle de l'*arsenal do exercito* (arsenal de l'armée) monte, selon le rapport susmentionné du colonel Franzini, à 241 200000 reis.

Parmi le grand nombre d'endroits du royaume que les Portugais et les géographes qualifient du titre pompeux de PLACES FORTES, il n'y a que les suivans qui le méritent réellement, savoir : *Elvas* avec ses dépendances, dont la *Lippe* ou *Forte da Graça* est la principale, *Jurumenha*, *Campo-Maior*, *Monsanto* et *Marvão* dans l'Alem-Tejo; *Peniche* et les forts qui défendent l'entrée du Tage dans l'Estremadura; *Almeida* dans la Beira; *Valença* dans le Minho. Tous les autres ne sont que des stations, où des corps de l'armée sont en quartier, mais qui ne sont plus considérés comme places fortes. Il est bon de remarquer que la plupart se trouvent le long des frontières de l'Espagne, et sont placés sur les hauteurs plus ou moins considérables.

Le long des côtes il existe aussi beaucoup de retranchemens et d'autres petits forts qui tombent en ruine. Ceux qui sont à l'embouchure des fleuves, surtout à celle du Tage, sont les plus considérables. L'Algarve, qui est la province la plus exposée aux attaques des corsaires, est celle justement dont la côte est le moins fortifiée; elle attend sa défense d'une flotte.

D'après le plan proposé par la commission spéciale, toutes les places du royaume sont divisées en deux classes. *Elvas*, *San-Julião*, *Cascaes*, *Peniche*, *Valença* et *Almeida* appartiennent à la première; *Jurumenha*, *Marvão*, *Campo-Maior*, *Forte da Graça* et *Monsanto* appartiennent à la seconde.

Le tableau suivant, que nous avons rédigé sur un rapport qui a été présenté, il y a quelques années, au roi, et sur les informations que nous avons prises de plusieurs officiers du génie, offre à nos lecteurs l'état actuel de tous les lieux du Portugal qui passaient autrefois pour des forteresses, mais dont la plupart ne sont aujourd'hui considérés que comme des endroits seulement murés. Nous avons marqué avec une étoile * tous ceux où, à proprement parler, il n'y a pas des garnisons, mais seulement des corps en quartier.

DANS L'ALEM-TEJO.

Elvas. C'est la plus grande et la plus forte place du Portugal. Ses fortifications, qui consistent en sept bastions, ont été dernièrement restaurées et augmentées. Elvas a des casernes casematées. Sur les hauteurs qui la dominent on a bâti des forts, dont le plus considérable est celui nommé *Forte da Graça* ou *La Lippe*. C'est un carré de 4 bastions, avec un ouvrage à cornes et d'autres ouvrages extérieurs très-forts et très-élevés, garnis de casemates et de batteries presque toutes masquées. Cette citadelle, qui est une des plus belles de l'Europe, peut soutenir un long siége avec une garnison de 2000 hommes. Un autre fort très-important est celui de *S. Luzia*. La garnison ordinaire en temps de paix est de 3 à 5 régimens d'infanterie, un de cavalerie et un d'artillerie.

Estremoz. Ses vastes fortifications, qui étaient autrefois très-importantes, tombent en ruines. Il y a une citadelle dans l'enceinte des murs. Sur les deux collines qui dominent la ville, on a bâti les forts de *S. José* au sud, et de *S. Barbara* à l'est.

Campo Maior. Cette forteresse, assez importante, a 4 bastions entiers

et 5 demi-bastions. Son ancien château, qui était très-fort, est encore dans l'état où il a été réduit par l'explosion du magasin à poudre en 1732, qui détruisit toute la ville. Des deux forts *S. João* et *Schomberg*, bâtis sur des hauteurs, ce dernier est seul resté en bon état et a été réuni au bourg par un chemin couvert ; celui de *S. João* a été démoli.

* *Moura.* On n'a pas rétabli complétement ses fortifications, que les Espagnols firent sauter en 1707.

* *Serpa.* Sur une hauteur, à une lieue de la rive gauche de la Guadiana. Ses anciennes fortifications sont tombées en ruine.

* *Mertola*, sur une montagne près de la Guadiana. Ses hautes murailles et sa position en faisaient autrefois une place d'armes importante.

* *Villa-Viçosa.* Gros bourg médiocrement fortifié et défendu par un ancien château. Ce qui le rend le plus remarquable est le beau château, ancienne demeure des ducs de Bragança.

* *Portalegre*, bâtie sur une colline fortifiée à la manière ancienne, avec des murailles garnies de tours. Une partie de son faubourg est fortifiée avec des ouvrages modernes extérieurs, et deux petits forts. Son château est en ruine. Portalegre était autrefois considérée comme place forte, quoiqu'elle ne soit pas tenable à cause des hauteurs qui la dominent.

* *Mourão.* Petit bourg, avec quelques chétives fortifications.

* *Evora.* On peut la considérer comme une ville ouverte, parce que les forts *S. Antonio*, avec 4 bastions et autant de revedins, et le petit fort *S. Barbara* tombent en ruines, et sont incapables d'opposer la moindre résistance. Malgré cela, on y entretient toujours un régiment de cavalerie en station; la caserne est une des meilleures du royaume.

* *Arronches.* Ses fortifications sont assez étendues, mais irrégulières et peu tenables.

Jurumenha sur une hauteur à la droite de la Guadiana. C'est une bonne place, dont les fortifications sont en très-bon état. Sa position la rend une des places les plus importantes de l'Alem-Tejo.

Marvão. C'est un bourg bâti sur une montagne, avec des fortifications en bon état, et qui font de cet endroit une place importante.

Dans l'Algarve.

* *Lagos.* Avec des fortifications irrégulières, consistant en 9 bastions du côté de terre, et 5 redoutes du côté de la baie. Elles ont beaucoup souffert lors du tremblement de terre de 1755. Le port est défendu par le nouveau fort *Bandeira*, et l'entrée de la baie par le fort *Pinhão* et par des batteries.

Sagres. C'est un petit bourg bien fortifié, sur une presqu'île élevée, qui, par sa position, pourrait devenir une place imprenable.

* *Castro Marim.* Bourg à la droite de la Guadiana, défendu par un château qui tombe en ruine et par 5 tours.

Dans l'Estremadura.

Lisbonne. Cette ville immense, qui est tout-à-fait ouverte du côté de terre, est très-bien défendue du côté de la mer par plusieurs forts, dont celui de S. Julião est le plus considérable. Le *Castello*, qui est bâti sur la

colline centrale la plus élevée de celles qui forment la ville, n'est rien sous le rapport militaire; il renferme plusieurs édifices, une prison, et a encore quelques batteries, qui ne servent que pour les réjouissances publiques. La *Torre de Belem*, qu'on peut considérer comme le faubourg le plus occidental de Lisbonne, est un ancien bâtiment très-solide, de 92 pieds de haut, divisé en trois parties distinctes, et garni d'une batterie à fleur d'eau. Tout près se trouve le *Forte d'Area*, construit par M. de Valéré, avec une batterie casematée, et au-dessus une à barbette. Le *Forte de S. Juliào*, construit sous le règne de Philippe II, a trois batteries en retraite les unes au-dessus des autres du côté de la mer; du côté de la terre il a une courtine flanquée de deux bastions avec un fossé et un chemin couvert; malheureusement il est dominé par le mont do Algoirào. Le *Forte de Bugio*, construit sur un rocher, au milieu de l'embouchure du Tage, sous les règnes d'Emmanuel et de Jean III, est de forme circulaire; il est couronné par une batterie à merlon, et a un phare dans son centre. La *Torre Velha* est située sur la gauche du Tage, vis-à-vis la Torre de Belem et le Forte d'Area, avec des batteries qui croisent avec celles de ces deux forts. Ses fortifications, qui ne sont pas importantes, deviennent inutiles contre une attaque dirigée par terre, à cause d'une hauteur qui la domine.

Cascaes. C'est un bourg ouvert, qui, sous le rapport militaire, n'est important qu'à cause des deux forts entre lesquels il est placé, et qui sont en bon état. Le *Forte S. Jorge* est à l'ouest de Cascaes, celui de *S. Martha* est à l'est.

Peniche. La partie orientale de la presqu'île de ce nom, ainsi que les deux bourgs appelés *Peniche de Baixo* et *Peniche de Cima*, forment une enceinte entourée de murs. Au sud de la dernière est la citadelle, qui se réunit, au moyen d'une arche, à d'autres travaux de fortifications construits sur un rocher isolé, situé à l'est, et formant une espèce d'îlot. La partie extrême de cette presqu'île, par sa forme et par sa position, pourrait devenir une place imprenable.

Dans la Beira.

Almeida. C'est encore une des meilleures forteresses du royaume, quoiqu'elle soit dominée du côté du sud-ouest par un terrain élevé, et mal placée pour les opérations militaires. L'incendie de la poudrière, qui eut lieu lors du siége de cette ville par les Français, a fait sauter la ville, et a beaucoup endommagé les fortifications qui n'ont pas encore été entièrement rétablies.

* *Castello-Branco* a tout ce qu'il faut pour être la clef de la Basse-Beira, si elle était convenablement fortifiée. Son château est bâti sur une hauteur qui domine tous les environs. La ville est entourée d'une double muraille très-forte.

* *Alfayates*: Elle est entièrement dominée du côté du nord-est, ce qui rend sa défense difficile. Sa position centrale sur le grand chemin qui mène à Guarda en fait un point militaire très-important. Ses fortifications sont en mauvais état.

* *Guarda* n'a qu'un château et une muraille. Sa position mériterait bien qu'elle fût nouvellement fortifiée.

Monsanto. Les murailles de la ville et du château tombent en ruines. Sa grande élévation au-dessus du sol environnant, surtout celle du

château, rendent presque inutile le jeu de son artillerie. Cependant elle passe encore pour une place du second rang.

* *Celorico.* C'est un bourg bâti à la gauche du Mondego. Son château, placé sur le sommet d'une montagne, est trop élevé pour qu'on puisse faire jouer ses batteries avec avantage.

* *Castello-Rodrigo* est bâti sur une hauteur qui commande tous les environs. Ses fortifications sont entièrement ruinées.

* *Pena Garcia*, * *Penamacor*, * *Monforte*, * *Segura*, * *Salvaterra* et * *Sabugal*, sont toutes plus ou moins dominées par des hauteurs, ce qui, joint au mauvais état de leurs murailles, doit les faire rayer du nombre des forteresses du Portugal.

Dans le Tras-os-Montes.

* *Chaves*, bâtie sur le Tamega, sur une hauteur. La ville n'est que médiocrement fortifiée, et seulement environnée d'une double muraille avec des ouvrages extérieurs. Le fort de *Nossa Senhora do Rosario* ou de *S. Francisco* lui sert de citadelle. Elle en a encore un autre dit de *S. Outel*, composé de quatre anciens bastions, et bâti sur une colline à la droite du Tamega, qui, étant dominé par deux autres, devient tout-à-fait inutile. Le fort *S. Madalena*, qui n'est qu'un ouvrage à cornes, défend le faubourg de ce nom. Tous ces ouvrages, qui furent restaurés et augmentés lors de l'invasion de 1762, tombent en ruines depuis quelques années.

* *Freixo de Espada a cinta*, à la droite du Douro, est un château dominé par les hauteurs environnantes, et dont les fortifications sont entièrement ruinées.

* *Miranda do Douro* à la droite du Douro. La ville est bâtie sur la pente d'une montagne sur le sommet de laquelle on voit les ruines de son ancien château. La place est peu susceptible d'être fortifiée; le château pourrait l'être, quoique dominé par des hauteurs.

* *Castello d'Outeiro*, bâti sur une hauteur qui domine tous les environs, entre le Maçans et le Sabor. Les Espagnols en ont démoli les murailles en 1762. Sa situation, qui le rend la clef de la province, mériterait bien que ses fortifications fussent rétablies et augmentées.

* *Bragança.* La ville, le château et un fort qui est au nord-est sont tellement commandés par les environs, qu'aucun de ces trois endroits n'est susceptible de la plus petite défense. Une partie de la muraille du château a été démolie en 1762 par les Espagnols, qui ont entièrement ruiné le fort.

* *Monforte*, bâtie sur la pente d'un mont au sommet duquel est un château ceint d'une ancienne muraille en assez bon état. Quoique dominée par une hauteur du côté de l'est, cette place mériterait d'être restaurée, à cause de l'importance de sa position pour la défense de la province.

* *Castello de Monte-Alegre*, à la gauche du Cavado, bâtie sur une hauteur qui domine le chemin qui, par la vallée du Cavado, mène à Chaves et à Braga. Il est environné d'une muraille assez bien conservée avec d'autres ouvrages. Quoique dominé par deux hauteurs du côté du sud, il est toujours très-important, à cause de sa position, et mériterait qu'on en augmentât les fortifications.

DANS LE MINHO.

Valença, à la gauche du Minho, sur un terrain très-élevé qui domine tous les environs et même la ville de Tuy en Galice. Cette place, qui est la plus importante du Minho par sa position et ses fortifications, a été dernièrement restaurée, et est devenue une des plus fortes du royaume. Elle a toujours une nombreuse garnison.

* *Monçao* à la gauche du Minho qu'elle commande aussi bien que *Salvaterra* qui est du côté opposé. Ses fortifications sont en bon état, mais elles sont dominées du côté du sud-ouest.

* *Villa Nova da Cerveira*, à la gauche du Minho, vis-à-vis du fort espagnol de Goyào dont elle est entièrement dominée. Le mauvais état de ses fortifications, joint au désavantage de sa position, en rend la défense impossible. On peut en dire autant de * *Melgaço*, bâti sur la gauche du Minho.

* *Forte de Novella*. C'est un pentagone irrégulier, avec de petits pavillons capables de contenir une centaine de soldats.

* *Castro Laboreiro*, bâti sur un rocher de la Cordillière qui sépare la Galice du Minho, serait très-important pour la défense de cette province, s'il ne devenait inutile par la facilité avec laquelle on pourrait le tourner du côté du nord. Il ne peut servir que de poste avancé.

Caminha, à l'embouchure du Minho. Ses fortifications sont irrégulières, mais considérables et en assez bon état. Elle est dominée par le mont de S. Thecla. Sa défense exige une nombreuse garnison.

Le fort d'*Insua*, à une demi-lieue au-dessous de Caminha, est la clef de l'embouchure du Minho, dont il commande les deux passages. Ses fortifications, qui sont modernes et en bon état, ont été augmentées depuis peu.

L'entrée du Ave, sur lequel se trouve *Villa do Conde*, est défendue par un fort composé de cinq bastions qui sont en assez bon état.

* *Vianna*, sur la droite du Lima dont l'embouchure est défendue par le fort *San-Thiago* qui a cinq bastions avec des fossés creusés dans le roc, et par celui de *Cào*.

* Le fort *S. Joào da Foz*, composé de quatre petits bastions dont les fossés sont creusés dans le roc; et celui de *Queijo*; tous deux, en assez mauvais état, défendent l'entrée du Douro, à l'embouchure duquel se trouve la riche et populeuse ville de Porto.

* *Castello de Lindozo*, à la gauche du Lima, à l'endroit où ce fleuve entre dans la province du Minho. Quoique ses fortifications soient en mauvais état, et que cette place soit dominée par des élévations du côté du sud, il faudrait la réparer à cause de l'importance de sa position pour la défense de cette province.

ENTRETIEN DE L'ARMÉE ET DES DIFFÉRENS ÉTABLISSEMENS MILITAIRES.

Quoique l'armée portugaise ne comptât que 32750 hommes au mois d'août de l'année passée, elle n'en coûtait pas moins par année la somme de 5136 222000 reis, ou 12 840200 cruzades. M. le colonel Franzini,

dans son rapport du 28 août, a prouvé au Congrès, par des calculs qui nous paraissent concluans, que cette armée, en conservant toutes les soldes et les établissemens actuellement existans, ne devrait coûter que 3802 268000 reis, ou 9 505652 cruzades. Ce sont les abus et la mauvaise administration qui causent ce surcroît de dépenses. Dans ces 3802 268000 reis, ou 9 505652 cruzades, 2958 008000 reis, ou 7 320020 cruzades sont destinés à l'entretien de l'armée effective, et 874 260000 reis, ou 2 185650 cruzades pour les établissemens militaires et les individus qui en dépendent.

Ce même député évalue la dépense annuelle pour l'habillement et la conservation des armes des caporaux (cabos) et soldats d'infanterie, des chasseurs, de l'infanterie de la police, des artilleurs et des ouvriers du génie (artifices engenheiros), à 13000 reis par an pour chaque homme; *idem* des sous-officiers, des tambours, des musiciens et des artisans (artifices), à 11000 reis par an par homme; *idem* des caporaux (cabos), anspessades (anspeçadas) et soldats de cavalerie de ligne, de police et des soldats du train (artilheiros conductores), à 13000 reis par homme; *idem* des vétérans et des hommes employés dans les forts, à 6000 reis par homme; selon lui toute la cavalerie ne compte que 3500 chevaux, et il en faut 350 par an pour la tenir toujours au complet; il évalue à 80000 reis le coût de chaque cheval.

Nous avons rédigé les trois tableaux suivans, afin d'offrir à nos lecteurs le montant de la solde des différens grades de l'armée portugaise. Les soldes indiquées dans le Ier et le IIe tableau sont celles qui ont été déterminées par le réglement de 1814, qui est actuellement en vigueur, et que la commission spéciale, dans son rapport relatif à l'organisation de l'armée, propose de conserver. Le IIIe tableau présente les *gratificaçòes* (gratifications) accordées aux officiers généraux et de

grades inférieurs en sus de la solde attachée à leur grade, telles qu'elles ont été déterminées par la commission spéciale susmentionnée; elles sont divisées en trois classes.

I. Tableau de la solde par mois des grades supérieurs de l'armée.

GRADES.	SOLDE.
Tenente-general (lieutenant-général). . . .	120 000 reis
Marechal-de-campo (maréchal-de-camp) . . .	75 000
Brigadeiro (brigadier)	60 000
Coronel (colonel)	54 000
Tenente-coronel (lieutenant-colonel). . . .	48 000
Maior (major)	45 000
Ajudant (adjudant).	20 000
Quartel-mestre (quartier-maître)	18 000
Capellão (aumônier)	15 000
Cirurgião mòr (chirurgien-major)	18 000
Ajudante de cirurgia (aide-chirurgien) . . .	15 000
Capitão (capitaine)	24 000
Tenente (lieutenant).	18 000
Alferes (sous-lieutenant)	15 000

II. Tableau de la solde journalière des grades des petits états-majors et autres grades subalternes.

GRADES.	SOLDES. *En temps de paix.*	*En temps de guerre.*
Praças dos pequenos estados-maiores (grades des petits états-majors).		
Porta-bandeira (porte-drapeau).	160 reis.	180 reis.
Porta-estandarte (porte-étendard).	170	190
Sargento-ajudante (adjudant sous-officier)	300	350
Sargento quartel-mestre (sergent major).	240	280
Alveitar (maréchal ferrant, ou médecin vétérinaire). .	300	400
Tambor mòr (tambour-major).	120	140
Corneta mòr de cavallaria (cornette de cavalerie). . .	240	280
Cabo de tambores (premier tambour).	100	120
Pifano (fifre).	80	100
Mestre de musica (chef de musique), y compris la solde de soldat.	360	380
Musico (musicien), y compris la solde de soldat. . .	260	280
Coronheiro, (charpentier), y compris la solde de soldat.	80	90
Espingardeiro (armurier).	80	90
Seleiro (sellier).	80	90
Praças da companhia (grades des compagnies).		
1° Sargento de infanteria ou de caçadores (premier sergent d'infanterie ou de chasseurs).	160	180
— de cavallaria (de cavalerie).	190	210
— de artilheria (d'artillerie)	200	230
— de artilheiros conductores (soldat du train).	180	210
— des artifices engenheiros (ouvriers du génie).	240	290
2° Sargento de infanteria ou de caçadores (second sergent d'infanterie ou de chasseurs):	120	140
— de cavallaria	170	190
— de artilheria	180	210

	En temps de paix.	*En temps de guerre.*
2° Sargento de artilheiros conductores	120	140
— de artifices engenheiros.	210	260
Furriel de infanteria ou des caçadores (fourrier d'infantorie ou de chasseurs)	100	120
— de cavallaria	110	130
— de artilheria	120	150
— de artifices engenheiros	200	240
Cabo d'esquadra de infanteria ou de caçadores (caporal d'infanterie ou de chasseurs)	80	100
— de cavallaria.	90	110
— de artilheria.	100	130
— de artilheiros conductores.	100	130
— de artifices engenheiros	180	210
Anspeçada de infanteria ou de caçadores (anspessade).	65	85
— de cavallaria	75	95
— de artifices engenheiros.	150	180
Soldado de infantaria ou des caçadores (soldat d'infanterie ou chasseur).	60	80
— de cavallaria.	70	90
— de artilheria.	70	100
— de artilheiros conductores.	70	100
— de artifices engenheiros.	120	160
Tambor de infantaria ou de artilheria (tambour d'infanterie ou de cavalerie).	110	120
Corneta de caçadores (cornette de chasseurs).	110	120
— de cavallaria ou trombeta (trompette).	170	190
— de artilheiros conductores	120	140
Tambor de artifices engenheiros.	110	120
Ferrador de cavallaria (maréchal-ferrant).	160	200
Ferrador de artilheiros conductores (maréchal-ferrant du train d'artillerie).	160	200

III. Tableau des gratifications accordées par mois aux officiers généraux et autres grades de l'armée.

Première classe, de 150000 à 80000 reis. Elle comprend les gouverneurs des armes des provinces (governadores das armas), les inspecteurs des armes (inspectores das armas), et les conseillers de guerre (conselheiros de guerra).

Les gouverneurs de l'Estremadura, de l'Alem-Tejo, d'Entre-Douro et Minho.	150000 reis
Les gouverneurs de la Haute-Beira, de la Basse-Beira, du Tras-os-Montes et de l'Algarve.	100000
Les conse...lrs de guerre.	80000
Les inspecteurs-généraux de l'infanterie et de la cavalerie	120000
Les inspecteurs-généraux de l'artillerie, du génie (quand il sera créé) et des milices.	100000

Deuxième classe, de 60000 à 50000 reis. Elle comprend les commandans des divisions, quand elles seront formées, et les commandans des places de première classe.

Les commandans des divisions.	60000
Les commandans des places de première classe	50000

Troisième classe, de 40000 à 30000 reis. Elle comprend les commandans des brigades quand elles seront formées, les lieutenans-royaux (tenentes-reis) lorsqu'ils commandent les places de première classe, tout autre commandant provisoire, et les commandans des places de seconde classe, qui à l'avenir ne seront que des colonels et autres officiers de grades inférieurs à celui de général.

Les commandans de brigade, les lieutenans-royaux et tout autre commandant provisoire 40000

Les commandans des places de seconde classe . . 30000.

Relativement aux officiers supérieurs et autres officiers de l'état-major nous nous bornerons à dire que leurs gratifications vont de 40000 à 10000 reis.

CONSIDÉRATIONS

Sur l'influence nuisible qu'aurait eue le réglement militaire de 1816 sur les progrès de la population, de l'agriculture et de l'industrie nationale.

Nous croyons indispensable, avant de finir le chapitre sur l'état militaire, de dire un mot sur les inconvéniens et les dangers qui résulteraient pour le Portugal de l'entière adoption du fameux réglement militaire proposé en 1816 par le maréchal Beresford, à cause de la grande disproportion qu'il offre entre la force armée et le total de la population, et l'état actuel des finances, de l'agriculture, du commerce et de l'industrie du royaume. Ce sujet ayant été profondément discuté par le colonel Franzini, dans un savant mémoire publié en 1820, nous allons en tirer tout ce que ce politique consommé dit de plus important sur cette matière, en prévenant nos lecteurs que nous n'avons rien changé aux calculs de l'auteur, quoiqu'il y en ait quelques-uns qui ne s'accordent pas avec les résultats offerts par des recensemens postérieurs à ceux qui ont servi de base à ses raisonnemens.

Les écrivains d'économie politique les plus célèbres se sont tous accordés dans l'opinion qu'un état ne peut, sans porter un grand détriment à ses intérêts, maintenir régulièrement une armée qui excède d'un pour cent la totalité de sa population. En Angleterre,

où ces sujets importans sont profondément discutés, on a décidé dernièrement que l'armée de ligne n'excéderait pas 99000 hommes, nombre qui, comparé à la totalité de la population des trois royaumes, qui monte actuellement presqu'à 18 millions, donne environ un soldat sur 180 habitans. Lors de la première restauration en France, les chambres décrétèrent que l'armée formerait un total de 206800 hommes, dont 148700 d'infanterie, 37800 de cavalerie, 16000 d'artillerie et 4300 du génie. Ce nombre, comparé à la totalité de la population, qui monte à environ 29 500000 habitans, donne un soldat sur 142 habitans.

En appliquant ces principes au Portugal, nous obtiendrons les résultats suivans, savoir :

Par l'ancienne règle fixée par les économistes, son armée serait de	28 000 hommes
Par le système actuel de la Grande-Bretagne. . .	15 600
Par le système de la France en 1814.	19 700
Par le nouveau réglement de 1816, sans comprendre les 30 compagnies de vétérans qui comptent 3028 hommes	59 325
En y comprenant les 30 compagnies de vétérans. .	62 353

Cette énorme disproportion entre l'armée de ligne et la population devient encore plus sensible lorsqu'on fait entrer dans le calcul toute la force militaire permanente, c'est-à-dire l'armée de ligne et les milices. Le tableau comparatif ci-dessous met la chose en tout évidence :

Royaumes pris pour terme de comparaison.	Armée de ligne.	Milices.	Total.	Nombre d'hommes compris entre 17 et 40 ans.	Proportion des militaires à la population.
Angleterre en 1816. .	99 000	77 000	176 000	3 217 000	5 $\frac{1}{2}$ pour 100
France en 1787. . . .	170 000	78 000	248 000	4 557 000	5 $\frac{1}{2}$ pour 100
Portugal par le nouveau système . . .	59 300	52 000	111 300	500 400	22 pour 100

On voit d'un coup d'œil que la force militaire est, pro-

portion gardée, quatre fois plus forte en Portugal que dans les deux autres royaumes auxquels on vient de le comparer, quoique dans son calcul le colonel Franzini n'ait pas compris les 3028 vétérans, avec lesquels le total monterait à 114328 au lieu de 111300. Cette énorme disproportion, relativement au nombre, est encore augmentée par l'inégalité du service; car les soldats de milices sont soumis à la discipline la plus rigoureuse, et sont tenus presque aussi sévèrement que les soldats de l'armée de ligne; ils ne peuvent sortir sans permission des lieux de leur domicile; on les fatigue de marches d'instruction et d'exercices continuels, et on va même jusqu'à les contraindre à s'habiller à leurs frais.

La proportion de 22 militaires par 100 hommes fournis par les classes de 17 à 40 ans (voyez le premier tableau, page 233), est encore inférieure à la proportion réelle, parce qu'on ne peut compter parmi ces 500400 hommes tous ceux qui sont exemptés du service, soit par impossibilité physique, soit parce qu'ils appartiennent à des classes privilégiées, telles que le clergé séculier et régulier, les employés dans l'administration publique, les professeurs de sciences, les maîtres d'écoles primaires, les médecins, les apothicaires, etc., les matelots et les pêcheurs, qui forment un total de 73500 individus. Ce nombre, soustrait de 500400, laisse seulement 426900 individus sujets au service militaire, sur lesquels 111000 doivent être constamment en exercice; ce qui établit la proportion énorme de plus d'un quart sur la totalité des hommes les plus robustes et les plus actifs de la nation.

D'après le réglement de 1816, tous les individus mâles depuis 17 jusqu'à 30 ans sont sujets au service militaire; les seuls mariés après 25 ans révolus sont exemptés. De cette manière la conscription en Portugal est plus nuisible à l'augmentation de la population que celle de France sous Napoléon, qui ne

s'étendait que sur les individus de 20 à 25 ans; encore ceux-ci étaient-ils répartis en cinq classes d'après leur âge, de sorte que le danger d'être enlevé par la conscription diminuait pour chaque individu à mesure qu'il avançait en âge, et cessait entièrement lorsqu'il atteignait 25 ans; jamais on n'y appela les quatre dernières classes sans avoir auparavant épuisé entièrement la première. C'est en grande partie à un réglement si bien combiné que la France doit l'avantage inappréciable d'avoir conservé les sciences, les arts, l'agriculture et la population, qui n'auraient pas manqué d'être complétement ruinés, si tous les hommes indistinctement eussent été sujets au service militaire depuis 17 jusqu'à 30 ans.

Mais examinons maintenant quelle funeste influence ce réglement a exercée sur la marche de la population en Portugal. En jetant les yeux sur le tableau VIII de la population (voyez à la page 231) on voit d'abord que les 8 classes comprises entre 17 et 24 ans, désignées par le réglement, offrent à peu d'exceptions près 118600 hommes célibataires. Si nous diminuons ce nombre d'un huitième, à cause des individus d'une constitution faible et de ceux qui sont exempts par leur état, nous aurons 103800 hommes célibataires, sur lesquels on peut faire le recrutement annuel, sans qu'il soit nécessaire de mettre de nouveaux obstacles à la marche naturelle de la population, c'est-à-dire sans défendre indirectement le mariage jusqu'à l'âge de 25 ans révolus.

Mais si le recrutement s'étend sur tous les individus jusqu'à l'âge de 30 ans, savoir, sur tous les hommes compris entre 17 et 24 ans, et les célibataires depuis 25 jusqu'à 30 ans, comme prescrit le réglement, il s'ensuit que 227700 hommes seront constamment incertains sur leur sort à venir, quoique 6000 individus seulement soient nécessaires chaque année pour maintenir l'armée de terre sur un pied respectable. Ce

grand nombre d'hommes forme le tiers de la population vigoureuse du royaume, qui avec son travail soutient le reste de la société, car on ne peut guère compter sur les forces physiques des individus au-dessus de 60 ans. Parmi les 312000 hommes compris entre 17 et 30 ans, il y en a actuellement 148000 de mariés; mais à l'avenir ce nombre diminuera prodigieusement, puisque aucun ne voudra se marier avant l'âge de 26 ans, sachant que cet état ne l'exempte pas du recrutement. Cela seul doit produire, comme nous allons le prouver, une grande diminution dans la population. Par l'inspection du tableau VIII de la population à la page 231, on voit que, d'après sa marche naturelle, il doit exister 65400 individus mariés dans les classes comprises entre 17 et 24 ans. En supposant que la huitième partie, ou 8200, se marient parce qu'ils appartiennent à des classes exemptes; ou parce qu'une passion ardente leur fait braver le danger de se voir tout à coup séparés d'une famille naissante, il restera 57200 célibataires, qui, sans l'obstacle du nouveau réglement, se seraient mariés et auraient donné naissance à 13400 individus. Or si l'excédant annuel des naissances sur les décès est si faible maintenant que la population du royaume ne peut faire que des progrès entrêmement lents, il n'y a aucun doute qu'elle devra diminuer très-rapidement lorsque le nombre des naissances sera annuellement diminué de près d'un septième. Et que résultera-t-il, pour la société et pour les bonnes mœurs, du célibat involontaire de 57000 femmes dans la fraîcheur de l'âge?

A cela il faut ajouter la grande diminution de travail productif qui résulterait de l'instabilité dans laquelle se trouveraient plus de 200000 hommes, qui, au lieu de s'adonner tranquillement aux utiles travaux de l'agriculture, emploîraient la plus grande partie de leur temps à veiller à leur sûreté personnelle, en tâchant de se soustraire au recrutement

soit par la fuite, soit par l'émigration; soit en embrassant un état propre à les exempter.

L'exclusion de toute substitution est un autre grand inconvénient du nouveau réglement, qui le rend encore plus odieux et plus insupportable que la conscription française. Cette mesure impolitique va causer une grande émigration parmi les enfans des propriétaires et des négocians, qui iront tous chercher une éducation tranquille chez l'étranger, au grand préjudice des établissemens littéraires du Portugal, qui, privés des ressources offertes par les classes les plus riches de la nation, ne pourront plus se soutenir. On pourrait étendre ces réflexions en démontrant le dommage qu'en souffriraient le commerce et l'industrie; mais nous croyons inutile de nous appesantir davantage sur un sujet que, d'après notre plan, nous devons nous contenter d'effleurer sans l'approfondir. Nous nous permettrons encore une seule remarque. Le congé annuel des deux tiers de l'armée, et la faculté de se marier accordée au soldat par le nouveau réglement, n'ôtent rien aux inconvéniens que nous avons signalés. En effet les congés accordés ne diminuent point la sujétion militaire, puisque le soldat est assujetti à des revues mensuelles très-rigoureuses, qui font dépendre la continuation du congé de la volonté arbitraire de son chef de corps; et l'expérience a prouvé dernièrement que dans une armée de 40000 hommes, à peine 6000 ont demandé à profiter des congés qu'on leur accordait. La faculté temporaire de résider quelques jours hors du quartier n'encouragera certainement pas le soldat à contracter mariage, état qui est accompagné de tant de devoirs, et qui exige que le chef de famille puisse se dévouer entièrement à un travail assidu, incompatible avec la vie militaire. Le soldat de ligne doit être entièrement libre des soins domestiques d'un père de famille, autrement il faut le regarder comme un simple garde national.

MARINE MILITAIRE.

APERÇU HISTORIQUE SUR LA MARINE MILITAIRE DU PORTUGAL ET SUR SA FORCE EN 1766, 1793, 1807 ET 1821.

Le royaume de Portugal, par son heureuse position, par celle de ses importantes et nombreuses colonies, par l'étendue et la richesse de son commerce maritime, a besoin d'une marine militaire imposante. Cette vérité, si bien sentie dans les beaux temps de la monarchie, paraît avoir été oubliée dans les derniers temps, puisque, contre les vrais intérêts du royaume, on a négligé la flotte pour augmenter excessivement l'armée de terre. Dans les quinzième et seizième siècles les Portugais étaient avec les Vénitiens ce que sont à présent les Anglais, c'est-à-dire les premières puissances maritimes du monde. La flotte de Jean, Ier, lorsqu'il s'embarqua en 1415 pour l'expédition qui se termina par la prise de Ceuta, était composée de 33 vaisseaux de ligne, de 59 galères et de 110 vaisseaux de transport. Depuis cette époque la marine portugaise éprouva diverses révolutions, tantôt fâcheuses, tantôt favorables, suivant le caractère des personnes qui se trouvaient à la tête du gouvernement. Jean III donna beaucoup de soins aux affaires maritimes. Sous son règne, 20 vaisseaux de guerre et 4 grandes galères étaient constamment en croisière, pour protéger les côtes du royaume, et pour convoyer les riches flottes qui revenaient des colonies. Il y avait en outre plusieurs petites escadres stationnées sur les côtes de l'Inde et de la Chine. Cette marine florissante fut entièrement ruinée sous le régime des Philippes. Lorsque le duc de Bragança parvint au trône du Portugal (1640), à peine se trouva-t-il un seul vaisseau qui eût échappé à la jalousie dévastatrice des Espagnols, et aux désastres que les Portugais essuyèrent avec ceux-ci dans leurs guerres contre les Anglais et les Hol-

landais, auxquelles ils furent forcés de prendre part. La marine avait repris quelque consistance sous le règne de Pierre II; mais elle retomba dans le même délabrement sous celui de Jean V. Après la terrible bourrasque qui fit périr 180 navires portugais qui mouillaient dans le Tage devant Lisbonne, la marine militaire se trouva réduite à 5 ou 6 vaisseaux délabrés et à 7 ou 8 frégates dans l'état le plus misérable, sans officiers, sans soldats et sans matelots. Le marquis de Pombal, sous le roi Joseph, employa une partie de son activité au rétablissement de la marine. Il appela à son secours des Suédois, des Hollandais, des Danois et surtout des Anglais et des Français, pour enseigner aux Portugais la navigation et la construction des vaisseaux, choses dans lesquelles, dans les deux siècles précédens, ils avaient été les maîtres de toutes les autres nations. En peu d'années la marine portugaise se ressentit du talent de cet habile ministre, et en 1766 elle était composée de

12 vaisseaux de ligne forts de 58 à 80 canons.
14 frégates de 24 à 48.
un nombre assez considérable de bâtimens légers.

Après la retraite du marquis de Pombal la marine militaire, comme beaucoup d'autres établissemens, fut négligée. Elle reprit cependant son ancien lustre sous le ministère de Martinho de Mello et Castro, et en 1793, époque de sa plus grande force dans les temps modernes, elle compta 34 vaisseaux avec 1556 canons. Bien que son personnel ne fût pas proportionné au nombre des vaisseaux, néanmoins une partie considérable de la flotte portugaise fit partie, cette même année 1793 et suivantes, des escadres combinées armées contre la France sur l'Océan et sur la mer Méditerranée. Le tableau ci-dessous indique le nombre et la force des vaisseaux formant la flotte portugaise, en 1793; nous l'avons tiré du rapport fait au Congrès le

25 septembre 1821 par la commission spéciale de la marine.

Vaisseaux de ligne (nãos de linha).

Principe Real	110 canons.
Conde D. Henrique	80
Rainha de Portugal (reine de Portugal)	74
Maria Primeira	74
Meduza	74
Vasco da Gama	74
S. Sebastião	64 *
Gigante (le Géant)	64 *
Infante D. Pedro	64 *
Affonso d'Albuquerque	64 *
D. João de Castro	64 *
Princeza da Beira	64 *
Total 12 vaisseaux avec	870 canons.

Frégates (fragatas).

Carlota	46 * canons.
Fenix	46 *
Minerva (Minerve)	44 *
Cisne (le Cygne)	40
Thetis	36
Ulysses	36
Tritão (le Triton)	36 *
S. João Principe	36
S. Raphaël	36
Princeza do Brasil	36
Golfinho (le Dauphin)	36
Venus	36 *
Total 12 frégates avec	464 canons.

Corvettes (corvetas), *bricks* (brigues), et *cutters*.

Andorinha (l'Hirondelle)	24 canons.
Serpente	24
Voador (le Volant)	24

* D'après une note qui nous a été remise par un officier supérieur de la marine, les bâtimens marqués d'une étoile auraient un nombre de canons supérieur à celui indiqué dans le rapport de la commission. Cette différence montorait pour les vaisseaux de ligne à 50 canons, pour les frégates à 22, et pour les bâtimens inférieurs à 72. Il est bon aussi de faire remarquer que trois corvettes de 24 canons, *le Benjamin*, *la Princeza da Beira* et *l'Aurora*, ne sont pas compris dans le tableau rédigé par la commission.

Falcão (le Faucon)	24
Gaivota (la Mouette)	24
Sans nom, et ensuite nommée Diligente	24
Lebre (le Lièvre)	24
Balão (le Ballon)	18
Un cutter sans nom	18
Un autre	18

Total 10 vaisseaux avec 222 canons.

Il y avait en outre 7 flûtes (*grandes charruas*) qui étaient employées à apporter les bois de construction du Brésil, et 6 yachs (hyates) pour le cabotage de la côte du Portugal: ce qui faisait un total de 34 bâtimens de guerre armés de 1556 canons.

Malheureusement pour le Portugal, loin de chercher à augmenter ces forces, on les laissa dépérir. Déjà, lors du départ du roi pour le Brésil, le 28 novembre 1807, toute la flotte portugaise existante à Lisbonne, qui est le seul port militaire de la monarchie en Europe, était réduite aux bâtimens suivans, répartis comme il suit d'après le *Correio Braziliense*, Ier vol., page 26.

BATIMENS QUI SORTIRENT DU TAGE AVEC LE PRINCE RÉGENT.

Vaisseaux de ligne.		*Frégates.*	
Principe Real de.	84 can.	Minerva de	44 can.
Rayaha de Portugal	74	Golfinho	36
Conde D. Henrique	74	Urania.	32
Meduza	74	Une autre dont on ignore le nom.	
Affonso d'Albuquerque . . .	64	*Bricks.*	
D. João de Castro	64	Voador	22
Principe do Brazil	74	Vingança	20
Martim de Freitas	64	Lebre	22
		Schuners (escunas).	
		Curiosa	12

BATIMENS QUI RESTÈRENT A LISBONNE.

Vaisseaux de ligne.

S. Sebastião de . .	64 can.	incapable de servir, à moins d'être entièrement radoubé.
Maria Primeira	74 —	incapable de servir; employé comme batterie flottante.
Princeza da Beira.	64 —	condamné et armé en batterie flottante.
Vasco da Gama	74 —	à raccommoder et presque prêt.

Frégates.

Fenix do	48 can.	a besoin d'un radoub complet.
Amazona	44 —	*idem.*
Perola	44 —	*idem.*
Tritão	44 —	non-susceptible de réparation.
Venus	30 —	*idem.*

Mais c'est surtout après le départ du roi pour le Brésil que la décadence de la marine militaire a été rapide. On pourrait même dire que, par une négligence sans exemple et impardonnable, on a laissé périr presque entièrement son matériel. Aussi avons-nous vu de nos jours les relations commerciales entre le Portugal et ses nombreuses possessions d'outre-mer presque suspendues ou devenir très-dangereuses, à cause des corsaires américains et barbaresques, qui ont fait un grand nombre de prises, et qui sont venus insulter ces anciens dominateurs des mers de l'Orient jusque sous les batteries de leurs forts, et même devant celles qui défendent l'entrée du Tage. Le tableau ci-dessous, que nous avons tiré du rapport susmentionné, présente l'état déplorable auquel était réduite la marine militaire vers la fin de septembre 1821.

Vaisseaux de ligne.

D. João VI de	74 canons.
S. Sebastião	64 *
Infante D. Pedro	64 *
Affonso de Albuquerque	64 *

Total 4 vaisseaux avec 266 canons.

Frégates.

União.	46 canons.
Princeza Real	46
Amazona.	44
Perola (la Perle)	36 *
Venus	36 *
D. Pedro	36 *
Thetis	36
Carolina	30
Maria da Gloria	30
NN. sur les chantiers à Para	44
NN. sur les chantiers à Bahia.	44

Total 11 frégates avec 428 canons.

Corvettes.

Calypso	24 canons
Gentil Americana .	24
Princeza Real	22
Lealdade (la Loyauté).	24
Congresso (le Congrès) . . .	24
Voador (le Volant)	24
Gaivôta (la Mouette)	24
Total 7 bâtimens avec 166 canons.	

Bricks.

Tejo (Tage)	22
Providencia	22
Real Joào	22
Audaz	22
Infante D. Miguel	22
Reino Unido (le Royaume-Uni).	22
Total 6 bâtimens avec 132 canons.	
Total général 28 bâtimens avec 992 canons.	

En examinant le tableau ci-dessus et en le comparant à celui de 1793, on remarque d'abord la grande différence qui existe entre l'état florissant de la marine militaire d'alors et le misérable état auquel elle se trouve réduite aujourd'hui. Mais cette différence devient encore plus sensible lorsqu'on sait que parmi les quatre vaisseaux de ligne, l'*Infante D. Pedro* et *Affonso de Albuquerque* ont besoin de très-grandes réparations; que la plupart des frégates, étant très-vieilles, ont besoin aussi d'être réparées; et que parmi ces derniers bâtimens deux sont encore sur les chantiers.

PERSONNEL DE LA FLOTTE; BRIGADE DE MARINE ET SOLDE DES DIFFÉRENS GRADES.

Tandis que le matériel de la marine militaire portugaise a si considérablement déchu depuis 1793, son personnel s'est accru hors de toute proportion avec le nombre des bâtimens. En comparant entre eux le

nombre des bâtimens et des officiers en 1793 et en 1821, on trouve qu'en 1793 il y avait 34 vaisseaux de guerre armés de 1556 canons, et commandés par 143 (1) officiers de tous grades; et qu'en 1821 il y avait 28 bâtimens armés de 992 canons, et commandés par 585 officiers, d'où l'on tire la conséquence suivante: que tandis que le matériel a diminué dans le rapport de 3 à 2, le personnel s'est accru dans celui de 1 à 4. Ces résultats sont doublement désavantageux à l'État, parce qu'il se trouve privé d'un des principaux élémens de sa force, en même temps que ses ressources pécuniaires sont diminuées par l'augmentation de la solde de tant de militaires sans emploi. Aussi la commission spéciale dont nous avons parlé a proposé de déclarer comme non-avenues les promotions faites pendant la traversée par sa majesté dans le mois de juin 1821, pour ne pas faire souffrir à l'État les inconvéniens d'un personnel si nombreux.

La commission spéciale a dressé le tableau suivant du personnel nécessaire pour monter tous les bâtimens en état de servir, comparé au nombre d'officiers dont la marine militaire est composée. Dans le nombre de ces bâtimens sont compris le vaisseau de ligne la *Raïnha* (la Reine), arrivé depuis peu de Rio-Janeiro, qui se trouve en si mauvais état que la dépense pour ses réparations équivaudrait presque à celle de la construction d'une nouvelle carcasse, et quatre *charruas* qui ne sont à proprement parler que des bâtimens de transport.

(1) Dans ce nombre sont compris aussi les officiers du détachement de Goa.

Classes des bâtimens	Nombre des bâtimens.	Officiers generaes.	Capitães de mar e guerra.	Capitães de fragata.	Capitães tenentes.	Primeiros tenentes.	Segundos tenentes.	Total.
Vaisseaux de ligne.	5		5	5	20	20	20	70
Frégates	11		11	11	11	38	39	110
Corvettes et bricks	13			13	13	26	26	78
Charruas	4			4	4	8	8	244
Somme . . .	33		16	33	48	92	93	282
Pour les états-majors et la réserve.		15	4	7	12	28	27	93
Somme totale . . .	33	15	20	40	60	120	120	375
Officiers existans.		45	62	78	119	104	177	585
Excédant		30	42	38	59		57	210

Après ce que nous venons de dire, nous croyons inutile toute réflexion sur les résultats qu'on peut déduire de la simple inspection du tableau ci-dessus. Nous dirons seulement qu'au mois de septembre 1821, parmi les 585 officiers de marine indiqués dans le tableau, 300 se trouvent à Lisbonne et 285 à Rio-Janeiro.

Parmi ce grand nombre d'officiers, il en est plusieurs qui se distinguent par leurs connaissances nautiques et par leur bravoure. Quoique les Portugais passent justement pour être d'excellens matelots, il s'en faut de beaucoup que le service sur la flotte soit fait comme on aurait lieu de s'y attendre. Cela vient du mauvais choix des équipages des vaisseaux de guerre, qu'on ne recrutait jusqu'à présent que d'un ramas d'individus de toutes les professions; cette mau-

vaise méthode, jointe à l'administration vicieuse de l'arsenal de la marine, qui laissait en très-mauvais état le gréement des vaisseaux, est la cause des malheurs qu'a éprouvés la marine militaire du Portugal, et du rôle peu brillant qu'ont joué dernièrement quelques-uns de ses bâtimens. En suivant de meilleures méthodes, elle aurait soutenu son ancienne réputation, comme on aurait pu l'attendre de la bravoure personnelle de ses officiers, de leurs connaissances profondes, de l'expérience et de l'intrépidité des matelots portugais, auxquels les Anglais sont les premiers à rendre justice en en employant un si grand nombre sur leurs vaisseaux de guerre et de commerce.

Il existe un corps de troupes destiné à servir exclusivement sur la flotte; c'est la BRIGADE ROYALE DE MARINE (brigada real da marinha), qui au complet devrait être forte de 5251 individus. Trois de ses bataillons ont passé avec le roi au Brésil, où leur nombre a beaucoup diminué. Un détachement de cette brigade se trouve en Portugal, où elle forme le département de Lisbonne; un autre beaucoup moins considérable est à Goa dans l'Inde. Le détachement de Lisbonne est commandé par 2 *brigadeiros*, 5 *coroneis graduados*, 2 *tenentes-coroneis graduados*, 3 *maiores effectivos*, 5 *maiores graduados*, 6 *capitães effectivos*, 1 *capitão graduado*, 10 *primeiros tenentes*, 13 *segundos tenentes*. Il y a en outre une compagnie d'*aspirantes* (aspirans).

Nous terminerons cet article par le tableau ci-dessous, que nous avons rédigé sur les documens qui nous ont été fournis par deux officiers supérieurs, dont l'un appartient à l'arsenal et l'autre à la brigade de marine.

Tableau de la solde en reis de tous les grades supérieurs et inférieurs des marins actuellement en activité sur la flotte.

GRADES.	SOLDE PAR MOIS.		TRAITEMENT (comedorias) PAR JOUR.	
	sur terre.	sur mer.	command. en chef.	command. en sous-ordre
Almirante (amiral)	200000	400000	9600	»
Vice-almirante (vice-amiral)	100000	200000	7200	»
Chefe de esquadra (contre amiral)	50000	100000	4800	3000
Chefe de divisão (chef de division)	45000	90000	3200	2000
Capitão de mar e guerra (capit. de vaiss)	35000	52000	2400	1000
Capitão de fragata (capitaine de frégate)	32000	48000	2000	800
Capitão tenente (major de vaisseau)	30000	45000	1600	600
Les grades suivans n'ont aucune augmentation de solde sur mer.				
Primeiro tenente (premier lieut. de vaiss.)	19200		1200	400
Segundo tenente (second lieut. de vaiss.)	15000		1000	400
Guarda-marinha (enseigne de vaisseau)	12000		»	400
Voluntarios (volontaires)	5000		»	400
Aspirante (élève de marine de 1re classe)	3000		»	400
Capellão (aumônier)	12000?		»	400
Les grades suivans ont des soldes différentes selon la portée des bâtimens sur lesquels ils sont embarqués.				
Commissario (commiss.) de vaiss. de ligne	20000		»	400
Commissario de frégate	18000		»	400
Commissario de brick	16000		»	400
Escrivão (écrivain) de vaisseau de ligne	18000		»	400
Escrivão de fregate	16000		»	400
Escrivão de brick	14000		»	400
Mestre (maître d'équip.) de vaiss. de ligne	21500		»	»
Mestre de frégate et de brick	18000		»	»
Primeiro piloto (prem. pilote) de v. de lig.	20000		»	»
Primeiro piloto de frégate et de brick	16000		»	»
Les grades suivans ont la même solde sur toute sorte de bâtimens.				
Contra mestre (contre-maître)	16000		»	»
Guardião (inspecteur des mousses)	13000		»	»
Segundo piloto (second pilote)	16000		»	»
Terceiro piloto (troisième pilote)	12000		»	»
Praticantes (pilotins)	5000		»	»
Marinheiro da 1a classe (matelot de 1re classe)	6000		»	»
Marinheiro da 2da classe (de 2e classe)	5000		»	»
Grumete da 1a classe (de 3e classe)	3500		»	»
Grumete da 2da classe (de 4e classe)	2000		»	»
Page (mousse)	1600		»	»

Les employés de tout grade, depuis le mousse jusqu'à l'amiral, touchent, outre la solde, une ration de vivres qui consiste par jour en une livre de viande salée ou fraîche, une de pain ou biscuit, une de riz, une demi-livre de morue, un quarteron de haricots, outre une ration de vin, d'huile, de vinaigre et de bois. Les aspirans, les volontaires et les lieutenans ont en outre une chandelle par jour; les majors de vaisseau une demi-bougie, et une lorsqu'ils commandent en chef; les capitaines de frégate une bougie, et deux lorsqu'ils commandent en chef; les capitaines de vaisseau deux, et trois lorsqu'ils commandent en chef; les chefs de division en ont trois, et une de plus lorsqu'ils commandent en chef; les contre-amiraux en ont quatre; les vice-amiraux six, et les amiraux huit.

ÉTABLISSEMENS MARITIMES ET FRAIS DE L'ENTRETIEN DE LA MARINE PORTUGAISE.

Nous commencerons ce chapitre par l'ARSENAL DE MARINE DE LISBONNE, qui est le principal établissement de ce département; on peut dire même qu'il est le seul chantier militaire du royaume; car celui de Porto est trop peu considérable pour mériter ce nom. Quoique l'arsenal de Lisbonne soit grand et bien placé, il faut avouer qu'il est peu de chose en comparaison de ceux de Portsmouth, de Brest, de Toulon, de Venise et autres grands établissemens de ce genre, que possèdent différens états de l'Europe. L'arsenal le plus vaste et le plus beau de toute la monarchie portugaise se trouve au Brésil, à *Bahia*, où même avant le départ du roi pour l'Amérique, on construisait beaucoup de vaisseaux, à cause de la bonne qualité et du bas prix des bois de construction. Viennent ensuite ceux de Damão dans l'Inde, et ceux de Rio-Janeiro, de Pará, de Maranhão, de Pernambuco, et d'Alagoas au Brésil. Le Portugal importe pour la

construction de ses vaisseaux une quantité considérable de bois; ceux du Brésil sont toujours employés pour certaines parties des bâtimens, ce qui les rend très-solides et très-durables; quant aux autres il aurait pu s'en passer, si le gouvernement n'avait pas laissé détériorer ses forêts, qui, dans plusieurs parties du royaume, sont entièrement détruites, au grand détriment des arts, de l'agriculture et de la métallurgie. Pour ce qui regarde les autres matériaux, le Portugal est forcé d'avoir recours aux nations du nord, dont il reçoit le fer, le cuivre, les voiles et jusqu'à une partie des cordages. Cependant il n'aurait qu'à exploiter les innombrables trésors métalliques qu'il possède et à accorder aux corderies de Lisbonne et de Porto, et aux fabriques de toiles du Minho, l'encouragement qu'elles méritent, pour se délivrer du tribut honteux qu'il paie depuis si longtemps à l'industrie et à l'activité des nations étrangères. Ce sujet nous fournirait une foule de réflexions que nous réservons pour l'article *Marine*, des *Considérations politiques sur la monarchie portugaise*.

La CORDARIA NACIONAL E REAL DE LISBOA (la corderie nationale et royale de Lisbonne), créée par la reine Marie. Cet utile établissement, après avoir été très-florissant en 1802, était ensuite tombé dans la plus grande décadence. Il s'est relevé depuis par le zèle et les sages innovations introduites par le colonel Franzini, qui en est l'inspecteur; et il n'aurait tenu qu'au gouvernement de lui rendre son ancienne importance; c'était de fournir abondamment à ses 263 ouvriers la matière première, au lieu de les en laisser manquer, comme on l'a fait, négligence qui a condamné à une oisiveté forcée des bras si utiles. (Voyez l'article sus-mentionné de nos considérations politiques.)

L'*officina do algodão* (la manufacture de coton), l'*officina de instrumentos mathematicos* (la fabrique d'instrumens de mathématiques), le *collegio de San-*

Pedro (le collége de Saint-Pierre), les *reclusos* (la maison des reclus), le *recolhimento de Santa-Margarida de Cortona* (l'hospice de Sainte-Marguerite de Cortone), sont des établissemens annexés à la corderie, et placés dans les mêmes bâtimens, quoiqu'ils n'aient rien de commun avec la marine militaire. Nous en avons parlé dans le chapitre de la section de la GÉOGRAPHIE COMMERCIALE et de la GÉOGRAPHIE LITTÉRAIRE, à laquelle ils appartiennent.

Il y a une administration particulière pour la FORÊT DE LEIRIA, qui est la plus importante du royaume, par la nature de ses bois. Elle est affectée à la marine, et ses réglemens, comme ceux sur les forêts en général, ont besoin de beaucoup de modifications pour que l'État puisse en tirer tout le parti possible. Il y a aussi un HÔPITAL destiné aux malades attachés à la marine, dont la dépense annuelle monte à 14 000000 reis.

Toute délabrée qu'est la marine militaire du Portugal, elle ne laisse pas de coûter annuellement des sommes très-considérables, à cause de son personnel trop nombreux. En mettant ensemble les sommes dépensées tous les ans au Brésil et en Portugal, nous trouvons que la dépense moyenne depuis 1812 jusqu'à 1821 se monte à la somme de 1753 000000 reis; cela est d'autant plus remarquable que c'est justement dans cet intervalle que, faute d'une force assez imposante pour faire respecter son pavillon, le commerce portugais a éprouvé les plus grandes pertes, par le grand nombre de prises faites par les corsaires américains et barbaresques.

ORDRES DE CHEVALERIE.

Ces institutions, enfantées par l'enthousiasme religieux et par la vertu, au milieu de l'ignorance et de l'anarchie du moyen âge, ont été pendant ces temps malheureux la sauvegarde des faibles et la terreur des

brigands. Soutenues par l'esprit d'union qui en formait le principal élément et par les exploits héroïques de leurs membres qui en relevaient le lustre, ces institutions ont rendu des services importans aux états où elles étaient établies, surtout à l'Espagne et au Portugal, qu'elles ont puissamment aidés à expulser les Maures de leur territoire. Sans entrer dans des détails qui seraient déplacés dans un essai de statistique, nous allons indiquer rapidement ce qu'il est le plus important de savoir sur les ordres de chevalerie actuellement existans en Portugal, en nous bornant à indiquer seulement l'époque de la création de ceux qui sont éteints. Nous commencerons par le plus ancien, qui est celui de Malte.

ORDRE MILITAIRE DE MALTE (Ordem de Malta).

Cet ordre, qui est le plus ancien de tous, a été institué à Jérusalem par Godefroy de Bouillon, en 1100; il a été introduit en Portugal sous le roi Alphonse Henriques. Sa principale dignité dans ce royaume est celle de *grand prieur de Crato*. Il forme une langue avec les royaumes de Castille et de Léon. Outre ce priorat, cet ordre possède en Portugal le bailliage de Leça, les bailliages honoraires d'Acre et de Negropont, par tour avec l'Espagne, et 24 commanderies. Le grand-prieur actuel est le prince de la Beira.

ORDRE MILITAIRE D'AVIZ (Ordem militar de Aviz).

Cet ordre est le même que l'ordre espagnol de Calatrava, et est le plus ancien de tous ceux qui ont été créés en Espagne; il fut établi pour protéger les pélerins, et ne fut d'abord qu'une association particulière de volontaires sans règle fixe, et connue en Portugal dès l'année 1147. Ses chevaliers furent soumis à la

règle de Cîteaux, et reçurent pour chef-lieu Calatrava, sous Sanche III, roi de Castille, en 1158. Alphonse Ier, roi de Portugal, les soumit à la même règle, et les dota magnifiquement à Evora, à la prise de laquelle ils avaient beaucoup contribué en 1162. Ils furent séparés l'un de l'autre jusqu'en 1213, qu'Alphonse II les soumit au grand-maître de Calatrava, en reconnaissance de ce que l'ordre avait cédé au Portugal toutes les places qu'il y possédait. Le même roi transporta quelque temps après le chef-lieu de l'ordre de Saint-Benoît à Aviz. Ces deux ordres restèrent réunis jusqu'en 1385, époque où Jean Ier déclara celui d'Aviz tout-à-fait indépendant de celui de Calatrava, séparation qui fut confirmée par le pape Eugène IV. Ses chevaliers portent pour signe la croix et le ruban verts. Cet ordre possède 18 *villas* et 49 commanderies.

ORDRE MILITAIRE DE SAINT-JACQUES-DE-L'ÉPÉE (Ordem militar de San Thiago-da-Espada, ou de San-Thiago).

Cet ordre est le même que celui de San-Iago, créé en Espagne sous Ferdinand II, en 1175. Il a été introduit en Portugal vers l'an 1177, par Alphonse Ier, et y resta réuni à celui de Castille jusqu'en 1288, qu'il en fut séparé par le pape Nicolas IV, à la demande du roi Denis. Le ruban de cet ordre est violet, ainsi que la croix, qui est de forme pointue. Il possède 45 *villas* et *lugares*, 150 commanderies, 75 églises et plusieurs bénéfices. Son chef-lieu est à Palmella.

ORDRE MILITAIRE DE CHRIST (Ordem militar de Christo).

Cet ordre a été institué en 1319 par le roi Denis, qui le dota très-richement, et qui lui donna la plus grande partie des revenus de l'ordre des Templiers,

qui avait été aboli. Cet ordre possède 21 *villas* et 454 commanderies. Son chef-lieu est à Thomar. Son chef est l'exempt de Thomar, et a le titre de grand-prieur. Cet ordre a le ruban et la croix rouges.

ORDRE MILITAIRE DE LA TOUR ET DE L'ÉPÉE (Ordem militar da Torre e Espada).

Cet ordre a été créé en 1459, par Alphonse V. Tombé dans un oubli complet, il fut ressuscité par le roi actuel en 1808, pour récompenser les militaires non catholiques, auxquels la différence de religion ne permettait pas de porter la décoration des autres ordres. Le prince de la Beira en est le grand commandeur; la décoration est le ruban bleu de ciel.

ORDRE DE SAINTE-ISABELLE (Ordem de Santa-Izabel).

Cet ordre a été créé en 1804 par la reine actuelle, Charlotte-Joachime, pour en décorer les dames de la plus haute distinction (da primeira grandeza). Son signe est le ruban rose et blanc.

ORDRE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION DE VILLA-VIÇOSA (Ordem de Nossa Senhora da Conceiçào de Villa-Viçosa).

Cet ordre a été créé par le roi actuel, le 6 février 1818, jour de son avénement au trône de Portugal, et fête de l'immaculée Conception de la Sainte-Vierge, en l'honneur de la protectrice de sa maison. Son chef-lieu est Villa-Viçosa. Le doyen de la chapelle royale de cette ville est commandeur né de l'ordre, et les chanoines, le prieur et les bénéficiers de cette collégiale, et ceux de la *mesa da corporaçào dos escravos*, en sont chevaliers nés. Le ruban de cet ordre est blanc et bleu de ciel.

Le roi Jean III, en 1551, réunit à la couronne les grandes maîtrises de Saint-Benoît d'Aviz, de Saint-Jacques, de Christ et le grand-prieuré de Crato, et augmenta considérablement ses revenus par cette mesure.

Plusieurs autres ordres qui n'existent plus sont indiqués dans le volume II du Mappa de Portugal antigo e moderno de João Baptista de Castro. Il y est fait mention des suivans :

De l'Aile de saint Michel, créé par Alphonse Henriques en 1167; *de la Flèche* (Frecha), créé par Sébastien en 1576; *de Saint Julien du Poirier*, qui date du temps du comte Henri : cet ordre passa en Espagne, où il existe sous le nom *de Alcantara; de Madre Silva*, établi sous le règne de Jean Ier; *des Amoureux* (Namorados), créé sous le règne de Jean Ier; des *Templiers*, créé en Palestine, et introduit en Portugal en 1126.

Nous ne saurions abandonner ce sujet sans faire quelques remarques sur l'avilissement extrême dans lequel sont tombés les ordres de chevalerie portugais, surtout celui de Christ. Cette grande décadence, qui date du siècle passé, est telle, qu'en Portugal on ne considère plus aujourd'hui ces décorations que comme un simple ornement, tandis que dans les anciens temps de la monarchie les plus grands services rendus à l'État et les exploits les plus héroïques n'étaient souvent récompensés qu'avec un habit de simple chevalier de Christ. Cette monnaie imaginaire, dont la valeur est, comme celle de toute richesse factice, en raison inverse de la quantité émise en circulation, cette monnaie imaginaire, prodiguée comme elle l'a été en Portugal, a fini par perdre tout crédit, surtout depuis qu'on a introduit l'abus de donner les décorations aux emplois, au lieu de les réserver uniquement pour récompenser les personnes qui avaient bien mérité de la patrie et du roi. Sans remonter à des temps éloignés, nous avons vu de nos jours les prodiges de valeur

qu'ont faits des militaires français pour mériter la croix de la légion d'honneur. Nous voyons qu'en Angleterre et en Autriche, où ces sortes de décorations et où les lettres de noblesse ne sont accordées qu'avec une sage économie, ces gouvernemens ont pu récompenser dignement de grandes actions et des services éminens rendus à l'État, avec un ruban ou avec un diplôme. Pourquoi le Portugal ne pourrait-il en faire autant? Dans la détresse actuelle de ses finances, sa majesté devrait s'empresser de se procurer cette puissante ressource, en créant un nouvel ordre de chevalerie, qui, destiné à récompenser les grands talens et les grandes actions, ne fût décerné qu'au petit nombre de personnes qui l'auraient vraiment mérité. On pourrait même abolir comme inutiles les pensions viagères de 12000 reis, accordées aux chevaliers, qui, par leur modicité, ne sont d'aucune ressource aux pensionnaires, et qui, par leur grand nombre, sont un fardeau pour l'État, qui pourrait d'ailleurs employer ce revenu d'une manière plus utile.

TITRES DU ROI ET ARMES DU ROYAUME.

Avant de passer au Brésil, le roi de Portugal prenait le TITRE de *Roi de Portugal et des Algarves en-deçà et au-delà de la mer en Afrique, Seigneur de Guinée et de la navigation, des conquêtes et commerce d'Ethiopie, Arabie, Perse, et des Indes.* Depuis Jean V les rois de Portugal ont pris le titre de *Majesté très-fidèle*, qu'ils portent encore.

D'après le décret du 16 décembre 1815, qui éleva le Brésil à la dignité de royaume, le roi prit le titre de *Roi des royaumes unis de Portugal, du Brésil et des Algarves en-deçà et au-delà de la mer en Afrique* (d'aquem e d'alem mar em Africa), *de Guinée, de la conquête et navigation, et du commerce de l'Ethiopie, de l'Arabie, de la Perse et de l'Inde.*

Voici la formule et les titres du roi tels qu'ils ont été

déterminés par le décret des Cortès du 8 juillet 1821 : *Dom Joào, por graça de Deos e pela constituiçào da monarquia, rei do reino unido de Portugal, Brasil e Algarves d'aquem e d'alem mar em Africa*, etc. etc.; c'est-à-dire, *Dom Jean, par la grâce de Dieu et par la constitution de la monarchie, roi du royaume uni de Portugal, Brésil et Algarves en-deçà et au-delà de la mer en Afrique*, etc. etc. Les autres titres ont tous été conservés.

Les ARMES de Portugal sont cinq écus d'azur, placés en croix sur un fond d'argent; chacun d'eux est chargé de cinq besans d'argent en sautoir, et pointés de sable pour le Portugal; l'écu bordé de gueules est chargé de sept tours pour l'Algarve, trois en chef et deux sur chaque flanc; pour support, deux dragons ailés; pour cimier, un dragon d'or; sur les deux flancs, et à l'extrémité inférieure de l'écu, paraissent deux croix; sous le premier, deux fleurs de lis de sinople, pour l'ordre d'Aviz; sous la base, une croix patriarcale de gueules, pour l'ordre de Christ. La devise varie, chaque roi en prenant une à son gré; cependant la plus ordinaire est celle-ci : *Pro rege et grege.*

GÉOGRAPHIE COMMERCIALE.

DU COMMERCE EN GÉNÉRAL.

Le commerce est l'échange réciproque des choses nécessaires ou agréables à la vie que les hommes font entre eux. Les unes sont le produit de la terre, les autres de l'industrie. La différence de climat et la diversité du sol s'opposant à l'uniformité des productions naturelles, il en arrive que, généralement parlant, chaque pays a pour ainsi dire des produits naturels qui lui sont propres, ou du moins qui y réussissent mieux qu'ailleurs. Voilà comment la nature, en obligeant les peuples d'un pays à échanger les produits de leur sol contre ceux d'un autre, paraît avoir dès le commencement de la société invité l'homme à exercer cet art utile, qui, de nos jours, est devenu la base de la force des états, et on pourrait presque dire de leur indépendance. On pourrait comparer le commerce au sang, puisqu'il vivifie les corps politiques en mettant en circulation les différentes productions du sol et de l'industrie, rendant utiles les choses superflues d'un pays, et faisant refluer dans une contrée qui en manque celles qui surabondent dans une autre.

La richesse du commerce de chaque pays est proportionnée à la quantité et à la variété des articles qui lui sont propres, et à la quantité d'argent comptant qu'il possède. Plus une contrée aura de marchandises à vendre, plus elle attirera d'argent comptant; plus elle aura d'argent comptant, plus la balance de son commerce extérieur sera considérable et à son avantage.

Si le Portugal est un des pays qui ont le plus éprouvé les effets bienfaisans d'un commerce florissant, il est aussi un de ceux sur lesquels son dépérissement a exercé le plus de ravages. Le tableau des principales époques de son commerce, depuis le commencement de la monarchie jusqu'à nos jours, met en toute évidence cette vérité. Quoique, dans les dix dernières années qui ont précédé le départ du roi pour le Brésil, le commerce du Portugal fût bien moins florissant qu'il ne l'avait été dans le 16e siècle, il s'en faut de beaucoup qu'il ait été aussi borné et aussi peu important que l'ont assuré et l'assurent encore tous les voyageurs, les géographes et les économistes qui ont écrit sur le Portugal. Jugeant du commerce de ce pays sur des ouï-dire, sur des informations vagues ou recueillies à la hâte, ou même sur quelques données isolées arrachées au mystère qui, sous le régime passé, couvrait tout ce qui regarde le commerce, les finances, le gouvernement, la population et les forces de terre et de mer, ils ont répandu les opinions les plus erronées et les plus absurdes sur cet important sujet. Ayant entre les mains, par la libéralité de Leurs Excellences M. Carvalho, ancien gouverneur du royaume et maintenant ministre de la justice, et MM. Ferreira Borges et Felgueiras, députés des Cortès, les bilans du commerce du Portugal des années 1775, 1780, 1790, et ceux de 1796 à 1820, si savamment rédigés par M. le chevalier Mauricio José Teixeira de Moraes, et connaissant les résultats généraux des bilans de quelques années correspondantes de différens états de l'Europe, nous n'hésitons pas un instant à dire que le commerce du Portugal, soit avec ses possessions d'outre-mer, soit avec les nations étrangères, était parvenu à un tel point de splendeur avant le départ du roi, qu'eu égard aux grands obstacles qui s'opposaient à tout son développement, à la nullité du commerce intérieur, au peu d'étendue du royaume et au petit nombre de ses ha-

bitans, il était non-seulement égal, mais même supérieur à celui de toute autre nation européenne, l'Angleterre seule et Hambourg exceptés. D'après les informations exactes que nous avons prises sur les lieux, en questionnant les négocians étrangers et portugais les plus riches et les plus instruits de Lisbonne et de Porto, nous pouvons assurer aussi que plus des cinq sixièmes du commerce du Portugal sont faits par des maisons portugaises, dont quelques-unes ont des fortunes si considérables, qu'on ne pourrait guère leur en trouver d'égales qu'en Angleterre, en Hollande, en Hongrie, en Russie, en Espagne, à Hambourg et à Paris. Les plus riches maisons portugaises de Lisbonne sont : *Quintella, Bandeira, Sampaio, Caldas, Machado, Braamcamp, Ferreira, Araujo, Pacheco, Franco, Monteiro et Silveira.* Quelques-unes se sont retirées du commerce; mais elles possèdent toutes des capitaux pour plusieurs millions de cruzades. On assure que Quintella a une fortune de plus de 18 000000 de cruzades. Il y a aussi plusieurs maisons très-riches à Porto. Celles de *Luis e José Martins da Costa* et de *Maya et compagnie* passent pour être riches de plus d'un million de cruzades; celles de la *veuve de Souto Freitas et fils*, et de la *veuve Fernandez Alves*, sont estimées approcher d'un million. Après celles-ci les plus considérables sont celles de *Francisco José de Barros Lima*, *Antonio Joaquim de Carvalho*, *Manoel José Leal et frère*, *Salvador Francisco Braga et fils*, *A. et F. Vanzeller*, *Vanzeller et compagnie*, etc. etc. Il faut cependant avouer qu'il n'y a pas de donnée certaine à ce sujet, et les opinions les plus disparates et les plus exagérées circulent en Portugal sur la richesse des principales maisons de commerce, comme nous avons eu lieu de l'éprouver nous-même en en demandant la liste à plusieurs personnes à l'insu l'une de l'autre. Nous nous sommes arrêté aux noms susmentionnés, parce que

ils se trouvent dans toutes les listes qu'on nous a remises. Nous ne parlons pas des maisons du Brésil, des Açores, de Madère, d'Angola, de Goa et de Macao, où il y en a de très riches, parce que la description de toutes ces contrées est étrangère au sujet de cet ouvrage.

Afin que nos lecteurs puissent se former une idée exacte du commerce de ce pays, nous allons en parcourir les différentes époques, après quoi nous exposerons l'état dans lequel il se trouve actuellement.

ÉPOQUES PRINCIPALES DU COMMERCE DU PORTUGAL.

Première époque, de 1092 *à* 1420. On peut dater la première époque des premiers temps de la monarchie jusqu'à l'année 1420. La plus grande obscurité règne sur le commerce qu'on faisait durant ce long intervalle. Les lois et les réglemens nuisibles au commerce, à l'industrie et à l'agriculture, promulgués pendant cette période, et tout ce que nous avons dit sur la population, ne permettent pas de supposer une grande étendue au commerce du Portugal pendant cette époque, d'autant plus que le commerce intérieur se faisant entièrement par échanges, faute de numéraire, il ne pouvait pas être considérable, quelque actif qu'il fût, à cause des entraves que devaient tout naturellement lui opposer les grands feudataires et les différentes législations des communes, qui subdivisaient, pour ainsi dire, le royaume en une multitude de petits états différens. Plusieurs faits démontrent cependant d'une manière incontestable l'état florissant où se trouvaient les pêcheries, tels que le traité fait par les habitans de Lisbonne et de Porto, en 1353, avec Edouard III, roi d'Angleterre, par lequel ce roi leur permettait de venir pêcher pendant cinquante ans sur les côtes et devant les ports de l'Angleterre; et l'alliance commerciale faite pour favoriser la pêche entre les villes de Sétubal, Alcacer-do-Sal, Sines et Ce-

zimbra. C'est aussi à cette époque qu'il faut rapporter les lois promulguées sur la navigation dans les Cortès d'Atougia, par Ferdinand, lois bien supérieures à celles que ce prince, aveuglé par les idées dominantes de son temps, fit pour le bien de l'agriculture. Les *bourses maritimes* de Lisbonne et de Porto, qui remboursaient la valeur des vaisseaux perdus à leurs propriétaires, sont les premiers indices des assurances maritimes, maintenant en vogue dans toute l'Europe avec tant d'avantage pour le commerce. Un autre fait aussi incontestable, c'est que les nations étrangères, sous les règnes de Denis et de Ferdinand, tiraient du blé du Portugal.

Deuxième époque, de 1420 *à* 1500. Cette période comprend les découvertes successivement faites par les Portugais, et leurs premiers établissemens dans la Barbarie, sur les côtes occidentales d'Afrique et dans les îles Canaries, les Açores, Madère, celles du Cap-Vert, de Saint-Thomas et du Prince. Le commerce extérieur recula, à la vérité, de jour en jour ses bornes; mais dans tout cet intervalle l'industrie, l'agriculture et le commerce intérieur, bien loin d'augmenter, éprouvèrent une diminution considérable causée par les lois impolitiques qui paraissaient avoir pour but d'opposer à l'industrie nationale la concurrence nuisible de l'industrie étrangère, et par les guerres aussi impolitiques que ruineuses contre les Espagnols et les Maures d'Afrique.

Troisième époque, de 1500 à 1595. C'est l'époque brillante du commerce et de la puissance des Portugais, qui étonnèrent l'Orient par leurs exploits héroïques et par l'étendue de leurs conquêtes. L'idée de leur puissance fit une telle impression sur les habitans de ces régions éloignées, que, dans une géographie ancienne, composée en Perse, on trouve le royaume de Portugal nommé la *capitale de l'Europe* (pac takht Frang). Les Portugais firent pendant ce

siècle le commerce exclusif de l'Afrique et de l'Asie. Les manufactures françaises et anglaises n'existaient pas encore; à peine les manufactures de laine commençaient-elles à prospérer en Angleterre, où elles étaient passées de l'Italie et de la Flandre. Les fabriques de soie de l'Italie pouvaient seules rivaliser avec celles de l'Asie. L'Inde était le seul pays qui possédât des fabriques de coton. Les denrées coloniales n'existaient qu'en Turquie, d'où les Portugais les avaient introduites dans les îles de Madère et de Saint-Thomas et dans le Brésil. Les Portugais faisaient la pêche de Terre-Neuve, qu'ils continuèrent jusqu'à la domination espagnole. Après avoir ôté aux Vénitiens et aux Turcs le commerce de l'Asie, le Portugal le conserva exclusivement jusqu'à la fin de la seconde dynastie. Quoique les rois se fussent réservé le monopole des épiceries, pour la vente desquelles ils tenaient un comptoir à Anvers, tout le reste du commerce de l'Asie était libre à tous les sujets portugais. Pour se former une idée des trésors immenses gagnés par la nation pendant cette période, il suffit de considérer ce que gagnèrent les Hollandais dans le siècle suivant, quoiqu'ils n'en eussent qu'une seule partie.

Quatrième époque, de 1595 *à* 1640. Cette courte période, qui a été la plus fatale à la puissance et au commerce du Portugal, comprend les quarante-cinq dernières années de la domination espagnole, pendant lesquelles commença la lutte avec les Hollandais dans l'Inde, le Brésil et l'Afrique; lutte qui finit malheureusement pour le Portugal, qui y perdit ses plus importans établissemens d'Afrique et de l'Orient, mais que la nation soutint avec constance et dignité. La marine militaire fut détruite avec celle de l'Espagne, et la marine marchande diminua en quelques années de plus de 200 gros vaisseaux. La mauvaise administration intérieure, les troubles civils, l'épuisement produit par la diminution successive du com-

merce de l'Asie et par les contributions énormes payées aux Espagnols pendant soixante ans, ruinèrent l'État et lui enlevèrent les trésors immenses accumulés pendant l'époque précédente.

Cinquième époque, de 1640 *à* 1668. Le commerce du Portugal avec l'Asie avait éprouvé une grande diminution, à cause de la concurrence des Hollandais, avec lesquels on partageait encore celui des denrées coloniales, parce que ces républicains s'étaient rendus maîtres d'une grande partie du Brésil, savoir, des capitaineries de Pernambuco, Maranhão, etc. L'agriculture et l'industrie, ainsi que le commerce intérieur du Portugal, étaient dans l'état le plus déplorable, surtout après la promulgation de la loi sur l'introduction des vivres, demandée par les Cortès et obtenue en 1641. Il faut ajouter à tout cela l'altercation avec Cromwel, dont les conséquence fatales se font encore sentir. Cependant la prudence de Jean IV, qui ne permit pas que sous son règne les Juifs fussent persécutés, retint dans le royaume beaucoup de trésors qui étaient sur le point de lui échapper, et fournit à ce roi de grandes ressources pécuniaires, qui le mirent en état de soutenir la longue et sanglante guerre contre l'Espagne, qui fut obligée de reconnaître son indépendance. On voit dans tout ce règne une grande énergie nationale, qui disparaît sous les suivans. Toute cette période, si fatale au commerce portugais, se signale par la diminution successive du commerce extérieur, et par la nullité presque absolue de celui de l'intérieur.

Sixième époque, de 1668 *à* 1750. Cette période offre le singulier spectacle d'une nation qui, négligeant la culture d'un sol natal aussi beau que fertile, va défricher dans un autre hémisphère celui du Brésil, employant les trésors tirés de ses entrailles pour faire prospérer une nouvelle patrie; et la conduite plus singulière encore du premier Colbert portugais, du comte

d'Ériceira, qui, au lieu de relever l'agriculture, la population, les finances et le commerce intérieur qui étaient tombés dans l'état le plus déplorable, établit partout des fabriques et des manufactures. Ses soins furent couronnés d'un assez grand succès, puisque ces établissemens prospérèrent jusqu'au point de faire défendre l'entrée des étoffes de laine étrangères, défense qui dura jusqu'au traité de Méthuen en 1703. C'est en représailles de la prohibition que la France fit des sucres du Brésil, qu'on défendit ses soiries en Portugal. D'autre part, c'est durant la première partie de cette période que les colonies françaises, anglaises et hollandaises commencèrent à entrer en concurrence avec le Brésil pour les articles coloniaux, dont jusqu'alors il faisait exclusivement la vente, et que les Juifs, ayant été persécutés de nouveau sous le règne de Pierre II, émigrèrent en Hollande, en Angleterre et en France, en augmentant extraordinairement, par leurs capitaux, les fonds encore médiocres des compagnies hollandaise, anglaise et française, qui prirent par là une nouvelle vie, et achevèrent de ruiner le commerce portugais dans l'Inde. Pendant le long règne de Jean V, le commerce, l'agriculture, la population et les finances allèrent toujours de mal en pis, et les établissemens du comte d'Ériceira, bien loin d'augmenter, ne se soutinrent qu'avec la plus grande difficulté. C'est le gain fait dans le commerce d'Asie; c'est la vente des denrées coloniales, presque exclusive pendant plusieurs années; c'est la découverte des riches mines d'or et de diamans du Brésil, qui eut lieu durant cette époque, qui couvrirent l'excédant énorme des importations sur les exportations, que le Portugal devait solder avec de l'argent comptant.

Septième époque, de 1750 *à* 1807. La première moitié de cette période, qui comprend le règne à jamais mémorable de Joseph, et le ministère du second Colbert portugais, le marquis de Pombal, offre le

tableau imposant des prodiges que peut opérer un gouvernement aussi sage qu'énergique. Sans finances, sans crédit, sans commerce, sans industrie, sans armée de terre et de mer, sans considération chez l'étranger, luttant contre les élémens qui paralysaient les mesures les plus sagement combinées pour remonter la machine désorganisée de l'État, ce grand homme parvint à créer des finances, à redonner le crédit au gouvernement, à étendre considérablement le commerce et la navigation, à rendre florissantes les pêcheries de l'Algarve, à établir un grand nombre de fabriques et de manufactures, à encourager la littérature et les sciences par la restauration de l'université de Coimbra et par la création de plusieurs établissemens d'instruction publique, à réorganiser l'armée de terre, à construire de nouvelles forteresses, à restaurer les anciennes, à créer une flotte respectable, à redonner au Portugal la considération dont il avait joui autrefois chez l'étranger, et à faire renaître des ruines de Lisbonne une ville superbe, plus grande et plus peuplée que l'ancienne. Il est vrai qu'il n'encouragea pas assez l'agriculture, en laissant subsister tant de réglemens absurdes et pesans qui entravent cet art, le plus noble et le plus utile de tous, et qui est la base de la population, de la force et de la richesse de tous les États; mais on ne peut lui refuser le mérite de lui avoir fait faire quelques progrès, et d'avoir surtout étendu beaucoup la culture de la vigne, qui fait rentrer de si grosses sommes dans le royaume, et celle du mûrier, qui aurait pu affranchir le Portugal du tribut qu'il paie aux étrangers pour la soie qu'ils lui fournissent, si son système eût été suivi. C'est dans la seconde moitié de cette période que le Portugal recueillit le fruit des travaux de ce grand homme, fruit augmenté par la création de quelques nouvelles manufactures, par les tentatives faites pour accroître la population, étendre l'agriculture du Portugal et l'exploitation de ses mines,

et les soins du gouvernement pour rendre plus considérables les produits du Brésil; soins favorisés par l'avantage inappréciable de jouir presque toujours d'une paix profonde, tandis que tout le reste de l'Europe était en proie aux convulsions produites par les deux guerres de l'indépendance de l'Amérique anglaise et de la révolution française. Excepté les règnes illustres d'Emmanuel-le-Fortuné et de Jean III, l'histoire portugaise ne présente à aucune époque le commerce aussi brillant que pendant cette période. Les exportations excédaient chaque année de plusieurs millions les importations; la navigation, la population et l'agriculture faisaient tous les jours des progrès; et les manufactures du Portugal, sans être encore parvenues au point de perfection dont elles sont susceptibles, étaient beaucoup au-dessus de l'état de médiocrité, et bien loin sans doute de l'état déplorable dans lequel des voyageurs, des géographes et des économistes, aussi inexacts que dominés par l'esprit de parti, s'efforçaient de les peindre. Tant de prospérité disparut lors de la première invasion des Français, arrivée en 1807, et du départ du roi pour le Brésil, qui en fut la suite.

Huitième époque, de 1807 *à* 1821. Cette période offre le spectacle déplorable d'une nation aussi brave que malheureuse, qui voit détruire dans le court espace de quelques années tous les élémens de sa prospérité et de sa force. Le dommage causé au commerce, à l'industrie et à l'agriculture du Portugal par la première invasion des Français, par le départ du roi, par les deux invasions suivantes en 1809 et 1810, et par les fausses mesures prises par le gouvernement est incalculable. Pendant la première invasion tous les ports furent fermés au commerce. Les Français détruisirent les établissemens principaux de l'industrie portugaise, en dispersant les individus qui y étaient employés, en détournant pour d'autres objets les fonds

destinés pour leur entretien, et en interrompant toute communication avec les possessions d'outre-mer, où les fabriques trouvaient leurs principaux débouchés. Les deux invasions suivantes achevèrent la ruine du commerce et de l'agriculture du royaume. Tout s'enfuit devant l'armée ennemie, et se réfugia, soit dans les montagnes, soit dans la capitale, et la moitié du Portugal resta déserte, pendant que la crainte d'être envahie plongeait l'autre dans la consternation. Lorsque les choses changèrent et que l'ennemi fut entièrement repoussé au-delà des frontières, la désolation produite par le pillage et l'incendie fut augmentée par l'épidémie et la disette qui enlevèrent un grand nombre des habitans échappés au fer ennemi. Ceux qui survécurent à tous ces fléaux se trouvèrent, à leur retour dans leurs foyers, sans moyens de subsistance et dans l'impossibilité de continuer les travaux de l'agriculture. Pour comble de maux la franchise sans bornes accordée par le gouvernement aux vaisseaux étrangers dans tous les ports du Brésil en 1808, le funeste traité de 1810 conclu avec l'Angleterre, et la guerre aussi impolitique que désastreuse contre les insurgés de l'Amérique méridionale, achevaient de ruiner le commerce et l'industrie du Portugal, dont la marine marchande et militaire venait d'être presque entièrement ruinée, faute des mesures qui auraient dû protéger ces deux branches essentielles de la prospérité publique. Les nombreuses recrues nécessaires pour tenir au complet une armée de soixante mille hommes de ligne et cinquante mille de milices, la consommation extraordinaire du gros et menu bétail et des grains destinés aux semailles, et les frais indispensables d'une guerre active, en augmentant partout les moyens de destruction, achevaient de priver l'État de toutes ses ressources. La sensible diminution des revenus publics, la dépréciation du papier-monnaie, la ruine du commerce, de l'industrie, de la population, de l'agriculture,

les dettes considérables contractées pendant la guerre, le manque absolu de crédit public, la scandaleuse malversation des agens du fisc, les vaisseaux marchands portugais saisis par les amis comme par les ennemis, et exposés aux insultes des pirates, à la vue même de leurs propres forteresses, complètent le tableau déplorable de la triste situation du Portugal pendant cette période. Le bilan général du commerce avec l'étranger présente le compte des sommes énormes perdues annuellement par le Portugal depuis 1807. Les années les plus malheureuses furent : 1810, où il perdit 11 324000 cruzades; 1811, où la perte monta à 79 475000; 1812, où elle fut encore de 59 858000; 1813, de 52 623000; 1814, de 12 730000, et 1815, de 12 725000; et quoique cette perte soit allée en diminuant depuis cette époque, néanmoins elle a toujours été et elle est encore très-grande, comme on peut le voir par le bilan du commerce avec l'étranger. Les subsides accordés par l'Angleterre et le numéraire entré en Portugal pour payer l'armée anglaise peuvent à peine égaler les sommes considérables envoyées annuellement à Rio-Janeiro pour la solde et l'entretien de la portion de l'armée portugaise qui est au Brésil, et pour couvrir les dépenses de quelques expéditions maritimes destinées à fournir des troupes à la guerre contre les Espagnols de l'Amérique méridionale.

COMMERCE INTÉRIEUR.

Le manque de routes, de canaux et de fleuves navigables, de chariots, de gros bétail et d'autres moyens propres à faciliter la circulation des produits du sol et de l'industrie, rend presque nul le commerce intérieur du Portugal, qui, sans ces obstacles, pourrait être de la plus grande importance, par la richesse de son sol et la variété de ses produits. C'est en partie à ce défaut

de communications intérieures qu'il faut attribuer l'état pitoyable de l'agriculture dans l'Alem-Tejo et l'Estremadura, et la nécessité où l'on a été depuis plus de trois siècles d'importer du blé étranger pour l'approvisionnement de Lisbonne, de Porto et de l'Algarve. Il est vrai que la grande étendue des côtes, relativement à la petite surface de ce royaume, diminue beaucoup cet inconvénient : aussi peut-on dire que presque tout le commerce du Portugal se fait par mer. *Braga*, *Guimarães*, *Coimbra*, *Abrantes*, *Leiria*, *Bragança*, *Beja*, *Covilhàa*, *Elvas* et *Portalegre* sont les villes les plus commerçantes de l'intérieur. *Viseu*, *Evora*, *Golegan*, *Lamego* et *Pezo de Regoa* ont des foires très-riches et très-fréquentées. C'est dans cette dernière ville que se tient tous les ans dans le mois de février la fameuse foire dans laquelle la Compagnie des vins du Haut-Douro établit la séparation entre ceux dits de *feitoria* et ceux de *ramo*, en fixe les prix et fait ses achats. La masse des affaires peut être évaluée, année commune, de 10 à 12 millions de cruzades. Le commerce intérieur est libre, et le gouvernement, qui a renoncé à plusieurs monopoles, a aussi déclaré libres de tout droit les marchandises qui ont déjà été taxées dans les ports de mer.

COMMERCE EXTÉRIEUR.

Pour se former une idée exacte du commerce extérieur du Portugal, il faut avant tout le diviser en deux branches principales, savoir : le *commerce extérieur avec les provinces d'outre-mer*, et le *commerce extérieur avec les nations étrangères*. Ce sont les productions des vastes provinces transatlantiques qui sont la source principale de la richesse du commerce extérieur du Portugal, et qui ont produit cet excédant des exportations sur les importations, qu'on remarque dans les bilans des affaires de ce royaume avec les nations

étrangères, surtout pendant la brillante époque du commerce qui a précédé le départ du roi pour le Brésil. Sans faire cette distinction on s'exposerait continuellement à juger inexactement le commerce extérieur du Portugal. Suivant donc cette division principale nous allons commencer par le commerce extérieur du Portugal avec ses possessions en Asie et sur la côte orientale de l'Afrique, commerce qui a été la source de la puissance maritime de ce royaume, et qui est bien loin d'être réduit à l'état de nullité où l'ont cru des écrivains étrangers mal informés.

COMMERCE DU PORTUGAL AVEC L'ASIE ET LA CÔTE ORIENTALE D'AFRIQUE.

Ce fut en 1486, sous le règne de Jean II, que les Portugais doublèrent le Cap de Bonne-Espérance; et ce fut en 1500 qu'ils parurent pour la première fois comme commerçans sur les côtes de l'Inde, avec l'escadre commandée par Pedro Alvares Cabral. Depuis cette époque jusqu'à l'année 1595, que les Hollandais firent leur première entreprise dans le commerce de l'Inde, les Portugais le possédèrent sans concurrens; et Lisbonne fut en Europe l'entrepôt général des marchandises de l'Asie. Les Anglais et les Français firent des entreprises semblables à l'exemple des Hollandais; mais les Portugais conservèrent long-temps la supériorité, et il est même probable qu'ils ne l'auraient pas perdue si la soumission du Portugal à l'Espagne n'eût entraîné les malheurs successifs qui occasionnèrent sa ruine, et qui le réduisirent à un état déplorable, ainsi que les autres branches d'industrie, pendant ces 60 années de calamités, qui firent sentir encore long-temps après leurs conséquences funestes. Joseph Ier trouva ce commerce dans la plus grande décadence. Ses bonnes intentions pour la prospérité de la nation, aidées des soins éclairés de son ministre le marquis de Pombal, donnèrent une nouvelle vie au commerce

de l'Inde, soit par les expéditions qu'il fit faire pour le propre compte de l'État, soit par celles que des particuliers, aidés par le gouvernement, firent à son exemple, soit enfin par l'établissement d'associations destinées à faciliter les entreprises du même genre. Ses successeurs, quoique moins zélés, ne laissèrent cependant pas de considérer ce commerce comme un objet très-important pour la nation; ils eurent même le bon sens de le protéger dans le malheureux traité conclu avec l'Angleterre en 1810, se réservant la faculté d'imposer des droits très-forts et même prohibitifs sur les articles connus sous la dénomination de *marchandises des Indes orientales anglaises* et *productions des Indes orientales.*

Le point central de ce commerce est Goa pour les productions de l'Inde, et Macao pour celles de la Chine. Lisbonne est la seule place du royaume qui en soit en possession.

Le commerce avec ces régions éloignées, qui a toujours été considéré par toutes les nations comme une source inépuisable de richesses, a trouvé en Portugal une opposition marquée de la part de gens qui ont prétendu qu'il était nuisible à l'État, par la grande quantité de numéraire dont il causait la sortie. Quoiqu'on ne puisse nier que les exportations du Portugal pour l'Asie ne consistent qu'en quelques vins du pays que les bâtimens chargent, en ceux de Madère qu'ils prennent à leur passage, et en une petite quantité de corail, de papier, de rhum, de verroterie d'Italie, de jambons et autres viandes salées du pays, de métaux, de beurre et fromages étrangers, et de produits des fabriques du royaume, dont la valeur totale forme à peine le vingtième de celle des piastres espagnoles, de l'or portugais et des lettres de change (qui sont l'équivalent de ces deux espèces), qu'on y envoie pour payer les retours, néanmoins il faut considérer que de l'immense quantité de toileries qui en sont importées,

et qui forment un des objets principaux de ces expéditions, une grande partie est vendue pour l'étranger, et l'autre est employée à la consommation ou dans les fabriques de toiles peintes, qui sont également l'objet d'une exportation considérable. Le poivre, le thé, la canelle, les épiceries, les drogues, le salpêtre, les nankins, l'ivoire, la nacre, les perles, la porcelaine, le coton, la soie et les soieries, le rotin, l'écaille, etc., sont les articles qui sont importés en Portugal, et dont le pays n'en consomme que la moindre partie, le reste étant exporté pour différentes contrées de l'Europe et pour ses établissemens d'outre-mer. Les objets qui sont consommés épargnent au pays l'argent qu'il aurait à payer à l'étranger pour se les procurer, et ceux qui sont exportés en font entrer de nouveau la valeur, mais augmentée de la différence entre les prix du premier achat et ceux de la vente. En outre, l'Etat gagne à ce commerce les droits qu'il perçoit sur les marchandises, les ouvriers gagnent leurs journées par le chargement des bâtimens, les particuliers y fournissent les approvisionnemens et les autres objets nécessaires, et la marine marchande, qui est la pépinière et l'école de la marine militaire, y trouve son entretien et de l'exercice. C'est à la continuation de ce commerce que le Portugal doit en grande partie l'avantage inappréciable d'avoir d'excellens marins, qui sont au moins aussi habiles et aussi intrépides que ceux des premières nations maritimes du globe.

La guerre contre la France, ses funestes conséquences, et les nombreux pirates qui infestent l'Atlantique et les mers de l'Orient, paraissaient devoir diminuer beaucoup le commerce avec ces contrées éloignées, d'autant plus que, depuis l'ouverture de tous les ports du Brésil aux nations étrangères, beaucoup d'expéditions se faisant directement de ce pays pour l'Asie, les cargaisons de retour, qui consistent principalement en objets pour la consommation du Brésil et

de l'Afrique portugaise, n'abordent plus aux ports du Portugal. Il n'en est cependant pas ainsi, comme on peut le voir par la simple inspection du tableau tracé ci-après des bâtimens partis annuellement de Lisbonne pour l'Asie, tableau qui démontre clairement que cette branche du commerce portugais, bien loin d'avoir diminué, s'est au contraire considérablement accrue, surtout quand on considère qu'on n'a pas compris dans cette liste les vaisseaux partis des ports du Brésil, et que dans les dix-sept années indiquées il y a celles des invasions françaises. Quoique ces bâtimens soient de différentes portées, on peut néanmoins les calculer en bloc, au moins de 500 tonneaux chacun : quant à leurs cargaisons de retour, on peut également les évaluer l'une dans l'autre, à 400 000000 reis chacune.

Tableau du nombre des vaisseaux qui sont partis de Lisbonne pour l'Asie pendant les 17 dernières années.

Années.	Bâtimens.	Années.	Bâtimens.
1804	11	1813	9
1805	10	1814	11
1806	10	1815	12
1807	10	1816	12
1808	1	1817	9
1809	1	1818	13
1810	6	1819	14
1811	4	1820	10
1812	11		

Le commerce de la côte orientale de l'Afrique portugaise, qui forme la capitainerie de Mozambique, est assez florissant, et est compris dans celui de l'Asie. Mozambique en est le point central. On y importe, quoique en petite quantité, toutes les denrées du Portugal et du Brésil. Celles qui y ont le plus grand débit sont le vin, la poudre à canon, les armes à feu, la verroterie d'Italie et quelques marchandises de l'étranger, outre une grande quantité de piastres d'Espagne, et quelques pièces d'or du Portugal de 6400 reis,

qui sont le fonds principal de tous les bâtimens qui y vont faire la traite des esclaves. On y importe encore de Goa, Damão, Diu et du Bengale des marchandises fabriquées dans les pays voisins, qui servent pour faire l'échange de l'or; de l'ivoire et des esclaves; quelques denrées d'Europe, et du thé et d'autres marchandises de la Chine pour la consommation du pays, qui arrivent par Bombay. Ces importations sont distribuées dans toutes les capitaineries par les différens ports des gouvernemens qui leur sont subordonnés. Les exportations principales consistent en 8 ou 9000 esclaves (en 1818 on en exporta 8164), dont la plus grande partie furent vendus au Brésil, et en beaucoup d'ivoire et d'or en poudre, outre du blé, des légumes, du riz et autres vivres, qui, avec quelques centaines d'esclaves, passent à l'île Bourbon, et autrefois passaient aussi à l'île de France.

Bilan du commerce du Portugal avec ses possessions au-delà du Cap de Bonne-Espérance.

Années.	Importations en cruzades.	Exportations en cruzades.	Pertes en cruzades.	Gains en cruzades.
1796	4 167 000	101 000	4 066 000	»
1797	2 616 000	1 285 000	1 331 000	»
1798	4 147 000	1 352 000	2 794 000	»
1799	5 661 000	6 974 000	»	1 312 000
1800	4 973 000	7 085 000	»	2 112 000
1801	5 501 000	2 761 000	2 740 000	»
1802	5 833 000	3 222 000	2 610 000	»
1803	6 265 000	3 648 000	2 677 000	»
1804	5 423 000	4 855 000	568 000	»
1805	4 417 000	3 769 000	648 000	»
1806	4 486 000	4 057 000	429 000	»
1807	6 915 000	6 359 000	556 000	»
1808	»	199 000	»	199 000
1809	1 878 000	133 000	1 744 000	»
1810	»	1 042 000	»	1 042 000
1811	3 308 000	926 000	2 382 000	»
1812	2 396 000	684 000	1 711 000	»
1813	5 843 000	650 000	5 193 000	»
1814	5 625 000	1 539 000	4 085 000	»
1815	9 092 000	5 180 000	3 911 000	»
1816	6 549 000	8 587 000	»	2 038 000
1817	6 066 000	5 622 000	444 000	»
1818	5 196 000	4 932 000	263 000	»
1819	3 963 000	2 319 000	1 644 000	»

Ce fut en 1500, sous le règne d'Emmanuel, que Pedro Alvès Cabral découvrit par hasard le Brésil, en allant aux Indes orientales. Avant de poursuivre son voyage, il envoya au roi des détails sur ce qu'il y avait trouvé, et y laissa des personnes chargées de mieux reconnaître le pays, et de suivre les instructions qu'elles recevraient de Portugal à cet égard. Ces rapports n'ont cependant pas produit l'effet auquel on s'attendait, les Portugais étant tellement occupés de leurs entreprises en Asie, qu'ils ne donnèrent point à leurs nouveaux établissemens du Brésil l'importance qu'ils méritaient. Ils ne songèrent pas même de long-temps à cultiver les épiceries et les autres objets que ce pays produisait; et au lieu d'y envoyer des personnes qui eussent les connaissances nécessaires pour y établir un commerce régulier avec le Portugal, ils ne faisaient qu'y reléguer les criminels, sans en tirer aucun profit.

Au commencement du règne de Jean III on suivit à peu près ce même système, de manière que, outre les naturels du pays, la population en était principalement composée d'exilés et de quelques Juifs qui s'y rendaient pour fuir les persécutions qu'ils éprouvaient en Portugal. Ces colons tiraient le meilleur parti possible des ressources que ce beau pays leur offrait; mais sans moyens d'exploitation, il leur était impossible d'en former un objet bien important. Les Portugais se décidèrent enfin à donner de l'extension à la culture des plantes propres au territoire de ce pays, et envoyèrent quelques personnes en état d'atteindre le but qu'on se proposait; mais elles furent d'abord contrariées par les naturels, et eurent ensuite à en expulser les Espagnols et les Français qui y avaient fait quelques petits établissemens, de sorte qu'elles ne purent faire qu'un commerce très-borné avec le peu d'articles que ce pays fournissait.

Sébastien, quoique occupé de ses guerres d'Afrique, ne laissa pas de songer à l'augmentation du commerce avec le Brésil et à la culture de ce pays ; mais il n'obtint qu'un faible succès.

Henri (le cardinal), dans son règne de courte durée, n'en fit pas moins que son prédécesseur, de sorte que le Portugal recevait déjà de son temps différens articles du Brésil.

Les trois Philippes, pendant les soixante années qu'ils dominèrent en Portugal, négligèrent presque tout-à-fait le Brésil, dont la culture et le commerce avec ce royaume firent très-peu de progrès. Abandonné à ses propres forces, le Brésil tomba presque tout entier au pouvoir des Hollandais, qui en surent tirer un meilleur parti.

Jean IV reconquit le Brésil sur les Hollandais, et fit de son mieux pour en conserver la culture et pour en rétablir le commerce avec le Portugal ; mais les guerres opiniâtres qui succédèrent à son avénement ne lui permirent pas de faire tout ce qu'il aurait voulu. L'or et les autres articles que le Portugal tirait déjà du Brésil donnaient quelque activité aux relations entre les deux pays, quoique leur résultat ne fût qu'un faible secours pour les besoins de l'État. Les choses restèrent sur le même pied pendant tout le règne d'Alphonse VI.

Ce ne fut que sous Pierre II que les riches mines du Brésil furent découvertes et exploitées grandement. Les particuliers qui s'en chargèrent firent leur fortune, et l'État en tira aussi un grand profit par le cinquième du produit, qu'ils lui payaient. Quelques-uns de ces particuliers se fixèrent ensuite au Brésil pour y faire des exploitations agricoles, et d'autres se retirèrent en Portugal, y achetèrent des propriétés ou s'adonnèrent au commerce, en faisant l'échange des productions d'un pays contre celles de l'autre, tant pour compte en participation que pour compte propre, de manière que le commerce réciproque entre les deux pays devint un objet d'importance, non-seulement pour les

particuliers, mais aussi pour l'État, par l'augmentation du produit des douanes et d'autres avantages.

Jean V ayant trouvé la culture du Brésil bien avancée, ses mines en activité et son commerce avec le Portugal toujours croissant, songea sérieusement à son augmentation. Il établit des convois réguliers de bâtimens marchands bien escortés, qui chargeaient en Portugal des objets du crû et des manufactures du pays, et d'autres objets importés de l'étranger, et qui rapportaient des pierres précieuses, de l'or et différentes autres productions du Brésil, en assez grande quantité.

Joseph, voyant le parti que les autres nations tiraient de leurs colonies, jugea que le Portugal avait tous les moyens d'en faire de même, et employa conséquemment tous ses soins pour faire augmenter dans le Brésil les plantations de sucre, coton, riz, indigo, café, cacao et autres articles, étendant en même temps les communications avec l'intérieur pour faciliter le transport de ces denrées aux différens lieux d'embarquement. Ensuite il institua en Portugal des compagnies de capitalistes pour le commerce avec Pernambuco, Pará et Maranhão, qui jusqu'alors était plus faible que celui des autres capitaineries, et leur accorda la protection et les priviléges nécessaires à leur prospérité : le principal but de ces compagnies était l'augmentation de la culture et des établissemens de ces contrées. Il établit aussi en Portugal des fermes royales pour les bois du Brésil, les diamans et l'huile de baleine ; et par les prérogatives qu'il accorda aux premiers fermiers, il contribua à leur fortune, en même temps que l'État tirait un grand avantage de l'importance qu'ils avaient su donner à ces objets.

Marie chercha à suivre le même système que son prédécesseur, et le commerce du Portugal avec le Brésil se trouva dans un état florissant pendant son règne, non-seulement par ses mesures sages, mais

encore par la neutralité qu'elle sut conserver. Les compagnies dont nous avons fait mention ont cependant été dissoutes, soit à cause de leur mauvaise direction, soit parce que le gouvernement ne les a pas considérées comme nécessaires au but de leur institution. Elles ont au reste fait face à leurs engagemens; mais les actionnaires sont encore aujourd'hui en débours d'une partie de leurs capitaux, les liquidations n'en étant pas encore terminées, quoiqu'il se soit écoulé un grand nombre d'années depuis cette époque. Le temps stipulé pour la durée des fermes étant échu, elles ont aussi été supprimées, probablement parce que les fermiers n'y ont plus trouvé leur compte, ou parce que le gouvernement a jugé à propos de ne plus les continuer.

Il avait toujours été strictement observé que les denrées du Brésil fussent transportées en Portugal, tant pour sa consommation que pour l'exportation, de sorte que tout le commerce du Brésil était fait par l'entremise du Portugal, qui y faisait un gain énorme. Le roi actuel, pendant sa régence, s'étant retiré au Brésil avec sa cour, lors de l'invasion du Portugal par les Français, déclara que toutes les nations pourraient commercer avec le Brésil. Deux ans après il fit un traité avec l'Angleterre, moyennant lequel toutes les marchandises anglaises indistinctement pourraient être admises en Portugal et au Brésil, et ne seraient assujetties qu'à la moitié des droits que paient celles des autres nations dont l'importation y est permise.

Ces deux mesures, et l'admission des vins étrangers dans le Brésil, ont porté un coup mortel à l'industrie et au commerce du Portugal, qui de ce moment fut obligé de partager avec les nations étrangères l'approvisionnement de cette vaste et riche contrée. Le nouveau tarif que l'on va promulguer, réglé d'après un plan tracé par des personnes aussi savantes dans les plus hautes théories de l'économie politique que familiarisées avec

les différentes relations commerciales des deux pays entre eux, va remédier à cet inconvénient ; et, sans détruire l'état florissant où se trouve le commerce du Brésil, restaurer celui du Portugal, qui, sans les mémorables événemens qui ont eu lieu dernièrement, allait infailliblement être ruiné par les réglemens auxquels ce commerce était assujetti.

Les articles principaux du Brésil importés en Portugal sont, après le sucre, le coton, les peaux et les cuirs, le cacao, l'or, le tabac, le café, le riz et l'indigo, qui montent chacun à plusieurs millions ; le quinquina ordinaire, la salsepareille, l'ipécacuanha, le bois de teinture, dit vulgairement bois de Brésil, le bois de construction, les diamans et autres pierres précieuses ; l'eau-de-vie, la cire, le cuivre, la canelle giroflée fine et grosse, les cocos, l'écaille, l'huile et les barbes de baleine, le gingembre, le baume de Copalru, etc. etc. Le bois de Brésil, le tabac et les diamans sont des monopoles appartenans à la couronne, à laquelle appartenait aussi le commerce exclusif de la pêche de la baleine et celui du sel, qui depuis quelques années ont été déclarés libres. Les places principales qui font ces exportations sont Bahia, Rio-Janeiro, Pernambuco, Maranhão et Parà. Les principaux articles d'exportation du Portugal pour le Brésil consistent en vins, beurre, morue, huile, eau-de-vie, sel, fromage flamand, vinaigre, jambons, buiscuit fin et ordinaire, farine, fer en barres et travaillé, cuivre, étain, plomb et autres métaux travaillés, médicamens, couleurs, acides, esprits, goudron, poix, papier, livres, parasols, meubles de maisons et ornemens d'église, miroirs, vitres, lunettes, verroterie de Venise, bayette, draps et autres étoffes de laine, toiles de Bretagne, toiles d'Allemagne, toiles écrues de Hollande et autres toileries, cordages, toiles de coton, nankins, mousselines, mouchoirs et autres étoffes de l'Asie, outre une grande quantité de produits des fabriques du royaume, dont on trouvera les détails dans le tableau placé à la

suite de ceux qui présentent le bilan du commerce du Portugal avec les nations étrangères (pag. 445). Les places qui font ce commerce sont Lisbonne, Porto, Figueira, Vianna, Aveiro, Setubal, Villa-do-Conde.

Bilan du commerce du Portugal avec le Brésil depuis 1795 jusqu'en 1820.

Années.	Importations en cruzades.	Exportations en cruzades.	Pertes en cruzades.	Gains en cruzades.
1796	28 687 000	17 455 000	11 231 000	»
1797	10 647 000	21 314 000	»	10 667 000
1798	27 041 000	26 670 000	370 000	»
1799	31 461 000	39 502 000	»	8 041 000
1800	31 320 000	23 580 000	7 739 000	»
1801	36 941 000	26 700 000	10 241 000	»
1802	25 883 000	25 379 000	503 000	»
1803	28 330 000	24 821 000	3 509 000	»
1804	27 999 000	28 458 000	»	458 000
1805	34 871 000	23 763 000	11 108 000	»
1806	35 384 000	21 065 000	14 319 000	»
1807	34 819 000	17 382 000	17 437 000	»
1808	1 367 000	3 777 000	»	2 410 000
1809	12 048 000	8 594 000	3 454 000	»
1810	9 208 000	7 331 000	1 877 000	»
1811	9 083 000	6 981 000	2 102 000	»
1812	9 969 000	6 159 000	3 809 000	»
1813	11 991 000	8 968 000	3 023 000	»
1814	17 514 000	14 228 000	3 285 000	»
1815	22 648 000	20 584 000	2 064 000	»
1816	24 159 000	25 760 000	»	1 601 000
1817	20 772 000	21 419 000	»	647 000
1818	24 115 000	19 849 000	4 265 000	»
1819	18 792 000	16 366 000	2 425 000	»

COMMERCE DU PORTUGAL AVEC SES ÉTABLISSEMENS SUR LA CÔTE OCCIDENTALE D'AFRIQUE.

Ce commerce, qui a toujours été très-avantageux au Portugal par le débit qu'il a fait des produits de son sol et de son industrie, par les articles précieux qu'il en a reçus, et surtout par le grand nombre d'esclaves qu'il en a tirés, et qui ont servi à défricher le sol fertile du Brésil, ce commerce a quatre centres principaux, qui correspondent aux quatre divisions géographiques des pays où il se fait, savoir: les îles du cap Vert; celles de San-Thomé et du Principe dans le golfe de Guinée; les établissemens le long de la côte, entre les caps Verga et Sainte-Marie, où se trouvent Bissao et Cacheu; et ceux dans le Congo, où sont situés San-Paulo de Loanda dans l'Angola, et San-Filippe dans le Benguela. Le commerce avec Bissao et Cacheu était fait par une compagnie qui fut éteinte en 1780, et qui fut remplacée par une nouvelle, jouissant des mêmes priviléges, mais qui s'éteignit aussi en 1788. Son commerce, sous le titre de *Commercio da Costa d'Africa*, s'étendait depuis le cap Blanc jusqu'au cap de Palmas. Depuis l'extinction de la compagnie, le commerce devint libre pour tous les négocians portugais. La traite des esclaves, qui formait l'article principal de ce trafic, ayant été abolie, l'exportation consiste maintenant en cire, ivoire, cuir, bois de Campêche, un peu de gomme copal et un peu d'or. Actuellement ce commerce est dans la plus grande décadence. Celui des îles de San-Thomé et du Principe a toujours été peu important; on peut même dire que ces îles ne servent maintenant que de station où les marchands qui font le commerce interlope des esclaves les déposent, pour les en tirer ensuite lorsqu'ils trouvent l'occasion d'échapper facilement aux croiseurs anglais. Les principales exportations des îles du Cap-Vert consistent en urzella, maïs, cuirs de

bœufs et de chèvres, sel, ânes, bœufs, rhum, un peu de poisson, des toiles de coton et des étoffes de coton tissu avec de la soie. Elles fournissent aussi beaucoup de rafraîchissemens aux vaisseaux qui relâchent dans leurs parages en allant aux Indes orientales et au Brésil. Angola et Benguela, où, d'après les traités conclus avec l'Angleterre, la traite des nègres est permise, fournissent un grand nombre d'esclaves pour le Brésil; on évalue leur nombre de 22 à 25000 par an. Le Portugal en tire aussi beaucoup d'ivoire. Les exportations principales de ce royaume pour ces pays sont des métaux, de l'eau-de-vie, du vin, de l'huile, du corail, de la verrôterie d'Italie, des étoffes de laine, du thé, des toiles étrangères et des étoffes de l'Asie, des habillemens et des meubles d'ornement, beaucoup de sabres et d'armes à feu, et des produits des fabriques et manufactures du royaume. Lisbonne est la seule place qui fasse ce commerce. La plus grande partie des sommes considérables qui représentent la valeur des articles formant l'exportation de ces différens pays ne figure point dans le bilan du commerce du Portugal avec ses établissemens d'Afrique, parce que ces objets étant importés directement au Brésil, les sommes qui en proviennent ne peuvent être portées sur les registres des douanes du Portugal; il faut en dire autant de beaucoup d'autres sommes relatives aux marchandises qui, n'étant pas importées en Portugal, forment l'objet du commerce assez considérable des différens établissemens portugais entre eux et avec l'étranger, comme il arrive pour les îles du cap Vert, les Açores, Madère, Mosambique, etc. etc.

Bilan du commerce du Portugal avec ses établissemens sur la côte occidentale d'Afrique depuis 1795 jusqu'en 1820.

Années.	Importations en cruzades.	Exportations en cruzades.	Gains en cruzades.
1796	63 000	587 000	524 000
1797	12 000	607 000	595 000
1798	100 000	1 104 000	1 003 000
1799	48 000	1 768 000	1 719 000
1800	67 000	1 854 000	1 786 000
1801	104 000	2 635 000	2 531 000
1802	114 000	2 372 000	2 258 000
1803	17 000	2 085 000	2 067 000
1804	71 000	2 261 000	2 190 000
1805	30 000	2 033 000	2 003 000
1806	93 000	1 943 000	1 849 000
1807	39 000	1 397 000	1 358 000
1808	»	51 000	51 000
1809	12 000	296 000	284 000
1810	»	150 000	150 000
1811	13 000	101 000	88 000
1812	»	213 000	213 000
1813	21 000	230 000	209 000
1814	1 000	457 000	456 000
1815	146 000	471 000	324 000
1816	13 000	283 000	270 000
1817	13 000	278 000	265 000
1818	24 000	645 000	620 000
1819	»	377 000	377 000

COMMERCE DU PORTUGAL AVEC LES ÎLES AÇORES ET MADÈRE.

Ces îles, qui sont les plus anciennes colonies du Portugal, font des progrès journaliers dans le commerce et l'agriculture, et leur population augmente sensiblement. Les îles Saint-Michel, Terceira, Fayal et Madère ont surtout des relations commerciales très-actives avec le Portugal. Il tire des Açores une grande quantité de froment, de maïs, d'eau-de-vie, de fèves, d'orge, de haricots, de pommes de terre, de lupins, et quelques autres articles. Madère lui fournit du vin, de l'eau-de-vie, des douves et du cédrat confit (*casquinha*). Le Portugal importe dans les Açores beaucoup de cire, d'huile et de sel, de l'eau-de-vie, des planches, du chocolat, une grande quantité de produits de ses manufactures, des étoffes étrangères de laine et de soie, ainsi que de la toile, des produits de l'Asie, du papier, des métaux, des médicamens, des couleurs, des drogues, des meubles, des habillemens, etc. Ses principales exportations pour Madère consistent en huile, soieries, produits des fabriques du royaume et de l'Asie, ustensiles de fer et autres articles de métaux travaillés, faïence et poterie, sucre, chocolat, café, fruits verts et secs, beurre, fromage, sel, cire, livres, tuiles, briques et chaux. Depuis bien long-temps le commerce de ces îles est ouvert à toutes les nations, à cause de la grande quantité de vins qu'elles en exportent. Les Anglais et les Anglo-Américains en font la plus grande partie; après eux viennent les Hollandais, les Français, les Suédois, les Hambourgeois, les Danois et les autres nations de l'Europe. Ces îles font aussi un commerce très-étendu avec le Brésil, où elles envoient les produits de leur sol, qu'elles échangent contre du sucre, du cacao, du café et autres denrées coloniales.

Bilan du commerce du Portugal avec les îles Açores et Madère depuis 1795 jusqu'en 1819.

Années.	Importations en cruzades.	Exportations en cruzades.	Pertes en cruzades.	Gains en cruzades.
1796	615 000	674 000	»	59 000
1797	523 000	921 000	»	398 000
1798	715 000	1 919 000	»	1 203 000
1799	751 000	2 901 000	»	2 150 000
1800	766 000	1 282 000	»	516 000
1801	1 271 000	736 000	534 000	»
1802	585 000	1 026 000	»	440 000
1803	869 000	1 298 000	»	428 000
1804	455 000	1 689 000	»	1 234 000
1805	288 000	1 045 000	»	757 000
1806	295 000	1 220 000	»	925 000
1807	647 000	732 000	»	84 000
1808	169 000	207 000	»	37 000
1809	704 000	753 000	»	48 000
1810	664 000	1 003 000	»	338 000
1811	854 000	689 000	164 000	»
1812	700 000	762 000	»	61 000
1813	341 000	838 000	»	496 000
1814	658 000	1 239 000	»	581 000
1815	660 000	1 284 000	»	623 000
1816	872 000	1 290 000	»	417 000
1817	1 621 000	882 000	139 000	»
1818	700 000	1 178 000	»	478 000
1819	775 000	1 326 000	»	550 000

Le tableau ci-dessous, en réunissant les résultats de

quatre bilans partiels que nous avons donnés, offre le bilan général du commerce du Portugal avec tous ses établissemens d'outre-mer depuis 1795 jusqu'en 1820.

Bilan du commerce du Portugal avec tous ses établissemens d'outre-mer depuis 1795 jusqu'en 1820.

Années.	Importations en cruzades.	Exportations en cruzades.	Pertes en cruzades.	Gains en cruzades.
1796	33 534 000	18 819 000	14 714 000	»
1797	13 799 000	24 129 000	»	10 329 000
1798	32 005 000	31 046 000	958 000	»
1799	37 923 000	51 146 000	»	13 223 000
1800	37 127 000	33 802 000	3 324 000	»
1801	43 819 000	32 833 000	10 985 000	»
1802	32 416 000	32 000 000	415 000	»
1803	35 483 000	31 853 000	3 630 000	»
1804	33 945 000	37 264 000	»	3 315 000
1805	35 608 000	30 612 000	8 996 000	»
1806	40 259 000	28 285 000	11 974 000	»
1807	42 422 000	25 871 000	16 550 000	»
1808	1 537 000	4 235 000	»	2 698 000
1809	14 644 000	9 777 000	4 866 000	»
1810	9 873 000	9 528 000	345 000	»
1811	13 260 000	8 699 000	4 560 000	»
1812	13 066 000	7 820 000	5 215 000	»
1813	18 198 000	10 687 000	7 511 000	»
1814	23 798 000	17 465 000	6 333 000	»
1815	32 549 000	27 522 000	5 027 000	»
1816	31 694 000	35 922 000	»	327 000
1817	27 874 000	28 202 000	»	328 000
1818	30 036 000	26 605 000	3 430 000	»
1819	23 532 000	20 391 000	3 141 000	»

I. Tableau général de la valeur des marchandises importées dans le royaume de Portugal par ses possessions d'outre-mer dans l'année 1796. A la page 431.

BRÉSIL.	Vivres (2).	Or (3).	Coton.	Cuirs.	Produits de l'Asie (4).	Drogues (5).	Bois.	Tabac et autres articles (6).	TOTAL.
Rio-Janeiro	1457 142532 (1)	1750 505201	28 501600	233 493628	. . . . .	133 452210	5 964130	53 122390	3702 181721
Bahia	2721 347087	36 367440	345 840000	242 296005	. . . . .	15 761090	9 024310	575 865300	3960 300062
Pernambuco	1207 448945	288000	817 016200	199 427250	. . . . .	4 413650	9 210880	2 508410	2250 368335
Maranhão	171 504760	800000	845 906800	98 677300	. . . . .	686150	460250	7 320560	1055 355310
Pará	288 081225	1 141739	71 056260	22 620600	. . . . .	7 775153	992000	758930	297 429127
Paraiba (7)	65 973297	. . . . .	82 405290	4 914180	. . . . .	. . . . .	111200	23060	153 387722
Santos (8)	41 804158	1 992000	5428co	7 028400	. . . . .	. . . . .	245000	22800	55 641458
ASIE	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	1667 063372	. . . . .	. . . . .	. . . . .	1667 063372
AFRIQUE.									
Angola, Cap-Vert, Benguela et Cachen	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	16 408250	16 408250
Bissáo	. . . . .	. . . . .	. . . . .	40000	. . . . .	8 840000	. . . . .	. . . . .	8 880000
MADÈRE ET AÇORES	259 019285	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	452000	5 044000	1 554200	246 069485
Total	6090 264984	1856 094380	2201 268950	738 512363	1667 063372	171 380403	31 081670	657 589620	13413 265042

II. Tableau général de la valeur des marchandises exportées par le royaume de Portugal pour ses possessions d'outre-mer dans l'année 1796.

BRESIL.	Vivres (2).	Or et argent (9).	Étoffes de laine.	Toileries.	Soieries.	Produits des fabriq. nat. (10).	Produits de l'Asie (4).	Métaux (11).	Drogues (5).	Articles divers (12).	TOTAL.
Rio-Janeiro	374 367519	. . . . .	289 519101	504 163560	67 413781	727 330499	245 408205	176 608019	13 274062	76 287320	2474 170066
Bahia	381 411708	. . . . .	129 959302	533 879680	35 718557	450 218644	341 627955	130 120695	15 908149	50 803616	2085 637404
Pernambuco	231 889499	132 955000	93 017653	312 958679	17 419189	326 871029	201 893973	61 721721	6 279063	29 121501	1383 053447
Maranhão	110 854180	31 547000	29 525407	173 809490	14 082129	138 519688	67 192068	41 436761	2 278168	21 734445	631 378945
Pará	98 391073	6 772000	5 049068	65 439758	7 621218	63 786712	36 865774	27 456151	2 195434	17 290052	330 464055
Paraiba (7)	10 702858	29 754000	. . . . .	1 083874	. . . . .	2 704120	2 642261	394329	. . . . .	. . . . .	42 279322
Santos (8)	18 166031	10 692000	4 705220	1 281002	236760	6 703760	3 463636	1 742562	. . . . .	207568	47 288589
ASIE	9 498702	27 481000	1 136218	14800	. . . . .	1 183200	. . . . .	147040	1190150	914200	40 476000
AFRIQUE.											
Angola	8 824116	. . . . .	9 139178	14 055564	1 022164	6 883580	88 885068	4 628444	. . . . .	14 118188	147 576210
Cap-Vert	1 760060	. . . . .	506741	3 834514	326331	627080	374057	158160	136880	281180	8 068165
Benguela	. . . . .	. . . . .	2 098800	261780	. . . . .	136009	53 496970	344240	548000	534319	57 220098
Cachen	3 452308	. . . . .	279080	396616	142506	3 366400	41372	4 280378	. . . . .	1 639346	13 518136
Bissáo	3 191932	. . . . .	190100	706869	30186	1 495240	71936	1 645698	. . . . .	1 168532	8 470093
MADÈRE ET AÇORES	64 502967	77 161000	13 056374	4 781817	13 681109	23 844035	6 782602	20 772165	2 790340	41 607716	269 870825
Total	1308 508102	306 167000	558 816542	1616 665158	158 568060	1753 670407	1053 387381	471 358081	45 218916	259 295976	7527 648713

(1) Les valeurs des articles de l'importation ont été déduites des prix moyens du premier août dans les ports de leur provenance, augmentées des droits de sortie, dépenses de commission et fret, mais sans compter les droits payés en entrant dans les ports de Portugal. Le prix des marchandises exportées a été calculé en ajoutant au prix moyen du tout les frais de commission, les droits de sortie et autres dépenses jusqu'à leur embarquement. Dans ces tableaux sont aussi compris tous les articles qui, importés pour les arsenaux de terre et de mer, l'hôtel des monnaies et les fabriques du royaume, sont exempts de tout droit. Toutes les valeurs de ce tableau et des suivans sont exprimées en reis.

(2) Sous cette dénomination M. le chevalier Maurício Teixeira de Moraes comprend le riz, la farine, le cacao, le sucre, le café, les fruits, l'eau-de-vie, l'huile, les vins, etc. etc.

(3) L'or appartenant au roi n'est jamais compris dans cet article. La grande quantité d'or importée cette année vient de ce que l'on n'avait pas depuis deux ans fait les remises ordinaires à cause de la guerre.

(4) Dans cet article, outre le riz, le thé, la canelle, le poivre, les clous de girofle, les drogues médicinales, etc., on comprend aussi les produits des fabriques et des manufactures, tels que la porcelaine, les nankins, les indiennes, etc. etc.

(5) On comprend dans cet article l'indigo, l'ipécacuanha, le quinquina, l'huile de castor, le baume de copahiba, la salsepareille, le bois de Brésil, l'orseille, les médicamens, les couleurs, les acides, les esprits, etc. etc.

(6) On comprend dans cet article, outre le tabac, le suif, le cuivre, l'étain, la gomme, la laine, le crin, les cornes de bœufs, la cire, etc.

(7) Cette capitainerie, dans les tableaux de 1806 et 1819, est réunie à celle de Pernambuco.

(8) Cette capitainerie, dans les tableaux de 1806 et 1819, est réunie à celle de Rio-Janeiro, qui comprend aussi celle de Santa-Catharina et de Rio-Grande de San-Pedro do Sul, qui en ont été détachées dernièrement.

(9) Sont compris dans cet article non-seulement l'or et l'argent monnoyés, mais encore tous les ouvrages faits de ces deux métaux.

(10) Voir le développement de cet article dans le chapitre des fabriques et manufactures du royaume, et dans le tableau général de la valeur de leurs produits exportés dans les années 1796, 1806 et 1819.

(11) Sont compris ici non-seulement les métaux en barre et en bloc, mais encore ceux qui sont travaillés, tels que les armes blanches et à feu, les ustensiles de cuisine, les instrumens d'agriculture, les cloches, etc., etc.

(12) Sont compris sous cette dénomination le goudron, la poix, le corail, les verroteries d'Italie, les livres, le papier, les vitres, les cristaux et les miroirs, les bonnettes, les parasols, les meubles de maison et les ornemens d'église, etc., etc.

III. Tableau général de la valeur des marchandises importées dans le royaume de Portugal par ses possessions d'outre-mer dans l'année 1806. A la page 431.

	Vivres.	Or.	Coton.	Cuirs.	Produits de l'Asie.	Drogues.	Bois.	Tabac et autres articles.	Total.
BRÉSIL.									
Rio-Janeiro	2109 562550	853 093355	26 983840	1393 288480	. . . . .	174 906300	14 790400	97 685885	4670 310810
Bahia	1794 853400	46 009943	399 702400	570 023885	. . . . .	17 140700	10 218000	446 736540	3284 684868
Pernambuco	1697 386175	26 065747	1844 310080	227 655900	. . . . .	12 505400	8 277630	1 554650	3817 755582
Maranhão	316 559560	8 755200	1148 153600	32 477360	. . . . .	2 205800	201120	19 366400	1527 719040
Pará	614 219920	5 600981	71 030400	16 362960	. . . . .	76 265200	1 812800	636680	785 928941
Seará (13)	1 697 100	454400	54 219200	9 464750	. . . . .	1 147200	380000	. . . . .	67 362650
ASIE	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	1794 679145	. . . . .	. . . . .	. . . . .	1794 679145
AFRIQUE.									
Angola	. . . . .	14 791200	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	2 149000	16 949200
Cap-Vert	565600	. . . . .	. . . . .	1 095000	. . . . .	6 490800	. . . . .	1 720000	8 871400
Bissão et Cacheu	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	11 697600	11 697600
MADÈRE ET AÇORES.	112 522194	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	629600	530600	4 333620	118 016014
Total.	6647 366499	951 770826	3544 399520	2250 368335	1794 679145	291 291600	36 210550	584 880375	16103 966250

IV. Tableau général de la valeur des marchandises exportées par le royaume de Portugal pour ses possessions d'outre-mer dans l'année 1806.

	Vivres.	Or et argent.	Étoffes de laine.	Toileries.	Soieries.	Prod. des fabr. nationales.	Produits de l'Asie.	Métaux.	Drogues.	Articles divers.	Total.
BRÉSIL.											
Rio-Janeiro	849 907390	7 928050	438 681690	354 213267	84 849924	551 729210	265 244105	285 582645	42 296765	139 075920	3015 506966
Bahia	520 424950	6 500800	140 454035	335 548375	46 453490	506 891695	296 449270	159 291510	18 796590	79 598250	2110 468965
Pernambuco	365 241680	108 246200	80 716190	290 031375	60 407834	536 359075	182 560510	97 642585	11 158850	56 430990	1788 795289
Maranhão	258 288250	27 542490	25 628890	223 524970	20 364455	111 103430	54 674430	54 101337	7 073255	49 299280	851 600767
Pará	223 343470	3 452850	13 699620	136 091470	9 770455	112 428167	59 339170	50 785100	1 945005	38 883995	652 559302
Seará (13)	4 511500	. . . . .	1 944900	7 [illegible]	1 271550	3 629640	5 479140	1 644960	204840	1 031480	27 166610
ASIE	115 371550	1421 400000	2 641300	1 684400	854000	5 899975	1 980000	8 304110	3 888145	60 782950	1622 806430
AFRIQUE.											
Angola	52 801420	1 104000	128 363800	6 360840	1 478200	43 847720	274 110560	18 557560	2 016550	69 001640	597 642320
Cap-Vert	18 914580	1 040000	2 627510	2 180140	2 548920	6 437440	4 596280	4 318480	56760	5 111320	47 831430
Bissão et Cacheu	42 695640	. . . . .	3 169190	2 604400	. . . . .	29 712300	3 099640	33 921700	125700	17 063580	131 892150
MADÈRE ET AÇORES	216 552800	90 195000	12 213200	6 896925	19 021615	12 407115	25 023060	13 976050	9 240550	82 517010	488 043325
Total.	2668 113230	1667 409390	850 140325	1364 584762	247 020443	1919 765767	1170 556165	726 126937	99 803020	598 794415	11314 313554

(13) Cette capitainerie dans le tableau de 1796 faisait partie de celle de Pernambuco.

V. Tableau général de la valeur des marchandises importées dans le royaume de Portugal par ses possessions d'outre-mer dans l'année 1819. A la page 431.

BRÉSIL.	Vivres.	Or.	Coton.	Cuirs.	Produits de l'Asie.	Drogues.	Bois.	Tabac et autres articles.	Articl. étrang. réexp. du Brés. pour Lisbonne.	Total.
Rio-Janeiro.	850 915000	368276	7 494400	403 937500	. . . . .	2 889400	4 389940	29 612800	55 444640	1356 851956
Bahia.	1398 241600	1 641800	137 263360	122 110880	. . . . .	331750	1 297150	327 856740	5 850000	2010 594280
Pernambuco.	1583 487210	5 775800	562 293760	70 489200	. . . . .	853000	6 296920	937700	579600	2230 693190
Maranhão.	432 732000	. . . . .	782 679040	25 013600	. . . . .	1 669960	629350	3 186700	. . . . .	1245 810650
Pará.	319 411580	196833	82 875520	1 750200	. . . . .	46 937600	749000	749000	. . . . .	452 715633
Séará	6 413600	. . . . .	211 685760	2 178000	. . . . .	. . . . .	. . . . .	176000	. . . . .	220 453360
ASIE.	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	1585 490637	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	1585 490637
AFRIQUE (14).	. . . . .	. . . . .	. . . . .	90000	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	90000
MADÈRE ET AÇORES.	298 619257	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	7 712000	54800	4 007820	. . . . .	310 393877
Total.	4889 820247	25 982709	1784 291840	625 369380	1585 490637	60 274710	13 417160	366 571660	61 874240	9413 090583

VI. Tableau général de la valeur des marchandises exportées par le royaume de Portugal pour ses possessions d'outre-mer dans l'année 1819.

BRÉSIL.	Vivres.	Or et argent.	Manuf. de coton angl.	Étoffes de laine.	Toileries.	Soieries.	Prod. des fabr. nationales.	Produits de l'Asie.	Métaux.	Drogues.	Art. divers.	Total.
Rio-Janeiro.	1346 543300	218 913120	1 814100	7 742800	187 291020	11 945440	425 166066	13 941130	196 940640	21 855750	103 705100	2533 962566
Bahia.	635 614080	52 622630	3 471660	5 822150	155 269150	13 006550	336 207015	47 252510	147 952330	23 371220	120 254200	1330 543485
Pernambuco.	688 682990	35 488550	926960	4 346300	183 817300	5 036800	315 327540	79 491090	97 150140	12 436190	63 737040	1486 830800
Maranhão.	351 835950	5 885480	485840	574200	27 019630	457200	36 848150	57 865740	62 878125	6 050800	50 550615	602 746750
Parà.	127 297550	19 443750	289100	1 003200	13 688480	909400	36 677640	35 269830	36 509060	3 473030	26 621995	289 103013
Searà.	18 636510	7 000000	14 637550	2 224100	12 241600	1 695080	19 788850	9 077210	8 335830	698280	9 218540	103 553560
ASIE.	29 385640	794 477600	12 002630	2 648300	. . . . .	. . . . .	3 960100	. . . . .	1 738120	19 323110	65 215385	927 851145
AFRIQUE (14).	27 551050	4 401650	2 230600	11 862900	481200	302200	39 571720	46 878200	9 687990	1016590	8 316180	151 185280
MADÈRE ET AÇORES.	97 761240	18 905700	33 976205	19 578490	3 154300	5 909580	30 115035	56 748850	17 728110	5 733340	240 925060	550 625210
Total.	3325 605260	1137 428470	69 750645	55 802440	582 962680	38 362150	1242 762416	344 527360	578 620345	93 043610	687 534813	8156 400789

(14) Sous cette dénomination M. le chevalier Mauricio Teixeira Morato comprend les établissemens d'Angoa, Cap-Vert, Bissáo et Cachen.

Afin que nos lecteurs puissent avoir une idée exacte des principaux articles de ce commerce et de la quantité relative appartenante à chaque contrée, nous allons en présenter les élémens principaux dans les six tableaux ci-contre, tirés des bilans originaux que M. le chevalier Mauricio Teixeira Moraes rédige annuellement depuis 1775. Nous avons choisi les trois années 1796, 1806 et 1819, pour présenter en même temps la marche progressive de ce commerce et sa décadence.

COMMERCE EXTÉRIEUR AVEC LES NATIONS ÉTRANGÈRES.

La balance du commerce est toujours à l'avantage du Portugal, quand on réunit à ses produits ceux du Brésil et de ses possessions d'outre-mer; mais il s'en faut de beaucoup qu'il en soit de même quand on se borne aux seuls produits de son sol. Les principaux articles d'exportation propres au Portugal sont les vins, les citrons et les oranges, les figues, les amandes et autres fruits secs, le sel commun, l'huile, le sumac, le liége et la laine. Les principaux articles qui sont importés par les nations étrangères consistent en froment, seigle, orge et maïs, morue sèche, viande salée, beurre, fromage, bœufs, chevaux, mulets et autres animaux, drogues médicinales et de teinture, huile de lin, planches, solives, merrain, mâts, douves, beaucoup de fer et d'acier, plomb, étain, cuivre, laiton, charbon de terre, goudron et poix. Le Portugal a besoin d'importer pour ses manufactures beaucoup de lin, de chanvre, de soie et quelques autres objets; mais les articles de fabriques et manufactures étrangères importés sont encore plus nombreux et plus considérables, surtout de la part de l'Angleterre, dont une grande partie est réexportée pour les possessions d'outre-mer. Les principaux de ces articles sont les étoffes légères de laine, les draps fins; une grande

quantité de toile fournie la plus grande partie par l'Allemagne, la toile à voiles, les cordages, les étoffes de soie, les bougies, les montres, les pendules, les instrumens de mathématiques, de physique, de chirurgie et de musique, une quantité immense de quincaillerie anglaise, les aiguilles, les cristaux, les miroirs et beaucoup de faïence fine d'Angleterre.

COMMERCE AVEC L'ANGLETERRE.

Avant les sages réformes introduites par le marquis de Pombal, la plus grande partie du commerce extérieur était entre les mains des Anglais, qui, par le traité de Méthuen, conclu en 1703, étaient parvenus peu à peu à s'en emparer, et à le faire presque exclusivement pendant un demi-siècle. Les plus favorables époques pour les Anglais furent depuis 1722 jusqu'en 1738, intervalle pendant lequel la balance du commerce fut annuellement de plus d'un million sterling à leur avantage. Depuis lors leur gain diminua un peu, mais en 1756 et 1757 il augmenta de nouveau. Cependant il alla toujours en diminuant depuis 1765, époque où le Portugal accorda aux autres nations, surtout aux Français, des prérogatives égales à celles des Anglais.

De 1797 jusqu'en 1811 la balance a été toujours à l'avantage du Portugal, excepté dans les années 1800 et 1808. Depuis, elle a été constamment contre lui. En 1811, il perdit 43 090000 cruzades, 26 016000 en 1812, et 29 550000 en 1813. Les deux tiers des importations anglaises appartiennent à Lisbonne, et seulement un tiers des exportations. Porto y gagne toujours beaucoup à cause de la grande exportation des vins. Les principaux articles importés par l'Angleterre consistent en étoffes de laine, telles que bayette fine, bayette commune, draps fins et moyens, casimirs et autres étoffes, beurre, morue, fromage, viande salée, cuivre, plomb, fer, étain, quincaillerie, outils en fer et en acier,

charbon de terre, cristaux, etc. etc. Les principaux articles exportés par le Portugal consistent en cotons, vins, oranges et citrons, indigo, huile, ipécacuanha, sel, urzella, sumac, raisin sec, figues sèches, liége, amandes, etc.

COMMERCE AVEC LA FRANCE.

Le commerce du Portugal avec la France s'était considérablement augmenté dans les dernières années qui précédèrent la mémorable révolution française, durant laquelle il cessa entièrement pendant un certain temps. Le gouvernement portugais le favorisa ensuite en 1801, par une diminution des droits d'entrée; ce qui le rendit très-actif depuis lors jusqu'en 1809 où il cessa entièrement à cause de la guerre. Pendant cette seconde période, il fut très-avantageux au Portugal, et la balance fut toujours de plusieurs millions en sa faveur. Les années les plus favorables furent 1804, 1806, 1807 et 1808, où le gain monta à 9 947000, 10 271009, 7 175000, et 8 966000 cruzades. Bien qu'après la paix générale la France ait repris ses anciennes relations commerciales avec le Portugal, il s'en faut de beaucoup que le commerce ait été aussi actif qu'il l'a été de 1802 à 1809. Cependant la balance a toujours été à l'avantage du Portugal, excepté dans l'année 1815, qui offre une perte de 765000 cruzades. Le gain qui résulte des évaluations légales serait encore plus considérable, sans la contrebande, qui monte annuellement à des sommes très-fortes (Voyez l'article *Finances* dans les Considérations politiques). Les principaux articles importés sont les étoffes de soie, les toileries, les draps, les eaux-de-vie, les métaux, les papiers, les livres, les rubans, les bijouteries, les peaux de veaux et autres, la plupart introduits furtivement; quelques articles de modes et des pendules; en outre, des blés, des légumes, de la farine et du beurre. Les articles plus importans que le Portugal ex-

porte consistent en tabac, étoffes et produits de l'Asie, une grande quantité de productions du Brésil, surtout de sucre et de coton, quelques fruits secs et quelques vins de liqueur.

COMMERCE AVEC LE ROYAUME DES PAYS-BAS.

Cet État, qui, avant le congrès de Vienne, ne comprenait, sous le nom vulgaire de Hollande, que les sept provinces septentrionales des Pays-Bas, faisait avec le Portugal, avant la révolution française, un commerce assez étendu, qu'il continua ensuite jusqu'en 1808, où il fut totalement suspendu. La balance fut presque toujours contre ce pays ; ce n'est que dans leurs années 1804, 1806 et 1807 qu'elle fut favorable au Portugal. A la paix générale, les deux pays renouvelèrent leurs relations commerciales, et la balance fut alternativement pour et contre chacun. Les principaux articles importés par les Hollandais sont les fromages, les toileries, les drogues, le fer, le laiton, les clous, le papier, les livres, le blé, les légumes et le beurre, outre beaucoup de marchandises en fer et acier du pays de Berg, et des fusils et armes blanches pour la traite des nègres. Les principaux articles qu'ils prennent en retour consistent en sucre, riz, laine, cuirs, coton, oranges et citrons, sel, huile, vins, figues sèches, sumac, liége, etc. Les Hollandais ont été souvent les affréteurs des Français, et ont été en possession d'une grande partie du commerce entre le Portugal et les ports de la Baltique.

COMMERCE AVEC HAMBOURG.

Ce petit État, que sa position et l'activité de ses habitans ont rendu le dépôt des marchandises de la plus grande partie de l'Allemagne, de la Prusse et de la Suisse, a été et est encore, quoique beaucoup moins qu'autrefois, l'entrepôt des denrées du Brésil. Ses ex-

portations montèrent en 1796 à 13 686000 cruzades ; elles allèrent jusqu'à 14 625000 en 1800, et elles s'élevèrent jusqu'à 20 205000 en 1801. La balance a été constamment à l'avantage du Portugal, qui y gagna plusieurs millions. Ce gain, qui est dû aux articles du Brésil, monta à 9 600000 cruzades en 1796, à 9 320000 en 1800, et à 13 991000 en 1801. Maintenant il est bien diminué, quoiqu'il continue toujours ; en 1816 il a été de 4 287000 cruzades, et de 5,783000 en 1817. Depuis 1808 jusqu'en 1814, il n'y eut point de commerce entre les deux pays. Les principales importations consistent en une grande quantité de toiles de Silésie, de Saxe et de Wesphalie, de toile à sacs, de froment, et en quelques étoffes de laine allemandes, en cordages, peaux de lièvres et de lapins, poil de lièvre et de castor, cire ; acides et couleurs, bois de construction, verrerie, papier ; en marchandises de métal et ustensiles, en marchandises de Nuremberg, en bougies et en plusieurs marchandises de la Baltique. Les principales exportations consistent en sucre, coton, cuirs, tabac, indigo, riz, barbes de baleine, laine, bois de Brésil, cacao, oranges et citrons, vins, figues séches, huile, liége, etc. etc.

COMMERCE AVEC L'ESPAGNE.

Les relations commerciales entre l'Espagne et le Portugal ne peuvent pas être très-considérables, parce que les productions des deux pays sont à peu de chose près les mêmes. Cependant depuis plusieurs années le commerce a augmenté sensiblement, et la balance a toujours été en faveur du Portugal, excepté en 1800, en 1802 et les années de guerre de 1808 à 1814, où il perdit quelques millions de cruzades. Ce commerce se fait de deux manières : par mer directement entre Lisbonne, Sétubal et les ports de l'Algarve, d'un côté, et Cadix et quelques autres ports de l'Espagne, de l'autre ; ce commerce occupe annuellement environ

150 navires. Pour Malaga et Barcelone, les Portugais emploient souvent des vaisseaux suédois et danois. Le commerce par terre avec l'Espagne a beaucoup augmenté dans les vingt-cinq années qui viennent de s'écouler. Les principales importations consistent en laine, safran, soude, sparto d'Alméria, raisins d'Alicante, olives et quinquina ; et par terre, en laine, gros et menu bétail, mulets, chevaux, fer, ancres, brai, blé et couvertures de laine. L'importation de la laine et des piastres est très-utile au Portugal, qui réexporte la première pour l'Angleterre et la Hollande, et qui frappe des cruzades neuves avec les secondes, dans la fabrication desquelles il gagne plus d'un franc par piastre. Le Portugal fournit à l'Espagne beaucoup de tabac, partie par un contrat fait entre les deux gouvernemens, et partie par contrebande ; des étoffes d'Asie, du beurre, de la canelle, du sucre, du coton, du sel, du poisson frais, de la morue, des caroubes et beaucoup d'étoffes de coton anglaises ; et par la voie de terre, de l'huile, des toiles fines et grossières, du sel, de la cire et du jambon. C'est dans l'Alem-Téjo que se font les plus grandes affaires du commerce de contrebande.

COMMERCE AVEC LA RUSSIE.

La balance du commerce avec ce pays a toujours été contre le Portugal, surtout à cause de la grande quantité de lin qu'il en tire. Dans l'année 1801, les exportations ne montèrent qu'à 134000 cruzades, tandis que les importations s'élevèrent à 7 034000 ; la perte du Portugal fut par conséquent de 6 899000 cruzades. Les principaux articles importés consistent en lin, suif, blé, peaux de lièvres et de lapins, cordages, fer, bois de construction, goudron, brai. Les exportations se réduisent à des oranges, des citrons, du sucre, du sel, de l'ipécacuanha, du liége et une petite quantité de vin.

COMMERCE AVEC LA SUÈDE.

Les relations commerciales du Portugal avec la Suède ont augmenté depuis la réunion de la Norwége à ce dernier royaume. La balance du commerce a été toujours contre le Portugal, excepté pendant les quatre ans de guerre 1808, 1809, 1810 et 1811, dans lesquels ce pays a gagné 26000, 164000, 176000 et 30000 cruzades. Les principales importations consistent en fer, bois de construction, acier, goudron, poisson, brai et cuivre. Le sucre, le sel, les drogues de l'Asie et l'eau-de-vie sont les principaux articles d'exportation.

COMMERCE AVEC LE DANEMARCK.

Le commerce du Portugal avec le Danemarck a beaucoup diminué par la perte de la Norwége, qu'a faite ce dernier royaume. Depuis 1795 jusqu'en 1805, la balance a toujours été à l'avantage du Portugal; mais depuis lors les choses ont changé, de manière qu'elle a été toujours contre ce dernier pays. Dans les cinq années de 1808 à 1814 il n'y a point eu de commerce à cause de la guerre. Actuellement le Danemarck n'importe que du blé, pour lequel il prend en retour des oranges et des citrons, du sel, du sucre, du coton et des figues sèches.

COMMERCE AVEC LA PRUSSE.

Le commerce avec cet État est bien loin d'être ce qu'il a été depuis 1799 jusqu'en 1806. Dans les années 1807, 1808 et 1813 il a été presque nul, car ses importations ne montèrent qu'à 53000, 5000 et 25000 cruzades, et les exportations à 1000 seulement dans l'année 1807. De 1808 à 1813 il cessa tout-à-fait. La balance a été constamment contre le Portugal,

excepté en 1800, où ce dernier royaume gagna 182000 cruzades; et en 1801, où il en gagna 51000. Les principales importations consistent en blé, lin et bois de construction. Les principaux articles d'exportation sont le sucre et le sel.

COMMERCE AVEC L'ITALIE.

Gênes, et après elle Venise, Naples et Livourne, sont les places d'Italie qui font le commerce avec le Portugal, qui, n'ayant point de relations directes avec la Turquie, fait ses affaires avec les ports de cet empire par l'intermédiaire de Venise. C'est aussi pour cela que M. Mauricio José Teixeira Moraes n'a pas fait dans ses bilans de rubrique séparée pour le commerce du Portugal avec la Turquie et avec les ports de la mer Noire, dont les importations et les exportations sont comprises dans l'article *Italie*. Cependant nous croyons indispensable de faire remarquer à nos lecteurs que depuis le commencement du siècle actuel jusqu'à l'époque de la promulgation de la loi du *maximum* en 1821, les Grecs ont importé une immense quantité de froment d'Odessa, de Taganrok et d'autres ports, aussi bien que beaucoup d'huile d'olive. La balance a été constamment contre le Portugal, qui ne donnait en échange que quelques denrées coloniales, comme café, sucre, cuirs, etc. etc., et payait le surplus, qui était énorme, en or et piastres fortes, que les Grecs emportaient par contrebande. La guerre civile éclatée en Turquie et le bas prix de l'huile en Portugal rendent nulle actuellement l'importation de cette denrée. Par l'inspection des tableaux du commerce du royaume, rédigés par M. Mauricio José Teixeira Moraes, on voit que sa balance avec les places d'Italie sus-mentionnées a toujours été à l'avantage du Portugal, excepté dans les années de guerre 1809, 1810, 1811 et 1813, et les deux de paix 1818 et 1819, où elle fut contre lui,

à cause de la grande quantité de grains importés. Les étoffes de soie, le chanvre, la soie, le papier, les couleurs minérales, les esprits, les acides, forment les principales importations de Gênes, qui prend en retour beaucoup de tabac, de sucre, de coton, de cacao, de cuirs, d'indigo, de canelle, de bois de Brésil, de canelle-giroflée, de café et quelques fromages flamands. Les principaux articles importés par Venise consistent en blé, haricots, maïs, lin en petite quantité, verroterie pour la traite des nègres, vitres, douves, métaux, drogues médicinales, qui sont échangés contre une grande quantité de sucre, de cuirs, de cacao, de café et de coton, d'ivoire, de drogues et de bois de Brésil. Le Portugal reçoit aussi de la Sicile quelques cargaisons d'orge, de froment et de fèves, qu'il paie avec des denrées coloniales.

COMMERCE AVEC L'AUTRICHE.

Avant la réunion de l'Italie ex-vénitienne à l'Empire Autrichien, les relations commerciales du Portugal avec cet État se bornaient à la place de Trieste, dont les importations principales consistent en cristaux, vitres, instrumens de musique, miroirs en caisses de carton, certaines qualités d'armes, poupées et joujous d'enfans et autres quincailleries, qui étaient payés par des denrées du Brésil, surtout avec du sucre, du coton et du bois de Brésil. Il est inutile de répéter ici ce que l'on a dit dans l'article précédent en parlant du commerce de Venise.

COMMERCE AVEC LES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Le commerce avec les États-Unis d'Amérique a presque toujours été passif, à cause de la grande quantité de vivres, de froment et surtout de farine, qu'ils peuvent vendre à des prix assez bas pour être en possession

presque exclusive de l'importation de ces denrées en Portugal. Les années dans lesquelles ce dernier pays perdit le plus furent 1801, 1810, 1811, 1812 et 1813, où ses pertes montèrent à 5 115000, 8 829000, 31 709000, 29 218000, et 14 149000 cruzades. Les années 1796, 1799, 1800, 1805, 1808 et 1814 furent les seules où la balance fut en faveur du Portugal, mais toujours pour de petites sommes. Dans les seules années 1796 et 1805, le gain monta à 837000 et à 1 011000 cruzades. Les principaux articles d'importation, outre le froment, la farine et le maïs, sont les douves, le goudron, la morue, le brai et la cire. Les exportations les plus importantes consistent en vins, sel, oranges et citrons, huiles et figues sèches. Les Portugais achètent aussi dans les États-Unis des vaisseaux avec tous leurs agrès.

COMMERCE AVEC LA BARBARIE OCCIDENTALE, OU AVEC L'EMPIRE DE MAROC.

Le commerce avec cet empire a beaucoup diminué depuis 1802. La période de vingt-quatre ans, comprise depuis 1795 jusqu'à 1820, offre dix années dans lesquelles la balance fut contre le Portugal : dans les autres elle lui a toujours été favorable. Cependant les pertes dépassent de beaucoup les gains, puisque les premières s'élevèrent à 1 870000, 1 009000, 3 028000, 1 106000 et 616000 cruzades, tandis que les gains les plus considérables ne montèrent qu'à 149000, 143000, 132000, 112000 et 87000 cruzades. Les principaux articles importés sont le froment, le maïs, l'orge, le nitre brut, la cire, et les bestiaux. Les exportations principales consistent en barres de fer, sucre, cuirs et quelques articles des fabriques et manufactures portugaises.

Bilan du commerce extérieur du Portugal avec les nations étrangères depuis 1795 jusqu'en 1820.

Années.	Importations en cruzades.	Exportations en cruzades.	Pertes en cruzades.	Gains en cruzades.
1796	31 651 000	40 033 000	»	8 401 000
1797	36 245 000	29 557 000	6 688 000	»
1798	36 823 000	37 634 000	»	811 000
1799	49 388 000	44 220 000	5 167 000	»
1800	50 078 000	51 712 000	»	1 633 000
1801	48 543 000	62 759 000	»	14 215 000
1802	44 855 000	53 513 000	»	8 657 000
1803	37 670 000	53 810 000	»	16 150 000
1804	44 602 000	52 652 000	»	8 049 000
1805	49 141 000	56 635 000	»	7 493 000
1806	41 102 000	58 138 000	»	17 036 000
1807	34 740 000	52 498 000	»	17 757 000
1808	6 851 000	14 527 000	»	7 676 000
1809	22 084 000	24 645 000	»	2 560 000
1810	42 629 000	31 304 000	11 324 000	»
1811	96 760 000	17 284 000	79 475 000	»
1812	86 005 000	26 146 000	59 858 000	»
1813	77 452 000	24 826 000	52 625 000	»
1814	56 648 000	43 917 000	12 730 000	»
1815	61 687 000	48 961 000	12 725 000	»
1816	44 674 000	40 446 000	4 228 000	»
1817	59 521 000	39 425 000	95 000	»
1818	49 200 000	41 320 000	8 879 000	»
1819	37 209 000	28 228 000	8 980 000	»

Les six tableaux ci-contre, tirés des bilans originaux dressés annuellement par M. le chevalier Mauricio

Teixeira de Moraes, offrent à nos lecteurs les détails principaux du commerce extérieur du Portugal avec les nations étrangères. Nous avons choisi les trois années 1796, 1806 et 1819 pour faire voir en même temps la marche progressive de ce commerce et sa rapide décadence.

FABRIQUES ET MANUFACTURES DU PORTUGAL.

Le reproche injuste fait aux Portugais par tous les voyageurs et les économistes à systèmes, de manquer presque entièrement de fabriques et de manufactures, et d'être obligés d'acheter des étrangers, avec l'or du Brésil, tous les objets non-seulement de luxe, mais ceux mêmes nécessaires pour l'habillement le plus grossier et l'ameublement de leurs maisons, nous a engagé à faire de grandes recherches sur l'industrie portugaise. Nos soins n'ont pas été perdus, et nous sommes parvenus à rassembler une série de faits et de documens officiels plus que suffisans pour prouver l'erreur grossière dans laquelle sont tombés tous les auteurs étrangers qui ont traité cet important sujet. Les deux tableaux que nous avons mis à la suite des époques principales de l'industrie portugaise présentent des faits aussi nouveaux que positifs à l'appui de notre assertion.

PRINCIPALES ÉPOQUES DE L'INDUSTRIE PORTUGAISE.

Pendant les quatre premiers règnes de la monarchie, les Portugais étaient trop occupés de leurs guerres contre les Maures pour pouvoir songer à autre chose. Leur industrie se borna à fabriquer les objets de première nécessité, jusqu'au temps où Alphonse III parvint à expulser totalement les Maures. Dès lors elle commença à faire quelques progrès. Vint ensuite le règne

I. Tableau général de la valeur des marchandises importées dans le royaume de Portugal par les nations étrangères dans l'année 1796. A la page 442.

NATIONS.	Vivres.	Étoffes de laine.	Toileries.	Soieries.	Métaux.	Drogues.	Bois.	Articles divers.	TOTAL.
Angleterre	1470 444800	2488 440855	327 263588	32 597157	455 751923	91 682783	10 135950	75 420278	4951 737334
Hollande	310 333664	2 297570	167 623564	. . . . .	158 719710	110 434241	2 844795	55 192565	807 446109
France	15 206400	25 840585	57 366240	115 960484	6 921342	5 576920	66000	18 119417	245 057388
Hambourg	102 827924	23 248598	1178 225134	192000	70 329537	25 667037	89 932940	144 045474	1634 468644
Espagne	64 147944	95 391426	2 847408	2 273751	28 325152	32 705316	654500	155 841104	382 166601
Russie	128 623928	. . . . .	1375 396265	. . . . .	28 993080	3 861120	39 706450	67 509901	1644 090744
Suède	253400	. . . . .	1 179750	. . . . .	522 093733	292760	105 843005	43 402000	673 064648
Danemarck	5 763000	. . . . .	884000	. . . . .	733700	. . . . .	5 570085	103080	13 053865
Italie	127 486128	2 173860	36 535918	693 282394	34 523064	56 087779	2 462800	181 980325	1134 552268
Allemagne (1)	44 394152	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	400040	958880	13320	45 768392
Prusse	139 182960	. . . . .	9 155536	. . . . .	. . . . .	20000	52 882490	. . . . .	201 240986
États-Unis	15 231684	. . . . .	. . . . .	. . . . .	519934	. . . . .	73 942550	16 233962	105 928130
Barbarie	775 833556	84000	31086	409920	. . . . .	21 264430	. . . . .	16 595598	814 218582
TOTAL	3199 729540	2637 456894	3156 508483	844 715706	1306 911175	347 992426	385 000445	774 457021	12652 771691

II. Tableau général de la valeur des marchandises exportées du royaume de Portugal par les nations étrangères dans l'année 1796.

NATIONS.	Produits du Royaume.	Produits des Iles (2).	Produits du Brésil.	Produits de l'Asie.	Articles étrangers réexportés.	TOTAL.
Angleterre	2255 945476	11 048200	2201 898548	9 440788	408 743117	4887 076129
Hollande	124 294122	224000	356 037115	14 676420	146758	495 378415
France	. . . . .	. . . . .	23 260800	. . . . .	. . . . .	23 260800
Hambourg	93 029945	160000	5044 431773	35 345536	301 578730	5474 545984
Espagne	325 452908	. . . . .	127 578576	149 852820	31 103427	633 987731
Russie	147 829428	. . . . .	10 318898	. . . . .	817712	158 966038
Suède	133 091944	. . . . .	31 146348	215712	772352	165 236356
Danemarck	117 522343	. . . . .	17 005393	8 068760	1 071050	143 667546
Italie	361 449120	. . . . .	1876 910871	30 667928	329 243695	2598 271614
Allemagne	15 632600	. . . . .	53 871400	. . . . .	. . . . .	69 504000
Prusse	1 861600	. . . . .	104 575580	. . . . .	. . . . .	106 437180
Malte	941840	. . . . .	23 567571	1 332158	1 167035	27 008604
États-Unis d'Amérique	328 845848	. . . . .	1 185576	. . . . .	111 956398	440 985822
Barbarie	5 883495	. . . . .	13 158268	28 326279	741 662337	789 030379
TOTAL	3911 778669	11 432200	9883 946717	277 936401	1928 262611	16013 356598

(1) Sous cette dénomination M. Mauricio Teixeira Moraes a compris les deux ports de Bremen et d'Ostende, quoique ce dernier fût déjà réuni à la France.
(2) Sous cette dénomination M. Mauricio Teixeira Moraes comprend l'île de Madère et les Açores.

III. Tableau général de la valeur des marchandises importées dans le royaume de Portugal par les nations étrangères dans l'année 1806. A la p. 442 du 1er volume.

NATIONS.	Vivres.	Étoffes de laine.	Toileries.	Soieries.	Métaux.	Drogues.	Bois.	Articles divers.	Total.
Angleterre	3280 034299	2145 107795	42 388540	12 654600	680 071720	171 739010	18 325500	236 858855	6587 150292
France	645 646141	122 046750	105 171680	124 429070	23 984800	9 567600	14 894166	240 945850	1286 686057
Hollande	505 294361	1 008840	62 662145		197 824672	73 413585	6 963640	27 503300	874 672543
Hambourg	12 785380	16 851060	1029 886550	666000	37 373920	10 285840	20 757280	113 198630	1241 804660
Espagne	752 906680	199 435560	558000	6 200700	43 898750	42 042010	14 894200	144 570910	1204 506810
Russie	684 686524		1572 054000		15 713050	25 735560	50 299310	36 522680	2385 011124
Suède	14 797368				350 651600	2 308950	53 655530	40 049100	461 462548
Danemarck	39 363192						17 343700	5 895200	62 602892
Italie	523 149278	2 345200	8 837980	320 599950	8 438600	45 897935	8 292400	316 623469	1254 185812
Prusse	55 327448						11 471400		66 798848
États-Unis	815 133526						82 392275	18 474010	915 999811
Barbarie	64 856194	636800				14 258910		40 300450	120 042354
Total	7393 970184	2487 432005	2821 558895	484 530320	1357 957112	395 249100	299 289501	1220 934464	16440 921781

IV. Tableau général de la valeur des marchandises exportées du royaume de Portugal par les nations étrangères dans l'année 1806.

NATIONS.	Produits du Royaume.	Produits des Iles.	Produits du Brésil.	Produits de l'Asie.	Articles étrangers réexportés.	Total.
Angleterre	4710 743560	10 150000	2534 011910	2 827680	943 283840	8201 116990
France	38 528820	2 330000	5045 883865	163 331440	145 329160	5395 402285
Hollande	75 030140	9 140000	864 095880	101 778000	8 352000	1058 386020
Hambourg	95 089770		2481 645622	25 097620	7 117760	2608 950772
Espagne	357 046980	11 216800	4155 595525	104 932660	573 071910	1461 863875
Russie	203 732910		108 223160	4 041440	720000	316 717510
Suède	68 316560		58 340715		306000	126 963265
Danemarck	49 318710		3 501600		1 180100	54 000410
Italie	141 969890	1 236800	2958 892084	164 470380	115 703900	3386 274054
Prusse	1 155050		6 381150			7 536200
États-Unis	284 285020				174 049615	458 334635
Barbarie	54 995300		29 450635	58 452880	37 060500	179 959115
Total	6080 209710	34 073600	14506 021946	624 932100	2010 265685	23255 505141

V. Tableau général de la valeur des marchandises importées dans le royaume du Portugal pour les nations étrangères dans l'année 1819. A la p. 442 du Ier volume.

NATIONS.	Vivres.	Etoffes de coton	Etoffes de laine	Toileries.	Soieries.	Métaux.	Drogues.	Bois.	Articles divers	Total.
Angleterre	2100 349398	2754 639230	1548 734031	126 511800	48 448097	462 419190	123 250766	16 986250	284 818074	7466 156836
Espagne	590 111186	. . . . .	390 548300	1 403600	1 481240	6 961280	60 422922	. . . . .	70 832540	1121 762068
France	157 864944	. . . . .	1 578800	7 032410	365800	23 296135	34 417535	3 000000	79 694600	307 249522
Autriche	325 100557	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	3 411300	1 028320	. . . . .	30 533550	360 073727
Russie	73 164346	. . . . .	. . . . .	489 897040	. . . . .	8 570640	6 174940	3 672840	19 718500	601 198306
Hollande	1248 886253	. . . . .	4 354600	15 341330	. . . . .	183 739650	36 645650	504000	28 279920	517 451403
Suède	80 498122	. . . . .	. . . . .	4 518000	. . . . .	211 897237	92000	76 435920	26 971560	400 413439
Prusse	65 482362	. . . . .	. . . . .	395 400750	. . . . .	. . . . .	. . . . .	20 723730	1 074375	482 681217
Danemarck	168 314608	. . . . .	. . . . .	13 193200	. . . . .	. . . . .	. . . . .	552930	7 170000	189 230738
Hambourg	409 070962	. . . . .	3 589600	145 942960	. . . . .	28 917010	1 978890	39 617800	79 661380	708 784502
Italie	1732 232129	. . . . .	447600	10 712600	278 263040	4 429100	25 652810	569840	113 669040	2165 976459
États-Unis	475 899640	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	3 436720	475200	52 485160	13 680100	545 376820
Barbarie	364160	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	416000	. . . . .	18 604800	19 384960
Total.	6427 038867	2754 639230	1949 252931	1209 953690	328 559177	937 078260	290 555033	212 548490	774 114339	14883 740017

VI. Tableau général de la valeur des marchandises exportées du royaume de Portugal par les nations étrangères dans l'année 1819.

NATIONS.	Produits du royaume.	Produits des Iles.	Produits du Brésil.	Produits de l'Asie.	Articles étrangers réexportés.	Total.
Angleterre	3810 551610	13 522500	64 850865	14 636020	305 526100	4209 087095
Espagne	291 741245	1 695000	916 874048	90 667088	734 336988	1945 514369
France	20 174405	3 892500	552 247460	52 804788	20 467620	649 586773
Autriche	4 800980	. . . . .	433 003257	29 637548	5 152200	472 593985
Russie	70 335310	. . . . .	51 769785	472000	815600	123 392645
Hollande	61 453170	8 032500	155 019312	238 485120	131 670260	594 670362
Suède	94 587745	. . . . .	1 614723	469660	1 256000	97 928130
Prusse	10 945045	. . . . .	35 232165	. . . . .	. . . . .	46 177210
Danemarck	52 241075	. . . . .	312900	. . . . .	1 437400	53 991375
Hambourg	49 038350	. . . . .	1106 298190	128 716576	2 349600	1286 402516
Italie	99 941260	202500	1146 099454	293 572676	31 476305	1573 292195
Etats-Unis	89 034560	. . . . .	. . . . .	. . . . .	100 756700	189 791260
Barbarie	22 210500	. . . . .	5 759860	19 970320	1 036800	48 977380
Total.	4387 055165	27 345000	4469 111971	671 411596	1336 481573	11291 405295

brillant du sage Denis, qui encouragea l'agriculture et le commerce, et fonda plusieurs manufactures. Ces établissemens auraient prospéré, si son successeur Alphonse IV les eût convenablement protégés. Pierre Ier fit de son mieux pour réparer le dommage que son prédécesseur avait causé à l'industrie par sa négligence; mais Ferdinand, qui régna après lui, au lieu de suivre son exemple, laissa tomber en décadence la plupart de ces établissemens, en forçant les ouvriers à prendre les armes dans ses guerres inutiles. Sous le règne de Jean Ier, les fabriques et les manufactures reçurent un nouvel encouragement par les soins de ses fils, les infans Henri et Jean, qui eurent la direction des différens établissemens. Elles furent plus ou moins protégées, selon que les circonstances le permirent, pendant les cinq règnes suivans, jusqu'à la mort de Jean III, sans cependant faire de progrès marquans. Son successeur Sébastien, occupé sans cesse de ses guerres en Afrique, qui finirent par lui coûter la vie, négligea l'agriculture, le commerce et les manufactures. Les choses restèrent dans le même état sous le règne si court du cardinal Henri. Tout fut ensuite entièrement ruiné pendant la malheureuse période de la domination espagnole, dont les suites funestes se font encore sentir. Jean IV, toujours occupé à se battre contre les Espagnols pour soutenir l'indépendance du royaume qui venait d'en secouer le joug, ne put faire beaucoup pour relever l'industrie de l'état déplorable auquel elle était réduite; son successeur Alphonse VI n'en fit pas davantage, faute d'énergie. Le premier Colbert portugais, le fameux comte d'Ericeira, releva, sous Pierre II, frère d'Alphonse VI, l'industrie de l'état misérable où elle se trouvait, en établissant beaucoup de fabriques et de manufactures, et en promulguant de sages réglemens pour encourager les ouvriers nationaux. Le long règne de Jean V offre beaucoup d'apathie de la part du gouvernement, et une grande lan-

gueur dans l'industrie du Portugal. Arrive enfin le règne mémorable de Joseph, pendant lequel l'activité, le talent et la sagesse du second Colbert portugais, le célèbre marquis de Pombal, donnèrent une nouvelle vie à l'industrie du royaume; ce grand homme fit venir de l'étranger des maîtres et des ouvriers, établit à grands frais dans plusieurs endroits de nouvelles manufactures royales, mit sur un meilleur pied et restaura celles qui existaient déjà, accorda des priviléges et avança même des fonds aux propriétaires de différens établissemens. Tant de zèle et de soins furent couronnés du plus grand succès, et le Portugal eut vers la fin de ce règne, et surtout pendant les deux tiers du suivant, la gloire de s'affranchir presque entièrement du tribut honteux qu'il était obligé de payer aux nations étrangères pour fournir à ses habitans presque tous les objets de première nécessité. Une guerre de sept ans, pendant laquelle le Portugal fut envahi trois fois par les armées françaises, la retraite de la cour au Brésil et l'émigration de plusieurs milliers d'habitans, enlevèrent au pays un grand nombre de ses meilleurs ouvriers, et épuisèrent ses moyens. Le traité de commerce conclu avec l'Angleterre en 1810, et l'ouverture des ports du Brésil aux nations étrangères, qui avait eu lieu en 1808, mirent le comble à tant de maux, en paralysant l'industrie du Portugal, par la cessation de l'approvisionnement exclusif des colonies, et par la libre introduction de tous les objets d'usage et de consommation. Plusieurs de ses manufactures, hors d'état de soutenir la concurrence avec celles des étrangers, furent entièrement ruinées, et celles qui subsistèrent tombèrent dans un état d'inaction dont elles se ressentiront long-temps. Le nouveau tarif des droits d'entrée et de sortie, auquel doivent être assujetties toutes les marchandises, qu'un comité, composé des négocians les plus instruits et de personnes familiarisées avec les théories les plus compliquées de l'économie politique, a été chargé de

Tableau général de la valeur des produits des fabriques et des manufactures du royaume de Portugal exportés pour ses possessions d'outre-mer dans les années 1796, 1806 et 1819. A la p. 445 du Ier volume.

	Rio-Janeiro.	Bahia.	Pernambuco.	Maranhão.	Pará.	Seará.	Asie (a).	Afrique (b).	Iles (c).	TOTAL.
Étoffes de coton. . 1796	170 214847	207 603495	194 988355	79 957266	30 147990	. . . . .	. . . . .	2 568920	1 783555	687 257428
» » 1806	146 671360	173 700960	242 433340	66 656900	70 637700	2 995400	. . . . .	28 504100	4 261130	735 860930
» » 1819	84 877030	119 255080	171 603210	16 537560	17 029400	12 880480	1 506600	23 854000	8 726300	456 269660
Étoffes de laine. . 1796	205 313110	40 738680	7 914250	2 302150	629600	. . . . .	. . . . .	222300	1 690880	258 810970
» » 1806	84 416850	21 506140	8 148500	980400	799580	. . . . .	. . . . .	6 919200	337000	123 107670
» » 1819	35 287480	622560	1 056960	. . . . .	912300	. . . . .	376000	. . . . .	2 380360	40 615660
Toileries. 1796	9 575080	9 399470	13 208400	920600	2 216000	. . . . .	. . . . .	. . . . .	38800	35 358350
» 1806	156 149160	195 195400	158 268300	17 593000	12 541220	. . . . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .	539 747080
» 1819	747800	4 588000	3 327480	982400	. . . . .	. . . . .	. . . . .	168000	. . . . .	9 813680
Étoffes de soie. . . 1796	135 639135	84 766210	30 571920	28 132732	13 363322	. . . . .	46000	2 086480	5 444290	300 050089
» » 1806	71 046950	25 949565	21 574570	4 045760	6 042230	. . . . .	. . . . .	4 160000	976540	133 795615
» » 1819	99 007830	84 182475	47 504160	3 553520	4 558840	2 104550	423200	. . . . .	9 108840	250 443415
Étoff. d'or et d'arg. . 1796	2 869120	15 855189	4 173364	2 243125	558600	. . . . .	. . . . .	1 031800	1 750080	28 481278
» » 1806	8 664560	10 498840	18 333750	2 607350	278600	73600	543635	. . . . .	478605	41 478940
» » 1819	45 665450	16 477360	8 342950	748400	414600	. . . . .	. . . . .	. . . . .	570100	72 213860
Articles divers (d). 1796	213 127007	91 855600	76 021740	24 963715	16 871200	. . . . .	1 137200	6 599400	13 136430	443 712292
» 1806	84 780330	80 040790	87 600615	19 220020	21 948837	560600	5 356340	39 914160	6 353840	345 775532
» 1819	159 600476	111 081540	83 492780	15 026270	13 762500	4 803820	754600	15 549720	9 329435	413 401141
TOTAL de . . 1796	736 738299	450 218644	326 871029	138 519588	63 786712	. . . . .	1 183200	12 508900	23 844035	1753 670407
1806	551 729210	506 891695	536 359075	111 103430	112 248167	3 629640	5 899975	79 497460	12 407115	1919 765767
1819	425 166066	336 207015	315 327540	36 848150	36 677640	19 788850	3 060400	39 571720	30 115035	1242 762416

(a) On y comprend aussi la valeur des produits des fabriques et manufactures, exportés pour Goa et pour Mozambique.

(b) Sous cette dénomination sont comprises les capitaineries générales du Cap-Vert et d'Angola.

(c) Sous cette dénomination sont comprises les Açores et Madère.

(d) C'est-à-dire tabatières, chapeaux, cartes à jouer, boutons, maroquins, poudre, ouvrages en ivoire, poterie, verreries, etc. etc.

dresse, va donner une nouvelle vie à tant d'établissemens qui, sans cette prévoyance d'un gouvernement sage, allaient infailliblement s'éteindre pour toujours, au grand détriment de la prospérité nationale.

Le tableau ci-dessous offre la valeur des articles des manufactures et fabriques du royaume exportés annuellement pour le Brésil et les autres possessions d'outre-mer depuis 1795 jusqu'en 1820. Nous avons cru indispensable de le donner à nos lecteurs, parce qu'il démontre d'une manière incontestable, non-seulement l'état florissant auquel était parvenue l'industrie portugaise au commencement du siècle actuel, mais fait voir aussi très-clairement les suites funestes des invasions françaises et du fatal traité conclu avec l'Angleterre en 1810.

Années	Valeur en cruzades des objets manufacturés exportés.	Années	Valeur en cruzades des objets manufacturés exportés.
1796	6 106502	1808	568000
1797	7 160750	1809	1 129000
1798	10 329000	1810	1 979500
1799	14 080750	1811	974000
1800	9 606250	1812	995750
1801	10 030750	1813	1 388000
1802	18 676508	1814	1 855000
1803	6 936500	1815	2 348500
1804	8 449250	1816	2 895250
1805	6 311750	1817	2 829500
1806	4 799250	1818	3 350250
1807	2 936500	1819	3 106750

Nous avons rédigé le tableau ci-contre sur des documens officiels, dans le but de présenter à nos lecteurs le développement du tableau ci-dessus, en leur détaillant les articles principaux des manufactures portugaises exportés pour les possessions d'outre-mer. Nous avons choisi les deux années extrêmes et la moyenne, afin de faire voir d'une manière sensible la marche progressive de cette branche de la richesse nationale, son point culminant et sa décadence.

TABLEAU ALPHABÉTIQUE DES FABRIQUES ET MANUFACTURES EXISTANTES EN PORTUGAL AU COMMENCEMENT DE 1821.

Un des plus respectables négocians de Lisbonne, notre ami intime, qui par modestie nous force de taire son nom, et qui a des connaissances positives et exactes sur les fabriques et les manufactures du royaume, ayant entrepris, pour en enrichir notre ouvrage, un grand travail sur ce sujet, nous croyons ne pouvoir mieux le placer qu'à la suite de l'aperçu des différentes époques de l'industrie portugaise, et des deux tableaux qui en ont démontré la marche progressive et l'importance.

Armes.

Il y a à Lisbonne une grande fabrique de toute sorte d'armes, qui est au compte du gouvernement, et où l'on fait aussi du canon de tout calibre ; en général, tous les articles qui en sortent sont de très-bonne qualité. Il y a en outre dans la ville plusieurs ateliers d'armuriers qui travaillent fort bien ; ils excellent surtout à fabriquer les fusils de chasse, qui, quoique moins élégans que ceux de France et d'Angleterre, sont très-sûrs, et ont des batteries parfaites. On trouve aussi à Porto une fabrique d'armes et plusieurs ateliers d'armuriers ; mais les objets fabriqués par eux sont communs, et sont loin d'égaler ceux qui sortent des fabriques de Lisbonne.

Bijouterie.

Il y a dans la même ville un grand nombre de bijoutiers, et ils travaillent généralement avec goût et perfection ; ils ne sont cependant pas très-forts pour orner leurs ouvrages de jolis dessins, mais ils imitent avec exactitude ceux de l'étranger. A Porto, et dans quelques autres places, on travaille aussi dans la bijouterie, mais généralement avec peu de goût.

Cordages.

Lisbonne possède une grande fabrique de cordages, qui est au compte du gouvernement, et une autre

assez considérable, qui appartient à un particulier : on y fabrique toutes sortes de cordages et de câbles de très-bonne qualité. Il y a en outre dans la ville et ses environs beaucoup d'ateliers de ce genre, mais on n'y fait que des cordages. On trouve pareillement à Porto une fabrique de câbles et de cordages, et plusieurs autres corderies; il y en a aussi dans quelques autres villes. Tous ces établissemens emploient principalement le chanvre de Suède et de Russie, car celui du pays n'est pas abondant.

Chapeaux.

Lisbonne possède deux grandes chapelleries, et plusieurs autres moins importantes. Les chapeaux qu'elles fabriquent sont bien conditionnés, quoiqu'un peu plus lourds que ceux de France et d'Angleterre. Porto, Elvas, Coimbra, Evora et Thomar, ont aussi des fabriques semblables, et l'on y travaille assez bien; il y en a aussi à Covilhàa, Braga, Torres-Vedras, Villa-da-Feira, et dans différentes autres places, mais les qualités de chapeaux qu'elles fournissent sont ordinairement communes. On y emploie le poil de lièvre et de lapin du pays, celui de Russie et d'Italie, et celui de castor de l'Amérique septentrionale.

Confitures.

A Lisbonne, ainsi qu'à Porto, et dans différentes autres places, on trouve un grand nombre de confiseurs, et ils travaillent généralement fort bien. A Coimbra et dans ses environs on confit des pêches, des brugnons, des prunes, des poires, etc.; et à Guimaràes particulièrement de grosses prunes : tous ces fruits sont d'excellente qualité. Ces fruits confits, dont on fait quelque exportation, sont connus dans l'étranger, et particulièrement en Angleterre. On les range proprement dans des caisses couvertes, de manière à pouvoir les conserver long-temps. Dans presque tous les nombreux couvens de religieuses on fait aussi de très-bonnes confitures de différentes espèces, dont

les profits servent, en partie, à leur entretien, car leurs revenus sont maintenant très-bornés.

Chocolat.

La même capitale est habitée par un grand nombre de chocolatiers qui font de bon chocolat de toutes les sortes, mais qui excellent dans les qualités supérieures. On en trouve aussi à Porto quelques-uns qui fabriquent parfaitement; mais le peu qu'on en trouve dans les autres places ne font que les qualités communes. On emploie à sa confection le cacao, le sucre et les épiceries du Brésil, la canelle de la Chine, et un peu de celle de Ceylan. Au reste, ils n'y font généralement entrer que peu d'épiceries; ce qui fait que le chocolat n'en est que plus sain.

Cuivre.

Lisbonne a un grand atelier, et quantité d'autres plus ou moins considérables, où l'on fabrique toute sorte d'ouvrages en cuivre : on y travaille en général assez bien au marteau et au moule, mais on ne fait que peu ou rien en fonte. Il y a aussi plusieurs ateliers du même genre à Porto et dans différentes autres villes; mais on y travaille avec moins de perfection. Le cuivre dont on se sert est tiré d'Angleterre, d'Allemagne et d'autres endroits, car il n'y a pas de mines de ce métal en exploitation dans le pays.

Draps et étoffes de laine.

Portalegre, Covilhãa et Fundão possèdent des fabriques assez considérables de draps et autres étoffes de laine, et quantité d'ouvriers qui travaillent pour ces mêmes fabriques et pour les particuliers. Lisbonne ne fait que peu dans ce genre; mais Cascaes, qui en est à 5 lieues, a une très-ancienne fabrique, qui travaillait beaucoup jadis et fort bien, particulièrement les étoffes, mais qui se trouve maintenant sans activité. En général les marchandises fabriquées dans le pays ne sont que de moyenne qualité, quoique cependant les trois villes sus-mentionnées en fassent de meilleures,

et même des draps superfins qui approchent de ceux de France et d'Angleterre. Porto, Braga, leurs environs et différentes autres places, ont pareillement des fabriques de draps et autres étoffes; mais elles n'en produisent guère que de qualités communes : on y fabrique cependant une qualité de drap de la couleur de la laine (briche), qui est d'une grande durée, et réellement bonne, quoique l'apparence n'en soit que médiocre. Tous ces établissemens emploient la laine du pays, qui est abondante et de bonne qualité.

Bouilleries.

A Lisbonne, Porto, Santarem, Torres-Vedras, leurs environs, et dans presque tous les autres vignobles du pays, il y a des bouilleries plus ou moins considérables. On y fait de bonnes eaux-de-vie pour la préparation des vins et pour d'autres usages; et dans quelques-unes des liqueurs assez bonnes, qui n'égalent cependant pas celles de France. On se sert des vins ordinaires du pays, qui ne sont pas propres à la consommation ni à l'exportation. (*Voyez* page 161.)

Etain.

A Lisbonne, Porto, et dans presque toutes les principales places, on trouve un grand nombre d'ateliers et d'ouvriers qui travaillent fort bien en étain, et font toute sorte d'ouvrages. On tire l'étain de l'étranger, et principalement d'Angleterre, car il n'y en a pas de mines en exploitation dans le pays.

Faïence.

Lisbonne, Porto, Coimbra, Beja, Estremoz, Juncal, Caldas, et différentes autres places, ont des fabriques de faïence plus ou moins considérables; ces marchandises sont généralement bonnes, surtout celles des places que nous venons de nommer.

Fer-blanc.

Lisbonne a un grand nombre d'ateliers où l'on fait toute sorte d'ouvrages en fer-blanc avec perfection; et Porto en possède pareillement où l'on travaille fort

bien : il y en a aussi dans différentes autres places; mais leurs ouvrages sont moins parfaits et ne consistent qu'en objets communs, tandis qu'à Lisbonne et à Porto on en fait de toute espèce. On tire le fer-blanc et la tôle de la Hollande et d'Angleterre, car on n'en fabrique point dans le pays.

Ferrures.

A Guimaraès, Porto, Braga, Pernes, Coimbra et leurs environs, ainsi que dans différentes autres places, on trouve des ateliers plus ou moins considérables, où l'on fait toute sorte d'ouvrages en fer, et même des clous : on y travaille aussi fort bien la coutellerie; mais on réussit surtout dans les ouvrages communs. Lisbonne a pareillement beaucoup d'ateliers qui fabriquent différens ouvrages en fer et en acier avec perfection, tant en coutellerie qu'en serrurerie, et qui font surtout parfaitement bien les grillages : aucun de ces ouvrages n'égale cependant ceux d'Angleterre. On tire le fer principalement de la Suède; car les mines du pays ne sont pas assez bien exploitées pour fournir à la consommation.

Fonderies.

Foz d'Alge et Buarcos ont des fonderies de fer assez considérables, qui sont au compte du gouvernement; et l'on y emploie celui des mines du voisinage, qui sont les seules exploitées avec quelque activité. On y fait différens ouvrages avec assez d'adresse; mais ils sont loin d'égaler ceux d'Angleterre. Lisbonne et Porto ont des fonderies d'autres métaux. Dans la fonderie près du couvent de Bom-Successo, à Belem, on fond des pièces de toute qualité; il y a aussi une forge où l'on fait toute sorte d'ouvrages en fer au marteau et à la lime; on y a établi dernièrement une machine à vapeur.

Fil-d'archal.

Une fabrique de fil-d'archal est établie à Lisbonne, et l'on y en fait de laiton et de fer de différentes sortes,

ainsi que des cordes de piano d'assez bonne qualité. On en fabrique aussi à Porto, mais en petite quantité.

Filatures.

Thomar a une fort grande filature de coton à l'anglaise, qui travaille par le moyen de l'eau qui y est amenée par un beau canal. Le fil que l'on y fait est de la plus grande beauté, et au moins égal à celui d'Angleterre et de France. Lisbonne a aussi une filature peu considérable, qui est au compte du gouvernement, et il y en a pareillement à Porto et à Coimbra; pour le compte de différens particuliers; mais elles ne fabriquent que peu et ne travaillent qu'à la main, au rouet et par la mécanique des *Miules*. A Cezimbra la plupart des femmes du peuple filent du coton à la main et au rouet; ces fils, quoique de qualité médiocre, sont employés en grande partie par les tisserands de Lisbonne, qui en est à six lieues; à Thomar, au contraire, on fabrique des fils des numéros les plus élevés. On emploie partout principalement le coton du Brésil, qui est très-beau dans ses différentes sortes; on se sert pourtant aussi de celui de l'Inde pour les numéros bas du fil, en le mêlant avec l'autre, pour pourvoir le vendre à meilleur compte.

Galons.

Lisbonne a une fabrique qui est au compte du gouvernement, et où l'on fait toute sorte de galons en or, en argent et en soie, avec perfection; il y a en outre dans la même ville beaucoup d'ouvriers qui en font en soie, en coton, en laine, en lin et en paillette dorée ou argentée, mais qui sont moins adroits dans ceux en or et en argent. On trouve aussi de ces ouvriers à Porto.

Lapidaires.

On remarque à Lisbonne quelques ateliers où l'on travaille avec perfection toutes sortes de pierres précieuses; Porto n'a que peu d'ateliers de ce genre. Les pierres que l'on met en œuvre sont celles du Brésil, qui sont abondantes, belles, et d'une grande variété.

Menuiserie et ébénisterie.

Lisbonne a un grand atelier, trois ou quatre moins considérables, et plusieurs autres plus petits, où l'on fait toute sorte de meubles et autres objets de ce genre, avec perfection, solidité et assez bon goût, quoique inférieurs en légèreté et en élégance à ceux de France, particulièrement en ce qui regarde les dorures et les garnitures : il y a en outre dans la ville quantité d'ouvriers qui travaillent aussi dans ce genre, mais moins bien. Porto a aussi plusieurs ateliers où l'on fabrique des objets du même genre, et plusieurs ouvriers qui s'en occupent, mais avec moins de perfection. On ne travaille que peu dans les autres places, et sans goût. On se sert des bois du Brésil, à couleurs, qui sont abondans, beaux, et variés à l'infini.

Nattes.

On trouve à Lisbonne un grand nombre d'ateliers où l'on fait des nattes et autres objets en sparte et en paille, de très-bonne qualité et d'une grande variété. Dans l'Algarve, à Porto, et dans différentes autres places, on travaille aussi fort bien dans ce genre. On se sert généralement de ces nattes pour les appartemens en été ; et on en exporte même quelques-unes pour l'Angleterre et les États-Unis d'Amérique, ainsi que pour d'autres contrées. On fait aussi, dans l'Algarve, des sacs, des corbeilles, des paniers, etc., avec le fil tiré de la feuille de l'aloès ; ces objets sont de grande durée.

Orfévrerie.

Lisbonne a un grand nombre d'ateliers où l'on fabrique toute sorte d'objets en or et en argent, avec perfection, quoique avec moins de goût qu'en France et en Angleterre, particulièrement en ce qui regarde les dessins, le poli et les dorures. Porto possède aussi beaucoup d'ateliers dans ce genre, et les vend à meilleur compte, particulièrement les objets d'argenterie,

de sorte que les orfévres de Lisbonne en tirent presque tous les articles communs.

Papiers.

Alemquer a une grande papeterie où l'on fait de bon papier de différentes sortes; on ne s'y applique cependant aujourd'hui qu'aux qualités communes, soit parce qu'elles tournent plus à bénéfice aux propriétaires, soit parce qu'ils ne peuvent pas fournir les qualités supérieures à des prix correspondans à ceux des fabriques d'Italie, de France, d'Angleterre et de Hollande, dont on importe annuellement une grande quantité : cette fabrique travaille par la roue dentelée, etc., à la moderne. On trouve à Lisbonne et dans ses environs trois papeteries peu importantes; et il y en a aussi de semblables à Guimaràes, Louzàa et Feira; mais elles n'emploient que le chiffon putréfié, d'après l'ancienne méthode, et ne font presque rien.

Porcelaine.

Lisbonne a une fabrique de porcelaine qui est au compte du gouvernement; et les différentes sortes que l'on y en fabrique sont d'assez bonne qualité, mais non comparables à celles de France, d'Angleterre, d'Allemagne et de la Chine. On fait aussi de la porcelaine à Porto et dans différentes autres villes, mais avec moins de perfection.

Paillettes.

Lisbonne et Porto ont quelques ateliers où l'on fabrique différentes sortes de paillettes avec perfection, mais peu de variété. On en tire cependant beaucoup de dorées et d'argentées de l'étranger, particulièrement d'Allemagne.

Rubans.

Lisbonne a une fabrique assez considérable, et plusieurs autres plus petites, de rubans de différentes sortes, confectionnés avec assez de goût, et dont les qualités sont bonnes et les couleurs solides; mais ils

n'égalent pas ceux de France et d'Angleterre : il y a en outre plusieurs ouvriers qui travaillent dans la rubannerie, mais leurs ouvrages sont moins parfaits. A Porto, et dans différentes autres places, on travaille aussi dans le même genre, mais peu, et généralement avec mauvais goût.

Raffineries.

Lisbonne possède une grande raffinerie de sucre, deux ou trois plus petites, et quantité d'autres établissemens de la même nature, mais moins considérables : on y raffine le sucre avec perfection, tant en poudre qu'en pains. On raffine aussi fort bien le sucre à Porto ; quant aux raffineries des autres places, elles ne produisent que fort peu, et sont loin d'égaler celles de Porto et de Lisbonne. Le sucre du Brésil est l'unique dont l'importation dans le pays soit permise ; et dans lesdits établissemens, ainsi que pour d'autres objets, on en consomme annuellement environ 9 à 10 mille caisses, du poids d'à peu près 1600 livres chacune, formant la totalité de 14 à 16 millions de livres.

Savon.

Lisbonne a une grande savonnerie qui est au compte de la ferme ; on n'y fabriquait guère jusqu'ici que des qualités médiocres de savon. On est cependant parvenu dernièrement à les perfectionner et à fabriquer du savon blanc à l'imitation de celui d'Angleterre (windsor), et du rouge (palmyrin) : on en fait aussi de marbré, transparent, en poudre et liquide, et d'autres qualités, tout aussi bon que le meilleur de l'étranger ; mais on s'applique principalement aux qualités communes, probablement parce qu'elles tournent plus à profit aux fermiers. Ceux-ci ont le privilége d'en faire venir de l'étranger ; mais ils sont, d'un autre côté, obligés d'en fournir abondamment au public à des prix stipulés : l'introduction et la fabrication du savon sont, au reste, défendues dans le pays ; et la ferme est aussi chargée d'en fournir l'île de Madère, les Açores, ainsi

que Macào. Porto a pareillement une savonnerie pour le compte de la ferme ; mais on n'y a fabriqué jusqu'ici que les qualités communes. On y emploie l'huile du pays, du suif du pays, du Brésil et de Russie, la soude de l'Algarve, mais encore plus celle d'Espagne, qui lui est bien supérieure en qualité. La ferme du savon est réunie à celle du tabac.

Soieries.

Une fabrique considérable d'étoffes de soie est établie à Lisbonne depuis fort long-temps, et est administrée au compte du gouvernement ; et quoique ses agens aient fait tous leurs efforts pour nuire aux autres établissemens du même genre, en se réservant, par exemple, la fabrication de certaines étoffes, entre autres de celles où l'or et l'argent sont employés, et en entravant leur industrie de mille autres manières, elle est loin d'être florissante, et peut-être même est-elle à charge à l'État, soit par vice d'administration, soit parce que les employés en sont trop nombreux, trop largement salariés, et peu entendus dans l'économie, si nécessaire à tout établissement de ce genre. On trouve dans la ville et ses environs six à huit fabriques assez considérables, et un grand nombre d'autres plus petites, où l'on confectionne différentes sortes de soieries unies, façonnées, veloutées ; des satins, des velours et quantité d'autres étoffes, tant de soie pure que de coton et soie, dont la qualité est généralement bonne et dont les dessins sont tracés avec goût. On peut citer entre autre la fabrique de Campo-Grande, qui est à une petite lieue de la ville ; les étoffes qui en sortent sont remarquables par leur variété, et imitent parfaitement celles de Lyon. A Porto, à Bragança et dans leurs environs, ainsi que dans quelques autres places, on trouve aussi des établissemens de cette nature plus ou moins considérables, mais où l'on ne fabrique guère que des étoffes unies ou rayées, et de la soie à coudre ou à broder, dont la qualité est bonne

et les couleurs solides. Les propriétaires de tous ces établissemens font assez bien leurs affaires, et pourront les faire encore mieux par la suite. On y emploie principalement la soie d'Italie; dont on importe une grande quantité, car celle du pays, que l'on recueille dans le voisinage de Porto, de Bragança et de différentes autres villes, n'est pas maintenant assez abondante pour suffire aux besoins; elle pourrait cependant bien le devenir, car les vers à soie réunissent parfaitement dans presque tous les cantons du royaume.

Tricots.

Alcobaça possède un établissement assez considérable, où l'on fabrique toute sorte d'objets de tricotage en coton, au métier, de très-bonne qualité; et à Thomar, dans la filature sus-mentionnée, on en fabrique pareillement, mais moins aujourd'hui qu'autrefois. A Lisbonne, à Porto et dans quelques autres places, on se livre aussi à ce genre de fabrication, mais avec peu d'activité; quelques ouvriers font des bas de soie d'assez bonne qualité et qui ont de la durée, quoique moins beaux que ceux de France, d'Angleterre et d'Italie. Par tout le pays les femmes s'occupent beaucoup du tricotage à l'aiguille, et elles font de très-bons bas de fil; à Pinhel principalement on en fait beaucoup en laine, tant à l'aiguille qu'au métier.

Tissus.

On fait aussi beaucoup de tissus en coton dans l'établissement qui fait le sujet de l'article précédent, entre autres des nappes, des serviettes, des toiles unies, des basins, des couvertures de lit, et différens autres articles, tous de très-bonne qualité. A Porto, Braga, Lisbonne, Coimbra, Guimarães et dans d'autres places, on trouve aussi des établissemens de la même nature, mais moins considérables. Dans toute la province de Minho, mais particulièrement dans le voisinage de Guimarães, ainsi que dans celles de Beira et Tras-os-Montes, on fabrique une grande quantité de

toile de lin (filé à la main) d'une très-bonne qualité et d'une grande solidité; on en fait même une exportation assez considérable pour le Brésil. Le lin du pays n'étant pas abondant, on se sert principalement de celui de Suède et de Russie.

Toiles peintes.

On trouve à Lisbonne et dans ses environs six à huit fabriques de toiles peintes et imprimées assez importantes, et plusieurs autres plus petites; on y fait des calicots, des mouchoirs, des robes, des gilets et différens autres articles dont les couleurs sont solides et les dessins de bon goût. On en porte beaucoup au Brésil, surtout depuis que les Brésiliens se sont aperçus que ces marchandises, quoique moins variées que celles d'Angleterre, sont de meilleur teint et de beaucoup plus de durée. Porto et ses environs ont pareillement quelques établissemens de ce genre, mais on en trouve peu dans le reste du pays. On imprime beaucoup sur des toiles de l'Inde, peu sur des perkales d'Angleterre, et presque pas sur des toiles du pays.

Tanneries.

Lisbonne et ses environs ont cinq ou six tanneries assez considérables, et il en existe également à Povos, Setubal, Porto, Coimbra, Beja, Evora, Estremoz, Guimaraes, Vianna, Thomar et Torres-Vedras, et de moins considérables dans différentes autres places. On y prépare des cuirs propres à faire des souliers, des bottes, des semelles et d'autres ouvrages, presque avec la même perfection qu'en France et en Angleterre. Les tanneries de Lisbonne, Setubal, Porto et leurs environs emploient des cuis frais du pays, ainsi que des cuirs salés et secs du Brésil. Les tanneries des autres places n'emploient guère que des premiers. Quelques tanneries préparent les peaux de chèvres passablement bien; quelques-unes même fabriquent de très-beaux maroquins de différentes couleurs; la fabrication de

ceux-ci a cependant peu d'activité, depuis que les États-Unis d'Amérique et même l'Angleterre ont cessé d'en demander.

Tabac.

Lisbonne a une grande fabrique de tabac, et Porto en a une autre moins considérable; toutes les deux sont au compte de la ferme; on y fait du tabac fin, gros et en poudre, d'assez bonne qualité, quoique inférieur à celui de France. On y emploie principalement le tabac du Brésil en feuilles, quelque chose de celui de Virginie, et un peu de celui de Hollande. Il n'est pas permis aux particuliers de fabriquer, d'introduire, ni de vendre du tabac d'aucune espèce; mais ils peuvent faire le commerce du tabac en feuilles du Brésil. La ferme en fait venir de fortes parties pour son compte; elle en achète d'autres, et a le droit de choisir et de s'approprier celles des particuliers, au prix courant, ainsi que d'en faire venir de l'étranger, lorsqu'elle en a besoin, ou que l'article n'est pas abondant. Cette ferme, qui est très-ancienne, comprend aussi celle du savon, et elle est renouvelée de trois en trois ans, continuée ou cédée à des termes plus ou moins longs, et aux conditions stipulées aux enchères qui en sont faites. Les fermiers déposent une somme dans le trésor, et ils sont tous solidairement responsables de l'accomplissement de leurs traités. Les anciens fermiers qui ont eu la ferme pendant un grand nombre d'années se sont enrichis malgré les fortes sommes qu'ils ont eues à payer au gouvernement et les autres gros frais qu'ils étaient obligés de faire. Les fermiers actuels, dont le bail a commencé le 1er janvier 1818, et a cessé le 31 décembre 1820, payaient 1441 000000 reis, équivalens, au taux de 160 reis par franc de France, à 9 006250 francs par an, outre d'autres gros frais accessoires. Il paraît qu'ils y trouvent cependant leur compte, car ils l'ont renouvelé pour trois ans, pour la somme de 1351 000000 reis équivalens à 8 443750 francs par an,

outre les autres frais. L'île do Madère, les Açores et Macao sont dans les dépendances de la ferme, et les fermiers sont obligés de fournir le tabac nécessaire à la consommation du royaume et des autres contrées, à des prix stipulés, à l'exception de Macao, où ils peuvent le vendre à volonté. Ils ont au reste des priviléges très-étendus, et sont même appuyés par le gouvernement de tous les moyens nécessaires pour réprimer la contrebande et pour maintenir leurs prérogatives.

Ouvrages au tour.

Lisbonne a une fabrique au compte du gouvernement, où l'on fait toutes sortes d'ouvrages au tour et à la lime avec perfection. On y travaille, non-seulement en ivoire, mais encore en écaille, écaille fondue, composition, bois, et même en métaux. Il y a en outre dans la ville plusieurs établissemens de la même nature, où l'on travaille également bien, et où l'on fabrique de très-bons peignes de toutes qualités. Porto et différentes autres places ont aussi de ces ateliers; mais on y travaille moins bien que dans les premiers.

Teintureries.

Lisbonne et Porto ont des teintureries plus ou moins considérables; on en trouve de plus petites dans différentes autres villes, outre celles qui appartiennent aux différentes fabriques; elles teignent généralement assez bien, tant en coton qu'en laine, lin et soie.

Toiles cirées.

Lisbonne possède un grand atelier et cinq ou six autres moins considérables, où l'on fabrique des toiles cirées de différentes sortes; mais on n'en fait guère que d'unies, et leur qualité n'égale pas celle des toiles cirées d'Angleterre et de France. On travaille aussi dans le même article à Porto, mais peu dans le reste du pays.

Verreries.

Marinha Grande, près de Leiria, a une grande et ancienne fabrique de verres, appartenante à des An-

glais qui se sont considérablement enrichis à la faveur du privilége dont ils ont joui pendant longues années. On y fait des verres de toute espèce, tant pour service de table, unis, lapidés, et de différentes couleurs, que pour carreaux et autres usages; mais ils n'égalent pas ceux de France, d'Angleterre et de Bohème. On n'y fabrique cependant que peu de glaces, de petite dimension, et non coulées, à ce qu'il paraît. Lisbonne a pareillement une verrerie assez considérable, et une autre plus petite; mais les verres n'en sont que d'une qualité médiocre. Ces établissemens ne paraissent pas devoir produire de grands avantages à leurs propriétaires, par la difficulté de se procurer les combustibles à aussi bon compte que la fabrique de Marinha-Grande, qui est environnée de bois. Porto et le reste du pays ne travaillent que peu dans ce genre.

Vernis.

Lisbonne a un établissement assez considérable et très-ancien, au compte du gouvernement, où l'on peint des caisses à carrosses et autres objets, et où on les vernit avec perfection, quoique pas tout-à-fait aussi bien qu'en France et en Angleterre. On y fait aussi des tabatières en carton, des plateaux en bois, en cuivre et en tôle, avec assez de goût, ainsi que quelques autres articles, mais qui n'égalent pas les mêmes objets fabriqués dans lesdits pays. Il y a en outre dans la ville plusieurs ateliers plus ou moins considérables, où l'on peint les caisses à carrosses et autres objets, et où on les vernit presque aussi bien que dans l'établissement dont nous venons de parler. On ne travaille que peu, et avec moins de perfection, dans le même genre à Porto, et presque pas du tout dans le reste du pays.

Vanneries.

On trouve à Lisbonne, Porto, Coimbra et dans leurs environs, ainsi que dans les différentes autres places, un grand nombre de vanniers qui font des cor-

beilles, des paniers et autres objets de cette nature, avec perfection, solidité et beaucoup de variété. Ce genre d'industrie ne laisse pas d'avoir quelque importance, à cause surtout de la quantité de paniers de vendange, dont on fait une grande consommation annuelle.

Outre les articles dont nous venons de faire mention, les Portugais fabriquent presque tous les autres objets nécessaires à leurs besoins, avec plus ou moins de perfection. Ils excellent dans les broderies, tant en blanc, qu'en or, argent et nuancées; ils font d'assez bonnes dentelles, quoique non comparables à celles de France et d'Angleterre, et quelques fleurs artificielles d'assez bon goût; mais ils ne font point de tulles ni de gazes, et manquent de plusieurs autres objets de parure et de toilette des dames, qui sont introduits dans le pays la plupart par contrebande; les marchandes de modes y sont même presque toutes Françaises, Anglaises ou Italiennes : les marchandes de modes du pays travaillent généralement avec mauvais goût, mais avec solidité. Les ouvriers des différens métiers excellent dans leurs ouvrages, particulièrement les tailleurs, les cordonniers, les tonneliers, les marqueteurs, les coupeurs et même les tailleurs de pierres de taille. Les facteurs d'orgues ne sont qu'en petit nombre, mais ils travaillent fort bien. Au reste il n'y a que peu de luthiers dans le pays, de sorte qu'on est obligé de faire venir d'Angleterre, de France et d'Allemagne, presque tous les instrumens de musique, et en grande quantité, les Portugais étant généralement passionnés pour la musique. Les opticiens et les facteurs d'instrumens de physique et de chirurgie y sont aussi en petit nombre, et la plupart de ces objets y sont importés d'Angleterre, ainsi que tous les ouvrages en acier fin. Ce n'est qu'à Lisbonne que l'on fabrique la poudre à canon, ainsi que les cartes à jouer; et cette fabrica-

tion étant pour le compte du gouvernement, l'introduction de ces objets n'est pas permise. Il y a à Lisbonne cinq ou six imprimeries, dont les caractères ne sont généralement que médiocres; mais ceux de l'imprimerie royale sont fort beaux, car on les a fait venir de France il y a quelques années. Porto et Coimbra ont aussi des imprimeries, et il est à supposer qu'il s'en établira bien d'autres par la suite, d'après le nouveau système des affaires publiques.

DE LA NAVIGATION DU PORTUGAL.

Si l'agriculture, les fabriques et les manufactures fournissent les matériaux au commerce, la navigation lui donne les moyens les plus faciles et les moins coûteux de les transporter. Sans une navigation florissante point de grand commerce. L'ancienne splendeur de la Hollande, la prospérité actuelle de l'Angleterre et des États-Unis d'Amérique, l'anéantissement de l'agriculture et des manufactures dans les vastes provinces de l'Empire Turc et de la côte septentrionale d'Afrique, jadis si florissantes, sont des faits qui ne laissent aucun doute sur la vérité de cet axiome politique. Le Portugal, auquel son heureuse position, ses ports nombreux, l'étendue de ses côtes et les grands fleuves dont il est arrosé, assuraient des avantages immenses en s'adonnant à la navigation, le Portugal la négligea toujours. Même dans les beaux temps de la monarchie, lorsqu'il faisait le commerce exclusif de l'Asie et de l'Afrique, celui d'Europe était négligé, et ses ports furent, pour ainsi dire, abandonnés aux étrangers dès le règne d'Alphonse IV.

Excepté les sages réglemens promulgués par les habitans de Setubal, d'Alcacer-do-Sal, de Sines et de Cezimbra dans le 14me siècle, et la diminution du droit de 5 pour cent accordée en 1783 par la reine Marie sur les droits d'entrée de certains articles, en aucun

temps les vaisseaux portugais n'obtinrent l'avantage d'être chargés de droits d'entrée et de sortie moins forts que les vaisseaux étrangers. Jamais on ne leur réserva exclusivement l'exportation et l'importation d'aucun article. Agissant contre les principes auxquels l'Angleterre, la Hollande, les États-Unis d'Amérique et les autres grandes nations marchandes durent l'état florissant de leur commerce, le gouvernement portugais accorda toute sa protection tantôt à la navigation exclusive de l'Afrique et de l'Asie, tantôt à celle du Brésil. Un tel système, joint à la pratique et à l'intelligence des négocians étrangers, meilleurs spéculateurs que les nationaux, et plus riches en grands capitaux, augmentés encore par le crédit artificiel de leurs banques, inconnues en Portugal, eut la conséquence naturelle de donner aux vaisseaux des Villes Hanséatiques, à ceux des Flamands, des Danois, des Suédois, des Génois et de toutes les autres nations sans exception, la possession, pour ainsi dire, des ports du Portugal. Pendant bien des années on ne vit presque point de navires portugais dans aucun port de l'Europe, excepté lors des guerres entre la France et l'Angleterre, la Suède et la Russie, dans lesquelles le Portugal restait neutre. Ceci explique pourquoi, sur 500 cargaisons qu'expédiait le commerce entre le Portugal et la Baltique, à peine 10 ou 12 étaient sous le pavillon portugais; pourquoi 25000 caisses de sucre du Brésil étaient transportées par des vaisseaux étrangers à Hambourg; pourquoi on ne pensa jamais à envoyer par des vaisseaux portugais à Gênes, à Livourne et à Venise, les denrées coloniales que l'Italie consommait; pourquoi le gouvernement portugais fut toujours si indifférent à conserver la paix avec les puissances barbaresques; pourquoi on laissa encombrer par les sables les ports du royaume, et on attendit jusqu'au commencement du siècle actuel pour améliorer ceux d'Aveiro, de Porto et de San-Martinho.

Lorsque le monopole du commerce de l'Asie et de l'Afrique cessa d'être entre les mains des Portugais, et qu'ensuite le commerce des denrées coloniales fut fait par la Hollande et l'Angleterre, la navigation de l'Europe se trouvant entièrement entre les mains des étrangers, les pêcheries étant déjà tombées en décadence, et la marine militaire du royaume, qui avait été entièrement détruite sous les Philippes, ayant toujours été peu nombreuse depuis cette époque, les matelots portugais, faute d'emploi, commencèrent à en chercher dans les colonies et chez l'étranger, ce qui acheva de réduire presqu'à rien la navigation du Portugal. C'est le commerce de l'Asie et le privilége exclusif dont jouirent les négocians portugais d'approvisionner le Brésil et les établissemens d'Afrique qui empêchèrent son extinction totale. L'état florissant auquel s'était élevé le commerce dans l'avant-dernière période (*V.* page 407) contribua même à l'augmenter, et suspendit l'émigration des matelots, qui auparavant allait toujours en croissant. Mais elle devint plus forte que jamais, et la navigation fut presque entièrement anéantie lorsque la guerre avec la France, le départ du roi pour le Brésil, la libre entrée des ports du royaume à toutes les nations, le malheureux traité conclu avec l'Angleterre en 1810, et la guerre impolitique contre les Espagnols de l'Amérique méridionale, vinrent porter les derniers coups à l'industrie et au commerce du Portugal. Sans adopter l'évaluation d'un officier qui porte à 50000 le nombre des matelots portugais qui sont maintenant au service des nations étrangères, parce qu'elle nous paraît fort exagérée, nous n'hésitons pas, d'après les informations exactes que nous nous sommes procurées, à porter leur nombre à plus de 12000.

Pour fournir à nos lecteurs les moyens de connaître l'état de la navigation portugaise dans les vingt-cinq dernières années, nous avons rédigé le tableau ci-dessous dans lequel nous donnons de cinq en cinq ans le

nombre des vaisseaux entrés dans les principaux ports du royaume, en les divisant entre les deux classes suivantes : *vaisseaux portugais* et *vaisseaux étrangers*. Nous croyons cependant indispensable de faire quelques remarques. Nous ferons observer 1° que dans le nombre des vaisseaux entrés dans le port de Lisbonne, il nous semble qu'on n'a pas compris ceux qui font le commerce de cabotage entre cette ville et les autres ports du royaume, et avec ceux des îles Açores et de Madère; nous croyons même que c'est la seule manière d'expliquer la différence énorme qui existe entre le nombre des vaisseaux entrés dans ce port dans les années indiquées dans le tableau, et celui offert par un autre tableau qu'on nous a envoyé de Lisbonne, et qui porte ce nombre, pour l'année 1821, à 2229 de toute espèce. Notre conjecture acquiert un nouveau degré de probabilité par la comparaison du tableau du nombre collectif des vaisseaux entrés à Lisbonne et Porto depuis 1795 jusqu'en 1820, que nous avons sous les yeux, avec les tableaux détaillés du nombre des vaisseaux entrés à Porto, que nous avons rédigés nous-même sur les registres de la douane. Cette comparaison donne une différence qui est pour le moins aussi grande pour cette dernière ville que celle que nous venons de remarquer pour Lisbonne; 2° que nos correspondans nous ayant envoyé la liste très-détaillée de tous les vaisseaux étrangers entrés à Setubal depuis 1800 jusqu'en 1821, sans indiquer à côté le nombre de vaisseaux portugais, nous nous sommes trouvé dans l'impossibilité de compléter le tableau; pour y remédier en quelque sorte nous avons mis à la place des vaisseaux portugais entrés ceux qui sont sortis dans les années correspondantes 1801, 1806, 1811, 1816 et 1820, et que nous croyons avoir été chargés de sel, car dans la colonne correspondante d'un autre tableau qu'on nous a aussi envoyé, nous trouvons indiquée en moyos la quantité annuelle de sel exportée; 3° que dans le nombre des vaisseaux entrés dans les

autres ports on a toujours compris ceux employés à faire le commerce de cabotage ; 4° que nous regrettons beaucoup que le refus d'un employé de la douane de Figueira, fait à trois personnes différentes qui lui ont demandé des renseignemens relatifs à la navigation de ce port, nous empêche de rendre ce tableau aussi complet que nous l'aurions désiré. Nous espérons fournir à nos lecteurs le moyen de remplir ces lacunes dans le second volume de nos *Variétés politico-statistiques sur la monarchie portugaise*, dans lequel nous nous proposons d'insérer beaucoup de documens qu'on nous a promis et que nous allons recevoir d'un jour à l'autre. En attendant nous saisissons cette occasion pour remercier tous les employés des douanes, qui, agissant avec une libéralité vraiment digne d'exemple, nous ont mis à même de rédiger un tableau qui est de la plus grande importance pour faire connaître la navigation de ce royaume. Il est fâcheux que le manque de plan uniforme ne nous ait pas permis d'indiquer aussi le tonnage collectif des différens bâtimens, afin de donner une idée plus précise de cette branche importante du commerce maritime.

Tableau du nombre des vaisseaux entrés dans les principaux ports du royaume dans les années 1796, 1801, 1806, 1811, 1816 et 1820.

	Années.	VAISSEAUX ENTRÉS portugais.	étrangers.	total.
Lisbonne.	1796	381	956	1337
	1801	341	881	1222
	1806	476	686	1162
	1811	392	1751	2143
	1816	424	1010	1434
	1820	293	907	1200
Porto . . .	1796	276	325	601
	1801	292	282	574
	1806	363	237	600
	1811	388	585	973
	1816	423	339	762
	1820	352	313	665
Setubal. . .	1796	18	514	
	1801	283	244	
	1806	355	152	
	1811	421	256	
	1816	278	306	
	1820	279	198	
Faro	1796	163	38	201
	1801	181	9	190
	18 6	269	6	275
	1811	224	30	254
	1816	303	12	315
	1820	315	4	317

	Années.	VAISSEAUX ENTRÉS portugais.	étrangers.	total.
Villa-Nova de Portimão	1801	4	6	10
	1806	11	3	14
	1811	76	8	84
	1816	38	12	50
	1820	31	6	37
Aveiro . . .	1796	23	5	28
	1801	58	»	58
	1806	101	1	102
	1811	101	5	106
	1816	39	1	40
	1820	16	3	19
Villa do Condo.	1796	92	7	99
	1801	44	1	45
	1806	95	»	95
	1811	68	7	75
	1816	96	5	101
	1820	73	1	74
Vianna . .	1796	104	32	136
	1801	106	18	124
	1806	158	17	175
	1811	218	60	278
	1816	167	32	199
	1820	130	16	146

COURS DU CHANGE ENTRE LISBONNE

et les principales places de l'Europe qui commercent avec le Portugal.

Le cours du change est le thermomètre d'après lequel on juge de l'état florissant ou de la décadence du commerce d'un pays. Le change entre l'Angleterre et le Portugal, qui pendant la guerre s'est élevé jusqu'à 81, était tombé en 1821 jusqu'à 56, c'est-à-dire qu'après avoir été à 14 et demi au-dessus du pair, il était tombé à 16 et demi au-dessous. Que de réflexions n'ont

pas à faire sur ce fait incontestable le financier et l'homme d'état qui en examinent les causes et en calculent les conséquences ! Le tableau ci-après, que nous avons rédigé sur les documens que nous a fournis M. le chevalier Mauricio Teixeira Moraes, offre le cours du change dans chaque mois des années 1801, 1806, 1813 et 1819 entre Lisbonne et les principales places de l'Europe, avec lesquelles cette ville fait ses plus importantes transactions commerciales. Nous ne doutons pas qu'il ne soit agréé de tous ceux de nos lecteurs qui savent apprécier l'importance de semblables documens pour connaître la marche véritable du commerce d'un pays.

Tableau du cours des changes entre Lisbonne et les places de Londres, Paris, Hambourg, Amsterdam, Gênes, Madrid et Cadix dans les différens mois des années 1801, 1806, 1813 et 1819.

		Londres 67.5 den. sterling pour 1000 reis.	Hambou. 41 $\frac{11}{16}$ den. grossos pour 400 reis.	Amsterd. 50 deniers grossos pour 400 reis.	Paris 480reis pour un écu de 3 livres.	Gênes. piastre de 115 sous f. b. pour 720reis	Madrid et Cadix. doblon de 4 pezos pour 2400 reis.
Janvier . .	1801	63	38,75	47.5	505	»	»
	1806	63.75	41.5	45.5	460	750	2255
	1813	75	»	»	»	»	»
	1819	60	40	45.5	508	800	»
Février . .	1801	63	39.75	»	»	»	»
	1806	62.5	42	45.5	460	760	2470
	1813	27	»	»	»	»	»
	1819	59.5	40	44.5	512	810	2750
Mars. . .	1801	60	39.25	»	»	»	»
	1806	61.75	42	45.75	465	760	2460
	1813	79	»	»	»	»	»
	1819	59 5	40	44.5	518	815	2740
Avril. . .	1801	60.5	»	»	»	»	»
	1806	61.75	42.25	45.75	467	760	2455
	1813	78	»	»	»	»	»
	1819	59.5	39.75	44	518	820	2720
Mai . . .	1801	61	»	»	515	»	»
	1806	62	42	45.5	475	760	2460
	1813	77	»	»	»	»	»
	1819	58	39.5	43.75	530	835	2720
Juin . . .	1801	67 5	41	48.75	»	»	»
	1806	62.5	42	45.5	480	758	2460
	1813	79.5	»	»	»	»	»
	1819	56.5	39	43	530	840	2750
Juillet. . .	1801	67	40.75	»	480	»	»
	1806	63.5	43.5	45.75	478	755	2460
	1813	79.5	»	»	»	»	»
	1819	56	39	42.5	530	840	2740
Août. . .	1801	67.5	»	»	»	»	»
	1806	63.5	43.5	45.75	478	755	2460
	1813	80	»	»	»	»	»
	1819	55.5	39	42.5	528	845	2720
Septembre .	1801	69.5	41.75	»	»	»	»
	1806	63.5	43.5	45.75	476	745	2480
	1813	81	»	»	»	»	»
	1819	54 5	39	42.5	520	830	2730
Octobre. .	1801	»	43.75	»	460	»	»
	1806	63.5	43.5	45.75	472	736	2476
	1813	81	»	»	»	»	»
	1819	54	39.5	43	525	825	2720
Novembre .	1801	69	45.25	45.75	440	»	»
	1806	64	43	46	467	735	2500
	1813	80	»	»	»	»	»
	1819	54	39.5	42.5	530	826	2720
Décembre .	1801	68	42.75	53	455	»	»
	1806	64	44	46	475	735	2490
	1813	79	»	»	»	»	»
	1819	53.5	39	42,5	530	833	2720

MONNAIES, POIDS ET MESURES DU PORTUGAL,

comparés aux monnaies, poids et mesures métriques de France.

Sans la connaissance du rapport exact qu'ont les monnaies, les poids et les mesures du Portugal avec les monnaies, les poids et les mesures des autres pays, tous les documens importans que nous avons donnés dans la géographie physique, la géographie politique et la géographie commerciale perdraient une grande partie de l'intérêt qu'ils doivent inspirer. En conséquence, pour mettre tous nos lecteurs à même de connaître facilement et avec exactitude le rapport qu'ont les monnaies, les poids et les mesures du Portugal avec les monnaies, les poids et les mesures d'un autre pays quelconque, nous en avons donné les valeurs correspondantes aux monnaies, aux poids et aux mesures de France, qui, étant connus partout, serviront de moyen pour trouver les valeurs correspondantes à ceux d'une autre contrée quelconque. Nous devons à l'amitié dont nous honore M. le colonel Franzini les unités d'après lesquelles nous avons rédigé les tableaux des poids et mesures.

MONNAIES.

On compte en Portugal par cruzades (cruzados) ou par *reis*. Un million de reis fait ce qu'on appelle un *conto de reis*, qui équivaut à 1250 piastres fortes d'Espagne, c'est-à-dire à 6250 francs, en calculant la piastre au pair de 800 reis, et le franc au pair de 160 reis.

MONNAIES D'OR.

Lors de la création du patriarcat de Lisbonne le roi Jean V fit frapper 200 pièces d'or (*moedas*) de la valeur de 96000 reis chacune, dont il en envoya 100

au pape en reconnaissance des bulles qu'il en avait obtenues, et dont il fit distribuer les 100 autres aux principaux de ses courtisans. Ces monnaies ne sont point en circulation, mais elles sont conservées soigneusement comme une rareté par le petit nombre de personnes qui les possèdent. Les pièces d'or qui sont en circulation sont les suivantes :

	Valeur en reis.	en francs.
1° *Dobrão de dez moedas* (ils sont très-rares).	48 000	300
2° *Dobrão de cinco moedas* (ils sont rares).	24 000	150
3° *Meio dobrão* (plus communs)	12 000	75
4° *Duas peças* ou *dobrão* (rares)	12 800	80
5° *Peça* ou *meia dobra* (plus communes) . .	6 400	40
6° *Moeda de ouro*.	4 800	30
7° *Meia peça*	3 200	20
8° *Meia moeda*	2 400	15
9° *Dezaseis tostões* ou *oitavo de dobra* . . .	1 600	10
10° *Quartinho* (quart de moeda, ou quart d'or)	1 200	7.50
11° *Oito tostões*	800	5
12° *Cruzado novo*, *cruzadinho novo* ou *pinto*.	480	3
13° *Cruzado velho*.	400	2.50

(Il est très-rare, quoique tous les comptes se fassent en cette monnaie quand ils dépassent 400000 reis, qui font juste 1000 cruzades.)

MONNAIES D'ARGENT (de prata).

1° *Cruzado novo* (c'est la monnaie la plus commune)	480	3
2° *Meio cruzado novo* ou *doze-vintems*. . . .	240	1.50
3° *Seis-vintems*	120	75
4° *Tostão*	100	62½
5° *Tres-vintems*	60	37½
6° *Meio-tostão*.	50	31¼
7° *Un vintem* (il est très-rare, et n'a pas cours.)	20	12½

MONNAIES DE CUIVRE (de cobre) ET DE BRONZE.

1° *Dois-vintems* ou *patacões* (c'est la seule pièce en bronze. Voy. ce que nous en avons dit p. 238).	40	25
2° *Dez-reis* ou *demi-vintem* (c'est la pièce la plus commune ; le vintem n'existe pas). . .	10	6¼
3° *Cinco-reis*	5	3⅛
4° *Tres-reis*	3	1⅞
5° *Real e meio* (on n'en voit plus).	1½	15/16

Les monnaies d'or étaient depuis long-temps celles qu'on voyait le plus abondamment en circulation. De-

puis l'invasion des Français, et surtout depuis le malheureux traité de commerce de 1810, elles ont presque entièrement disparu. On ne voit presque plus que des *cruzades neuves* d'argent et leurs subdivisions ; et les pièces d'or gagnent environ un huitième de leur valeur nominale contre l'argent. On calculait en 1777 que la quantité d'or monnoyé en circulation était à celle de l'argent comme 8 à 1. D'après ce que nous avons dit au chapitre *Hôtel des monnaies* (pages 334-339), nous croyons que maintenant la proportion est inverse. Depuis 1753 on a mis un impôt de deux pour cent sur tout l'or monnoyé ou en lingots qui sort du royaume. L'exportation des *peças* ou pièces d'or de 6400 reis était entièrement défendue ; cependant il en sortait beaucoup par contrebande, surtout pour l'Angleterre par les paquebots. Relativement au papier-monnaie nous prions nos lecteurs de voir ce que nous en avons dit aux pages 323-333.

POIDS.

La plus grande mesure de gravité du royaume est le *quintal*. Le poids le plus commun dans le commerce en gros est l'*arroba*. Le poids est le même dans tout le royaume. Voici le tableau des poids, avec leurs valeurs correspondantes en poids du système décimal de France.

	Valeur en mesures portugaises.	Valeur en mesures françaises.
1 *Quintal* contient	4 arrobas.	58.624 kilogrammes.
1 *Arroba*.	32 arrateis	14.656
1 *Arratel*	16 onças	0.458
1 *Marc*	8 onças	0.229
1 *Onça*.	8 oitavas.	0.028625
1 *Oitava*	3 escropulos	0.003578
1 *Escropulo*.	24 grãos	0.001193
1 *Grão*		0.00005

MESURES.

On peut les diviser en trois classes que voici : *me-*

sures linéaires, mesures de capacité pour les liquides, et *mesures de capacité pour les grains.* Nous allons réduire ces différentes mesures en trois tableaux distincts, en donnant les différentes subdivisions de chacune accompagnées de leur rapport avec les mesures métriques françaises. Avant tout cependant il est bon d'instruire nos lecteurs qu'en Portugal les grandes distances se mesurent par *legoas* (lieues) et *milhas maritimas* (milles maritimes), et les petites par *braças* (brasses); les étoffes et les autres choses par *varas* (aunes), et *covados* (brasses). Le *covado* employé pour la soie et le drap est une mesure des Villes Hanséatiques, introduite en Portugal pour faciliter le commerce avec les pays septentrionaux. Il n'a pas un rapport exact avec le *palmo craveiro* qui est l'unité légale du royaume.

Tableau des mesures linéaires.

	Valeur en mesures portugaises.	Valeur en mesures françaises.
1 *Legoa* de 18 au degré		6,18056 kilomètres.
1 *Legoa maritima* de 20 au degré contient	2540 braças	5,5625
1 *Milha maritima* de 60 au degré contient	846,7	1,8542
1 *Braça* contient	10 palmos	2.2 mètres.
1 *Vara* (aune) contient	5	1.1
1 *Covado.*	3 palmos	0,660
1 *Pé* (pied) divisé en 12 pouces contient	$1\frac{1}{2}$	0,330
1 *Palmo craveiro* divisé en	8 pollegadas	0,220
1 *Pollegada* (pouce) divisé en	12 linhas	0,0275
1 *Linha* (ligne) équivaut à		0,0023

Tableau des mesures de capacité pour les liquides.

1 *Tonel* contient	2 pipas	825	litres.
et en quelques provinces	4	1650	
1 *Pipa* contient	25 almudes	412,5	
1 *Almude* contient	12 canadas	16,5	
1 *Cantaro* ou *demi-almude* contient	6	8,25	
1 *Canada* contient	4 quartilhos	1,375	
1 *Quartilho* équivaut à		0,34375	

Tableau des mesures de capacité pour les grains.

1 *Moyo* contient	60 alqueires	799,980 litres.
1 *Fanga* contient	4	53,332
1 *Alqueire* contient	4 quartas	13,333
1 *Demi-alqueire* contient	2 quartas	6,666
1 *Quarta* équivaut à		3,338

ROUTES, PHARES, MANIÈRE DE VOYAGER, PAQUEBOTS ANGLAIS ET NATIONAUX ET BATEAUX A VAPEUR.

Les routes en Portugal sont dans un état si déplorable, dit l'éloquent rédacteur du *O Portuguez*, que le voyageur est toujours en danger de se rompre le cou. On peut concevoir combien un tel défaut de communications doit entraver le commerce intérieur, l'agriculture et la civilisation; chaque comarca et presque chaque ville semblent faire un royaume séparé comme du temps des Maures. Notre propre expérience et les informations que nous avons prises sur plusieurs localités, nous forcent à adopter l'opinion de ce Portugais; nous ajouterons même, qu'ayant entrepris d'aller de Coimbra à Porto dans la même calèche qui nous avait conduit de Lisbonne à Coimbra, au lieu de faire ce chemin comme on le fait ordinairement en litière, nous avons versé trois fois, et nous avons été dans des angoisses continuelles pour la vie de ce que nous avons de plus cher au monde. On peut dire même, sans craindre d'exagérer, que la plupart des routes du royaume ne sont que des chemins de traverse, qui ne sont praticables que pour les petites charrettes. Quelques-unes même sont très-dangereuses en hiver, par la crue subite des fleuves, qui d'ordinaire manquent de ponts dans les provinces méridionales; on en trouve cependant un assez grand nombre dans les provinces septentrionales; on les doit à l'opinion utilement répandue dans le moyen âge, que leur construction était une œuvre méritoire et agréable à Dieu; opinion qui prit un crédit prodigieux par les indulgences que les prélats accordèrent à ceux qui contribuèrent aux frais de ces constructions. On sait qu'on doit le pont d'Amarante, sur le Tamega, à saint Gonçalo, qui demanda aux fidèles de son diocèse des aumônes pour le bâtir. Nous devons avouer cependant que dans plusieurs provinces

on trouve des grandes routes commencées depuis peu, mais qui sont toutes de peu d'étendue. Il existe un chemin de traverse assez bien construit qui va de Lamego à Porto, et qui est dû à la Compagnie des Vins du Haut-Douro. Une route de construction romaine, réparée dans les temps modernes, conduit de Mertola jusqu'à Beja ; une autre nouvelle, commencée en 1815, et à laquelle on travaille encore, doit joindre cette ville à Porto de Rey sur le Sado. Sous le règne de Jean V on ouvrit le beau chemin qui de Lisbonne mène à Mafra. Sous la reine Marie on construisit à grands frais le chemin de Lisbonne à Coimbra, dont la partie dite *Alto de Rio-Maior* pourrait être comparée à ce que l'Italie, la France, l'Allemagne et l'Angleterre offrent de beau en ce genre. La route qui mène de Lisbonne aux forteresses de San-Juliào et de Cascaes par Oeiras, le long du Tage, est vraiment belle ; on pourrait en dire autant de celle qui va de Lisbonne à Colares par Cintra, et dont une branche aboutit à Mafra ; de celle qui de Lisbonne conduit d'un côté à à Caldas da Rainha, et de l'autre à Santarem, et de celle qui de Porto conduit à San-Joào da Foz. La route qui de Elvas va à Aldea-Galega, sans être belle, est généralement assez bonne. Le roi actuel, étant encore régent, a ordonné la levée du terrain, et le projet d'un grand chemin qui, commençant à Aldea-Galega et passant par Elvas, devait aboutir à un pont sur la Caya qui sépare le Portugal de l'Espagne. Ce projet, digne de la sagesse et de la bonté de ce monarque, n'a pas été exécuté, à cause de l'invasion des Français et de la pénurie des finances qui en fut la suite.

Depuis quelques années le gouvernement s'est aussi occupé de travaux utiles aux navigateurs, et l'on a construit sur de meilleurs plans les phares du cap Espichel, du cap Roca et d'autres points importans pour la navigation. Il est à regretter que les feux en soient si mal dirigés, que toutes ces dépenses sont presque

inutiles pour les marins, qui, à cause de la faiblesse de leur éclat, ne les aperçoivent que lorsque le voisinage de la côte les expose au plus grand danger. Le gouvernement portugais pourrait introduire dans cette partie de l'administration la méthode employée en France et en Angleterre, où ces feux, qui peuvent prévenir tant d'accidens en mer, sont des modèles en ce genre; il pourrait même appliquer aux phares les réfracteurs imaginés si savamment par M. Fresnel, dont la lumière est tellement éclatante, que dans une expérience faite récemment on a pu la distinguer une heure avant le coucher du soleil à plusieurs lieues de distance.

A cause du mauvais état des routes en Portugal, le transport des marchandises ne peut s'y faire qu'à dos de mulet. Les hommes y voyagent à cheval, et plus souvent encore sur des mulets ou dans des litières à deux places portées par deux mulets. Dans les grandes villes, telles que Lisbonne, Coimbra, Porto, Elvas, etc., on trouve des cabriolets de louage. Ces cabriolets, attelés de deux mulets et quelquefois de deux chevaux, sont tous à deux roues, et le malheureux qui s'en sert est horriblement cahotté. Ils font pour l'ordinaire 7 lieues portugaises par jour. Leur prix ordinaire est de 4 à 6 piastres fortes par jour. De Lisbonne à Porto on compte 52 legoas: le prix ordinaire est de 15 à 24 piastres en métal pour chaque mulet. Quoique les calèches et les litières de retour soient rares, parce qu'il n'existe que peu de communications entre les différentes parties du royaume, on en trouve cependant quelquefois, et ce hasard peut devenir très-avantageux. Dans quelques villages, mais très-rarement, on trouve à louer des ânes d'un village à l'autre pour 5 à 6 vintems chacun. On a l'usage, en Portugal comme en Espagne, de nourrir l'homme qui mène le voyageur en sus du prix établi pour la voiture et les mulets.

Les auberges sont généralement mauvaises, quoique préférables sous tous les rapports à celles de l'Espagne méridionale; il faut cependant faire quelques exceptions pour les principales de Lisbonne et pour quelques-unes qu'on trouve à Evora, Setubal, Estremoz, Coimbra et Porto. L'auberge d'Antonio Bernardino Peixe, ouverte depuis peu dans cette dernière ville, est l'établissement le plus beau en ce genre et le mieux tenu qu'il y ait, non-seulement en Portugal, mais encore dans toute l'Espagne méridionale. On vient d'ouvrir une bonne auberge à Evora, avec restaurant, café et tout ce qui est nécessaire aux voyageurs. Il y en a une passable à Setubal. Ce que nous disons en général des auberges doit toujours s'entendre de celles qui sont sur le grand chemin de Elvas à Porto par Lisbonne et Coimbra, car dans beaucoup d'endroits de l'intérieur on n'en trouve pas une seule, et c'est la généreuse hospitalité des personnes de distinction et des supérieurs des couvens qui y supplée.

Les personnes qui voyagent en voiture sont dans l'usage de porter avec elles tout ce qui peut leur être nécessaire; draps, matelas, provisions. Quoique ces objets se trouvent dans toutes les auberges sur les grands chemins, ils y sont néanmoins souvent très-sales. Quant aux provisions, on trouve partout du vin bon ou mauvais, du poisson salé, des poulets, des œufs, du riz, et ordinairement du pain de froment, excepté dans les provinces du nord, où dans l'intérieur on ne trouve que du pain de maïs, qui est la nourriture ordinaire des habitans.

Les personnes qui veulent voyager en Portugal demandent le certificat de résidence au magistrat du quartier, auquel les étrangers ont à joindre celui de leurs consuls respectifs; munies de ces documens elles obtiennent leur passe-port de l'intendant de la police à Lisbonne et du corregedor, ou du juiz de fora dans les autres villes.

On se rend d'Angleterre à Lisbonne, et *vice versâ*, par le paquebot qui part de Falmouth tous les samedis. Le trajet de Falmouth à Lisbonne dure ordinairement dix jours, quoique quelquefois, surtout en été, lorsque les vents du nord dominent, on le fasse en quatre ou cinq jours. Le trajet de Lisbonne à Falmouth, à cause des mêmes vents, est un peu plus long. Il n'y a maintenant que 5 paquebots établis entre ces deux villes. On paye 20 guinées par personne, et 13 par chaque domestique et enfant. Ces paquebots portent maintenant les malles du commerce et celles du gouvernement; mais ils furent établis dans l'origine pour porter tous les mois ce que l'Angleterre fournissait à Catherine de Bragança pour ses arrhes, après son retour en Portugal, depuis la mort de son mari Charles II, roi d'Angleterre.

Depuis 1798 jusqu'à l'établissement de la famille royale au Brésil, des paquebots partaient régulièrement tous les deux mois de Lisbonne pour l'Amérique portugaise. Depuis quelques années on a établi des paquebots portugais appelés *Correio maritimo* entre Lisbonne et Rio-Janeiro. Ce sont douze bâtimens qui sortent régulièrement tous les mois de ces deux villes, de manière qu'à l'arrivée du paquebot de Rio-Janeiro à Lisbonne, part de suite l'autre pour Rio-Janeiro, et *vice versâ*. Il y a quatre autres paquebots qu'on appelle *Correio das Ilhas* (courrier des îles), qui sortent comme ceux d'Amérique, et font route pour Madère et les Açores. La traversée pour Rio-Janeiro sur le paquebot (paquete) coûte 120000 reis en métal, et pour Madère et les Açores 28800 reis également en métal, y compris l'entretien. Les paquebots qui sont en Amérique prennent aussi des passagers pour Madère, parce qu'ils touchent à Funchal, où ils s'arrêtent 24 heures. Ils touchent après à Pernambuco et Bahia, et de là ils vont à Rio-Janeiro. Le prix de la traversée pour Madère est le même que celui du *Correio das*

Ilhas, et les passagers paient autant pour Pernambuco et Bahia que pour Rio-Janeiro. Les paquebots de retour de Rio-Janeiro mouillent également à Bahia, à Pernambuco et à Madère. Tout navire portugais qui va au Brésil est obligé de prendre gratuitement une malle de la poste. Ce réglement et les paquebots qui partent chaque mois rendent très-fréquentes les communications entre les deux pays.

La dépense considérable que l'on est obligé de faire pour aller par terre de Lisbonne à Porto, l'incertitude et la longueur de ce voyage par mer à cause des vents du nord qui dominent pendant la plus grande partie de l'année, et la multiplicité des relations existantes entre ces deux grandes villes, ont fait établir en 1821 un bateau à vapeur pour faire cette traversée. Le prix des places pour chaque personne montait de 4800 jusqu'à 9600 reis. Malheureusement pour les voyageurs, la machine s'étant dérangée, et le propriétaire trouvant que la barque n'était pas assez forte pour s'exposer sur une mer aussi orageuse que l'est l'Océan pendant l'hiver le long des côtes du Portugal, a suspendu son entreprise, et s'est borné à remonter et descendre le Tage entre Lisbonne et Vallada, fixant le prix des places à 960 reis par personne. La traversée entre Lisbonne et Porto durait deux jours, et la barque s'arrêtait une demi-heure à Figueira pour déposer des passagers ou pour en prendre d'autres. On trouvait à bord toutes sortes de provisions à un prix assez raisonnable, et toujours une compagnie choisie. On nous mande de Lisbonne qu'avec la belle saison on va reprendre ces communications maritimes entre ces deux grandes villes avec un nouveau bâtiment qui est maintenant en construction en Angleterre, et qui sera beaucoup plus grand, plus solide et mieux disposé que le premier.

Les chemins du Portugal, qui en général étaient beaucoup plus sûrs que ceux d'Espagne, excepté le

long de la frontière, sont infestés depuis les derniers événemens politiques par un grand nombre de voleurs et d'assassins, qui ont donné l'alarme à tous les paisibles habitans du royaume. Ces désordres sont causés en grande partie par des déserteurs et par des prisonniers auxquels on a eu l'imprudence de donner la liberté en 1820. Les mesures les plus efficaces sont déjà prises par la police et par toutes les autorités locales, et il faut espérer que sous peu les routes de ce royaume jouiront de nouveau de leur ancienne sûreté.

FIN DU TOME PREMIER.

BOMBAY BRANCH
OF THE
ROYAL ASIATIC SOCIETY.
TOWN HALL, BOMBAY.

00026922

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 03 December, 2015